

Rolande BOSPHORE PEROU

INTRODUCTION GÉNÉRALE

**Militants et militantismes
communistes à la Martinique
1920-1971**

Identification, forme et implication

© IBIS ROUGE ÉDITIONS, 2012
Maison, Guyane française
http://www.ibisrouge.fr
ISBN : 978-2-84480-872-2

IBIS ROUGE ÉDITIONS

Sous la direction de Mme le Professeur Danielle BÉGOT

© IBIS ROUGE ÉDITIONS, 2015

Matoury, Guyane française

<http://www.ibisrouge.fr>

ISBN : 978 - 2 - 84450 - 472 - 2

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ». (Alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'auteur ou de l'éditeur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Il n'est pas de géographie qui ne soit en fait une géographie humaine. C'est pourquoi il est difficile de trouver une géographie qui ne soit en fait une géographie humaine. C'est pourquoi il est difficile de trouver une géographie qui ne soit en fait une géographie humaine.

Il n'est pas de géographie qui ne soit en fait une géographie humaine. C'est pourquoi il est difficile de trouver une géographie qui ne soit en fait une géographie humaine. C'est pourquoi il est difficile de trouver une géographie qui ne soit en fait une géographie humaine.

Même ainsi, le développement fait nécessaire pour être une géographie humaine. C'est pourquoi il est difficile de trouver une géographie qui ne soit en fait une géographie humaine. C'est pourquoi il est difficile de trouver une géographie qui ne soit en fait une géographie humaine.

« Pour moi, le communisme, à cette époque, c'était le bonheur sur terre, la fin de la misère pour les Martiniquais, c'était déjà cela pour moi. Non pas un autre monde mais une autre société' . »

L'attention que nous portons à une cause, ou l'intérêt que nous manifestons envers un mouvement est le plus souvent le corollaire de mille et une choses vécues, entendues et appréhendées. Nous choisissons d'entrer dans une démarche soit parce que nous avons baigné dans cette approche, soit parce qu'elle nous a été montrée comme nécessaire par ceux qui avaient en charge de nous éveiller aux choses essentielles de la vie, un père, une mère, un enseignant, un grand ami, une figure emblématique.

Écrire l'histoire des militants communistes martiniquais est lié à la relation que nous, chercheur, avons eue avec ce milieu. Ce qui nous a poussé à nous intéresser à ce groupe politique particulier, ce fut toute une enfance à regarder agir notre père René Bosphore secrétaire-adjoint et trésorier d'une cellule de la section communiste du bourg de Trinité, ce fut le va-et-vient incessant de ses « camarades » communistes discutant sans fin sur le mal-développement de la Martinique, sur les choix politiques, économiques et sociaux faits ou à faire. Ce fut aussi l'aide apportée, par nous, ses enfants, au pliage et à la distribution du journal, les chuchotements et la remise discrète des bulletins de vote les veilles d'élections, à ceux qui ne voulaient pas se faire repérer communistes. Ce fut surtout le regard dubitatif ou surpris des autres, les paroles désobligeantes, les mises à l'écart dans les cours de récréation, les durs commentaires « d'après élections » perdues pour les communistes (ce fut toujours le cas à Trinité). Et nous nous sommes toujours demandé pourquoi ces communistes, attiraient et effrayaient à la fois, ce qu'ils apportaient de particulier, ce que contenaient leurs discours et ce qu'ils voulaient.

Malgré tout, le détachement était nécessaire pour traiter notre sujet, mais nous ne doutons pas que le lien biographique nous unissant à ce thème transpirera dans les pages qui suivront et qui mettront en évidence le parcours de ces militants qui ont consacré leur vie à défendre leur idéal, à s'exposer aux regards et aux propos des autres.

« L'engagement, qui est moral d'abord, débouche évidemment sur la politique². »

Depuis toujours, le militantisme est le propre de l'action politique ou syndicale quoiqu'il existe d'autres types d'entreprises militantes.

« Aujourd'hui, les figures militantes sont multiples et il n'est guère d'activité sociale qui n'ait ses militants dès lors qu'elle tend à devenir une cause pour celui qui l'exerce³. »

C'est l'engagement militant qui a permis aux démocraties de s'affirmer sans cesse depuis le dix-huitième siècle. L'action militante s'oppose à l'indifférence, à la neutralité du citoyen spectateur, le militant est le citoyen agissant, celui qui décide de ne pas subir et tente d'influer sur ce qui se décide ou se passe. Il se met volontiers au service d'une cause, au service des autres.

Seul celui qui a un profond attachement aux valeurs de pluralisme, de liberté et qui est prêt à s'engager pour défendre ces idées peut devenir un véritable militant. Car s'engager, c'est choisir de manifester ouvertement ses choix, on ne devient pas militant par hasard, c'est une démarche consciente, volontaire et passionnelle qui implique un don de soi et de nombreux sacrifices. En effet le militant s'expose car il fait savoir à tous ce qu'il pense, c'est une prise de risques terrible dans certaines sociétés.

Le militantisme communiste est l'exemple édifiant de l'initiative citoyenne désireuse de participer au changement en ayant foi dans l'universel et qui a toujours espéré dans l'émancipation humaine en participant aux luttes libératrices, démocratiques, sociales, féministes, écologiques.

« En effet, intégrer le cœur de l'organisation et y occuper des postes de responsabilité se réalise au terme d'un cheminement long, tortueux et exigeant. Cela suppose de rompre avec le monde d'origine, de se soumettre à l'autorité du parti, d'assimiler sa doctrine, de s'imprégner de ses valeurs, de s'immerger sans retenue dans sa vie de groupe, puis, sous sa houlette, de repartir vers la société pour la changer⁴. »

-
- 2 René MENIL, *Pour l'émancipation et l'identité du peuple martiniquais*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 45.
 - 3 Ollivier FILLIEULE et Bernard PUDAJ, « 8. Sociologie du militantisme. » Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête in Eric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches » 2010, p. 164.
 - 4 Marc LAZAR, *Le communisme une passion française*, Paris, Éditions Perrin, 2005, p. 47.

« *Militants et militantisme...* »

Les premiers militants politiques sont partis du chef-lieu de la colonie, bien avant la création du mouvement communiste, les socialistes recrutèrent en très grande partie à Fort-de-France, bien que le chef de file des socialistes, Joseph Lagrosillière fût originaire du bourg de Sainte-Marie. Le groupe communiste prit naissance et s'étoffa à Fort-de-France où il n'y avait pas de véritable tradition ouvrière ainsi que nous l'entendons dans les villes industrielles françaises, pas d'industrie minière, textile, automobile, les îles ayant été formatées, dès les premiers temps de la colonie, au XVII^e siècle, pour la production de cultures tropicales d'exportation

Nous nous interrogerons sur l'implantation du communisme à Martinique, allait-elle de soi dans une économie agricole et une société fondamentalement différente de la métropole coloniale ? Au moment où l'expression communiste se manifesta ouvertement vers 1921 dans les discours, les articles il y avait seulement soixante-dix ans que l'esclavage avait été aboli et que les nouveaux citoyens commençaient leur apprentissage de la démocratie dans une société où dominaient les activités agricoles. N'oublions pas que les matrices du communisme français furent les ouvriers, citons ce que dit Jean-Paul Molinari sur l'adhésion catégorielle et successive des ouvriers D'abord les ouvriers cheminots : « Ouvriers de grandes corporations, actifs dans les origines du communisme français, ils sont pour partie métallos professionnels, réparateurs des machinismes et des mécanismes... en leur temps, les ouvriers du modernisme », ensuite les ouvriers miniers :

« À l'instar d'autres partis communistes européens, pendant un demi-siècle, jusqu'aux temps récents de la récession de la production charbonnière, le Parti Communiste Français – dès ses origines – recrute parmi les mineurs une part importante de ses adhérents ouvriers. », et enfin les ouvriers métallos : « les métallos communistes forment dans le parti – surment dès 1928, probablement dès avant cette date à quasi égalité avec les cheminots – l'ensemble de branche, le plus riche en adhérents⁵. »

Il existait au début du XX^e siècle, autour du chef-lieu de la Martinique, des distilleries agricoles et industrielles drainant de nombreux ouvriers d'usine, main d'œuvre fluctuante, mais elles ne furent pas les premiers lieux de recrutement d'adhérents communistes, citons quelques-unes de ces distilleries :

« Les établissements Bernus Antoine, Dormoy Henri, Rhum Dillon, Meyer Frères⁶... qui se maintinrent pendant de nombreuses années ».

5 Jean-Paul MOLINARI, *Les ouvriers communistes*, Thonon-les-Bains, Éditions de l'Albaron, 1991, p. 17, 39, 79.

6 Guy LASSERRE (sous la direction...), *Atlas des DOM*, la Martinique, Paris, CNRS, 1977, planche 28 Industrie, tableau III, p. 1.

Aucun mouvement ou groupe politique n'a jamais pu avancer, se faire entendre et connaître, voire s'affirmer que grâce à l'activité militante d'hommes et de femmes, dirigeants, délégués ou simples acteurs anonymes. En effet le dictionnaire ne définit-il pas le militant comme celui :

« Qui combat dans les luttes idéologiques » (Le Robert d'aujourd'hui 1992) ou

« Qui lutte, combat pour une idée, une opinion, un parti » (Larousse 2008) ?

Le militant fortement imprégné de convictions, de dogmatisme n'a-t-il pas pour mission de relayer les idées, de les répandre, de les prêcher ?

« Le militant ouvrier n'est jamais – et ce serait la même chose pour le militant des clubs révolutionnaires autrefois ou, avant eux, les militants de foi de l'humanisme dévot [...] ou, avant encore, des Ordres mendiants ou combattants – que l'exposant visible d'un grand mouvement invisible, dont il « cristallise la masse » ou précipite la réaction, qu'importe la figure : l'important sera ce lien restitué du perçu au perceptible et du perceptible à l'imperceptible... Toute cette militance, derrière, avec, autour du militant »⁷.

L'objectif général de notre recherche est de remettre au premier plan cette activité humaine au centre de l'analyse historique, de faire découvrir des approches tant individuelles que collectives pour mesurer l'implication d'une famille militante politique, syndicale d'une région à un moment donné. Et cela introduit la première partie de l'objet de notre recherche : « *Militants et militantisme...* ».

Notre dessein est d'établir des liens, de faire découvrir des valeurs non reconnues, de permettre l'observation et, sans aucune suffisance, la transmission de pratiques militantes. Enfin, notre projet s'entend comme le point de départ d'une entreprise mémorielle visant à faire resurgir un groupe militant avec ses fonctionnalités face à l'actuel effritement du monde ouvrier, noyé dans une société confrontée à la montée des individualismes et balayé par d'autres méthodes d'implantation.

Au moment où l'histoire patrimoniale restaure les mémoires dans l'histoire générale de la Caraïbe; mémoire des lieux avec l'archéologie industrielle, mémoire des savoirs et savoir-faire avec les recherches sur les attitudes scientifiques pendant la colonisation, mémoire de la filiation avec la vulgarisation de la généalogie, mémoire du vieil objet avec la création de lieux publics et privés consacrés à la collecte d'objets témoins significatifs de la vie domestique antérieure; peut-on délibérément tourner le dos à ceux qui ont contribué à implanter partis et syndicats, qui ont animé grèves et manifestations, qui ont pendant des décennies laissé leurs empreintes sur les trottoirs des villes et des bourgs et dans la poussière des campagnes ?

7 Michel DREYFUS, Claude PENNETIER et Nathalie VIET-DEPAULE, *La part des militants, biographies, militances, dictionnaires*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 1996, p. 27.

Reconnaître la place du militant dans les mutations sociales, économiques et politiques de la Martinique, c'est légitimer son rôle de messager du groupe mais aussi établir ses convictions et son adhésion à des idées fortes qu'il a voulu porter à sa communauté. Car si le militant met en pratique des règles et des principes définis et élaborés par l'ensemble, ses actions sont aussi personnelles, concrètes, spontanées et déterminées par la profondeur de ses certitudes et son degré d'enthousiasme.

Pour Émile Cap-Gras⁸, militant communiste, le militantisme est :

« L'aptitude du citoyen à aller vers les autres, c'est une force qui pénètre le citoyen lorsqu'il sent que les autres ont besoin d'aide, c'est une force qui porte les gens vers les autres⁹. »

Le militant est telle la fourmi ouvrière qui contre vents et marées, contournant inlassablement les obstacles, faisant fi de l'adversité, s'obstine à exhiber sa représentation du monde et à transmettre sa part à l'édification collective, comme s'il avait été formaté pour cette tâche.

« MILITANTS ET MILITANTISME COMMUNISTES À LA MARTINIQUE ? »

Aujourd'hui il semble presque inopportun de parler de communisme mais le courant de pensée des communistes ainsi que leur présence constante a traversé la société martiniquaise pendant plusieurs décennies durant le vingtième siècle, l'a sans aucun doute façonné et aucune histoire sociale, aucune histoire des mentalités, aucune histoire politique ne peut l'ignorer.

Bien que cette présence communiste n'ait commencé à se structurer véritablement à la Martinique qu'à partir de 1920, des courants de pensée marxiste traversaient déjà la société martiniquaise dès le début du XX^e siècle. Mais ce fut en consacrant, en 1920, leur rupture¹⁰ avec les socialistes et Joseph Lagrosillière, que les communistes martiniquais affirmèrent l'originalité et l'indépendance de leur groupe et mirent en marche la vulgarisation de leur idéologie. Soulignons toutefois que la vie politique a toujours été très dense à la Martinique et cela dès la seconde moitié du XIX^e siècle¹¹ !

8 Émile CAP-GRAS, militant communiste depuis 1946, ancien président du Conseil régional de la Martinique. Portrait dans la partie III.

9 Émile CAP-GRAS. Entretien du 10 avril 2009.

10 Dès 1919, au célèbre « banquet de Sainte-Marie », Jules Monnerot, inscrit à la SFIO, avait reproché à Joseph Lagrosillière chef de file de la gauche réunie, son alliance avec les békés, notamment avec Fernand Clerc. Edouard DE LÉPINE. Entretien du 27 septembre 2008.

11 Avant 1848, l'engagement politique opposait les « colons blancs » et les « libres de couleur », après l'abolition, l'accession à la vie civile et politique des anciens esclaves libérés, introduisit une nouvelle composante dans la bataille politique.

Différentes étapes importantes vont apporter une vitalité et une audience certaine à ces communistes de la première heure ; citons la création et la diffusion massive de leur organe de propagande *Justice*¹², la structuration en cellules à Fort-de-France¹³ pour organiser et former les militants, la fusion des groupes communistes¹⁴, l'expansion vers les bourgs, les mornes, les campagnes ainsi que la forte implication dans le combat syndical et culturel.

Certes, il ne s'agit pas, dans les finalités de notre recherche d'écrire l'histoire du Parti communiste martiniquais, qu'il conviendrait d'examiner peut-être dans d'autres travaux de recherche. Il ne s'agit pas, non plus, de dresser un tableau du communisme à la Martinique, ce qui ne serait qu'une compilation de renseignements se trouvant dans différents ouvrages traitant du communisme dans la région.

Notre intention n'est pas non plus d'élaborer uniquement des notices biographiques de communistes réputés, hommes et femmes reconnus et impliqués dans l'histoire de la Martinique, ce parti pris nous éloignerait de la masse des militants anonymes, ceux qui en dehors de leur activité militante n'ont pas eu une vie d'exception, ceux dont le visage et le nom n'ont pas retenu l'attention, ceux dont personne ne se souvient parce qu'aucune rue ni place ne porte leur nom, ceux pour qui aucune statue n'a été érigée.

Il s'agit pour nous de discerner les catégories générationnelles animées par la passion militante, de proposer une lecture de leurs pratiques militantes, de mettre en évidence leurs stratégies remarquables ou non en parlant d'une époque où les communistes n'hésitaient pas à s'exprimer et où s'affrontaient des idéologies fortes pour arriver aujourd'hui à une période où dépolitisation, individualisme sont très présents, enfin de pouvoir signifier s'il y avait un particularisme militant, une spécificité organisationnelle chez les communistes martiniquais :

• Le militantisme peut apparaître comme un champ de déploiement et de manipulations des émotions. Les messages politiques qui s'efforcent d'emporter l'adhésion sont porteurs de "signaux de séduction" dont l'impact

11 (suite)

Ces nouveaux citoyens, après de timides essais, vont « entrer en politique » avec force et détermination, à travers différents rendez-vous électoraux. Ensuite, au début du XX^e siècle, des partis, plus précisément des hommes (Henry Lémery, Victor Sévère, Joseph Lagrosillière) se livrent des batailles mémorables pour s'imposer dans le paysage politique et à partir des années vingt les partis politiques se structurent, définissent leurs idéologies, mettent en place des alliances contribuant ainsi au dynamisme de la vie politique locale.

- 12 Création en mai 1920 du journal *Justice*, sous-titré « organe des intérêts du peuple ».
 13 Groupement d'adhérents de base à un parti, particulièrement dans les partis communistes.
 14 Fusion des groupes marxistes « Jean Jaurès » et « Front commun » en 1935 pour former la Région communiste de la Martinique.

est aussi décisif que celui explicite des discours. Ces messages, pour être efficaces, doivent être émouvants de façon à constituer, à entretenir des sensibilités politiques, ensembles cohérents de sentiments, de passions et d'émotions appartenant à un groupe humain en particulier... »¹⁵.

Bien que notre propos ne se résume pas à relater l'histoire du Parti communiste martiniquais, nous devons nous efforcer de travailler en parallèle avec cette histoire et y faire de fréquentes incursions. Et c'est ainsi que dans une démarche préalable nous nous sommes attachée à restituer la présence de ce parti sur l'échiquier politique pendant le vingtième siècle, précisément de 1920 à 1971, soit un demi-siècle.

Les communistes à la Martinique entre 1920 et le début des années 1970. Brève chronique

De la création de leur groupe en 1920 à l'aube des années 70 les communistes ne vont cesser d'être présents sur la scène politique martiniquaise, leur audience ira grandissante dans cette première moitié du XX^e siècle. Les différents rapports demandés par les gouverneurs à leurs services de renseignements et expédiés au ministre des colonies attestent de l'existence d'un mouvement communiste s'organisant, comme le note ce rapport de 1925 :

« Il existe toutefois à la Martinique, un groupe communiste "Jean Jaurès" et un parti "néo-schoelchériste" qui bien qu'affichant des idées purement socialistes, semble associé au premier groupement, en vue de partager les envois, - tracts ou fonds, - qui pourraient être envoyés de France... La Martinique possède un journal bolchévisant, "la Justice" »¹⁶.

Retenons également ce que propose Cécile Celma¹⁷ à ce sujet, dans *L'Historial Antillais* :

« Les communistes sont au début très peu implantés dans la classe ouvrière, en tant que militants d'une organisation politique. Ils sont pour la plupart connus comme des syndicalistes très actifs. Au fur et à mesure ils s'imposent sur l'échiquier politique martiniquais. En 1925, ils présentent une liste aux élections municipales du 3 mai à Fort-de-France : la liste du Bloc ouvrier et paysan. L'assassinat d'André Alier leur insuffle un certain dynamisme et leur permet une véritable "percée politique". Les communistes défraient la chronique et font les frais de la correspondance officielle pendant de nombreuses années. Il est fait état de "menées communistes dangereuses" et les noms, adresses et professions et activités des principaux militants sont retrouvés dans les rapports de police¹⁸. »

15 Michel DREYFUS, Claude PENNETIER et Nathalie VIET-DEPAULE, *op. cit.*, p. 46.

16 SLOFOM / Fonds ministériels. Carton XIII : Travaux d'ensemble sur l'agitation anti française et bolchévique. FM-13slotfom carton 1 à 3. Dossier 3 : notes sur la propagande communiste dans les colonies. Lettre du 5 novembre 1925 (propagande révolutionnaire aux colonies, contrôle et assistance aux colonies,

17 Cécile CELMA, historienne, responsable de la bibliothèque Schœlcher à Fort-de-France et ensuite conservatrice du musée d'archéologie précolombienne.

Dès la fin des hostilités, au début de l'année 1945, les communistes sortant de la clandestinité entreprenaient la reconstruction de leur parti, la formation de cadres, l'information et la conquête des masses populaires. Les mots d'ordre n'avaient pas changé, ils se présentaient toujours comme les défenseurs du peuple, opposés au parti de « l'Usine »¹⁹. De décembre 1944 à février 1945, ils lançaient une vaste série de conférences, de réunions d'information et, forts du soutien populaire, leur audience ne cessant de croître, ils gagnent des batailles électorales importantes²⁰ et symboliques²¹.

Les décennies cinquante et soixante consacrent la présence des communistes non seulement dans le paysage politique²² de la Martinique mais aussi dans l'espace syndical²³, ainsi que dans ceux de l'éducation populaire²⁴, de l'accompagnement de la jeunesse protestataire²⁵ et de l'organisation des femmes²⁶.

Au début des années 1970, les communistes commencent à perdre progressivement leur audience mais de manière insidieuse²⁷, car les militants sont encore nombreux et même s'ils ne gagnent plus de grandes batailles, ils sont encore présents en raison de nombreuses alliances faites avec des démocrates dans certaines communes²⁸.

18 Cécile CELMA, *L'Historial Antillais*, Tome V, Pointe-à-Pitre, Dajani Éditions, 1981, Cinquième partie : « Des événements politiques en Martinique ». Chap. *La vie politique en Martinique des années 1910 à 1939*, p. 328.

19 Les dirigeants d'usine, outre leur force économique, étaient très impliqués dans la vie politique.

20 Législatives du 21 octobre 1945 et du 2 juin 1946 : Élections de deux députés communistes - Léopold Bissol et Aimé Césaire.

21 Aux municipales du 27 mai 1945, les communistes s'imposent dans plusieurs villes : Basse-Pointe, Fort-de-France, Lamentin, Macouba, Morne-Rouge, Saint-Esprit.

22 Le 21 septembre 1957, premier congrès constitutif du Parti communiste martiniquais au Lamentin.

23 Les communistes sont à l'origine de la création des sections syndicales CGT dans les usines, sur le port. Victor Lamon, communiste, est l'instigateur de l'Union départementale des syndicats.

24 Octobre 1944 : réouverture des centres d'éducation ouvrière, organisés au départ par les communistes qui viennent y donner des cours, ces centres seront ensuite récupérés par la municipalité de Fort-de-France et deviendront « centres d'éducation populaire ».

25 Début 1945, organisation de la Jeunesse communiste avec Camille Jacaria.

26 Création d'un mouvement de femmes, Jane Léro, Odette et Solange Fitte-Duval, militantes communistes mettent en place l'UFM.

27 Les communistes aux élections législatives (% de voix) : 1962/ 21,75 % - 1967/ 16,33 % - 1973/ 14,06 % - 1976/ 9,3 %.

28 1976, alliance aux élections municipales de Trinité avec les démocrates et les républicains menés par Casimir Branglidor contre la droite locale menée par Gérard Telle.

Les raisons de ce lent recul sont diverses et les interrogations nombreuses. S'agit-il de l'arrivée d'autres partis de gauche organisés recrutant dans les mêmes espaces populaires et champ idéologique²⁹ ? S'agit-il de l'abandon de certaines cellules par les militants ? Le succès des dures batailles sociales et syndicales avait-t-il émoussé les ardeurs combatives des militants³⁰ ?

La menace de l'abandon ou de la perte de certains acquis sociaux et du largage par la France, brandis par les partis départementalistes avaient-ils eu raison de l'enthousiasme et de la foi militante ?

« MILITANTS ET MILITANTISMES COMMUNISTES À LA MARTINIQUE DE 1920 À 1971 ? »

Notre parti pris de cette période de 1920 à 1971, tend à cerner ce qui, d'après les militants communistes, a induit leur militance : « Assimilation et Autonomie ».

En 1920, Jules Monnerot, un des fondateurs du groupe communiste donnait sa représentation de l'assimilation et écrivait dans *Justice*³¹ :

« Puisse la Martinique passer bientôt du régime des décrets au régime de la loi. Que la légalité complétée, soit mise au courant de celle de la Métropole. O puissance de l'ordre, faites obtenir, par exemple, au peuple martiniquais, tous règlements et institutions relatifs aux accidents du Travail, à la protection de l'enfance. Votre légalité, si elle n'est point lettre morte, pour peu qu'on en puisse tirer ce qu'elle contient de libéral, nous suffit. L'indication des réformes et la critique des abus auront ici leur bonne place. »

Les premiers communistes n'ont jamais caché leur engagement et ont organisé leur combat dans la recherche d'une assimilation qui ne serait pas qu'une simple imitation disait Monnerot ; « Il ne s'agit pas d'imiter... encore qu'il n'y ait meilleur modèle que la France pour le morceau de France qu'est la Martinique » mais qui serait le prolongement de l'émancipation de 1848 dans l'acquisition totale de l'égalité et de la citoyenneté française.

En militant dès 1920, dès la création du Groupe Jean Jaurès pour la justice, l'égalité et l'application des lois de la République, les premiers communistes jetaient les bases de l'assimilation, cette assimilation devait permettre selon eux de résoudre les difficultés sociales, économiques et politiques liées au statut colonial, c'était aussi le moyen d'affirmer le rattachement avec la France afin de contrer d'éventuelles tendances séparatistes.

29 Création du Parti progressiste martiniquais en mars 1958. Relance de la Fédération socialiste de la Martinique.

30 Acquis sociaux - combat dans la fonction publique.

31 *Justice* du samedi 8 mai 1920, première année, n° 1. Réédition du 1^{er} numéro.

Après avoir subi le déracinement de la traite négrière entre l'Afrique et le Nouveau Monde, enduré les affres de l'enchaînement, réclamé et obtenu la liberté avec l'abolition de l'esclavage en mai 1848, les nouveaux citoyens de couleur pouvaient-ils s'en tenir là ? N'y avait-il pas un après ? Le paradigme politique de l'assimilation n'était que la finalisation d'un long processus qui permettrait aux Martiniquais d'avancer dans une nouvelle étape, leur permettre de passer du statut de colonisé à celui de citoyen français en totale égalité avec les citoyens de la métropole. Terminer l'intégration dans la nation française puisque les hommes de couleur avaient déjà assimilé éducation, culture, adopté la langue et le système de valeurs et donné en caution leur sang au cours des deux guerres mondiales, et qu'il ne restait que l'égalité sociale à acquérir. Mais aucun n'avait vu le prix à payer ; d'un côté l'acculturation, les entraves à la recherche d'une antillanité imposée par l'histoire et de l'autre la réticence d'une partie de la population française se manifestant dans le racisme et les relents du colonialisme si difficiles à dépasser.

« La période de l'immédiat après-guerre s'ouvre aux Antilles sur un rejet : le système colonial a montré ses limites. Économiquement, ces "îles à sucre" subitement privées des échanges réglementés avec la métropole depuis le temps de "l'exclusif" ont été obligées de développer des formes d'autosuffisance et de se tourner vers d'autres fournisseurs, comme les États-Unis. Politiquement, la demande ancienne de statut départemental apparaît comme la seule évolution concevable. Elle correspond à la situation particulière de ces vieilles colonies insulaires, où tous les habitants sont déclarés citoyens à l'Abolition de l'esclavage. Mais des citoyens qui restent colonisés pendant un siècle. Le statut de département apparaît comme la garantie d'une inscription définitive dans un ensemble distant³². »

Le rôle des colonies était de contribuer au développement économique de leur métropole et l'exploitation des colonies françaises des Caraïbes à des fins d'enrichissement de la France, leur métropole coloniale, avait été établie dès les premières heures de la colonisation par le système de l'exclusif colonial. Dès le XVII^e siècle, ce système de l'exclusif interdisait aux colonies d'entreprendre des activités qui entreraient en concurrence avec celles de la métropole, de commercer directement avec l'étranger. Les colonies devaient fournir certaines denrées devenues nécessaires à la métropole, que cette dernière ne pouvait produire sur son sol. Les colons avaient maintes fois tenté de se libérer de ce carcan économique et un commerce clandestin, l'interlope, s'était peu à peu développé. Les périodes de guerre avaient mis à mal un système qui durait encore dans la première moitié du vingtième siècle, l'insécurité des mers et la baisse de la consommation en Europe, l'effort de guerre, entravaient le commerce entre la Martinique et sa métropole. Les habitants des colonies antillaises avaient dû développer de nombreuses astuces pour

32 Jacques DUMONT, *Le mouvement social*, janvier-mars 2010, « La quête de l'égalité aux Antilles la départementalisation et les manifestations des années 1950 », p. 2. www.cairn.info/article, avril 2012.

s'auto-suffire et redéployer l'activité commerciale vers les grandes Antilles, voire la côte sud-est des États-Unis. Les responsables de sucreries et distilleries s'étaient affranchis des directives économiques légales et portaient leurs efforts vers d'autres marchés pour écouler leur production. Après la guerre, à la reprise des activités économiques avec la France, il n'était plus question pour les entreprises, pour les commerçants de replonger dans un tel système qui avait vécu et ne se préoccupait pas du développement de l'île. Il était donc nécessaire de trouver un autre moyen d'administrer la colonie et la solution fut trouvée dans l'application d'un nouveau statut, celui de département d'Outre-mer.

Cette assimilation-départementalisation souhaitée, réclamée, obtenue, mais appliquée par à-coups, sans cohérence, sans plan d'ensemble ne combla pas les espérances d'égalité, de croissance économique et d'autres revendications politiques sont apparues progressivement, cette fois dans un champ identitaire et une reconnaissance partagée, « demandant des solutions courageuses pour le développement, la place et la fonction de l'État, la répartition des pouvoirs, la santé, l'éducation... »³³.

Dans l'histoire d'un parti politique, les grands événements et combats sont nombreux ; ils ne sont pas tous à retenir mais il y a des épisodes clés, citons notamment quelques-uns parmi tant d'autres, pour les communistes martiniquais – l'assassinat d'André Alier en janvier 1934, les élections de Léopold Bissol et Aimé Césaire à l'Assemblée nationale en 1945, le vote de la loi érigeant la Martinique en département français en 1946, la démission d'Aimé Césaire alors député communiste en 1956³⁴, la transformation de la fédération en Parti communiste martiniquais en septembre 1957³⁵, l'implication du parti dans les graves événements de décembre 1959³⁶, l'application arbitraire de l'ordonnance d'octobre 1960 aux dirigeants communistes³⁷, la fusillade du Lamentin en mars 1961³⁸, la défection d'une

33 Gérard Gabriel MARION, « L'Outre-mer français : de la domination à la reconnaissance » in *Pouvoirs*, février 2005/2, n° 113, p. 21-35. www.cairn.info/article.

34 Lettre à Maurice Thorez et discours, place de la Savane, novembre 1956, en annexe.

35 La Fédération communiste consacre une certaine indépendance avec le PCF en devenant le PCM.

36 *Justice*, 2^e n° spécial, jeudi 24 décembre 1959. En décembre 1959, émeutes à Fort-de-France sur fond de racisme, les manifestations tournent à l'insurrection, les forces de l'ordre tirent et font trois morts. Le PCM a été la première force politique à soutenir les manifestants, à condamner la répression policière en réclamant une réunion extraordinaire du Conseil général.

37 Ordonnance permettant de muter d'office en métropole un fonctionnaire troublant l'ordre public, appliquée à trois dirigeants communistes martiniquais : Walter Guitteaud, Georges Mauvois, Armand Nicolas.

38 *Justice*, « Sur le front des grèves (dans l'agriculture, dans les usines, à la radio), 4^e semaine de grève », 23 mars 1961, p. 1. *Justice*, « Les gendarmes mitraillent les travailleurs du Lamentin : 3 morts, 25 blessés », 30 mars 1961, p. 1.

partie de la Jeunesse communiste au profit de mouvements « gauchistes »³⁹, différents congrès importants...

Pendant notre attention retiendra le congrès de 1971, où au moment des travaux de la Convention du Morne-Rouge, les communistes martiniquais s'engagent avec d'autres forces politiques de gauche à militer ouvertement pour « l'Autonomie démocratique et populaire ».

Après la lutte pour l'égalité vint celle de la responsabilité politique pour les communistes : ne plus être pris par la main, mais regarder droit devant et marcher vers son destin pour arriver enfin à la maturité politique. Partir à la conquête de l'autonomie c'était se lancer dans la recherche d'une certaine souveraineté de décisions par les Martiniquais, qui devait donner un nouvel élan au développement économique et social de l'île. Qui mieux que les Martiniquais eux-mêmes connaissait leurs aspirations profondes et pouvait décider ?

Bien qu'il ait déjà quitté le Parti communiste quand les communistes martiniquais intensifient leur lutte pour l'autonomie, Aimé Césaire s'en approche et dans un discours au général De Gaulle en 1964, il demanda une large place à l'initiative locale :

« ...l'on ne pourra pas éluder plus longtemps encore un problème qui obsède notre jeunesse ; le problème de la nécessaire refonte de nos institutions, je veux parler de nos institutions locales, pour qu'elles soient plus adaptées à nos situations antillaises, pour qu'elles soient plus conformes au génie du lieu, pour qu'elles soient plus respectueuses de notre personnalité et de notre particularisme évident, pour qu'elles soient plus souples moins tatillonnes, plus démocratiques, faisant davantage place à l'initiative locale, à la responsabilité locale... »⁴⁰.

Bien sûr, cette prise de position en faveur de l'idée d'autonomie⁴¹ ne s'est pas précisée sans remous, elle s'est lentement imposée aux militants qui l'ont embrassée. Elle marqua une nouvelle étape qui imposera de nouvelles stratégies militantes. Ces repères chronologiques datent l'engagement des militants communistes et situent leur combat en plein milieu de l'histoire politique de la Martinique. Cette histoire ne tourne-t-elle pas, telle la roue du temps autour de ces deux axes *Assimilation et Autonomie* ?

39 En 1962, création de l'Organisation anticolonialiste de la jeunesse martiniquaise avec le regroupement de la Jeunesse communiste et de jeunes nationalistes.

40 Aimé CÉSAIRE, *Cri et Société* « Discours du député-maire Aimé Césaire au général De Gaulle, président de la République, 1964 », mairie de Fort-de-France, 1978, p. 41.

41 En 1963, au III^e congrès du PCM, l'idée d'autonomie est inscrite dans les débats.

Problématisation générale

Ainsi cette traversée historique du groupe communiste à la Martinique nous permet d'avancer notre problématique générale qui s'articulera autour de trois points :

Notre réflexion cherchera d'abord à identifier ces militants qui ont pratiquement parcouru un siècle. Par identifier, nous n'entendons pas établir une liste ni nous contenter de faire des portraits successifs, tel un dictionnaire relayant noms et identités. C'est le rôle de la biographie.

Notre finalité est de mettre en lumière ces Martiniquais qui n'hésitaient pas à s'engager et s'exposer. D'où venaient-ils ? Qui étaient-ils ? Faire découvrir des hommes dans leur quotidien militant, familial et professionnel, présenter leurs modèles et les origines de leur militantisme.

Ce sont d'abord les militants du lendemain de la première guerre mondiale, épris d'idées révolutionnaires mondialistes, ensuite ceux se présentant quelques décennies plus tard, comme l'avant-garde de la libération martiniquaise. Cette première perspective engage notre interrogation dominante : Qui étaient ces militants et militantes, anonymes et plus connus de 1920 à 1970, comment sont-ils arrivés au militantisme communiste ?

Le deuxième aspect de notre problématique se penchera sur les formes qu'a pu prendre ce militantisme : Comment s'est traduit ce militantisme communiste ? Y-a-t-il eu un militantisme communiste à la martiniquaise ? Dans quelles conditions les éléments historiques, culturels et sociaux ont-ils pu générer une forme de militantisme spécifique ?

Le troisième axe de notre problématique examinera l'engagement de ces militants et ses conséquences dans différentes sphères, dans la sphère privée et dans la sphère politique. L'étude de ces conduites militantes nous permettra d'avancer les interrogations suivantes : Quelles motivations les ont conduits à se dresser à l'encontre des idées courantes et de s'imposer dans la société et quelles ont été les conséquences sur leurs vies familiale, sociale, professionnelle et publique ?

Comment l'implication singulière de ces hommes et de ces femmes, prônant une idéologie marxiste, dans le champ politique martiniquais a-t-elle pu produire une force capable de marquer significativement l'histoire de ce pays ?

Regard sur l'histoire des militants communistes dans l'état de la recherche

L'histoire politique, pour avoir une véritable assise et permettre une réelle compréhension des événements, a dû se renouveler et composer avec d'autres spécialités comme la sociologie, le droit politique, la géographie. C'est une discipline qui fait appel à des compétences complexes et qui offre de grands attraits. C'est en ce sens que l'histoire politique de la Martinique a été régulièrement visitée et est restée l'entrée la plus propice à l'étude des différents phénomènes qui structurent cette société. Cette histoire politique a été traversée par différentes orientations, d'abord écrite par les colonisateurs, elle a évidemment reflété leur représentation de la Martinique s'intéressant particulièrement aux actes administratifs, aux élites dirigeantes. Puis ce fut quand les citoyens de couleur accédant au savoir s'en emparèrent qu'ils donnèrent peu à peu à voir d'autres aspects de l'histoire politique, sociale et économique. Dans le *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise*, Jean-Pierre Sainton précise que l'histoire politique antillaise à l'instar de toute histoire politique a été une discipline précocement travaillé mais il met en avant le rôle des historiens antillais du xx^e siècle qui ont su, en rupture avec une certaine histoire coloniale, privilégier des moments importants pour en faire des points de départ d'introspection historique :

« Les approches universitaires du politique antillais hors du champ de la vision coloniale la plus classique tarderont encore. Il faudra attendre les premières générations d'universitaires natis pour voir apparaître, seulement au cours des années 1960, les premières études d'histoire sociale et politique des Antilles qui concèdent aux exigences de la méthode historique⁴². »

Des ouvrages, des travaux de recherche explorent depuis le milieu du xx^e siècle le champ relatif aux crises sociales et au mouvement ouvrier à la Martinique et proposent une véritable connaissance de ce milieu.

Les travaux de Jacques Adélaïde-Merlande ont largement exploré la société dans laquelle prend naissance le mouvement ouvrier à la Martinique ainsi que les conditions qui ont permis la résurgence du phénomène et sont d'une aide précieuse pour aborder l'apparition de la conscientisation politique et les premiers pas des ouvriers militants.

Son article consacré aux mutations de propriétés (habitations sucreries) à la Martinique, en 1886-1887, présenté en 1981 dans *L'Historial Antillais* permet d'appréhender cette nouvelle répartition foncière qui se terminera par l'apparition des usines centrales et une nouvelle répartition de la main d'œuvre agricole. L'ouvrage, *Les origines du mouvement ouvrier en Martinique, 1870-1900*, DES, juin 1958, Université de la Sorbonne, édité à Pointe-à-Pitre, Cahiers du CERAG, ronéo, n° 26 en 1972, réédité à Paris aux éditions

42 Jean-Pierre SAINTON, *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2011, Tome 1, p. 606-607.

Karthala en 2000, traitant de la naissance des premières crispations ouvrières, ouvre la recherche sur l'organisation des travailleurs.

Mais comme il le souligne lui-même dans cette étude, cerner le groupe constituant le monde ouvrier pour l'époque concernée est malaisé, en tous cas ne correspond pas aux critères français du milieu du XX^e siècle et bien que cette étude soit appréciable elle ne comble pas les insuffisances existant dans ce domaine de la recherche.

De plus toutes les différentes recherches se sont surtout attachées à donner une représentation de l'histoire politique dans sa dimension événementielle et souvent la visibilité des acteurs passe au second plan. Nous citons :

De l'assimilation à l'émergence de la revendication d'autonomie « Une chronologie du mouvement social à la Martinique à travers la presse locale, 1946-1956 » par Cécile Celma dans *Construire l'histoire antillaise*. « Le Parti communiste et le mouvement ouvrier à la Martinique de 1945 à nos jours » par Édouard De Lépine dans *L'Historial Antillais*.

Notre recherche propose une autre approche qui aura la préoccupation de mettre en lumière le monde militant et de lui donner une visibilité différente en montrant des parcours, des orientations qui ont pu paraître ordinaires mais qui ont leur part – non négligeable – dans la formation d'une société.

Il existe, il est vrai quelques ouvrages à propos de figures illustres du communisme, mais ce sont des écrits faits par des dirigeants actuels ou par des amis et leur objectif est le même, empêcher que ces personnages ne tombent dans l'oubli et les restituer ainsi à la mémoire collective martiniquaise.

Le combat d'André Alikier brochure écrite par Armand Nicolas en 1974 – Léopold. D. Bissol, sa vie son combat proposé par le PCM en 1983 – *Château Aubéry (à la mémoire d'André Alikier)* en 2008, *Georges Gratiant*. Un avocat dans le siècle en 2009, ouvrages de Georges É. Mauvois aux éditions K – René Ménil. *Pour l'émancipation et l'identité du peuple martiniquais*, textes et articles recueillis par Geneviève Sézille-Ménil et publiés chez L'Harmattan en 2008. – *Philibert Duféal*. Militant communiste et syndicaliste martiniquais par Juliette Sméralda en 2009 aux éditions K. « Jules Monnerot, le maître et André Alikier, un héros de notre temps », par Armand Nicolas, dans *Les Cahiers du Patrimoine, hommes et femmes célèbres* en 2010.

Au niveau national, la mise en valeur et le sauvetage des militants ouvriers et communistes français commencent dès 1964 avec la réalisation du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social* plus généralement appelé dictionnaire le Maitron, il s'agit d'un ouvrage parti à la découverte de militants qui n'avait pas eu une vie d'exception et dont le destin était de sortir des mémoires, et ce dictionnaire

s'est proposé de les exposer dans la vitrine d'un inventaire accessible à tous. Qu'en est-il des militants communistes martiniquais dans cet ouvrage ?

Le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social* fait mention d'un certain nombre de militants martiniquais. Précisé-ment dans la quatrième partie traitant de la période 1914/1939, des notices bibliographiques de quelques lignes retracent le parcours d'hommes enga-gés silencieusement ou publiquement dans la cause syndicale et politique. La quasi-totalité des textes⁴³ a été proposée par Cécile Celma et les notes sont tirées des travaux de son mémoire de maîtrise de 1972. Malgré leur manque d'ampleur, ces annotations ont eu le mérite de s'intéresser à la part des militants martiniquais, à la vie d'hommes engagés tant dans le militan-tisme communiste que dans l'organisation syndicale, économique et cultu-relle. Les militants martiniquais répertoriés en 2007 dans le Maitron sont les suivants

André Aliker, Joseph Bernadé, Léopold Bissol, Saint Omer Bringtwn, Albert Crétinoir, Joseph Del, Elizé Désir, Georges Gratiant, Gabriel Henry, Victor Lamon, Génius Lapière, Jules Monnerot, Cornélien Nieger, Victor Portel, Lambert Sainte Croix, Henri Sarrotte, Iréné Surena , Albert Tripot.

De nouveaux chantiers⁴⁴ sont en permanence ouverts par les promo-teurs du Maitron et gageons que nous retrouverons de plus en plus de notices biographiques sur des militants communistes martiniquais.

Appropriation et traitement des sources

LES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

L'histoire politique de la Martinique a suscité un certain nombre d'écrits, même de manière indirecte, nous citons ici quelques références sur le sujet :

Édouard DE LÉPINE, *Questions sur l'histoire Antillaise*, Désormeaux, 1978.

Jacques ADÉLAÏDE-MERLANDE, *Histoire générale des Antilles et des Guyanes. Des Précolombiens à nos jours*, Éditions Caribéennes, 1994.

43 Nous savons que la direction du *Dictionnaire* a sollicité des historiens de la Caraïbe francophone pour certains articles. Édouard De Lépine a été contacté pour rédiger un article sur Camille Darsières, secrétaire général du PPM. Jean Pierre Sainton, historien, universitaire a rédigé la notice de Rosan Girard, député-maire communiste de la Gua-deloupe.

44 Les promoteurs du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social* ont prévu pour la période 1945/1968, 12 nouveaux tomes dont 5 ont déjà été publiés à Paris aux éditions de l'Atelier et recherchent des historiens antillais pour com- pléter les biographies de leurs compatriotes.

Richard D. E. BURTON, *La famille coloniale. La Martinique et la Mère-Patrie 1789-1992*, l'Harmattan, 1994.

Justin DANIEL (sous la direction de), *Les îles caraïbes. Modèles politiques et stratégies de développement*, Karthala - CRPLC, 1996.

Fred CONSTANT et Justin DANIEL, 1946-1996, *Cinquante ans de départementalisation outre-Mer*, l'Harmattan, 1997.

Jacques ADÉLAÏDE-MERLANDE, *Histoire contemporaine de la Caraïbe et des Guyanes de 1945 à nos jours*, Karthala, 2002.

Ces différents écrits permettent d'aborder le sujet mais nous avons tenu à faire une large place aux sources orales, qui en dépit du travail considérable réalisé par les Archives départementales offrent encore des champs à défricher. Il faut faire resurgir des mémoires les attitudes, les comportements et les agissements.

LA PAROLE DES MILITANTS, SOURCES ORALES ET ANALYSE

Dans un premier temps, nous avons cherché des témoignages, peut-être pas tout à fait fidèles, de personnes ayant recueilli des souvenirs des premiers militants⁴⁵, pionniers du militantisme communiste. Nous savons que ces déclarations doivent être traitées avec attention, car ce sont peut-être des oui-dire, des interprétations et les personnes interrogées étaient très jeunes lorsqu'elles ont côtoyé ou entendu parler de ces militants.

Ensuite nous tenions à recueillir les témoignages de militants encore présents sur leur propre vécu, par le biais d'entretiens-dialogues. Militants des décennies éloignées ou proches, âgés certes mais dont la parole recueillie a largement pesé sur nos travaux car elle constitue une source directe.

Nous nous sommes penchée également sur les sources orales recueillies par les archives départementales de la Martinique. Mais ces données ne concernent pas spécifiquement des militants communistes, les agents ont au gré de leurs recherches interrogé un certain nombre d'anciens appelés « grands témoins » et ont adopté une classification autour de thèmes généraux tels : l'école, la santé, les petits métiers, les loisirs...

L'exploitation historique des sources orales est délicate car elle doit prendre en compte de très nombreux paramètres qu'il faut maîtriser avec prudence. Le procédé retenu pour l'analyse de ces entretiens nous est présentée par Florence Descamps⁴⁶ à qui l'on doit une inestimable contribution pour le traitement de ce type de sources. La méthode éprouvée qu'elle nous

45 Ces premiers militants du début du communisme sont décédés depuis un long moment.

46 Florence DESCAMP, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*. Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005.

propose dans son ouvrage est celle de Claude Dubar et Didier Demazière qui souligne :

« ...l'importance à accorder au statut de "la parole des gens" pour appréhender leurs représentations : Les entretiens ne nous livrent jamais des "faits mais des mots" ; ces mots expriment ce que le sujet vit ou a vécu, son point de vue sur le monde... Comprendre le sens de ce qui est dit, ce n'est pas seulement être attentif, écouter et faire siennes les paroles entendues, c'est aussi analyser les mécanismes de production du sens, comparer des paroles différentes, mettre à nu les oppositions et les corrélations les plus structurantes... »⁴⁷.

L'exploitation des différentes sources orales inclura deux étapes capitales, d'abord l'analyse de chaque entretien permettant d'en sortir la « logique narrative » qui lui est propre et la « logique sociale » relative au témoin interviewé, suivie d'une étude lexicale, qui fera ressortir « la structure du monde vécu et la position du sujet dans ce monde », ensuite une deuxième phase procédera à la mise en commun et la comparaison des différentes analyses pour en sortir des schémas, des représentations, des modes d'organisations et pour tenter de saisir une réalité passée.

LES SOURCES ÉCRITES DANS LA PRESSE

La presse et les imprimés. Même si elle a tendance à se faire discrète aujourd'hui, la presse d'opinion avait tenu une large place dans le paysage éditorial de la Martinique jusqu'aux années 1990. Dès les années vingt, il y eut foison de journaux, tant d'information que d'opinion ; l'alphabétisation, même si elle ne touchait pas tous les milieux, avait fait des avancées considérables et on notait l'émergence d'une classe moyenne peu étoffée certes, mais avide de lecture et qui s'intéressait à l'information venue de l'extérieur, aux nouvelles expériences et idées qui abondaient dans ces journaux.

Justice – Hebdomadaire d'information et d'opinion des communistes, se voulant un journal d'appui des revendications des travailleurs et de dénonciation de toute dérive ou d'abus pouvant contrarier l'avancée de ces revendications. Nous avons commencé par le dépouillement systématique des numéros de *Justice* disponibles aux archives du journal, aux archives départementales et à la bibliothèque Schœlcher. Organe de propagande des communistes martiniquais depuis 1920, le périodique s'est révélé être un précieux allié et un formidable outil de travail tant par la quantité et la qualité des données. C'est l'analyse poussée des articles, du lexique, le regard sur le militant « journaliste », le militant « diffuseur », le militant « lecteur » qui a dirigé nos réflexions.

47 Cité par Florence DESCAMP, *op. cit.*, *id.*, p. 460.

Nos références à *Justice* seront très nombreuses et cela pourra sembler excessif mais les communistes sont *Justice*, leur journal est leur clone, nous dirons leur « avatar », on ne peut faire d'études sur les militants communistes à la Martinique sans mentionner leur journal qui a traversé le XX^e siècle malgré quelques fortes turbulences. À l'occasion du 90^e anniversaire du journal, Maurice Belrose dans l'éditorial du 6 mai 2010 nous apprend que :

« *Justice* est le doyen d'âge de la presse martiniquaise et le plus ancien journal communiste de l'Amérique latine et de la Caraïbe. »

Justice a toujours voulu proposer une information citoyenne, Luc Chatel, nous propose une approche de ce que peut-être l'information citoyenne en la présentant comme :

« Ce qui favorise la capacité des personnes à participer à l'élaboration des décisions qui les concernent à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie en société⁴⁸. »

Justice s'inscrivait dans une démarche positive pour donner du sens aux messages qu'il véhiculait en développant différentes fonctions : encourager l'esprit critique, combattre toute forme de pensée unique, proposer de s'éloigner des idées reçues, du prêt à penser et du fatalisme.

La volonté du journal était d'apprendre aux citoyens lecteurs militants à élaborer leurs propres opinions, en s'émancipant de la pression et du regard du politiquement correct, en variant les sujets et les personnes interrogées, en cultivant la diversité et le contredit. En plus, il exhortait à l'action, tentait de faire entrer dans l'engagement et dans l'activité participative tant individuelle que collective, en présentant et valorisant des expériences et des modèles, en exposant des stratégies réussies, en suivant les dossiers sur une certaine durée pour ne pas passer d'un événement à l'autre, en observant ce que certains journalistes appellent le « devoir de suite ». Enfin il incitait à participer au débat public en accordant une place à la parole des militants, leur permettant de se faire entendre, intégrant les lecteurs dans le débat citoyen et ainsi générant une dynamique collective. Exploiter les articles du journal c'est faire « parler » les militants rédacteurs.

Les revues des communistes martiniquais – la *Revue de la Martinique* de Jules Monnerot, la revue *Action* mise en place par les théoriciens du PGM et dirigée par René Ménil, confirmeront aspects théoriques, orientations politiques et choix stratégiques pour l'action.

Nous nous sommes aussi intéressée à d'autres organes de presse, pas dans la totalité des numéros parus, pour avoir des avis d'opposants sur les militants communistes, *La Démocratie coloniale* où Jules Monnerot a travaillé et qu'il quittera avec éclat, *Le populaire de la Martinique*, organe

48 Cité dans *Place Publique* feuille éditée par le ministère à l'intention des enseignants, septembre 2009. Luc CHATEL, homme politique français, ministre de l'Éducation nationale 2009/2012.

du Parti socialiste SFIO de 1955 à 1960, *La Paix* journal de l'évêché qui s'opposera bien des fois aux communistes dans les années vingt et trente, la *Petite Patrie* pour des informations sur le chef-lieu et *Le Progressiste*, journal du Parti progressiste martiniquais, créé par Aimé Césaire après son départ du PCF et dirigé par Camille Darsières.

LES ARCHIVES DU PCF, LA FIN DU SECRET

Nous avons aussi interrogé les Archives du Parti communiste français pour connaître le regard des militants métropolitains sur les militants martiniquais. Les fonds du PCF ainsi que les archives de *l'Humanité* déposés aux archives départementales de Seine-Saint-Denis à Bobigny⁴⁹ sont maintenant disponibles aux chercheurs et contiennent entre autres éléments : des évaluations et rapports sur l'activité des fédérations d'Outre-mer, la correspondance avec les partis « frères », des motions prises lors des événements ayant secoué la Martinique. En effet, les archives départementales de la Seine-Saint-Denis à Bobigny, à la suite d'initiatives multiples, conservent ces fonds ainsi que d'autres fonds appartenant à des organisations syndicales ouvrières. Cette concentration fait des archives départementales de la Seine-Saint-Denis un lieu de référence pour l'histoire du mouvement communiste et facilite le travail des chercheurs. La mise à disposition des archives au public est intervenue quand la sensibilisation des responsables communistes à la nécessité d'une politique d'archives a pris un véritable essor, incluant, conservation, préservation et communication.

Frederick Genevée, responsable des archives du PCF nous renseigne sur les réalités juridiques et historiques que recouvre la notion « archives du PCF » :

- « Archives de direction : congrès, comité central, bureau politique, secrétariat
- Archives des sections de travail, sections de politique extérieure, section des cadres, section agraire, commission de contrôle politique.
- Archives des documents publics en direction des non communistes, tracts affiches, communiqués de presse...
- Fonds d'ouvrages conservés à la bibliothèque marxiste de Paris, ouvrages, brochures communistes et étrangers⁵⁰. »

49 Cité par Florence DESCAMP, *op. cit.*, *id.*, p. 460.

50 Frédéric GENEVÉE, agrégé, docteur en histoire, *La fin du secret. Histoire des Archives du Parti communiste français*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2012, p. 16-18.

LES SOURCES ADMINISTRATIVES

Nous nous sommes penchée sur les dépôts faits par les gouverneurs et les préfets de la Martinique aux archives nationales et départementales.

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARTINIQUE

Les séries modernes

Elles couvrent une vaste période de 1790 à 1946, et sont constituées par des documents d'archives provenant de plusieurs fonds. Nous nous sommes intéressée aux fonds du contrôleur colonial (enregistrement des actes du ministre et du gouverneur), du cabinet, du directeur de l'intérieur, du secrétariat général de la fin du XIX^e siècle à 1946 archivés dans les séries 1M administration générale, 3M élections, 10M affaires communales.

Source d'information irremplaçable pour l'historien, ces archives reflètent toute la vie administrative, sociale de l'époque coloniale. Elles fournissent des éléments précieux sur l'hygiène et la santé, sur la création des syndicats ouvriers, sur les conflits du travail, sur l'état d'esprit des ouvriers agricoles pendant la récolte de la canne à sucre, sur l'état des habitations et des usines. Ces informations nombreuses et précises sont contenues dans les rapports des gouverneurs, dans leurs discours au Conseil général et dans les rapports de gendarmerie qu'ils recevaient très régulièrement.

Les séries contemporaines

Nous avons consulté la série w ou « série continue » ou « archives contemporaines » pour avoir accès aux archives publiques pour la période de 1945 à 1971. Nous avons pu, alors, examiner le fond provenant de la préfecture de la Martinique – d'abord celui du secrétariat général aux affaires économiques, au développement industriel et touristique,

Nous avons aussi étudié les lots provenant du bureau des élections de la préfecture, notamment la série 1158 w qui regroupe les procès-verbaux de différents scrutins électoraux de 1945 à 1960.

L'examen de ces pièces nous a permis de mettre en évidence les groupes et les hommes présents sur la scène publique à cette date ainsi que leur appartenance politique afin de vérifier l'importance de l'ensemble politique auquel nous nous intéressons.

Il s'agira pour nous, à partir de l'analyse des résultats des élections de cette époque – élections municipales, cantonales et législatives – de présenter d'abord le nombre d'élus et la variation de ce nombre sur la période étudiée, ensuite, en utilisant les pourcentages de voix obtenues dans les différentes communes, de mesurer la part réelle de communistes dans la population martiniquaise et leur lieu d'implantation.

Ensuite nous avons recherché dans les séries regroupant les rapports, délibérations du Conseil général de 1940 à 1979, les rapports, procès-verbaux et délibérations de la commission départementale de 1956 à 1981, les rapports, délibérations et actes administratifs du Conseil général de la Martinique de 1947 à 1993, pour connaître toutes les décisions proposées et entérinées par les conseillers généraux de l'époque sur notre sujet. Notre réflexion s'est surtout attachée à étudier les positions des conseillers généraux du groupe communiste.

Nous avons aussi consulté la série 1192 w rassemblant les documents provenant du service de l'aide sociale et mentionnant l'aide-ménagère et médicale aux familles. L'observation de ces dossiers nous a aidée à positionner l'état social du département.

Le Conseil général de la Martinique étant la grande instance de la colonie et ensuite du département, avait les compétences pour organiser avec les services de l'État, la vie sociale, économique, éducative de la Martinique. Cette assemblée constituait une tribune où les différents groupes politiques faisaient entendre leurs voix. L'analyse des discours des conseillers généraux – discours d'ouverture de session, discours de prise de fonction nous a permis de connaître leurs projets en relation avec notre sujet d'étude et leur capacité à les défendre.

LES ARCHIVES MUNICIPALES

Aux archives municipales des communes de la Martinique se trouvent les délibérations des conseils où siégeaient des militants dans des municipalités communistes et non communistes. L'objectif de leur exploitation était d'étudier le militantisme des élus communistes de proximité. Pour différentes raisons, mauvais état des archives suite à des catastrophes (incendies, inondations), refus de communication des services ou remise en état des archives etc. Nous n'avons pu consulter que les archives municipales des communes de Fort-de-France de 1945 à 1952, chef-lieu de la colonie et du département et de Trinité de 1939 à 1945.

LES ARCHIVES NATIONALES

Nous avons étudié les rapports contenus dans les dossiers des Services extérieurs, des Affaires générales du Cabinet, des Affaires particulières et Affaires politiques du gouvernement de la colonie et de la préfecture. Nous avons également examiné la correspondance entre les gouverneurs, les préfets et leur autorité de tutelle – ministère de la Marine et ensuite ministère des colonies ainsi que les rapports des services de renseignements généraux de la Martinique. L'analyse de ces dossiers et de cette correspondance déposés aux Archives nationales sur les sites de Fontainebleau transféré à

Pierrefitte et d'Aix en Provence a permis d'évaluer le regard que les autorités locales avaient et renvoyaient des militants communistes.

AUX ARCHIVES NATIONALES DE L'OUTRE-MER À AIX-EN-PROVENCE (ANOM).

Nous avons dirigé notre consultation vers deux types de documents d'archives :

Les rapports des gouverneurs de la Martinique vers le ministère des Colonies pour la période de 1920 à 1938 environ, rapports concernant la situation politique, les militants politiques socialistes et communistes de cette époque.

Les rapports des services chargés de la surveillance politique des originaires d'Outre-mer en France, c'est une source pour l'étude des mouvements révolutionnaires car ce service s'intéressait particulièrement à ceux qui fréquentaient les mouvements de gauche. Il fut institué par arrêté du 12 décembre 1923. Ce service disposait d'agents infiltrés et de correspondants dans les différents milieux, il collaborait avec le ministère de l'intérieur et les services de police. Il fut d'abord rattaché à la direction des services militaires ensuite à la direction des Affaires politiques. Ces rapports donnent des informations assez complètes sur les Africains, les Asiatiques, un peu moins sur les originaires des Antilles.

AU CENTRE DES ARCHIVES CONTEMPORAINES DE FONTAINEBLEAU-PIERREFITTE

Au centre de Fontainebleau-Pierrefitte, nous avons consulté les archives déposées par le ministère de l'Outre-mer entre 1944 et 1971.

Nous avons pu examiner la correspondance de la préfecture de la Martinique vers le ministère de l'Outre-mer, les dossiers de renseignements et de synthèse, qui nous ont permis d'approfondir un certain nombre de données sur les élections, sur les événements, sur la situation politique et sociale dans le département. Ce dépouillement a été utile pour observer le regard des autorités sur les militants communistes par le biais des rapports de police et de renseignements généraux.

Regard sur une historiographie circonscrite

Notre travail de recherche s'est également appuyé tant sur l'historiographie des Antilles que sur l'historiographie du communisme.

Nous avons fait appel aux travaux des historiens qui œuvrent pour faire émerger l'histoire antillaise, voire caribéenne, travaux qui nous ont permis de situer les militants dans leur espace culturel, historique et géogra-

phique. Il était aussi nécessaire de confronter nos affirmations et réflexions à celles des historiens qui ont déjà travaillé sur le communisme, et pour nous éviter de nous orienter vers une vision linéaire du militantisme, nous nous sommes référée à des ouvrages divers sur la question pour nous ouvrir à la diversité des types de militants et de militantisme.

« Les historiens de métier n'ont jamais eu le monopole de l'écriture de l'histoire. Le passé appartient à tous et les appropriations qui en sont faites ont toutes leurs propre légitimité, qu'il s'agisse de celles des essayistes, des romanciers ou encore des fêtes néo-celtes ou néo médiévales⁵¹. »

C'est ainsi que nous avons fait appel, pour cette étude à la sociologie, aux sciences politiques pour appréhender les mutations de la notion d'engagement au militantisme, les transformations politiques de l'Outre-mer français et l'évolution du mouvement communiste.

Le plan et la méthode

Le plan envisagé s'est organisé en trois grandes parties, chacune divisée en plusieurs chapitres.

Une première partie s'articule autour du schéma de l'identification des militants. Il s'agit d'abord de mettre en évidence les origines sociales et culturelles, ensuite de comprendre comment et pourquoi on devenait militant communiste, d'évaluer la pertinence et la diversité du recrutement, de faire le point sur leur niveau d'études, sans oublier d'explorer la question du genre chez ces militants. C'est tout le particularisme social des militants communistes martiniquais qu'il s'agira d'éclairer.

Nous avons introduit cette première partie par un chapitre rappelant le cadre et les structures politiques, économiques, sociales et culturelles de la Martinique dans la première moitié du XX^e siècle. Nous montrons comment un groupe politique, comme tous les autres, prend de la distance avec la question de couleur, pour affirmer sa position anticolonialiste et placer son combat dans le cadre de la lutte des classes. Pour les communistes c'est le colonialisme et le capitalisme dans l'obsession du désir de possession qui ont engendré racisme, notion de supériorité d'un groupe sur un autre.

La deuxième partie examine les pratiques et les stratégies militantes. Les différentes formes et les degrés de militantisme, l'apprentissage et la formation en analysant les attitudes des militants à travers les missions militantes ainsi que l'expression et les lieux de ce militantisme.

Une troisième partie appréciera les répercussions de ce militantisme agissant sur la vie privée, familiale, professionnelle. Elle dégagera également les effets de ce militantisme communiste au niveau public, dans la cité, en

51 Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT, *Historiographies, 1 Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 13.

étudiant l'impact de l'action de terrain sur la place des communistes dans l'espace politique martiniquais ainsi que les réactions des autorités et des autres Martiniquais face à ce militantisme offensif. Mais nous ne pourrons brosser un tableau du militantisme communiste sans tracer le portrait et faire entendre le récit de quelques militants.

PARTIE I

PROFIL DE MILITANTS

La formation de la classe moyenne est un processus complexe qui implique des facteurs économiques, sociaux et culturels. Dans le contexte de l'Inde, la classe moyenne a émergé à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, principalement à l'époque de la lutte pour l'indépendance nationale.

Les membres de la classe moyenne ont joué un rôle crucial dans le développement de la nation et dans la promotion de la démocratie. Ils ont été les principaux artisans de la lutte pour l'indépendance et ont contribué à la formation d'une identité nationale.

Après l'indépendance, la classe moyenne a continué de jouer un rôle important dans le développement de la nation. Elle a été la principale force motrice de la réforme sociale et économique, et elle a contribué à la formation d'une classe moyenne nationale.

La classe moyenne a également joué un rôle important dans le développement de la culture nationale. Elle a été la principale force motrice de la réforme culturelle et elle a contribué à la formation d'une culture nationale.

Enfin, la classe moyenne a joué un rôle important dans le développement de la démocratie. Elle a été la principale force motrice de la réforme démocratique et elle a contribué à la formation d'une démocratie nationale.

1. Pour une discussion plus détaillée de la formation de la classe moyenne, voir le chapitre 2 de ce livre.

2. Pour une discussion plus détaillée de la formation de la classe moyenne, voir le chapitre 2 de ce livre.

PARTIE I

PROFIL DE MILITANTS

Chapitre I

Les militants communistes dans leur traversée de la société martiniquaise

La Martinique du début du XX^e siècle aux années 40

La Martinique petite île de 1 080 km² de l'archipel des Caraïbes, est devenue possession française en 1635, colonie vouée aux cultures spéculatives (pétun, sucre, coton, café...), mais c'est le sucre qui fit la renommée de l'île. Pour faire face à la fabrication de la précieuse denrée, des captifs noirs furent introduits et ensuite réduits en esclavage en remplacement des engagés français et les colons s'installèrent sur de grands ou moyens domaines, les habitations – sucreries, caféières... – dont une définition avait été proposée par l'historienne Liliane Chauleau en 1984 :

« L'habitation, au XVII^e siècle, désigne à l'origine l'établissement puis la terre défrichée. Puis le mot prend un sens plus précis : l'habitation devient la cellule économique par excellence, le type même de la propriété aux Antilles⁵². »

Pendant la période coloniale les termes habitation ou plantation furent indifféremment employés pour désigner une même réalité. Dans l'introduction de l'ouvrage *La plantation coloniale esclavagiste XVII^e-XIX^e siècles*, Danielle Bégot présente une approche plus pragmatique du système de la plantation ou habitation :

« Mais l'essentiel reste qu'à l'origine, habitation ou plantation, il s'agit d'un type de mise en valeur, lié au défrichement de terres neuves, de terres vierges Bien plus, si la plantation (ou l'habitation) est un "système agraire" elle est aussi et avant tout, selon la formule de Jean Benoist, "un système social". Sa caractéristique essentielle est d'avoir fonctionné pendant deux à trois siècles en recourant à un mode d'exploitation fondé sur la mise en esclavage soit de populations indigènes ..., soit d'éléments allogènes... »⁵³.

Ainsi apparaît une société hiérarchisée en fonction de la richesse et de l'origine ethnique. Le colon, maître blanc, dirige l'habitation où l'on retrouve sa famille, ses employés blancs et ses esclaves, la colonie est

52 Liliane CHAULEAU, *L'habitation, domaine terrien des Antilles avant et après la révolution industrielle*, CRDP, Fort-de-France, 1984, p. 5.

53 Danielle BÉGOT (sous la direction de), *La plantation coloniale esclavagiste XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, CTHS, 2008, p. 17-18.

administrée par un gouverneur mais ce sont les colons blancs qui détiennent les pouvoirs politiques et économiques. L'abolition définitive de l'esclavage a lieu en mai 1848, les esclaves libérés deviennent des citoyens français, les colons sont indemnisés pour les pertes subies mais les structures sociales ne changent guère. La fin du XIX^e siècle est marquée par des crises sucricières qui entraînent faillite, baisse de salaires et chômage et le XX^e siècle débute par des grèves, des révoltes qui ébranlent la société martiniquaise.

LES ERRANCES DE L'ADMINISTRATION COLONIALE ET LES ACTIVITÉS POLITIQUES AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

À l'aube du vingtième siècle, la colonie de la Martinique, bien que terre française depuis trois siècles entrecroisait sur bien des points caractéristiques démocratiques et arrogances coloniales. Sur le plan administratif, l'île divisée en deux arrondissements, neuf cantons, trente et une communes était dirigée par un gouverneur nommé en France, dépendant du ministre des colonies, assisté de trois chefs d'administration et du conseil privé. En parallèle, un Conseil général de trente-six membres renouvelables par moitié tous les ans, deux députés et un sénateur élus au suffrage universel masculin la représentait au niveau national. Si les compétences et responsabilités des uns et des autres étaient bien définies par différentes lois, les heurts étaient fréquents, les gouverneurs étaient souvent accusés d'abuser de leurs pouvoirs et le Conseil général composé en majorité de grands propriétaires « békés » de laisser faire. Le terme béké désigne les descendants blancs des premiers colons français. Il apparaît vraisemblablement à l'arrivée des esclaves noirs qui désignaient ainsi leurs maîtres, Guillaume Durand nous propose une explication pour ce mot créole :

« Le mot béké pourrait avoir été employé dès le début du XVIII^e siècle, dans les premiers moments du trafic négrier français, car il a pour nous une origine linguistique mandingue, alors que les comptoirs français allaient à cette époque du Sénégal à la Côte d'Ivoire, ... il vient d'un terme déjà utilisé par les Africains de cette région, antérieurement même à la vision des premiers blancs par les Africains.

L'étymologie que nous proposons est "bilèn kè" (prononcer "blè kè") qui désigne l'homme "kè", de couleur rouge "bilèn", en bambara. Il est à signaler que les populations africaines ont toujours eu l'habitude de désigner les personnes à peau claire par le vocable "rouge"⁵⁴. »

Dans les récits populaires, les conteurs martiniquais affirment que ce mot béké était utilisé pour désigner les maîtres qui allaient sur les quais rechercher leurs marchandises (produits et esclaves) à l'arrivée des bateaux, « les blancs du quai », le mot béké peut servir à désigner une communauté où être utilisé en tant que qualificatif.

54 Guillaume DURAND, Kinvi LOGOSSAH, *Les noms de famille d'origine africaine de la population martiniquaise d'ascendance servile*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 112.

Aux candidats à la préparation de l'oral du CAPES créole, Raphaël Confiant rappelle que de multiples explications ont été avancées sur l'origine du mot béké. Il nous présente deux autres interprétations⁵⁵ :

La première est issue de l'imaginaire populaire car il nous dit : « Certains y voient la déformation d'un ordre que donnaient les premiers colons à leurs esclaves noirs : « Bêchez ! Bêchez ! ».

La seconde provient de la thèse de doctorat de Chantal Claverie, intitulée *Le mythe d'Ariel – la figure du Mulâtre dans la société de plantation* (1998), Raphaël Confiant précise :

« Elle rappelle d'abord que toutes les désignations raciales concernant les mélanges Blanc/Noir comporte une racine animale. D'autre part, elle note que dans le parler normand, d'où provient une grande partie du vocabulaire du créole, on trouve békquet qui signifie "petit du bouc" soit "biquet" en français standard. C. Claverie en conclut que béké provient de "békquet" ».

Mais revenons à l'attitude des gouverneurs au début de l'année 1921, la Commission coloniale réunie dans les locaux du Conseil général demandait au gouverneur Maurice Gourbeil⁵⁶ de fournir un rapport sur la situation financière, de régler le rappel de soldes des agents locaux, d'intervenir pour l'application du nouveau tarif du droit de sortie sur les rhums et les sucres, sinon la commission se verrait contrainte de « prendre position contre le chef de la colonie » en réclamant son rappel. Il était en plus reproché au gouverneur d'abuser de son autorité en annulant des motions prises par le Conseil général, d'user de pression sur des élus, de terroriser des fonctionnaires, de menacer l'Assemblée de dissolution. Par une action concertée, les deux composantes – les socialistes néo-schœlchéristes et le bloc républicain des usiniers – du Conseil général obtinrent le rappel immédiat du gouverneur Maurice Gourbeil, un autre gouverneur Fernand Lévêque fut nommé dès juillet 1921⁵⁷.

Durant cette même décennie, en 1925 un autre représentant, le gouverneur Henri Richard⁵⁸ s'opposa, au début de l'année, à une fraction du monde politique en négligeant de publier son discours d'ouverture de la session extraordinaire du Conseil général au journal officiel de la Martinique. Mais ce furent les dispositions prises par le gouverneur lors des élections du 24 mai 1925 qui eurent des conséquences désastreuses et il dut affronter la colère d'une partie de la population. En effet pour prévenir d'éventuelles manifestations, des gendarmes furent placés dans la commune

55 Raphaël CONFIAnt, Fiches CAPES de créole (Linguistique), « Quelle est l'origine du mot "béké" ? », kapeskreol.potomitan.info/dissertation.

56 Maurice GOURBEIL, gouverneur de la Martinique de 1920 à 1921.

57 Fernand LÉVECQUE, gouverneur de la Martinique de 1921 à 1922.

58 Henri RICHARD, gouverneur de la Martinique de 1922 à 1925.

de Ducos après quelques incidents deux conseillers généraux, Louis Des Étages et Charles Zizine, hommes politiques de la fédération socialiste de la Martinique, furent tués, cet événement ne fut pas isolé puisque dans la commune du Diamant le même soir, les gendarmes ouvraient le feu contre une foule mécontente du déroulement des élections et faisaient neuf morts. La population reprocha au gouverneur sa gestion des événements et l'approbation du ministère des colonies et c'est alors que les relations entre les socialistes et le gouverneur se dégradèrent. Voulant éviter toute manifestation de colère, le ministère rappela le gouverneur en France et son départ fut préparé en août 1925, très confidentiellement et sous haute protection. Voilà ce qu'en dit son successeur le gouverneur Robert De Guise⁵⁹ dans son rapport au Ministre des colonies :

« Dans la matinée du 21 août, je m'étais enquis auprès du secrétaire général des instructions qui avaient été données par M. Richard. M. Hugon s'était rendu de ma part auprès du commandant du "Pellerin de Latouche" et lui avait demandé de prêter le concours de ses officiers à la surveillance qui devait être exercée à bord par la police et la gendarmerie.

Par ailleurs, causant quelques instants après avec M. le gouverneur Richard, je m'assurais, par courtoisie, qu'il était bien dans ses intentions de s'embarquer sans appareil officiel... »⁶⁰.

Par ailleurs l'histoire n'en resta pas là puisque le fils du conseiller Des Étages, franchissant le barrage des policiers, voulant venger son père, tira sur celui que la « clameur publique » désignait comme responsable des tueries, le gouverneur Richard. Les groupes politiques se heurtèrent à propos de ce que les autorités appelèrent « l'attentat contre le gouverneur Richard » mais malgré une forte agitation autour du procès, l'affaire se termina par un verdict d'acquiescement pour le jeune homme.

Les luttes politiques pour la majorité au Conseil général et pour les sièges de députés bouleversaient la colonie et mobilisaient l'énergie des hommes politiques et des partis qui se disputaient les mandats électoraux des municipalités, du Conseil général, des parlementaires. En réponse à l'interrogation du ministre des colonies sur la sincérité du vote dans la colonie de la Martinique, le gouverneur, après lecture du rapport établi par l'inspection générale des colonies en février 1924, fit la remarque suivante :

« Deux partis sont en présence, le premier dit "néo-schœlchériste" obéit aveuglément à M. le Député Lagrosillière. Il est puissamment organisé, très discipliné. Le second est moins un parti que la réunion d'éléments assez hétérogènes (commerçants, planteurs, usiniers, etc.) groupés autour de M. Leméry, pour essayer d'arrêter le flot menaçant d'un communisme, voire même d'un bolchévisme à peine déguisés.

59 Robert DE GUISE, gouverneur de la Martinique de 1925 à 1927.

60 ANOM, correspondance entre le gouverneur de la Martinique et le ministre des colonies, FM 1AAPPOL / 777, séries des affaires politiques attentat contre le gouverneur Richard, rapport n° 562 arrivé au ministère le 22 septembre 1925.

Le but poursuivi par le parti "néo schœlchériste" est simple : conquérir de haute lutte, tous les mandats électoraux, toutes les assemblées élues de la colonie. Par les municipalités on tient, en effet, non seulement les bureaux de vote en cas d'élections législatives et cantonales, mais aussi la quasi-totalité des délégués sénatoriaux ; par le Conseil général on tient la caisse de la colonie... »⁶¹.

Le gouverneur n'hésitait pas à classer le parti de Joseph Lagrosillière, la SFIO, dans « le communisme et le bolchévisme à peine déguisés. » Loin de là, les socialistes n'avaient aucunement l'idée de s'investir dans une structure économique ou sociale telle que recherchée par les révolutionnaires bolcheviks. En 1913 et en 1919, les socialistes signaient un pacte de « laisser-faire et d'alliance » avec le bloc Républicain des usiniers, pacte que plus tard les communistes qualifieront ironiquement « de bout de chemin avec l'usine ». Les autres groupements politiques, les radicaux et le groupe communiste naissant ne pouvaient pas grand-chose face à la machine socialiste car utilisant à la fois l'attachement d'une population qui se reconnaissait dans un député issu des gens de couleur et la force du mécontentement, Joseph Lagrosillière gardait une grande influence dans de nombreuses communes agricoles de la Martinique, notamment celles de Sainte-Marie, du François, du Lamentin, de Robert, de Trinité et du Lorrain.

Toujours dans son rapport de 1924 pour l'Inspection générale des colonies, l'inspecteur notait également l'existence problématique de la fraude électorale qui multipliait les opérations électorales et faussait les résultats :

« En matière électorale, le Conseil du contentieux s'est réuni 18 fois, pour dépouiller des urnes, pour juger de la régularité des opérations électorales.

Sur ces 18 élections, 8 strictement indispensables motivées par décès de maires, de conseillers généraux, 10 autres dues à manœuvres politiques ou même à fantaisies de certains hommes politiques.

La fraude brutale, coup de force, substitution d'urne truquée à l'avance, proclamation de candidats n'ayant pas la majorité a disparu, car de nombreux recours en annulation ont été rejetés. Mais le suffrage universel est d'une sincérité douteuse à la Martinique. Abondance de candidatures, les réelles ne dépassent pas deux. Mise en cause de la fréquence des consultations électorales⁶². »

C'est dans ce contexte de luttes électorales, dominées par la puissance des békés possédants terriens liés au pouvoir, depuis le début du XX^e siècle que s'exprimait Victor Sévère en 1909 :

« ...à la Martinique deux éléments s'y disputent la possession du pouvoir ; d'un côté une aristocratie terrienne, maîtresse de vastes domaines agricoles

61 ANOM, Séries des affaires politiques, FM 1AFFPOL / 3201 : mission Leconte, Inspecteur Général des Colonies (mesures à prendre pour assurer la sécurité des opérations électorales à la Martinique, aux Antilles, à la Guyane (1923-1924).

62 ANOM, Séries des affaires politiques, FM 1AFFPOL / 3201 : mission Leconte, Inspecteur Général des Colonies (mesures à prendre pour assurer la sécurité des opérations électorales à la Martinique, aux Antilles, à la Guyane (1923-1924).

... où elle dispose toujours de la puissance considérable qui découle de la seule possession du sol ; de l'autre côté une jeune démocratie qui comprend la bourgeoisie des professions libérales, des fonctions publiques, de la petite et moyenne propriété du commerce, en même temps que la partie consciente du prolétariat. Deux forces contraires se manifestent dans l'activité politique des partis, une force de conservation et de réaction sociales chez l'une, une force de progrès et d'émancipation chez l'autre... »⁶³.

CRISE ÉCONOMIQUE, DIFFICULTÉS SOCIALES ET DIFFUSION DU SOCIALISME AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

« Dans nos campagnes surpeuplées et sous alimentées, une misère épouvantable, un patronat usinier rapace vivant dans un luxe d'après-guerre. Eh bien ! Nous avons pris position. Et vous aussi ! Le peuple des travailleurs se rangera à nos côtés pour dissiper le plus d'ombres possibles à ce tableau⁶⁴. »

L'économie de la Martinique en ce début de siècle et pour encore longtemps est marquée par la prédominance de la culture de la canne, Jacques Adélaïde-Merlande dans son ouvrage traitant de la naissance du monde ouvrier à la Martinique nous précise que en 1900, sur une superficie totale de 98 782 hectares, la superficie cultivée était de 33 084 hectares et que la canne à elle seule occupait environ 56 %⁶⁵ de cette superficie cultivée.

Dès les débuts de la colonisation, les Antilles avaient été cantonnées dans un rôle précis, celui de servir de pôle à un commerce exclusif avec la métropole française dans le but de servir les intérêts économiques du royaume et c'est dans ce sens que des Compagnies de commerce avaient été créées, que le choix des cultures spéculatives, notamment celle de la canne à sucre avait été laissé à l'initiative des colons et que la traite et l'esclavage d'Africains avaient été autorisés et accompagnés.

Bien des années après l'abolition de l'esclavage, la situation n'avait pas véritablement changé, la culture de la canne dominait toujours l'espace agricole de l'île, et malgré quelques tentatives de diversification elle constituait toujours la principale ressource de la Martinique, et Jacques Adélaïde-Merlande souligne que :

« La manipulation de la canne fournit un revenu total de 11 489,580 francs, soit 80 % de la valeur nette de la production agricole totale, le revenu de la canne représente 2/3 du revenu total de la production agricole⁶⁶. »

63 Cité par *Revue de la Martinique* n° 10, Victor SÉVÈRE, « Un crime politique, un crime judiciaire 1909 ».

64 *Justice*, « NOTRE MÉTHODE », N... , 14 février 1925, p. 1.

65 Jacques ADÉLAÏDE-MERLANDE, *Les origines du mouvement ouvrier en Martinique 1870/1900*, Paris, Karthala, 2000, p. 108.

66 Jacques ADÉLAÏDE-MERLANDE, *op. cit.*, *ibid.*

Au milieu du XX^e siècle, la structure foncière avait peu évolué et était quasi-identique à celle du milieu du XIX^e siècle.

Tableau 1 : Répartition de la propriété rurale selon les classes de propriété

Classes de propriété	1935	
	nombre	ha
Moins de 10 ha	5 715	11 800
de 10 à 40	456	8 993
de 40 à 100	157	10 669
de 100 à 200	126	17 381
de 200 à 500	71	21 099
500 et plus	11	10 412
	6 536	80 354

Sources : *Atlas des départements d'Outre-mer. La Martinique*. Planche 20, p. 2.

La structure foncière gardait la marque du partage des terres héritée au moment de l'abolition : quelques grandes habitations de plusieurs centaines d'hectares sur les zones les plus favorables, et une multitude de moyennes et petites propriétés.

La répartition des travailleurs dans le domaine agricole au début du XX^e siècle était la suivante selon une classification⁶⁷ proposée par Alain-Philippe Blérald :

- les ouvriers d'usines et de distilleries,
- les ouvriers agricoles permanents, liés aux planteurs « gens casés » vivant dans des cases construites sur les terres des habitations et disposant d'un lopin de terre pour leurs vivres ; leurs enfants faisaient les petits travaux (petites bandes) des champs,
- les ouvriers occasionnels, gens employés saisonnièrement pour la récolte,
- les colons partiaires, engagés dans une forme d'association entre un propriétaire qui fournissait de petites parcelles et un cultivateur qui les exploitait et livrait les cannes ; le produit se partageait par tiers,
- les petits planteurs, propriétaires d'exploitations de deux à quatre hectares. Ils produisaient de la canne livrée aux usines ou distilleries et des cultures secondaires d'exportation, ils cultivaient également des vivres qui étaient vendus sur les marchés des bourgs.

67 Alain Philippe BLÉRALD, *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Karthala, 1986, p. 113.

- les moyens planteurs qui utilisaient des travailleurs salariés et formaient une moyenne bourgeoisie rurale mais qui avait du mal à se développer.

Même s'il y avait une majorité de salariés agricoles, d'autres métiers étaient exercés par la population active martiniquaise, des petits artisans travaillant seuls ou avec un ou quelques apprentis, des pêcheurs, beaucoup d'autres petits métiers (vendeurs de tout qui parcouraient les rues des bourgs), petits fonctionnaires locaux, quelques travailleurs indépendants et cadres supérieurs, quelques grands exploitants terriens, des hauts fonctionnaires et cadres supérieurs venus de France métropolitaine.

Mais les difficultés économiques résultant des fluctuations du marché du sucre, ou celles venant du contingentement du rhum fragilisaient une économie trop dépendante de l'extérieur et les répercussions étaient terribles pour la population, souvent les salaires étaient bloqués et la riposte ouvrière s'organisait. Elle se traduisait par des grèves importantes, des révoltes ouvrières et aussi la répression, comme cela a été le cas lors de la grève générale de 1900, la grève de l'usine de Sainte-Marie en 1910, ou encore la grève de Bassignac dans la commune de Trinité en février 1923. Invariablement les usiniers et les planteurs en appelaient au gouverneur et aux forces de l'ordre et des fusillades éclataient faisant régulièrement plusieurs blessés et morts parmi les ouvriers et la population.

Du début du xx^e siècle jusqu'en décembre 1918, les socialistes martiniquais déclaraient être les premiers défenseurs des intérêts des travailleurs et de la population pauvre de la colonie. En effet, c'est à partir de l'année 1890 que l'activité socialiste émergea, ensuite elle s'intensifia devenant de plus en plus importante et féconde. Les idées socialistes parties de Saint-Pierre essaimèrent dans toute l'île et notamment dans le Nord. À la Martinique, les socialistes, organisés en fédération dépendante de la SFIO depuis 1910, se recommandaient de la pensée des socialistes français et notamment de Jean Jaurès. Très présents sur la scène politique et syndicale, car participant à toutes les élections, à de nombreuses manifestations et organisations, ils formaient un groupe puissant marqué par la forte personnalité de leur dirigeant de l'époque, Joseph Lagrosillière. Son charisme considérable conférait au groupe une réelle audience, son rayonnement s'étendait sur toute l'île à un moment où les communications étaient difficiles, il était connu et reconnu par les travailleurs. Les élus socialistes étaient assez nombreux, et Joseph Lagrosillière, jouissant d'une grande popularité auprès des foules fut élu député en 1910, en 1914 et 1919.

INJUSTICES SOCIALES, CHAOS POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE AU SORTIR DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

En pénétrant dans la réalité coloniale de l'après-guerre, la population fit face à une situation économique, sociale et sanitaire effarante qu'Aimé Césaire qualifia de « chaotique » dans son discours aux parlementaires français en 1946 à la tribune de l'Assemblée nationale.

L'activité économique dominante, entre 1945 et 1960, demeurait le travail de la canne à sucre, mais le recul des surfaces cultivées en canne au profit de la culture de la banane dans les régions du nord de l'île entraîna la chute des tonnages manipulés et par conséquent la baisse de la production de sucre et de rhum. Ce n'était pas un phénomène spécifique à cette période, il faut souligner que ces deux productions n'avaient cessé de péricliter tout au long du XX^e siècle mais leur effondrement à cette époque cruciale fut très durement ressenti.

Ce n'est là qu'une des nombreuses causes du déclin de la canne à sucre, mais soulignons l'aveuglement des planteurs propriétaires qui n'avaient pas renouvelé les méthodes et les outils de travail, leur entêtement à réclamer des directives gouvernementales pour obliger les ouvriers agricoles à rester sur les plantations afin de pallier le déficit en main-d'œuvre, la pression des producteurs métropolitains prônant le contingentement.

Avançons quelques chiffres, alors qu'en 1939 la production de sucre de la Martinique atteignait 68 400 tonnes, après la guerre, à la reprise des activités sucrières, l'île n'en produisait que 11 100 ; il faudra attendre le milieu des années cinquante pour voir la production de sucre rattraper le chiffre de 1939 avec une production de 86 300 tonnes et ce sera l'un des meilleurs chiffres de la deuxième moitié du XX^e siècle, la production de sucre n'atteindra plus jamais de tels tonnages.

L'effondrement de l'industrie sucrière qui dominait alors l'économie de la Martinique marqua la fin d'une période en montrant les limites d'une telle option économique, c'est à dire le choix d'une production quasi unique vouée à l'exportation.

Nonobstant les aides de l'État qui avaient mis en place dès le début des années cinquante un plan de maintien de la canne à sucre, la production s'écroula et la banane devint la première culture d'exportation, introduite dans un environnement commercial européen voire mondial où elle devait assurer sa pérennité. La situation sociale qui découla de ce nouveau choix économique restait instable. La période « *An tan Robè* »⁶⁸ (Époque de la gouvernance de l'Amiral Robert) n'était pas qu'un souvenir, beaucoup avaient l'impression que rien n'avait changé, les denrées alimentaires étaient

68 Il s'agit de la période de la Révolution nationale, durant laquelle la Martinique se trouvait sous l'autorité de l'amiral Robert, mandaté par le gouvernement de Vichy.

rares, les déplacements difficiles, le troc persistait... Pour subvenir aux besoins de leurs familles, les ouvriers agricoles et ceux de l'industrie rhumière étaient obligés de cumuler plusieurs activités, ils se faisaient embaucher sur les plantations de canne à sucre au moment de la récolte comme saisonniers et pendant les autres mois de l'année ils étaient pêcheurs, cordonniers, ébénistes, maçons, « jobbeurs »⁶⁹.

De toute façon, la structure foncière était telle que même ceux qui disposaient de quelques ares voire quelques hectares ne pouvaient en vivre.

Beaucoup encourageaient leurs enfants à sortir de cette condition pay-sanne, ils jugeaient l'activité agricole dans la canne à sucre dégradante et difficile ; souvent le travail dans les champs de canne était vécu comme un châtiment : la punition dont certains parents menaçaient les enfants peu enclins aux études. « Si tu ne travailles pas à l'école, tu iras travailler dans les tites-bandes⁷⁰ ! »

Mais les écoles étaient peu nombreuses, surtout dans les bourgs éloignés et dans les campagnes, l'analphabétisme et l'illettrisme restait importants en dépit d'une scolarisation qui devait débiter à six ans et se terminer à quatorze pour tous. Rares étaient les enfants des familles ouvrières ou paysannes qui pouvaient se rendre à l'école, faute de moyens. En 1945, le système scolaire était quasiment le même que celui d'avant - guerre et on comptait dans l'enseignement primaire public et privé près de 61 018 enfants, dans les deux lycées environ 3 962 jeunes gens et jeunes filles et l'enseignement technique regroupait à peu près 721 élèves pour une population de 261 595 habitants avec plus de 45 % de jeunes de 1 à 20 ans⁷¹. Il faut ajouter que les efforts se tournaient vers celui (l'enfant) qui semblait le plus doué pour les études. N'oublions pas que dans ces familles nombreuses, les aînés gardaient les plus petits, les garçons travaillaient très tôt aux champs et les filles aidaient pour les travaux ménagers ou pour les petits emplois d'appoint (lessive, repassage chez les Martiniquais plus aisés).

C'était pour fuir la logique de « gens casés » ou encore sortir leurs enfants de l'inévitable des « tites bandes » que bon nombre de travailleurs des champs quittaient les campagnes pour se réfugier dans les terres marécageuses des abords de Fort-de-France où ils espéraient trouver une embauche à la « compagnie »⁷² en tant que docker, un « job » dans le

69 Nom donné à ceux qui aidaient sur les marchés, dans les ateliers, à l'arrivée des pêcheurs moyennant une récompense en nature ou une pièce.

70 « Tites bandes » : groupe de jeunes enfants travaillant dans les champs au moment de la récolte de la canne à sucre.

71 Chiffres cités par Armand NICOLAS, *Histoire de la Martinique, de 1939 à 1971*, Paris, L'Harmattan, 1998, Tome 3, p. 133.

72 La compagnie générale transatlantique était responsable du port à cette époque, elle embauchait les dockers, organisait le fret maritime.

bâtiment (on commence la construction des grandes cités HLM autour de Fort-de-France).

À cette époque sortait de la mangrove le quartier Volga Plage⁷³ construit de toutes pièces par les « descendus »⁷⁴ venant de toutes les communes de la Martinique. Ce récit de Molière Gustave en témoigne :

« Ma femme et moi nous sommes installés à Volga Plage vers 1950. Le quartier était comme une mangrove. Il y avait de la boue et des arbres qu'on appelle « Bois Mangue »... Toutes les maisons du plateau étaient sur pilotis parce que, en fonction des lunes, la marée montait jusqu'ici. On a tous ensemble sorti Volga de la mangrove. On a construit Volga de nos propres mains⁷⁵. »

La situation difficile que vivait l'île à la fin des années quarante ne s'éclaircit qu'au début de la décennie cinquante, grâce d'une part à la détermination des travailleurs et d'autre part à l'aide de l'État qui était intervenu dans l'activité économique. En effet, les planteurs et les usiniers pour faire face aux difficultés engendrées par les blocages de prix avaient reporté sur les petits producteurs et sur les salariés leur déficit, entraînant luttes sociales mais aussi abandon du travail de la terre. Notons en 1945 une augmentation des salaires de 25 % par rapport à 1944, suite à la décision prise par le gouverneur Georges Parisot⁷⁶. En mars 1945, et les conclusions du rapport d'une mission d'enquête finalisèrent en juin 1945 un accord sur les salaires et les débuts de l'instauration d'un salaire minimum dans certains secteurs.

Bien que des avancées notables soient à souligner, la situation d'une grande partie de la population restait très pénible car les prix à la consommation dépassaient largement les possibilités d'un grand nombre de foyers où les enfants étaient nombreux.

La situation sanitaire était aussi navrante, car le nombre de lits d'hôpitaux, d'officines pharmaceutiques et de professionnels de santé demeurait loin des densités médicales nationales et des normes recommandées par les instances gouvernementales.

73 Quartier de Fort-de-France qui longe la mer, situé dans la partie sud-est dans une ancienne mangrove.

74 Expression créole pour désigner les habitants touchés par l'exode rural.

75 *France-Antilles Martinique*, « La Martinique du XX^e siècle », janvier 2000, hors-série, p. 21.

76 George PARISOT, gouverneur de la Martinique de 1944 à 1946.

Tableau 2 : Quelques chiffres du secteur sanitaire à l'aube de la départementalisation

Hôpitaux et cliniques	Docteurs en médecine	Pharmaciens	Chirurgiens dentistes	Sage femmes	Dispensaires polyvalents
1 500 lits	48	26	17	36	12 environ

Sources : Armand Nicolas « Histoire de la Martinique, de 1939 à 1971⁷⁷ »

Ces chiffres permettent aujourd'hui de mesurer l'état de déficience de ce secteur ; dans certains bourgs les médecins ne faisaient qu'une ou deux visites par semaine, quelquefois moins.

Les instituteurs de l'époque dénonçaient inlassablement l'état de santé des écoliers et leur dénuement qui entravaient leur parcours scolaire. Les responsables municipaux déploraient le manque d'hygiène, interrogeaient sur l'assainissement des villes et se battaient pour un circuit de l'eau respectueux des règlements et capable d'alimenter tous les ménages et la question des égouts de Fort-de-France, notamment, était de tous les débats.

En résumé, la situation économique, sociale et sanitaire était préoccupante. En effet, la Martinique devait faire face à des problèmes d'approvisionnement qui perduraient malgré la fin des hostilités en Europe, ensuite il fallait gérer une activité économique, déséquilibrée, centrée sur la canne à sucre qui avait du mal à se redresser en dépit du soutien de l'État aux « usiniers », puis chercher à résoudre de graves perturbations chez les travailleurs qui délaissaient les tâches de la terre pour des activités mieux rémunérées et enfin tenter de pallier un mal-être grandissant d'une population qui avait des difficultés à assurer son quotidien. Il y avait là une formidable opportunité pour les militants communistes qui ne demandaient qu'à prendre en charge ces difficultés et qui se proposaient d'organiser et de conduire les travailleurs vers des jours meilleurs.

De la création du groupe communiste en 1919 aux années 1930

En 1917, les socialistes s'associant aux radicaux et républicains formèrent l'Entente Républicaine et leur ouvrirent les colonnes de leur organe de presse, *La Démocratie coloniale*. Cette alliance est étonnante car les radicaux pilotés par Victor Sévère ne se reconnaissaient que dans la bourgeoisie des professions libérales, des petits et moyens planteurs et dans la partie éclairée de la population ouvrière.

⁷⁷ Armand NICOLAS, *Histoire de la Martinique, de 1939 à 1971*, Tome 3, p. 134.

Ensuite, en 1918, Joseph Lagrosillière introduit dans les milieux békés de l'époque, rechercha l'alliance⁷⁸ avec les patrons usiniers pour les élections de 1919.

Ce fut face à cet accord, qu'en décembre 1918, certains décidèrent de quitter la fédération socialiste de la Martinique. Reprochant au député de trahir les idées socialistes et les théories défendues par Jean Jaurès, ces hommes se retirèrent pour de fonder un deuxième groupe socialiste, lui aussi affilié⁷⁹ à la SFIO et fidèle aux thèses Jaurésiennes.

La fronde fut menée par Jules Monnerot, proche collaborateur de Joseph Lagrosillière et rédacteur à *La Démocratie Coloniale*, journal d'opinion des socialistes martiniquais. Cette scission a aboutira à la création, d'un second groupe socialiste qui prit d'abord le nom de « Les Amis de Jaurès » puis « Groupe socialiste Jean Jaurès » :

« Les camarades socialistes de Fort-de-France se sont réunis le jeudi 19 décembre (1918) à l'effet de reconstituer le groupe socialiste. Le camarade Monnerot propose de le dénommer les Amis de Jaurès dans le but de perpétuer le souvenir du grand tribun socialiste... »⁸⁰.

La nouvelle formation décida de se faire entendre par la voix d'un nouveau journal *Justice*, présenté comme « L'organe des intérêts du peuple » et dont le premier directeur politique fut Jules Monnerot, le premier numéro annoncé lors des fêtes du 1^{er} mai 1920, sortit le 8 mai de la même année.

« *Justice* répond à ce besoin de défense des intérêts matériels et moraux du peuple. L'initiative de l'œuvre est due au citoyen Jules Monnerot que ses camarades du Travail manuel et intellectuel mettent à la tête de *Justice*⁸¹. »

Dès le début de l'année 1921, à l'exemple de certains socialistes français, le Groupe « Jean Jaurès » amorça sa route vers le communisme en décidant de suivre les militants qui au congrès de Tour avaient opté pour la III^e Internationale. Et c'est ainsi que, dès 1922, le groupe pris sa nouvelle

78 En 1918, Joseph Lagrosillière signa le pacte « Capital-Travail » avec les usiniers représentés par les patrons békés Fernand Clerc et Bougenot au fameux banquet de Sainte-Marie.

79 Communiqué dans *Justice* du mercredi 7 juillet 1920, n° 18, « ... C'est en effet le jeudi 19 décembre 1918 que le groupe s'est réuni sous la présidence de notre regretté Honoré et le jeudi d'après 26 décembre 1918 que le groupe décida de faire venir ces cartes... ».

80 Communiqué dans *Justice*, « La reconstitution du Parti après la guerre. Extrait du procès-verbal de la réunion du 19 décembre 1919 », 23 juin 1920, p. 1-2. Rectificatif, « Lire dans le communiqué du Groupe socialiste Jean Jaurès, séance du 19 décembre 1918 et non 1919. », 7 juillet 1920, p. 2.

81 *Justice*, « JUSTICE », 1^{er} juillet 1920, p. 1.

dénomination, « Groupe communiste Jean Jaurès » affilié à la SFIC⁸², le journal *Justice* devenant alors « L'organe de défense des travailleurs »⁸³.

Les militants de la première heure étaient peu nombreux, c'étaient seulement quelques hommes engagés et convaincus qui se définissaient comme :

« (...) exclusivement socialistes ainsi que groupe d'étude et d'action manifestant son existence par la propagande, par les brochures et les causeries »⁸⁴.

Ce petit groupe de militants communistes de la première heure s'était créé autour de quelques intellectuels et autres artisans et petits commerçants. Jules Monnerot était le plus visible d'entre eux car resté un long moment aux côtés du député socialiste Lagrosillière. C'était un homme cultivé, professeur de philosophie, avocat, avide de connaissances⁸⁵, très curieux de l'histoire de la Martinique et de la Caraïbe, qui écrivit dans de nombreux journaux et revues⁸⁶. Ce fut aussi une personnalité populaire, écoutée et admirée par ses camarades du groupe communiste. L'autre personnage en vue du groupe fut le Docteur Juvénal Linval⁸⁷. Bien qu'arrivé en Martinique à la fin de 1920 pour exercer en ville et en milieu hospitalier, il jouissait d'un respect incontestable dans le nouveau noyau socialiste car rentré avec l'aureole du combattant qui avait fait « humainement et pleinement son devoir au front » Il est important de noter que ces hommes qui avaient fait nécessairement leurs études en France avaient fréquenté assiduellement les milieux de réflexion socialiste, avaient milité dans les groupements revendicatifs⁸⁸, allaient ainsi instituer un rituel que la plupart des étudiants martiniquais, guadeloupéens ou guyanais emprunteront à leur suite pendant de très nombreuses années. C'est ainsi qu'à l'occasion d'une soirée de discussions, Juvénal Linval eut l'occasion de croiser et d'échanger quelques généralités sur la Martinique avec Lénine de passage à Paris⁸⁹.

82 SFIC : Section française de l'internationale communiste.

83 De 1920 à 1930 *Justice* sera tantôt hebdomadaire tantôt bihebdomadaire. Le journal s'intitulera les deux premières années, 1920 à 1921 « L'organe des intérêts du peuple », - de 1922 à 1924 « L'organe du Parti des travailleurs », et de 1925 à 1929 « L'organe du Bloc ouvrier et paysan ».

84 *Justice*, « Premier mai » La rédaction de *Justice*, 3 juillet 1920 p. 1.

85 Jules Monnerot revint à la Martinique en 1903. Portrait de Jules Monnerot dans la troisième partie de notre thèse.

86 On retrouve la plume de Monnerot dans *La Démocratie coloniale*, *Justice*, *La Petite résistance*, *La Résistance*, *Le Bulletin de la Martinique* et *La Revue de la Martinique*. Il utilisera divers pseudonymes pour signer ses écrits.

87 Juvénal LINVAL démobilisé séjourna à Paris où il termina ses études de médecine puis rentra en 1920 à la Martinique, note biographique au chapitre 4 de cette partie.

88 JULES MONNEROT et JUVÉNAL LINVAL ont milité dans « L'Association des étudiants collectivistes de Paris ».

89 *Justice*, « Hommage à Juvénal Linval », Armand NICOLAS le 25 juin 1970, p. 2.

Les autres militants étaient des artisans et commerçants peut-être moins cultivés mais néanmoins tous aussi passionnés, intéressés par cette nouvelle doctrine qu'ils découvraient, ce nouveau fonctionnement qui se mettait en place, plus strict, demandant un encadrement moins aléatoire que celui que proposait le parti de Lagrosillière. Il est nécessaire de signaler que les artisans du Groupe Jean Jaurès étaient des hommes qui avaient fréquenté l'école ce qui est un exploit pour l'époque dans la colonie, et même s'ils se définissaient comme des manuels, c'étaient des hommes relativement instruits. Quelques-uns avaient même fait un début de compagnonnage, certains étaient partis se former dans la métropole coloniale, d'autres avaient été soldats et avaient pu acquérir des connaissances, un certain savoir, alors que dans la Martinique de la première moitié du vingtième siècle l'illettrisme était très répandu car les parents ayant rarement la possibilité d'assurer l'instruction de leurs enfants. Les artisans, les manuels, qui fréquentaient les cercles, les groupes de discussion, n'étaient pas des ouvriers mais de petits employeurs ou petit patrons travaillant seul, ou avec un ou deux apprentis. Citons quelques-uns parmi ces travailleurs les plus impliqués : Joinville Saint Prix maître-ouvrier mécanicien désigné en 1921 secrétaire rédacteur à *Justice* ; Richard Sophrone ouvrier soudeur aux Travaux publics, syndicaliste convaincu, très actif et qui fut un rédacteur prolix de *Justice* ; Honoré qui, dès 1920, avait pris la présidence du Groupe Jean Jaurès ; André Alikér, employé puis responsable de commerce, gérant de *Justice* de 1932 à janvier 1934⁹⁰ ; Léopold Démétrius Bissol, artisan ébéniste, directeur de *Justice* de 1930 à 1938 puis de 1944 à 1951 ; Joseph Del artisan bijoutier, secrétaire du groupe à sa création, délégué en 1922 au Congrès de Saint-Ouen mais aussi conseiller général de Fort-de-France et secrétaire de la Bourse du Travail.

C'est autour de ce noyau que les sympathisants se réunissaient au début, notons qu'il existait déjà un groupe nommé « Le cercle des travailleurs manuels et intellectuels » autour duquel se retrouvaient des hommes d'horizons professionnels divers, des intellectuels qui côtoyaient des travailleurs manuels qui avaient une certaine instruction. Le Groupe Jean Jaurès qui recruta en grande partie dans ce cercle avait à peu près cette même physionomie.

Les ouvriers des distilleries qui entouraient à cette époque le chef-lieu n'étaient pas encadrés, ni syndiqués ni politisés et c'était à cette lourde tâche que voulaient s'attaquer Jules Monnerot et ses camarades. Les militants du Groupe Jean Jaurès s'activaient également autour d'un autre groupe de travailleurs très remuant et déjà moyennement organisé ; celui des journalistes

90 Le 11 janvier 1934, André ALIKER, gérant de *Justice* est retrouvé assassiné sur une plage du nord de la Martinique. Cet assassinat n'a jamais été véritablement élucidé, une page est consacrée à André Alikér au paragraphe 4 du chapitre 2 de la présente partie.

du port de Fort-de-France. Ces salariés, manutentionnaires, charbonniers, employés des sociétés de radoubage, individus évoluant autour et dans les différents métiers relatifs aux activités portuaires, étaient les plus attentifs aux thèses et injonctions syndicales de ces premiers communistes. Mais malgré leur contribution aux différents défilés du premier mai, leur participation aux commémorations diverses et leur mobilisation protestataire, leur adhésion aux théories socialistes et ensuite communistes resta faible et fut peu significative et ils ne constituèrent pas la base militante des communistes à cette époque.

Ce qui donne une image particulière à ces premiers communistes c'est qu'ils n'étaient pas issus d'un milieu ouvrier, ils se posaient en défenseur d'un groupe qu'ils côtoyaient certes mais dont ils n'étaient pas issus. C'était en grande partie des hommes qui avaient reçu une instruction certaine, avaient fait des études et les plus présents d'entre eux étaient des mulâtres issus de ce qu'ils appelaient eux-mêmes la bourgeoisie de couleur, se sentaient-ils investis d'une quelconque mission ? Ils recherchaient pour ceux qu'ils défendaient une reconnaissance de leur statut de travailleur, une véritable place dans la société martiniquaise, la fin des préjugés. Malgré leur ardeur socialiste, leur engagement n'allait pas dans le sens d'un bouleversement politique, ni d'une remise en cause de la société martiniquaise, ni d'un renoncement à la citoyenneté française. Leur aspiration majeure était une assimilation totale aux lois de la métropole coloniale, l'identité voulue, c'était l'identité française complète et sans restriction devant permettre d'améliorer le sort des plus démunis qu'ils voulaient défendre. Ils connaissaient, étudiaient, discutaient des théories marxistes mais pensaient-ils réellement qu'elles pouvaient s'appliquer dans la Martinique coloniale du début du ^{XX}e siècle ?

Le tournant des années 1930 : l'ouverture vers les jeunes intellectuels marxistes et l'arrivée de jeunes ouvriers

Au cours des années 1930, un changement s'opéra tant dans l'attitude⁹¹ des communistes présents à la Martinique que dans la composition du groupe qui s'étoffait largement. Les militants du Groupe Jean Jaurès se trouvèrent face à de nouveaux adeptes de la cause ouvrière.

QUI ÉTAIENT CES NOUVEAUX VENUS ?

Ce fut d'abord ceux qui répondirent à l'appel, jeunes travailleurs martiniquais. Certains jeunes, apprentis ouvriers, employés de commerce,

91 À la création du groupe les militants se signalaient surtout comme des observateurs de la vie politique, à partir de 1925 ils vont avoir une attitude plus offensive. L'évolution de cette attitude sera largement étudiée dans notre deuxième partie.

journaliers sur le port se rapprochèrent des communistes et ne tardèrent pas à prendre les places qui s'offraient à eux dans cette formation où ils se reconnaissaient et où ils découvraient le militantisme, c'étaient les Albert Créteinoir, Victor Portel, Victor Lamon, Hermann Eugène, Joseph Bernadé, Lambert Sainte Croix parmi les plus connus. En effet, la présence insistante des communistes et le travail effectué sur le port, dans les petites entreprises artisanales et commerciales, aux abords des habitations, des sucreries et des distilleries commençaient à porter leurs fruits.

Mais les communistes martiniquais furent aussi confrontés à de nouvelles idées sociales, économiques, politiques, culturelles beaucoup plus radicales que les leurs, en un mot carrément révolutionnaires. Un coup de tonnerre fut donné depuis la métropole coloniale par un petit groupe de jeunes étudiants martiniquais, Étienne et Thélus Léro, René Ménil, Jules-Marcel Monnerot, Michel Pilotin, Maurice Sabas-Quitman, Auguste Thésée, Pierre et Simone Yoyotte. Ils firent paraître une revue intitulée *Légitime défense* en juin 1932⁹², dans laquelle ils dénonçaient les principaux problèmes qui traversaient la société antillaise de l'époque :

« (...) problèmes de la libération politique et sociale des peuples coloniaux, problème de la culture antillaise en relation avec la race et l'histoire, problème enfin d'une esthétique à élaborer sur la base des particularités de la vie dans nos îles »⁹³.

Ces jeunes gens se définissaient clairement comme adeptes des thèses marxistes et dans leur avertissement aux lecteurs ils n'hésitaient pas à proclamer leur foi et leur idéal :

« Le Parti communiste (III^e Internationale) est en train de jouer dans tous les pays la carte décisive ... Nous croyons sans réserve à son triomphe et ceci parce que nous nous réclamons du matérialisme dialectique de Marx... Nous sommes prêts à nous conformer sur ce terrain à la discipline qu'exigent de pareilles convictions⁹⁴. »

Ils proposaient alors un portrait sans concession de la société martiniquaise, et dans un article virulent adressé à Juvénal Linval, Jules-Marcel Monnerot⁹⁵ dénonçait les tares de la bourgeoisie de couleur martiniquaise ainsi que le pervertissement de la ploutocratie blanche :

« Mais la bourgeoisie est une et indivisible, et le conformisme de ces petits-fils d'esclaves,... ne saurait se concevoir sans leur individualisme dont il est à la fois l'effet et la cause. L'avocat, le médecin, le professeur pour exister en tant que tels, pour faire leur chemin doivent se garder de jamais heurter

92 Le premier et seul numéro de *Légitime défense* paraît le 1^{er} juin 1932 à Paris, ensuite sa parution sera interdite.

93 René MÉNIL, *Légitime défense* préface, réédition de juillet 1978, p. 2.

94 *Légitime défense*, réédition de juillet 1978, p. 1.

95 Jules-Marcel MONNEROT est le fils aîné de Jules Monnerot, à la libération il reniera ses convictions communistes et sera traité de renégat par les communistes martiniquais.

leurs employeurs, doivent présenter à la classe qui les reçoit dans son sein l'image d'elle-même,... adopter ses idéaux, ses mœurs...

Dans ce pays une ploutocratie blanche héréditaire, qu'aucune révolution n'a jamais réussi à déposséder, détient les 4/5 du sol et se sert comme matériel humain du prolétariat noir qui de la canne à sucre fait le sucre et le rhum. Les blancs créoles à qui profitait l'esclavage et au profit de qui ? Il existe encore sous forme de salariat (le sort des coupeurs de canne de 1932 n'est pas meilleur que celui des coupeurs de canne de 1832), constituent une société fermée, inexorable, devant les ambitions mondaines des bourgeois de couleur les plus fringants⁹⁶. »

Leurs textes proposaient plusieurs lectures des travers et des difficultés martiniquaises. C'était un cri contre l'acculturation d'un peuple qui n'avait pas d'identité, rejetait ses spécificités, méconnaissait ses origines, son histoire et cherchait à se fondre dans une culture dominante pour exister. C'était aussi, sans contester la recherche d'une nouvelle esthétique culturelle, littéraire, artistique propre à la culture antillaise. Leur visée était également la lutte contre toutes les déviations bourgeoises qu'elles soient occidentales ou locales. Mais ce qui était à la fois paradoxal et lucide c'est qu'ils se définissaient eux-mêmes comme des fils de bourgeois et savaient qu'ils portaient en eux les marques de leurs origines:

« Issus de la bourgeoisie de couleur française, qui est une des choses les plus tristes du globe, nous déclarons que nous entendons, traîtres à cette classe, aller aussi loin que possible dans la voie de la trahison. Nous craignons sur tout ce qu'ils aiment, vénèrent, sur tout ce dont ils tirent nourriture et joie⁹⁷. »

Devant la fougue des propos des signataires de *Légitime défense* et après l'interdiction de la revue, certains rédacteurs furent sanctionnés puisque le Conseil général de la Martinique décida, en avançant d'obscures raisons de rigueur budgétaires, de ne pas leur renouveler leur bourse ni leur prêt d'honneur. Le comité directeur du Groupe « Jean Jaurès », au nom des familles, par la voix d'André Alikier, se chargea alors de prendre leur défense⁹⁸ malgré les attaques dirigées contre les positions du groupe. Les communistes s'insurgèrent auprès du gouverneur, décidèrent de donner la plus large audience à l'affaire en réclamant le maintien des aides aux étudiants qui n'avaient fait, selon eux, que mettre au grand jour leurs opinions⁹⁹. Ils furent également défendus aussi par celui dont ils avaient critiqué, dans leurs articles, avec violence, la poésie calquée sur le modèle

96 *Légitime défense*, réédition de juillet 1978, p. 3.

97 *Légitime défense*, op. cit., *ibid.*

98 *Justice*, « Motion adressée à M. le président et MM. les membres du Conseil général de la Martinique » 17 novembre 1932, p. 2

99 *Justice*, « Lettre ouverte de Gilbert Gratiant au président du Conseil général », « Lettre ouverte du groupe Jean Jaurès au président du Conseil général », novembre 1932, p. 2.

occidental et sans véritable ancrage culturel antillais, Gilbert Gratiant, qui lui aussi adressa une requête au gouverneur de la Martinique¹⁰⁰.

Analysant les mouvements nègres en France, Philippe Dewitte estime que vers 1932, le mouvement étudiant antillais à Paris était pleine évolution, après la recherche de l'assimilation prônée par la *Revue du Monde Noir* pilotée par Paulette Nardal, dans laquelle les Antillais ne poursuivaient qu'une reconnaissance sociale et une consécration littéraire. *Légitime défense* bouleversa par sa violence, sa mise en accusation de la bourgeoisie antillaise et son apport marxiste. Et Philippe Dewitte souligne que si les jeunes étudiants de *Légitime défense* n'ont eu, peut-être, qu'une mince part dans la prise de conscience du monde noir ils ont eu l'audace de poser à la fois la question raciale et la question de classes :

« Malgré tout, le mérite de *Légitime défense* est d'avoir balayé les derniers doutes de certains Antillais de Paris quant à leur "appartenance de race". Après les violents anathèmes de Léro et de ses amis il n'est plus possible de rester sur la ligne de crête "afro-latine" : Nègre ou Français de couleur, il faut choisir son camp. En ce sens les poètes de *Légitime défense* ont peut-être précipité une évolution qui se dessinait déjà chez Paulette Nardal et ses amies "sang-mêlé" de la défunte *Revue du Monde Noir*¹⁰¹. »

CRÉATION DU MOUVEMENT UNITAIRE

Les contacts entre les concepteurs de *Légitime défense* et les communistes martiniquais se multiplièrent ; des explications furent avancées sur les revendications et les vues étaient quelquefois divergentes même si elles résultaient de la même idéologie et qu'elles prétendaient défendre les mêmes intérêts. Notamment, René Ménil¹⁰² démontra que l'idée d'assimilation si chère à Jules Monnerot et aux communistes martiniquais était contraire au marxisme, qu'elle renforçait la mainmise coloniale sur les exploités et ne favorisait pas la recherche de l'identité nationale ni la libération.

Entre 1934 et 1935, certains jeunes intellectuels de *Légitime défense* et d'autres étudiants membres d'associations estudiantines rejoignirent la Martinique, se regroupèrent pour créer le groupe marxiste « Front commun ». Rapidement d'autres jeunes Martiniquais en quête d'investissement personnel vinrent s'associer à eux pour ensuite se mettre à travailler avec les communistes du Groupe Jean Jaurès, citons Gabriel Henry, Georges Gratiant qui avaient adhéré à Front commun.

100 *Justice*, « Lettre ouverte à M. le Président du Conseil général de la Martinique », 17 novembre 1932, p. 2.

101 Philippe DEWITTE, *Les mouvements nègres en France 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 275.

102 René MÉNIL est un des auteurs de *Légitime défense*, rentré en Martinique il deviendra très vite le théoricien des communistes martiniquais, un portrait de René. Ménil sera proposé après l'étude de la revue *Action*.

Après plusieurs mises au point largement relayées dans le journal *Justice*, les Groupes « Jean Jaurès » et « Front commun » s'allièrent pour former le « Front populaire uni et solidaire ». Cette alliance ne se fit pas sans bruits ni heurts¹⁰³ et la fusion ne fut pas totale tout de suite car bien qu'utilisant désormais *Justice* pour se faire entendre et participant ensemble à bon nombre de manifestations, les deux entités garderont leur nom jusqu'à la fin de l'année 1936.

En février 1935, le groupe « Front commun » faisait paraître le « Manifeste frontiste » dans lequel il critiquait l'action politique des « jaoussistes », leur reprochant d'être resté groupusculaire, de n'avoir pas su se constituer en parti politique organisé, de s'être borné à exprimer les revendications théoriques du prolétariat et malgré d'importantes preuves de foi socialiste et syndicale de la part des masses, de n'avoir pas amélioré leur effectif ; dans ce manifeste ils notaient :

« Dans la lutte à mort que se livrent bon gré mal gré exploiters et exploités si les exploités n'avancent pas ils reculent¹⁰⁴. »

Les communistes du Groupe Jean Jaurès répliquèrent :

« ...depuis Tours, depuis ce congrès mémorable de décembre 1920, nous avons adopté, sans hésitation aucune, les mots d'ordre essentiels de la 3^e Internationale. Une seule réserve : l'impossibilité où nous sommes de pratiquer une politique séparatiste. ... impossibilité pratique de nous ériger en section martiniquaise de l'Internationale communiste.

Nous avons donc fait notre devoir de militants à l'avant-garde, à la pointe même du combat prolétarien. Nous sommes allés aux masses dans la mesure de nos moyens. Les masses de ce pays, ... tardent à venir à nous. Résistance du terrain. Mais l'avenir appartient au front commun élargi en front populaire d'action anticapitaliste, antifasciste et anti impérialiste »¹⁰⁵.

Mais les polémiques s'apaisèrent et en décidant de rallier et de composer avec les premiers communistes, le groupe Front commun renforçait l'allant et la dynamique communistes à la Martinique car la nécessité de la réunion entre les deux groupes ne faisait plus aucun doute :

« Le Groupe Front commun et le Groupe Jean Jaurès doivent être indissolublement liés dans l'action à mener contre le Capitalisme et ses suppôts, ... Le Groupe Front commun et le Groupe Jean Jaurès doivent marcher la main dans la main. Plus que jamais soudons le « Front populaire uni » à la Martinique¹⁰⁶ pour barrer la route à la Réaction usinière¹⁰⁷. »

103 Quelques échanges entre les deux groupes, à l'occasion de causeries débats organisées par Front commun « Les antagonismes de classes à la Martinique », des articles paru dans *Justice* « À nos frontistes du cru : Deux mots » mars 1935.

104 *Justice*, « Manifeste frontiste - À nos frontistes du cru : deux mots », 14 mars 1935, p. 2.

105 *Idem*.

106 Le Front populaire uni est le nom de la première fusion entre les deux groupes.

107 *Justice*, « Front commun et Groupe Jean Jaurès forment le Front populaire uni et solidaire - Lettre », 26 mars 1935, p. 1-2.

C'est ainsi que se concrétisa la marche vers la fusion entre les deux groupes marxistes et l'objectif prioritaire sur lequel ils s'étaient accordés était « l'organisation ouvrière ».

Dans les premiers jours de janvier 1936 le groupe Front commun communiquait aux Groupes Jean Jaurès, Lumière et Libre Pensée son désir de faire l'unité politique des défenseurs de la classe ouvrière à l'exemple du Front populaire en France. De cet appel sortait le Front populaire anti usinier (à ne pas confondre avec le Front populaire uni). Cette alliance était surtout un accord électoral pour tenter de faire opposition aux différents pactes électoraux conclus entre les patrons usiniers et certains groupements politiques.

« ... De cette réunion des délégués des quatre groupes est sorti le "Front populaire anti-usinier". Quoiqu'il en soit, les camarades des 4 groupes qui ont pris l'initiative du Front populaire ont voulu mettre par le titre "anti-usinier" l'accent sur leur opposition aux entreprises de l'état - major usinier qui utilise politiquement à des majorités de rechange (1922, 1929) au Conseil général les deux groupements électoraux... »¹⁰⁸.

Dans *Justice* du 21 mars 1936, Front commun dénonçait l'attitude des anciens de la SFIO qui, selon lui, avaient fait du socialisme une marchandise au profit de l'usine. Le Front populaire se devait d'être contre « l'oligarchie usinière » qui n'était que la suite de « l'oligarchie coloniale », un programme minimum fut élaboré par le Front populaire anti usinier ; ce programme préconisait la refonte du système fiscal avec une taxation spéciale sur les revenus du capital, la mise en place d'une politique sociale, le renforcement croissant de l'organisation et de la conscience de classe du prolétariat.

Les anciens animateurs syndicalistes, militants communistes appuyés de quelques jeunes revigorèrent la structure communiste, renouvelant l'encadrement, partant à la recherche de nouveaux militants et formant les ouvriers au syndicalisme, leur priorité principale étant d'éclairer, d'éduquer et d'instruire les masses.

Pour cela les militants communistes changèrent leur pratique et leurs procédés ; ils sortaient ainsi du cadre des discussions en comité restreint, des réunions intimistes pour entrer en contact avec ceux qu'ils disaient vouloir défendre, ils ne se cantonnaient plus dans le chef-lieu, se dispersaient pour rayonner sur l'ensemble de l'île. Le but étant de cesser d'être un groupuscule, de ne plus pratiquer un communisme de cercle et de devenir le véritable parti de la masse des travailleurs martiniquais.

« Pendant cette période de vacances nos militants n'ont pas perdu leur temps. Loin de là, les vieux animateurs les Bissol, les Del appuyés de quelques jeunes ont presque quotidiennement mené la campagne en faveur de l'organisation ouvrière¹⁰⁹. »

108 *Justice*, « Le Front populaire anti-usinier » bandeau du journal, 21 mars 1936, p. 1.

109 *Justice*, « Vers l'organisation ouvrière », 5 septembre 1936, p. 1.

Dans le courant du mois de juin 1936, les Groupes Jean Jaurès et Front commun formaient ainsi la « Région communiste de la Martinique » affiliée au Parti communiste français SFIC¹¹⁰, et c'est à partir de cet instant que la fusion deviendra complète, ils cessaient d'être deux groupes travaillant côte à côte pour devenir une seule entité communiste. Les communistes maintinrent l'alliance avec les autres partis de gauche jusqu'en 1938 mais tout en réaffirmant que le « Front populaire anti-usinier » n'était pas un parti politique, ne voulant pas risquer de disparaître dans un quelconque groupement où tous les membres n'adhéraient pas aux idées communistes. Pour eux, il s'agissait de la réunion des forces de gauche du moment qui s'étaient entendues sur un programme commun pour faire aboutir les revendications immédiates de la classe ouvrière et des classes moyennes, tout en n'hésitant pas à faire savoir que le but final des communistes, était de renverser la société capitaliste. Les communistes se présentaient aux élections avec leur programme propre même s'ils soutenaient les autres candidats du « Front populaire anti-usinier ».

C'est ainsi que la « Région communiste de la Martinique », pour marquer sa présence dans le combat politique, présenta une liste aux cantonales de 1937. Bien sur les communistes s'étaient déjà engagés sur le terrain électoral en 1925 et en 1932 avec une liste du Bloc ouvrier et paysan, mais n'ayant qu'une audience limitée n'avaient pu drainer qu'un nombre infime d'électeurs, (quarante voix en 1932)¹¹¹, point sur lequel nous reviendrons.

À ces élections de 1937, les communistes présentaient dix-neuf candidats dans cinq cantons, quatre au Lamentin, trois au Carbet, un à Fort-de-France, six à Trinité et cinq au Marin. À ces cantonales de 1937, Léopold Bissol fut élu conseiller général¹¹² du 2^e canton de Fort-de-France, devenant ainsi le premier élu communiste du chef-lieu. Notons une réelle progression non seulement au niveau du nombre de candidats mais un plus large éventail dans les origines socio-culturelles des candidats proposés. Nous remarquons : cinq charpentiers, trois ébénistes, deux maçons, un cordonnier, un employé de commerce, un horloger, un métallurgiste, un ouvrier docker, un petit commerçant, un professeur, un médecin et un marin retraité. Sur les dix-neuf candidats, sept étaient des anciens du Groupe Jean Jaurès et les autres des recrues plus récentes. Cette liste de candidats était le reflet du groupe communiste de l'époque, alors que se présentant comme les

110 L'appellation « Organe du Parti communiste (SFIC), Région de la Martinique » apparaît sur *Justice* à partir de juin 1936.

111 Dans un long article « Aux quarante protestataires » paru dans *Justice* du 10 mai 1932, Juvénal Linval remercie les quelques quarante électeurs de la première circonscription qui ont choisi le candidat communiste. Texte en annexe.

112 Arch. dép Martinique ; côte 3M2290, sous série 3M, PV résultats élections cantonales, octobre 1938.

défenseurs des revendications et doléances de la classe ouvrière de la Martinique, les ouvriers étaient encore rares dans leurs rangs.

Comme les premiers communistes, les militants de la deuxième vague étaient loin d'être tous des ouvriers. Certes il y avait parmi eux un plus grand nombre de travailleurs manuels, de salariés, de journaliers n'ayant pas d'emplois fixes mais il y avait également de nombreux militants issus de la classe moyenne, des étudiants futurs membres de l'élite intellectuelle. Ces derniers avaient pu fréquenter sans trop de problème l'école élémentaire et secondaire et partir faire des études en France métropolitaine. Comme leurs aînés, ils avaient fréquenté les associations marxistes et s'étaient frottés aux milieux revendicatifs des métropoles françaises. Ce qui différenciait ces jeunes militants de leurs aînés c'était leur lecture plus radicale des théories marxistes, leurs positions méfiantes face à la solution de l'assimilation si chère à Jules Monnerot et les nouvelles idées liées à l'anticolonialisme.

Alors que Marc Lazar souligne dans son ouvrage *Le communisme une passion française*, que le groupe à la base de la formation du noyau communiste du futur PCF est composé majoritairement de militants d'origine ouvrière pour qui la formation politique avait été un tremplin social, nous constatons que le groupe communiste d'origine à la Martinique est avant tout composé d'intellectuels se posant en guide du milieu ouvrier.

Marc Lazar rappelle en outre que le PCF a toujours insisté sur les origines ouvrières de sa base et de son groupe dirigeant, les brandissant comme un emblème au contraire des autres formations politiques et il propose le symbole Maurice Thorez :

« (...) Car le secrétaire général du PCF a été célébré comme un ouvrier devenu militant, dirigeant et intellectuel de type nouveau, bref l'esquisse de ce que chacun sera demain sous le communisme »¹¹³.

Ce qui fait le particularisme des premiers communistes martiniquais c'est l'origine sociale de ceux qui s'engageaient dans cette voie, ceux qui étaient attirés par la doctrine communiste furent des intellectuels, médecins, avocats, professeurs issus des grandes écoles, des fonctionnaires qui vivaient très correctement et non « (...) les ouvriers, cultivateurs, marins, travailleurs et sans travail qui veulent de l'ouvrage, braves gens qui voulant vivre en travaillant... de la démocratie prolétarienne. Nous devons nous demander si face à la construction de la société future, le seul ennemi était le capitalisme. Les petits-fils d'esclaves, n'avaient-ils pas d'autres raisons d'embrasser le communisme ? N'avaient-ils pas d'autres démons à exorciser ?

113 Marc LAZAR, *Le communisme, une passion française*, Paris, Éditions Perrin, 2002 réédité en 2005, p. 155.

Après la Seconde Guerre

L'ouverture généralisée aux autres catégories professionnelles

De l'immédiat après-guerre jusqu'à la fin des années 1960, les logiques d'arrivée au militantisme communiste changent avec la venue en grand nombre d'ouvriers d'usines, d'ouvriers agricoles, de petits artisans et employés de commerce ainsi que de petits intellectuels.

Jusqu'à la veille de la période de la guerre, de l'occupation et de la direction des affaires françaises par le Maréchal Pétain, époque appelée « *An tan Robè* » à la Martinique, les militants communistes étaient peu visibles autrement que par leur hebdomadaire *Justice*. Et pendant cette époque, ils disparaurent de l'espace public martiniquais. En effet en 1939, l'arrêté « gubernatorial » n° 1371 en date du 28 septembre portant promulgation à la Martinique du décret du 26 septembre 1939, ayant autorisé officiellement la dissolution du groupe communiste de la Martinique, des perquisitions furent menées aux domiciles des militants, aux sièges des cellules et du journal *Justice* ainsi qu'à l'imprimerie Marchand de la rue de la République et de nombreux documents furent saisis. Aussi de 1939 à 1944, les militants s'éloignèrent-ils de la scène publique, un certain nombre d'entre eux se réfugièrent dans les bourgs et quelques-uns demeurèrent à Fort-de-France où ils se montrèrent très discrets tout en participant à certains mouvements de protestation et de résistance¹¹⁴.

Il fallut attendre 1944¹¹⁵ pour voir la réorganisation des partis politiques et notamment du parti communiste ; les cellules progressivement rouvrirent leurs portes et les instances dirigeantes s'attelèrent à la restructuration des différentes représentations.

À partir de 1945, les deux grands mouvements corrélatifs qui vont modifier la physionomie du groupe communiste de la Martinique et le faire gagner en visibilité et en audience sont d'une part de toutes les difficultés de la vie quotidienne pendant la période *An tan Robè* :

« La pénurie alimentaire avait sévit aux Antilles dès la fin de 1940, conséquence d'un blocus ordonné par les Britanniques à partir d'octobre 1940. Avant la guerre, la France était le premier client et fournissait à ses colonies la majorité des produits de consommation courante. Le blocus remet en cause ces échanges, gêne l'écoulement des récoltes, amenuise les moyens de transport, entrave le ravitaillement... »¹¹⁶.

114 Citons Léopold BISSOL qui reçut un hommage pour faits de résistance à la Libération. Georges GRATIANT qui s'illustra au moment de la rébellion des soldats basés à Fort-de-France.

115 Les cellules de Fort-de-France reprennent leurs activités militantes dans le courant du premier trimestre 1944 et le journal *Justice* réapparaît dès février 1944.

116 Cité par *Histoire Géographie Antilles-Guyane Lycée*, Paris, Hatier, 2001, sous la coordination de Monique BÉGOT, p. 54.

Mais aussi la difficile reprise des activités liée à la pénible et lente sortie de cette période car les problèmes de ravitaillement perduraient, en dépit de la fin du conflit les denrées et autres fournitures en provenance de la France étaient mesurées car la métropole devait faire face à de graves soucis d'approvisionnement. De nombreux produits manquaient, la population avait développée des produits de substitution pour survivre mais en 1945 elle était épuisée.

Et d'autre part, l'autre fait remarquable fut le résultat des élections du 21 octobre 1945 désignant deux communistes représentants de la population martiniquaise à l'Assemblée nationale constituante.

LA VENUE DE MILITANTS POUSSÉS PAR LES DIFFICULTÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE DE LA FIN DE LA GUERRE À LA FIN DES ANNÉES CINQUANTE

Les très nombreux besoins auxquels la population devait faire face, liés à la pénurie générale dans l'île encouragèrent un grand nombre de Martiniquais à se tourner vers le groupe communiste, la seule voix exprimant à cette époque les préoccupations de la population. Le ravitaillement était très difficile dans une île qui manquait de tout, la lenteur de la reprise des activités économiques et portuaires exaspérait les Martiniquais qui ne savaient pas quoi faire ni vers qui se tourner. Les oreilles attentives, les ventres vides, cette population malnutrie se tournait vers le groupe communiste. Marie-Hélène Léotin constate qu'une grande part des difficultés venait de l'orientation donnée à l'agriculture martiniquaise, et remplacer la culture de la canne à sucre par celle de la banane, nouvelle culture d'exportation, n'avait servi qu'à aggraver la situation des travailleurs :

« Le remplacement de la canne par la banane, sur les grandes habitations du Nord-Atlantique en particulier, demande moins de main d'œuvre et rejette dans le chômage et la misère un nombre important d'ouvriers agricoles qui trouvaient de l'embauche lors de la récolte. La fin des années 40, les années 50 et le début des années 60 sont marqués par de grands mouvements sociaux dans la canne¹⁷. »

À la reprise des activités politiques, les communistes entamèrent une vaste campagne de dénonciation du manque de cohérence des politiques coloniales qu'ils jugeaient responsables du dénuement total de la population. Ils attaquèrent avec une série d'articles et de conférences parlant sans retenue de misère populaire, fustigeant le manque de pain, blâmant les prix en hausse et les bas salaires et malmenant tant les autorités que les patrons d'usine et les propriétaires des grandes habitations. Le groupe communiste trouva dans les travailleurs démunis de nouveaux sympathisants, un vivier venant élargir le cercle des adhérents et des militants. C'étaient,

117 Marie-Hélène LÉOTIN, APAL, « Martinique 50 ans de départementalisation 1946-1996 », Fort-de-France, APAL Production, 1997, p. 22.

indifféremment, des artisans, des pêcheurs, des employés de commerce et de maison des bourgs, des ouvriers agricoles et des ouvriers d'usine et de distillerie qui vinrent enrichir les rangs communistes. Dans ces années cinquante, la physionomie de la fédération communiste épousait étroitement le paysage socio professionnel de la Martinique, puisque les militants étaient présents sur tous les fronts tant au niveau politique que syndical. À l'exemple de toutes les fédérations, les communistes martiniquais avaient obligation de restructurer les syndicats ouvriers¹¹⁸ qui existaient avant la guerre et d'en créer de nouveaux : entre 1937 et 1938, 14 centrales syndicales étaient déjà recensées.

Et c'est ainsi que dès 1946, l'une des principales missions de Victor Lamon fut la réorganisation des syndicats¹¹⁹ démantelés par les mandataires de l'État français et peinant à refaire surface. Il s'agissait de se rapprocher du plus grand nombre possible de travailleurs, d'occuper l'espace syndical en investissant la direction des appareils syndicaux.

L'ARRIVÉE D'ÉLUS CHEVRONNÉS SUR LA SCÈNE POLITIQUE

L'autre élément remarquable qui draina une grande partie de la population vers les rangs communistes et leur donna une réelle écoute, c'est le fait que deux hommes ; un ouvrier artisan Léopold Bissol et un intellectuel Aimé Césaire devinrent membres de l'Assemblée constituante puis de l'Assemblée nationale sous la bannière communiste. Les élections de Léopold Bissol et d'Aimé Césaire obtenues grâce à l'activité inlassable des militants communistes, à côté des autres partis endormis ou désavoués, propulsèrent les communistes au-devant de la scène politique, loin devant le parti socialiste qui se désagrègeait lentement. Les deux députés devinrent les « idoles » de la population martiniquaise, ils étaient accueillis et acclamés par une importante foule enthousiaste quand ils revenaient dans le département, leurs conférences, prises de parole à Fort-de-France, dans les bourgs étaient très largement suivies, leurs interventions à l'Assemblée étaient reprises intégralement dans *Justice*. Ils étaient présentés comme les garants du respect des souhaits de la population, montrés comme l'alternative, comme l'autre politique possible, hommes politiques nouveaux n'ayant pas participé aux marchandages sordides de la politique d'avant-guerre. Pour Léopold Bissol, ouvrier cultivé mais ouvrier tout de même, sa présence à l'Assemblée nationale fut une consécration qui ouvrait la porte à une véritable représentation du monde ouvrier, enfin un ouvrier parlait des ouvriers ! Ensuite, en ralliant à lui Aimé Césaire, le « faiseur » de belles

118 Arch. dép. Martinique, côte 1M856/D, sous-série 1M, Fonds du gouvernement, liste des syndicats en 1937 - 1938.

119 *Justice*, « Répartition des taches au comité fédéral », 19 décembre 1946, p. 1.

lettres, le Parti communiste attirait un grand nombre d'intellectuels, d'enseignants, de fonctionnaires. Tous ces nouveaux sympathisants, adhérents et militants voyaient dans ces hommes un espoir, des modèles pour leur propre descendance et pour la Martinique entière.

Chapitre 2

L'accès à l'univers militant

Bien que l'engagement dans le militantisme soit le choix d'un individu qui s'affirme et déclare publiquement ses idées, offre sa disponibilité, cet engagement est inspiré par des modèles et dicté par des motivations diverses intérieures et extérieures qui vont lui donner sa tonalité, sa couleur, sa particularité.

Les accompagnateurs de l'adhésion au militantisme communiste

DE SCHËLCHER...

Une des figures les plus marquantes que les premiers communistes mirent en avant et ce dès 1919 au moment de la création de leur groupe, fut celle de Victor Schœlcher. Député de la Martinique en 1849, Schœlcher s'était toujours présenté comme appartenant au parti radical et très attaché à la démocratie et à la République. Les militants communistes iront alors puiser dans son combat, dans ses idées sociales et surtout dans son attachement à l'idéal révolutionnaire de 1789 pour trouver les matériaux sur lesquels ils consolidèrent certaines de leurs positions.

Ce fut d'abord le rôle joué par Schœlcher dans la lutte pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises qui avait motivé leur attachement à l'homme. Ils reconnaissaient la démarche faite en 1848 et n'hésitaient pas à le placer en libérateur qu'il fallait honorer et à partir de 1920 les militants communistes participaient aux différentes manifestations de commémoration qui étaient organisées pour l'anniversaire de sa naissance, pratiquement chaque 22 juillet et cela pendant plusieurs décennies.

C'est ainsi que Joseph Del organisateur, prononça l'un de ses premiers discours¹²⁰ en tant que communiste et au nom des travailleurs à l'occasion de cet anniversaire. Le mercredi 21 juillet 1920, au pied de la statue de Schœlcher située devant le Palais de justice de Fort-de-France, il proclamait :

120 *Justice*, « Manifestation Schœlcher », juillet 1920, n° 24, p. 2.

« Au nom de la Bourse du Travail qui représente la classe ouvrière organisée, nous venons déposer, aux pieds du grand Philanthrope, ce bouquet, symbole de notre profonde gratitude.

Cette manifestation constitue un devoir qu'il faudrait s'imposer chaque année, pour marquer l'éternelle reconnaissance des fils d'affranchis au grand Libérateur.

[...]

La meilleure preuve de notre vénération pour Victor Schœlcher c'est d'honorer sa mémoire.

Il a lutté toute sa vie contre la réaction. Il a combattu jusqu'à sa mort l'esprit d'obscurantisme.

Par un acte tangible il a brisé les chaînes de l'esclavage corporel.

Nous, ouvriers conscients, dignes fils des nouveaux citoyens, nous voulons suivre ses principes immuables. En repoussant avec force et énergie les ennemis de la République. En combattant le cléricalisme. En luttant toujours et sans relâche contre le salariat qui est une dernière forme de la Servitude humaine »¹²¹.

Mais ce furent surtout les convictions sociales et politiques du programme du député Schœlcher, son engagement pour la reconnaissance des colonies et leur accession au statut de départements français d'Outre-mer qui avaient donné du sens à leur parti-pris schœlchériste. Jules Monnerot fut un fervent admirateur de Schœlcher et il retenait les mots suivants de l'abolitionniste :

« (...) une des conditions du développement de la démocratie, c'était l'assimilation législative, administrative, judiciaire et militaire des colonies à la Métropole ... et honorer Schœlcher c'est, par l'action, accomplir son beau programme, applicable aux Antilles, de grand républicain, et approfondir l'œuvre commencée avec lui en instituant tout ce qui est actuellement possible en fait de démocratie sociale »¹²².

Les hommages à Schœlcher, défilés, dépôts de gerbes, conférences, séances de lecture se poursuivirent en lien avec d'autres associations et notamment avec le Cercle Victor Schœlcher. Les qualificatifs élogieux montrant l'admiration des premiers communistes pour Schœlcher envahissaient régulièrement les écrits et les discours.

En juillet 1956, selon Louis Adrassé, militant communiste, président du Cercle Victor Schœlcher pendant de longues années, il s'agissait de :

« (...) célébrer l'anniversaire de notre grand et vénéré V. Schœlcher, ... qui a conquis à jamais une place de choix dans notre vénération et notre piété »¹²³.

121 *Justice*, « Manifestation Schœlcher », 24 juillet 1920, n° 24, p. 1.

122 *Justice*, « Victor Schœlcher », 21 juillet 1920, n° 20.

123 *Justice*, « Anniversaire de Victor Schœlcher », Louis ADRASSÉ, 19 juillet 1956, p. 1.

Pour Aimé Césaire, « il monte la garde aux portes de la conscience humaine »¹²⁴.

Pour l'ensemble des militants communistes de l'époque et peut-être pour d'autres Martiniquais, aujourd'hui encore, Schœlcher fait partie intégrante de l'histoire de leur pays, une histoire qu'il fallait apprendre aux travailleurs, et son nom devait figurer parmi les noms de ceux qu'il importait de commémorer, car c'est « ...une flamme généreuse qui s'est consacrée au mieux-être des plus déshérités ».

Mais Jean Crusol docteur en sciences économiques, nous offre un éclairage particulier sur les idées abolitionnistes de Schœlcher. Sans rejeter l'élan humanitaire et nier ses idées égalitaires découlant de son sens profond de la démocratie, Jean Crusol propose d'examiner l'appel de Schœlcher pour l'abolition comme un moyen pour les libéraux d'abaisser le prix du sucre importé en France et d'ouvrir de nouveaux marchés de consommation pour les produits industriels français et britanniques.

« Des intellectuels et des hommes politiques, des idéalistes de talents se font les porte-paroles du combat antiesclavagiste. L'un des plus actifs est Victor Schœlcher. Il dénonce à la fois la misère des esclaves, l'iniquité de l'esclavage, son caractère anti économique et le danger qu'il représente pour l'économie... Il publie sur Haïti et sur les colonies anglaises, où l'esclavage a déjà été aboli, montrant que loin de provoquer l'effondrement de ces économies, l'abolition a permis la reprise de la production et l'amélioration du sort des noirs¹²⁵. »

Dès la fin des années cinquante, les communistes et notamment Armand Nicolas¹²⁶ entreprirent un travail méthodique et patient sur l'histoire de la Martinique et ils s'attachèrent à mettre en parallèle l'acharnement de Schœlcher à arracher le décret d'abolition et la lutte des esclaves dans les différents ateliers des plantations et des bourgs pour obtenir leur libération. Pour les militants, il était juste de commémorer l'anniversaire de Schœlcher et ils proposèrent dans la perspective de l'abolition de l'esclavage de fêter la date du 27 avril et d'en faire un jour férié.

Néanmoins Armand Nicolas fit découvrir l'importance et l'antériorité des troubles esclavagistes de février à mai 1848. Dès 1954, il soulignait cet écrit de Schœlcher en 1847, à propos de la position du conseil municipal de Saint Pierre « Le Conseil municipal de Saint-Pierre demande l'abolition pour étouffer la révolution naissante »¹²⁷, et dans ce même article il propo-

124 *Justice*, « Samedi 21 juillet anniversaire de Victor Schœlcher », 24 juillet 1956, p. 1-3.

125 Jean CRUSOL, *Les Îles à Sucre. De la colonisation à la mondialisation*, Paris, Éditions Les Perséides, 2007, p. 165.

126 Armand NICOLAS devient le deuxième secrétaire général du PCM en janvier 1963, une page lui est consacrée dans la troisième partie.

127 *Justice*, « L'offensive des esclaves » 25 février 1954, p. 1.

sait une chronologie et une réflexion sur les événements de la région de Saint-Pierre en mai 1848. En 1962 paraissait la première édition de la brochure intitulée *La révolution antiesclavagiste de Mai 1848 à la Martinique*¹²⁸.

Dès lors, face à la mise en relief du rôle des colonisés dans la construction de leur émancipation, l'implication de Schœlcher dans l'abolition de l'esclavage sera de plus en plus minorée par les militants communistes qui laissaient au Cercle Victor Schœlcher le soin de s'occuper du personnage.

...A JAURÈS

L'autre figure que les premiers communistes martiniquais placèrent également au premier plan fut Jean Jaurès : le socialiste français fut érigé en modèle. Ses idées, associées aux théories communistes et à la réalité locale permirent de produire un contenu politique particulier auquel se référaient ces militants. De nombreux aspects de la pensée de Jaurès étaient mis en avant, son combat pour la paix, son refus de l'expansionnisme occidental, sa dénonciation de l'exploitation coloniale, sa vision de la nécessité d'une unité internationale des socialistes. En effet, préparant le congrès socialiste de Londres de 1896, Jaurès proposait à la réflexion des socialistes français quelques principes qu'il présenta dans un long article de la Petite République du 17 mai 1896 dont voici quelques extraits :

« La civilisation socialiste ne s'interdira pas de rayonner sur les parties encore obscures de la planète. Ce sera son devoir au contraire de procéder par degrés à l'unification de la race humaine ; mais ce n'est point l'esprit de rapine qui la guidera à travers le monde ; elle s'étendra, non pour exploiter, mais pour affranchir et apaiser¹²⁹. »

« En fait tous les peuples sont engagés dans la politique coloniale ; et ce ne sont pas nos formules d'avenir qui leur feront rebrousser chemin. La loi d'expansion et de conquête à laquelle ils cèdent tous semble irrésistible comme une loi naturelle ; et nous aurons beau dénoncer toutes les vilénies, toutes les corruptions, toutes les cruautés qui se mêlent au mouvement colonial, nous ne l'arrêterons pas. Ceux qui comme nous, se réclament du principe socialiste doivent se garder de toute responsabilité dans le mouvement et les effets du principe capitaliste¹³⁰. »

Que devait être l'attitude pratique des socialistes ?

« Veiller constamment à ce que les compétitions coloniales des divers peuples ne puissent jamais aboutir entre eux à la guerre. Il faudra que les socialistes aient le courage, chacun dans sa nation, de blâmer les préten-

128 Armand NICOLAS, *La révolution antiesclavagiste de Mai 1848 à la Martinique*, Fort-de-France, PCM, 1962 ; rééditions. Fort-de-France 1967 - 1978 - 1982.

129 Max BONNAFOUS, Œuvres de JAURÈS, *Pour la paix*, Tome I, *Les Alliances européennes 1887-1903*, Paris, Les Éditions Rieder, p. 100-102.

130 Max BONNAFOUS, *op. cit.*, *ibid.*

tions excessives, en suivant de très près le mouvement et l'effort colonial, que les socialistes de tous les pays arrivent à créer en ces questions une opinion internationale qui bride les prétentions démesurées des uns et des autres.

Demander pour les races soumises le traitement le plus humain, le maximum de garanties, c'est le devoir des socialistes de prendre dans le parlement de chaque pays, l'initiative des propositions humaines ou des protestations nécessaires¹³¹. »

D'abord ce fut pour légitimer leur appartenance à la grande famille socialiste qui se consolidait en ce début du vingtième siècle que les militants martiniquais mirent en avant le penseur socialiste qu'ils percevaient comme un martyr de la cause ouvrière. Lorsque les premiers communistes se séparèrent des socialistes menés par Joseph Lagrosillière, ils décidèrent d'appeler leur groupe dissident en décembre 1919 « Les amis de Jaurès », très vite ils furent reconnus sous le nom « Le Groupe Jean Jaurès ». Avec cette dénomination, il s'agissait pour eux d'honorer l'homme politique qui incarnait la véritable pensée socialiste et qui avait toujours œuvré pour l'émancipation ouvrière. Le nouveau collectif décidait de n'accueillir que des socialistes convaincus, sans lien avec les «lagrosillieristes» et les usiniers.

« Les camarades socialistes de Fort-de-France se sont réunis le jeudi 19 décembre à l'effet de reconstituer le groupe socialiste.

Le camarade Monnerot propose de le dénommer les "Amis de Jaurès" dans le but de perpétuer le souvenir du grand tribun socialiste. ... Mais notre groupe sera exclusivement socialiste ; cette dénomination n'est en quelque sorte qu'un hommage rendu à la mémoire de Jaurès¹³². »

Mais le choix d'une filiation ne s'arrête pas à une appellation, cela s'illustre également par des actions fortes et emblématiques. Ainsi qu'ils l'avaient fait avec Schœlcher, ils décidaient de faire du 31 juillet, date anniversaire de la mort de Jaurès, un moment symbolique de commémoration avec défilés et démonstration des forces de gauche, discours exaltant les théories prônées par Jaurès, débats et commentaires sur ses écrits, sur son engagement.

Durant les décennies des années vingt et trente, les vertus de Jaurès furent exaltées et les nouveaux communistes puisèrent dans son idéalisme les forces nécessaires pour s'organiser.

Ils s'appuyèrent sur ses doctrines sociales pour trouver des préceptes qui facilitèrent leur installation sur la scène politique, ses propos furent analysés et les aidèrent à bâtir leur projet politique.

« Nous avons parlé de lui [Jaurès] aux Terres-Sainville, chez les Charbonniers. On était le groupe Jean Jaurès élargi, sinon au complet. Il y avait des

131 Max BONNAFOUS, *op. cit.*, *ibid.*

132 *Justice*, « Communiqué du Groupe socialiste Jean Jaurès » n° 16, 1920. « En mémoire de Jaurès » n° 10, 27 septembre 1926.

intellectuels nouveaux venus et d'anciens camarades revenus que Del qui présidait a salués en termes excellents.

Pressé de préciser son idéal, Jules Ferry avait répondu à Jaurès : " Mon but, c'est d'organiser l'humanité sans dieu ni roi ". À cette formule du républicain bourgeois, Jaurès déclarait : " Et sans patron ". C'était, pour le tribun, la formule du socialisme qui veut abolir théocratie, monarchie, capitalisme et qui en définitive, veut transférer aux travailleurs groupés, à la communauté nationale, la puissance directrice et les profits du capital.

Par d'autres citations encore empruntées au travail de Jaurès le groupe qui porte ici son nom rappelait le rapport de nos idées avec les suggestions de nos grands théoriciens sur l'instruction populaire et l'association ouvrière¹³³. »

Adopter Jaurès, c'était accéder tout à la fois à la conception internationale du socialisme défendue par les communistes français et consentie par les communistes martiniquais et affermir une vision locale du socialisme qui cadrerait parfaitement avec leurs légitimes revendications.

Dans son allocution lors de la commémoration de l'anniversaire de la mort de Jaurès le 31 juillet 1921, Léopold Bissol élevait Jaurès au rang des grands abolitionnistes en faisant remarquer que de l'exploitation des esclaves à celle des prolétaires la frontière était mince, car le prolétariat est « l'esclavage tempéré par le salariat » et que Jaurès était un abolitionniste de cet état de choses.

Il leur était d'autant plus aisé de s'appuyer sur la thèse de coopérative sociale du travail organisé prônée par Jaurès, que ce dernier avait pris une position très forte lors de la grande grève des ouvriers agricoles de février 1900 au François¹³⁴, condamnant fermement l'usinier qui refusait les augmentations de salaire réclamées.

Rappelons les faits. Début février 1900, les ouvriers agricoles de Sainte-Marie refusaient de commencer la récolte et très vite ce mouvement de grève s'étendait aux autres habitations voisines. Progressivement toutes les habitations sucrières de l'île et certaines usines centrales furent touchées. Les ouvriers agricoles et d'usine réclamaient une augmentation de salaire de deux francs et l'amélioration des conditions de travail dans les champs et à l'usine. Devant l'étendue du phénomène, le gouverneur dépêcha quelque deux cents hommes de l'infanterie de marine pour maintenir l'ordre. Le 8 février, au soir, devant l'usine du François, la troupe tirait et faisait 10 tués et une douzaine de blessés chez les grévistes. Quelques jours après la fusillade, des accords intervinrent entre les parties et la reprise se fit lentement. La répression persista car les arrestations, les condamnations et les

133 *Justice*, « JAURÈS » 7 août 1921, p. 1.

134 *Les Cahiers du Patrimoine, Révoltes et Luittes sociales en Martinique*, n° 27, novembre 2009, p. 76-77.

refus d'embauche furent nombreux. En France, les parlementaires socialistes manifestèrent leur indignation, Jaurès qualifia cette fusillade de « Fourmies colonial », et condamnant le gouverneur, les autorités militaires et le lieutenant Kahn qui commandait les soldats, il écrivit dans la *Petite République* le 26 février 1900 :

« Il faut que des comptes sévères lui soient demandés. Il faut que les plus hautes autorités militaires de l'île soient frappées : car il est vrai que c'est leur mépris violent pour les autorités civiles qui est la cause principale de l'horrible drame qui a ensanglanté la Martinique et qui, si le crime était impuni, déshonorerait la France... »¹³⁵.

Et à l'occasion d'une présentation sur Jaurès, devant le conseil municipal de Fort-de-France, Jules Monnerot, président la commission municipale chargée de dresser une liste de noms pour les rues du quartier de Terres-Sainville, rappelait que :

« (...) dans un discours mémorable prononcé à Lille à la fin de l'année 1900, il [Jaurès] avait rappelé les mesures de justice et de réparation demandées en faveur des victimes de l'affaire du Français »¹³⁶.

Confortant ainsi le choix du tribun socialiste comme guide et modèle, une des artères principales de ce quartier populaire s'appelle jusqu'à nos jours « Avenue Jean Jaurès ».

Les communistes martiniquais puisèrent dans les théories de Jaurès, concernant l'Outre-mer français, du contenu pour conforter la thèse de l'assimilation défendue dès 1920 par Jules Monnerot car le socialiste français demandait « une sollicitude constante pour les races opprimées, appelées peu à peu à la plus large autonomie et protégées au moins contre les pires excès de la violence et de l'exploitation »¹³⁷.

Réunis en « Bloc ouvrier et paysan » à l'occasion des élections municipales du 3 mai 1925 à Fort-de-France et après les événements du 24 mai 1925¹³⁸, ils adressèrent aux représentants de la colonie une proposition débutant par cette citation attribuée à Jaurès « la Martinique et la Guadeloupe – morceaux de l'histoire française palpitant sous d'autres cieux »¹³⁹.

135 Camille DARSIERES, *Joseph Lagrosillière, socialiste colonial. Les années pures 1872-1919*, Tome I, Fort-de-France, Éditions Désormeaux, 1995, p. 81.

136 Bibliothèque Schœlcher, Fort-de-France, MI 63, *Revue de la Martinique*, « Rappel d'histoire pour quelques noms de rues », 1929, n° 9, p. 21.

137 Max BONNAFOUS, *Cœuvres de JAURÈS...*, *op. cit.*, p. 103.

138 Lors des élections du 24 mai 1925, Charles ZIZINE et Louis DES ÉTAGES, hommes politiques martiniquais, affiliés à la fédération socialiste locale sont tués par un gendarme dans la commune de Ducos.

139 Cité par *Justice*, « Réponse aux Représentants », 21 novembre 1925, p. 1.

Progressivement les communistes martiniquais s'appuyèrent sur des modèles plus proches, façonnés sur le terrain de la réalité martiniquaise, et Jaurès ne fut évoqué que dans certaines conférences d'information, des causeries et à l'occasion de quelques cours d'éducation populaire.

JULES MONNEROT

Dès la création du groupe en décembre 1919, Jules Monnerot¹⁴⁰ fut perçu comme l'inspirateur, le guide. Il était celui qui avait les pratiques les plus éprouvées des idées socialistes. Dans sa vie d'étudiant parisien militant avec le Groupe des Étudiants socialistes des Antilles, dans son engagement aux côtés de Joseph Lagrosillière, dans sa collaboration à *La Démocratie coloniale*¹⁴¹, organe de presse des socialistes lagrosillériens, dans sa connaissance aigüe des idées et penseurs socialistes. Ce fut sous son impulsion que les socialistes dissidents créèrent le Groupe Jean Jaurès en 1919 et que ce même groupe accueillit favorablement la fusion avec les autres communistes de « Front commun » en octobre 1935¹⁴².

Pendant toute la décennie des années vingt, le rôle de Jules Monnerot ne cessa de s'accroître, il occupait une place importante dans l'appareil du groupe communiste, il fut à la fois le tacticien, le théoricien, l'éducateur et le penseur. Ses camarades louaient sa constance et sa ténacité dans le travail pour l'émergence d'un prolétariat éclairé et émancipé en mettant en avant l'action engagée depuis plus de trente ans. Les communistes reconnaissaient que son engagement était conforme aux principes et tactiques prônées par les textes communistes.

Appelé à témoigner sur Jules Monnerot dans les *Cahiers du Patrimoine*, Armand Nicolas le qualifia de « Maître » non parce qu'il fut avocat mais pour son implication dans l'émergence et l'organisation du mouvement ouvrier, dans l'article consacré à Jules Monnerot, il écrivait :

« Orateur de talent, polémiste redoutable, il attirait les foules par la qualité de ses plaidoiries et de ses discours dans les meetings et les conférences qu'il donnait (1^{er} mai, fête de l'école laïque, anniversaire de Schœlcher, etc.) sur les sujets les plus divers, notamment au siège de la société mutualiste " Les Charbonniers " aux Terres-Sainville¹⁴³. »

140 Biographie détaillée de Jules Monnerot – Partie III, chapitre 4, « Portrait de Jules Monnerot ».

141 Dès décembre 1919, Jules Monnerot cessa toute collaboration avec *La Démocratie coloniale* pour se consacrer à *Justice* dont le premier numéro parait en mai 1920.

142 Les deux groupes communistes de la Martinique vont, dès 1935, travailler à l'élaboration d'un parti d'unité en formant un « Front populaire anti-usinier » à l'exemple du Front populaire créé en France métropolitaine, *Justice*, 17 octobre 1935, p. 1.

143 Armand NICOLAS, *Les Cahiers du Patrimoine, Hommes et Femmes célèbres de Martinique*, n° 29 juin 2010, Jules Monnerot le « Maître », p. 76-77.

Ses controverses étaient très écoutées et toujours entendues dans le groupe car ses dénonciations de la fraude électorale et de l'exploitation des ouvriers agricoles¹⁴⁴, entre autres, faisaient grand bruit et lui valaient d'être la cible de la réaction des usiniers. Son ascendant allait certainement au-delà de ses camarades de parti car il cumulait les personnages, passant avec aisance de l'avocat, au professeur de philosophie ou au journaliste ou encore au conférencier évoluant avec naturel tant chez les ouvriers que dans les milieux mondains de Fort-de-France. Toujours dans le même article des *Cahiers du Patrimoine*, nous retenons :

« Jules Monnerot accorda aussi une attention particulière à l'éducation populaire et à la formation idéologique des militants de son parti... Militant infatigable qui unissait dans sa vie la pensée et l'action... »¹⁴⁵.

Ses compagnons militants n'hésiteront pas à mettre en avant avec véhémence son courage civique et son sens des responsabilités et le défendront lorsque la direction du Lycée Schœlcher tentera de supprimer son poste de professeur, considérant la décision comme un acte de répression administrative et dans un article intitulé « Au lycée » paru le 14 mars 1925 dans *Justice*, le comité exécutif du groupe lui renouvela son soutien en démontrant qu'il avait toujours :

« ...accompli sa tâche avec science et conscience ...et que ce nouvel acte de tyrannie de l'Administration actuelle qui, pour des raisons politiques inavouables frappe des élèves à travers un homme dont les vertus de citoyen sont à la hauteur de ses rares qualités de professeur »¹⁴⁶.

Et c'est ainsi que lors de sa réunion du 19 mars 1925, le comité directeur du Groupe communiste Jean Jaurès par la voix de son secrétaire adjoint, Léopold Bissol :

« (...) renouvelle unanimement son entière confiance au camarade Jules Monnerot dont le meilleur de lui-même est consacré à l'éducation communiste et syndicale de la masse des travailleurs »¹⁴⁷.

Jules Monnerot fut à nouveau le sujet des tracasseries des autorités après les mouvements sociaux de 1935 ; en effet dans une longue lettre, le sénateur Henry Lémery demandait au ministre des Colonies le départ du militant communiste et sa mise d'office à la retraite le jugeant dangereux pour les lycéens qu'il côtoyait.

« Mr Delmont et moi vous avons demandé 4 choses :

b) mise à la retraite de Monnerot, professeur de philosophie, directeur du journal *Justice*, communiste militant et qui depuis des années agite la colonie et empoisonne la jeunesse¹⁴⁸. »

144 Jules Monnerot s'est exprimé sur tous les sujets, une de ses grandes batailles a été le passage de la Martinique du statut de colonie à celui de département.

145 Armand NICOLAS, *Les Cahiers du Patrimoine*, op. cit.

146 *Justice*, « Au lycée », le comité exécutif du Groupe Jean Jaurès, 14 mars 1925, p. 2.

147 *Justice*, « Le Groupe communiste Jean Jaurès (SFC) », 21 mars 1925 n° 10, p. 1.

148 Cité par *Les Cahiers du Patrimoine*, Extrait d'une lettre du sénateur Henry Lémery au ministre des colonies, 26 mars 1935, p. 81.

ANDRÉ ALIKER

André Alier fut l'autre figure marquante des premières années du communisme à la Martinique ; il était reconnu par ses compagnons comme l'autre phare qui les aura guidés pendant de nombreuses décennies.

En effet les circonstances et les causes de l'assassinat de ce militant de la première heure le 11 janvier 1934¹⁴⁹, vont donner à la cause communiste son martyr.

André Alier, rédacteur et responsable du journal *Justice* lança en 1933, une campagne de dénonciation des fraudes d'Eugène Aubéry, blanc créole, directeur depuis 1924 de l'usine-sucrierie du Lareinty et grand propriétaire terrien. Un inspecteur de l'enregistrement, constata qu'Eugène Aubéry avait sous-évalué ses avoirs et donc payé moins d'impôts, il déclencha donc contre le planteur usinier une procédure fiscale et le fisc lui réclama alors d'importantes taxes sur des valeurs mobilières. Après différents atermoiements d'Eugène Aubéry, le tribunal de Fort-de-France le condamna (le 15 octobre 1929) à payer à la colonie environ 7 millions de francs mais la cour d'appel cassa cette sentence le 9 avril 1930 et il ne devait plus rien. Le gouverneur de la Martinique, sans en informer le Conseil général, décida de ne pas aller en cassation. Cette affaire fut dévoilée par l'avocat et bras droit de l'usinier, Emmanuel De Lacoste qui l'accusait de l'avoir utilisé et d'avoir aussi corrompu un conseiller de la cour. Emmanuel De Lacoste monta un dossier riche de documents compromettants contre le planteur usinier qu'il adressa au ministre de la justice et au gérant de *Justice*, André Alier. Ce dernier dévoila les éléments de la corruption dans *Justice*. Une dénonciation par épisodes tel un feuilleton et il n'y eut pas un numéro du journal durant le deuxième semestre de l'année 1933 qui ne parlât de cette affaire. André Alier fut alors victime de plusieurs tentatives de corruption et d'intimidation, de menaces, de coups pour taire le scandale et arrêter la publication. Il dévoila ces manœuvres, mais le 1^{er} janvier 1934, des hommes tentèrent de le noyer dans la baie de Fort-de-France en le bâillonnant et en le jetant en haute mer, bon nageur il parvint tout de même à regagner le rivage. Le 11 janvier, il tombait dans un guet-apens, il fut drogué, battu, ligoté, conduit en voiture sur une plage du Nord Caraïbe (Fonds Bourlet) emmené au large à bord d'une yole puis jeté en mer. Son corps sans vie fut retrouvé le 12 janvier 1934.

Tout d'abord la personnalité et le poids de ses actions dans le groupe faisait de l'homme un personnage marquant et lui conférait une place de choix dans la communauté communiste.

149 Cité par le DEMOMS. Cécile CELMA, mémoire de maîtrise 1972. En juin 1933, André ALIKER révèle dans *Justice* une affaire de corruption, il est assassiné le 11 janvier 1934.

Venant d'une famille modeste, André Alier n'hésita pas à s'engager volontairement dans l'armée française pendant la première guerre mondiale où il s'illustra et fut récompensé pour son courage et sa bravoure. Devenu employé de commerce puis petit commerçant à son retour en Martinique, il s'intéressa de près aux travailleurs qu'il rencontrait dans ses tournées¹⁵⁰.

Il rejoignit alors les communistes en intégrant le groupe Jean Jaurès où il s'initia au marxisme. Très vite, il devint un des piliers du groupe, il s'élevait contre les dirigeants des usines à sucre – « le Parti de l'usine » –. C'était un militant infatigable que l'on retrouvait partout. Aux marchandes, aux boutiquiers, aux employés de commerce, dans les rues de Fort-de-France, à la sortie des usines, il expliquait et réexpliquait les carences du Conseil général, les injustices, les abus, la fraude électorale...

André Alier animait le syndicat des employés de commerce qu'il fréquentait régulièrement, mais on le retrouvait aussi aux côtés des dockers, des ouvriers du bâtiment, des charbonniers, des ouvriers boulangers... Avec les autres membres du groupe, il travaillait non seulement sur le port et dans les quartiers défavorisés de Fort-de-France mais aussi sur les habitations dans les zones rurales.

Ensuite, ce militant se dévoila surtout en tant que journaliste engagé¹⁵¹, il découvrit le journalisme avec le journal *Justice* dont il devint le gérant, le secrétaire de rédaction et le responsable de diffusion en 1933. Il se distinguait dans des notes courtes, tranchantes, ironiques et aussi dans des reportages et des enquêtes qui préfiguraient un journalisme d'investigation très moderne. Ses recherches et ses dénonciations à propos d'une mystification financière, « le scandale du Panama du Lareinty »¹⁵², dénonçant une famille de blanc créole mirent en danger sa vie et causèrent sa mort. Son assassinat et les suspicions qui tout de suite pesèrent sur le blanc créole Eugène Aubéry confortèrent ses amis communistes dans leur combat contre les usiniers et les blancs créoles, le Parti de l'usine disaient-ils alors. C'est ainsi qu'en 1936, ils montèrent le « Front commun populaire anti-usinier ».

LÉOPOLD DÉMÉTRIUS BISSOL

On ne peut présenter les communistes martiniquais de la première heure sans faire mention de Léopold Démétrius Bissol qui rejoignit les rangs communistes dès la création du Groupe Jean Jaurès en 1919. Léopold

150 *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 29, juin 2010, Armand NICOLAS, *André Alier : un héros de notre temps*, p. 88-89.

151 Alier signait certains de ses articles dans *Justice* sous le pseudonyme « L'œil de Moscou ».

152 Dans de nombreux numéros de *Justice* de l'année 1933, Alier ne cessa de dénoncer la fraude fiscale gigantesque perpétuée par E. Aubéry.

D. Bissol incarnait l'idéal type du militant préconisé par les instances du communisme français à cette époque.

Léopold D. Bissol est né le 8 octobre 1889 dans la commune du Robert, il meurt à Fort-de-France le 10 septembre 1982. Fils d'une ouvrière agricole qui éleva seule ses cinq enfants, il eut une enfance difficile comme tous les enfants des campagnes de cette fin du dix-neuvième siècle sur les habitations sucrières de la Martinique. Il fréquenta tout de même l'école primaire de sa commune natale, le Robert, mais seul garçon de la fratrie, il dû très vite entrer dans la vie active pour aider sa famille. Il se dirigea vers les métiers du bois et devint ouvrier ébéniste salarié dans plusieurs petits ateliers, puis il ouvrit son propre atelier et s'installa en tant qu'artisan ébéniste¹⁵³.

Habité par l'idée que l'amélioration de la société martiniquaise ne pouvait passer que par l'application des idées du socialisme, il adhéra très vite aux thèses défendues par Joseph Lagrosillière et commença son militantisme aux côtés des socialistes¹⁵⁴ dès le début du vingtième siècle. Mais les accords électoraux de Joseph Lagrosillière avec les patrons des usines sucrières firent fuir un certain nombre de militants socialistes, dont Léopold D. Bissol, qui se retrouvèrent en 1919 dans le Groupe Jean Jaurès.

Passionné par les idées développées par le communisme, il passa sa longue vie de militant à accompagner les ouvriers, à leur présenter les choix propres à leur apporter bien-être social et prospérité économique. Parti de rien il incarnait le type idéal du militant, celui qui se forme à l'école du Parti, le militant de base qui gravit les échelons de l'appareil politique, c'est lui l'ouvrier cité dans les écrits du communisme, celui qui s'émancipe, se cultive grâce aux lectures et à l'école du communisme. D'abord membre fondateur du mouvement, il en devint le secrétaire adjoint et le militant de référence aux côtés de Jules Monnerot. Son action militante ne fut pas seulement politique, ardent organisateur syndical il s'appliqua à créer des syndicats d'ouvriers agricoles et de travailleurs du port, il participa à la renaissance de la Bourse du Travail à la Martinique vers 1924 et à la création de l'Union des syndicats de la Martinique en 1936. Il joua un rôle important dans l'organe de presse communiste car il en sera le directeur politique de 1930 à 1938 (année où la parution de *Justice* sera interdite) et de 1945 à 1964¹⁵⁵.

Véritable exemple du militant d'origine populaire et ouvrière qui devint cadre dans les instances dirigeantes du Parti, à la reprise des activités

153 Parti communiste martiniquais, Brochure, Léopold Démétrius BISSOL, sa vie, son combat, Fort-de-France, janvier 1983.

154 Quand LAGROSILLIÈRE devint en 1910 le premier député socialiste de la Martinique, BISSOL n'hésita pas à marcher à ses côtés.

155 Cité par le DBMOMS, Cécile CELMA, mémoire maîtrise 1972.

démocratiques et politiques en 1945 il cumula les responsabilités d' élu communiste et de secrétaire régional puis fédéral de la fédération communiste de la Martinique. Les communistes dénonçaient la fraude électorale qui faisait partie du paysage politique martiniquais et se refusaient à participer aux élections. En 1936, le Groupe « Jean Jaurès » et « Front commun » formant le « Front populaire anti-usinier » présentaient le candidat Bissol aux élections législatives, ce fut l'échec ; en 1937, aux élections cantonales de Fort-de-France il est élu au second tour. Ainsi, premier conseiller général communiste d'origine ouvrière élu à Fort-de-France en 1937, chargé par son parti de porter les revendications ouvrières dans les instances du Conseil général, il put faire entendre la parole des ouvriers. Mais là ne s'arrêtèrent pas les victoires électorales et l'ascension de Léopold Bissol : les communistes, portés par les masses populaires accablées par une longue période de restriction, connurent à partir de 1945 de grands succès électoraux et Léopold D. Bissol fut de la partie, élu conseiller municipal, adjoint au maire de Fort-de-France en mai 1945. En octobre de la même année se représentant aux élections cantonales, il fut élu¹⁵⁶ dans l'un des cantons de Fort-de-France. Cependant le couronnement de sa carrière politique se concrétisa par son élection à l'Assemblée constituante en novembre 1945¹⁵⁷ et ensuite à l'Assemblée nationale où il fut député de la circonscription Est jusqu'en 1958. Cette élection revêtait une très grande importance tant pour lui que pour son Parti ; elle montrait la réussite du militant qui n'avait pas hésité à s'en remettre aux décisions du Parti. Il fut également conseiller général du canton du Vauclin, conseiller municipal à Rivière-Pilote. C'était la première fois qu'un ouvrier élu parlait des problèmes et des revendications des travailleurs martiniquais. Député consciencieux, viscéralement communiste et ne perdant pas de vue les difficultés et les aspirations des Martiniquais, il s'engagea, multipliant les interventions et interpellations à l'Assemblée nationale, restant en contact avec les militants, rendant compte de son activité de député par articles et réunions. Il quitta la scène politique en 1958, car malade et fatigué il ne se représenta pas aux élections législatives mais demeura un communiste inconditionnel jusqu'à la fin de sa vie.

L. D. Bissol portait en lui l'empreinte de son organisation, il en était aussi le reflet. Jusqu'à la fin des années cinquante il incarnait la démarche communiste à la Martinique, pas un communisme de parole et d'écrits mais un communisme enraciné dans les préoccupations quotidiennes des travailleurs qu'il côtoyait. Il avait fait de son militantisme un véritable métier, se formant, se documentant sans cesse, lui l'ouvrier sans diplôme, qui avait dû tout apprendre, les techniques de l'expression française, l'art du

156 En 1945, L. D. Bissol devint alors l'un des 14 conseillers généraux communistes du Conseil général de la Martinique.

157 En 1945, deux députés communistes furent élus à l'Assemblée constituante : A. CÉSAIRE dans la circonscription ouest et L. D. BISSOL dans la circonscription est.

discours, l'écriture des rapports, la pratique de la communication, bravant les moqueries et les rires. Mais il était aussi la fierté de ses camarades communistes qui firent toujours référence à lui.

Après 1945 et dès le début des années cinquante, au moment où la fédération communiste rayonnait sur la scène politique martiniquaise, les militants communistes furent de plus en plus nombreux. Et c'est ainsi que tout en faisant vivre leur parti, ces militants prirent en main le destin des syndicats ouvriers d'usines et du port, ouvriers agricoles, ceux du petit commerce, de même que la gestion de nombreuses associations culturelles et éducatives. Cette deuxième vague de militants de l'après-guerre¹⁵⁸, à l'image de Monnerot ou de Bissol, entraîna dans le militantisme avec force et conviction, calquant son attitude sur les recommandations des communistes français tout en s'appuyant sur la situation économique et sociale de la Martinique. Ils vont en faire leur métier, subordonnant leur vie professionnelle, familiale à toute cette ferveur militante qui les animait.

Les motivations militantes

Au début du vingtième siècle, à la Martinique, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, les militants de gauche étaient presque tous affiliés à la SFIO et œuvraient au sein de la Fédération Socialiste présente dans l'île.

En 1918, lorsque Jules Monnerot se sépara des « Lagrosillieristes » ainsi qu'il nommait les fidèles du député et fondait le Groupe Jean Jaurès, il se réclamait toujours de la SFIO. Il s'agissait pour lui et ses compagnons de « reconstituer le groupe socialiste » à Fort-de-France toujours en accord avec les idéaux de la SFIO ce qui explique le choix du nom du groupe. Ils avaient décidé d'être :

« ...un groupe d'étude et d'action, et manifester notre existence par la Propagande, par des brochures et des causeries et sous toutes les formes que le groupe jugera convenables »¹⁵⁹.

Les accords électoraux de Joseph Lagrosillière avec le groupe des usiniers mené par Fernand Clerc et Eugène Bougenot furent ressentis comme trahison et collusion avec les patrons békés, grands planteurs et propriétaires de sucreries et distilleries. Ce n'était pas une simple fronde car pour Jules Monnerot et ses amis du groupe, leur « politique sera prolétarienne et socialiste ou ne sera pas » et c'est pourquoi il s'était détaché de Joseph Lagrosillière et avait décidé de ne plus collaborer avec le journal socialiste *La Démocratie coloniale*. Il n'y avait pas de rejet de la SFIO, car le nouveau groupe y adhéra, mais le refus de son expression à la Martinique à la

158 Citons quelques militants sur lesquels nous reviendrons : Philibert DUFEAL, Georges GRATIANT, Georges MAUVOIS, Armand NICOLAS, René MÉNIL, Solange FITTE-DUVAL...

159 *Justice* « Communiqué du groupe socialiste Jean Jaurès », 3 juillet 1920, p. 1.

manière des lagrosillériistes avec leurs compromissions, leur acceptation et l'utilisation de la fraude électorale.

Mais dès 1921, des éléments nouveaux apparaissaient avec les résolutions prises au congrès de Tours en décembre 1920, car les différentes fédérations socialistes avaient dû se positionner entre SFIO et SFIC.

En effet, le 25 décembre 1920, les socialistes français se réunissaient à Tours pour leur 18^e congrès. Ce congrès mémorable fut attentivement suivi par des congressistes (370 participants) venus discuter des 21 conditions d'admission dans l'Internationale. Celui-ci s'achevait, cinq jours plus tard, sur la division du mouvement. Tandis qu'une minorité de congressistes restait fidèle à la SFIO (Section française de l'internationale ouvrière), issue de la II^e internationale (1889), la majorité se ralliait à un nouveau mouvement, la SFIC, (Section française de l'internationale communiste).

« Le mercredi 29 décembre en séance de nuit, les résultats du vote sont proclamés. La motion Cachin-Frossard recueille 3 208 mandats, la motion Longuet 1 022 ; s'y ajoutent 397 abstentions – la motion Blum a été retirée – 44 voix pour la motion Leroy (ultra gauche) et 60 pour la motion Pressemann. Le 30 décembre, à 2h45 du matin, la séance est levée. Il y a désormais en France un Parti socialiste et un Parti communiste. Le premier va se constituer ce même jour en SFIO avec à sa tête Léon Blum. Le second va poursuivre ses travaux, les forces qui le dominent le Comité de la III^e et l'aile gauche des reconstruc-teurs... »¹⁶⁰.

ENTRE PARTI PRIS COMMUNISTE ET RÉALITÉ MARTINICAISE

Le Groupe Jean Jaurès de Fort-de-France, se rallia en juin 1921 au nouveau mouvement la Section française de l'internationale communiste en adoptant la décision de la majorité des congressistes de Tours se nomma désormais Groupe communiste Jean Jaurès section de la Martinique. Les grands principes du Parti inclus dans les 21 conditions d'adhésion : entente et action internationale des travailleurs, organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir, socialisation des moyens de production et de transport, transformation de la société capitaliste en société communiste étaient entendus mais qu'en était-il de leur lecture et de leur application dans la colonie de la Martinique ?

Que disaient les communistes français à propos de la colonisation ? Un des préalables à l'adhésion à la III^e Internationale pour le nouveau Parti communiste français en 1921 était le rejet de la colonisation qu'elle fût ancienne ou récente. Dès 1917, Lénine avait été obligé de reconnaître la légitimité des aspirations de caractère ethnique, le droit des nationalités à la sécession était reconnu, mais sans préciser pour quelles nations, ni s'il

160 Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995, rééd. 2000, p. 64.

s'agissait d'autonomie ou d'indépendance, il n'y avait pas de précisions sur les dates et les procédures. Il fallait rester dans le vague, car il y avait une certaine contradiction entre les thèses sur le droit des peuples à l'autodétermination et l'unité du mouvement révolutionnaire. Les marxistes, « confrontés au problème des nationalités s'étaient enfermés dans une insoluble contradiction ; ou bien ils reconnaissaient le droit des nationalités non russes à l'indépendance ou bien subordonnaient le droit des nations à l'indépendance à l'accomplissement de la révolution et l'unité du mouvement révolutionnaire devenait illusoire¹⁶¹. »

En 1921, c'était l'aide aux peuples colonisés en vue de leur émancipation qui devait motiver les communistes européens, en effet dans les vingt et une conditions préalables au ralliement, se trouvait l'alignement inconditionnel sur la politique anti coloniale décidée depuis Moscou :

« ...les conditions d'admission sont les suivantes :

8 / Dans la question des colonies et des nationalités opprimées, les Partis des pays dont la bourgeoisie possède des colonies ou opprime des nations, doivent avoir une ligne de conduite claire et nette »¹⁶²,

c'est-à-dire combattre et dénoncer l'oppression, la colonisation, cet article condamnait l'expansionnisme colonial des grandes nations européennes occidentales dont la France.

La position du parti communiste français vis à vis de la colonisation se clarifia, la lutte anticoloniale et la lutte contre le capitalisme servant le même objectif. Ce fut une attitude minoritaire et courageuse en France car c'était l'époque des grands empires coloniaux européens avec de nombreux territoires en Afrique et en Asie. L'accent fut mis sur l'iniquité de la colonisation, stimulée par la recherche systématique du profit, mais également sur la nécessité pour la classe ouvrière française d'encourager les velléités d'indépendance afin d'améliorer sa propre condition. La colonisation fut mise à l'index en raison des abus commis dans les territoires conquis et de l'asservissement des populations locales. Mais elle fut également critiquée parce que la force de travail indigène assurait l'enrichissement du capitalisme. La stratégie communiste depuis 1928 était basée sur la lutte « classe contre classe ». L'ordre bourgeois profitant de la colonisation et devenant plus puissant, il était dans les visées communistes de détruire cette source de revenus. La fin de la colonisation était une nécessité à la fois morale, car il est nécessaire de protéger les peuples exploités, et aussi nationale en affaiblissant l'ennemi de classe.

En 1920, la Martinique n'était qu'un des nombreux « confettis » de l'immense empire colonial français, appelée une « vieille colonie », frag-

161 Marc FERRO, *Les grands révolutionnaires*, LÉNINE, Tome « L'espoir d'un siècle », Paris, Éditions Martinsart, 1978, p. 35.

162 Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR, *op. cit.*, id. p. 51.

ment ou lambeau du premier empire colonial. Que recouvrait ce terme de « vieille colonie » ? Dans de nombreux discours nous retrouvons cette expression, elle est employée tant par les Français de la métropole que par les Martiniquais eux-mêmes. Nous y relevons d'abord une certaine affectivité, témoin d'un lien très ancien entre les deux territoires mais aussi la marque d'un rapport de nature paternaliste. Nous y notons aussi une certaine hiérarchisation de la colonisation elle-même, comme si la Martinique et les Martiniquais étaient des colonisés d'une autre espèce, différents des « plus récents » colonisés d'Afrique ou d'Asie...

Dans *Peau noire, masques blancs*, Frantz Fanon explique que l'Antillais s'est toujours senti plus « évolué » que l'Africain parce qu'il s'estimait plus proche du blanc et il ajoute, « nous avons connu et nous connaissons encore des Antillais qui se vexent quand on les soupçonne d'être Sénégalais. Cette différence existe non seulement dans la rue et sur les boulevards, mais aussi dans les administrations, dans l'armée »¹⁶³.

William F. S. Miles met en cause l'assimilation culturelle des Martiniquais dans leur condescendance vis-à-vis des Africains car pour lui, « la culture et la langue française imprégnèrent les îles des Antilles en effaçant les autres éléments, – si bien que les Martiniquais furent tout particulièrement désignés, par la suite, pour occuper des postes de responsabilités dans le système colonial et l'administration de l'Empire français d'Afrique »¹⁶⁴.

De nombreux Antillais et Guyanais en poste dans l'administration en Afrique eurent des attitudes distantes avec les autochtones, mais le plus célèbre de ces administrateurs en Afrique, Félix Éboué qui y séjourna de 1909 à 1944 avec deux interruptions pour des missions en Martinique et en Guadeloupe s'obstina à découvrir une culture qu'il s'efforça de comprendre et de faire connaître tout en menant à bien son travail d'administrateur et il nota en novembre 1941 dans une circulaire :

« C'est en les respectant, en les promouvant même qu'on a la seule chance de garantir l'ordre naturel et de préserver la vie même des hommes... Nous conduirons [les Africains] à tirer de leur propre terre, de leurs cases ou de leurs tentes, de leurs coutumes et de leurs chefs la confiance dans la vie et le goût du progrès¹⁶⁵. »

À partir de tous ces éléments, quel était le langage des communistes martiniquais ? Les grands principes anticoloniaux des communistes français n'apparaissent que très peu dans leur discours. À la fois communistes français et communistes martiniquais, tout comme leurs camarades ils

163 Frantz FANON, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Éditions du Seuil, 1952, rééd. 1995, p. 20.

164 William F. S. MILES, *De la politique à la Martinique. Paradoxe au paradis*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 44.

165 Félix ÉBOUÉ, cité par Félix Eboué. *Le lion qui est debout et qui dit non*, Aix-en-Provence, ANOM, 2004 p. 16.

devaient asseoir avant tout le parti sur l'échiquier politique, se faire connaître et reconnaître en tant que communistes. Mais le groupe communiste martiniquais semblait, au début de son existence, être une entité posée à côté du Parti, avec ses propres objectifs de combat ; ses préoccupations immédiates étaient sociales, tout en aspirant à une meilleure reconnaissance du statut de « citoyen français » et réclamant des lois qui clarifieraient la qualité du rattachement à la métropole coloniale.

Dès 1920, avant même que le Groupe Jean Jaurès ne proclamât son appartenance au communisme, les militants préconisaient déjà une autre forme de lien avec la métropole coloniale. Dans le bandeau du premier numéro de *Justice* du samedi 8 mai 1920, nous pouvons lire ceci :

« LA MARTINIQUE est un DÉPARTEMENT (arrêté de l'assemblée représentative, sanctionné le 17 décembre 1793 par le gouverneur général). Ces colonies font partie intégrante du territoire de la République et sont soumises à la même loi constitutionnelle¹⁶⁶. »

Cette inscription resta présente pendant toute la décennie des années vingt, provoquant même cette remarque du chef de la colonie, le gouverneur Henri Richard, en 1925 :

« L'assimilation est une erreur funeste. Vous n'êtes pas, vous ne pouvez pas être un département à aucun point de vue¹⁶⁷. »

Les communistes s'appuyaient sur les articles 6 et 7 du premier titre de la constitution d'octobre 1795 et sur les déclarations des premiers révolutionnaires pour réclamer la citoyenneté française et obtenir que les Antilles cessent d'être une exception dans l'ensemble français ; à ce sujet Jacques Dumont nous propose cette citation de Boissy d'Anglas :

« Les colonies seront soumises aux mêmes formes d'administration que la France. Il ne peut y avoir qu'une bonne manière d'administrer et, si nous l'avons trouvée pour les contrées européennes, pourquoi celles d'Amérique en seraient-elles déshéritées¹⁶⁸ ? »

Dès lors, la transformation de la colonie en département devint une constante dans les revendications, car le but était la création progressive d'un véritable département français. Pour les communistes martiniquais la résolution de la question coloniale était complexe et les trois solutions qui s'offraient aux colonisés, c'est-à-dire l'assujettissement, l'assimilation complète, l'autonomie ou l'indépendance, ne pouvaient être appliquées de la même manière à toutes les possessions françaises en Outre-mer. La Martinique, elle, était déjà en voie d'assimilation par les choix culturels,

166 *Justice* n° 1 réédité à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du journal en mai 2000.

167 *Justice*, « Pour l'Assimilation » cité par les communistes du Groupe Jean Jaurès, 2 mai 1925, p. 2.

168 Cité par Jacques DUMONT, *L'Amère patrie. Histoire des Antilles françaises au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2010, p. 68.

éducatifs, économiques et politiques proches de ceux de la métropole coloniale.

Dans le projet de programme du Bloc ouvrier-paysan à la Martinique élaboré par le Groupe Jean Jaurès en octobre 1925, le premier point des revendications porte sur l'assimilation :

« Protestation contre le projet annoncé d'un gouvernement général des Antilles à l'exemple des gouvernements généraux des nouvelles colonies.

Constitution des Antilles françaises en départements avec les températures nécessaires comme en Corse ou en Algérie.

Institution d'une commission interdépartementale des conseils généraux de la Martinique et de la Guadeloupe, et aussi de la Guyane, pour l'examen de toutes questions budgétaires d'intérêt commun (enseignement supérieur, etc.).

Réduction des attributions des gouverneurs ramenées à celles des préfets des départements. Rattachement immédiat du service judiciaire des Antilles au ministère de la Justice¹⁶⁹. »

Pour eux le choix des citoyens français des Antilles était clair, « Assimilation absolue, avec rattachement au Ministère de l'intérieur », mais il devait être affirmé et relayé par les représentants locaux et non être décidé par les gouverneurs.

Les militants communistes soulignaient que l'unanimité pouvait être faite autour de la demande d'assimilation puisqu'ils notaient que le député radical Henry Lémery avait déposé au parlement deux propositions de loi pour la constitution des îles en départements français, ainsi que les députés Joseph Lagrosillière et René Achille Boisneuf¹⁷⁰ et cela dès le début de 1926. Ce dernier travaillait dans le sens d'une assimilation progressive des Antilles à la Métropole, il proposa l'extension de la législation ouvrière de la France aux Antilles, la réforme de la constitution, la sécurité des opérations électorales, l'application aux colonies des lois sur l'assurance maladie. En accord avec le député martiniquais Joseph Lagrosillière, il déposa un projet de loi pour une plus grande intégration des colonies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion à la France. Il était considéré comme un assimilationniste, car pour lui l'assimilation était préférable à l'association.

169 *Justice*, « *Ordre du jour du Groupe Jean Jaurès* », 7 novembre 1925, p. 2.

170 *Dictionnaire Encyclopédique Désormeaux*, Fort-de-France, Éditions Désormeaux, 1992, p. 381-386. René-Achille BOISNEUF 1873-1927. Homme politique guadeloupéen. Fit son apparition en 1900 sur la scène politique locale comme conseiller municipal de Pointe-à-Pitre avec l'appui de dissidents socialistes. Lors de la grève de 1910, il apparut comme le défenseur des travailleurs et en 1911 il fut élu maire et conseiller général de Pointe-à-Pitre. Il fut considéré comme un agitateur, fomenteur de grèves et d'émeutes par les gouverneurs de la colonie. Élu député en avril 1914, réélu en décembre 1919 il adhéra au groupe radical socialiste. En 1922, il fut écarté de la mairie de Pointe-à-Pitre et en 1924 ce fut la perte de la députation.

Forts de ces appuis, les communistes demandèrent au Conseil général de la Martinique d'oser se prononcer sur l'alternative suivante : « Assimilation des Antilles aux départements ou gouvernement général ».

Cette démarche perdura dans les années trente, la question de l'assimilation restant très discutée et précisée même si elle n'apparaissait pas toujours en première ligne des discours et des écrits.

QUELLE FORME DEVAIT PRENDRE CETTE ASSIMILATION SOUHAITÉE?

La pierre centrale de cette nouvelle Martinique assimilée devait être le Conseil général, il s'agissait de lui donner de véritables moyens et plus de pouvoirs, moyens budgétaires conséquents, liberté d'action et de décision pour lui permettre de se consacrer à éradiquer la misère sociale et promouvoir un véritable élan économique. Parallèlement, il fallait réduire les pouvoirs exceptionnels accordés aux Gouverneurs pour les empêcher de museler les décisions du Conseil général. Tout cela impliquant des changements réels de procédure, l'administration générale devait relever alors du ministère de l'Intérieur au lieu de continuer à dépendre du ministère des Colonies, ainsi le même rattachement se ferait pour tous les grands services comme celui de la Justice, de l'Enseignement, des Travaux publics, des services financiers de l'Enregistrement et des Douanes.

Il fallait permettre aux agents des services publics d'avoir la garantie supérieure de dépendre de la nation et de se voir appliquer le régime de la loi, alors qu'aux Antilles jusque-là les besoins des fonctionnaires dépendaient du gouverneur.

« Le législateur a pris en charge les membres de l'Enseignement primaire des Antilles... C'est là une façon de reconnaître et de revendiquer ce service comme essentiellement national... Il y a là un dessaisissement, en l'espèce du Ministère des colonies, une mesure d'intérêt national. Puisqu'il n'y a pas de loi organique concernant les colonies, comme dans les régimes disparus, puisqu'aucun article de la constitution actuelle, muette sur le statut des Antilles et autres vieilles colonies, ne gêne le Parlement, il faut souhaiter la généralisation de cette mesure, c'est-à-dire le bénéfice du droit commun accordé aux Antilles, la réalisation de l'égalité – et pas seulement la proclamation de l'égalité – entre Français sans distinction d'origine. L'Assimilation consiste à avoir pour législateur la Représentation nationale aux lieux et place de la Bureaucratie coloniale¹⁷¹. »

Mais ce programme ne prendrait sa force que dans l'assainissement des procédures électorales à la Martinique. Les communistes s'élevaient à grands cris contre les fraudes à répétition, le suffrage universel bafoué ne permettant que la représentation d'éléments au service du gouverneur et au service des usiniers planteurs. La révision des méthodes électorales pourrait

171 Justice, « Intervention, Métropole et Prolétariat », Jules MONNEROT, n° 39, 1920, p. 1.

assurer l'arrivée aux premiers rangs de la scène politique de représentants des travailleurs, n'étant pas à la solde des patrons et de l'administration coloniale, élus pour faire avancer la revendication de l'égalité. Mais en France métropolitaine l'arrivée du Bloc ouvrier et paysan au Parlement devait permettre également l'émergence de forces issues du prolétariat ouvrier et susceptibles d'entendre et d'appuyer les revendications antillaises.

D'où venait ce désir d'assimilation ?

La bourgeoisie de couleur, mulâtres intellectuels, artisans installés, commerçants reconnus, avaient toujours œuvré pour être identifiés, du point de vue de la métropole, non comme des colonisés mais comme des citoyens à part entière et voir leur territoire reconnu comme une véritable terre française. Les premiers communistes mirent en avant le passé de la Martinique arguant qu'en tant que possession française depuis 1635, l'évolution de son organisation politique, administrative, de ses structures sociales et scolaires la prédisposait à être un département. Des rumeurs, vraies ou fausses, faisaient régulièrement état de demandes de certains groupes politiques français préconisant la scission d'avec la France, ou encore de la volonté des États-Unis d'Amérique de rayonner sur toute la mer Caraïbe en annexant tous les territoires s'y trouvant. Face à de telles suppositions, les communistes réagirent, réaffirmèrent l'indivisibilité du territoire, les colonies étaient peut-être monnayables mais pas les départements qui faisaient partie intégrantes de la République.

« L'Assimilation de la Martinique à un département est absente du programme des candidats du Bloc Républicain. Donc, silence sur la question capitale de la sécurité des Antilles françaises par rapport aux convoitises américaines affirmées ces jours derniers. Caillaux qui reviendra au pouvoir avec les radicaux-socialistes avait cédé aux Allemands la colonie du Cameroun¹⁷². »

Les Martiniquais ne désiraient pas que leur île fit l'objet de multiples marchandages entre les puissances à l'exemple de certains territoires en Afrique, comme celui du Cameroun :

« Colonie allemande à partir de 1884, le Cameroun fut placé sous l'autorité d'un gouverneur représentant le chancelier du Reich et divisé en unités administratives. En 1902, l'Allemagne étendit son influence jusqu'au lac Tchad. En 1912, après l'incident d'Agadir, elle obtint de la France la cession d'un vaste territoire à l'est des régions qu'elle contrôlait déjà, en

172 *Justice* « Aux travailleurs », mai 1933, p. 2. *Le Cameroun est d'abord une colonie allemande dont les frontières sont fixées par des traités avec les puissances coloniales, la France et la Grande Bretagne. En 1911, les Allemands bénéficient pour leur colonie d'une importante extension territoriale et en contrepartie la France obtient, de l'Allemagne, les mains libres pour agir au Maroc. Le Cameroun est conquis entre 1914 et 1916 par les Français, il est ensuite partagé en 1919 entre la France et la Grande-Bretagne.

échange de la reconnaissance du protectorat français au Maroc. Pendant la première guerre mondiale, le Cameroun fut conquis par les forces franco-britanniques et ce fut l'arrêt de la colonisation allemande. Après la guerre, la colonie allemande fut partagée en deux territoires confiés par des mandats de la Société des nations (SDN), à la France (pour les quatre cinquièmes) : le Cameroun français; et le reste au Royaume-Uni : le Cameroun britannique¹⁷³. »

Jacques Adélaïde-Merlande précise que les rumeurs d'abandon des Antilles aux États-Unis, en paiement des dettes de guerre avaient fortifié le désir d'assimilation dans certains courants politiques :

« Cette participation des Antillais à l'effort de guerre de la Métropole les rendra plus sensibles, une fois la paix retrouvée, aux rumeurs relatives à une éventuelle cession des colonies des Antilles aux États-Unis, en règlement des dettes de guerre de la France. En raison peut-être de ces rumeurs, la revendication, formulée antérieurement à 1914, de l'assimilation aux départements métropolitains paraît s'imposer aux principaux responsables politiques... »¹⁷⁴.

La permanence et l'ancienneté de la demande ne faisaient aucun doute ; cette assimilation était réclamée afin de contourner les pouvoirs des gouverneurs concernant l'application des lois nationales. En effet une promulgation par le gouverneur était nécessaire pour que ces lois fussent appliquées, mais ce dernier n'étant tenu par aucun délai pouvait faire preuve d'autorité et retarder la promulgation ; c'est ainsi que de nombreuses lois sociales tardèrent à être étendues aux colonies et c'est aussi l'une des raisons évoquées par Jean Crusol :

« L'assimilation entraînant l'application automatique des lois nationales apparaissait comme la meilleure stratégie pour faire progresser rapidement la législation sociale et démocratiser le système politique dans les îles. Des motions des Conseils généraux des colonies sucrières, réclamant la « départementalisation » étaient votées de manières récurrentes. À titre d'illustration, le Conseil général de la Martinique vota des résolutions en ce sens en 1882, 1891, 1925, 1938, 1945¹⁷⁵. »

Jacques Dumont y voit la constance de la longue opposition entre colons et hommes de couleur libres, alors que ces derniers réclamaient l'égalité complète avec le statut de département, les colons faisaient de la résistance et préféraient un régime « d'exception » dans lequel ils seraient plus libres et pourraient mieux contourner la pression des lois de la République, ce qu'il définit comme la « territorialisation politique » :

173 D'après *Encyclopédie Encarta*, Article, « Cameroun ». Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2008, <http://fr.encarta.msn.com> © 1997-2008.

174 Jacques ADÉLAÏDE-MERLANDE, *Histoire générale des Antilles et des Guyanes*, Paris, L'Harmattan, Éditions Caribéennes, 1994, p. 258.

175 Jean CRUSOL, *Les îles à sucre. De la colonisation à la mondialisation*, Paris, Les Perséides, 2007, p. 370.

« De plus, en assujettissant les Antilles à un régime d'exception législative, il permet aux possédants de se tenir en dehors du droit public telles qu'appliquées en France. Dès lors, la partition est tracée. La demande d'autonomie législative étant le domaine de la plantocratie, l'envers républicain ne peut-être que la revendication d'un complet alignement sur les mesures décidées en France¹⁷⁶. »

Pendant toute la période où la Martinique fut sous l'autorité de l'amiral Robert aux ordres de l'État français, les communistes furent tenus au silence. Ne pouvant écrire d'articles de presse ni faire paraître le journal *Justice*, Jules Monnerot écrivit ballades, poésies, pamphlets toutes sortes de ritournelles où, sous une forme imagée, il ne cessa de s'opposer et ainsi faire vivre la revendication première. Quelques autres communistes se réunissaient discrètement dans les bourgs et campagnes où ils s'étaient réfugiés, certains Martiniquais encourageaient des jeunes à partir clandestinement rejoindre les forces françaises libres en passant par les îles anglophones de la Caraïbe et par les États-Unis. Partir défendre la patrie comme n'importe quel citoyen français, faire acte de dissidence, acte de résistance, n'était-ce pas faire acte d'assimilation, n'était-ce pas montrer une des faces de la réalisation de l'égalité en se donnant les mêmes devoirs ? La dissidence était un acte de désobéissance au régime de Vichy, mais un geste de fidélité et d'attachement à la République, à la Mère-Patrie. Pendant la seconde guerre mondiale, des centaines de jeunes Antillais ont passé outre les interdictions de l'Amiral Robert, n'ont pas hésité à traverser l'océan pour se rendre dans les îles de Sainte-Lucie et de la Dominique, à bord de frêles embarcations, afin de rejoindre les forces françaises libres du général De Gaulle.

« Il faut bien avoir à l'esprit que dans leur très grande majorité, les dissidents étaient jeunes, très jeunes même pour quelques-uns. Une opposition de plus en plus vive se dessinait à la Martinique. Émanant de milieux différents, Francs-maçons que le régime avait persécutés, communistes, socialistes, elle englobait aussi certains békés qui supportaient mal les mots d'ordre de l'Amiral. Aux Antilles, le mot « dissidence » se rapportait avant tout à ceux qui quittaient les territoires placés sous l'autorité de l'amiral Robert, pour aller dans les îles anglaises s'engager dans les Forces françaises libres¹⁷⁷. »

La revendication de l'assimilation prit fin légitimement en 1946, avec la loi érigeant les anciennes colonies de Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion en départements français, votée par le Parlement le 19 mars 1946. En effet, en octobre 1945 un des objectifs du mandat des deux députés communistes Léopold Bissol et Aimé Césaire était d'obtenir l'assimilation politique et sociale pour les quatre « vieilles colo-

176 Jacques DUMONT, *L'Amère patrie. Histoire des Antilles françaises au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2010, p. 69.

177 Lucien ABÉNON, *Les dissidents des Antilles dans les Forces Françaises Libres combattantes 1940-1945*, Fort-de-France, Désormeaux, 1999, p. 18, 24, 26.

nies ». La proposition de loi visant à classer comme départements français la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion fut déposée dès le début de l'année 1946, précisément le 17 janvier 1946. Au mois de mars les débats suivaient et la loi fut promulguée le 19 mars.

Pour les communistes, ce fut une grande victoire après seulement quelques mois de participation au pouvoir. Ils mirent en avant un atout majeur, celui de l'unité, unité de pensée, de programme, d'action et d'organisation. Ce ne furent pas les deux députés communistes de la Martinique qui, tous seuls, furent les artisans de la réussite, mais la force des cent cinquante-huit députés communistes qui signèrent, déposèrent et soutinrent ce projet d'assimilation.

À cet égard, Aimé Césaire dans son rapport parlementaire prononcé le 12 mars 1946, qui fut intégralement publié dans *Justice*, présenta la loi comme un tremplin social vers l'égalisation des droits entre les citoyens français et les citoyens de ces nouveaux départements.

« Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est de libérer près d'un million d'hommes de couleur d'une des formes modernes de l'assujettissement (...).

Nous ajoutons d'ailleurs que l'Assimilation qui vous est aujourd'hui proposée est loin d'être une assimilation rigide, une assimilation « géométrique », une assimilation contre nature, c'est une assimilation souple, intelligente et réaliste. Quand nous disons assimilation géométrique, nous pensons à l'attitude prise à cet égard par la Révolution française. Lors de la discussion de la Constitution de l'An III, Boissy d'Anglas, rapporteur des questions coloniales, en vint à prononcer cette phrase caractéristique : « Que ces colonies soient toujours françaises, au lieu d'être seulement américaines ; qu'elles soient libres sans être indépendantes ; que leurs députés, appelés dans cette enceinte, y soient confondus avec ceux du peuple entier ». Et il ajoutait : « Les colonies seront soumises aux mêmes formes d'administration que la France. Il ne peut y avoir qu'une bonne manière d'administrer, et si nous l'avons trouvée pour des contrées européennes, pourquoi celles d'Amérique en seraient-elles déshéritées ¹⁷⁸ ? »

Mais la loi obtenue recouvrait-elle les aspirations des premiers demandeurs de l'assimilation ? Pour les défenseurs et initiateurs de la loi, elle devait permettre de gommer les différences sociales, promouvoir l'égalité politique et initier le développement économique. Très vite, les militants communistes se rendirent compte que malgré la loi, les luttes pour une assimilation immédiate et intégrale devaient continuer, car l'égalité sociale tant désirée se faisait attendre, ne dépendait pas du seul pouvoir mais aussi des instances économiques se trouvant sur l'île. L'impérieux problème de l'augmentation continue du prix des denrées du quotidien et notamment de la hausse du prix du pain était d'une actualité cuisante, la révision et l'augmentation des salaires, surtout des salaires agricoles, se pointaient tou-

178 Cité par *La Martinique du XX^e siècle. France-Antilles Hors-série*, janvier 2000. « Une loi d'assimilation, mieux d'égalisation », p. 30.

jours avec acuité à la veille de chaque campagne de récolte de canne à sucre, au mois de février. La campagne sucrière commençant traditionnellement au mois de mars, avant le démarrage de l'activité, les travailleurs agricoles accompagnés des représentants syndicaux entamaient des négociations avec les planteurs pour fixer les prix de la coupe, du ramassage et du transport de la canne. Ces discussions étaient très difficiles et le sont toujours, occasionnant régulièrement des mouvements de grève sur les plantations entre janvier, février¹⁷⁹ et mars.

L'application des lois sociales était sans cesse à l'ordre du jour, il fallait continuer à se battre pour l'assistance aux familles, les congés payés, les lois sur les accidents du travail et professionnel, le minimum vieillesse, l'égalité dans les traitements et les promotions pour les fonctionnaires. La lutte contre l'injustice sociale se faisait tant sur le front parlementaire que sur celui des militants à la Martinique. Dès le 26 mars 1946, le député Léopold Bissol dans une intervention à l'Assemblée constituante pour le relèvement de la Martinique demandait :

« Déjà, toutes les lois françaises qui imposent au peuple des devoirs nous sont appliquées. Il convient de les compléter par celles qui lui donnent des droits et lui garantissent une certaine protection : loi sur les habitations à bon marché, assurances sociales obligatoires, secours aux femmes d'assurés sociaux en cas de grossesse, secours sociaux aux femmes allaitant des enfants, retraite des vieux travailleurs, caisse de compensation aux échelons de salaires tout comme en France, comités de gestion dans les entreprises, nationalisation du crédit, des industries clés, de l'électricité qui constituent chez nous, bien plus qu'ici de véritables trusts d'exploitation du domaine public et de l'activité collective.

L'insuffisance des écoles retient tout particulièrement notre attention, un sérieux effort doit être fait, dans ce domaine, pour la construction de bâtiments pour tous les enfants d'âge scolaire, afin de vaincre totalement l'analphabétisme.

Une loi spéciale devrait exiger, pour chaque habitation, des cultures vivrières sur une superficie déterminée... »¹⁸⁰.

Devant les difficultés rencontrées par les travailleurs, les responsables politiques ne cessaient de montrer la nécessité de diversifier les cultures mais surtout d'étendre et d'institutionnaliser par des aides et conseils le « jardin créole » et de consacrer plus de terres cultivables au vivrier ; dans le schéma de l'habitation traditionnelle la part réservée à ce type de culture existait déjà mais demandait à être valorisé, arrêtons-nous à la l'analyse que nous fait Caroline Oudin-Bastide sur la question du vivrier au XIX^e siècle :

« Les planteurs opposèrent la plus grande inertie aux règlements maintes fois réitérés, les obligeant à cultiver des vivres... parce qu'ils souhaitaient

179 *Les Cahiers du Patrimoine, Révoltes et luttes sociales en Martinique*, novembre 2009, « Février, un mois maudit. », p. 91.

180 *Justice*, « L'action de nos élus », avril 1946, n° 22, p. 1.

se dégager de toute culture vivrière en abandonnant aux esclaves le soin de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Du XVII^e siècle à la fin de la servitude, deux types de jardins d'esclaves sont distingués dans les îles du Vent ; les premiers, les "jardins d'esclaves" sont contenus dans des enclos autour des cases, les seconds sont les "jardins vivriers" qui constituent ce que Poyen Sainte-Marie appelle "la grande habitation de l'esclave". Outre ces jardins de case, les esclaves disposent de quelques cantons de terre dans des endroits éloignés de l'Habitation ou proche des bois... : si la plupart des esclaves possèdent un jardin de case, l'allocation des jardins vivriers paraît bien souvent réservée aux seuls esclaves disposant du samedi¹⁸¹. »

De l'abolition à nos jours, ces deux types de jardins créoles ont perdu et ont gardé les mêmes structures ; autour des cases un petit jardin avec quelques animaux cochons, poules, lapins, arbres fruitiers, bananiers et racines et plus éloignés sur les mornes ou dans les bois des petits lopins à l'orée des habitations ou sur les terres domaniales pour y planter des vivres, patates, ignames, choux pour la nourriture quotidienne et pour la vente.

À l'Assemblée nationale, Aimé Césaire parlant au nom du groupe communiste interpellait le gouvernement à propos de son immobilisme et sa résistance à faire avancer l'égalité sociale dans les nouveaux départements d'Outre-mer :

« ... Dans cette assemblée, au cours de cette même année, mes camarades et moi avons déposé une série de propositions de loi ou de résolution tendant à améliorer la condition de nos travailleurs.

Nous avons déposé une proposition de loi à l'effet de distribuer aux paysans des terres qui constituent la réserve domaniale dite des cinquante pas géométriques. Le gouvernement a fait la sourde oreille.

Nous avons déposé une proposition de loi pour l'application immédiate et intégrale de la sécurité sociale au profit de nos fonctionnaires et de nos ouvriers. Car nous ne pouvons pas admettre qu'une Martiniquaise, qu'une Guadeloupéenne continue à percevoir, comme c'est le cas maintenant, 18 ou 20 francs par jour et par enfant. Dix-huit ou vingt francs par jour pour un enfant qu'à vingt ans vous allez ravir à sa famille et à son pays, et que vous allez précipiter sur les champs de bataille ; 18 ou 20 francs par jour pour un enfant à qui vous offrez généreusement l'égalité devant la mort, mais à qui vous refusez l'égalité devant le droit et devant la vie.

À notre proposition de loi, le Gouvernement a opposé un refus formel, en nous déclarant que les conditions étaient très différentes aux Antilles et dans la Métropole et qu'il n'y avait pas d'assimilation possible.

Nous avons déposé, avec demande de discussion d'urgence, une proposition de résolution à l'effet de demander au Gouvernement d'améliorer la situation de nos fonctionnaires.

181 Caroline OUDIN-BASTIDE, *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris Éditions la Découverte, 2005, p. 190.

Ici encore, le Gouvernement nous a opposé un refus. Résultat : depuis maintenant une semaine, une grève générale, illimitée, a éclaté à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guyane et à la Réunion.

Ainsi donc, partout, un refus systématique, un refus obstiné chaque fois que nous demandons plus de justice et plus d'humanité

Aujourd'hui on vient nous parler de nous rendre bénéficiaires de je ne sais quel programme d'aide militaire. Nous demandons du pain et on nous offre des armes ! ... »¹⁸².

La lutte pour l'égalité se poursuivait donc sur le terrain du militantisme pour les communistes martiniquais. Forts d'une audience politique et syndicale retrouvée à partir de 1945, les communistes martiniquais multipliaient les offensives pour glaner çà et là quelques victoires pour l'amélioration de la vie quotidienne des travailleurs. La mobilisation de tous (hommes, femmes, jeunes), du plus grand nombre et sur tous les plans était alors requise pour mener les combats et dénoncer les injustices. Cette mobilisation au niveau local, par les élus communistes municipaux et ceux du Conseil général, se traduisait par la poursuite du renforcement de l'organisation politique et syndicale du groupe communiste, la présence accrue dans les bourgs et les campagnes, l'accompagnement et aussi la participation aux grèves et autres mouvements de protestation¹⁸³. Les principales questions qui revenaient pendant les décennies 1940 et 1950, provoquaient toujours une forte mobilisation des militants et sympathisants communistes, l'utilisation illégale des cinquante pas géométriques par les plus nantis, les fraudes électorales, la violation du droit syndical, les agissements antidémocratiques des préfets, la question des salaires agricoles, la hausse des prix à la consommation, la situation des petits planteurs vivriers. Mais en dehors de ces controverses sociales, d'autres problèmes étaient restés en suspens et n'avaient été abordés par aucun volet de l'assimilation, c'était entre autres le cas du développement économique, des nouveaux pouvoirs à attribuer au Conseil général, de la discrimination raciale entre fonctionnaires métropolitains mutés et fonctionnaires locaux, de la possible mainmise américaine, de l'aménagement du territoire, de l'attitude face aux guerres coloniales françaises et d'un réel soutien et d'une promotion authentique de l'activité culturelle.

182 *Justice*, Aimé CÉSaire : débat à l'Assemblée nationale, « Entre la France et les États-Unis d'Amérique », avril 1949, p. 2.

183 Quelques grandes dates sur lesquelles nous reviendrons : Grève des ouvriers d'usine de décembre 1948 à janvier 1949 – Soutien à la pétition des blanchisseuses de la Marine en février 1950 – Grève des fonctionnaires du 15 mai au 20 juillet 1953 – grève des travailleurs de l'éclairage électrique du 9 juin au 27 juillet 1953 – émeutes urbaines à Fort-de-France en décembre 1959 – grève, émeutes et répression des ouvriers agricoles et d'usines du 2 au 24 mars 1961.

nies ». La proposition de loi visant à classer comme départements français la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion fut déposée dès le début de l'année 1946, précisément le 17 janvier 1946. Au mois de mars les débats suivaient et la loi fut promulguée le 19 mars.

Pour les communistes, ce fut une grande victoire après seulement quelques mois de participation au pouvoir. Ils mirent en avant un atout majeur, celui de l'unité, unité de pensée, de programme, d'action et d'organisation. Ce ne furent pas les deux députés communistes de la Martinique qui, tous seuls, furent les artisans de la réussite, mais la force des cent cinquante-huit députés communistes qui signèrent, déposèrent et soutinrent ce projet d'assimilation.

À cet égard, Aimé Césaire dans son rapport parlementaire prononcé le 12 mars 1946, qui fut intégralement publié dans *Justice*, présenta la loi comme un tremplin social vers l'égalisation des droits entre les citoyens français et les citoyens de ces nouveaux départements.

« Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est de libérer près d'un million d'hommes de couleur d'une des formes modernes de l'assujettissement (...).

Nous ajoutons d'ailleurs que l'Assimilation qui vous est aujourd'hui proposée est loin d'être une assimilation rigide, une assimilation « géométrique », une assimilation contre nature, c'est une assimilation souple, intelligente et réaliste. Quand nous disons assimilation géométrique, nous pensons à l'attitude prise à cet égard par la Révolution française. Lors de la discussion de la Constitution de l'An III, Boissy d'Anglas, rapporteur des questions coloniales, en vint à prononcer cette phrase caractéristique : « Que ces colonies soient toujours françaises, au lieu d'être seulement américaines ; qu'elles soient libres sans être indépendantes ; que leurs députés, appelés dans cette enceinte, y soient confondus avec ceux du peuple entier ». Et il ajoutait : « Les colonies seront soumises aux mêmes formes d'administration que la France. Il ne peut y avoir qu'une bonne manière d'administrer, et si nous l'avons trouvée pour des contrées européennes, pourquoi celles d'Amérique en seraient-elles déshéritées¹⁷⁸ ? »

Mais la loi obtenue recouvrait-elle les aspirations des premiers demandeurs de l'assimilation ? Pour les défenseurs et initiateurs de la loi, elle devait permettre de gommer les différences sociales, promouvoir l'égalité politique et initier le développement économique. Très vite, les militants communistes se rendirent compte que malgré la loi, les luttes pour une assimilation immédiate et intégrale devaient continuer, car l'égalité sociale tant désirée se faisait attendre, ne dépendait pas du seul pouvoir mais aussi des instances économiques se trouvant sur l'île. L'impérieux problème de l'augmentation continue du prix des denrées du quotidien et notamment de la hausse du prix du pain était d'une actualité cuisante, la révision et l'augmentation des salaires, surtout des salaires agricoles, se pointaient tou-

178 Cité par *La Martinique du XX^e siècle. France-Antilles Hors-série*, janvier 2000. « Une loi d'assimilation, mieux d'égalisation », p. 30.

jours avec acuité à la veille de chaque campagne de récolte de canne à sucre, au mois de février. La campagne sucrière commençant traditionnellement au mois de mars, avant le démarrage de l'activité, les travailleurs agricoles accompagnés des représentants syndicaux entamaient des négociations avec les planteurs pour fixer les prix de la coupe, du ramassage et du transport de la canne. Ces discussions étaient très difficiles et le sont toujours, occasionnant régulièrement des mouvements de grève sur les plantations entre janvier, février¹⁷⁹ et mars.

L'application des lois sociales était sans cesse à l'ordre du jour, il fallait continuer à se battre pour l'assistance aux familles, les congés payés, les lois sur les accidents du travail et professionnel, le minimum vieillesse, l'égalité dans les traitements et les promotions pour les fonctionnaires. La lutte contre l'injustice sociale se faisait tant sur le front parlementaire que sur celui des militants à la Martinique. Dès le 26 mars 1946, le député Léopold Bissol dans une intervention à l'Assemblée constituante pour le relèvement de la Martinique demandait :

« Déjà, toutes les lois françaises qui imposent au peuple des devoirs nous sont appliquées. Il convient de les compléter par celles qui lui donnent des droits et lui garantissent une certaine protection : loi sur les habitations à bon marché, assurances sociales obligatoires, secours aux femmes d'assurés sociaux en cas de grossesse, secours sociaux aux femmes allaitant des enfants, retraite des vieux travailleurs, caisse de compensation aux échelons de salaires tout comme en France, comités de gestion dans les entreprises, nationalisation du crédit, des industries clés, de l'électricité qui constituent chez nous, bien plus qu'ici de véritables trusts d'exploitation du domaine public et de l'activité collective.

L'insuffisance des écoles retient tout particulièrement notre attention, un sérieux effort doit être fait, dans ce domaine, pour la construction de bâtiments pour tous les enfants d'âge scolaire, afin de vaincre totalement l'analphabétisme.

Une loi spéciale devrait exiger, pour chaque habitation, des cultures vivrières sur une superficie déterminée... »¹⁸⁰.

Devant les difficultés rencontrées par les travailleurs, les responsables politiques ne cessaient de montrer la nécessité de diversifier les cultures mais surtout d'étendre et d'institutionnaliser par des aides et conseils le « jardin créole » et de consacrer plus de terres cultivables au vivrier ; dans le schéma de l'habitation traditionnelle la part réservée à ce type de culture existait déjà mais demandait à être valorisé, arrêtons-nous à la l'analyse que nous fait Caroline Oudin-Bastide sur la question du vivrier au XIX^e siècle :

« Les planteurs opposèrent la plus grande inertie aux règlements maintes fois réitérés, les obligeant à cultiver des vivres... parce qu'ils souhaitaient

179 *Les Cahiers du Patrimoine, Révoltes et luttes sociales en Martinique*, novembre 2009, « Février, un mois maudit. », p. 91.

180 *Justice*, « L'action de nos élus », avril 1946, n° 22, p. 1.

se dégager de toute culture vivrière en abandonnant aux esclaves le soin de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Du XVII^e siècle à la fin de la servitude, deux types de jardins d'esclaves sont distingués dans les îles du Vent ; les premiers, les "jardins d'esclaves" sont contenus dans des enclos autour des cases, les seconds sont les "jardins vivriers" qui constituent ce que Poyen Sainte-Marie appelle "la grande habitation de l'esclave". Outre ces jardins de case, les esclaves disposent de quelques cantons de terre dans des endroits éloignés de l'Habitation ou proche des bois... : si la plupart des esclaves possèdent un jardin de case, l'allocation des jardins vivriers paraît bien souvent réservée aux seuls esclaves disposant du samedi¹⁸¹. »

De l'abolition à nos jours, ces deux types de jardins créoles ont perdu et ont gardé les mêmes structures ; autour des cases un petit jardin avec quelques animaux cochons, poules, lapins, arbres fruitiers, bananiers et racines et plus éloignés sur les mornes ou dans les bois des petits lopins à l'orée des habitations ou sur les terres domaniales pour y planter des vivres, patates, ignames, choux pour la nourriture quotidienne et pour la vente.

À l'Assemblée nationale, Aimé Césaire parlant au nom du groupe communiste interpellait le gouvernement à propos de son immobilisme et sa résistance à faire avancer l'égalité sociale dans les nouveaux départements d'Outre-mer :

* ... Dans cette assemblée, au cours de cette même année, mes camarades et moi avons déposé une série de propositions de loi ou de résolution tendant à améliorer la condition de nos travailleurs.

Nous avons déposé une proposition de loi à l'effet de distribuer aux paysans des terres qui constituent la réserve domaniale dite des cinquante pas géométriques. Le gouvernement a fait la sourde oreille.

Nous avons déposé une proposition de loi pour l'application immédiate et intégrale de la sécurité sociale au profit de nos fonctionnaires et de nos ouvriers. Car nous ne pouvons pas admettre qu'une Martiniquaise, qu'une Guadeloupéenne continue à percevoir, comme c'est le cas maintenant, 18 ou 20 francs par jour et par enfant. Dix-huit ou vingt francs par jour pour un enfant qu'à vingt ans vous allez ravir à sa famille et à son pays, et que vous allez précipiter sur les champs de bataille ; 18 ou 20 francs par jour pour un enfant à qui vous offrez généreusement l'égalité devant la mort, mais à qui vous refusez l'égalité devant le droit et devant la vie.

À notre proposition de loi, le Gouvernement a opposé un refus formel, en nous déclarant que les conditions étaient très différentes aux Antilles et dans la Métropole et qu'il n'y avait pas d'assimilation possible.

Nous avons déposé, avec demande de discussion d'urgence, une proposition de résolution à l'effet de demander au Gouvernement d'améliorer la situation de nos fonctionnaires.

181 Caroline OUDIN-BASTIDE, *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris Éditions la Découverte, 2005, p. 190.

Ici encore, le Gouvernement nous a opposé un refus. Résultat : depuis maintenant une semaine, une grève générale, illimitée, a éclaté à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guyane et à la Réunion.

Ainsi donc, partout, un refus systématique, un refus obstiné chaque fois que nous demandons plus de justice et plus d'humanité

Aujourd'hui on vient nous parler de nous rendre bénéficiaires de je ne sais quel programme d'aide militaire. Nous demandons du pain et on nous offre des armes ! ... »¹⁸².

La lutte pour l'égalité se poursuivait donc sur le terrain du militantisme pour les communistes martiniquais. Forts d'une audience politique et syndicale retrouvée à partir de 1945, les communistes martiniquais multipliaient les offensives pour glaner çà et là quelques victoires pour l'amélioration de la vie quotidienne des travailleurs. La mobilisation de tous (hommes, femmes, jeunes), du plus grand nombre et sur tous les plans était alors requise pour mener les combats et dénoncer les injustices. Cette mobilisation au niveau local, par les élus communistes municipaux et ceux du Conseil général, se traduisait par la poursuite du renforcement de l'organisation politique et syndicale du groupe communiste, la présence accrue dans les bourgs et les campagnes, l'accompagnement et aussi la participation aux grèves et autres mouvements de protestation¹⁸³. Les principales questions qui revenaient pendant les décennies 1940 et 1950, provoquaient toujours une forte mobilisation des militants et sympathisants communistes, l'utilisation illégale des cinquante pas géométriques par les plus nantis, les fraudes électorales, la violation du droit syndical, les agissements antidémocratiques des préfets, la question des salaires agricoles, la hausse des prix à la consommation, la situation des petits planteurs vivriers. Mais en dehors de ces controverses sociales, d'autres problèmes étaient restés en suspens et n'avaient été abordés par aucun volet de l'assimilation, c'était entre autres le cas du développement économique, des nouveaux pouvoirs à attribuer au Conseil général, de la discrimination raciale entre fonctionnaires métropolitains mutés et fonctionnaires locaux, de la possible mainmise américaine, de l'aménagement du territoire, de l'attitude face aux guerres coloniales françaises et d'un réel soutien et d'une promotion authentique de l'activité culturelle.

182 *Justice*, Aimé CÉSaire : débat à l'Assemblée nationale, « Entre la France et les États-Unis d'Amérique », avril 1949, p. 2.

183 Quelques grandes dates sur lesquelles nous reviendrons : Grève des ouvriers d'usine de décembre 1948 à janvier 1949 – Soutien à la pétition des blanchisseuses de la Marine en février 1950 – Grève des fonctionnaires du 15 mai au 20 juillet 1953 – grève des travailleurs de l'éclairage électrique du 9 juin au 27 juillet 1953 – émeutes urbaines à Fort-de-France en décembre 1959 – grève, émeutes et répression des ouvriers agricoles et d'usines du 2 au 24 mars 1961.

Constatant ces lacunes les communistes martiniquais se donnèrent d'autres objectifs et préparèrent un nouveau projet, plus offensif et plus spécifique à la Martinique. Un premier constat d'échec de l'assimilation était fait lors de la conférence fédérale¹⁸⁴ de mars 1951, soit cinq ans après le vote de la loi d'assimilation ; ce n'était pas encore une farouche dénonciation de la loi, le rapport du secrétaire fédéral, Éphraïm Marie-Joseph, tendait à souligner les manques et cela fut repris dans la résolution adoptée par la Conférence fédérale dans les termes suivants :

« Nous demandons :

Pour nos ouvriers, la réadaptation des salaires en prenant comme base les salaires de France sans abattement de zone.

Pour nos fonctionnaires, la revalorisation des soldes en fonction du coût de la vie, et l'extension à tous les fonctionnaires Martiniquais des avantages consentis aux fonctionnaires de France qui exercent à la Martinique.

Pour nos paysans et nos ouvriers agricoles, la parité des salaires agricoles et industriels...

Notre programme tient en deux mots : Guerre à la guerre et guerre à la misère... »¹⁸⁵.

Mais lors de cette conférence fédérale la position la plus singulière vint du délégué du Comité central du Parti communiste français, Élie Mignot¹⁸⁶ qui, dans sa déclaration précisait :

« Votre conférence fut la véritable tribune des travailleurs martiniquais, manuels et intellectuels. Elle exprima leurs souffrances et leurs aspirations ainsi que leur volonté d'en finir avec le régime colonial, conquérir l'égalité des droits et sauver la paix. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt vos travaux qui mirent en évidence les particularités propres de votre pays et montrent la solution des problèmes qui se posent actuellement devant les travailleurs de votre pays.

... Un système d'égalité ne peut exister dans nos colonies, quant au système d'équité il y règne et la justice est rendue à tous en raison de la situation dans laquelle chacun se trouve, placé par l'organisation de l'ordre social qui n'est pas dans les Colonies et ne peut pas être le même qu'en France.

Non, Messieurs, les Colonies ne peuvent-êtré régies par les lois, ni par les principes qui font le bonheur de notre pays.

C'est vraisemblablement en vertu de ce principe que, malgré la loi Césaire Bissol, le gouvernement poursuit ici une politique de discrimination raciale et refuse l'égalité des droits avec les travailleurs de France.

Je vous souhaite, chers camarades beaucoup de succès dans votre lutte qui vous conduira par les voix qui vous sont propres au socialisme¹⁸⁷. »

184 Cette conférence fédérale s'était déroulée « Sous le signe de la lutte pour l'égalité des Droits et pour la Paix. »

185 *Justice*, « Résolution adoptée par la conférence fédérale des 3 et 4 mars 1951 », 15 mars 1961 p. 1.

186 Élie MIGNOT, membre du Comité central du PCF, conseiller de l'Union française.

187 Cité par *Justice*, « Dans votre combat, vous pouvez être assuré du soutien du peuple de France », Élie MIGNOT mars 1951, p. 1-2.

C'était une voix, venant depuis la métropole, qui démontrait que l'assimilation à tout prix n'était peut-être qu'une solution chimérique et qu'un projet de développement était significatif d'une région et des hommes qui l'habitaient, « par les voix qui vous sont propres », et pas forcément la copie du destin des autres aussi merveilleux fut-il !

Lors du dixième anniversaire de la loi d'assimilation, en mars 1956, le jugement tombait et il était sans appel, malgré les avancées sociales, la situation des Martiniquais ne s'était pas vraiment améliorée, la société était divisée et le désir d'être traité « sur un pied d'égalité avec les départements métropolitains » ne s'était pas concrétisé. En réponse aux critiques de la SFIO à propos des attaques communistes contre le gouvernement français, le secrétaire fédéral, Camille Sylvestre, analysait la nouvelle position des communistes martiniquais et remarquait :

« ...nous voulions nous placer sous le régime de la loi française et aussi nous soustraire à l'arbitraire des décrets. Cela voulait dire que nous espérons que l'assimilation allait enfin pouvoir résoudre, ou tout au moins aider à résoudre, les problèmes politiques, administratifs, économiques et sociaux qui se posaient et se posent encore à notre pays.

Où en sommes-nous ? Qu'est-ce qui a été fait depuis dix ans ?

On a d'abord procédé à la nomination et à l'installation d'un préfet. C'est normal un département il doit avoir un préfet à sa tête. Ensuite on a amorcé et poursuivi mécaniquement jusqu'à son terme la plus mauvaise des assimilations, l'assimilation fiscale alors qu'il eut été sage de faire précéder la transformation fiscale par la réforme politique, la fiscalité métropolitaine, aggravée par la politique de guerre a été introduite sans aucune adaptation en dépit de nos protestations et réclamations »¹⁸⁸.

Les effets pervers et les limites de l'assimilation étaient montrés du doigt par les militants et dirigeants communistes martiniquais. Ils soulignaient le manque d'expression de l'assemblée locale qui ne faisait qu'entériner les décisions préfectorales, l'autorité sans cesse croissante des préfets qui avait remplacé celle des gouverneurs, l'enfermement de la loi qui ne permettait pas de prendre en compte les souhaits des travailleurs martiniquais et qui sous couvert d'égalité dans certains cas uniformisait. Ils constataient que les avancées sociales étaient lentes, partielles et non systématiques ainsi que convenu puisqu'il fallait continuer à se battre à coups de manifestations, de grèves pour les faire appliquer.

Le rejet de l'assimilation se fit à tous les échelons, la loi était dénoncée sur le plan local par les membres du bureau fédéral, à l'Assemblée nationale par les parlementaires Martiniquais et Guadeloupéens mais aussi au sein du Parti communiste français. Ainsi, lors du XIV^e congrès du PCF, grand moment de dénonciation, Camille Sylvestre, le secrétaire général de la

188 *Justice*, « Après dix ans d'assimilation, la Martinique reste une colonie », Camille SYLVESTRE, mars 1956, p. 1.

Fédération communiste de la Martinique dans une longue intervention présentait les limites de la politique d'assimilation :

« Aujourd'hui, les populations de nos pays [Guadeloupe, Martinique et Réunion], ont une plus claire conscience de la situation. Elles se rendent compte de plus en plus que la politique d'assimilation est incapable d'apporter des solutions valables aux questions angoissantes qui les préoccupent : le chômage et la misère, l'industrialisation, le problème de la terre et celui de l'élargissement de la démocratie... »¹⁸⁹.

Après ces différents bilans, enregistrant l'échec de l'assimilation :

« L'Assimilation, volontairement sabotée par les colonialistes français liés aux capitalistes locaux avec lesquels ils partagent les surprofits tirés de la sueur de notre peuple, a singulièrement aggravé le mal en dépit de quelques petites améliorations arrachées çà et là par la lutte du peuple martiniquais¹⁹⁰. »

Les militants communistes repartirent à la bataille et plus que l'égalité absolue ils décidèrent de porter leurs efforts sur une nouvelle proposition dans laquelle les Martiniquais s'impliqueraient véritablement :

« Nous croyons que le salut ne nous viendra pas de l'extérieur. Nous croyons au contraire, qu'il est entre les mains des Martiniquais eux-mêmes. Les Martiniquais, s'ils participent plus largement et plus directement à la gestion de leurs propres affaires sont parfaitement capables de réaliser ce que les Jamaïcains, les Trinidiens, les Barbadiens, les Portoricains réalisent chez eux. Néanmoins des bouleversements sont en perspective. Alors que partout on répudie les rapports colonialistes, nous seuls, nous nous crispions contrairement à l'invité de l'histoire à la solution assimilationniste¹⁹¹ ? »

Camille Sylvestre faisait ici référence à la Fédération des Antilles anglophones initiée dès 1947 sous le contrôle de l'État britannique ; cette fédération ne fut effective qu'en 1958 et dura quelques années avant que les différents territoires qui la composaient ne devinrent indépendants entre 1962 et 1983. L'évolution de ces espaces coloniaux des Antilles est largement étudiée par Jacques Adélaïde-Merlande :

« L'empire colonial britannique des Antilles et Guyanes fait place progressivement à des nations indépendantes, non sans qu'ait été tentée auparavant une formule fédérale encouragée par la Métropole. Dès 1947 s'étaient réunis à Montego-Bay (côte nord de la Jamaïque) les représentants d'un certain nombre de colonies britanniques¹⁹². »

Pour les communistes martiniquais, il s'agissait de ne pas laisser passer le train de la décolonisation qui traversait les possessions coloniales françaises.

189 *Justice*, « Camille Sylvestre salue le XIV^e Congrès », Camille SYLVESTRE, août 1956, p. 1.

190 *Idem*.

191 *Justice*, « Le salut de la Martinique est entre les mains de ses enfants », Camille SYLVESTRE, juin 1956, n° 26, p. 1.

192 Jacques ADÉLAÏDE-MERLANDE, *Histoire générale des Antilles et des Guyanes*, Paris, L'Harmattan, Éditions Caribéennes, 1994, p. 302.

Dans leur analyse de la situation politique et économique de l'île, il ressortait que l'on était toujours en présence d'une terre coloniale dans les rapports politiques et administratifs avec la France, dans les structures économiques axées sur les cultures d'exportation, sur la consommation à outrance de produits finis importés, sur le non développement industriel. Les communistes notaient l'émergence « d'une personnalité originale martiniquaise » qui d'après eux grandissait dans les masses prenant conscience de leurs particularités, et la lutte qui devait s'engager ne pouvait se faire que sur le plan anti-colonialiste pour que la Martinique trouve sa place dans la grande Union française qui se préparait. Les interventions du député Aimé Césaire à la Commission des Territoires d'Outre-mer de l'Assemblée nationale au début de l'année 1956, largement relayées dans *Justice*¹⁹³, portaient sur l'élargissement des pouvoirs du Conseil général, la mise sur pied d'un exécutif martiniquais par la formation d'un conseil de gouvernement local analogue à ce qui avait été décidé pour l'Afrique Noire Française et Madagascar.

Les candidats communistes aux élections législatives de janvier 1956¹⁹⁴, Léopold Bissol, Aimé Césaire et Victor Lamon¹⁹⁵ laissaient déjà entrevoir dans leur programme électoral la nécessité d'une révision de la Constitution de 1946 et une éventuelle consultation des Martiniquais pour de nouvelles institutions conformes à leurs aspirations.

Les propositions allèrent en se précisant pendant ce mois de juillet 1956, la question d'un nouveau statut pour la Martinique fut longuement discutée dans les colonnes du journal *Justice*, dans divers réunions et débats entre militants. Camille Sylvestre secrétaire fédéral et Armand Nicolas membre du Bureau fédéral signaient alors un certain nombre d'articles sur le sujet¹⁹⁶. Les communistes faisaient remarquer que les revendications de souveraineté des peuples colonisés se déroulaient autour de deux principales formes soit « l'indépendance totale » soit « l'indépendance avec maintien de certains liens avec la métropole sur un pied d'égalité » et ils optèrent pour la seconde solution. La condamnation des rapports existants devait

193 *Justice*, « La Martinique ne peut être en retrait ni sur les autres Antilles ni sur l'Afrique Noire », Camille SYLVESTRE, 5 juillet 1956, p. 1.

194 En 1955, conformément aux instructions gouvernementales, le préfet de Martinique a élaboré un projet de circonscriptions électorales qui a eu l'assentiment du gouvernement. Les élections législatives du 2 janvier 1956 se sont déroulées dans le cadre de l'arrondissement avec trois circonscriptions Nord, Centre et Sud.

195 Candidats de la fédération communiste, dans la circonscription du Sud, Bissol Léopold (élu), dans le centre Césaire Aimé (élu), dans le Nord Lamon Victor (non élu).

196 *Justice*, « Le salut de la Martinique est entre les mains de ses enfants », 28 juin 1956, p. 1. « La Martinique ne peut être en retrait ni sur les autres Antilles, ni sur l'Afrique Noire », 5 juillet 1956, p. 1. « La Fédération communiste propose un nouveau statut pour la Martinique », 26 juillet 1956, p. 1.

amener à établir de nouveaux liens politiques, économiques, une nouvelle dynamique sociale :

« Ils (Les Martiniquais) sont capables de régler leurs affaires d'une manière plus efficace et plus juste qu'un quelconque chef de service de Ministère qui n'a jamais mis les pieds à la Martinique dont il a connaissance par des rapports et des articles de journaux.

Voilà pourquoi nous demandons pour les Martiniquais le droit de participer plus largement à la gestion des affaires qui les concernent immédiatement et directement. Qu'on nous comprenne bien. Nous ne réclamons pas l'indépendance, mais nous ne voulons pas non plus qu'à l'heure où TOUS les peuples coloniaux prennent conscience d'eux-mêmes, le peuple martiniquais reste le seul à attendre que son destin soit réglé par les autres, sans avoir à dire son mot¹⁹⁷. »

La préoccupation première des communistes en proposant un nouveau statut était de « mettre un terme aux rapports colonialistes » et d'établir « des rapports d'association » entre la Martinique et la France. Ils tentèrent d'inclure ces propositions dans le cadre de la réforme constitutionnelle qui devait permettre de prendre en compte l'évolution de tous les territoires d'Outre-mer fussent-ils départements ou non. Les députés communistes porteront leur attention sur les articles soixante-treize (73) et soixante-seize (76) du titre huit (8) de la constitution française de 1946. Des révisions aux articles cités précédemment seront déposées par les radicaux, précisément par le député radical Paul Devinat. En 1948 Paul Devinat fut nommé vice-président de la Commission des Territoires d'Outre-mer et membre du Conseil de surveillance de la Caisse centrale d'Outre-mer. Aux élections législatives de 1956, réélu député, il retrouvait la confiance de ses électeurs auxquels il présentait un programme modéré de réforme de l'État. En octobre 1956 l'assemblée nationale le nommait rapporteur du traité de cession des Établissements français de Pondichéry. Redevenu député, il retrouva tous les problèmes de la décolonisation ; lucide sur l'Indochine, il exprima à propos du Maroc des conceptions libérales. En 1957 il fut désigné président de la Commission des Territoires d'Outre-mer et de la Commission des Affaires étrangères¹⁹⁸.

Le député Aimé Césaire déposa d'abord un amendement concernant l'article soixante-treize, que les communistes martiniquais appuyés par le groupe communiste à l'assemblée voulaient voir modifié.

L'article était ainsi rédigé dans la constitution :

« Le régime législatif des départements d'Outre-mer est le même que celui des départements métropolitains, sauf les exceptions déterminées par la loi »¹⁹⁹,

-
- 197 *Justice*, « Il faut réviser le statut de notre pays pour permettre aux Martiniquais de gérer plus largement leurs propres affaires », Armand NICOLAS, 19 juillet 1956, p. 1.
- 198 Ernest Paul DEVINAT, 1890-1980, site de l'Assemblée nationale, biographies des anciens parlementaires.
- 199 *Justice*, « La Fédération communiste propose un nouveau statut pour la Martinique », Armand NICOLAS, 26 juillet 1956, p. 1.

M. Devinat proposa l'ajout suivant dans le texte qu'il présentait :

« Un statut particulier peut-être conféré à un département ou à un groupe de départements, par une loi votée après consultation des Assemblées locales et de l'Assemblée de l'Union française. Ce statut peut déroger à l'alinéa 1 du présent article. »

Mais les communistes jugeant cette première avancée trop peu explicite et sans aucun lien avec les départements d'Outre-mer, proposèrent un amendement par la voix du député communiste Aimé Césaire qui incluait la précision suivante :

« Le statut particulier devra, par dérogation à l'article soixante-treize, définir les matières réservées à la compétence des Assemblées représentatives existant dans les Départements d'Outre-mer. »

S'agissant de l'article soixante-seize rédigé de la manière suivante dans la constitution :

« Le représentant du gouvernement dans chaque territoire ou groupe de territoires est le dépositaire des pouvoirs de la République. Il est le chef de l'administration du territoire. Il est responsable de ses actes devant le gouvernement. »

Les députés socialistes et radicaux de la Commission des Territoires d'Outre-mer présentèrent cette révision :

« Sous réserve des statuts particuliers prévus par l'article soixante-quatorze ... un conseil de gouvernement est institué dans chaque territoire ou groupe de territoires. Sa composition et ses attributions sont définies par la loi. »

Là aussi il y avait une résolution de clarification des communistes par les amendements déposés par Aimé Césaire :

« Sous réserve des statuts particuliers prévus par l'article soixante-treize et l'article soixante-quatorze » et « un conseil de gouvernement est institué dans chaque territoire ou groupe de territoires ainsi que dans les départements d'Outre-mer²⁰⁰. »

Il s'agissait de revoir l'exercice des pouvoirs législatif et exécutif dans les départements d'Outre-mer en assurant aux élus locaux de plus grandes responsabilités, une participation très élargie à l'avenir de leurs localités ; en un mot avoir une véritable assemblée représentative dotée du pouvoir législatif dans certains domaines, et la création d'un conseil de gouvernement pour assurer l'exécution des décisions prises.

Mais malgré l'importance du groupe communiste à l'Assemblée nationale en 1956 (plus du quart des parlementaires) et leur soutien au gouvernement Guy Mollet²⁰¹, les propositions et amendements requis par la Commission d'Outre-mer ne furent pas votés.

200 Cf note 199.

201 Guy MOLLET, chef du gouvernement (président du conseil) de janvier 1956 à mai 1957. Au lendemain des élections législatives de janvier 1956, c'est le secrétaire général de la SFIO qui est choisi pour prendre la responsabilité du pouvoir.

Seule une loi-cadre²⁰², dite loi-cadre Defferre²⁰³ de juin 1956, va réexaminer les conditions d'exécution de la démocratie dans l'Union française, mais ignorant les départements d'Outre-mer, cette loi autorisant le gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des territoires relevant du ministère de la France d'Outre-mer, fut adoptée sur l'initiative de Gaston Defferre ministre français d'Outre-mer et Félix Houphouët-Boigny premier président de la Côte d'Ivoire.

Elle créa dans les territoires d'Outre-mer des Conseils de gouvernement élus au suffrage universel, ce qui permit au pouvoir exécutif local d'être plus autonome vis-à-vis de la métropole. Elle institua aussi le collège unique alors que jusque-là les habitants étaient répartis en deux collèges selon leur statut civil (de droit commun ou de droit local). La loi-cadre fut complétée par plusieurs décrets d'application concernant les territoires d'Outre-mer. Elle ne s'appliqua pas à l'Algérie, qui relevait du ministère de l'Intérieur, où le double collège ne fut supprimé qu'en 1958. Elle ne concernait pas non plus les quatre départements d'Outre-mer, issus des vieilles colonies.

Alors que les communistes martiniquais repartaient à la lutte pour penser, arrêter et revendiquer une authentique expression martiniquaise des besoins de leur île, un événement soudain, la démission²⁰⁴ du député communiste Aimé Césaire en octobre 1956, vint bousculer leurs priorités. La démission d'Aimé Césaire fut largement commentée dans divers articles du journal *Justice* ; pendant les réunions de cellules et de sections les militants furent appelés à commenter l'événement et le bureau fédéral amené à mettre en avant trois points importants sur lesquels devaient désormais porter les efforts de tous.

- Le renforcement de l'action communiste à la Martinique.
- L'affirmation et la diffusion de la revendication « Gestion démocratique des affaires martiniquaises par les Martiniquais ».
- La création d'un large Front martiniquais démocratique et anticolonialiste.

Ces trois points furent largement débattus²⁰⁵ durant toute la fin 1956 et au cours de l'année 1957 entre les militants et sympathisants ; au cours

202 Une loi cadre est un texte législatif au contenu très général qui sert de cadre à des textes d'application et à des décrets. Elle décrit un programme avec des objectifs et des engagements et pose les principes à suivre. Elle laisse cependant au pouvoir exécutif le soin de les développer dans le détail et de les mettre en œuvre en usant de son pouvoir réglementaire car elle habilite le gouvernement à statuer par décret dans un domaine réservé en principe à la loi.

203 Il s'agit de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, dite loi-cadre Defferre.

204 Le 24 octobre 1956, Aimé Césaire démissionne du Parti communiste dans « Lettre à Maurice Thorez ». Lettre en annexe.

205 *Justice*, nombreux articles de militants de février à septembre 1957.

de la XII^e conférence fédérale des 7 et 8 septembre 1957 des décisions importantes furent prises qui conditionnaient le futur des communistes martiniquais et du communisme à la Martinique.

Rejet de l'assimilation et marche vers l'autonomie

RENFORCER L'ACTION COMMUNISTE À LA MARTINIQUE ? COMMENT ET POURQUOI ?

Les militants portèrent leur réflexion sur la transformation de la Fédération communiste de la Martinique en Parti communiste martiniquais, d'autant qu'ils avaient l'appui du Bureau Politique du Parti communiste français. En effet, réuni le 9 juillet 1957, le Bureau politique par la voix de Maurice Thorez donnait son aval à la délégation²⁰⁶ de la Fédération Communiste de la Martinique venue en entretien avec la direction du PCF du 22 juin au 13 juillet :

« Le Bureau politique approuve la proposition faite par la direction fédérale de la Martinique de constituer un Parti communiste martiniquais²⁰⁷. »

Il faut s'interroger sur les possibles raisons qui avaient motivé le soutien du Bureau politique du PCF. La caution à la création d'un nouveau parti était recevable car la transformation de la fédération en un Parti communiste autonome n'était nullement une sortie du système, mais la reconnaissance à des camarades antillais du droit de décider de leur voie et de leurs priorités politiques. Les communistes français voulaient également se démarquer de la politique coloniale menée jusque-là par les socialistes, même si, concernant la politique algérienne, ils avaient voté pour les pouvoirs spéciaux en mars 1956, mais s'en étaient abstenus en juin et s'étaient nettement opposés en votant contre en octobre. De toute évidence, en appuyant les communistes martiniquais, les communistes français ne faisaient qu'entériner une position internationale reconnue et se mettre en accord avec leur politique anticoloniale. Nous notons également que les années 1956 et 1957 avaient été des périodes de dures interrogations pour le communisme français, car après les discussions²⁰⁸ autour des révélations contenues dans le rapport Kroutchev au XX^e congrès du Parti communiste

206 La délégation était composée de Camille Sylvestre, secrétaire fédéral, Léopold Bissol, membre du bureau fédéral et député de la Martinique.

207 *Justice*, « Les entretiens avec le Parti communiste français. Résolution », Camille - SYLVESTRE, 1^{er} août 1957, p. 1 et 2.

208 Les discussions autour du rapport Kroutchev se sont déroulées lors du XIV^e congrès du PCF, au Havre le 18 juillet 1956. La délégation martiniquaise au Congrès était composée de Sylvestre Camille secrétaire fédéral, Bissol Léopold et Césaire Aimé députés et membre du Bureau fédéral, Fitte-Duval Georges maire, conseiller général et membre du Bureau fédéral.

de l'Union Soviétique sur la « stalinisation du régime soviétique »²⁰⁹, le PCF devait pour les militants et tous ceux qui le suivaient faire la part entre les dérives staliniennes et le « véritable » stalinisme, donc il n'était nullement question d'empêcher à une fédération lointaine qui avait déjà ses propres pratiques de se constituer en Parti communiste autonome.

Cette année 1956, année de crise et de remise en question pour le communisme en général et le communisme français en particulier, a été au cœur de deux journées d'étude organisées les 29 et 30 novembre 2006 par les archives départementales de la Seine-Saint-Denis. Ces journées se déroulaient autour du thème « le Parti communiste français et l'année 1956 » et l'objectif de ces journées était d'amener :

« Les spécialistes confirmés du communisme à en dégager les enjeux historiographiques ; les directeurs de recherche à s'interroger sur la pertinence d'ériger l'année 1956 en "borne historiographique" pour la recherche sur le communisme ; les chercheurs à communiquer et à publier sur des thématiques en rapport avec l'année 1956²¹⁰. »

Les communistes français étaient aussi largement occupés et préoccupés par les événements qui se déroulaient en Europe de l'Est, en Pologne et en Hongrie²¹¹, en lien avec la déstalinisation qui secouait le camp communiste et ils avaient à cœur de fournir des interprétations cohérentes à ces manifestations pour ne pas se laisser ébranler et déborder.

Camille Sylvestre, secrétaire fédéral, lança le débat de la transformation en Parti en juin 1957 dans son annonce de la XII^e conférence fédérale :

« Quant au Parti, à sa structure, le Rapport du comité fédéral pose la question de l'érection de notre Fédération en Parti communiste martiniquais... un Parti communiste lié et enraciné dans les masses, un Parti souple qui saura tout à la fois éviter le sectarisme et l'opportunisme reste le gage de notre succès²¹². »

Une tribune fut alors ouverte dans le journal communiste et les militants étaient sollicités pour discuter sur les nouveaux défis qui se pré-

209 Nous entendons par « stalinisation » toutes les exactions commises sous l'autorité de Staline, arrestations, tortures, atteintes aux libertés... culte de la personnalité, despotisme bureaucratique.

210 Arch. dép. Seine-Saint-Denis, *Le Parti communiste français et l'année 1956, Actes des journées d'étude des 29 et 30 novembre 2006*, Paris, Fondation Gabriel Péri, 2007, p. 7.

211 Le 28 juin 1956 de graves émeutes ont lieu à Poznań, en Pologne entre des staliniens et des libéraux. Ces derniers dénoncent la terreur stalinienne, l'ignorance des revendications des ouvriers par le régime. La Pologne tente de s'émanciper timidement de la tutelle de Moscou mais ses dirigeants réaffirment malgré tout leur respect de l'ordre communiste.

212 *Justice*, « Un événement historique de la politique Martiniquaise. Notre XII^e Conférence fédérale », Camille SYLVESTRE, 20 juin 1957, p. 1 et 2.

sentait. L'un des premiers à s'exprimer, fut Jean Mondésir militant et cadre communiste de Saint-Pierre :

« La nécessité du Parti communiste martiniquais est inscrite dans les faits. La vérité est que la transformation de notre fédération en Parti découle directement, logiquement de l'analyse qui nous a conduit à remplacer notre mot d'ordre, Égalité des droits avec le Peuple de France, à celui de Plus grande participation des Martiniquais à la gestion de leurs propres affaires. Comment en effet réclamer à l'Assemblée nationale Française une délégation de ses pouvoirs législatifs... tout en refusant dans le même temps de modifier les liens qui nous unissent à l'organisation politique française qu'est le Parti communiste ? Nous ne sommes pas une fédération comme les autres, c'est notre conférence fédérale et notre comité fédéral et non le Congrès du Parti qui fixent et impulsent notre ligne politique. La transformation de notre fédération en Parti... équivaldra à une véritable prise de conscience politique... Ce sera l'occasion d'orienter l'activité de nos militants vers des lendemains jusqu'ici masqués. Elle accroîtra le sens de nos responsabilités... »²¹³.

D'autres militants, plus incisifs, n'hésitaient pas à prendre en exemple des partis frères comme le Parti communiste algérien, ainsi M. Barclay, militant de la section du Lamentin déclarait :

« Par ailleurs des camarades disent : « d'accord sur le principe, mais il est inopportun actuellement d'ériger notre Fédération en PCM. Les raisons alléguées ? L'idée n'est pas assez populaire, le Parti n'est pas assez enraciné dans les masses, nous ne sommes pas une nation, c'est une trop grosse affaire etc. Je pense que ce sont des pseudo-arguments. Quant à la question nationale, ce sont nos camarades algériens qui ont eu raison de ne pas se laisser aveugler par la fausse signification du statut départemental. Ils ont eu raison de s'ériger en Parti communiste autonome alors même que la revendication d'indépendance nationale n'était pas formulée. C'est parce qu'ils étaient autonomes précisément qu'ils se sont familiarisés avec la question nationale qu'ils l'ont mieux dominée, qu'ils se sont plus vite débarrassés des miasmes de l'assimilation²¹⁴. »

Dès lors, dirigeants, militants des sections et cellules s'exprimèrent et exposèrent leur analyse sur la controverse qui secouait la fédération communiste. Pour Georges Mauvois membre du bureau fédéral :

« La question de la transformation en Parti martiniquais de la Fédération communiste de la Martinique se rattache au choix de la forme d'organisation dans laquelle s'exercera notre activité de Communistes. Ce choix qui conditionne la réalisation plus ou moins rapide de nos objectifs revêt une grande importance. ... Cependant, un danger existe selon moi, que cette importante question n'éclipse le reste et ne fasse perdre de vue les problèmes non moins importants qui, dans les circonstances actuelles doivent

213 *Justice*, « Contribution à la préparation de la Conférence Fédérale », Jean MONDESIR, 4 juillet 1957, p. 1 et 2.

214 *Justice*, « Tribune de la Conférence fédérale. Des arguments qui ne tiennent pas. », BARCLAY, 12 septembre 1957, p. 1.

être étudiés et traités concrètement par notre organisation communiste qu'elle soit parti ou Fédération²¹⁵. »

Les avis divergeaient surtout sur l'urgence de la transformation, ainsi André Constant membre du comité fédéral affirmait :

« Les camarades qui m'ont précédé à cette rubrique semblaient être d'accord pour l'érection de la Fédération en Parti communiste martiniquais.

Sur ce point, je dois dire que je ne considère pas pour le moment, cette tâche comme essentielle. Non seulement elle ne me le paraît pas, mais encore je crois qu'elle freinerait un mouvement qui, lui, est nécessaire et vital pour la Martinique : le Front martiniquais²¹⁶. »

D'autres voix s'élevaient pour s'interroger sur l'utilité de la transformation de la Fédération en Parti, et de ce fait le militant Bernadine se fit le porte-parole des dubitatifs et hésitants :

« Pour beaucoup de camarades, l'adoption du nouveau mot d'ordre doit entraîner nécessairement et immédiatement la transformation de la Fédération en Parti autonome.

En tout cas, le moment ne paraît pas venu d'opérer pareille transformation :

- a) Il nous manque l'adhésion consciente de la classe ouvrière
- b) Le Parti n'est pas suffisamment enraciné dans les masses
- c) Dès lors, un Parti autonome créé dans ces conditions serait de toute évidence plus vulnérable que l'organisation actuelle. Ce qui n'est pas sans importance.

Ce qu'il faut d'abord faire, c'est dénoncer toutes les positions réformistes pour mériter la confiance des masses. Alors seulement, sûrs de l'appui populaire, nous pourrons en toute sérénité opérer le changement de structure de la Fédération. Mais actuellement, cette question n'est pas arrivée à maturité, ni dans les masses, ni au sein même du Parti où elle provoque des discussions passionnées²¹⁷. »

Ainsi que nous le constatons, les avis étaient très contrastés entre ceux qui rejetaient formellement l'idée de la modification de la fédération en Parti, ceux qui voulaient attendre et remettre à plus tard et ceux, plus nombreux, partisans de la transformation immédiate.

Les réticents dénonçaient les difficultés sociales et économiques dans lesquelles était plongée l'île et recommandaient de s'atteler à des tâches plus urgentes, il s'agissait de se battre dans les syndicats et au Conseil général pour tenter de soulager les maux et la misère de la grande masse de la population. Certains taxaient même « d'aventurisme » la décision de se constituer en Parti communiste, car selon eux les communistes ne pouvaient

215 *Justice*, « Tribune de la Conférence Fédérale. Des questions essentielles », Georges MAUVOIS, 8 août 1957, p. 1 et 2.

216 *Justice*, « Tribune de la Conférence Fédérale. De l'ordre d'urgence », André CONSTANT, 29 août 1957, p. 1.

217 *Justice*, « Tribune de la Conférence Fédérale », BERNARDINE secrétaire de la section du Marin, 12 septembre 1957, p. 1.

être ni débordés ni dépassés puisqu'aucun autre mouvement autonome ne se présentait comme les défenseurs du prolétariat martiniquais. Mais c'était surtout la question de « l'après » qui sans doute effrayait plus d'un, car la formation d'un Parti communiste autonome laissait déjà entrevoir l'idée que la « question nationale » ainsi que le rattachement à la France devraient être clairement débattus même si ces points étaient très peu évoqués et n'étaient pas encore de grande actualité.

Pour Jean-Pierre Sainton la question du « nationalisme » était déjà discutée car il présente la décision des communistes martiniquais de transformer leur fédération en Parti autonome comme une tactique pour prendre de vitesse Aimé Césaire et son groupe et se positionner les premiers sur le terrain du nationalisme :

« Les communistes ont sensiblement durci leurs positions politiques depuis le départ de Césaire. Pour lui couper l'herbe sous le pied, ils forcent le trait nationalitaire et redoublent de militantisme. La fédération s'est érigée en "Parti communiste martiniquais" à sa conférence fédérale de septembre 1957 comme pour mieux faire mentir Césaire sur son suivisme vis-à-vis du parti français, et lui ôter la paternité du patriotisme tout neuf devenu la nouvelle pierre de touche de la politique locale²¹⁸. »

Ce qui a singularisé pendant longtemps les communistes martiniquais, c'est l'impression qu'ils donnaient d'aller à contre-courant de la politique anti coloniale de leur parti, car l'organisation politique du prolétariat, dans l'optique du PCF, pour la conquête du pouvoir n'était pas préconisée dans le but d'instaurer un pouvoir martiniquais à la Martinique mais un État socialiste en France, de toute évidence une fédération n'est que l'organisation du Parti à une échelle régionale. Mais, dès lors que l'on se présente en Parti autonome dans sa propre région en lien avec tous les autres Partis communistes frères, on travaille et organise pour soi, donc un jour ou l'autre la question nationale devait se poser et beaucoup, même des communistes avertis, n'étaient pas prêts à l'entendre et à y répondre en 1957.

Les plus fervents partisans de la mutation de la fédération en Parti autonome, même s'ils reconnaissaient les particularités de la Martinique et que ses revendications immédiates lui étaient spécifiques, n'envisageaient la transformation que comme une nouvelle forme d'organisation ; aussi n'était-il pas question d'attendre que l'idée ait gagné l'ensemble de la population laborieuse, il s'agissait de commencer avec un noyau décidé et convaincu pour mieux repartir à la conquête des masses. Créer un Parti autonome conforterait la nouvelle position des communistes martiniquais en lui donnant plus de poids, de consistance, de crédit. Le PCF resterait le parti frère, (grand ?), pourquoi pas phare, et ils ne cessaient de répéter que les liens seraient maintenus, autonomie n'étant pas synonyme de rupture.

218 Jean-Pierre SAINTON, *La décolonisation improbable, Cultures politiques et conjonctures en Guadeloupe et en Martinique (1943-1967)*, Pointe-à-Pitre, Éditions Jaso, 2012, p. 206-207.

La XII^e conférence fédérale de septembre 1957 se transforma en Congrès constitutif du Parti communiste martiniquais afin « d'impulser la lutte anti-colonialiste du Peuple martiniquais pour du travail, le bien-être et le respect de sa personnalité » et Camille Sylvestre²¹⁹ devint le premier Secrétaire politique du nouveau Parti. Retenons encore, pour illustrer cette transformation et l'érection de ce nouveau parti, ces notes de Jean-Pierre Sainton :

« En Martinique naissait en septembre 1957 un parti communiste national martiniquais, mais profondément affaibli, amputé d'un seul coup des trois-quarts de son électorat et littéralement éjecté de la capitale. Bousculé par les positions nationalitaires prises par Césaire, il avait accéléré hâtivement une évolution nationalisante à laquelle ses cadres ne croyaient guère et à laquelle toute sa culture politique ne l'avait pas préparé. En revanche, les dirigeants avaient bien compris que le passage de fédération à parti indépendant ne devait pas être seulement une concession tactique à l'ère ouverte par Bandung. C'était, avec le durcissement du langage de lutte des classes, l'une des deux conditions de sa survie politique à la Martinique. Devenu minoritaire, le Parti communiste devint ou redevint, un parti militant et orthodoxe. S'il avait perdu la majorité de ses électeurs, il conservait l'essentiel d'un appareil militant, désormais resserré autour de la ligne²²⁰. »

Un autre point important fut discuté à ce congrès, il s'agissait de l'affirmation de la nouvelle orientation politique des communistes martiniquais, cette nouvelle orientation allait de pair avec la décision de se transformer en Parti autonome. En effet, il semblait incohérent de se dire parti martiniquais, d'avoir une ligne nationale même peu affirmée, de proclamer sa différence tout en continuant à militer pour se fondre encore plus dans l'ensemble français. Il était vital de se tourner vers une revendication qui prendrait en compte un nouveau cheminement, celui qui amènerait les Martiniquais à s'occuper eux-mêmes de leur pays, à savoir :

« La gestion démocratique de nos propres affaires par notre peuple lui-même.

Le congrès charge le comité central du Parti d'impulser vigoureusement dans tous les domaines une action énergique en faveur d'une révision de l'actuel statut départemental de la Martinique, dans le cadre d'une union véritable avec la France, basée sur l'Égalité et sur la répudiation de l'oppression coloniale et dans le sens d'une gestion démocratique de notre pays par une assemblée territoriale locale élue au suffrage universel, et par un exécutif Martiniquais désigné par cette assemblée et responsable devant elle.

Les commissions de travail du comité central étudieront dans le détail les attributions précises de l'Assemblée territoriale et de l'Exécutif martiniquais afin que notre peuple soit amplement informé des solutions préconisées par notre Parti²²¹. »

219 Un chapitre sera consacré dans notre troisième partie, aux trois secrétaires politiques qui ont traversé notre période. Ephraïm MARIE-JOSEPH, Camille SYLVESTRE et Armand NICOLAS.

220 Jean-Pierre SAINTON, *op. cit.*, *ibid.*

221 *Justice*, « Résolution du Congrès », Camille SYLVESTRE secrétaire politique du PCM 26 septembre 1957, p. 1 et 2.

Dans le vaste élan des tentatives de réorganisation de l'Outre-mer français par les différents gouvernements, les communistes antillais, avec le soutien des communistes français, désiraient une modification du statut départemental avec une loi-cadre accordant au pays une assemblée représentative et un exécutif martiniquais tout en maintenant des liens avec la France. Il fallait promouvoir une véritable politique tendant à réparer le passé et à préparer un avenir meilleur et ce fut ainsi que Placide Luap membre du bureau fédéral présenta sa vision de cette plus grande participation des Martiniquais à la gestion de leurs propres affaires :

« De toutes les discriminations raciales appliquées, de toutes les inégalités sociales maintenues, de toutes les misères aggravées, le peuple martiniquais a tiré de précieuses leçons. Il s'est à la dernière limite rendu compte que la Martinique, c'est la Martinique : un pays différent de la France avec ses problèmes propres qui ne peuvent être résolus que par les Martiniquais.

Oui, si nous avons la gestion démocratique de notre pays nous aurions plus de moyens pour perfectionner notre régime politique, développer notre structure économique et élargir notre activité sociale, culturelle et artistique²²². »

Alors, les communistes n'eurent de cesse de présenter, tout en l'affinant, leur solution avancée pour résoudre les problèmes de la Martinique. L'idée d'une plus large participation des Martiniquais à la gestion des affaires martiniquaises suivit son cours et fut définie en nouveau statut d'autonomie au Congrès de février 1960.

Dans les années qui suivirent, pour faire avancer l'adoption du projet de statut fondé sur l'idée d'autonomie, toutes les résolutions du bureau politique, les conférences, les discussions tournèrent autour de la lutte pour l'adhésion des masses populaires à cette nouvelle organisation.

QUE PROPOSAIENT DONC LES COMMUNISTES MARTINIQUAIS POUR PARVENIR À CETTE AUTONOMIE ?

« Nous nous refusons de croire que notre avenir est derrière nous, nos perspectives barrées, nos issues fermées, les jeux de l'histoire faits²²³. »

Jean MONDÉSIR

D'abord travailler la pression populaire et construire une opinion publique favorable à la notion. Le bureau politique du PCM exhortait, dirigeants et militants, à se remettre à l'écoute des travailleurs dans les cellules, dans les syndicats, les soutenir dans leurs luttes afin de leur démontrer que

222 *Justice*, « Tribune de la Conférence Fédérale. Plus grande participation des Martiniquais à la gestion de leurs propres affaires », P. LUAP, 15 août 1957, p. 1.

223 *Justice* « La Martinique n'est pas un pays fini » J. MONDÉSIR, 12 décembre 1957.

leur pays avait une structure coloniale et que la seule issue possible résidait dans la solution de l'autonomie qui leur était proposée. Mais ce n'était là que démarche légitime et normale de tout parti militant pour s'imposer et gagner en audience auprès de ceux qu'il prétend représenter.

Les communistes martiniquais ne se sont jamais présentés comme d'opiniâtres révolutionnaires, ils ont toujours manifesté une admiration éclairée pour Lénine et la révolution d'Octobre 1917 qu'ils commémoraient régulièrement. Ils apportaient leur soutien aux peuples²²⁴ en lutte, mais ils n'ont jamais avancé sur le terrain de la lutte armée. Ne pouvant non plus compter sur une quelconque révision de la constitution pour introduire le concept d'autonomie adapté aux départements d'Outre-mer, les militants communistes firent des différents suffrages des tribunes pour non seulement l'expliquer, le développer mais aussi l'ériger en pilier de tous les programmes électoraux. Dans la lutte pour l'autonomie, ils donnèrent une importance amplifiée au Conseil général qui devait servir de tremplin, être un interlocuteur privilégié ; à leurs yeux cet organisme qui n'était qu'au service du pouvoir colonial avec des conseillers – hors les élus communistes – à la solde de l'administration préfectorale, pouvait être utilisé pour mener le combat et exiger un statut d'autonomie. Il lui fallait des élus courageux, décidés et convaincus de la justesse d'une telle revendication, habiles à faire aboutir des premières mesures pour limiter le chômage, démarrer l'industrialisation, favoriser l'éclosion culturelle. Le bureau politique résumait ainsi sa représentation d'un autre Conseil général à l'occasion des élections cantonales du 4 juin 1961 :

« Il n'échappe à personne que ces élections ont une grande importance. Le Conseil Général est la première assemblée du pays malgré ses prérogatives réduites.

Selon sa composition il peut jouer un grand rôle dans la lutte pour l'autonomie ou être un frein à la décolonisation, au progrès.

Le problème est par conséquent que les masses populaires désignent des Conseillers dévoués à leurs intérêts réels, compétents et combatifs, décidés à faire pression sur le gouvernement pour que les affaires martiniquaises soient effectivement dirigées par des Martiniquais.

La majorité actuelle est donc complice des autorités colonialistes, elle a sa part de responsabilité dans la crise chaque jour plus dramatique de notre pays.

Les Élus communistes eux ont toujours défendu pied à pied les intérêts des couches laborieuses, soutenu les revendications des travailleurs en grève, protesté contre les massacres. Ils ont présenté des propositions constructives dans le domaine économique et social²²⁵. »

224 De nombreux articles parus dans *Justice* entre 1955 et 1962, condamneront la politique coloniale française ainsi que la guerre d'Algérie.

225 *Justice*, « Les élections cantonales du 4 juin : une grande bataille pour l'autonomie », 4 mai 1961, p. 1.

En 1961, deux événements vont conforter le choix du nouveau statut, ce fut d'une part l'évolution de la position d'Aimé Césaire et des progressistes²²⁶ martiniquais vis-à-vis de l'autonomie et d'autre part « Le Colloque de Basse-Terre ».

Les progressistes martiniquais et l'idée d'autonomie

Après la démission d'Aimé Césaire du Parti communiste, les relations avec les anciens camarades communistes étaient très tendues. Aimé Césaire provoqua la dissolution du conseil municipal de Fort-de-France, dont il était le maire et Georges Gratiant le 1^{er} adjoint. Et en février 1957 aux élections municipales, les communistes furent largement battus (ils n'obtinrent aucun siège) et la liste Césaire qui comprenait des assimilationnistes, des démocrates non autonomistes fut largement élue, avec de tels alliés Césaire opta donc pour une grande région martiniquaise dans un ensemble fédéral français et mit de côté l'autonomie. Le 22 mars 1958, il créait le Parti progressiste martiniquais (PPM) ; ce nouveau parti désireux d'intégrer tous les Martiniquais et notamment ceux de la classe moyenne ne mit pas l'autonomie dans ses bagages. Mais la position d'Aimé Césaire changea à la suite des événements qui avaient bouleversé la Martinique (émeutes de décembre 1959, fusillade de 1961 au Lamentin) et du dédain manifesté par le Général de Gaulle vis-à-vis de l'idée de fédération des Antilles d'Aimé Césaire. Les Progressistes et leur président prirent fait et cause pour l'autonomie ; en effet dans un long discours le mardi 13 avril 1961, Aimé Césaire dénonçait et condamnait l'assimilation qui n'avait pas pu répondre aux grands besoins de la population martiniquaise car régulièrement sabordée par les différents gouvernements qui avaient en charge son application.

Le « Colloque de Basse-Terre »

En avril 1961, plusieurs organisations de la gauche non révolutionnaire des Antilles et de la Guyane française se retrouvèrent à Basse-Terre en Gadeloupe, pour débattre largement de la situation de l'époque et de l'avenir des départements d'Outre-mer et proclamèrent la nécessité d'un changement de statut. La délégation de la Martinique était composée de deux représentants du Parti communiste martiniquais, Camille Sylvestre et Georges Gratiant, d'un représentant pour le Parti socialiste unifié, fédération de la Martinique, Roland Suvélor. Dans la déclaration commune signée par les membres des trois délégations nous relevons :

« Les délégations au Colloque des Antilles et de la Guyane proclament la nécessité urgente pour chacun de ces territoires d'un statut propre d'auto-gestion, leur permettant de diriger eux-mêmes leurs affaires dans le cadre

226 Démission d'Aimé Césaire du PCF en novembre 1956. La lettre à Maurice Thorez où il explique sa démission en annexe.

leur pays avait une structure coloniale et que la seule issue possible résidait dans la solution de l'autonomie qui leur était proposée. Mais ce n'était là que démarche légitime et normale de tout parti militant pour s'imposer et gagner en audience auprès de ceux qu'il prétend représenter.

Les communistes martiniquais ne se sont jamais présentés comme d'opiniâtres révolutionnaires, ils ont toujours manifesté une admiration éclairée pour Lénine et la révolution d'Octobre 1917 qu'ils commémoraient régulièrement. Ils apportaient leur soutien aux peuples²²⁴ en lutte, mais ils n'ont jamais avancé sur le terrain de la lutte armée. Ne pouvant non plus compter sur une quelconque révision de la constitution pour introduire le concept d'autonomie adapté aux départements d'Outre-mer, les militants communistes firent des différents suffrages des tribunes pour non seulement l'expliquer, le développer mais aussi l'ériger en pilier de tous les programmes électoraux. Dans la lutte pour l'autonomie, ils donnèrent une importance amplifiée au Conseil général qui devait servir de tremplin, être un interlocuteur privilégié ; à leurs yeux cet organisme qui n'était qu'au service du pouvoir colonial avec des conseillers – hors les élus communistes – à la solde de l'administration préfectorale, pouvait être utilisé pour mener le combat et exiger un statut d'autonomie. Il lui fallait des élus courageux, décidés et convaincus de la justesse d'une telle revendication, habiles à faire aboutir des premières mesures pour limiter le chômage, démarrer l'industrialisation, favoriser l'éclosion culturelle. Le bureau politique résumait ainsi sa représentation d'un autre Conseil général à l'occasion des élections cantonales du 4 juin 1961 :

« Il n'échappe à personne que ces élections ont une grande importance. Le Conseil Général est la première assemblée du pays malgré ses prérogatives réduites.

Selon sa composition il peut jouer un grand rôle dans la lutte pour l'autonomie ou être un frein à la décolonisation, au progrès.

Le problème est par conséquent que les masses populaires désignent des Conseillers dévoués à leurs intérêts réels, compétents et combattifs, décidés à faire pression sur le gouvernement pour que les affaires martiniquaises soient effectivement dirigées par des Martiniquais.

La majorité actuelle est donc complice des autorités colonialistes, elle a sa part de responsabilité dans la crise chaque jour plus dramatique de notre pays.

Les Élus communistes eux ont toujours défendu pied à pied les intérêts des couches laborieuses, soutenu les revendications des travailleurs en grève, protesté contre les massacres. Ils ont présenté des propositions constructives dans le domaine économique et social²²⁵. »

224 De nombreux articles parus dans *Justice* entre 1955 et 1962, condamneront la politique coloniale française ainsi que la guerre d'Algérie.

225 *Justice*, « Les élections cantonales du 4 juin : une grande bataille pour l'autonomie », 4 mai 1961, p. 1.

En 1961, deux événements vont conforter le choix du nouveau statut, ce fut d'une part l'évolution de la position d'Aimé Césaire et des progressistes²²⁶ martiniquais vis-à-vis de l'autonomie et d'autre part « Le Colloque de Basse-Terre ».

Les progressistes martiniquais et l'idée d'autonomie

Après la démission d'Aimé Césaire du Parti communiste, les relations avec les anciens camarades communistes étaient très tendues. Aimé Césaire provoqua la dissolution du conseil municipal de Fort-de-France, dont il était le maire et Georges Gratiant le 1^{er} adjoint. Et en février 1957 aux élections municipales, les communistes furent largement battus (ils n'obtinrent aucun siège) et la liste Césaire qui comprenait des assimilationnistes, des démocrates non autonomistes fut largement élue, avec de tels alliés Césaire opta donc pour une grande région martiniquaise dans un ensemble fédéral français et mit de côté l'autonomie. Le 22 mars 1958, il créait le Parti progressiste martiniquais (PPM) ; ce nouveau parti désireux d'intégrer tous les Martiniquais et notamment ceux de la classe moyenne ne mit pas l'autonomie dans ses bagages. Mais la position d'Aimé Césaire changea à la suite des événements qui avaient bouleversé la Martinique (émeutes de décembre 1959, fusillade de 1961 au Lamentin) et du dédain manifesté par le Général de Gaulle vis-à-vis de l'idée de fédération des Antilles d'Aimé Césaire. Les Progressistes et leur président prirent fait et cause pour l'autonomie ; en effet dans un long discours le mardi 13 avril 1961, Aimé Césaire dénonçait et condamnait l'assimilation qui n'avait pas pu répondre aux grands besoins de la population martiniquaise car régulièrement sabordée par les différents gouvernements qui avaient en charge son application.

Le « Colloque de Basse-Terre »

En avril 1961, plusieurs organisations de la gauche non révolutionnaire des Antilles et de la Guyane française se retrouvèrent à Basse-Terre en Gadeloupe, pour débattre largement de la situation de l'époque et de l'avenir des départements d'Outre-mer et proclamèrent la nécessité d'un changement de statut. La délégation de la Martinique était composée de deux représentants du Parti communiste martiniquais, Camille Sylvestre et Georges Gratiant, d'un représentant pour le Parti socialiste unifié, fédération de la Martinique, Roland Suvélor. Dans la déclaration commune signée par les membres des trois délégations nous relevons :

« Les délégations au Colloque des Antilles et de la Guyane proclament la nécessité urgente pour chacun de ces territoires d'un statut propre d'autogestion, leur permettant de diriger eux-mêmes leurs affaires dans le cadre

226 Démission d'Aimé Césaire du PCF en novembre 1956. La lettre à Maurice Thorez où il explique sa démission en annexe.

de l'ensemble français ce statut devant comporter un exécutif local et une assemblée locale²²⁷. »

Dans le discours d'Aimé Césaire, de même que dans la déclaration de Basse-Terre, le terme est « auto-gestion » et non « autonomie ». René Ménil dans sa critique de la position du Parti progressiste martiniquais notait une dangereuse frilosité et non une simple question de mots : rejeter le terme c'était aussi rejeter en grande partie le contenu et se mettre en dehors du large mouvement initié par toute la gauche démocratique :

« Après les grèves ponctuées par la fusillade du Lamentin et au cours des élections cantonales, Césaire vient proposer aux Martiniquais « la solution PPM, la solution de l'autogestion »... Il serait absurde de penser qu'il n'y a là qu'une affaire de mots... Or la solution de l'autogestion dans sa formulation actuelle, apparaît comme une cote mal taillée entre l'assimilation et l'autonomie. Son double but contradictoire semble d'une part de satisfaire la petite bourgeoisie assimilée et de ce fait, réactionnaire et, d'autre part, de répondre au désir des masses travailleuses impatientes de voir s'opérer un changement politique radical²²⁸. »

Mais des similitudes entre l'autonomie et la solution des progressistes qui s'attachaient à l'idée de région dans l'ensemble français retiennent notre attention, les deux propositions nécessitaient de désigner des élus qui devraient participer à l'adaptation des lois françaises aux nécessités locales et excluaient toute idée de rupture avec la France. Il faudra attendre 1967 pour que les progressistes adoptent formellement l'autonomie, le PPM se décidant alors à opter pour une autonomie basée sur l'acceptation de l'identité nationale. Aimé Césaire, dans son discours de clôture au III^e congrès de son parti, déclarait :

« Qu'étant nation, la Martinique a comme toutes les nations le droit de disposer librement d'elle-même. Ce droit est un droit naturel, un droit imprescriptible, c'est-à-dire qu'aucune constitution, qu'aucune loi, qu'aucune juridiction ne saurait nous l'enlever²²⁹. »

Pour Jean-Claude William, c'est le rejet des propositions d'Aimé Césaire et l'obstination du général De Gaulle à ne pas inclure les départements d'Outre-mer dans le processus de décolonisation qui amenèrent les progressistes à renforcer leur position et à se tourner vers l'autonomie :

« La radicalisation apparaît avec la visite effectuée à la Martinique par le général De Gaulle en mars 1964. Césaire, toujours lui, parle de la "nécessaire refonte des institutions locales... pour qu'elles soient plus respectueuses de notre particularisme évident faisant davantage place à la responsabilité locale". Le général rétorque avec brutalité qu'entre

227 *Justice*, « Le Colloque de Basse-Terre pour l'Autonomie obtient un plein succès », 15 avril 1961, p. 2.

228 René MÉNIL, *Pour l'émancipation et l'identité du peuple martiniquais*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 241-243.

229 III^e congrès du Parti progressiste martiniquais, le 13 août 1967 à Fort-de-France. Le PPM se décide à opter pour l'autonomie.

"l'Europe et l'Amérique, il n'y a que des poussières et on ne construit pas des États sur des poussières". Grande déception²³⁰. »

Les communistes poursuivirent leur quête vers l'autonomie en s'acharnant à clarifier leur proposition, beaucoup plus préoccupés à répondre aux critiques des adversaires et présenter un projet bien pensé, que de le schématiser et le simplifier pour le mettre à portée de tous. Les militants avertis eurent une véritable représentation du concept d'autonomie qui se discutait en réunion, mais tous les militants de la base, les sympathisants, adhérents en eurent une perception peu précise et ne purent pas toujours faire face aux questionnements des adversaires qui ne se gênèrent pas pour faire l'amalgame entre autonomie et indépendance. Les autorités intervinrent également pour entretenir la confusion : dans son rapport au ministre, en date du 27 février, sur la situation des partis à la veille des élections municipales des 14 et 21 mars 1965, le préfet Raphaël Petit notait au sujet du Parti communiste martiniquais :

« Ce parti qui n'a plus de lien de subordination avec le PCF, se déclare partisan d'une autonomie si large de l'administration de l'île, qu'il est difficile d'apprécier en quoi cette autonomie se distingue d'une véritable indépendance²³¹. »

Les différentes journées d'études paysannes, ouvrières, des enseignants, les multiples programmes électoraux, les résolutions du comité central, les rapports des congrès seront autant de scènes pour affiner le concept d'autonomie et parvenir à présenter un projet élaboré contenu dans une brochure intitulée : « L'Autonomie démocratique et populaire »²³². Les différents rapports des services de renseignements relevaient très régulièrement une intense activité communiste en faveur de l'autonomie :

« Campagne en faveur de l'autonomie par voie du journal, tracts, conférences publiques, les orateurs sont très acerbes à l'égard du gouvernement et de ses représentants ; ils se lancent dans un racisme hargneux pour tenter de rallier les masses populaires²³³. » – « Le PCM poursuit sa campagne en faveur de l'autonomie de la Martinique. Les communistes font ressortir que le Conseil général peut être un moyen de lutte pour l'autonomie²³⁴. »

-
- 230 Jean Claude WILLIAM, « Du brouillage. Droite et gauche en Martinique », Pouvoirs dans la Caraïbe (en ligne), mai 2011, URL : <http://plc.revues.org/173>.
- 231 Arch. nat. Fontainebleau, Ministère Outre-mer, Elections : textes, résultats, rapport du préfet, 19940 1 80, Art. 53, n° 882, Elections municipales des 14 et 21 mars 1965.
- 232 PCM. *L'autonomie démocratique et populaire*, Fort-de-France, 1978, BU Université Antilles-Guyane.
- 233 Arch. nat. Fontainebleau, Ministère Outre-mer, Dossier de renseignement et de synthèse, 19940 1 80, Art. 198, n° 1477, rapport mensuel des renseignements généraux, avril 1961.
- 234 Arch. nat. Fontainebleau, Ministère Outre-mer, Dossier de renseignement et de synthèse, 19940 1 80, Art. 198, n° 1771, rapport mensuel des renseignements généraux, mai 1961.

Dans ce livret en six chapitres et dont le sous-titre est « Les communistes expliquent l'Autonomie démocratique et populaire », les communistes martiniquais font un condensé de toutes leurs propositions autour de l'Autonomie²³⁵. Le premier programme exposant l'Autonomie démocratique et populaire fut arrêté en 1963 au cours du III^e congrès du PCM, mais c'est dans ce texte cité précédemment que leurs propositions sont véritablement exposées et prennent toute leur consistance. L'Autonomie démocratique et populaire y est présentée comme une voie de libération nationale tenant compte des spécificités martiniquaises, elle s'inscrit à la fois dans un contexte local et régional tout en s'accrochant aux liens avec la France.

C'était un projet en 6 parties :

- Constat d'échec de l'assimilation et nécessité de l'autonomie.
- Présentation de l'État autonome dans le cadre de la République française.
- Autonomie garantie et expression des libertés.
- Autonomie et développement économique, réformes.
- Autonomie justice et paix sociale.
- Autonomie développement et expression culturels.

Il devait permettre aux Martiniquais d'assumer leurs responsabilités pour le développement de leur pays tout en leur garantissant les avantages déjà acquis. Les communistes y annonçaient la création d'un « État autonome dans le cadre de la République française », État dans lequel les responsabilités du développement intérieur seraient dévolues à une « Assemblée nationale délibérante » élue au suffrage universel direct, composée de députés pour élaborer et voter les lois dans les compétences définies et un « gouvernement martiniquais » désigné par l'Assemblée nationale, responsable devant elle pour appliquer les lois, gérer les services publics, assurer les relations avec le gouvernement français. L'État français garderait des prérogatives réservées : la défense, la monnaie et des compétences en matière de souveraineté et de politique extérieure.

Pas de Conseil général ni régional, les communes continueraient d'exister, les municipalités seraient des organes de gestion locale, leurs prérogatives fixées par l'Assemblée nationale martiniquaise, les travailleurs seraient obligatoirement associés à la gestion des entreprises.

Selon eux, l'émergence d'un tel État autonome était possible car dans son article 72, la constitution française prévoit la possible création par la loi de nouvelles collectivités territoriales, mais seules la pression populaire et la force électorale pouvaient pousser à la mise en place d'un État autonome.

235 Sommaire détaillé de la brochure, « L'Autonomie démocratique et populaire » en annexe.

Cependant dans le courant des années 1960 et 1970, au moment où l'idée d'autonomie se précisait et s'éclaircissait, les communistes et leurs alliés autonomistes ne l'emportaient plus dans le rapport de force politique qui se mettait alors en place tant en Martinique qu'en France.

Une fois délaissée et condamnée par les forces communistes et progressistes de la Martinique, l'assimilation tomba dans le giron des forces de droite qui en firent un des piliers du statut départemental à défendre et maintenir à tout prix face au statut d'autonomie.

Le Front martiniquais démocratique et anticolonialiste

Une autre constante de la démarche des communistes martiniquais dans les premières décennies de la deuxième moitié du vingtième siècle était la résolution à mettre en place un « front commun des forces de la gauche démocratique » favorables à l'approche autonomiste.

La constitution d'un front de gauche fut tentée dès les années 1930 par des appels renouvelés aux socialistes de la SFIO pour une véritable « Unité d'action » leur permettant de mieux soutenir les ouvriers dans leurs revendications salariales et sociales et ce fut ainsi qu'en 1938, Lambert Sainte-Croix, secrétaire de la Région communiste de la Martinique interpellait Léontel Calvert, secrétaire de la Fédération socialiste dans les termes suivants :

« Nous inspirant des heureuses conséquences de l'unité d'action entre Socialistes et communistes notamment dans le département de la Seine, nous vous proposons la formation d'un comité d'entente qui établirait notre plan d'action commune comme le prévoit le pacte signé par nos deux partis le 27 juillet 1934²³⁶. »

Mais les tensions et rancunes entre les deux partis étaient encore trop tenaces, les communistes ne cessant de reprocher aux socialistes leurs différents accords vrais ou faux avec les patrons usiniers de même que leur utilisation de la fraude électorale, pour que les tentatives de rapprochement aboutissent sur de véritables plates-formes d'action commune. Le front d'activités et de revendications pour la défense des intérêts des travailleurs se devait d'aller au-delà des manifestations unitaires pour la célébration des fêtes du premier mai ou des cérémonies à la mémoire de Victor Schœlcher. L'union des forces démocratiques ne pouvait pas se limiter à des alliances électorales bien que les communistes se rendissent compte qu'ils ne pouvaient pas toujours affronter toutes les batailles en ne puisant que sur leurs seules réserves de militants et sympathisants. Le combat pour une juste application de l'assimilation avait été l'occasion d'impulser un premier « Front martiniquais pour l'égalité des droits », égalité des droits entre citoyens français résidant à la Martinique et citoyens français résidant dans

236 *Justice*, « Vive l'Unité d'Action ! », Lambert SAINTE-CROIX, 19 février 1938, p. 2.

la métropole. Lorsque les communistes dénoncèrent l'assimilation comme élément de renforcement de l'emprise coloniale et se positionnèrent sur la nécessité pour les Martiniquais de gérer eux-mêmes les affaires de leur pays, l'un des moyens pour amener les masses à réfléchir et accepter cette nouvelle orientation était la création de ce large front démocratique et la résolution de la conférence fédérale de 1955, dans sa dernière partie, résumait de la sorte l'idée du front :

« Ainsi, ils (les communistes) seront à même de réaliser le Front martiniquais c'est-à-dire l'union dans l'action de tous les Martiniquais victimes du colonialisme en alliance étroite, selon les principes de l'internationalisme prolétarien, avec la classe ouvrière et le peuple français et toutes les forces du camp de la Paix et de la Démocratie²³⁷. »

Dans ce front toutes les forces accueillant avec détermination cette direction à donner à la Martinique devaient partir vers les masses qui leur étaient proches pour leur amener les explications, ainsi que l'analyse nécessaire afin de gagner leur adhésion. À partir de 1956, le combat pour l'autonomie alla de pair avec celui pour la création d'un « Front martiniquais » rassemblant un ensemble de forces politiques et nous pouvons souligner dans la résolution de conférence fédérale de 1957 :

« Le congrès charge le Comité central de prendre toutes initiatives dans le but de donner naissance à un vaste front martiniquais anticolonialiste dont l'objectif serait la révision de statut départemental dans le sens indiqué²³⁸. »

Mais quelles devaient être les orientations de ce Front martiniquais ?

Deux impératifs s'imposaient aux communistes pour la création de ce front, il devait forcément être anticolonialiste et avoir un contenu de lutte de classes. En privilégiant ces orientations, les communistes montraient qu'ils rejetaient les thèses de collaboration entre tous les Martiniquais commençant à être défendues par Aimé Césaire et déjà présentées par Joseph Lagrosillière. Seule était possible l'alliance de la classe ouvrière avec la classe moyenne des petits fonctionnaires, des artisans, dirigée contre ceux qui représentaient l'oppression coloniale c'est-à-dire les grandes familles békés. Dans ce Front, ils soulignaient le rôle majeur que devait avoir le Parti communiste, l'implication du Parti devant être décisive non seulement dans la direction qu'il fallait donner à ce Front mais aussi dans le choix des partenaires car surmonter faiblesses et rivalités s'avérerait nécessaire. L'élargissement du « Front martiniquais » en « Front antillais » fut esquissé, car les communistes martiniquais évoquaient les possibilités d'union avec les

237 *Justice*, Comité fédéral, « Résolution sur l'orientation politique », 11 août 1955, p. 2.

238 *Justice*, Bureau du Congrès Constitutif, « Résolution du Congrès », 26 septembre 1957, p. 2.

communistes guadeloupéens qui militaient eux également pour la révision du statut de leur pays.

Dès lors, toutes les résolutions formulées à l'issue des différents congrès du PCM se prononcèrent pour la mise en place de ce Front martiniquais anti-colonialiste, mais malgré de nombreux appels tant à l'occasion des élections que dans les luttes contre la répression les divisions ne furent pas surmontées et ce Front tant attendu tarda à se mettre en place et ne put jouer véritablement le rôle qui lui était assigné.

Après ces aléas et de multiples tentatives, les 16, 17 et 18 août 1971, les communistes martiniquais initièrent une grande assemblée dans la commune du Morne-Rouge, « La Convention du Morne Rouge »²³⁹ qui jeta les bases de ce Front tant recherché et permit l'exposé public de « L'Autonomie démocratique et populaire ». Grande réunion à laquelle participaient des organisations et des partis anticolonialistes de Guadeloupe, Guyane, Réunion et Martinique revendiquant le statut d'Autonomie. Cette convention pour l'autonomie réunissant des forces de gauche non révolutionnaires des quatre DOM s'attacha à démystifier et dédramatiser le statut d'autonomie en présentant son contenu et les moyens d'y parvenir²⁴⁰.

Dans l'esprit des communistes martiniquais, cette rencontre du Morne-Rouge n'était pas un aboutissement mais le point de départ d'une entreprise de lisibilité de la doctrine de l'Autonomie démocratique et Populaire, d'autres colloques²⁴¹ entre forces démocratiques furent programmés ainsi que conférences, entretiens, explications et présentation à la population martiniquaise. Mais ce qui étonne, c'est le paradoxe entre la virulence de la dénonciation du colonialisme français à la Martinique et le maintien de « l'État autonome » dans la République Française et c'est ainsi que les adversaires des communistes martiniquais et du changement de statut, partis politiques non autonomistes, groupements politiques indépendantistes, administration préfectorale, différents gouvernements français, utilisèrent ce flou politique pour masquer ce qu'était véritablement l'autonomie. Les communistes devaient se garder tant sur leur droite que sur leur gauche, les groupements indépendantistes leur ont toujours reproché leur manque de véritable détermination, leur désir de maintenir la Martinique dans la République française et le refus de les aider à exploiter, par tous les moyens, le vaste mouvement de décolonisation parcourant l'empire colonial français, l'indépendance étant la solution pour briser la domination politique et économique tant décriée, le moment n'étant plus à l'autonomie.

239 Voir annexe : *La Convention pour l'Autonomie Justice 19 août 1971.*

240 *Justice*, « Déclaration finale de la Convention pour l'Autonomie », Paul VERGES, 19 août 1971, p. 1, 2 et 3.

241 Septembre 1971, élargissement du Front des partisans dans les DOM. Juin 1977, constitution du Front national pour l'autonomie, PCM, PPM, PSM, CGTM.

Par contre les partis politiques non autonomistes ont si bien dénigré les tentatives d'édifier les bases d'une nation martiniquaise et la dénonciation du caractère colonial de l'île que la solution de l'autonomie ne pouvait qu'alarmer les Martiniquais ; ils présentaient l'autonomie comme l'anti-chambre de l'indépendance en passant sous silence la proposition du maintien dans la République Française. C'est ainsi que les idées du largage communiste et de la perte des droits acquis ont commencé à se répandre dans la population.

LA RENCONTRE DU MARXISME OU LA FORMATION À LA LUTTE POLITIQUE

Dans la Martinique du début du vingtième siècle ouverte à la littérature et à l'histoire de France, où il était de bon ton de connaître les belles-lettres, les textes classiques que l'on déclamait dans les cercles bourgeois de Fort-de-France, que l'on lisait, relisait dans les écoles, comment les écrits marxistes ont-ils touché certains travailleurs intellectuels et manuels ? Quel a été leur parcours vers la pensée marxiste et leur formation à la lutte politique ? Comment faire adhérer à une idéologie qui ne mentionne pas les questions de couleur ?

Pour tenter d'y répondre, il est important de se mettre dans le contexte social et éducatif de l'époque. Réussir ses études secondaires était vital, c'était le passeport pour une vie meilleure car l'objectif était l'ascension sociale par les études. Citons Micheline Marlin-Godier, dans son ouvrage sur Fort-de-France²⁴² elle note une « évolution dans le domaine de l'alphabétisation », mais soulignons tout de même les nombreux cercles culturels du chef-lieu faisant causeries et débats et n'oublions pas que Fort-de-France a accueilli les écoles secondaires après l'éruption de la Montagne Pelée en 1902, notamment le pensionnat colonial. La progression de l'alphabétisation était notable dès la fin du XIX^e siècle surtout chez les « hommes et les jeunes garçons » et au début du XX^e siècle elle fera de grands pas.

242 Micheline MARLIN-GODIER, *Fort-de-France 1884-1914*, Guyane, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 2000, p. 29.

Tableau 3 : L'alphabétisation à Fort-de-France à la fin du XIX^e siècle (en %)²⁴³

	1877			1894		
	Hommes	Femmes	Jeunes de - de 14 ans	Hommes	Femmes	Jeunes de - de 14 ans
Ne sachant ni lire ni écrire	52,66	53,99	76,29	32,30	58,39	38,74
Sachant lire	3,42	8,76	5,75	4,47	2,85	6,09
Sachant lire et écrire	43,93	37,24	17,95	62,22	38,75	55,16

Sources : Annuaire de la Martinique 1895

Ceux qui parvenaient à terminer sans encombre l'école secondaire avec en prime le diplôme du certificat de fin d'études primaires pouvaient espérer quelque emploi d'artisan, de contremaître, d'agent auxiliaire dans la fonction publique pouvant les sortir de « l'enfer » des plantations de canne à sucre. Le temps où le fils du pêcheur restait pêcheur s'éloignait, loin de temps où les enfants de la campagne restaient inexorablement attachés à la terre, l'école offrait de nombreuses possibilités d'ascension sociale. Henry Delinde dans un article sur l'éducation précise que :

« Au milieu du XIX^e siècle, l'administration coloniale considérait que l'éducation devrait œuvrer au respect de la hiérarchie sociale. Le chef de la colonie considérait ainsi qu'à chaque niveau de la hiérarchie devait correspondre une éducation qui lui soit spécifique. Ainsi, pour la "classe élevée", il y avait le grand pensionnat et le séminaire etc. pour les "classes inférieures", les écoles du Gouvernement

Pour la "classe moyenne", il fallait un pensionnat d'un degré intermédiaire où l'instruction publique soit plus avancée que celle donnée dans les écoles inférieures. Il s'agissait d'un établissement où les enfants de la classe moyenne pouvaient trouver une éducation libérale qui ne les "déclasse point"²⁴⁴. »

Ceux dont les parents pouvaient assumer de plus longues études au lycée colonial et ensuite dans les universités françaises étaient destinés à être l'élite bourgeoise de l'île, médecins, avocats, moyens et hauts fonctionnaires. Donc il y avait un chemin déjà tracé, une ligne qu'il suffisait de suivre, alors pourquoi un grand nombre de ces étudiants à l'éducation bien « bourgeoise », partis vers un avenir bien lisse revenaient-ils avec dans leurs bagages toute une démarche contestataire et des idées révolutionnaires ? Car remarquons qu'un grand nombre de militants politiques martiniquais sont passés par les universités des grandes villes françaises et c'est le cas pour bon nombre de militants communistes.

243 Cité par Micheline MARLIN-GODIER, *Annuaire de la Martinique*, « résultats des dénombremments de la population de la colonie, 1895. »

244 Henry DELINDE, *Annales des Antilles*, Bulletin de la société d'histoire de la Martinique, DVD, Politique, éducation et congrégations enseignantes (1635-1883), 2000, n° 34.

Apparemment la première appropriation de la littérature marxiste des pionniers du communisme s'était faite pendant leur période étudiante, cela est vrai surtout pour les militants des premières générations communistes, pour tous ceux qui avaient milité avant les années 1960. Il faut croire que les études supérieures en France étaient alors un passage obligé pour la connaissance et surtout l'imprégnation de l'écriture marxiste, c'était comme si ces fils de « petits bourgeois » (ils avaient la possibilité de partir faire des études supérieures, rappelons-le !) ouvraient les yeux et découvraient des propos, des analyses qui cadraient avec la réalité de ce qu'ils connaissaient dans leur île et qu'ils se trouvaient ainsi une mission à accomplir.

L'éducation et l'instruction dispensées dans la colonie pendant les jeunes années restaient tournées vers des idéaux très abstraits et à aucun moment la société coloniale avec ses inégalités n'était remise en question. Les maîtres d'école avaient une très haute idée de la France qu'ils communiquaient à leurs jeunes élèves, idéal de liberté, de justice, la conscience d'être Français était alors très grande. Le sentiment de former une communauté particulière avec sa culture, son histoire, sa gastronomie, sa musique n'effleurait pas les esprits, cela allait jusqu'à occulter des pans entiers de l'histoire de la Martinique qui n'étaient pas enseignés – l'histoire de l'esclavage était édulcorée, les révoltes d'esclaves et de citoyens²⁴⁵ étaient passées sous silence en dépit de certaines directives des corps d'inspection, ainsi un décret, de 1902, portant organisation des contenus de l'enseignement primaire précisait :

« Dans les écoles élémentaires l'instruction morale et civique ; la lecture et l'écriture ; la langue et les éléments de la littérature française ; les éléments de la géographie générale, la géographie de la France et de ses colonies, particulièrement celle de la colonie où est située l'école et des pays voisins ; l'histoire de la France et de ses colonies, particulièrement celle de la colonie où est située l'école et des pays voisins ; le calcul ; le système métrique... »²⁴⁶.

Le décret introduisait, assez timidement, un espace réservé à l'enseignement de la géographie et de l'histoire régionale à l'intention des jeunes martiniquais et guadeloupéens et pour aider les maîtres d'école à faire face à cette tâche, faire connaître aux jeunes élèves leur environnement et leur histoire, plusieurs manuels furent proposés, citons trois d'entre eux parus dans la première moitié du vingtième siècle :

« En 1902, à travers la Martinique ou les vacances de Gérard, de Marc Larcher, instituteur puis directeur d'école à La Martinique ; en 1904, La Guadeloupe leçons d'histoire locale d'Eugène Champon, directeur d'école puis inspecteur primaire à la Guadeloupe ; en 1930, Histoire de la Marti-

245 Citons par exemple : Révolte des esclaves de février à mai 1848 – Grande révolte du Sud de 1871.

246 Extrait du décret du 23 août 1902 portant règlement des écoles publiques. Article 5.

nique à l'usage des cours supérieurs et complémentaires des écoles primaires de Jules Lucrèce, directeur d'école à la Martinique²⁴⁷. »

Ces manuels même s'ils se proposaient « d'offrir un enseignement conforme aux réalités coloniales » n'avaient accordé qu'une place dérisoire à l'histoire locale, « l'histoire n'y joue qu'un rôle très marginal, contrairement à ce qui est affirmé dans la préface »²⁴⁸, mais faisaient tout de même apercevoir quelques pans de l'histoire des Antilles. Dans son article sur l'histoire locale dans l'enseignement primaire de la Guadeloupe et de la Martinique à travers les manuels de Champon et Larcher, Danielle Bégot conclut :

« Le succès de ces manuels, attesté par les rééditions dont ils ont fait l'objet montre en tout cas à quel point ils répondaient à une forte attente. Sans doute n'ont-ils pas bouleversé l'enseignement de l'histoire dans les deux colonies... Mais pour la première fois pouvait s'entendre, dans la construction d'un récit historique local, la présence de cette mémoire vive... »²⁴⁹.

De ce fait, malgré le désir de quelques-uns d'enseigner l'histoire des Antilles, la mission retenue par l'école coloniale était la préparation de la jeunesse à la vie morale et civile, accompagnant le décret d'avril 1948 abolissant l'esclavage, un décret sur l'instruction publique faisait de « la préparation de la jeunesse à la vie morale, civile et politique ... un des premiers devoirs que la société a à remplir vis-à-vis d'elle-même »²⁵⁰. On étudiait le milieu naturel, la faune, la flore, un peu la géographie, mais tout ce qui pouvait mettre mal à l'aise et servir de déclencheur à une remise en cause, comme l'esclavage, les sévices corporels, les inégalités sociales criantes, était superbement ignoré. Beaucoup de jeunes lycéens, étudiants avaient une réelle méconnaissance de l'histoire politique et sociale de leur île, les raisons de la colonisation avaient été occultées, leur seul bagage historique en lien avec la colonie tournait autour de la création du premier empire colonial de la France, de l'abolition apportée par Victor Schœlcher...

Les choix des contenus ne changèrent guère et perdurèrent pendant encore très longtemps, en dépit des velléités de rares curieux, enseignants ou autres ; retenons ce que nous en dit Jean-Pierre Sainton témoignant de sa relative ignorance de l'histoire de son pays pendant sa scolarité primaire et secondaire :

247 Danielle BÉGOT, Enseigner l'histoire dans la Caraïbe des années 1880 au début du XXI^e siècle. L'histoire locale dans l'enseignement primaire de la Guadeloupe et de la Martinique à travers les deux manuels d'Eugène Champon, et de Marc Larcher (1902), p. 13.

248 Danielle BÉGOT, *op. cit.*, *ibid.*, p. 19.

249 Danielle BÉGOT, *op. cit.*, *ibid.*, p. 26.

250 Marcel LUCIEN, *Annales des Antilles*, Bulletin de la Société d'Histoire de la Martinique, 2007, n° 38, La création de l'école normale de la Martinique, p. 104.

« Nous arrivions aux études supérieures presque aussi démunis de lecture que nos prédécesseurs, et dans une large mesure, plus ignorants qu'eux du passé antillais, lointain ou proche. Si elle avait été bien formée et apte à digérer l'histoire en général, la génération étudiante des années soixante-dix qui allait surgir de l'université locale ne savait rien ou presque de l'histoire antillaise²⁵¹. »

Mais une fois arrivés en France, ces étudiants étaient confrontés à de bien étranges évidences :

- ils n'étaient plus des français d'origine martiniquaise mais des étudiants noirs, nègres tout simplement car à cette époque c'est ce qualificatif qui était employé,
- ils étaient des étrangers accueillis quelquefois avec méfiance, cantonnés avec d'autres camarades, notamment africains, vietnamiens, malgaches, arabes,
- ils rencontraient d'autres natifs des colonies et se rendaient compte que leur réalité culturelle, sociale n'était pas uniquement française.

Et c'était là que la prise de conscience de la différence et de l'inégalité entre les citoyens de la République devenait alors une évidence et se transformait le plus souvent en élément déclencheur, les amenant à s'intéresser à tout ce qui traitait de ces inégalités et proposait de les gommer et aussi de crier leur particularité. Analysant les attitudes des communautés vivant en France, entre 1919 et 1939, issues des populations de l'empire colonial français, Philippe Dewitte notait l'évolution du comportement des Antillais des « vieilles colonies » et expliquait leur décision de se mêler à la lutte pour la reconnaissance sans ambiguïté de leur pleine citoyenneté :

« À Paris on assiste à la naissance d'une micro-société antillaise un peu mondaine et très assimilée, nourrissant des ambitions littéraires et politiques, coincée entre sa position sociale et les rebuffades racistes de la société française. C'est le paternalisme ambiant qui va pousser cette petite communauté antillaise dans la voie de la solidarité inter-coloniale, puis de la revendication nègre²⁵². »

C'est ainsi que les étudiants martiniquais allèrent à la rencontre de travailleurs originaires des colonies, Antilles et autres et furent accueillis dans divers groupements où ils purent se frotter aux réalités du militantisme, découvrir et s'imprégner des thèses marxistes.

Au début du vingtième siècle les structures d'actions étaient assez nombreuses et surtout très actives et il régnait en France un intense bouillonnement socialiste. Jean Jaurès marqua les esprits des jeunes étudiants antillais comme Jules Monnerot, Juvénal Linval, par ses prises de position en faveur

251 Jean Pierre SAINTON, Mémoire de synthèse HDR, *Cultures politiques aux Antilles françaises*, Pointe-à-Pitre, avril 2010, p. 6.

252 Philippe DEWITTE, *Les mouvements nègres en France, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 44.

des ouvriers et la défense des mineurs de Carmaux. La dénonciation de la grande misère du prolétariat industriel et l'insensibilité sociale de la bourgeoisie rappelait fortement la situation des ouvriers agricoles et des ouvriers des distilleries face à l'indifférence teintée d'arrogance des usiniers de la colonie. Et ce fut avec enthousiasme que ces Antillais, jeunes travailleurs partis à la rencontre d'un avenir meilleur, étudiants portant l'espoir d'une communauté, adoptèrent les thèses socialistes repensées par Jaurès, et se rapprochèrent de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) et commencèrent à œuvrer dans divers groupes très actifs²⁵³.

On peut alors s'interroger et se demander si le choix des premiers militants socialistes et ensuite communistes de rester dans le cadre de la République française, ne trouve pas ici ses origines ; car le marxisme revu par Jaurès fortement imprégné de la Révolution française et des doctrines républicaines françaises fut celui suivi et mis en avant dans les approches propagandistes de toute une première génération de militants socialistes et communistes du début du vingtième siècle.

Dans la réorganisation des forces de l'Internationale à partir de 1921, les Antillais, Africains, Malgaches, Algériens et Indochinois, toute une grande partie de l'immigration originaire des colonies continuaient à militer dans l'une ou l'autre des structures de la gauche marxiste, SFIO avec les socialistes ou SFIC avec les communistes. Ils se retrouvaient dans plusieurs organisations de défense des coloniaux, ce sont les « Comités d'études et d'actions coloniales », « L'Union inter-coloniale »²⁵⁴, « Le Comité de défense de la Race Nègre »²⁵⁵, « La Ligue de défense de la Race Nègre »²⁵⁶, ainsi que dans les « 5^e, 6^e et 14^e sections de la Fédération communiste de la Seine ».

Alors qu'à leur création, on retrouve à l'UIC et au Comité de défense de la Race Nègre des membres de divers horizons, assimilationnistes, socialistes-réformistes et quelques révolutionnaires, le Comité et la Ligue de Défense de la Race Nègre vont être, par la suite, marqués par les communistes car les membres étaient sympathisants ou militants au PCF, et dans les activités de plusieurs de ces organisations, nous notons l'action régulière et

253 « Groupe des étudiants collectivistes », « Groupe socialiste des Antilles »

254 En juillet 1921, création de « L'Union inter-coloniale », UIC, dont le but était de regrouper les travailleurs immigrés originaires de toutes les colonies et de leur permettre de s'exprimer.

255 En février 1926, création du « Comité de défense de la race nègre », CDRN, qui devait affirmer la spécificité du combat nègre et du combat colonial à l'intérieur de la lutte communiste.

256 Création en mai 1927 de « La Ligue de défense de la race nègre », LDNR, par Lamine Senghor, mouvement communiste de lutte pour la dignité de la race noire. On y retrouve Sainte-Rose Camille, Martiniquais employé au PTT, au poste de second vice-président.

laborieuse d'un militant d'origine martiniquaise, il s'agit de Georges Henri Sarotte.

[Né le 9 février 1877 à Trinité (Martinique), arrivé en 1907 en France, militant socialiste puis communiste, responsable de presse, membre fondateur de plusieurs comités s'occupant des originaires des Antilles, avocat et syndicaliste, décédé le 17 janvier 1971 à Saint-Leu la Forêt dans le Val d'Oise.]

Par ailleurs, les ouvriers et étudiants originaires des Antilles lisaient et s'abonnaient aux journaux créés pour faire entendre leur voix dans la métropole coloniale, être les relais de leurs frères des colonies, ce sont notamment *l'Humanité*²⁵⁷, *Le Paria*²⁵⁸ :

« Le principal centre d'intérêt du « Paria » consistait à dévoiler la situation dans l'empire colonial, à appuyer la lutte des coloniaux pour les libertés politiques, pour des droits égaux à ceux des citoyens de France métropolitaine ; la question de l'indépendance nationale n'était pas évoquée. La revue se préoccupait également de la situation des travailleurs immigrés des colonies vivant désormais en France. Les articles, précis, bien documentés, correctement rédigés laissaient entrevoir des auteurs appartenant à une petite élite de jeunes gens éduqués, ayant fait des études et qui pouvaient prétendre à l'assimilation²⁵⁹. »

Et aussi *La Voix des Nègres*²⁶⁰, *La Race Nègre*²⁶¹, *Le Cri des Nègres*²⁶², autant de tribunes où les communistes originaires des colonies dénonçaient les injustices dont les travailleurs immigrés étaient victimes, lançaient des appels à la mobilisation et à l'organisation ouvrière. Les échos des revendications nègres arrivaient dans toutes les colonies et forcément aux Antilles car les militants de l'UIC et notamment son secrétaire général Georges Henri Sarotte, organisaient la création de « groupes de correspondants » chargés de divulguer les exigences nègres au sein de l'empire colonial français. Concernant la Guadeloupe et la Martinique, des tracts révolutionnaires imprimés furent envoyés à partir de 1924 mais de

257 *l'Humanité*, quotidien socialiste, est fondé en avril 1904 par Jean Jaurès dans le but d'être le porte-parole de l'unité socialiste. Au congrès de Tours, en décembre 1920, le journal suit la majorité à la Section française de l'internationale communiste et devient la revue officielle du nouveau PCF.

258 *Le Paria* est créé en décembre 1923 par des militants communistes originaires des colonies, le journal disparaît en avril 1926.

259 <http://www.contretemps.eu>, Ian Birchall « *Le Paria*. Le Parti communiste français, les travailleurs immigrés, et l'anti-impérialisme (1920-24) », avril 2001. Traduit de l'anglais par Danièle Obono, novembre 2006.

260 *La Voix des Nègres*, journal très éphémère seulement deux numéros, fondé en février 1926 par le CRDN.

261 *La Race Nègre*, journal de la LDRN.

262 *Le Cri des Nègres* créée en 1931 avec l'aide financière du PCF.

manière irrégulière, des contacts entretenus entre les dirigeants du Groupe communiste Jean Jaurès non seulement avec la direction du PCF mais aussi avec les divers groupements mentionnés ci-dessus²⁶³.

Progressivement ces divers mouvements et journaux disparaîtront mais la passion qui animait leurs créateurs ne va pas véritablement s'éteindre, car les militants originaires des colonies qui y œuvraient intégreront le PCF ou ses organisations satellites pour qui l'engagement dans la lutte des classes était au cœur du combat.

Jusqu'en 1930, l'organisation des ouvriers et étudiants coloniaux était pilotée par le Parti communiste, qui avançait des fonds, plaçait des militants fiables au sein des mouvements. La tâche de ces hommes placés dans les comités directeurs consistait à réunir toutes les forces coloniales présentes en France sans distinction de race et de couleur quel que soit leur degré ou leur désir d'émancipation. Mais progressivement, des groupements, revues mis en place par des étudiants antillais proches des milieux marxistes mais démarqués du Parti communiste vont émerger et seront les appuis de toute une nouvelle génération d'étudiants et de jeunes ouvriers contestataires. Pour concrétiser cette démarche, les étudiants guyanais créeront, en 1927, l'Association générale des étudiants guyanais (AGEG).

Pour marquer leur volonté d'entrer, avec leurs propres revendications, dans la bataille de la reconnaissance des droits et libertés, les étudiants martiniquais fondaient l'Association des étudiants Martiniquais en France au sein de laquelle Gabriel Suvélor se fera connaître et à laquelle ils adjoignent une revue « L'Étudiant martiniquais », qui en mars 1935 devint « L'Étudiant noir ». Ce changement de nom symbolisait la détermination de ses créateurs à rendre visible la culture noire et à lui donner sa juste place, tout en cherchant à réunir les différentes composantes éclatées de cette culture dans laquelle ils se reconnaissaient pleinement. Dans la revue qui fut publiée jusqu'en 1940, Aimé Césaire prit une part significative puisqu'il y contribua en écrivant de nombreux articles ; on y retrouvait également des écrits de militants communistes comme Gilbert Gratiant.

Puis vint l'expérience du manifeste *Légitime défense* en 1932 qui, même si nous ne devons pas oublier sa brièveté, fut très formatrice. Elle permit à des jeunes étudiants imprégnés du marxisme de proposer de nouvelles analyses politiques et économiques, de présenter une lecture plus offensive du système éducatif dans la colonie et aussi d'exposer leur conception de la poésie et de la littérature martiniquaise tout en présentant une approche critique et originale de la situation culturelle. Bon nombre de ces rebelles de « Légitime

263 « En mai 1922, Joseph Del, secrétaire du Groupe communiste Jean Jaurès, participe à une grande conférence à Saint Ouen où il rencontre et échange avec Georges Henri Sarotte. *Justice*, « Le camarade DEL », 27 mai 1922, p. 2.

défense » se retrouvèrent dans les groupes communistes à leur retour dans l'île et animèrent conférences, meetings, sections et cellules.

Puis quelques années avant la seconde guerre mondiale vers 1935, les étudiants martiniquais reprirent leur groupement, l'Association des étudiants martiniquais (AEM) qui œuvrait plus sur le plan festif que politique et revendicatif. C'était le temps des « bals nègres »²⁶⁴ où il faisait bon se regrouper en communauté pour échanger, s'amuser, parler du pays, savourer les plats exotiques. Un grand nombre d'amicales d'Antillais dont des associations d'étudiants virent le jour sur ces thématiques.

Pour tenter de contrôler le vent de contestation qui prenait naissance et qui risquait de se propager dans les territoires coloniaux, le ministère des Colonies lança une vaste enquête de renseignements et de fichage en 1934, par le biais de ses agents travaillant au sein du service de liaison avec les originaires des territoires de la France d'Outre-mer²⁶⁵. Un certain nombre de coloniaux furent ainsi repérés, travailleurs immigrés, jeunes étudiants ou encore anciens soldats démobilisés dans la métropole, en 1934 ce seront pas moins de trente et un originaires de la Martinique sur environ deux cent cinquante coloniaux suspects, Africains, Antillais qui firent l'objet d'une surveillance de la part du ministère des Colonies²⁶⁶.

Il fallut attendre l'après-guerre pour voir ces associations prendre une couleur politique et syndicale, notamment l'AEM qui refit surface et dans le courant ambiant de la décolonisation commença à travailler sur la thématique de l'anti colonialisme tout en se préoccupant des besoins des étudiants martiniquais en France, logement, aides financières, isolement, liaisons aériennes. 1958 vit la création en France de l'Association générale des étudiants martiniquais (AGEM)²⁶⁷. Le passage à l'AGEM était l'étape quasiment obligée pour tous les étudiants venant de Martinique, tant son audience était importante dans presque toutes les grandes villes universitaires. Au cours des réunions de rentrée, des assemblées générales, des conférences littéraires les jeunes Martiniquais refaisaient le monde, alignaient leur départ-

264 Les « Bal nègres » ou « Bal colonial », étaient des réunions dansantes se tenant dans une salle de la rue Blomet à Paris et qui se sont poursuivies des années trente au début des années 1960. Ces bals où l'on dansait sur des airs de biguine ou de mazurka martiniquaise attiraient tant les antillais que toute la bohème parisienne.

265 En 1916, création du SLOTFOM « Service de liaison avec les originaires des territoires de la France d'Outre-mer », par le ministère des Colonies, chargé de la surveillance des indigènes des territoires de l'Outre-mer français résidant sur le sol métropolitain. Le service fournit des renseignements sur toutes les activités des sujets civils originaires d'Outre-mer de 1916 à 1954, mais à partir de 1939, l'activité du service ralentit, et se borna à assurer les recherches sur les individus.

266 ANOM, 15SLOTFOM / 280 à 305, PERSONNES SURVEILLÉES, Vivants en France / dossiers individuels, Africains et Antillais – cartons 280 à 305 – notes de l'agent DESIRE.

tement dans le courant de la décolonisation, critiquaient les politiques nationales et locales, s'identifiaient aux grands révolutionnaires qui avaient agité et agitaient encore la planète, proposaient des solutions radicales pour sortir leur pays du mal développement. L'AGEM fut l'occasion pour un grand nombre de s'approprier l'histoire de la Martinique par le biais de manifestations culturelles²⁶⁸, d'avoir le sentiment de former une communauté particulière et d'en être fier, de côtoyer et de communiquer avec d'autres groupes spécifiques ayant un lien à redéfinir avec la France.

Mais une fois leurs études achevées et de retour au pays, un grand nombre ces étudiants passés dans le moule de l'AGEM rentraient dans le rang, leur militantisme faiblissait puis disparaissait, ils s'embourgeoisaient, adoptant les attitudes que leurs parents et la société attendaient d'eux et ne s'exprimaient plus que dans leur milieu professionnel, gardant quelquefois des sympathies verbales ou électorales pour les partis politiques de gauche.

Toutefois quelques-uns se retrouvèrent dans les organisations politiques anticolonialistes, tentèrent aussi de monter des organisations de jeunesse similaires à celles qu'ils avaient connues dans le monde étudiant, d'autres se tournèrent vers la Fédération communiste de la Martinique puis vers le PCM, ou encore vers des organisations syndicales. Retenons la présence de personnalités telles Jules Monnerot, Juvénal Linval, René Ménil, Armand Nicolas, Gabriel Henry, Édouard De Lépine, qui avaient fait leurs premières armes de militant au sein des associations estudiantines ou marxistes avant ou après la seconde guerre mondiale et participé activement, à leur retour au développement du communisme.

Pour ceux qui n'avaient pas pu partir et donc bénéficier de tout cet apport et de ce bouillonnement revendicatif, la formation à la lutte politique et le contact avec les thèses marxistes se feront par le passage à la Bourse du Travail, dans les syndicats, les cercles de discussions²⁶⁹ et les associations de l'île.

Reprécisons que les principaux créateurs du groupe communiste furent aussi les ardents défenseurs des associations de protection des travailleurs qui deviendront par la suite la base organisationnelle des syndicats ouvriers. Retenons ce que Gabriel Henry mentionne à propos de la foi syndicaliste

267 1^{er} avril 1958, Congrès constitutif de l'Association générale des étudiants martiniquais, à Paris.

268 Les étudiants de l'AGEM fêtaient l'abolition de l'esclavage, le 22 mai, sur les campus français, montaient des cercles « Commandant Delgrès », faisaient des lectures communes de Césaire (*Cahier d'un retour au pays natal, Discours sur le colonialisme*), de Fanon (*Peau noire et masque blanc*).

269 Retenons quelques groupements où les militants communistes se sont illustrés en conférences, débats, lectures : « Le cercles des travailleurs manuels et intellectuels de Fort-de-France », « Le cercle Victor Schœlcher », « Le cercle des charbonniers et charbonnières de Fort-de-France ».

des pionniers communistes en présentant le candidat communiste Léopold Bissol aux élections cantonales de 1937 :

« La foi syndicaliste de Bissol n'est pas de si fraîche date. Il n'est pas venu au syndicat en homme qui court tranquillement où est la victoire, la force. Il a forgé lui-même cette victoire et cette force par une lutte obstinée même en des périodes difficiles où des gouvernements réactionnaires traquaient tous ceux qui travaillaient à l'organisation ouvrière. C'est en 1923 à l'âge de 34 ans qu'il se lance franchement dans l'action. Avec nos camarades Del, nos regrettés Alier et Sophrone, avec Adami et d'autres encore il collabore à la formation de plusieurs syndicats, Métallurgistes, Marins, Bâtiment, Tonnellerie, etc. pendant la période sanglante du gouverneur Richard il pousse son action dans les communes, c'est ainsi que des noyaux de syndicats sont formés à Trinité.

En étroite collaboration avec notre vaillant André Alier, Bissol qui est secrétaire de la Bourse du Travail, poursuit l'action. Alier apporte toute sa fougue ardente pour enthousiasmer les ouvriers. Bissol toute sa sagesse méthodique pour les convaincre des avantages pratiques de l'organisation syndicale. Ces deux militants à la foi robuste ont souvent tenté dans les campagnes de grouper les ouvriers agricoles mais la répression patronale déjouait leurs tentatives.

...il appelait les ouvriers à s'organiser tenant toujours sous la main un exemplaire de statuts prêt à former tout de suite un syndicat »²⁷⁰.

Ce militantisme syndical de la première heure à la Bourse du Travail et dans les syndicats fondateurs préfigurait ce que sera l'investissement, la volonté militante des animateurs du Groupe communiste Jean Jaurès. Et ce fut ainsi que, sous l'impulsion de ces militants communistes, un grand nombre de syndicats verront le jour ; entre 1936 et 1938 ce ne sont pas moins de trente-cinq syndicats ou unions de syndicats professionnels²⁷¹ ouvriers qui déposeront leurs statuts et les noms des membres de leurs comités²⁷².

Il faut reconnaître que ce processus d'entrée dans le militantisme et singulièrement dans le mouvement communiste ne diffère pas de la démarche de beaucoup de militants contestataires des autres régions colonisées, bon nombre se sont frottés aux réalités politiques durant leur passage étudiant dans la métropole coloniale ou sur le terrain syndical. Toutefois, l'approche retenue par les animateurs et dirigeants du PCF en France ou dans les colonies françaises pour entrer dans le militantisme communiste est celle qui consiste à aller vers les ouvriers et participer à leur organisation au sein des syndicats, la méfiance est de rigueur quand il s'agit de jeunes intellectuels qui veulent refaire le monde et qui manquent de discipline, il faut dire que

270 *Justice*, « Nos candidats ; Bissol, militant syndicaliste », G. HENRY, 4 octobre 1937, p. 2.

271 Arch. dép. Martinique 10M12268 Enquête - groupements professionnels et union des syndicats 1936/1937

272 Voir annexe la liste de ces syndicats.

la méfiance était partagée car ces nouveaux venus trouvaient que les changements tardaient trop, reprochant aux premiers militants leurs attermoissements.

Car malgré les crises qui traversaient l'économie martiniquaise, les déséquilibres sociaux qui la bouleversaient, les cris de révolte et la dénonciation de ces difficultés n'avaient pas engendré dès le début des solutions spécifiques mais un alignement sur des propositions assimilationnistes cautionnées par l'organe centralisateur qu'était le PCF. Le communisme était le communisme, il ne pouvait y avoir une forme de communisme antillais proposant méthodes et solutions originales hors du circuit balisé par le Parti.

Chapitre 3

La diversité et le poids de l'implantation

Au moment où les premiers communistes commencèrent leur travail de militants recruteurs, la Martinique était quadrillée par un certain nombre d'usines à sucre et de distilleries, et l'on aurait pu croire alors que les objectifs de ces premiers animateurs seraient de se tourner en direction de ce vivier, de battre la campagne pour mobiliser et rameuter tous ces ouvriers qui selon les normes du léninisme devaient être le fer de lance de toute organisation communiste. Mais lorsque nous examinons les différents comités installés à la naissance du mouvement et bien au-delà, force nous est de constater que le gros de la troupe était issu des cercles intellectuels et des dissidents des sections socialistes du chef-lieu, Fort-de-France. Il faut attendre l'après-guerre, vers les années 1945, pour retrouver un nombre conséquent de militants venant des bourgs et des campagnes mais qui n'étaient pas forcément des ouvriers du sucre ou des ouvriers agricoles

La présence en milieu urbain

Les premiers militants, intellectuels ou manuels socialistes sont partis du chef-lieu de la colonie, bien avant la création du mouvement communiste. Lorsque Joseph Del, horloger à Fort-de-France et secrétaire du mouvement, relatait la naissance et la mise en marche du groupe « Les Amis de Jaurès » qui deviendra quelque temps plus tard le « Groupe communiste Jean Jaurès », il citait les noms de ceux qui avaient contribué à cette création et tous ses compagnons étaient basés dans le chef-lieu. Qu'il s'agisse de Jules Monnerot, Juvénal Linval, Richard Sophrone, Honoré, Joinville Saint Prix, Léopold Bissol, André Alier, tous travaillant et installés dans le chef-lieu même s'ils n'y étaient pas nés et ce furent ceux-là mêmes qui devinrent les membres du comité du « Groupe communiste Jean Jaurès ».

Pourquoi parler de démarrage en milieu urbain ? Les deux premières décennies du vingtième siècle verront Fort-de-France perdre progressivement son allure de gros bourg désordonné pour devenir un véritable centre urbain. Plusieurs éléments vont accélérer ce processus, il y avait d'abord la volonté municipale d'améliorer le centre et les alentours du chef-lieu pour en faire une véritable ville.

Le premier évènement dont bénéficia le chef-lieu fut l'éruption volcanique du Mont-Pelée en mai 1902 et la disparition de Saint-Pierre en tant que métropole commerciale et culturelle. Les catastrophes de mai 1902 et celle de septembre 1929 entraînèrent un exode de sinistrés vers Fort-de-France, en 1929, environ 10 000 personnes furent déplacées et un grand nombre logé au pensionnat colonial. La colonie créa des centres d'assistance dans les écoles, à la bibliothèque Schœlcher, des baraquements furent construits sur la place de la Savane pour accueillir ce flux de population²⁷³. L'instabilité volcanique permit de récupérer les fonctions commerciales, portuaires, éducatrices et culturelles jusque-là assumées par Saint-Pierre²⁷⁴, d'avoir le soutien des autorités²⁷⁵ pour l'élargissement de la ville et un appréciable apport de population, le nombre d'habitants de la commune passant de 24 692 en janvier 1902 à 27 069 en janvier 1905²⁷⁶. Les alertes volcaniques suivantes firent de Fort-de-France le principal point d'accueil des sinistrés des bourgs du nord caraïbe proches de Saint-Pierre, mais dès 1930 on notait le retour progressif des réfugiés dans leurs communes de départ.

Durant la période 1904/1914 la municipalité de Fort de France « avec l'aide du Conseil général poursuit une dernière réalisation il s'agit du théâtre municipal inauguré en 1912. Outre les bâtiments municipaux... le nouveau palais de justice, l'hôtel des postes et de nouveaux bâtiments administratifs. Un décret décide la reconstruction à Fort-de-France du lycée Schœlcher ainsi que la reconstruction du pensionnat colonial d'enseignement secondaire de jeunes filles »²⁷⁷.

L'autre évènement dont bénéficia le chef-lieu furent les fêtes du Tricentenaire de l'occupation française aux Antilles en 1935. Dans un article du Bulletin de la société d'histoire de la Martinique, Lucien Abénon laisse entrevoir les débuts d'embellissement du chef-lieu en vue des festivités du Tricentenaire :

« La Martinique s'était apprêtée à recevoir ses illustres invités. Un système d'éclairage avait été établi place de la Savane, un coup de neuf avait été donné à l'hôtel du Gouvernement et à la Bibliothèque Schœlcher...

273 Il s'agit de l'éruption de septembre 1929. Notes prises lors de l'exposition-débat sur le volcanisme aux Antilles à la Maison des volcans du Morne Rouge. Évènement « Août au musée » organisé en août 2012 par le Conseil régional de la Martinique.

274 Saint-Pierre n'avait été reconstituée en commune qu'en 1923 et n'avait pas retrouvé son faste d'avant l'éruption de mai 1902, ce n'était qu'un tout petit bourg avec de nombreux bâtiments en ruines.

275 Citons pour cela les décrets du 1^{er} avril 1903 et du 19 octobre 1906 mentionnés par Micheline MARLIN-GODIER.

276 Micheline MARLIN-GODIER, *Fort-de-France, 1884/1914, op. cit.*, p. 194.

277 Micheline MARLIN-GODIER, *Fort-de-France, op. cit.*, p. 201 et p. 206.

À onze heures on se dirigea vers l'exposition qui avait été organisée dans le parc de l'ancien hôpital militaire. Une porte monumentale avait été construite. Elle subsiste de nos jours²⁷⁸. »

Pour ériger Fort-de-France en première ville de la Martinique et en faire un incontestable centre urbain, de grands travaux de constructions, hôtel de ville, marché, aménagements portuaires furent réalisés.

Et c'est dans un centre urbain confirmé, doté d'une active vie culturelle avec ses cercles de discussion, ses concerts privés, ses débats littéraires ou politiques que les idées vont se confronter, se préciser et permettre l'éclosion et l'affirmation de courants nouveaux. Donc nous confirmons que l'implantation initiale du militantisme communiste à la Martinique a été urbaine car c'est dans le chef-lieu que se trouvaient les conditions, les hommes propices à son développement.

Nous avons déjà souligné l'importance de l'organisation de « L'Union des ouvriers manuels et intellectuels » dans la formation du groupe communiste puisque ce fut tout d'abord dans cette association de Fort-de-France basée au quartier des Terres Sainville dans laquelle intervenait régulièrement Jules Monnerot que le Groupe Jean Jaurès recruta ses premiers adhérents. Il faut dire que la physionomie du groupe cadrait avec les objectifs de travail que s'étaient fixés les militants communistes car on y retrouvait à la fois des petits fonctionnaires qui pouvaient être utilisés comme cadres et des ouvriers manuels à défendre. « L'Union des ouvriers manuels et intellectuels » montrait les raisons d'un tel regroupement, entre les fonctionnaires et les ouvriers manuels il y avait la communauté d'origine, d'intérêts, de destinée qui les unissait.

Notons aussi qu'autour de Fort-de-France, s'étendait une vaste zone rurale où l'on retrouvait quelques petites et moyennes habitations caféières, des habitations sucrières et des distilleries. Donc la banlieue foyalaise²⁷⁹ abritait une petite colonie de travailleurs, ouvriers industriels des distilleries et ouvriers agricoles des plantations. Sur les mornes qui entouraient le chef-lieu, des habitations étaient encore présentes et actives, dans les hauts quartiers du nord de la ville ; Tivoli, Poste-Colon, Ravine-Vilaine ; sur les hauteurs de l'est de la ville, au morne Châteaubœuf, l'habitation l'Espérance fonctionnait toujours. Aux embouchures des deux rivières principales qui enserraient la ville, la rivière Monsieur et la rivière Madame, on retrouvait respectivement l'usine Dillon et l'usine de la Pointe Simon. Et une multitude de petits cultivateurs, éleveurs, travailleurs saisonniers dans les distilleries, petits artisans du bâtiment, employés du commerce, vendeurs et

278 Lucien ABÉNON, *Annales des Antilles*, Bulletin de la Société d'Histoire des Antilles, Le Tricentenaire des Antilles Françaises, n° 30, 1995.

279 Foyalaise : adjectif utilisé pour qualifier l'appartenance à Fort-de-France, découle peut-être du précédent nom donné au chef-lieu ; Fort-Royal.

revendeurs en tout genre, travailleurs du port vivaient aux alentours du centre.

En 1934, sur 183 distilleries agricoles recensées à la Martinique, malgré une nette prépondérance pour le Centre et le Nord de l'île, précisons qu'il n'y avait pas moins de huit établissements²⁸⁰ implantés dans Fort-de-France. Notons également qu'avec ses nouvelles fonctions commerciales, Fort-de-France devint une ville-port autour de laquelle gravitait une importante main-d'œuvre peu qualifiée mais indispensable à la survie de son activité portuaire, manutentionnaires et réparateurs en tout genre, dockers, charbonnières, charbonniers, lessiveuses, « jobbeurs »²⁸¹.

Nous comprenons alors pourquoi l'ancrage initial des communistes qui travaillaient déjà autour de la Bourse du Travail, dans les syndicats de dockers et autres s'était fait dans le chef-lieu, à l'image d'autres fédérations communistes de la métropole dont le point de départ s'est effectué autour de grandes villes dotées d'activités industrielles traditionnelles. Les grandes manifestations organisées et fréquentées par les militants communistes se déroulaient uniquement dans le chef-lieu, qu'il s'agisse des défilés du premier mai, des commémorations en hommage à Schœlcher ou Jaurès où encore des réunions du comité, des conférences ou de la formation. Les réunions se tenaient au siège du journal ou dans le galetas de Del au-dessus de sa boutique d'horloger-bijoutier et quelquefois dans l'atelier de menuiserie de Bissol, tous ces lieux de réunions se trouvaient à Fort-de-France. Les conférences, lectures et petites manifestations se tenaient dans le local des charbonniers à Terres-Sainville. Jusqu'en 1927, le Groupe Jean Jaurès demeura le seul groupe communiste en dépôt de quelques amis basés dans les communes proches du chef-lieu et se désigna lui-même « Groupe communiste Jean Jaurès » ou « Section communiste de Fort-de-France SFIC » ou « Section communiste de la Martinique ». La mise en place et la réalisation des premiers cours d'éducation ouvrière²⁸² en juillet 1937 se déroulèrent dans une école communale des Terres-Sainville à Fort-de-France, mise à la disposition du groupe communiste et de l'Union des syndicats de la Martinique par la municipalité de la ville.

280 Jean-François FERRE, *Atlas des départements d'Outre-mer. II-La Martinique. Carte sucre, Les débuts de l'industrie du rhum en Martinique*, Planche 22, Paris, CNRS 1975.

281 Petits métiers autour du port : les charbonniers et charbonnières étaient chargés du transport du charbon des zones de dépôt aux cales des navires ; à l'arrivée des bateaux les lessiveuses ou blanchisseuses de la Marine, récupéraient à bord le linge sale de tout l'équipage afin de le laver ; les jobbeurs, journaliers occupés à faire toutes sortes de petits travaux, courses, balayage...

282 *Justice* « L'Union des syndicats ouvre un Centre d'éducation ouvrière », 21 mai 1937 p. 2.

Même si les communistes étaient bien présents à Fort-de-France depuis un certain temps, leur implication ne s'est pas affirmée avant mai 1932, date à laquelle ils avaient présenté un candidat aux législatives dans la première circonscription comprenant Fort-de-France. Mais, mal ancré sur l'échiquier politique, ce candidat, en l'occurrence Juvénal Linval avait dû faire face à la fraude traditionnelle, à l'ignorance des électeurs et n'avait obtenu que quarante (40) voix²⁸³.

Léopold Bissol, premier élu communiste au Conseil général en 1937, l'est dans un canton de Fort-de-France mais l'on note une faible présence sur les cantons des bourgs de Trinité et du Marin, tandis qu'au Lamentin se dessine une possible ouverture.

Après la guerre, dans l'euphorie de la parole politique retrouvée, les militants communistes se lancèrent avec succès dans la conquête des masses travailleuses. Plusieurs éléments consolidèrent leurs efforts : d'abord ils faisaient leur travail de militant communiste, ce pour quoi ils s'étaient trouvé une vocation en répondant à la mission confiée par le comité central du Parti, ensuite forts de la résistance active de leurs camarades sur le sol de la métropole pendant l'occupation, ils se présentaient comme les défenseurs de toute liberté; ils apparaissaient aussi comme les remparts devant tous les abus des nantis et de la gouvernance coloniale. Bien que l'opposition à l'Amiral Robert, émissaire du régime de Vichy à la Martinique, se soit beaucoup plus manifestée dans la « Dissidence » et dans une désobéissance passive, non dans la révolte agissante à l'exemple des résistants français, les communistes martiniquais vont convertir à leur cause de plus en plus de travailleurs marqués par la pauvreté, le chômage, les difficultés de ravitaillement et les discriminations sociales et raciales.

Dans la section de Fort-de-France, unique section en 1944 au moment où les partis sont de nouveau autorisés, les cellules vont se multiplier, confirmant par là-même la prépondérance urbaine de l'idéologie communiste. Les deux premières cellules à faire leur réapparition sont celles de Terres Sainville, quartier berceau de l'activité communiste, et la cellule de Sainte Thérèse; elles furent suivies par les autres cellules du centre-ville puis celles des mornes Nord-Ouest puis Est.

L'organisation du groupe communiste à cette époque se concentrait autour de cette grande section de Fort-de-France qui sera scindée en trois sections Centre, Ouest, Est en 1950. Les cellules communistes quadrillaient le chef-lieu, elles étaient nombreuses et regroupaient des travailleurs de tous les horizons professionnels et sociaux; elles ne se limitaient pas à encadrer seulement des ouvriers, qui se faisaient rares dans la ville, mais se tournaient vers des travailleurs de la classe moyenne, employés du commerce, fon-

283 *Justice*, Juvénal LINVAL, « Aux quarante protestataires », 9 mai 1932, p. 1.

tionnaires des grandes administrations et de l'enseignement. Outre les cellules civiles, nous retrouvons à Fort-de-France des cellules d'entreprise, citons celle des PTT la cellule Victor Schœlcher, la cellule des enseignants et lycéens du Lycée et Collège Technique, la cellule Politzer et celle des employés municipaux de Fort-de-France, la cellule Jeanne Labourbe.

Tableau 4 : Section et cellules communistes Fort-de-France entre 1944 à 1959

Section	Noms des cellules	Noms des quartiers
Fort-de-France	André ALIKER	Sainte Thérèse
	Jules MONNEROT	Place de la Savane
	Marcel MONNEROT	Terres Sainville
	André MARTY	Rive droite Levassor
	Joseph STALINE	Redoute
	Ramis MORMIN	Morne Pichevin
	Jean JAURÈS	Pont de Chaines 1
	Abbé GREGOIRE	Tivoli
	Commune de Paris	Châteaubœuf
	Aimé CÉSAIRE	Ermitage 1
	Cellule de Durocher	Durocher
	Octobre 1917	Route de la Folie
	Amboise CROIZAT	Cellules d'entreprise
	NONON	-
	Jeanne LABOURBE	-
	POLITZER	-
	Juin 1848	-
	Victor SCHOELCHER	-
	Colonel FABIEN	-
	Joseph DEL	Centre-Ville
	Auguste DUFEAL	Ermitage
	Frédéric ENGELS	Ravine vilaine 1
	Paul LANGEVIN	Cellule d'entreprise
	Décembre 1959	Route de TSF
	Louis BLEZES	-
	Grosse Roche	Pont de Chaines 2
Octave JOSEPH	Ravine Vilaine 2	

Sources : Archives du Journal *Justice*

Les archives du journal *Justice* nous ont permis de recenser jusqu'à 27 cellules sur le chef-lieu de la période de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 50, ensuite ce nombre a diminué, il y a eu des disparitions de cellules, des fusions, de nouvelles ouvertures, quelquefois des noms ont changé.

Les services de renseignements dans leur rapport mensuel d'octobre 1952 avaient dénombré sur Fort-de-France quatre sections et dix-neuf cellules²⁸⁴.

Tableau 5 : Sections et cellules de Fort-de-France en octobre 1952

Sections	Cellules	Quartiers
1 ^{re} Section :		
Centre-ville	Juin 48	Cellule d'entreprise de l'Hôtel de ville
2 ^e Section :		
Terres Sainville	Jules MONNEROT Aimé CÉSAIRE Auguste DUFÉAL Jean JAURÈS Joseph DEL	Terres Sainville Trénelle Ermitage Pont-de-chaines Balata
3 ^e Section :		
Sainte-Thérèse	André ALIKER Ramis MORMIN Lucien SAMPAIX Commune de Paris Aimé CÉSAIRE SAINT-JUST Joseph STALINE Frédéric ENGELS Toussaint LOUVERTURE	Sainte-Thérèse Morne Pichevin Route des Religieuses Chateauboeuf Bas Desaix Redoute - Ravine Vilaine Eaux Découpées
4 ^e Section :		
Rive Droite Levassor	André MARTY Joseph DEL Abbé GRÉGOIRE Danielle CASANOVA	Rive Droite Tivoli Trabaud

Source : CAC, rapport d'octobre 1952 des RG

284 Arch. nat. Fontainebleau, Ministère Outre-mer, dossier de renseignements et de synthèse, 19940 1 80, Art. 199-212.

Qu'il s'agisse des données des militants ou de celles des autorités, les communistes étaient très présents, les sections et cellules étaient actives et les noms attribués aux organisations témoignent d'une certaine culture communiste, ces noms attestent de lectures, de recherches d'interrogations sur le milieu, sur les idées et sur les hommes qui avaient fait ou qui faisaient le communisme.

Les militants communistes, exhortant les travailleurs, cherchaient et arrivaient à les persuader du bien-fondé de leurs résolutions et parvenaient à les ramener dans les cellules, dans les syndicats pour une meilleure organisation et défense des revendications immédiates. Donc, plus aguerris que jamais et convaincus de leur mission, ils se tournaient de plus en plus vers les populations d'ouvriers puisqu'une des tâches principales données par le parti consistait à aller à la rencontre de ces populations pour les convaincre. Après 1956, le nombre de cellules diminua très fortement, les organisations communistes basculant avec armes et bagages dans le camp progressiste, les militants se retrouvèrent dans les « balisiers » du PPM.

Mais la crise agricole et sucrière qui affectait la Martinique, au début de la décennie 1950, avait déjà touché les zones agricoles et industrielles des alentours de Fort-de-France et les ouvriers agricoles ne s'y trouvaient plus en grand nombre. La disparition de ces zones rurales et des usines fit diminuer la population ouvrière industrielle et agricole du chef-lieu, ensuite c'est l'avancée de la tertiarisation de la ville qui modifia la structure professionnelle des militants. En dehors des ouvriers du port, la grande majorité des militants communistes de Fort-de-France à partir des années cinquante était constituée de petits employés du commerce, employés municipaux, petits artisans.

Alors il ne restait plus aux militants, forts de leur expérience urbaine, qu'à prendre leur bâton de pèlerin pour partir à la conquête des masses des zones rurales et des bourgs.

La conquête des autres milieux

De nombreuses voix militantes se faisaient entendre sur la nécessité d'assurer efficacement l'encadrement des ouvriers agricoles des zones rurales et des bourgs, mais la présence communiste et syndicale restait faible et aléatoire. Dès 1924, lors de l'installation de la Bourse du Travail, les militants communistes convinrent de l'impérieuse obligation d'aller au-devant des ouvriers là où ils se trouvaient même s'ils reconnaissaient les difficultés à les organiser. Dans une feuille intitulée « Aux ouvriers et cultivateurs de la Martinique », en date du 25 août 1924, qui fut un appel aux travailleurs des zones rurales, Jules Monnerot plaidait pour la médiation syndicale et la « nécessité sociale de la représentation professionnelle ». Retraçant le travail d'organisation de la section communiste du chef-lieu et de l'Union des syndicats en direction des salariés du bassin Bassinac-

Galion à Trinité et au Gros-Morne, il rappelait les interventions de ses camarades, Jean-François, Dumaine-Grillon, Alier, Del, Sivatte, Bissol, Sophrone²⁸⁵ pour la formation de syndicats ouvriers sur ces habitations et distilleries.

Mais l'organisation des ouvriers en appareil de lutte contre le pouvoir et les abus des usiniers était une tâche très lente nécessitant un inlassable recommencement et Bissol, dans une longue intervention devant les ouvriers agricoles du Lamentin retraçait cette indispensable relance en invitant les ouvriers à se regrouper dans les syndicats.

« Camarades ouvriers

Il y a une huitaine d'années environ, à cette même place des délégués de la Bourse du Travail vous portaient la parole syndicale, et Alier et moi nous étions du nombre... N'empêche, par de frénétiques applaudissements, vous avez signifié que vous aviez tout compris... cependant vous n'en avez rien retenu, semble-t-il, puisque vous n'avez pas continué : vous êtes donc fautifs. Vos torts, heureusement, se dissipent, s'effacent sous de nombreuses circonstances atténuantes : c'est qu'à la vérité, des facteurs occultes, des puissances nuisibles entravent l'organisation des ouvriers de l'industrie comme de l'agriculture. Sachez, mes amis, qu'à cette même époque, 1924, les délégués de la Bourse du Travail se surpassant en zèle et en dévouement visitaient successivement les centres du Gros-Morne, Trinité, Saint-Pierre, Petit-Bourg, et dans chacune de ces trois dernières localités, nous avons créé des noyaux de syndicat qui ont tenu et prospéré pendant quelque temps pour se plonger ensuite dans un lourd et profond sommeil.

Nous sommes repartis en campagne, avec la volonté ferme de tourner et de vaincre toutes ces difficultés. Il faut que tôt ou tard la Martinique ouvrière soit syndiquée, puisque là seul, est le salut de ceux qui peinent, qui travaillent et produisent²⁸⁶. »

Le groupe communiste ne s'activait pas seulement pour implanter les syndicats, il cherchait également à établir des sections du Parti dans les zones rurales, une première tentative fut faite dès 1921 puisque nous retrouvons trace de la création d'une section au Gros-Morne en juillet de cette même année. De plus, les sympathisants étaient régulièrement sollicités pour des articles sur la vie politique, économique, sociale de leurs communes, à paraître dans *Justice* dans une « Chronique des communes » alimentée par ces divers articles. Il s'agissait de mobiliser l'intérêt des adhérents ou futurs adhérents sur des thèmes pouvant être conflictuels, de leur permettre de se constituer en un groupe pouvant s'organiser et porter un autre regard sur la vie communale ainsi qu'un nouveau message aux travailleurs. L'attention se focalisait sur le budget communal, les décisions des conseils municipaux, mais les travailleurs s'interrogeaient beaucoup sur les

285 Tous les militants cités étaient à la fois membres de la section communiste de Fort-de-France et délégués de la Bourse du Travail.

286 *Justice*, Léopold BISSOL, « Camarades ouvriers », avril 1932, p. 1.

tracasseries de la vie quotidienne et son amélioration. Cette « Chronique des communes »²⁸⁷ commencée dès les premières années de *Justice* se poursuivra pendant toute la période étudiée et nous pouvons dire qu'elle se maintient encore aujourd'hui.

Dans les zones proches de Fort-de-France, c'est-à-dire dans les bourgs du Lamentin et de Schœlcher, le tissu communiste tentait de s'ouvrir puisque l'on note dans les cellules du chef-lieu la présence de militants venus de ces bourgs. Des tentatives d'implantation de sections s'effectuaient dans des bourgs plus éloignés comme Sainte-Marie où il y avait déjà une présence socialiste. Mais les initiateurs du communisme à la Martinique se rendaient compte que le travail pour étendre leur mouvement sur toute l'île était encore long et difficile.

Au lendemain des élections cantonales de 1937, les membres du comité directeur constataient que le travail de propagande ne devait pas se limiter à la lutte électorale, mais qu'il nécessitait une action en profondeur en direction des masses inorganisées. Enthousiasmés par les possibilités montrées par les divers candidats proposés dans les différents cantons, en matière de connaissance du programme du groupe, d'expression, de confiance, de préparation à la lutte, les dirigeants présentèrent un programme ambitieux de recrutement et d'implantation, en proposant le :

« Renforcement des cadres ; travail de recrutement ; travail dans les organisations de masses et, avant tout dans les syndicats ; travail à la campagne ; travail parmi les jeunes ; travail parmi les femmes laborieuses ; travail parmi les employés²⁸⁸. »

Lors de la conférence régionale du 15 janvier 1938, le constat fut sans appel, les efforts de recrutement en direction des zones rurales et des bourgs n'avaient pas donné les résultats espérés, car il manquait cruellement de cadres formés à la parole communiste ; c'étaient ceux de Fort-de-France qui étaient appelés aux quatre coins de l'île pour aider à monter des sections qui ne pouvaient vivre sans militants pourvus des connaissances requises pour mener à bien la tâche d'animateur. Si les militants du chef-lieu étaient préparés à effectuer le travail de rayonnement, il était nécessaire de former des cadres. Cela était possible et se réalisa car dans les bourgs on trouvait des instituteurs, des agents des contributions ayant déjà des pratiques pédagogiques et un a priori favorable pour les thèses communistes à cette époque. À la fin de cette même conférence régionale, un nouveau plan de travail fut décidé se déroulant autour de quatre axes consistant en : « Travail d'éducation, travail de propagande, travail de recrutement, travail d'organisation ».

287 Cette « Chronique des communes » prendra divers noms mais son contenu et ses objectifs resteront toujours les mêmes. (De nos communes - En direct des communes)

288 *Justice*, « Et maintenant, au travail ! », 30 octobre 1937, p. 1.

Les dirigeants se rendirent compte qu'il fallait mettre en place une organisation spécifique pour aller à la rencontre des travailleurs dans tous les recoins de l'île puisqu'ils disaient :

« Il faut maintenant intensifier le travail du Parti dans les communes et dans les mornes, éduquer, créer les cadres partout où nous le pouvons, convaincre ceux qui éprouvent pour nous de la sympathie et qui se tiennent encore à l'écart, qu'ils doivent eux aussi contribuer à amener les travailleurs à la conscience de classe il faut susciter chez tous les camarades des communes cet amour qui fait que les communistes sont les infatigables défenseurs de la classe ouvrière et du peuple tout entier²⁸⁹. »

Cependant cet élan fut stoppé par l'interdiction de paraître pour le journal *Justice* ainsi que la mise en sommeil des libertés politiques et syndicales, du Parti communiste et de ses régions fédérales, pendant toute la période durant laquelle l'Amiral Robert²⁹⁰ occupa les fonctions de responsable de la colonie sous les ordres de Vichy.

L'après-guerre fut un moment faste pour l'expression politique. Il fallait remettre en place toutes les structures qui avaient été abolies, permettre aux libertés brisées de se reconstruire et les partis politiques qui avaient été muselés et qui ne pouvaient agir que dans l'ombre retrouvaient la parole et la lumière pour partir à la conquête des masses. Il en fut ainsi pour la Région communiste de la Martinique, qui devint rapidement la « Fédération communiste de la Martinique ».

Les militants de la jeune Fédération pris dans une dynamique de renouveau politique, de désir de justice sociale, de reconnaissance citoyenne partirent à la conquête des travailleurs des zones rurales pour implanter le mouvement sur tout le territoire. Leur détermination fut marquée par la création de nombreuses sections et cellules qui allèrent en se multipliant dans les bourgs et dans les campagnes. Les membres du comité fédéral sillonnaient l'île pour aider les militants à monter des sections et cellules, structures d'accueil, de parole, de formation en direction des travailleurs des zones rurales. Au lendemain de la guerre, à la reprise des activités politiques, on ne dénombre, en 1945, pas moins de onze cellules sur le territoire de la commune du Lamentin ; entre 1944 et 1959 il y a des sections communistes dans pratiquement toutes les communes.

L'IMPLANTATION DES CELLULES DANS LES COMMUNES

Le tableau suivant nous permet d'apprécier l'importance du nombre de cellules sur cette période, pas moins de quatre-vingt-quinze (95) organisations sur le terrain entre 1944 et 1959, au plus près des travailleurs, pour

289 *Justice*, « Conférence régionale du Parti », 16 janvier 1938 », 15 janvier 1938, p. 1.

290 L'amiral Georges Robert, commandant en chef des opérations de l'Atlantique ouest, haut-commissaire de la République aux Antilles et en Guyane française, arrive à la Martinique le 14 septembre 1939 et quitte l'île le 15 juillet 1943.

un territoire de 1 082 kilomètres carrés et qui comptait au recensement de juillet 1954, 230 130 habitants et au recensement d'octobre 1967, 320 030 habitants. Ce tableau n° 6 a été, lui aussi, établi à partir des données des archives du journal *Justice*, nous le confronterons au recensement de 1952 des services de renseignements.

Tableau 6 : Section et cellules dans les communes de la Martinique entre 1944 et 1959 (autres que Fort-de-France)

Section/ Commune	Noms des cellules	Noms des quartiers
Ajoupa-Bouillon Anses-d'Arlets	Albert Créteinoir	Bourg
	Henri Martin	Grande Anse
Basse-Pointe	Couthon	Bourg
	Joseph Comity	Hauteurs Bourdon
	Georges Gratiant	-
Carbet	Lucien Sampaix	Bourg
	Victor Schœlcher	-
Diamant	Hilarion Giscon	Bourg
Ducos	Jacques Duclos	Bourg
	Cellule de Lourdes	Lourdes
	Isidore Alpha	La Rochelle
	Ambroise Croizat	Durivail
	Cellule de Fonds Brulé	Fonds Brulé
	Jeannette Vermeersch	Morne-Vert
François	Robespierre	-
	Ambroise Croizat	-
	Etienne Fajon	-
	Cellule de Gabourin	Gabourin
	André Alikier	Morne Valentin
Grand-Rivière	Les marins de la mer Noire	Bourg et quartiers
Gros-Morne	Charles Nedelec	Bourg
	Cellule de Deux Terres	Deux Terres

Lamentin	Jacques Duclos	Cellule rurale
	Etienne Fajon	Palmiste
	Camp Révolutionnaires et Liberté	Jeanne d'Arc
	Monmousseau	Roches Carrées
	Charles Michels	-
	Vaillant Couturier	-
	Fernand Guilon	Sarraut
	Danielle Casanova	Californie
Lorrain	Maurice Henry	Bourg
Macouba	Saint-Just	Bourg
	Cellule de Rivière Roche	Rivière Roche
Marigot	La Jeune Garde	Bourg
	Maxime Litvinoff	Dominante
Marin	Marcel Paul	Morne Gommier
	Victor Lamou	
	Léopold Bissol	Bourg
	Aimé Césaire	Fonds Debasse
	Maurice Thorez	Morne Courbaril
	Victor Schœlcher	Pérou
	Marie Joseph	Tocney
	Georges Gratiant	Fonds Gens Libres
	Cellule de la Vierge	La Vierge
	Jacques Duclos	La Agnès
2 octobre 1949	Duprey	
Morne-Rouge	Pierre Moulie	Bourg
	Cellule de Fond Abattoir	Fond Abattoir
	Cellule de Camp Chazeau	Camp Chazeau
	Henri Térin	-
	Paul Camphin	-
Prêcheur	Paul Vaillant Couturier	Bourg et quartiers
Rivière-Pilote	Jacques Salomon	Bourg
	Joseph Staline	Ravine Braie
	Maurice Thorez	La Débat
	André Alikier	-
	Maurice Nordey	Morne Roche
Cellule de Préfontaine	Préfontaine	

Rivière-Salée	Frédéric Engels	-
	Victor Schœlcher	-
	4 août 1789	Fonds Masson
	Joseph Staline	-
	Lénine	-
Robert	François Billoux	Bourg
	Cellule du Vert Pré	Vert Pré
Saint-Esprit	Jeannette Vermeersch	-
	Victor Schœlcher	Rivière Moquette
	Florimond Bonté	-
	Maurice Thorez	-
	Barbusse	-
	Saint Just	Vieilles Citernes
Saint-Joseph	Charles Debarge	-
	Florimond Bonté	-
	Rivière Rouge	-
	Léon de Lepervanche	Chapelle
	Etienne Fajon	Gondeau
	Charles Delage	-
Sainte-Anne	Thélus Léro	Bourg
Sainte-Luce	Aimé Césaire	Bourg et quartiers
Sainte-Marie	Karl Marx	Bourg
	Jean Woldi	Pain de sucre
	Cellule de Saint Jacques	Saint Jacques
	Léopold Bissol	-
	Ernest Deproge	Morne des Esses
	Victor Hugo	Fourniols
Saint-Pierre	Gabriel Péri	Bourg
	Barthélémy Ramier	Trois Ponts
	Maurice Thorez	-
Schœlcher	Arthur Ramette	Plateau Fofo
Trinité	La Passionaria	Bourg
	Cellule de Tartane	Tartane
	Jacques Duclos	La Tracée

Trois-Ilets	Colonel Fabien	Bourg
Vauclin	Jean Catelas	-
	Léon Mauvais	-

Sources : Archives du Journal *Justice*

Nombreuses et actives dans tous les bourgs, à l'image de celles du chef-lieu, les cellules se faisaient et se défaisaient au gré de la force de mobilisation des militants ; elles étaient maintenues en état d'activités par un ou deux cadres, le secrétaire et son adjoint-trésorier. Sur les 91 cellules rurales (bourgs et campagnes) recensées à partir des sources de *Justice* quarante portaient des noms de communistes français et dix-neuf autres affichaient des noms de personnages ou de faits historiques liés au communisme. Les militants avaient choisi en grande partie des noms d'anciens résistants, des noms de membres du comité central du PCF pour désigner leurs cellules, par exemple nous avons repéré quatre cellules Maurice Thorez et quatre autres cellules Jacques Duclos. Nous estimons que ce choix était l'écho de l'attention portée au parti, à l'écoute des dirigeants et à la connaissance du mouvement communiste et ouvrier national et international. Il y avait tout de même seize cellules qui arboraient des noms de communistes martiniquais, André Alier, Léopold Bissol, Aimé Césaire, Albert Crétinoir, Georges Gratiand... militants qui avaient animé ou qui animaient encore le mouvement à la Martinique, ces hommes étaient les modèles vers qui les militants se tournaient, ceux qui portaient le communisme à la Martinique. Nous avons remarqué que peu de noms soviétiques avaient été retenus sauf bien entendu Joseph Staline pour deux cellules et une cellule Lénine. Ce fut la forte imprégnation du communisme français sur la fédération martiniquaise même si elle était éloignée, fédération intégrée dans le parti et qui ne s'était pas encore constituée en structure autonome qui motiva le choix des noms des cellules. Les militants lisaient et relisaient les directives, les rapports, les articles, les journaux, les brochures et les livres communistes et avaient une grande admiration pour les membres du comité central du PCF qu'ils citaient et remettaient peu en cause.

Les informations fournies par les services de renseignements proposaient le même quadrillage des cellules communistes sur le territoire martiniquais, ils avaient comptabilisé 93 cellules en 1952 (hors Fort-de-France).

Rivière-Salée	Frédéric Engels	-
	Victor Schœlcher	-
	4 août 1789	Fonds Masson
	Joseph Staline	-
Robert	Lénine	
	François Billoux	Bourg
	Cellule du Vert Pré	Vert Pré
Saint-Esprit	Jeannette Vermeersch	-
	Victor Schœlcher	Rivière Moquette
	Florimond Bonté	-
	Maurice Thorez	-
	Barbusse	-
	Saint Just	Vieilles Citernes
Saint-Joseph	Charles Debarge	-
	Florimond Bonté	-
	Rivière Rouge	-
	Léon de Lepervanche	Chapelle
	Etienne Fajon	Gondeau
	Charles Delage	-
Sainte-Anne	Thélus Léro	Bourg
Sainte-Luce	Aimé Césaire	Bourg et quartiers
Sainte-Marie	Karl Marx	Bourg
	Jean Woldi	Pain de sucre
	Cellule de Saint Jacques	Saint Jacques
	Léopold Bissol	
	Ernest Deproge	Morne des Esses
	Victor Hugo	Fourniols
Saint-Pierre	Gabriel Péri	Bourg
	Barthélémy Ramier	Trois Ponts
	Maurice Thorez	
Schœlcher	Arthur Ramette	Plateau Fofu
Trinité	La Passionaria	Bourg
	Cellule de Tartane	Tartane
	Jacques Duclos	La Tracée

Trois-Ilets	Colonel Fabien	Bourg
Vauclin	Jean Catelas	-
	Léon Mauvais	-

Sources : Archives du Journal *Justice*

Nombreuses et actives dans tous les bourgs, à l'image de celles du chef-lieu, les cellules se faisaient et se défaisaient au gré de la force de mobilisation des militants ; elles étaient maintenues en état d'activités par un ou deux cadres, le secrétaire et son adjoint-trésorier. Sur les 91 cellules rurales (bourgs et campagnes) recensées à partir des sources de *Justice* quarante portaient des noms de communistes français et dix-neuf autres affichaient des noms de personnages ou de faits historiques liés au communisme. Les militants avaient choisi en grande partie des noms d'anciens résistants, des noms de membres du comité central du PCF pour désigner leurs cellules, par exemple nous avons repéré quatre cellules Maurice Thorez et quatre autres cellules Jacques Duclos. Nous estimons que ce choix était l'écho de l'attention portée au parti, à l'écoute des dirigeants et à la connaissance du mouvement communiste et ouvrier national et international. Il y avait tout de même seize cellules qui arboraient des noms de communistes martiniquais, André Alier, Léopold Bissol, Aimé Césaire, Albert Créteñoir, Georges Grantant... militants qui avaient animé ou qui animaient encore le mouvement à la Martinique, ces hommes étaient les modèles vers qui les militants se tournaient, ceux qui portaient le communisme à la Martinique. Nous avons remarqué que peu de noms soviétiques avaient été retenus sauf bien entendu Joseph Staline pour deux cellules et une cellule Lénine. Ce fut la forte imprégnation du communisme français sur la fédération martiniquaise même si elle était éloignée, fédération intégrée dans le parti et qui ne s'était pas encore constituée en structure autonome qui motiva le choix des noms des cellules. Les militants lisaient et relisaient les directives, les rapports, les articles, les journaux, les brochures et les livres communistes et avaient une grande admiration pour les membres du comité central du PCF qu'ils citaient et remettaient peu en cause.

Les informations fournies par les services de renseignements proposaient le même quadrillage des cellules communistes sur le territoire martiniquais, ils avaient comptabilisé 93 cellules en 1952 (hors Fort-de-France).

Tableau 7 : Sections et cellules de la Martinique en octobre 1952 (sauf Fort-de-France)

Communes	Nombre de cellules	Communes	Nombre de cellules
Saint-Esprit	11	Ajoupa-Bouillon	1
Marin	10	Case-Pilote	1
Lamentin	8	Diamant	1
Ducos	8	Fonds-Saint-Denis	1
Saint-Joseph	5	Grand-Rivière	1
Robert	4	Gros-Morne	1
Schœlcher	4	Prêcheur	1
François	3	Rivière-Pilote	1
Morne-Rouge	3	Sainte-Anne	1
Carbet	2	Saint-Pierre	1
Rivière-Salée	2	Sainte-Luce	-
Trinité	2	Trois-Ilets	-
		Vauclin	-

Source : CAC, rapport d'octobre 1952 des RG

Il aurait été intéressant de comptabiliser le nombre d'adhérents effectifs de toutes ces cellules car certaines en comptaient un nombre important et d'autres non, mais nous ne savons si c'était par manque de formation ou par obsession de la répression mais les chiffres et surtout les noms des adhérents n'ont pas été conservés dans toutes les cellules et n'étaient pas toujours communiqués au Comité central alors que ce chiffre déterminait le nombre de délégués aux différents congrès.

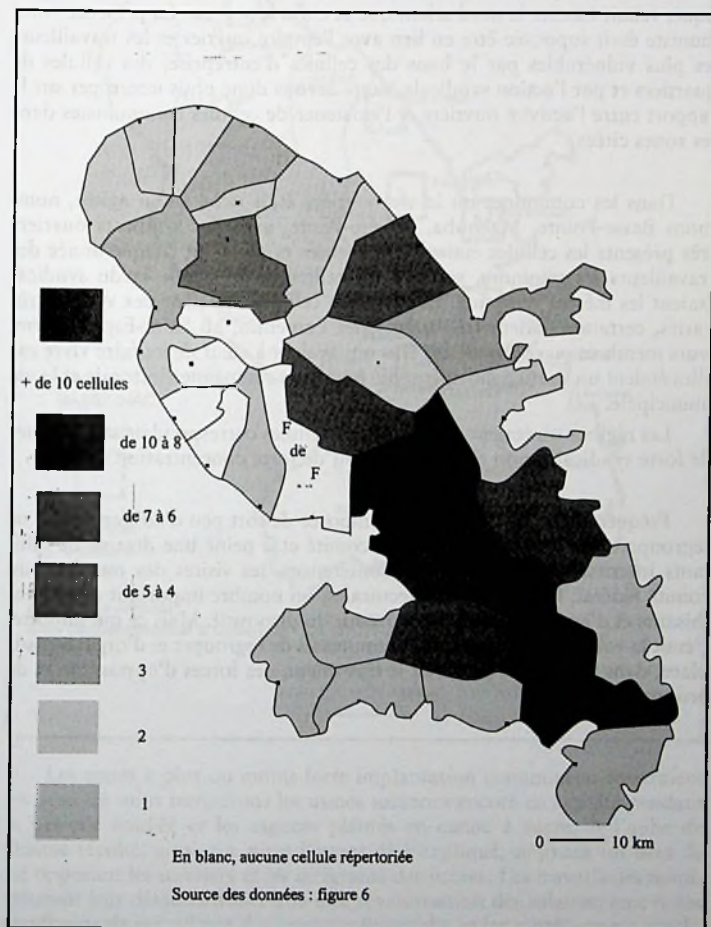
Il nous faut aussi préciser que lorsqu'un cadre de cellule s'en allait, pour diverses raisons – usé par le militantisme, parti vers une autre direction politique ou encore écarté par le Comité central du PCM – il s'en allait le plus souvent avec une grande partie des documents et des fonds de la cellule. Donc nous ne pouvons nous baser que sur ce nombre de cellules (recensement fait à partir de *Justice* confronté au rapport des renseignements généraux) pour étayer nos analyses et noter une présence effective des communistes sur l'espace martiniquais.

Ce nombre d'adhérents aurait également permis de proposer une densité communiste sur le territoire par rapport à la population dans la période étudiée, de la confronter à la moyenne nationale ou de la comparer à celle d'une autre fédération²⁹¹, toute proportion gardée bien sûr.

291 Paul BOULLAND nous indique que la Fédération de la Seine comptait en décembre 1945 – 22 106 adhérents. Thèse de doctorat « Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1964-1974) », Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, mars 2011.

Nous avons aussi mis en avant une autre option, celle de visualiser l'occupation du territoire par une carte montrant cette présence communiste et de la rapprocher de l'implantation agricole et ouvrière de l'époque.

Figure 1 : Implantation des cellules communistes dans les communes de la Martinique (sauf Fort-de-France)



Carte a été réalisée à partir des données du tableau n° 6.

Ainsi que nous le constatons, les cellules formaient un maillage assez serré sur le territoire hormis 4 communes de la côte caraïbe nord - (du nord au sud nous avons les communes de Fonds-Saint-Denis, Morne-Vert, Belle-fontaine et Case-Pilote) - où aucune cellule n'avait pu être répertoriée.

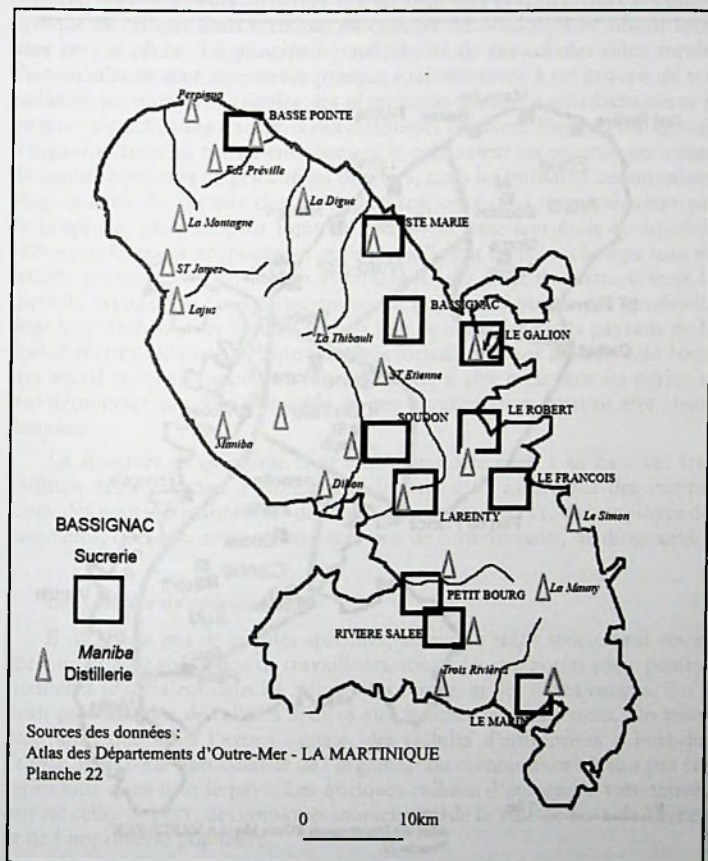
Elles étaient plus nombreuses dans le centre sud et dans le centre atlantique, venait ensuite le nord atlantique et enfin le sud est. La présence communiste était supposée être en lien avec l'emploi ouvrier et les travailleurs les plus vulnérables par le biais des cellules d'entreprise, des cellules de quartiers et par l'action syndicale, nous devons donc nous interroger sur le rapport entre l'activité ouvrière et l'existence de cellules communistes dans les zones citées.

Dans les communes où la vie ouvrière était riche sinon agitée, nommons Basse-Pointe, Macouba, Rivière-Pilote, avec des syndicats ouvriers très présents les cellules étaient nombreuses et voyaient chaque année des travailleurs les rejoindre, souvent les cadres de la cellule et du syndicat étaient les mêmes militants. Ces diverses cellules offraient des visages très variés, certaines étaient très actives, au Lamentin, au Saint-Esprit, parmi leurs membres on comptait des élus qui avaient à cœur de les faire vivre car elles étaient un soutien indispensable pour leur campagne électorale et la vie municipale.

Les régions où étaient implantées les cellules correspondaient aux zones de forte syndicalisation et pas forcément de forte concentration ouvrière.

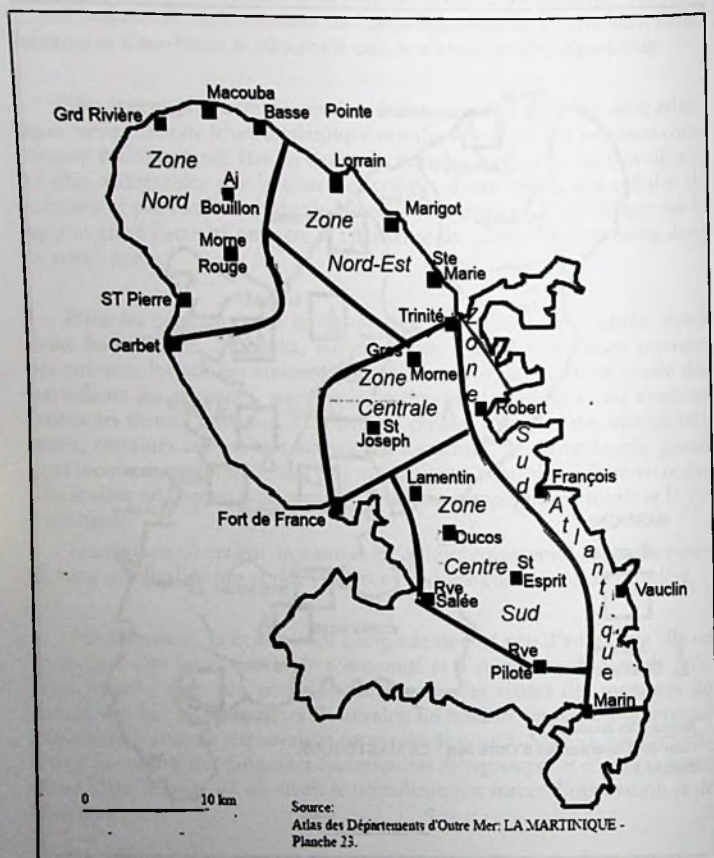
Fréquemment, la cellule était composée de fort peu d'adhérents elle ne regroupait que les membres de son comité et à peine une dizaine de militants inscrits. Bien sûr, pour les conférences, les visites des membres du comité fédéral, les campagnes électorales, un nombre important de sympathisants et d'amis se retrouvaient autour du dispositif. Mais ce qui importe, c'était la volonté des dirigeants communistes de regrouper et d'organiser sur place, dans le quartier où vivait le travailleur, des forces d'opposition et de proposition.

Figure 2 : Usines et distilleries en service à la Martinique avant 1960



Les zones à plus ou moins forte implantation communiste couvraient les lieux où nous retrouvons les usines sucrières encore en activité pendant la période étudiée et les espaces plantés en canne à sucre. À l'aube de chaque récolte, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, se jouait un bras de fer opposant les ouvriers et les dirigeants des usines. Les travailleurs manifestaient leur désaccord face à la non revalorisation des salaires, aux rudes conditions de travail par des grèves mémorables et les représentants syndicaux communistes leur apportaient un soutien non négligeable.

Figure 3 : Les zones bananières en 1964



Dans les régions de grandes plantations bananières du nord-atlantique, la majorité des travailleurs agricoles se tournaient indistinctement vers les militants communistes ou syndicaux. Les régions où étaient implantées les cellules correspondaient donc beaucoup plus aux zones de forte syndicalisation quels que soient les syndicats.

On remarque néanmoins peu de cellules particulières, regroupant par exemple des travailleurs de la mer et c'est peut-être la raison qui explique le manque de cellules dans certaines communes du nord caraïbe plutôt tournées vers la pêche. La principale particularité de ces cellules dites rurales c'est qu'elles se sont intéressées presque exclusivement à un groupe de travailleurs, les ouvriers agricoles des plantations sucrières puis bananières et les ouvriers des usines à sucre et des distilleries de rhum. Bien sûr il s'agissait d'organiser tous les travailleurs comme le précisaient les recommandations du comité central et en priorité les ouvriers, mais les militants communistes n'avaient pas devant eux des petits paysans, ceux-d'ici ne possédaient pas de propriété, juste un petit lopin de terre, leur case leur était quelquefois prêtée par le grand propriétaire, et ils travaillaient dans les champs tout en faisant quelques jours à l'usine et cultivant leur bout de terre. C'était la clientèle typique du tissu économique de la Martinique de ces années-là, dont le quotidien et les besoins étaient loin de ceux des petits paysans de la France métropolitaine ; ils aspiraient très fortement à une égalité et un bien-être social et les communistes venaient jusqu'à eux pour leur en parler et leur démontrer que c'était possible, et que la résignation pouvait être abandonnée.

La structure de la cellule était ainsi composée avec à sa base ces travailleurs des champs et d'usine, l'encadrement était assuré par des instituteurs, des petits fonctionnaires des contributions et des PTT, des employés du commerce, quelques artisans mais très peu de commerçants, de dirigeants.

Les cellules de spécificité

Il n'existait pas de cellules spéciales, aucune n'étant strictement réservée à un groupe spécifique de travailleurs, toutes les catégories socio professionnelles se mêlaient dans les cellules des bourgs et des zones rurales, il n'y avait pas non plus de cellules dédiées aux femmes ou aux jeunes. On trouvait, ainsi que nous l'avons signalé, des cellules d'entreprises à Fort-de-France, mais cette particularité de l'organisation communiste n'avait pas été reproduite dans tout le pays. Les quelques cellules d'entreprise très actives ont été celles des PTT, des employés municipaux de la ville de Fort-de-France et de l'imprimerie postale.

LA QUESTION DU GENRE, LES MILITANTES COMMUNISTES

Il est certain que des femmes ont revendiqué leur appartenance au mouvement communiste martiniquais ; d'abord entrées timidement dans le groupement, elles se sont ensuite affirmées et se sont fait reconnaître en tant que femmes et en tant que communistes.

Aux premiers pas de la section communiste de Fort-de-France, elles étaient les accompagnatrices de leurs compagnons lorsqu'elles marquaient

leur sympathie pour les idées communistes ; bien souvent elles restaient en dehors de la mouvance communiste, se contentant d'assumer les taches du foyer comme les règles sociales les y avaient prédisposées. Pourtant, elles étaient présentes dans ce monde du travail si particulier en Martinique, on les retrouvait aux alentours du port ce sont les charbonnières et les lessiveuses de la marine, dans les champs ce sont les amarreuses de cannes, sur les marchés vendeuses ou revendeuses, couturières à domicile, cuisinières, bonnes à tout faire, sur les routes ce sont les porteuses de matériaux.

Pour la réfection ou la confection des routes, les chefs de chantiers employaient des femmes pour le transport des matériaux. C'était le « portage à tête de femmes »²⁹², femmes et jeunes filles porteuses de matériaux divers, sable gravillons, pierres dans de grands paniers calés sur la tête. Ce système s'était généralisé lors de la création de la route de désenclavement de Deux-Choux reliant Morne-Rouge à Saint-Pierre en 1930.

Leurs tâches étaient aussi pénibles que celles de leurs compagnons, mais les salaires journaliers étaient systématiquement plus bas, elles ne bénéficiaient d'aucun aménagement lorsqu'elles étaient en situation de grossesse, venaient d'accoucher ou avaient des enfants en bas âge.

Il faut notamment attendre la reprise de la liberté d'expression après la seconde guerre mondiale pour noter un élan des femmes vers l'action sociale et politique. Avant la guerre, il existait déjà des associations où les femmes pouvaient s'exprimer mais elles n'étaient pas revendicatrices d'un autre ordre social ou d'une nouvelle organisation politique de la colonie. En 1944, la création de l'Union des femmes de la Martinique va introduire un nouveau type d'association féminine, il ne s'agit plus d'œuvres caritatives, mais de revendications et de reconnaissances nouvelles sur les plans sociaux, politiques, économiques. Cette nouvelle association se voulait largement ouverte à toutes, femmes communistes ou non, mais se révéla avec le concours de la Fédération communiste de la Martinique :

« Sollicité par un groupe de femmes, le Parti communiste a aidé à la création de l'Union des femmes de la Martinique. Dès l'abord il entend souligner qu'il ne s'agit pas d'une organisation de femmes communistes ; mais d'un groupement de femmes en dehors de toute préoccupation d'opinions politiques ou religieuses, unies dans un étroit sentiment de solidarité, pour prendre conscience du rôle social qu'elles doivent remplir²⁹³. »

Les créatrices du mouvement étaient des femmes communistes, dans le rappel de leurs motivations, la pensée communiste était présente, « préparer la libération de la servitude dans laquelle les maintient le régime capitaliste,

292 Notes prises lors de l'exposition-débat sur le volcanisme aux Antilles à la Maison des volcans du Morne-Rouge. Événement « Août au musée » organisé en août 2012 par le Conseil régional de la Martinique exposition réalisé par Maurice HENRY.

293 *Justice*, « L'Union des femmes de la Martinique », 3 juin 1944, p. 1.

participer comme les hommes, à égalité, à la construction d'une société plus humaine que nous souhaitons tous »²⁹⁴. Elles montèrent des petits comités de femmes sous l'œil bienveillant de la Fédération communiste, parcoururent les cellules du chef-lieu pour présenter leur association, prirent la parole lors des conférences d'information pour développer leurs idées²⁹⁵.

Elles s'assurèrent l'appui et le soutien de la Fédération communiste bien que l'objectif prioritaire des communistes fût la lutte pour le changement de statut, avec la transformation de la colonie en département. Il nous faut aussi souligner que les communistes ne séparaient pas les revendications des femmes des revendications générales de la classe ouvrière, car l'homme et la femme devaient être sauvés ensemble puisqu'il n'y avait de problème que de classe sans toutefois nier les exigences liées à la condition des femmes. L'aide apportée aux associations et aux comités de femmes proches des idées communistes était liée au fait que les militants ne souscrivaient pas à l'idée de l'indifférence féminine pour l'action politique, ils préféraient croire au manque de culture sociale et à la méconnaissance des valeurs d'émancipation.

« Pour nous communistes qui désirons faire œuvre durable et féconde, il importe que nous intéressions la femme martiniquaise à la révolution de demain. Qu'elle sache que seul un renouvellement économique et social lui permettra l'entière jouissance de ses droits civiques et politiques et que sans son concours éclairé, il ne pourra y avoir de changement effectif. Que nous lui donnions d'ores et déjà un aperçu de la mission et des possibilités qui peuvent être siennes dans un monde à venir. Que toute femme laborieuse : ménagère, institutrice, employée, ouvrière ou étudiante, pleine d'un enthousiasme réel soit animée du vif désir de servir son pays, qu'elle mobilise à cet effet ses meilleurs atouts, et nous aurons toutes les chances de gagner pacifiquement et rapidement notre libération²⁹⁶. »

Cette mobilisation proposée et voulue par les femmes, comment s'est-elle traduite ?

Les militants communistes étaient dans la mouvance générale de reconnaissance des droits civiques des femmes, puisqu'ils accréditaient et valorisaient le fait qu'elles aient obtenu le droit de voter et d'être éligible en 1944²⁹⁷. Aux premières élections municipales où elles participèrent, les femmes communistes des cellules de Fort-de-France étaient présentes dans la bataille électorale, nous en retrouvons quatre au conseil municipal

294 *Justice*, « L'Union des femmes ... ».

295 *Justice*, « Conférence d'information - Le rôle que doit jouer la femme dans la vie sociale. Par une militante du Parti. Mardi 6 mars 1945. Cellule André Alikier de Sainte-Thérèse », 2 mars, p. 2.

296 *Justice*, « Pour la Libération de la femme », 11 avril 1945, p. 1.

297 Nous faisons ici référence à l'ordonnance du 21 avril 1944, relative à l'organisation des pouvoirs publics en France après la Libération et qui stipulait Art. 1 : Une Assemblée nationale constituante sera convoquée... Elle sera élue au scrutin secret à un seul degré par tous les Français et Françaises majeurs... Art. 17 : Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

provisoire de 1945, Melle Jenny Zéline Binton, Mesdames Flavie Bernard, Veuve Monnerot et Fernande Ursulet²⁹⁸. En 1947, sur la liste d'Union républicaine et de défense des intérêts communaux présentée par le Parti communiste et emmenée par Aimé Césaire elles ne sont plus que trois, Melle Merry Charlery, Mesdames Désirée Huygues-Beaufond et Clovisse Pélage²⁹⁹ ; en 1953 Mme Clovisse Pélage est élue première adjointe supplémentaire par le Conseil municipal. Si quelques femmes communistes élues sont présentes dans les conseils municipaux, elles sont tout de même cantonnées dans des postes qui coïncident avec une image très traditionnelle de la femme. Elles furent par contre peu visibles sur les autres plans politiques, une seule femme Mme Martine Blaise fut présentée par le Parti communiste aux élections cantonales de 1951 dans le canton du Carbet, où elle obtint 147 voix face au conseiller sortant. Aucune n'a eu la possibilité d'intégrer le Conseil général, alors qu'en 1945 les communistes avaient avec eux une grande partie de l'électorat de Fort-de-France et d'autres communes, Lamentin et Morne-Rouge. Les femmes communistes sans vraiment être très nombreuses au sein des instances dirigeantes du parti vont s'affirmer et assumer des rôles décisifs malgré tout.

La détermination de Jeanne Léro à témoigner de la nécessaire place de la femme dans la toute nouvelle construction de la société martiniquaise allait bien au-delà de ses convictions communistes, elle n'a jamais cessé dans ses articles³⁰⁰ paraissant dans *Justice* de montrer la confiance et la foi qu'elle avait dans l'implication des femmes. Elle réussira, tant à travers l'Union des femmes de la Martinique que par ses certitudes politiques, à convaincre et à rallier un certain nombre de femmes et même si ces femmes n'avaient jamais pris de carte du Parti, elles avaient fait un bout de chemin avec celui-ci. Les adversaires des communistes s'entêtaient à voir dans l'UFM une organisation communiste car les principales animatrices étaient de conviction communiste, on retrouvait Yvette Guiteaud-Mauvois et Désirée Huygues-Beaufond et notamment Jeanne Léro.

[Jeanne Léro est née le 8 février 1916, d'une famille modeste de petits commerçants du Lamentin. En juin 1944, âgée de 26 ans, elle se retrouva à la tête d'un groupe de femmes de sensibilité communiste, appelant à la création de l'Union des femmes de la Martinique dont elle sera la première présidente. Jeanne Léro est décédée en 1961].

-
- 298 Sur la liste communiste élue aux élections municipales du 27 mai 1945, et faisant partie du premier conseil municipal élu après la guerre.
- 299 *Justice*, « Liste d'Union républicaine et de défense des intérêts communaux présentée par le Parti communiste », 9 octobre 1947, p. 2.
- 300 De 1944 à 1949, année de son départ pour la France, Jeanne Léro écrira un nombre important d'articles dans *Justice*, sur le rôle des femmes martiniquaises et leur part dans la nouvelle société.

Pour contrer la création de la nouvelle association, Paulette Nardal créa le « Rassemblement féminin », groupement cherchant à réunir la bourgeoisie locale et à retrouver la vie culturelle d'avant-guerre, alors que la population aspirait à un changement radical, examinons cette citation de Gilbert Pago à ce propos :

« D'ailleurs les adversaires et concurrents ne parlent que de l'organisation "des femmes communistes". En effet, en décembre 1944, Paulette Nardal crée le "Rassemblement féminin" et publie, dès janvier 1945, le quinze-maître "Les femmes dans la cité". Cette journaliste, ancienne professeur d'anglais, ancienne attachée parlementaire, victime civile de guerre et militante connue de la réhabilitation de l'homme noir et de la femme noire a une grande aura et une grande audience dans la petite bourgeoisie foyaisée³⁰¹. »

Se démarquant de l'Union des femmes, Paulette Nardal insistait sur le devoir social des femmes même si elle avançait que les femmes de couleur n'étaient pas prêtes à assumer ce rôle parce que naturellement portées à « la critique et à l'envie », elle présentait son association, « le Rassemblement féminin », comme un moyen d'éducation sociale des femmes martiniquaises alors que, selon elle, les communistes manipulaient « l'appel à la haine de race et les revendications violentes » :

« Parmi les intellectuelles deux tendances se dessinent : celle représentée par le "Rassemblement féminin", et un groupe encore en formation de femmes d'extrême-gauche. Deux tendances identiques servies par des moyens diamétralement opposés.

- 1°) travailler à l'avènement de la justice sociale en favorisant l'entente entre les classes et les races en présence,
- 2°) ne faire dépendre cette justice sociale que de l'adhésion à un parti politique préconisant la violence et la haine³⁰². »

Que dire des autres femmes qui elles aussi ont laissé leurs empreintes dans la mémoire des rares militants encore actifs ? Citons Germaine Marie-Angélique, une des premières femmes à oser monter sur les tréteaux lors des conférences électorales pour haranguer les foules ! Germaine Marie-Angélique s'était fait connaître par son parler ferme et tranchant, ses talents d'oratrice étaient reconnus par tous les militants des cellules de Sainte Thérèse, et tous accouraient quand elle devait prendre la parole.

[Germaine Marie-Angélique est née le 19 avril 1903 à Fort-de-France, habitait le quartier de Sainte-Thérèse où elle était très connue. Elle rejoignit la fédération communiste au début de l'année 1945, oratrice du Parti elle

301 Gilbert PAGO, La naissance de l'UFM, Extrait d'un texte, publié par l'UFM dans un recueil « Mémoires » en 2000 à l'occasion du 56^e anniversaire de l'UFM.

302 Arch. dép. Martinique, Fonds du secrétariat général, rapport sur le « féminisme colonial », 1M 1097/A, article de Paulette NARDAL, 1945.

préparait des discours très applaudis et occupa divers postes au Comité fédéral ensuite au Comité directeur du PCM. Membre fondatrice de l'Union des Femmes de la Martinique, elle en fut la présidente de 1949 à 1960. Également impliquée dans le mouvement syndical, employée municipale au service de nettoyage elle fut de ceux qui restèrent au Parti communiste à la démission d'Aimé Césaire. Elle est décédée le 21 août 1964 à Fort-de-France].

Il y a eu d'autres femmes remarquables mais peut-être moins connues et plus discrètes qui ont participé à l'élan communiste, nous pouvons néanmoins citer Mesdames Duverlie Hongroie³⁰³, Solange Fitte-Duval et Berthe Vigné. En 1949, nous retrouvons au sein du Comité Fédéral élu le 6 novembre quelques femmes. Lors de la création du Parti communiste martiniquais en 1957, le Congrès conscient de la nécessité de mobiliser toutes les forces et comprenant qu'il ne pouvait sérier les problèmes et leurs solutions, désignait huit femmes au comité directeur du nouveau parti, qui furent appelées aux tâches d'encadrement dans les sections, les cellules et les syndicats. Nous citons Mmes Duverlie Hongroie, Germaine Marie-Angélique, Nathalie Paruta, Mary Rondof, Hyacinthe Rosamond, Marcéa Techy, Célanie Toussaint, Berthe Vigné³⁰⁴, mais un congrès plus tard en 1961 elles ne seront plus que deux; Mesdames Duverlie Hongroie et Marie Thérèse Soutarson.

LES JEUNES COMMUNISTES

Pendant toute la période étudiée, la population de l'île se caractérisait par sa jeunesse, les différents recensements, chiffres de la population pour les premières décennies du XX^e siècle et ceci jusqu'à 1970, faisaient état d'une population très jeune potentiellement mobilisable pour les partis politiques présents sur le terrain.

Avant la guerre, des groupements de jeunes communistes se sont formés, pensons à deux groupes que nous avons déjà nommés « Légitime défense » et « Front commun », mais remarquons aussi que ces deux formations ont été absorbés par la formation « Jean Jaurès », plus présente sur le terrain, mieux aguerrie au militantisme de masse et mieux organisée, ces

303 Hongroie Duverlie, membre de la Fédération et ensuite du Parti communiste Martiniquais, elle fera partie du premier comité directeur mis en place en 1957. – Solange Fitte-Duval, institutrice puis professeure de collège, militera aux côtés de son frère Georges Fitte-Duval maire et conseiller général communiste de la commune de Saint-Esprit. En 1956 elle devient la secrétaire politique de la section de Saint-Esprit.

304 Citées dans l'ordre proposé par le Comité. Berthe Vigne, ouvrière agricole de la banane, militante politique et syndicaliste. (Une page lui est consacrée).

militants possédaient un local, un organe de presse et pouvaient s'appuyer sur leur passé politique.

Malgré les véhémentes critiques formulées par les fondateurs de « Légitime défense » et leur désir de suivre une autre voie plus originale en se démarquant des choix faits par les premiers communistes martiniquais, les circonstances, l'éloignement ont empêché une réelle mobilisation et ont scellé la disparition de ce petit noyau de rebelles et son intégration dans les groupes existants.

Les jeunes militants de « Front commun » dans leur manifeste de mars 1935³⁰⁵ firent une analyse très controversée de l'action menée jusque-là par les doyens de « Jean Jaurès », les critiques fusèrent, allant de l'incapacité à constituer un véritable parti politique organisé, à la stagnation des effectifs et au fait d'être resté un groupuscule, de l'inaptitude à profiter des grèves et de l'assassinat d'André Alier pour passer des revendications théoriques à un véritable programme défendant les intérêts de la classe ouvrière martiniquaise. Il faut croire que les éclaircissements des anciens sur leur souci constant d'organisation, sur leur volonté de travailler avec et aux côtés des masses laborieuses, sur leur obsession d'accomplir leur devoir de militants communistes malgré l'impossibilité pratique de se transformer en section martiniquaise de l'Internationale communiste avaient convaincu car les deux groupes fusionneront pour former le « Front populaire anti-usinier »³⁰⁶. Dès octobre 1935, les nouveaux et jeunes militants vont côtoyer et travailler étroitement avec les anciens et expérimentés de l'action à qui ils apportèrent ardeur et espoir et *Justice* devint l'organe de presse des deux groupes. En 1937, ils participèrent de front à la bataille électorale des cantonales à Fort-de-France et ne parlaient plus que d'une voix, ils se présentèrent en tant que Parti communiste (SFIC) – Région de la Martinique.

Entre 1946 et 1953, l'excédent naturel jouant un rôle décisif dans la croissance démographique de la Martinique suite aux progrès constatés après la guerre dans le domaine sanitaire et grâce à un début de couverture sociale depuis la départementalisation, la population martiniquaise connut une croissance importante.

305 *Justice*, « À nos frontistes du cru. Deux mots », 14 mars 1935, p. 2.

306 *Justice*, « Front populaire anti-usinier », 21 mars 1936, p. 2. De la réunion des délégués des quatre groupes « Front Commun », « Jean Jaurès », « Lumière » et « Libre-Pensée » est sorti aux premiers jours de janvier 1936 le « Front populaire anti-usinier ».

Tableau 8 : Population martiniquaise – données principales

Population légale recensée au 1 ^{er} juillet 1954	239 130 habitants
Population légale recensée au 16 octobre 1967	320 030 habitants
Population légale recensée au 16 octobre 1974	324 140 habitants

Sources : *Atlas des Départements d'Outre-mer. La Martinique. Population*, planche 12, tableau 1, p. 1

Cet accroissement démographique persista jusqu'au début de la décennie 1970 et imposa des caractéristiques particulières à la population martiniquaise, notamment la grande part des jeunes. En effet les commentaires sur l'allure générale de la pyramide des âges³⁰⁷ de la Martinique faite à partir des estimations de 1973 montraient l'importance de la population jeune.

« Le groupe des jeunes de moins de 20 ans s'est largement amplifié de 1954 à 1967, ils représentent aujourd'hui nettement plus de la moitié de la population, au lieu du tiers seulement en France métropolitaine. Charge considérable, surtout si l'on sait que rares sont ceux qui travaillent avant 20 ans³⁰⁸. »

L'accroissement de la population jeune face à la stagnation ou à la perte de certaines activités productives, telle la fermeture d'usines sucrières, avait eu pour conséquence une diminution considérable de la population active et un chômage croissant dans le département, pouvant déboucher sur des remous sociaux, des interrogations et une exigence d'investissement de la part de cette jeunesse inoccupée.

Cette population jeune et sans véritable perspective d'emploi constituait pour les communistes un formidable vivier de recrutement. Les directives des dirigeants étaient précises, il était nécessaire qu'au moment des prises de carte du Parti, en début d'année, les secrétaires de sections et de cellules fassent tout pour attirer les travailleurs dans l'organisation mais il n'y avait pas d'instructions particulières concernant la jeune population. Des jeunes répondaient régulièrement à leurs appels et ils s'en félicitaient, ces nouveaux adhérents furent intégrés aux structures existantes car il n'existait pas avant 1960 de disposition spécifique ni pour les entraîner vers le communisme ni pour les encadrer.

307 *Atlas des Départements d'Outre-mer. La Martinique, Population*, planche 12, figure 7, p. 3.

308 *Atlas des Départements d'Outre-mer... ibid.*

Des organisations de jeunes tournées vers la recherche et la revendication d'un autre ordre politique, social et culturel pour la Martinique n'ont cessé de se multiplier, mais elles ne se réclamaient pas du Parti communiste même si beaucoup de leurs adhérents militaient ou sympathisaient avec la Fédération communiste. Parmi toutes ces structures montées par des jeunes nous pouvons retenir les suivantes qui eurent des liens plus ou moins étroits avec les communistes martiniquais :

Le « Cercle Commandant Delgrès » de Tivoli, qui en célébrant « l'intrépide soldat » choisissant la mort à l'esclavage et relégué depuis dans l'oubli, avait fait le choix de rétablir la vérité historique, de briser le mur du silence sur le passé antillais ou encore de lutter contre toute déformation de ce passé.

« Colonel, commandant de l'arrondissement de Basse-Terre en Guadeloupe, Louis Delgrès s'opposa en mai 1802 par les armes aux troupes du général Richepanse chargé de rétablir l'esclavage dans l'île. Après de durs combats il se replia sur les hauteurs du Matouba, attaqué, blessé par les soldats du général Richepanse, il choisit de se donner la mort avec ses hommes et non de se rendre en faisant sauter des barils de poudre dans son refuge³⁰⁹. »

L'Union de la jeunesse démocratique martiniquaise (UJDM), réunion de quelques organisations de jeunes, cherchant à fédérer la jeunesse autour de revendications qui lui étaient propres :

« ...condition importante pour l'élaboration d'une politique conforme à leurs intérêts » et aussi parce que « la jeunesse est la catégorie de la population la plus touchée par le colonialisme, il est donc normal qu'elle se porte en avant dans la lutte contre tous les esclavages »³¹⁰.

L'Union des étudiants en Martinique (UEM), s'appuyant sur les étudiants de l'Institut d'études juridiques de Vizios à Fort-de-France, n'a pas été une association dépendante de l'Association générale des étudiants martiniquais (AGEM) basée en France qui s'adressait aux étudiants résidant dans la métropole mais plutôt un groupement « frère » qui recherchait de meilleures conditions de travail pour les étudiants en Martinique. Elle militait pour la création d'une véritable université antillaise fondée sur une réforme de l'enseignement prenant en compte la réalité martiniquaise.

Les responsables de ces groupes étaient le plus souvent de jeunes militants communistes qui faisaient appel lors des commémorations, des assemblées et des conférences aux orateurs et aux dirigeants de la Fédération, se plaçant ainsi dans la mouvance revendicatrice des communistes. Par

309 Jack CORZANI (sous la direction de) *Dictionnaire encyclopédique des Antilles et de la Guyane*, Fort-de-France, 1992, Éditions Désormeaux, p. 862.

310 *Justice* « L'hommage de la jeunesse à Delgrès – Héros Martiniquais de la lutte contre l'esclavage ». Barclay, président de l'Union de la jeunesse démocratique martiniquaise, 2 juin 1949, p. 2.

ailleurs, les colonnes de *Justice* leur étaient largement ouvertes pour annoncer leurs manifestations, rendre compte de leurs débats et faire connaître leurs groupes et les actions menées. Mais choisir de monter leur propre structure leur permettait d'avoir leur place sur la scène revendicatrice et d'exprimer leur vision du changement, ce qui n'aurait pas été possible dans le moule du PCM où les cadres se renouvelaient peu.

Un autre groupe de jeunes militants retient notre attention, non par la durée de sa présence mais par la densité de son action, par les innombrables interrogations suscitées par ses quelques initiatives et leurs lourdes conséquences politiques; c'est l'Organisation de la jeunesse anticolonialiste Martiniquaise (OJAM). Longtemps resté, méconnus de la société martiniquaise les « événements de l'OJAM » ont commencé à susciter de l'intérêt au moment où un documentaire sur l'affaire a été proposé récemment au public³¹¹. Ce mouvement, l'OJAM, prit naissance entre la fin septembre et le début octobre de l'année 1962, à l'initiative de jeunes étudiants et intellectuels martiniquais, certains résidant en France et d'autres en Martinique, qui à la lumière du vaste mouvement de décolonisation des territoires coloniaux français décidèrent la création d'une organisation anticolonialiste. Pour ces protestataires, la Martinique était une « colonie départementale »³¹² et la jeunesse ne se retrouvait pas dans cette économie désorganisée ni dans des propositions culturelles aliénantes. Ils proposèrent de rassembler cette jeunesse sur des bases nouvelles pour construire un pays nouveau où tous pourraient trouver leur place. Cette organisation fit un large appel aux jeunes locaux et surtout :

« ...ne se veut accoudée à aucun parti politique, n'est pas une succursale du PCM et recoupe toutes tendances politiques religieuses ou philosophiques, rejette les institutions archaïques dans lesquelles étouffe la Martinique, veut défendre le peuple qu'elle veut instruire et rééduquer. Apprendre aux jeunes Martiniquais à penser martiniquais »³¹³.

Dans leur « Manifeste de la jeunesse de la Martinique » publié en décembre 1962, où ils proclamaient le mot d'ordre « La Martinique aux Martiniquais » et précisaient leur objectif qui était de rassembler la jeunesse martiniquaise pour imposer le « Droit des Martiniquais à diriger leurs propres affaires » nous retrouvons la proposition faite par les communistes au moment de la naissance du PCM en 1957 c'est-à-dire « Égalité des Droits et participation plus large des Martiniquais à la gestion de leurs propres affaires ». Les membres dirigeants de l'OJAM étaient déjà engagés dans d'autres organisations, à l'Association générale des étudiants martiniquais (AGEM), au Front antillo-guyanais anticolonialiste (FA-GA), dans des

311 Camille MAUDUECH, cinéaste, présentait en février 2011, « La Martinique aux Martiniquais - L'Affaire de l'OJAM »

312 *Justice*, « La Vérité sur l'OJAM », 18 juillet 1963, p. 2.

313 *Justice*, « En réponse à une question de M. Élizé », 24 janvier 1963, p. 2.

associations de jeunes de quartiers et pour six d'entre eux militants du PCM. Les membres de l'OJAM militants du PCM étaient Charles Davidas, Hervé Florent, Guy Dufond, Roland Lordinot, Gessner Mencé et Joseph dit Khokho René-Corail

Mais cette organisation que ce groupe avait mis tant d'ardeur à construire, qui cristallisait tant d'espoirs sera dissoute et ne pourra aller au-devant des jeunes pour expliquer ses convictions, citons à ce propos Gessner Mencé :

« Étrange organisation qui a procuré tant de raisons d'espérer à toute une frange de jeunes disposés à saisir leur destin en main pour construire un pays nouveau. Oui, étrange mouvement, en vérité, qui ne connut en tout et pour tout que ces quelques cent quarante-trois jours d'existence³¹⁴. »

En effet entre le 13 février et le 11 avril 1963, treize des dix-huit membres de l'OJAM furent arrêtés et incarcérés pour complot contre l'intégrité du territoire, menées subversives et l'organisation fut dissoute. Douze cadres de l'OJAM furent transférés en France pour y être jugés et après plusieurs mois d'instruction un premier procès et un appel en 1964, un lourd verdict fut prononcé contre cinq d'entre eux, les autres ayant été relâchés. De l'épisode de l'OJAM, nous retenons qu'à cette époque militer hors des sentiers politiques traditionnels pouvait s'avérer dangereux, proposer de sortir la Martinique du cadre établi soit par l'autonomie soit par l'indépendance n'était pas sans risques, mais ces événements ont aussi permis de porter loin et fort ces idées qui seront développées ou reprises les années suivantes. Dès lors, les hommes politiques qui avaient choisi la voie de la séparation autonomiste ou indépendantistes pouvaient s'autoriser à en parler ouvertement et tenter d'en convaincre leurs compatriotes, il n'y avait plus de tabous. Nous reviendrons sur ces deux aspects.

Penchons-nous ensuite sur l'Union de la jeunesse communiste (UJC), l'UJC se devait d'être une entité distincte du Parti communiste ainsi que prévu dans les textes généraux du Mouvement jeunes communistes de France (MJCF). Une union de jeunes communistes est un groupement ayant son organisation, ses objectifs et disposé en union et cercles dans une ville, dans une région. Qu'en-était-il chez les jeunes communistes martiniquais ? L'UJCM fut constituée en 1960 et bien qu'ayant ses statuts et décidant de son orientation, fonctionnait comme un appendice du PCM, c'était en quelque sorte une section particulière. Ses dirigeants et ses membres étaient issus des autres organisations du Parti, sections ou cellules, quelquefois cumulaient des tâches dans les deux comités et *Justice* était l'organe de presse par lequel, lors de leur création, ils s'étaient fait connaître et dans lequel ils annonçaient leurs conférences et autres assemblées. Le premier secrétaire

314 Gessner MENCÉ, L'Affaire de l'OJAM ou le complot du Mardi-Gras, Fort-de-France, Éditions Désormeaux, avril 2001, p. 94.



général de l'UJCM fut Guy Dufond, qui fut aussi membre fondateur de l'OJAM ; après son arrestation en 1963, c'est Edouard De Lépine qui dirigea l'UJCM.

[Guy Dufond est né le 15 juillet 1931 à Paris XV^e, intégra le Lycée Schœlcher en tant que professeur auxiliaire de français en 1958. Il fut touché par l'ordonnance d'octobre 1960, car les autorités considéraient ses activités politiques au PCM comme subversives, il fut démis de ses fonctions d'enseignant en 1961. Ensuite, arrêté deux ans plus tard pour sa participation au sein de l'OJAM, il fut incarcéré pendant dix mois, il fut de nouveau inquiété en octobre 1965 et emprisonné durant un mois.

Partisan de l'indépendance, Guy Dufond quitta le PCM après le congrès de 1987 et cofonda le « *Parti Kominis pou lindépendans ek sosyalizm* » (PKLS) avec d'autres démissionnaires].

Au début de l'année 1963, le Comité central du PCM, surpris par le « Manifeste » publié par l'OJAM et ne voulant pas se laisser devancer sur le plan de l'organisation de la jeunesse martiniquaise proposa :

« Enfin il (le Comité central) attire l'attention des sections et cellules sur la nécessité d'accorder une aide constante à l'Union de la jeunesse communiste. De nombreux jeunes pleins d'ardeur et d'enthousiasme sont attirés par les idées du communisme, par notre parti. C'est une force puissante qu'il faut organiser et éduquer, car elle porte en elle l'avenir de notre pays³¹⁵. »

Dès lors le PCM et l'UJCM ne vont cesser de travailler ensemble. Le Comité Central attestant de la place nécessaire de la jeunesse dans la lutte anticolonialiste, conscient de la faiblesse de l'action vers les jeunes veut aider l'UJCM à se réorganiser et à se développer en offrant aux responsables une école de cadres pour élever le niveau idéologique tout en améliorant l'activité. Pendant plusieurs années Edouard De Lépine fit un travail considérable pour que l'UJCM devienne une véritable union, proche certes du PCM, mais avec une orientation et un projet qui lui soient propres et visibles. En juin 1963, le journal de l'UJCM, *Le cri des Jeunes* voyait le jour, le premier numéro est sorti à huit mille exemplaires dont trois mille vendus sur Fort-de-France et ses environs. Le premier congrès de l'UJCM en juillet 1964 fut placé sous le contrôle et l'aide du PCM car il s'agissait alors d'adopter un programme permettant de renforcer le combat pour l'autonomie.

Le bouillant secrétaire général de l'UJCM, Édouard De Lépine était sur tous les fronts ; par des tracts et autres meetings, il apportait son soutien aux emprisonnés de l'OJAM, participait au Forum mondial de la jeunesse et

315 *Justice*. « Les décisions du Comité central – Aider la jeunesse communiste », 17 janvier 1963, p. 2.

des étudiants, organisait la solidarité avec les peuples d'Afrique et d'Asie, etc. Par ailleurs il rédigeait articles et commentaires sur les élections, sur l'autonomie pour Justice et Action ; enfin, membre du bureau politique du PCM en 1964, il conduisit la liste communiste aux élections municipales de 1965 dans la commune du Robert. Mais déjà en 1965 au cours d'une assemblée de la jeunesse lamentinoise, Édouard De Lépine, en posant la question de la responsabilité et du rôle des intellectuels dans la lutte anticolonialiste alors que le PCM s'était toujours focalisé sur la mise en avant de la classe ouvrière comme tout bon parti communiste, amorçait une certaine distance avec le comité central. Il faut avouer que l'UJCM n'avait pas réellement joué son rôle de moteur de la mobilisation de la jeunesse, son manque de dynamisme était masqué par les nombreuses interventions de son secrétaire général. L'Union n'avait pas véritablement rayonné en dehors du chef-lieu et hors du cercle initial ; pour les réunions dans les communes, Lamentin, Saint-Esprit, Robert, Morne-Rouge un petit groupe de dirigeants sortant de Fort-de-France se déplaçait vers d'autres jeunes qui les écoutaient certes mais qu'ils ne parvenaient pas à mobiliser sur une longue période. Notons tout de même la création d'un deuxième cercle à Fort-de-France, « le cercle Camille Sylvestre » au mois de mars 1965, comptant 60 membres dès sa première réunion, un cercle au Lamentin et un autre au quartier Bois Neuf dans la commune du Robert.

Mais en 1968, le PCM revoyait sa position sur l'UJCM ainsi que sur les procédures à mettre en place pour mobiliser et organiser la jeunesse et l'actif secrétaire général était progressivement écarté tant de la direction de l'UJCM que du Comité central du PCM. Forts des décisions prises lors de leur IV^e congrès, les dirigeants communistes précisaient ainsi les responsabilités de la direction du Parti envers les jeunes, faisant état du nécessaire travail en direction de la jeunesse afin de former et de promouvoir de jeunes cadres ouvriers ; car l'UJCM ne pouvait être qu'une organisation de masse de la jeunesse avec une composition largement prolétarienne en lutte pour le statut de l'autonomie. Dans son analyse de l'organisation de la jeunesse Georges Mauvois déclarait :

« Les problèmes de la jeunesse concernent la responsabilité du Parti - Le travail du Parti ne peut être délégué, ni relever de la responsabilité des communistes jeunes d'âge. On avait tendance à faire des problèmes de la jeunesse une chose à part, le Parti avait délégué son travail³¹⁶. »

Dès lors, la réorganisation de l'UJCM fut arrêtée et de nouvelles dispositions furent mises en œuvre pour politiser, encadrer la jeunesse, le bureau politique du PCM en mai 1969, installa un comité provisoire chargé d'aller au-devant des cercles de l'UJCM pour préparer une réorganisation plus en phase avec les directives communistes, plus proche également des tra-

316 Justice, « Le Parti et la Jeunesse », 23 janvier 1969, p. 1 et 3.

vailleurs, prête à défendre et populariser le mot d'ordre d'autonomie et moins imprégné d'intellectualisme.

Les différentes organisations de jeunes qui ont traversé la période étudiée sont caractérisées par leur origine urbaine ; un certain nombre de groupes partis du chef-lieu peinaient, peut-être par manque de détermination à rayonner dans toute l'île et s'étaient ainsi coupées d'une grande partie des jeunes martiniquais. Mais aussi ces organisations de jeunes se sont révélées être des groupements d'intellectuels, anciens étudiants nostalgiques voulant continuer le combat commencé dans des associations pendant leurs études. Le PCM s'était toujours méfié d'eux, les suspectant à tort ou à raison de vouloir créer un mouvement plus radical enclin à l'action peut-être violente. Pour eux, le changement de statut ne pouvait être obtenu en passant par la voie électorale ou par la demande auprès de la tutelle politique française. Précisons qu'à partir des années 1970, certains membres des nouveaux partis indépendantistes qui se sont créés à la Martinique sont passés par l'Union des jeunes communistes martiniquais.

Chapitre 4

Évolution de l'audience électorale

Évaluer l'impact d'un parti politique dans une région peut se faire avec divers instruments, diverses méthodes et les résultats peuvent se révéler fort étonnants selon les analyses mises en place pour scruter ces instruments et méthodes. Dans notre regard sur le militantisme communiste à la Martinique, il nous a semblé opportun de fixer l'ampleur du phénomène dans la population martiniquaise. Pour ce faire, nous aurions pu choisir de collecter le nombre d'adhérents tout au long de la période étudiée, mais cette solution limitait notre étude. D'une part, parce que nous n'avons pas pu collecter les chiffres de toutes les années qui concernaient notre recherche pour de très nombreuses raisons, disparition de documents lors de catastrophes naturelles, destruction de données ne devant pas « tomber » dans les mains du pouvoir, mauvaise gestion des archives par les militants, non communication à des organismes spécialisés dans la conservation des écrits. D'autre part, dans une organisation, il n'y a pas seulement les adhérents « inscrits et à jour de leur cotisation », mais aussi toute une frange de sympathisants que l'on retrouve dans les réunions, les débats, les conférences et mieux qui n'hésitent pas à s'impliquer fortement au moment des batailles électorales même s'ils n'ont pas la carte du Parti. Lors des élections, ils accompagnent les candidats, surtout encouragent les hésitants à se décider et deviennent les relais des militants candidats dans les quartiers. Et enfin, il y a tous ceux qui pour diverses raisons, crainte d'un employeur affichant ouvertement ses préférences politiques, peur d'affirmer une opinion rejetée par leur entourage, par leur église, ne se manifestaient que dans le secret de l'isoloir.

Pour apprécier l'importance du travail des militants communistes et véritablement estimer le poids de leur renommée au sein de la société martiniquaise, il nous a paru judicieux d'étudier leur audience électorale. Dans notre étude sur les militants, l'audience électorale nous semble très révélatrice de l'impact militant sur le reste de la population, c'est la force de persuasion du militant qui peut déclencher et assurer le vote des autres sympathisants. L'examen des résultats électoraux communistes dans trois principales élections à très forte incidence locale, élections législatives, cantonales et municipales traduit le poids du groupe communiste de 1920 à 1971 et surtout l'évolution de sa présence dans l'espace politique martiniquais. Les chiffres des résultats à ces différentes consultations électorales

sont présentés par les communistes eux-mêmes dans Justice, confortés par l'examen des procès-verbaux émanant du bureau des élections du gouvernement et de la préfecture. L'étude de l'audience électorale révèle à notre avis la réelle implantation du groupe et le crédit que les succès électoraux pouvaient lui conférer. Mais soulignons tout de même que l'audience électorale, bien que basée sur des chiffres, a aussi ses limites. Les communistes n'ont pas participé à toutes les joutes électorales : déjà lors de la création du groupe, ils ne se sont pas lancés tout de suite dans le jeu des élections, privilégiant l'organisation ouvrière sur le terrain syndical, et bien plus tard, à l'occasion de certaines municipales, ils ont tenté le jeu des alliances en présentant des listes communes avec d'autres organisations. Une autre contrainte de l'audience électorale est la permanence de la fraude électorale dans la colonie puis dans le département de la Martinique, fraude qui fausse les résultats et ne permet pas d'avoir la vraie mesure du crédit accordé au groupe. Dès l'instauration du suffrage universel et jusqu'à une période assez récente, la fraude a toujours été dénoncée, à croire que c'était une pratique courante voire incontournable dans le paysage électoral de l'île. Un grand nombre d'anecdotes circulent à propos de la fraude, nous parlons d'urnes déjà pleines de bulletins³¹⁷ au nom d'un candidat et habilement mises à la place des urnes officielles, de morts qui reviennent voter n'ayant jamais été rayés des listes d'émargement, des amis du candidat sortant votant plusieurs fois et bien d'autres... Les communistes ont toujours dénoncé la fraude qui les a empêchés, semble-t-il, d'avoir les élus qu'ils espéraient. Notons également les nombreuses plaintes et recours après la proclamation des résultats, l'emprise ferme des gouverneurs et des premiers préfets jusqu'en 1971 sur l'organisation des élections, les intimidations répétées du groupe politique dominant en place, les campagnes électorales mouvementées avec morts et blessés, l'impossibilité pour des candidats de pénétrer dans certains quartiers pour y tenir meetings ou conférences.

Nous avons examiné l'audience électorale sur trois périodes. Dans les années vingt et trente les communistes étaient-ils entendus hors le cercle des initiés, avaient-ils suffisamment d'écoute pour se présenter face à la population martiniquaise ? Bien que récemment installés dans le paysage politique, comment les communistes ont-ils utilisé la tribune électorale pour faire découvrir leur projet politique, leurs idées et commencer à rallier les travailleurs à leur cause ? Ensuite, après la guerre jusqu'au début des années soixante, période faste pour les partis politiques après la parole retrouvée à la libération et l'hégémonie des partis sous la quatrième république, qu'en

317 Les militants communistes parlaient d'ouvertures d'urnes anormalement élargies pouvant laisser passer plusieurs bulletins en une fois. Dans le milieu martiniquais de la fraude électorale, introduire des enveloppes déjà pleines s'appelait « mettre une maman cochon » avec de nombreux petits dans l'urne.

était-il de l'audience du groupe communiste à la Martinique ? Et enfin après 1960, avec l'arrivée de groupes politiques œuvrant pour les mêmes objectifs, comment les communistes s'en sortaient-ils ?

La présence électorale des années vingt et trente

Les communistes commencèrent très timidement leur percée électorale, ils répétaient inlassablement que les mandats électoraux n'étaient pas dans leurs visées, leur objectif premier étant le rassemblement de la classe ouvrière afin de lui faire comprendre quels pouvaient être ses intérêts et lui proposer de nouvelles perspectives. Bien avant la constitution du groupe communiste lui-même, les militants s'investissaient déjà dans l'organisation des syndicats ouvriers. Tout au long des années vingt, les communistes fustigeaient et dénonçaient la fraude électorale tant des radicaux que des socialistes et émettaient de sérieux doutes sur la légitimité des élus et sur une page de *Justice* de 1922 nous pouvons lire ceci :

« Nous ne sommes pas comme les autres. Nous du Parti ; les autres des partis locaux, et si vous voulez des grands partis. Car ils ont des élus et même des électeurs... Grands, ce n'est pas assez, c'est géants qu'il faudrait dire, à considérer leur taille électorale. S'il est vrai qu'ils ne peuvent pas augmenter le chiffre des éligibles inscrits ... ils se rattrapent sur le nombre des votants.

Nous ne sommes pas, comme les autres, un parti électoral.

D'abord parce que les élections sont de la fraude ici, le plus souvent. Ensuite parce qu'il ne s'agit pas, pour le parti communiste, comme pour les autres partis de fabriquer des élus³¹⁸. »

Les autorités aussi se plaignaient de la fraude, des divers recours qui mobilisaient un grand nombre de fonctionnaires du contentieux et nécessitaient de refaire les opérations électorales qui à partir de là, devenaient très nombreuses. Sur l'existence réelle de la fraude électorale examinons quelques éléments d'un rapport de mission déposé le 24 février 1924 par M. Boulmer, inspecteur de 3^e classe :

« En matière électorale, le Conseil du contentieux s'est réuni 19 fois, pour dépouiller des urnes et pour juger de la régularité des opérations électorales.

Sur 18 nouvelles élections, 8 étaient strictement indispensables motivées par les décès de maires ou de conseillers généraux, 10 autres dues à des manœuvres politiques ou même à des fantaisies de certains hommes politiques³¹⁹. »

318 *Justice*, « Les Partis locaux », 10 juin 1922, p. 2.

319 ANOM, Affaires politiques, FM 1AFFPOL/3201 : mission Leconte, opérations électorales à la Martinique, (1923-1924).

Concernant les élections de 1923 et 1924, qui étaient des opérations de « rattrapage », son rapport était accompagné des informations complémentaires suivantes :

Tableau 9 : Fréquence des consultations électorales.
(hors période électorale initiale) 1923/1924

Nature des élections	Dates 1 ^{er} tour	Dates 2 ^e tour	Communes	Observations
Municipales	17 juin 1923	-	Carbet/St-Pierre	Création de la commune de St-Pierre et dissolution de droit du conseil municipal du Carbet
Municipales	8 juillet 1923		Basse-Pointe	Dissolution du conseil municipal
Cantonales	15 juillet 1923	22 juillet	Saint-Esprit François Rivière salée Ducos	Remplacement de M. Zonzon décédé
Cantonales	9 septembre 1923	16 septembre	Marin Sainte-Anne Rivière-Salée Vauclin	Remplacement de 5 conseillers Élection annulée par le conseil d'État le 11/08/1923
Municipales	30 septembre 1923		Ajoupa-Bouillon	Dissolution du conseil municipal
Municipales	30 septembre 1923	7 octobre	Gros-Morne	Élections complémentaires, remplacement de 21 conseillers démissionnaires
Municipales	30 septembre 1923		Morne-Rouge	Élections complémentaires, remplacement de 11 conseillers démissionnaires

Municipales	14 octobre 1923		Marigot	Dissolution du conseil municipal
Municipales	14 octobre 1923		Macouba	Dissolution du conseil municipal
Municipales	4 novembre 1923		Gros Morne	Dissolution du conseil municipal
Municipales	18 novembre 1923		Sainte-Luce	Élections complémentaires, remplacement de 5 conseillers démissionnaires et décédés
Municipales	9 décembre 1923	16 décembre	François	Élections complémentaires, remplacement du maire et de 2 conseillers décédés
Municipales	30 décembre 1923		Marin	Élections complémentaires, remplacement du maire et de 2 conseillers décédés
Cantonaux	13 janvier 1924	20 janvier	Trinité Sainte-Marie Gros-Morne Robert	Remplacement de M. Lagrosillière démissionnaire
Cantonaux	13 janvier 1924		Marin Rivière-Pilote Sainte-Anne Vauclin	Remplacement de M. Cécina décédé
Municipales	17 février 1924		Vauclin	Remplacement du conseil municipal Élection annulée par le conseil d'État le 14/12/1923
Municipales	24 février 1924	2 mars	Fort-de-France	Élections complémentaires, démission du maire Remplacement de 3 conseillers démissionnaires et décédés

Ces consultations à répétition montrent qu'il y avait beaucoup de doutes sur la sincérité des suffrages exprimés et que les recours étaient nombreux. La fraude grossière, urnes enlevées et remplacées par d'autres déjà garnies de bulletins, électeurs votant plusieurs fois dans différents bureaux de vote, ou électeurs votant pour des personnes décédées tendait à s'estomper. Mais des manœuvres plus subtiles étaient utilisées, comme la révision sommaire des listes électorales, la pression sur certains électeurs le jour du scrutin, l'appel systématique aux forces de l'ordre pour intimider, le tapage ou le refus de l'isoloir des nervis des autorités municipales pour effrayer. Les électeurs et candidats minoritaires s'en plaignaient régulièrement d'où le nombre important de plaintes.

Les observateurs de la vie politique de cette première moitié du vingtième siècle font remarquer que l'usage de la fraude allait de pair avec l'intérêt manifesté par les citoyens martiniquais pour les opérations électorales. Dans *L'Historial Antillais*, Emmanuel Terrée nous livre un aperçu de cette fraude qui était « une pratique courante voire systématique » tant en Martinique qu'en Guadeloupe :

« Il existe de nombreux moyens de frauder : les listes électorales sont truquées ; on fait voter les morts, ou des personnes imaginaires. Ou bien on remplace les urnes par d'autres. D'où l'importance des opérations de dépouillement où chaque camp observe avec attention ce qui se passe dans les bureaux de vote³²⁰. »

Aux élections cantonales de 1922, le groupe communiste avait décidé de ne pas proposer de candidats. Nouveau dans l'arène électorale, il se proposait d'agir en observateur tout en réitérant les objectifs d'organisation.

« Nous n'avions pas de candidats communistes. La section de la Martinique s'était arrêtée à l'abstention. Par peur ? Non pas. Les urnes et les bureaux étaient tout simplement en observation. C'est que depuis quelque temps des « Dei ex machina » avaient pris l'habitude, au mépris de la légalité bourgeoise, d'en faire sortir qui ils voulaient. Un communiste se serait déshonoré en allant dans cette galère. Camarades de toutes les communes, l'action communiste est de tous les jours, qu'il y ait élection ou qu'il n'y en ait pas. N'attendez pas les jours de vote pour travailler. C'est tout un monde qui s'en va. Et c'est tout un autre que vous avez à "créer"³²¹. »

Mais malgré tout, dans les communes et cantons, des communistes s'étaient présentés çà et là à des consultations électorales et recevaient tout de même le soutien verbal des autres membres du groupe, mais il ne s'agissait pas encore de véritable investiture. Déjà en 1922, le groupe faisant part de la demande d'Ertus Beauchamp, socialiste SFIO, concernant les élections municipales de Basse-Pointe notait :

« Le citoyen Ertus Beauchamp nous informe qu'avec deux de nos camarades, il a l'intention d'opposer aux candidats de Basse-Pointe, Clerc et

320 Emmanuel TERRÉE, *Historial Antillais*, volume IV « L'élargissement de la vie politique », (1884-1914), Société Dajani, 1981, p. 343.

321 *Justice*, « Les élections cantonales », Richard Sophrone, 5 juillet 1922, p. 2.

Cie, une liste de protestation ouvrière et paysanne contre le parti usinier et la terreur que le patronat, avec toute sa suite domestiquée, casquée et bottée fait peser sur le prolétariat de cette région du nord³²². »

Dans une chronique électorale analysant le dépouillement des opérations électorales pour les cantonales de juillet 1922, les militants communistes notaient un fléchissement de la fraude, car les résultats avaient pu être donnés assez rapidement, les suffrages exprimés laissant une place plus conforme aux abstentions et aux nuls, au second tour les listes en présence acceptant sans trop de polémique les résultats proclamés par le Conseil du contentieux.

Mais les élections municipales de 1924 avaient vu la victoire très remarquée de la liste radicale menée par Victor Sévère et les chiffres avancés laissaient planer le doute sur la légalité des opérations électorales dans le chef-lieu :

« Le onze mai 1924 les bureaux de vote du chef-lieu ont octroyé 5 485 suffrages sur 6 000 électeurs inscrits, au Maire-candidat, par des faux impudents et impunis. Pourtant les opérateurs de ce genre de besogne avaient été publiquement dénoncés en décembre 1919, pour tentative de fraude... »³²³.

Liste radicale élue à 91,41 % des voix exprimées, il est juste de se poser des questions sur la réelle légitimité des élus et sur la sincérité du scrutin. L'abstention et les bulletins nuls étaient pratiquement inexistantes dans cette élection et les militants communistes en changeant leur position sur leur participation aux élections espéraient, en étant au plus près, contrôler et dénoncer. La fraude était avérée car les recours en annulation, surtout en ce qui concernait les élections municipales foisonnaient et on assistait à de nombreuses élections municipales partielles. Concernant les listes électorales, Cécile Celma nous rapporte que la mission d'inspection Leconte notait que :

« Les listes électorales sont de simples listes de noms sans adresses, ni professions, ni indication d'âge, aucune indication pouvant aider à l'identification de l'électeur³²⁴. »

D'ailleurs, en 1924, pour appuyer leurs propositions de révision du code électoral en vigueur en Martinique et en Guadeloupe, les députés antillais, Boisneuf, Clerc et Lagrosillière, avaient déjà mis en évidence la facilité avec laquelle ces fameuses listes électorales pouvaient être falsifiées :

« Altérer de pareils tableaux devient un jeu; l'on peut créer à discrétion des électeurs par de simples transpositions de noms et de prénoms. Quant aux radiations abusives d'électeurs, elles sont de pratique courante et ceux qui s'y livrent n'encourent aucun risque³²⁵. »

322 *Justice*, « Des communes », 21 mars 1922, p. 2.

323 *Justice*, « Élections municipales du 3 mai », 2 mai 1931, p. 1.

324 Cécile CELMA, *Historial Antillais*, volume V, « La vie politique à la Martinique des années 1910 à 1939 », société Dajani, 1981, p. 348.

325 Cité par Cécile CELMA, *Historial Antillais*, op. cit., *ibid.*

En 1925, s'opposant fermement au gouverneur Henri Richard les militants communistes réunis dans le « Bloc ouvrier et paysan de la Martinique », proposaient un long projet revendicatif à formuler devant le Gouvernement, le Parlement et le Conseil général de la Martinique dans lequel le « rétablissement du suffrage universel, la dénonciation de fraude » ne concernaient plus seulement les partis locaux mais s'orientaient en direction des gouverneurs, à qui les militants communistes reprochaient la récupération des élections par l'envoi des hommes de la troupe, la confiscation des urnes, l'organisation préalable des bureaux sans la présence de tous les candidats. Voilà la proposition du gouverneur Henri Richard pour éviter la répétition des opérations électorales :

« Moi je demeure sceptique, fort d'incident récents, sur l'efficacité de la présence, dans les bureaux de vote, d'asseesseurs désignés par les candidats... Toutes les opérations électorales seront présidées par le Maire assisté de deux gendarmes. Pour le dépouillement ... il est indispensable qu'il soit opéré par les gendarmes »³²⁶.

Dans la réponse du gouverneur faisant suite aux propositions du Ministre, nous constatons que le responsable de la colonie en réclamant la présence des gendarmes dans les bureaux de vote voulait garder un contrôle strict et sans partage sur les élections :

Lors des municipales de mai 1925³²⁷, le groupe communiste tenta pour la première fois de participer aux élections en proposant une liste du « Bloc ouvrier et paysan » composée de douze militants chevronnés sur trente postes à Fort-de-France. Cette volonté de présence correspondait, d'une part, aux directives du Parti communiste qui demandait aux sections de se manifester lors des élections et ceci dans toutes les communes et d'autre part, aux désirs de protestation des Martiniquais contre la politique municipale des radicaux dans le chef-lieu. La liste de douze était composée des militants suivants :

Tableau 10 : Candidats du Bloc ouvrier et paysan³²⁸
aux élections municipales de Fort-de-France, 3 mai 1925

Noms Prénoms	Professions
MONNEROT Jules	Avocat/Professeur
DEL Joseph	Artisan horloger
SOPHRONE Richard	Métallurgiste

326 ANOM, Affaires politiques, FM 1AFFPOL/3201, opérations électorales à la Martinique, réponse du gouverneur Richard au Ministre, 1924.

327 Aux élections partielles de 1924, le groupe communiste avait déjà proposé aux électeurs de Fort-de-France une petite liste de trois candidats.

328 *Justice*, « Élections du 3 mai. Candidats du Bloc ouvrier et paysan », 23 avril 1925, p. 2.

ADAMI Joseph	Marin
ALIKER André	Employé de commerce
BISSOL D. Léopold	Artisan ébéniste
JEAN-FRANÇOIS Guillaume	Chaudronnier
LINVAL H. Juvénal	Médecin
LAURENT Raphaël	Charpentier
SIVATTE Antoine	Employé de commerce
TRAMIS Albert	Artisan orfèvre
VALÈRE Camille	Marchand boucher

Source : *Justice* mai 1925

Les candidats étaient tous du noyau originel du groupe communiste, il n'y avait véritablement que deux ouvriers et aucun paysan, il importait au groupe d'être présent dans le chef-lieu car ces élections devaient être aussi l'occasion de mesurer l'implantation de la section communiste. L'objectif était d'obtenir au moins le tiers des sièges du conseil municipal ; alors que les communistes privilégiaient la représentation proportionnelle, ce fut le scrutin de liste avec panachage qui fut retenu. Il appartenait aux électeurs de composer leur liste comme ils le voulaient en piochant çà et là jusqu'à concurrence de trente noms sur les trois listes en présence et totalisant soixante-douze candidats proposés par les groupes politiques.

Fraude, utilisation des abstentions, ignorance ou mauvaise interprétation du scrutin par les électeurs, les résultats furent décevants pour le Bloc Ouvrier et Paysan car ils ne permirent pas une représentation communiste dans ce nouveau conseil municipal. Dès lors les militants rappelèrent aux travailleurs la nécessité de se regrouper dans les syndicats pour se défendre :

« La classe ouvrière n'a maintenant ici d'autre refuge que l'organisation syndicale. C'est là qu'elle pourra défendre, de toute sa force accumulée, le droit à la vie civilisée de tous. Aux syndicats ! Les salariés producteurs de richesse en attendant la transformation de la société ... Aux Syndicats, tous ceux qui peinent pour engraisser les profiteurs, hommes et femmes du travail trop peu payé³²⁹. »

Tableau 11 : Résultats des élections municipales³³⁰
Fort-de-France – Mai 1925

Listes en présence	Liste communiste	Liste des radicaux	Liste socialiste
Nombre de voix	88	2 542	500

Source : *Justice* mai 1925

Le chef-lieu restait le fief incontesté des radicaux et du maire sortant Victor Sévère que ni les communistes ni même les socialistes ne parvenaient à ébranler.

Les communistes renouvelèrent l'opération à Fort-de-France aux élections municipales de mai 1931 en présentant un programme notamment autour des thèmes suivants :

- épuration de la liste électorale « fantastique » du chef-lieu,
- mise en place d'un réseau d'adduction d'eau potable pour les quartiers populaires,
- renforcement de l'éclairage public,
- contrôle des établissements d'assistance subventionnés par la municipalité,
- constitution d'une réserve foncière pour prévoir des logements pour les plus démunis.

Concernant les listes électorales « fantastiques » dont se servaient les maires, retenons ces éléments relevés dans les propos d'un élu en 1933 et rapportés par Jacques Adélaïde-Merlande pour mieux comprendre les doléances des communistes à ce sujet :

« Monsieur, me dit-il avec autorité, les élections doivent se préparer longtemps à l'avance. Une élection, c'est une récolte de bulletins. On n'a jamais de bonnes récoltes si on n'a pas semé en temps voulu. C'est à l'époque du recensement de la population que le travail doit commencer... Il importe, en effet, d'inscrire à l'actif de la commune plus d'habitants qu'elle n'en abrite réellement, partant plus d'électeurs. Si vous avez le souci de connaître le nombre exact d'êtres humains qui vivent à la Martinique, il vous suffit de prendre les statistiques officielles, mais de ne pas oublier d'y faire subir un abattement de 10 à 15 % correspondant aux surestimations dues au zèle électoral des maires³³¹. »

330 *Justice*, « Aux travailleurs... », *ibid.*

331 Cité par Histoire – Géographie Hatier Lycée, 2001. Pierre BENARD, *À la Martinique, c'est ça qu'est chic...*, 1933, Collection J. Adélaïde.

L'opposition se devait d'être plus construite, et tout en restant fidèle aux principes communistes s'attacher à des propositions proches des préoccupations des électeurs.

« L'avènement du Proletariat émancipé mettra fin à cette dictature de la bourgeoisie. En attendant, la gestion des affaires municipales ne doit être laissée nulle part, sans contrôle ni intervention, au bon plaisir de nos adversaires de classe³³². »

Une fois encore, la percée électorale attendue à Fort-de-France ne se produisit pas. Le groupe communiste, bien que présent et implanté dans des secteurs comme le port, les syndicats ouvriers des boulangers, des métallurgistes, ne réussit pas à faire bouger les électeurs et les résultats furent les mêmes qu'en 1925.

Les élections cantonales revêtaient la même physionomie que les municipales, elles étaient accaparées par trois familles politiques, les socialistes de la SFIO, les radicaux et les indépendants de droite. Le Conseil général de cette époque était composé de trente-six membres venus de huit cantons³³³, de nouvelles élections avaient lieu tous les trois ans pour renouveler dix-huit conseillers de quatre cantons. Ces élections cantonales se faisaient au scrutin de liste, et les enjeux étaient très importants car l'Assemblée disposait de certains pouvoirs financiers et économiques qu'elle utilisait ou pas, son espace de décision étant fonction de l'autorité, de la personnalité du gouverneur en place.

Quant aux élections législatives, elles impliquaient des enjeux particuliers, c'était pour les communistes l'occasion de pousser sur le devant de la scène leur projet d'assimilation et de droit commun pour les Antilles. Ils avaient l'appui avoué ou non d'un certain nombre de parlementaires. Au début des années vingt, le député guadeloupéen René-Achille Boisneuf s'était prononcé pour l'assimilation, mais ce dernier avait perdu la députation en 1924 et sa parole n'était plus entendue, le député martiniquais de la SFIO, Joseph Lagrosillière avait manifesté sa volonté de voir les Antilles être érigées en départements français.

Depuis le début du XX^e siècle, et même auparavant, la revendication de l'assimilation faisait déjà l'objet d'un assez large consensus et elle était appuyée par plusieurs hommes politiques :

1890 – le sénateur Allègre,

1901 – le Ministre des colonies, Jules Roche,

1915 – les députés René Achille Boisneuf de Guadeloupe et Joseph Lagrosillière de Martinique,

1923 – le sénateur Henry Lemery.

332 *Justice*, « Élections municipales de mai 1931 », Bloc ouvrier et paysan, p. 1.

333 Liste des cantons en annexe.

Les fêtes du Tricentenaire, pilotées par le député de la Guadeloupe Gratien Candace, furent encore l'occasion de montrer l'attachement des vieilles colonies à leur métropole³³⁴.

Dans l'article sur le Tricentenaire proposé à la Société d'Histoire de la Martinique, Lucien Abénon écrit d'emblée :

« Il est à remarquer que la préparation des fêtes du Tricentenaire fut l'occasion de nombreux témoignages de fidélité à la France et du désir de voir enfin aboutir l'assimilation que beaucoup réclamaient depuis longtemps³³⁵. »

La tâche des communistes était contradictoire et de plus se situait à deux niveaux, elle concernait l'organisation des travailleurs les plus démunis pour former une avant-garde apte à rejeter un système oppressant et à le refondre, ceci pour être en phase avec les directives communistes nationales ; mais sur le plan local et à plus court terme il s'agissait de réclamer un alignement sur les dispositions réglementaires régissant les départements français et de fusionner avec ce système.

De 1924 à 1936, les électeurs avaient renouvelé les mandats des députés de l'Entente radicale socialiste, pour la première circonscription de l'Ouest, Alcide Delmont, avocat à la cour d'appel de Paris, avait été élu député en 1924, réélu en 1928, 1932, 1936 tandis que pour la deuxième circonscription de l'Est Joseph Lagrosillière avait été élu de 1910 à 1924, réélu en 1932, 1936 et le député Frossard élu en 1928³³⁶.

Quelles pouvaient être les bases d'un programme communiste à des élections nationales ? Le choix fut fait sans conteste en 1932, date à laquelle le Groupe « Jean Jaurès » décidait de participer aux élections législatives face aux socialistes et aux radicaux, leur candidat devait résolument afficher son appartenance communiste et exposer la proposition statutaire largement débattue et retenue pour la Martinique. Le choix du groupe se porta sur Juvénal Linval, militant de la première heure et également membre fondateur du groupe. Ce choix n'était pas anodin, Le docteur Linval relativement connu dans le chef-lieu, jouissait d'une bonne réputation et était un communiste averti pouvant faire front aux menées adverses.

[Juvénal Hippolyte LINVAL est né le 18 novembre 1890 au Lorrain (Martinique), était issu d'une famille aisée qui rejoignit le chef-lieu au début du XX^e siècle. Il effectua à Paris ses études de médecine au cours desquelles il milita avec des jeunes travailleurs et démocrates de la capitale où il ren-

334 Marc SÉFIL, *Évolution institutionnelle et politique des Antilles. Le cas de la Martinique*, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 2003, p. 25.

335 Lucien ABÉNON, « Le Tricentenaire des Antilles françaises », *Annales des Antilles*, Bulletin de la Société d'Histoire de la Martinique, n° 30, 1995.

336 Arch. dép. Martinique, Annuaire de la Martinique, Représentation parlementaire, 1935, p. 95.

contra quelques personnalités comme Jean Jaurès, Marcel Cachin, Jules Guesde ainsi que Lénine de passage en France. Il regagna la Martinique en février 1921 et rejoignit immédiatement le Groupe communiste Jean Jaurès. Il occupa de nombreuses fonctions au sein du Groupe Jean Jaurès, de la Fédération Communiste de la Martinique et ensuite du PCM. Il fut élu conseiller municipal du Lorrain en 1935 sur une liste de Front de gauche et en 1945 conseiller municipal de Fort-de-France. Décédé le 19 juin 1970 à Fort-de-France ses obsèques eurent lieu au Lorrain le 20 juin 1970.]

Tableau 12 : Résultats des élections législatives de 1932³³⁷

Bloc ouvrier et paysan	Nombre d'exprimés		Bloc ouvrier et paysan	Taux	
	Union nationale	SFIO		Union nationale	SFIO
40	7 086	2 925	0,4 %	70,50 %	29,1 %

Source : Archives départementales Martinique

Les résultats de cette joute électorale furent – disons-le- décevants car le candidat communiste du Bloc ouvrier et paysan en n'obtenant que 40 voix à ces législatives de 1932, sur l'ensemble de la circonscription, face au candidat de l'Union nationale des radicaux et de la SFIO ne pouvait que constater le manque d'assise électorale du groupe.

La participation à ces élections fut relativement faible puisque sur 24 182 inscrits dans la première circonscription, il n'y eut que 10 051 votants, soit une participation de seulement 41,56 % avec quelques 14 131 abstentions et bulletins nuls³³⁸. La parole communiste était entendue sur le plan des revendications dans le milieu du travail mais le lien électoral pas encore établi. Les résultats communistes dans la deuxième circonscription furent aussi navrants car le candidat Léopold Bissol n'obtint aucune voix, l' élu fut Joseph Lagrosillière avec 6 226 voix³³⁹.

Ces résultats montrent que malgré le travail abattu, les communistes n'avaient pas grande audience politique, s'ils étaient reconnus comme des soutiens par les travailleurs, leur compétence se cantonnait à la sphère syndicale, il leur manquait cette renommée politique que des hommes comme

337 Arch. dép. Martinique, Collections des monographies, textes et instructions relatifs aux élections législatives et résultats, BIB_D279, 1932.

338 Arch. dép. Martinique, Collections des monographies, ... *ibid*.

339 Arch. dép. Martinique, Secrétariat général du gouvernement de Martinique, 3 M 6500, Élections de 1932, résultats, compte rendu du gouverneur au Ministre, p. 10.

Joseph Lagrosillière savaient cultiver. Leur présence sur la scène électorale était aussi trop récente et leur opposition à l'autorité trop marquée ; les adversaires les présentaient comme des soldats à la solde de l'étranger en l'occurrence de Moscou. Il faut reconnaître que certaines impétuosités n'arrangeaient pas leur image, André Alier ne signait-il pas certains de ces papiers du pseudonyme « L'œil de Moscou » ?

Mais avec une constance sans cesse fortifiée, les militants communistes recadraient les objectifs et s'appuyant sur leur journal, sur leur présence accrue dans les syndicats, sur leur organisation, même fragmentaire, dans le territoire et sur la recherche d'alliés, gagnaient en visibilité et en conviction.

Un premier aperçu de cette nouvelle tactique se vit au cours d'une bataille électorale qui eut lieu au Lorrain pour des élections municipales en 1935, de nombreuses élections municipales ou cantonales étaient invalidées et il était souvent nécessaire de recommencer les opérations électorales. Le Lorrain qui avait été longtemps le fief des usiniers Clerc, Fernand et Joseph, avec lesquels les socialistes et Lagrosillière s'étaient alliés après la première guerre, était une cible clé car il s'agissait de manifester une présence populaire dans une région où les ouvriers agricoles étaient nombreux et commençaient à s'organiser dans les syndicats.

Avant ces élections, les communistes avaient formé un front avec d'autres partis de gauche, le Front populaire anti-usinier et ce fut une entente frontiste qui se mit en marche au Lorrain. Les résultats, très encourageants, permirent à ce rassemblement de gagner les élections municipales et à un militant de la première heure, Juvénal Linval, d'être maire-adjoint dans cette commune.

Tableau 13 : Résultats des municipales de 1935 au Lorrain³⁴⁰

Listes	Liste Front populaire anti-usinier	Liste indépendants de droite
Nombre de voix	1 005	78

Source : Arch. dép. Martinique, Collections des monographies

Le travail de proximité entrepris par les communistes donna des premiers résultats prometteurs dès les élections législatives de 1936, le nombre de voix obtenues à ce scrutin étant en progression par rapport à 1932 et montrant une meilleure audience des militants communistes.

340 Arch. dép. Martinique, Collections des monographies, ... *ibid.*

Tableau 14 : Résultats des législatives de 1936³⁴¹

Circonscriptions	Socialiste	Radical	Communiste
1	Patronne 1 354	Sévère 5 458	Bissol 129
2	Lagrosillière 6 116	Caffie 2 239	Linval 113

Source : Archives départementales Martinique

Ce total de 242 voix témoignait de l'avancée de l'influence communiste au sein de la population martiniquaise, les deux candidats s'étaient éloignés des 40 voix obtenues lors des précédentes législatives de 1932. Ces résultats laissaient présager des moments forts pour ces militants qui avaient choisi d'être sur le terrain, aux côtés des travailleurs.

Le gouverneur mit l'accent sur une meilleure organisation des élections qui avait permis un contrôle des listes électorales et une gestion des troubles pendant les opérations de vote. Dans son rapport au Ministre, il signalait que pour une fois ces élections s'étaient déroulées sans incident et il tint à « féliciter les maires et forces de gendarmerie, pour avoir bien mené ces opérations électorales »³⁴².

Toujours dans la mouvance du Front Populaire anti-usinier, de nouvelles attitudes furent adoptées aux élections cantonales d'octobre 1937 et elles furent payantes. Il ne s'agissait plus de rester isolé, de proclamer « être les défenseurs des intérêts du prolétariat et de la classe moyenne, lutter contre la domination capitaliste ». Il fallait être présent dans tous les cantons à renouveler et aussi soutenir tous les candidats prolétariens même s'ils n'étaient pas inscrits au Parti communiste. Pour prouver leur foi dans la pertinence du Front populaire anti-usinier, les militants communistes allèrent jusqu'à annoncer les conférences socialistes et recommandèrent d'écouter « les camarades du Front dans le plus grand calme »³⁴³, même si chacun se présentait avec son programme et ses candidats.

341 Arch. dép. Martinique, Secrétariat du gouvernement de Martinique, 3 M 2343, élections législatives de 1936, télégramme du gouverneur au Ministre, 26 avril 1936.

342 Arch. dép. Martinique, secrétariat du gouvernement de Martinique, 3 M 2343, élections législatives de 1936. Lettre de félicitations du gouverneur aux maires, mai 1936.

343 *Justice*, « La campagne électorale », 7 septembre 1937, p. 2.

Les militants sillonnaient tous les cantons, les orateurs du Parti étaient partout à la fois, apportant leur soutien aux candidats, discutant avec la foule des sympathisants, exposant le programme retenu pour le canton mais n'oubliant pas d'intégrer les problèmes de tous les travailleurs dans un vaste et général projet de revendication pour la Martinique. Et ce fut cette stratégie, certes complexe, mais globale qui fit le succès des interventions communistes partout où ils se rendaient. Il s'agissait de donner une autre envergure aux élus du Conseil général ; les problèmes du quotidien, l'avenir économique et social de l'île passant nécessairement par l'assemblée coloniale, il fallait que tous en fussent conscients et que les travailleurs y participassent³⁴⁴.

Tableau 15 : Liste des candidats du Parti communiste³⁴⁵
Cantonaux octobre 1937

Cantons	Candidats		
	Noms	Prénoms	Professions
Carbet	MONNEROT	Jules	Professeur
	DUFÉAL	Auguste	Cordonnier
	JUSTON	René	Ebéniste
Fort-de-France	BISSOL	Léopold	Ebéniste
Lamentin	BERNADÉ	Joseph	Docker
	LINVAL	Juvéнал	Médecin
	GUILLON	Fernand	Employé commerce
	DELAUNAY	Marcel	Petit commerçant
Marin	PORTEL	Victor	Ebéniste
	BAYARDIN	Henri	Métallurgiste
	TELGA	Modeste	Maçon
	JEAN-ÉLIE	Pierre	Charpentier
	PULVAL-DADY	Salvy	Charpentier
Trinité	SAINTE-CROIX	Lambert	Horloger
	ÉLIZÉE-DESIR	Corneille	Marin retraité
	DICANOT	Jean	Charpentier

344 *Justice*, « Aux électeurs du 10 octobre », 8 octobre 1937, p. 1. Appel aux électeurs en annexe.

345 *Justice*, « Liste complète des candidats du Parti communiste », 11 septembre 1937, p. 1.

BELMINA	Marcel	Charpentier
CRÉTINOIR	Albert	Maçon
JOSEPH-ANGÉLIQUE	Diogène	Charpentier

Source : *Justice* septembre 1937

La liste de candidats du Front populaire anti-usinier de 1935 était proche du monde des travailleurs que les communistes s'étaient appelés à défendre, puisqu'elle était composée en majorité d'ouvriers, de petits artisans, de petits employés de commerce.

Mais c'est surtout dans le chef-lieu que le coup d'épaule fut donné avec le plus de force. Le candidat Léopold Bissol était un militant profondément convaincu de la justesse de ses idées, tenace, presque infatigable, n'hésitant pas à revenir inlassablement sur une disposition considérée comme acquise. Il était présent sur le port de Fort-de-France avec les dockers, à la Bourse du Travail avec les autres travailleurs, se déplaçant dans les communes pour rabâcher sur la nécessité du syndicalisme ouvrier. Découvrons-le dans un très long portrait dressé par Gabriel Henry :

« ... La foi syndicaliste de Bissol n'est pas de si fraîche date. Il n'est pas venu au syndicat en homme qui court tranquillement où est la victoire, la force. Il a forgé lui-même cette victoire et cette force par une lutte obstinée même en des périodes difficiles où des gouvernements réactionnaires traquaient tous ceux qui travaillaient à l'organisation ouvrière.

Il répondra à tous les appels : Dockers, Boulangers, Électriciens, Charpentiers, Marins, Métallurgistes, tous le trouveront à leurs côtés.

... Bissol militant syndicaliste inlassable, mémoire de la Commission Consultative du Travail où il a toujours défendu avec acharnement ses camarades ouvriers, a plus fait pour la classe ouvrière de son pays que tant d'autres qui ont été déjà envoyés dans les Assemblées électives... »³⁴⁶.

Les résultats du premier tour furent à la mesure de l'espoir et du travail investis dans une campagne électorale lourde car il y avait de nombreux candidats communistes à soutenir et de farouches adversaires.

Tableau 16 : Résultats des élections cantonales du 10 octobre 1937³⁴⁷

(Premier tour)

Cantons	Communiste	Radical	SFIO	Indépendant
Fort-de-France	851	497	192	461
Lamentin	243		1 196	593

346 *Justice*, « Nos candidats - BISSOL, Militant Syndicaliste », Gabriel HENRY, 4 octobre 1937, p. 2.

347 *Justice*, « Résultats des élections cantonales », 23 octobre 1937, p. 1.

Trinité	20		2 761 (Liste élue)	1 391
Marin	6	1 693	1 255	
TOTAUX	1 120	2 190	5 404	2 445

Source : *Justice*

À ce premier tour, seule la liste SFIO fut élue dans le canton de Trinité, dans les trois autres cantons le ballottage amena un second tour.

Les grands gagnants de ces dernières élections cantonales de la décennie trente étaient sans conteste les socialistes de la SFIO, bien implantés dans le paysage électoral et forts de l'aura politique du député Joseph Lagrosillière. Mais l'arrêt de la désignation démocratique des représentants du peuple décidé pendant la gouvernance du Maréchal Pétain ne permettant pas à l'expression politique de se révéler, obligea tous les militants à repartir au combat en 1944.

En examinant les résultats des communistes, nous constatons qu'une percée s'était faite dans les cantons de Fort-de-France et Lamentin, dans le centre de l'île. Au nord et au sud, les communistes bien que présents n'avaient pu convaincre les électeurs sur leurs candidats, il faut dire que certaines dispositions électorales avaient pu créer la confusion chez les électeurs. Aux dernières élections cantonales, les communistes avaient soutenu la candidature de François Niéger dans le canton de Trinité et demandé aux travailleurs de la région de porter leur choix sur « un véritable prolétaire mais qui n'est pas des nôtres » et en octobre 1937 face à ce même candidat, conseiller sortant, ils optaient la candidature d'un des leurs.

Dans le commentaire précédent, nous n'avons retenu que les résultats du premier tour où tous les candidats communistes étaient présents, pour examiner l'influence du groupe. Au second tour par le jeu du ballottage, il n'y avait que le candidat Bissol en lice à Fort-de-France qui, puisant dans les réserves électorales du Front populaire, arrachait littéralement un siège à la majorité radicale du chef-lieu.

Ainsi un électorat à l'écoute des programmes proposés par les militants communistes pour la Martinique s'était progressivement constitué même si nous présumons que tous ces sympathisants n'avaient pas rencontré ni même entendu les thèses communistes. Ce qui avait assurément retenu leur attention, c'était surtout la présence de ces militants dans « tous les coups durs », dans les grèves, dans les discussions salariales, à leurs côtés.

Ajoutons aussi que la revendication de l'égalité sociale et économique dans ces périodes si difficiles avait fait sa marche et ne pouvait à la longue qu'entraîner l'adhésion. Les thèses présentées par les communistes étaient séduisantes, elles parlaient à nouveau de justice, de partage, du droit de tous les citoyens à être traités de façon égalitaire, elles donnaient une importance

certaine aux « petits », aux travailleurs. En outre, les communistes n'hésitaient pas à critiquer ouvertement le gouverneur, le président du Conseil général, les parlementaires, le gouvernement, relevant au grand jour toutes les « reculades » auxquelles se livraient les conseillers, l'autoritarisme du gouvernement local et le manque de considération des besoins régionaux par le gouvernement central. Les socialistes, les radicaux et les indépendants de droite régulièrement élus et réélus n'avaient pas fait preuve d'une grande offensive politique pour que l'assemblée locale investisse jusqu'au bout les pouvoirs qui lui étaient conférés et les communistes le leur reprochaient régulièrement.

Donc, la fin de cette décennie 1930 marque une étape nouvelle et prometteuse pour l'expression des communistes à la Martinique, leur marche électorale a commencé.

L'enthousiasme. De l'après-guerre jusqu'à la fin des années cinquante

La guerre porta un coup d'arrêt à la progression communiste, lorsque l'expression démocratique fut suspendue par décision de l'Amiral Robert, représentant de Vichy à la Martinique. Le Conseil général et les conseils municipaux furent dissous dans les colonies par décision de l'État français, les maires et les conseillers socialistes radicaux surtout communistes, démocratiquement élus, furent progressivement suspendus et renvoyés :

« Le 27 octobre 1940 une loi fut passée à Vichy suspendant jusqu'à nouvel ordre tous les conseils généraux et autres assemblées élues aux colonies, la loi du 27 octobre donnait donc le pouvoir absolu aux gouverneurs coloniaux³⁴⁸. »

Les « maires et conseillers municipaux » désignés par le nouveau pouvoir venaient en grande partie des milieux békés, grands propriétaires, usiniers, grands commerçants d'import-export qui n'hésitèrent pas à prendre fait et cause pour l'Amiral Robert ; ces notables acceptèrent les nominations à la tête des municipalités qui leur avaient été proposées. Prenons l'exemple du conseil municipal de la commune de Trinité où certains membres élus furent mis à l'écart et d'autres placés par les autorités. Au début de l'année 1941, deux blancs créoles, le docteur Louis Domergue et Adolphe Berté, furent retenus par l'Amiral Robert pour intégrer le conseil municipal de la commune, ils participèrent au conseil municipal du 16 mars 1941 où Louis Domergue fut désigné premier adjoint :

« L'an mil neuf cent quarante et un et le dimanche seize mars, à onze heures, le conseil municipal de Trinité, nommé par arrêté numéro 422 de Monsieur le Gouverneur, en date du premier aout 1941, s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses délibérations.

348 Éric JENNINGS, *Vichy sous les tropiques. La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940-1944*, Stanford University, 2001, rééd Paris, 2004, p. 125

Présents : Monsieur Auguste Rimbaud, Chevalier de la Légion d'Honneur, Maire Président, docteur Louis Domergue, Chevalier de la Légion d'Honneur, premier adjoint, Stéphane Gertrude, deuxième adjoint, Mme Scholastique Simoneau, Messieurs Enguerrand Gouait, Adolphe Berté, Georges Celtan et Maurice Capitaine, conseillers municipaux³⁴⁹. »

Éric Jennings a expliqué que les blancs créoles acceptèrent les nominations des représentants de Vichy aux postes de maires car les uns comme les autres rejetaient l'assimilation et estimaient qu'il ne fallait pas donner trop de pouvoir aux habitants indigènes des colonies et il propose cette citation de Jean Paillard théoricien colonial très influent sous Vichy :

« Déjà dans certaines de nos possessions, le Sénégal et les Antilles par exemple, l'octroi du droit de vote aux indigènes, constituant une majorité permanente, équivalait pratiquement au retrait de ce même droit à nos colons en minorité non moins permanente³⁵⁰. »

Les békés s'insurgeaient contre l'instauration d'un moule uniformisant regroupant tous les éléments de la population avec les mêmes droits et devoirs, contre également un statut qui leur apparaissait contraignant et les amputait d'une part de leur liberté d'entreprendre. Les « vichyssistes de la métropole » partisans de la colonisation optaient de préférence pour un statut d'association, la France devait s'appuyer économiquement sur les colonies et non le contraire. Quelques Antillais curieux étaient au fait de ces théories mais pas la majorité de la population, seules les complications qui la touchaient directement lui faisaient prendre conscience des positions des représentants de Vichy. Tous les problèmes liés aux difficultés de la vie quotidienne dans l'île, à la disparition des institutions démocratiques, à la surveillance de certaines personnalités, aux tentatives pour instaurer la Révolution nationale, ce qu'Éric Jennings a dénommé « la République démantelée », étaient ressentis par tous les Antillais

Mais tous ceux qui, en Martinique, acceptèrent de travailler avec le nouveau pouvoir durent affirmer leur allégeance au Gouverneur Nicol et à l'Amiral Robert. Ainsi dans ce conseil municipal de la commune de Trinité en date du 16 mars 1941, le maire Auguste Rimbaud attesta de son obéissance :

« Dans une allocution marquée de la plus vive émotion, M. le Maire remercie au nom de tous, Monsieur le gouverneur Nicol de la confiance qu'il a bien voulu lui faire en l'appelant avec les autres membres du conseil à l'administration de la commune.

Puis après un long hommage solennel à Monsieur le Maréchal Pétain, chef de l'État français, seule autorité capable de mener à bien l'œuvre de rénovation nationale entreprise, il s'adresse à l'assemblée communale en ces termes : Mes chers collègues, la haute administration a choisi dans l'élite

349 Arch. mun. Trinité, registre des délibérations du Conseil municipal de Trinité, 1939-1949, fv du 16 mars 1941, p. 1.

350 Cité par ÉRIC JENNINGS, Vichy sous les tropiques..., *op. cit.*, p. 47.

de la population les membres de notre nouveau conseil, c'est pour moi un grand réconfort puisque j'aurai autour de moi toutes les compétences désirables. Il conclut en exprimant sa respectueuse reconnaissance à Monsieur l'Amiral Robert haut-commissaire aux Antilles et à la Guyane et à Monsieur le Gouverneur Nicol qui veillent avec une énergie infatigable à la sécurité de la colonie et une vigilance sans cesse accrue à la satisfaction des besoins de la population. Ils donnent à ceux-ci l'assurance de répondre à leurs appels en bons Français³⁵¹. »

Le maire croyait distinguer dans son maintien à la direction de l'assemblée une reconnaissance du travail effectué depuis 1935 dans la commune, mais au début de l'année 1942, il fut évincé, le docteur Louis Domergue fut nommé maire et un autre blanc créole vint rejoindre le conseil, M. Robert Huyghues-Despointes, ce dernier proposa le 26 mai 1942 la motion suivante qui fut adoptée à l'unanimité :

« Le conseil municipal exprime à Monsieur l'amiral Robert, haut-commissaire de l'État français aux Antilles et en Guyane françaises, l'expression de sa profonde reconnaissance pour avoir puissamment contribué à conserver les Antilles et la Guyane terres françaises³⁵². »

Le 31 juillet 1943 ce fut le retour d'Auguste Rimbaud aux affaires communales, mais, peut-être marqué par sa collaboration, même brève, avec l'amiral Robert il ne fut pas réélu en 1945 et son départ laissa la place aux socialistes de la SFIO qui dirigent cette commune jusqu'à ce jour.

Il fallut donc attendre 1945, lors des élections mettant en place de nouveaux représentants pour des instances provisoires, pour évaluer à nouveau l'audience électorale retrouvée des groupes politiques. L'élite locale qui avait investi les pouvoirs avant la guerre s'étant largement compromise avec les représentants du gouvernement de Vichy avait tout intérêt à se faire oublier.

L'année 1945 donna à la population l'occasion d'exprimer son rejet des compromissions de certains, des exactions des autres et surtout lui permit d'occuper la scène politique et publique qui s'offrait à elle. En effet, la restauration des institutions de la République se traduisit par une riche période d'élections municipales, cantonales, législatives tant au niveau de la métropole que des colonies et la Martinique n'y échappa pas. Ainsi Armand Nicolas nous parle d'une année « 1945, marquée par une cascade d'élections qui mobilisa l'opinion publique pendant toute l'année »³⁵³. Donc 1945 fut le point de départ d'un renouveau politique, car il s'agissait pour les

351 Arch. mun. Trinité, registre des délibérations du Conseil municipal de Trinité, 1939-1949, PV du 16 mars 1941, p. 1.

352 Arch. mun. Trinité, registre des délibérations du Conseil municipal de Trinité, 1939-1949, PV du 26 mai 1942, p. 1.

353 Armand NICOLAS, *Histoire de la Martinique*, Tome 3, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 103.

groupes politiques présents de mesurer leur audience auprès de la population après plusieurs années de silence électoral.

IDENTIFICATION DES GROUPES POLITIQUES

D'importantes élections rythmèrent la période allant de 1945 à 1960. Il fallait dans un premier temps remettre en place tous les rouages qui contribuaient au bon fonctionnement de la vie démocratique et dans un deuxième temps s'attaquer à la rénovation des institutions de la République et c'étaient les représentants élus par la population qui devaient s'atteler à cette lourde tâche. De nombreux groupes et partis politiques briguaient les suffrages de la population et la lutte se révéla féroce. Cette démonstration de force montrait leur influence, audience et assise au sein de la population. De leur succès dépendaient les changements qui se profilaient à l'horizon pour la Martinique.

Quels étaient les principaux groupes politiques à cette époque ?

Trois groupes de gauche étaient présents dès 1945 ; les radicaux, les socialistes et les communistes et en 1947 un petit groupe de droite du « Rassemblement du peuple français ».

Les radicaux

Le Parti radical socialiste en Martinique, groupe politique rattaché au parti Républicain radical français, ainsi que nous l'avons déjà dit, était très présent sur la scène politique dans la première moitié du vingtième siècle. Ce parti restait très influent dans la bourgeoisie de couleur, on retrouvait dans ses rangs des intellectuels fortunés, des propriétaires terriens, des membres des professions libérales, avocats, notaires. Assez proches des couches populaires, artisans, petits commerçants, certains radicaux n'avaient pas hésité à se compromettre avec l'Amiral Robert pour sauvegarder leurs acquis.

Le grand homme du parti radical fut Victor Sévère. Plusieurs fois député de la Martinique, maire de Fort-de-France pendant quarante-cinq ans, il fut l'un des rares radicaux à s'opposer aux décisions de l'amiral Robert. En 1945, mal soutenu par les hommes de son parti, il ne se représenta pas aux municipales et se retira de la vie politique. Le parti Radical qui en fait n'était qu'un groupe de pilotage électoral au service de Victor Sévère, se désagrégea alors et perdit une grande partie de son audience.

Les socialistes

Le Parti socialiste existait à la Martinique depuis la fin du dix-neuvième siècle, parti rodé aux joutes électorales, 1945 fut pour lui l'occasion d'une renaissance. À la Martinique, les socialistes étaient regroupés au sein d'une

Fédération dépendante du Parti socialiste français, particulièrement active dans les bourgs de plusieurs communes du centre et du sud de la Martinique, où elle rayonnait grâce aux différentes sections dans lesquelles les militants se retrouvaient pour discuter organisation ou propagande. C'était leur congrès qui définissait les grandes orientations politiques et le bureau fédéral qui validait les candidats aux différentes élections, candidats proposés par les sections, mais en dépit de cette procédure, les militants socialistes occupaient l'espace électoral au gré de leurs envies et ambitions sans souci des directives des dirigeants.

Le nom de Joseph Lagrosillière fut très longtemps étroitement associé au mouvement socialiste à la Martinique. En effet, il en fut l'un des principaux fondateurs et animateurs, propulsant le mouvement socialiste sur le devant de la scène politique par sa fougue, son éloquence et sa popularité dans les campagnes du centre et du nord atlantique de la Martinique. Il fut élu à plusieurs reprises député, conseiller général et maire de Sainte-Marie. L'Annuaire de la vie martiniquaise propose pour l'année 1947 un état de la Fédération socialiste de la Martinique en ces termes :

« La Fédération socialiste de la Martinique est rattachée, comme les différentes fédérations de la France métropolitaine et de la France d'Outre-mer, aux organismes centraux du Parti socialiste français. La fédération, dans le Parti socialiste, est à la fois un organisme à l'échelle départementale et l'ensemble des sections du département ou du territoire.

La Fédération socialiste compte un élu à l'Assemblée législative : le docteur Emmanuel Hermence-Véry. Douze conseillers généraux : le président du groupe au Conseil général est Paul Symphor, conseiller général du canton de Trinité ; le secrétaire est Paul Pierre-Charles, conseiller général du canton du Carbet. Douze municipalités socialistes. Le secrétaire fédéral est Joseph-Henri Edmé. L'organe officiel est l'hebdomadaire *La Voix Socialiste*³⁵⁴. »

Les communistes

Dès la fin des hostilités, les communistes sortirent de la clandestinité et entreprirent tant la reconstruction de leur parti par la formation de cadres que l'information et la conquête des masses populaires. Les mots d'ordre n'avaient pas changé, les communistes se présentaient toujours comme les défenseurs des intérêts du peuple martiniquais, totalement opposés au parti de « l'Usine », militant pour une société plus juste, plus égalitaire et condamnant « le capitalisme qui met en œuvre des conditions odieuses d'exploitation ». Pour toucher le plus grand nombre, les communistes lançaient de décembre 1944 à janvier 1945 une vaste série de conférences, de réunions d'information à Fort-de-France, dans les communes, dans les cam-

354 Arch. dép. Martinique, Bibliothèque, Annuaire de la vie martiniquaise, 1947 tome 1, p. 171-172.

pagnes, n'hésitant pas à semer le trouble dans les rangs des socialistes. Les travailleurs des bourgs et des campagnes accueillirent avec enthousiasme ces orateurs communistes qui ne ménageaient pas leurs efforts. Ce fut aussi par l'intermédiaire du journal *Justice* et la mise en place des sections et des cellules que les communistes allaient parfaire la reconstruction de leur parti et organiser les travailleurs qui n'hésitaient pas à les rejoindre de plus en plus nombreux.

Édouard De Lépine fait remarquer, dans son article sur le Parti communiste et le mouvement ouvrier paru dans l'*Historial Antillais* que l'émergence des communistes en 1945 tient à plusieurs facteurs, il avance d'abord « le climat général de l'époque qui voit se développer à peu près partout dans le monde une vigoureuse offensive des forces démocratiques et révolutionnaires ». Ensuite il signale des motifs à chercher dans des éléments extérieurs, c'étaient « l'engouement relativement nouveau pour l'Union Soviétique et pour l'Armée Rouge, la condamnation de la soumission de Vichy à des forces armées étrangères, et après la guerre, la révélation des sacrifices des résistants communistes et l'arrivée au gouvernement des ministres communistes »³⁵⁵.

Les forces de droite

Après la guerre et la période de bâillon politique, elles tentèrent de se reconstruire et de s'organiser. Beaucoup d'hommes professant des idées de droite s'étaient compromis et étaient montrés du doigt et ils préférèrent ne pas se manifester. D'autres se tournèrent vers le gaullisme mais n'ayant pas encore assez d'autorité, de renommée pour structurer, voire encadrer la formation d'un nouveau groupement politique autonome, ils se contentèrent donc de se rapprocher de la métropole pour suivre les instructions des mouvements de droite qui s'étaient déjà reformés. C'est ainsi que nous retrouvons en 1947 le Mouvement républicain populaire (MRP), rattaché au mouvement national qui se réclamait du gaullisme car son but déclaré était « d'affirmer et de maintenir l'esprit de la résistance qui a abouti à la libération du territoire français et ce n'est que le 1^{er} octobre 1946 que fut élu le comité directeur définitif dont le président fédéral est Théràmène Thémia, l'organe officiel est l'hebdomadaire *Le Rappel* »³⁵⁶.

Après ce début de réorganisation les formations de droite effectuèrent une lente remontée pour réapparaître sur la scène politique. Du vote de la loi de départementalisation aux débuts des années cinquante ces formations

355 Édouard DE LÉPINE, « Le Parti communiste et le Mouvement ouvrier à la Martinique de 1945 à nos jours », *Historial Antillais*, Pointe-à-Pitre, Dajani Éditions, 1981, Tome VI, p. 189-191.

356 Arch. dép. Martinique, Bibliothèque, Annuaire de la vie martiniquaise, 1947, Tome 1, p. 169-170.

furent assez discrètes se cantonnant dans des positions prudentes vis-à-vis de la départementalisation et du gaullisme. Citons cette remarque émanant du service d'information du gouvernement de la Martinique en mai 1947 :

« Le général De Gaulle a ses adversaires acharnés et ses partisans enthousiastes. Il convient toutefois de noter que certains journaux qui lui sont habituellement favorables évitent jusqu'à présent de prendre position et gardent une prudente réserve ; c'est le cas par exemple du "Sportif" qui n'exprime pas son point de vue sur le "Rassemblement du peuple français" ... »³⁵⁷.

À partir des années soixante les hommes de droite prirent de l'assurance, structurant et étoffant leurs formations politiques et cela se concrétisa par la création du RPR, parti gaulliste et conservateur, recherchant des alliances du côté des patrons de la grande distribution. Au début des années soixante-dix ils se muèrent en farouches défenseurs de la départementalisation se voulant représentatifs d'une classe moyenne montante de fonctionnaires, de petits et moyens entrepreneurs et acclamant les bienfaits de l'assimilation culturelle.

« La politique du RPR et de l'UDF (créé en 1974 pour soutenir la candidature de Valéry Giscard d'Estaing) était promue par et à travers le statu quo de la départementalisation³⁵⁸. »

Progressivement ces formations contrôlèrent un certain nombre de municipalités au détriment des socialistes et des communistes, prirent les rênes de l'assemblée départementale de 1970 à 1992, soutenues par les médias officiels et le quotidien *France-Antilles Martinique* dans leur recherche d'une assise populaire. Citons Émile Maurice (maire, conseiller général, président du Conseil général de 1970 à 1992), Victor Sablé (sénateur de 1946 à 1958, député de 1958 à 1986), Camille Petit (maire de 1971 à 1983, député de 1967 à 1986) comme les principaux artisans du renouveau de la droite martiniquaise.

LES COMMUNISTES FACE AUX RENDEZ-VOUS ÉLECTORAUX DE 1945 À 1956

Pour étudier l'impact du groupe politique qui a retenu notre attention, nous proposons les résultats des élections qui ont marqué la période de 1945 à 1956, ainsi que l'analyse de ces résultats toujours sur le plan de la présence politique. Pour chaque type de consultation électorale, nous présenterons une ou plusieurs années électorales nous ayant paru déterminantes. Quelquefois nous n'avons pu examiner que des résultats partiels mais nous les considérons comme tels, des chiffres incomplets, mais nous avons pu, de nombreuses fois, tout de même, présenter des résultats nous permettant des

357 Arch dép Martinique, Fonds du secrétariat général du gouvernement de la Martinique, 1 M 10628/C, Tour d'horizon de la presse martiniquaise, avril 1947, p. 1.

358 William F. S. MILES, *op. cit.*, p. 51.

commentaires significatifs. Nous ajoutons que, pour mieux marquer l'implantation des communistes sur le territoire martiniquais nous étudions les élections de proximité où interviennent des militants martiniquais, les consultations municipales, cantonales et législatives.

Les élections des conseils municipaux :

L'année 1945 fut une étape importante pour les mouvements de gauche notamment pour les communistes, car elle se caractérisa par des victoires électorales symboliques. Tout commença avec les élections municipales provisoires du 27 mai. Ce scrutin de proximité fut un test pour tous, il offrit l'occasion de mobiliser et de sonder ceux sur lesquels on pouvait compter. Les communistes firent alors une véritable percée et montrèrent une organisation remarquable là où on ne les attendait pas. Profitant de ces premières municipales, ils s'imposèrent dans plusieurs communes, notamment à Basse-Pointe et au Macouba avec la victoire du groupe mené par Albert Créteinoir, au Morne-Rouge avec Edgard Nestoret, au Lamentin avec Fernand Guilon. Mais la victoire la plus inattendue fut celle de Fort-de-France avec la liste communiste menée par Aimé Césaire. Fort-de-France était le fief des radicaux mais au départ de Victor Sévère les socialistes crurent bon d'y présenter Joseph Lagrosillière en tête d'une liste « d'Union économique et sociale ». Ni les communistes ni les socialistes n'étaient très connus dans le chef-lieu, mais la parenthèse amicale de Joseph Lagrosillière avec certains représentants de Vichy n'était pas oubliée et certains de ses anciens alliés l'avaient délaissé. Les communistes qui, eux, avaient effectué un patient travail de fourmi au sein des quartiers populaires de la ville, en récoltèrent les résultats.

Tableau 17 : Résultats des élections municipales provisoires de mai 1945

Fort-de-France

Inscrits	Votants	Liste communiste	Liste socialiste
32 936	13 606	9 625	3 740

Sources : *Justice* juin 1945

Les résultats furent très encourageants puisqu'en pourcentage des votants la liste communiste avoisinait les soixante-dix pour cent, mais ils ne devaient pas faire oublier la très large abstention car seulement un électeur sur deux s'était déplacé et ils montraient que le travail d'information n'était qu'à ses débuts.

Ensuite en 1947, qui fut le moment de municipales régulières car les précédentes n'avaient été que provisoires, le Parti communiste présenta, entre autres, à Fort-de-France, une liste « d'Union républicaine et de défense des intérêts communaux »³⁵⁹, toujours avec Aimé Césaire en tête de liste ; on y retrouvait une majorité de dirigeants et de militants communistes mais aussi des sympathisants non-inscrits à la Fédération communiste mais plaçant pour les mêmes idées.

La démarche fut la même dans bon nombre de communes de l'île : chaque fois que l'alliance était possible elle fut mise en œuvre, mais les dirigeants communistes précisaient que l'entente devait se faire autour d'un programme incluant une véritable défense des travailleurs et rejetant toute compromission avec les « usiniers » et les propriétaires des grandes exploitations. Des listes communistes et des listes d'union furent présentées dans vingt et une communes.

De même que les précédentes, ces élections virent le triomphe de la liste menée par Aimé Césaire à Fort-de-France et la confirmation de l'influence communiste sur huit autres municipalités dans le reste de l'île. Dans son rapport au Ministre, le préfet, à propos de la fédération communiste en 1952 soulignait :

« Aux élections municipales de 1947, pour lesquelles deux modes de scrutin furent adoptés (majoritaire pour les communes de moins de 9 000 habitants et proportionnel pour les autres), les communistes marquèrent une avance appréciable quant au nombre de voix obtenues (36 000 en 1947 contre 17 000 en 1945)³⁶⁰. »

Tableau 18 : Communes où les communistes étaient représentés au conseil municipal en nombre de sièges après les municipales de 1947³⁶¹

Communes	Nombre de sièges	Communes	Nombre de sièges
Fort-de-France	21	Sainte-Marie	13
Basse-Pointe	19	Rivière-Pilote	10
Morne-Rouge	19	François	09
Marigot	18	Lorrain	06
Saint-Esprit	18	Saint-Joseph	06
Prêcheur	15	Robert	05

359 « Liste d'Union républicaine et de défense des intérêts communaux » de Fort-de-France pour 1947 en annexe.

360 Arch. nat. Fontainebleau, section Outre-mer, Affaires politiques, 19 940 1 80, Art. 209, dossier secret des renseignements généraux sur la Fédération communiste de la Martinique, octobre 1952, rapport p. 2.

361 Arch. nat. Fontainebleau section Outre-mer, Affaires politiques, dossier secret des renseignements généraux sur la Fédération communiste de la Martinique, 19 940 1 80, Art. 209, octobre 1952, p. 17/18.

Lamentin	14	Vauclin	05
Macouba	14	-	-

Source : Archives nationales

Aux élections municipales de 1953, la progression communiste se poursuit car ils se pointaient en tête avec une avance considérable en nombre de voix et dans leur analyse des chiffres ils retiennent que :

« Les chiffres montrent d'une manière éclatante que le Parti communiste vient en tête dans l'ensemble du pays (plus de 60 % des votants), qu'il a augmenté ses voix par rapport à 1947 (plus de 10 000 voix). ...

Notre Parti a augmenté considérablement son influence dans les villes les plus importantes de l'île, écrasant la réaction à Fort-de-France, Lamentin et ailleurs. Le peuple martiniquais a hautement affirmé sa confiance en notre Parti qui lutte vaillamment pour l'Égalité des Droits et la Paix, contre les valets de l'Usine et de la Préfecture. ...

Ces élections ont toutefois démontré la force de notre Parti. Des foules considérables ont acclamé notre programme, notre mot d'ordre, notre politique³⁶². »

Tableau 19 : Résultats des municipales du 26 avril 1953

Rubriques	Communistes et Apparentés	SFIO	RPF	Républicain Indépendant	Radical Socialiste	Socialiste Indépendant
Nombre de voix	33 257	17 416	7 712	2 388	2 744	4 089
En % des exprimés	49,18	25,76	11,40	3,52	4,05	6,04
Municipalités acquises	8	12	5	1	3	2
Communes	F-de-F	Ajoupa-Bouillon	Grand-Rivière	Case-Pilote	Marin Vauclin	Gros-Morne St-Joseph
	Lamentin	Anses-d'Arlets	Morne-Vert		Ste-Anne	
	Basse-Pointe Marigot	Belle-fontaine	Rivière-Salée			

362 *Justice*, « Les municipalités communistes ou apparentées », mai 1953, p. 2.

Rubriques	Communistes et Apparentés	SFIO	RPF	Républicain Indépendant	Radical Socialiste	Socialiste Indépendant
	Morne-Rouge	Carbet	Schœlcher			
	St-Esprit	Diamant	Trois-Ilets			
	Prêcheur	Fonds-St-Denis				
		Lorrain				
		Robert				
		St-Pierre				
		Ste-Luce				
		Trinité				

Source : Chiffres *Justice* avril et mai 1953

Trois communes n'apparaissent pas dans notre tableau :

François où les élections entachées de nombreuses irrégularités avaient dû être annulées pour être refaites.

Macouba parce que les chiffres du premier tour n'avaient pas été communiqués, mais les communistes perdirent cette municipalité où ils étaient établis depuis de longues années.

Rivière-Pilote où les communistes gagnèrent 12 sièges mais se retrouvèrent face à une coalition RPF avec 5 sièges, SFIO ayant 7 sièges et socialistes indépendants 3 sièges.

Les communistes, s'ils marquaient une nette avance sur leurs rivaux de toujours, les socialistes de la SFIO, et ceux qu'ils entendaient écarter de la vie politique, usiniers, grands patrons d'habitations, ne contrôlaient que huit municipalités, dont trois importantes il est vrai : Fort-de-France, Lamentin et Sainte-Marie (coalition de gauche). Le succès de l'assise municipale était aussi fonction du choix de la commune, de son importance démographique, économique et de son rayonnement sur son environnement par ses équipements. Être reconnu dans les trois communes les plus importantes de l'époque était certes une garantie d'audience politique. Mais les socialistes qui avaient moins de voix dirigeaient un plus grand nombre de petites et moyennes municipalités, donc les édiles socialistes plus nombreux étaient plus présents sur l'ensemble du territoire.

Toutefois la progression communiste devait se mesurer aussi au nombre de sièges obtenus dans les municipalités où ils n'étaient pas majoritaires mais au sein desquelles ils pouvaient continuer leur travail d'information et de propagande.

Tableau 20 : Évolution du nombre de conseillers municipaux communistes dans les municipalités non communistes, 1947-1953³⁶³

Communes	Nombre de sièges en 1947	Nombre de sièges en 1953
Gros-Morne	0	03
François	09	-
Lorrain	06	05
Rivière-Pilote	10	12
Robert	05	00
Saint-Joseph	06	10
Sainte-Marie	13	16
Vauclin	05	13

Source : Archives départementales Martinique

Donc sur le plan municipal, les communistes affirmaient leur présence, ils étaient de plus en plus écoutés dans les communes où ils pouvaient juger de l'impact de leur audience auprès des travailleurs. Il était évident qu'ils étaient sollicités et que bon nombre de Martiniquais se tournaient vers eux et leur accordaient une certaine confiance puisque leur part électorale ne cessait de progresser en nombre de voix et d'élus.

Mais nous pouvons nous interroger sur cet intérêt des masses pour la pensée communiste. Était-il la conséquence de la pénétration lucide et claire des idées défendues par les communistes ? Était-il seulement une réponse du moment aux propositions de solution avancées par les communistes face aux problèmes sociaux, économiques qui secouaient l'île ?

Lorsque l'amiral Robert quitte la Martinique en 1943, des nouvelles de la guerre et des différents fronts parvinrent aux Antilles. Beaucoup de Martiniquais découvrirent les batailles héroïques des soldats de l'Armée Rouge qui avaient participé à la libération de l'Europe et cela déclencha en grande partie leur admiration pour l'Union Soviétique. Armand Nicolas nous parle des événements qui ont provoqué son admiration pour l'Union soviétique alors que jeune étudiant il travaillait temporairement au service d'information de la Martinique :

* J'avais pour tâche principale d'écrire des articles d'information à partir des brèves que nous recevions par radio, je l'ai fait pendant quelques mois et j'étais un spécialiste du front russe et je crois que c'est là que j'ai acquis

363 Arch. dép. Martinique. Fond privé LRB, 33J1/9, élections municipales de 1953.

de la sympathie pour la Russie. À cette époque je ne connaissais pratiquement rien du communisme³⁶⁴. »

Avant la guerre beaucoup de militants de Fort-de-France, du Lamentin, de Schœlcher, avaient suivi les cours d'éducation ouvrière mis en place par Gabriel Henry et ces cours avaient repris après la guerre. Pendant ces séances consacrées à l'éducation syndicale, à la législation du travail, à l'instruction économique, nul doute que les formateurs, militants chevronnés passés par la filière étudiante, ne leur présentassent l'idéologie communiste.

Dans les nombreuses sections et cellules qui se créèrent après la guerre, au cours des conférences, les militants de plus en plus nombreux entraient en contact avec les thèses communistes, l'*Annuaire de la vie martiniquaise* fait remarquer qu'en 1947 « La fédération martiniquaise du Parti communiste compte 3 248 adhérents répartis à travers l'île en 12 sections et 85 cellules »³⁶⁵.

Les élections au Conseil général

Le Conseil général qui avait été dissous pendant l'intermède vichyssois devait renaître, les huit cantons³⁶⁶ étaient à renouveler aux élections cantonales des dix et dix-sept octobre 1945. Les résultats de ces élections du dix-sept octobre confortèrent les positions communistes et également celles des socialistes puisqu'ils obtinrent respectivement quatorze et douze sièges sur les trente-six que comptait le Conseil général de la Martinique.

Tableau 21 : Élections cantonales d'octobre 1945³⁶⁷

Appartenance politique	Nombre de candidats élus
Communistes	14
Socialistes	12
Radicaux/Indépendants de gauche	5
Indépendants de droite	5

Source : Archives départementales Martinique

364 Armand NICOLAS. Entretien du 26 octobre 2009.

365 Arch. dép. Martinique, Bibliothèque, *Annuaire de la vie martiniquaise*, Tome 1, p. 168.

366 En annexe la liste des cantons et le nombre de conseillers généraux à élire.

367 Arch. dép. Martinique, PV dépouillement élection, Secrétariat général gouvernement de la Martinique, Affaires administratives et communales, 3 M 2290, octobre 1945.

Les communistes, en s'alliant aux socialistes et radicaux obtinrent de trente et un sièges, ainsi ils pouvaient peser sur les décisions importantes à prendre au Conseil général qui était la « grande Assemblée » de la colonie. Cette force permit aux communistes et aux socialistes de s'imposer à certains postes clés de l'assemblée puisque Georges Gratiant, membre dirigeant de la Fédération communiste devint le premier président de la nouvelle assemblée d'après-guerre, et que des fonctions de vice-présidents et membres des commissions furent donnés aux communistes.

Tableau 22 : Représentativité des partis politiques au Conseil général en 1945³⁶⁸

Noms des élus	Fonctions et Commissions	Appartenance politique
GRATIAN	Président	Communiste
QUITMAN	1 ^{er} Vice-Président	Indépendant
PERNOCK	2 ^e Vice-Président	Socialiste
BEUZE	3 ^e Vice-Président	Radical
SYLVESTRE		Communiste
SABLÉ	Secrétaire	Radical
TOUVILLE	Questeur	Communiste
	Commission coloniale	Radical
	Président	Communiste - 2
	Membres	Indépendant - 2 Socialiste - 2
	Commission financière	Socialiste
	Président	Communiste - 3
	Membres	Radicaux - 2 Socialiste - 1

368 *Justice*, « Répartition au Conseil général », novembre 1945, p.2.

Noms des élus	Fonctions et Commissions	Appartenance politique
	Commission des grands travaux	Indépendant
	Président	Communiste - 2
		Radicaux - 2
	Membres	Socialiste - 2

Source : *Justice* octobre 1945

La progression des communistes restait étonnante car après s'être imposés à Fort-de-France, ils commencèrent à rayonner dans les cantons des bourgs et campagnes alors qu'ils n'avaient pas été très présents à l'assemblée avant la guerre, hormis le poste de conseiller général de Léopold Bissol gagné en 1937. Les quatorze sièges gagnés au Conseil général ne le furent pas seulement dans le chef-lieu mais aussi dans les autres cantons de l'île. Ils manifestèrent leur présence dans les cantons du Lamentin, du Carbet et de Basse-Pointe. Mais on peut tout de même souligner leur absence sur les cantons du sud de la Martinique, malgré des cellules actives au plus près des lieux d'activité des travailleurs.

Tableau 23 : les communistes aux élections cantonales d'octobre 1945³⁶⁹

Cantons	Nombre de sièges du canton par les communistes	Nombre de sièges gagnés
Fort-de-France	8	8
Lamentin	4	4
Carbet	3	1
Basse-Pointe	3	1

Source : Archives départementales Martinique

Ainsi sur les quatorze communistes élus conseillers généraux, dix accédaient à des postes de responsabilité au sein de l'assemblée, ils étaient très loin de l'anonymat qui avait accompagné leurs débuts, les portes de la notoriété politique leur étaient maintenant ouvertes.

En 1949, un nouveau découpage des cantons fut instauré début février, les militants communistes s'étaient largement interrogés sur l'opportunité

369 Arch. dép. Martinique, pv dépouillement élection, secrétariat général gouvernement de la Martinique, Affaires administratives et communales, 3 M 2290, octobre 1945.

d'un tel changement l'année même des élections, faisant mille supputations sur les éventuels raisons d'une telle modification. Avec le remaniement des cantons où pratiquement chaque commune devenait un canton sauf Fort-de-France qui était divisé en quatre cantons et les communes de Case-Pilote et Bellefontaine qui n'en formaient qu'un, le mode de désignation changea car il s'agissait d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Tous les sièges de conseillers étaient à renouveler et les communistes présentèrent ou soutinrent des candidats « d'Action républicaine et anticolonialiste » dans pratiquement tous les cantons. Les résultats furent à la mesure du travail accompli durant la campagne électorale, par les innombrables prises de parole, les interventions des orateurs du Parti, actifs sur tout le territoire et des trois parlementaires qui n'hésitèrent pas à se mêler énergiquement à la bataille.

Dès le premier tour, neuf communistes furent élus et les gains de voix restaient conséquents dans bon nombre de cantons. La fédération communiste concrétisant sa place de parti influent recherché par les électeurs comme le seul capable de les aider à résoudre les nombreux problèmes du moment. Et si les travailleurs ne militaient pas tous dans les organisations mises à leur disposition, nous nous rendons compte qu'ils se tournaient vers les militants communistes pour les aider et les soutenir et avaient foi en eux.

Tableau 24 : Résultats des élections cantonales du 2 octobre 1949³⁷⁰
Conseillers communistes élus au premier tour

Cantons	Élus	Nombre de voix	% des exprimés
F-de-F 2	Gratiant Georges	3 770	91 %
F-de-F 3	Lamon Victor	5 490	81 %
F-de-F 4	Sylvestre Camille	3 213	81 %
Lamentin	Guilon Fernand	2 121	69 %
Basse-Pointe	Crétinoir Albert	1 130	94 %
Macouba	Sainte-Croix Lambert	354	59 %
Morne-Rouge	Charles-Alfred Georges	680	55 %

370 *Justice*, « Résultats des élections cantonales », 6 octobre 1949, p. 1.

Marigot	Renard Michel	795	77 %
Prêcheur	Joyau Albert	567	89 %

Source : *Justice* octobre 1949

L'élection de ces militants communistes conforta leur position politique et permit ainsi d'évaluer la progression du travail de propagande des militants, travail qui produisait des résultats positifs et qui révélait un enracinement certain des idées communistes chez les travailleurs martiniquais à cette époque. C'étaient des idées simples, les militants communistes avaient su convaincre les ouvriers agricoles et autres que leurs intérêts n'étaient pas les mêmes que ceux de leurs patrons. Même s'ils partageaient le même lieu de travail, ils devaient regarder dans une direction opposée.

Le jeudi 6 octobre au cours d'un meeting organisé par la section communiste de Fort-de-France dans la cour de la mairie, le député-maire Aimé Césaire put dire aux militants et à tous ceux qui étaient venus l'écouter :

« Oui le 2 octobre est une date.

Jamais la vertu bourgeoise n'a plus cyniquement jeté bas le masque du moralisme.

Oui le 2 octobre est une date.

Même dans les annales du colonialisme.

Jamais, en effet, pouvoirs publics n'ont plus odieusement bafoué les principes de la légalité républicaine... Et c'est ainsi que mille petits Trouillés³⁷¹ tenaient le 2 octobre le haut du pavé.

Mais le fait nouveau, le grand fait nouveau que je livre à toutes les méditations est que le peuple martiniquais a vu de près le visage du fascisme et n'a pas reculé. C'est un autre peuple que j'ai retrouvé après un an d'absence ; décidé à se battre de toutes les manières, décidé à se sacrifier s'il le faut, pour que la souveraineté populaire soit respectée.

La Martinique est en train de muer³⁷².

Tant pis pour ceux qui se mettront sur le chemin d'un peuple chaque fois plus résolu et plus conscient.

Entre le colonialisme et nous le combat ne fait que s'engager.

Le combat nous est imposé.

Comptez sur nous pour le mener jusqu'au bout.

Sa fin ne peut être que la destruction irrévocable sur notre terre Martiniquaise de tout système politique et social fondé sur la domination, l'oppression et l'injustice³⁷³. »

371 Il s'agit de Pierre TROUILLÉ : premier préfet de la Martinique, nommé après la loi de départementalisation de 1946.

372 En gras dans l'article original.

373 *Justice*, « 2 octobre, journée de lutte anticolonialiste », Aimé CÉSaire, 6 octobre 1949, p. 1.

Au second tour, deux conseillers communistes supplémentaires furent élus, portant leur nombre à onze, Georges Fitte-Duval dans le canton du Saint-Esprit et Louis Erimée dans le canton de Sainte-Marie. Mais cinq militants constataient la non reconduction de leur mandat de conseiller général :

Henri Bayardin, conseiller général sortant qui échouait à Ducos,

Jules Beaunes, conseiller général sortant qui ne retrouvait pas son siège à Fonds-Saint-Denis,

Léopold Bissol, conseiller général sortant dont le mandat n'était pas renouvelé à Rivière-Pilote,

Jules Marchand, conseiller général sortant qui perdait son siège à Saint-Joseph,

Georges Bardury, conseiller général sortant qui était battu à Schœlcher.

Après ces élections, le parti communiste se posa en premier parti politique à la Martinique, et le comité fédéral, après avoir examiné les chiffres, concluait que le nombre de voix obtenu avait globalement augmenté dans de « notables proportions » et saluait la combativité et la résistance des masses laborieuses malgré les pressions diverses.

Tableau 25 : Chiffres retenus par le Parti communiste après les élections du 2 octobre 1949³⁷⁴

Partis politiques	Nombres de voix	Pourcentage des exprimés
Parti communiste	28 054	43,89 %
SFIO	18 842	29,48 %
Indépendants	7 584	11,86 %
Radicaux	4 799	7,50 %
RPF	4 627	7,24 %
Socialistes indépendants	2 399	3,75 %

Source : *Justice* octobre 1949

Le parti communiste réunissait sous ses idées et sa mobilisation un nombre conséquent de voix, mais le mode de scrutin ayant changé, même avec une majorité totale de suffrages sur le territoire, il n'avait pas pu avoir un nombre plus important de conseillers élus, par exemple dans certaines communes le candidat communiste battu obtenait plus de voix que le

374 *Justice*, « Résultats des élections cantonales », 6 octobre 1949, p. 1.

candidat socialiste élu dans le canton voisin, donc le choix des cantons, petit ou grand, ainsi que le découpage furent décisifs lors de ces cantonales.

Des manœuvres douteuses des socialistes furent dénoncées ainsi que l'aide supposée ou réelle du préfet Pierre Trouillé.

Les communistes recueillirent onze postes de conseillers généraux au lieu des dix-neuf auxquels les chiffres pouvaient leur faire prétendre selon eux.

« Le parti communiste reste le premier parti de la Martinique avec 28 000 voix, alors que les socialistes ne totalisent que 18 000 suffrages volés et les autres RPF, radicaux et autres que 17 000 voix... Malgré leur découpage inique qui prive le Lamentin de deux élus supplémentaires, Fort-de-France de 3, Sainte-Marie d'1, le peuple envoyait au Conseil général une majorité absolue de Communistes... Ceci prouve que le scrutin du 2 octobre n'accorde pas la même importance, n'établit pas l'égalité entre l'ouvrier qui vote Communiste et le profiteur du marché noir qui au Centre-Ville vote crs.

Le Conseil général ne représente pas la population de notre pays. Nous leur refusons le droit de parler en son nom. Et le peuple proclame hautement qu'il ne peut pas se sentir lié par les décisions prises par cette assemblée qu'il entend chasser par tous les moyens, les voleurs de suffrages, de tous les postes qu'ils occupent frauduleusement³⁷⁵. »

Durant la décennie cinquante, les résultats électoraux des cantonales pour le renouvellement des élus du Conseil général vinrent confirmer les positions communistes. Par exemple en 1951, lors de l'élection pour désigner les dix-huit conseillers généraux dans les cantons tirés au sort pour renouveler leurs représentants, c'est-à-dire Ajoupa-Bouillon, Anses-d'Arlets, Basse-Pointe, Carbet, Case-Pilote/Bellefontaine, Diamant, Fonds-Saint-Denis, François, Fort-de-France 3, Fort-de-France 4, Gros-Morne, Lamentin, Marin, Morne-Rouge, Saint-Esprit, Saint-Joseph, Sainte-Anne, Sainte-Luce.

La Fédération communiste était présente dans seize cantons avec des candidats du Parti. Dès le premier tour, six sortants furent réélus et au second tour un candidat communiste supplémentaire, Albert Platon, vint grossir la liste des conseillers généraux communistes élus.

Les communistes, en analysant les résultats de ces élections, ne manquèrent pas de souligner la progression importante de leur parti dans l'électorat martiniquais qui les projetait au premier rang des partis par le nombre de suffrages obtenus.

375 *Justice*, « Le Parti communiste, Premier parti », Éphraïm MARIE-JOSEPH, 20 octobre 1949, p. 1.

Tableau 26 : Résultats de la Fédération Communiste
aux élections cantonales du 7 octobre 1951³⁷⁶

Cantons	Nombre de voix communiste	Nombre de voix SFIO / MRP	Noms des élus commu- nistes
Ajoupa-Bouillon	282	312	-
Anses-d'Arlets	-	406	-
Basse-Pointe	925	22	Albert CRÉTINOIR
Carbet	147	670	-
Case-Pilote / Bellefontaine	77	886	-
Diamant	-	901	-
Fonds-Saint-Denis	54	380	-
Fort-de-France 3	3 701	332	Victor LAMON
Fort-de-France 4	2 539	381	Camille SYLVESTRE
François (2 ^e tour)	-	-	Albert PLATON
Gros-Morne	509	1 225	-
Lamentin	2 187	350	Fernand GUILON
Marin	311	1 379	-
Morne-Rouge	990	266	Georges CHARLES-ALFRED
Saint-Esprit	1 492	266	Georges FITTE-DUVAL
Saint-Joseph	737	1 258	-
Sainte-Anne	104	443	-
Sainte-Luce	213	626	
TOTAUX	14 268	10 103	

Source : Archives départementales Martinique

Le commentaire du bureau fédéral soulignait leur avancée :

« Comme nous l'indiquions dans notre dernier numéro, malgré la fraude et la corruption et les pressions de toutes sortes, le Parti communiste est de loin le premier parti de la Martinique. Il a obtenu plus de 15 000 voix,

376 Arch. dép Martinique, Préfecture de la Martinique Secrétariat général - bureau-Affaires administratives et communales 1042 w 118, élections cantonales de 1951.

alors que tous les autres partis réunis n'en obtiennent que 11 000. En votant pour les candidats communistes, le peuple Martiniquais approuvait notre programme minimum faisant confiance à nos élus sortants, qui tous ont été réélus triomphalement³⁷⁷. »

Il est vrai que le nombre de suffrages obtenus était en constante ascension, mais cette meilleure assise ne l'était que dans des cantons déjà acquis, c'est le cas par exemple du Lamentin, du Saint Esprit, et ne permettait pas d'avoir un nombre plus important d'élus pour espérer jouer un rôle conséquent dans l'Assemblée départementale dotée de nouvelles prérogatives qu'ils avaient largement contribué à mettre en place.

Bien plus, en avril 1955, lors du renouvellement de l'autre quotité du Conseil général, Ducos, Fort-de-France 1, Fort-de-France 2, Grand-Rivière, Lorrain, Macouba, Marigot, Morne-Vert, Prêcheur, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Robert, Saint-Pierre, Sainte-Marie, Schœlcher, Trinité, Trois-Ilets, Vauclin, la popularité des communistes ne cessant de s'affirmer, ils gagnèrent encore de nouveaux cantons. Sur les dix-huit cantons appelés à renouveler leurs conseillers généraux, la Fédération communiste, par le jeu des doubles candidatures, présentait treize candidats dans quinze cantons. Le même candidat communiste se présentait à la fois dans le canton du Macouba et de Trinité, et aussi un unique candidat pour les cantons du Prêcheur et de Saint-Pierre.

Tableau 27 : Résultats de la Fédération communiste
aux élections cantonales du 17 avril 1955³⁷⁸

Cantons	Communiste	SFIO	MRP/ UNR	Divers	Élus communistes
Ducos	674	1 252	-	-	-
F-de-F 1	299	493	412	69	-
F-de-F 2	4 414	-	214	-	Georges GRATIAN
Grand-Rivière	60	140	279	-	-
Lorrain	705	1 730	-	-	-
Macouba	207	-	-	395	-
Marigot	871	-	-	30	Michel RENARD
Morne-Vert	-	-	515	28	-
Prêcheur	721	-	-	-	Albert JOYAU

377 *Justice*, « Le résultat des élections cantonales », 18 octobre 1951, p. 2.

378 Arch. dép. Martinique, préfecture de la Martinique Secrétariat général - bureau-Affaires administratives et communales 1042 W 118, élections avril 1955.

Cantons	Communiste	SFIO	MRP/ UNR	Divers	Élus communistes
Rivière-Pilote	906	-	-	1 166	-
Rivière-Salée	530	-	1 390	-	-
Robert	736	1 836	-	-	-
Saint-Pierre	428	943	351	-	-
Sainte-Marie	-	2 080	-	2 186	-
Schœlcher	273	921	-	-	-
Trinité	1 035	1 019	-	-	Victor LAMON
Trois-Ilets	-	293	302	432	-
Vauclin (2 ^e tour)	924	180	688	68	Léopold BISSOL
TOTAUX	12 783	10 897	4 151	4 374	

Source : Archives départementales Martinique

Au premier tour trois candidats sortants furent réélus, les communistes gagnèrent un nouveau siège à Trinité et un second au deuxième tour au Vauclin. La mobilisation des militants avait été aussi profonde et totale que pour les élections cantonales de 1951 mais les résultats ne permettaient pas aux communistes de gagner la majorité au Conseil général avec douze élus sur trente-six. Il est à souligner la perte de deux cantons importants, celui de Sainte-Marie ainsi que celui de Macouba dont les élus avaient pris leur distance avec la Fédération communiste. Sainte-Marie, bourg agricole alors doté d'une population conséquente se voulait la voie d'entrée vers le Nord atlantique de l'île ; et y compter des militants actifs et des alliés influents n'était guère négligeable. L'implantation dans les cantons de Basse-Pointe et Macouba revêtaient un caractère symbolique, car l'installation des communistes dans ce secteur découlait d'un ancrage syndical fort ; il s'agissait d'une région de plantation de cannes à sucre puis de bananes où les syndicats des ouvriers agricoles se mobilisaient régulièrement pour encadrer et organiser les travailleurs. Par conséquent la perte de l'un de ces deux cantons pouvait ébranler l'appareil syndical et politique des communistes. Lors de ces élections, les candidats de la SFIO confortaient une position sûre qui leur permettait d'agir au sein de l'Assemblée départementale. Mais déjà se profilaient le renouveau et la réaffirmation des forces de droite puisque les socialistes qui avaient la majorité au Conseil général perdaient deux sièges au profit du MRP. Néanmoins la Fédération communiste se présentait comme la plus influente formation politique de l'île.

Dans un article du 21 avril 1955 commentant les résultats du premier tour de ces élections elle notait :

« Les résultats du premier tour appellent les constatations suivantes :

- 1) Le Parti communiste demeure le Premier Parti de la Martinique. Il gagne un siège, Trinité, où notre camarade Victor LAMON est élu contre le can-

didat socialiste, Auguste REJON, maire et conseiller général sortant. Dans l'ensemble des cantons notre Parti consolide ses positions...

- 2) Le RPF est en tête du ballottage dans 2 cantons... Il gagne des voix au détriment des candidats de la majorité du Conseil général.
- 3) La majorité du Conseil général a subi une perte considérable de voix dans tous les cantons³⁷⁹.

La représentation parlementaire

Après avoir brillé aux municipales et aux cantonales, en retour de leur travail opiniâtre d'information et d'écoute sur le terrain, les communistes, aux premières élections législatives du 21 octobre, pour la mise en place de l'Assemblée constituante, présentaient des candidats dans les deux circonscriptions : leur victoire fut fulgurante et sans appel avec l'élection d'Aimé Césaire dans la circonscription Ouest et celle de Léopold Bissol dans la circonscription Est.

Tableau 28 : Elections législatives du 21 octobre 1945³⁸⁰

Circonscriptions	Inscrits	Votants	Candidats	Groupe politique	Nombre de voix
OUEST	67 121	20 264	Aimé CÉSAIRE	Communiste	14 405
			Edmé JOSEPH-HENRI	Socialiste	5 609
EST	47 418	14 825	Léopold BISSOL	Communiste	8 185
			Emmanuel VÉRY	Socialiste	5 091
			Victor SABLÉ	Radical Socialiste	1 178

Source : Archives départementales Martinique

Grâce à une organisation rigoureuse, un encadrement systématique des militants et sympathisants allant jusqu'à la rédaction d'articles et l'organisation de répétitions de « comment voter », une vigilance implacable vis-à-vis des éventuelles et supposées « combines » des adversaires, les communistes mettront en marche un dispositif électoral efficace et payant.

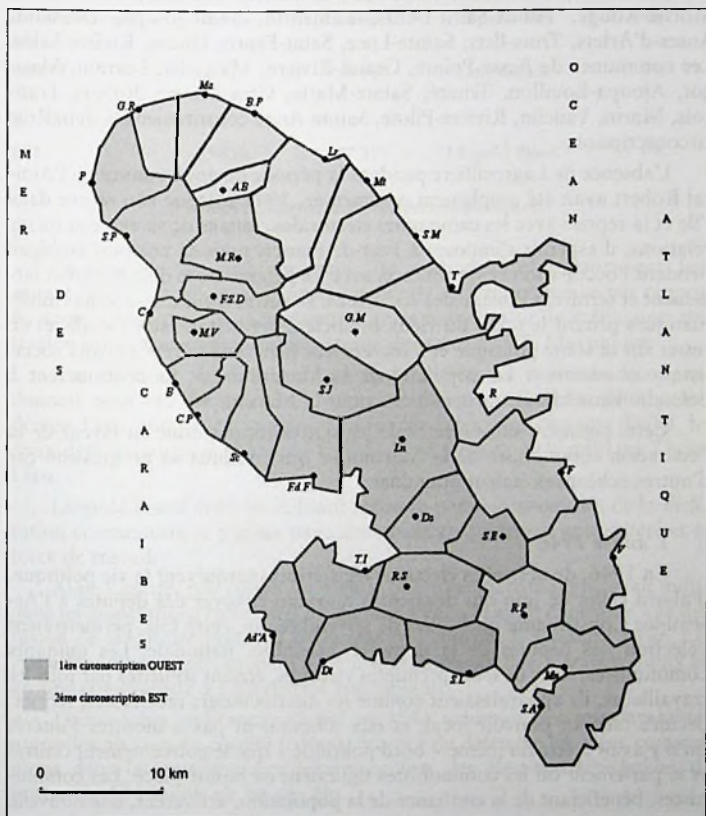
379 *Justice*, « Élections cantonales du 17 avril (1^{er} tour) », 21 avril 1955, p. 1.

380 Arch. dép. Martinique, textes et instructions relatifs aux élections législatives, BIB_D279, élections législatives de 1945.

Lors de ces premières élections législatives de 1945 pour l'Assemblée constituante, ils totalisèrent vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix voix sur l'ensemble des deux circonscriptions soit 64,38 % des suffrages exprimés, mobilisant tous ceux qui, après des années difficiles ponctuées par la pénurie alimentaire, la suspicion et la perspective d'un futur limité, n'hésitèrent pas à se rendre aux urnes et permirent à leur parti de remporter ces élections au premier tour pour la première circonscription et au second tour pour la deuxième circonscription.

Avec un réseau de sections et de cellules quadrillant pratiquement tout le territoire de l'île ainsi que nous l'avons constaté au chapitre 3, paragraphe 3 de cette première partie, les militants communistes purent affirmer leur présence sur le terrain et convaincre inlassablement qu'ils incarnaient l'alternative pour un meilleur avenir.

Les radicaux et les socialistes furent les grands perdants dans le débat des législatives car ils n'étaient plus représentés. En outre, le retrait de Victor Sévère de la vie politique et le recul des radicaux marginalisèrent le Parti Radical, faisant de lui le parti des alliances et des pactes avec la droite bourgeoise, et même s'il restait présent sur la scène politique, il ne bénéficiait plus de son prestige d'avant-guerre.

Figure 4 : Circonscriptions législatives en 1945³⁸¹

Carte réalisée à partir des textes et instructions relatifs
aux élections législatives de 1945.

381 Arch. dép. Martinique. Ces circonscriptions avaient été redéfinies par la loi du 25 mars 1932 (promulguée à la Martinique par arrêté du 4 avril 1932), textes et instructions relatifs aux élections législatives BIB_D279, en 1945 ces textes étaient encore appliqués concernant les circonscriptions.

La première circonscription était alors composée des communes suivantes : Fort-de-France, Schœlcher, Carbet, Case-Pilote, Prêcheur, Saint-Pierre, Morne-Rouge, Fonds-Saint-Denis, Lamentin, Saint-Joseph, Diamant, Anses-d'Arlets, Trois-Ilets, Sainte-Luce, Saint-Esprit, Ducos, Rivière-Salée. Les communes de Basse-Pointe, Grand-Rivière, Macouba, Lorrain, Mari-got, Ajoupa-Bouillon, Trinité, Sainte-Marie, Gros-Morne, Robert, François, Marin, Vauclin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne constituaient la deuxième circonscription.

L'absence de Lagrosillière pendant la période de gouvernance de l'Amiral Robert avait été amplement commentée. 1945 marqua son retour dans l'île et la reprise avec les campagnes électorales. Jouant de sa verve et de ses relations, il espérait s'imposer à Fort-de-France, mais sa position ambiguë pendant l'occupation et ses contacts avec les pétainistes le discréditèrent largement et ternirent l'image des socialistes. D'autres dirigeants moins emblématiques prirent le relais du vieux politicien, permettant aux socialistes de rester sur la scène politique et à travers leur hebdomadaire « La voix socialiste » et ensuite « Le populaire de la Martinique », ils continuèrent à défendre leurs idées et propositions pour la Martinique.

Cette première salve électorale législative tourna donc en faveur de la Fédération communiste de la Martinique qui continua sa progression car d'autres échéances étaient attendues.

L'année 1946

En 1946, de nouvelles élections législatives marquèrent la vie politique, d'abord celles de juin qui devaient à nouveau envoyer des députés à l'Assemblée Constituante puis celles de novembre qui, cette fois, permettraient l'élection des députés de la nouvelle Assemblée nationale. Les militants communistes, forts de leurs premières victoires, étaient sollicités par tous les travailleurs, ils apparaissaient comme les interlocuteurs inévitables, fermes, décidés face au pouvoir local, et eux n'hésitaient pas à montrer l'intérêt qu'il y avait à être du même « bord politique » que le gouvernement central et le parlement où les communistes figuraient en bonne place. Les communistes, bénéficiant de la confiance de la population, arrivèrent, une nouvelle fois, en tête de ces deux scrutins.

Tableau 29 : Élections législatives du 2 juin 1946³⁸²

Circonscriptions	Inscrits	Votants	Députés élus	Voix
1 ^{re} OUEST	62 915	30 937	Aimé Césaire	19 704
2 ^e EST	47 858	17 295	Léopold Bissol	9 100

Source : Archives départementales Martinique

En l'espace de quelques mois, les communistes confortaient leur avance, puisqu'ils augmentaient le nombre de suffrages obtenus par rapport au scrutin précédent de même nature, mais notons tout de même une abstention importante, déjà caractéristique des scrutins à la Martinique

Aux élections législatives de novembre 1946, un nouveau découpage donnait pour ces élections trois circonscriptions au lieu des deux précédentes. Les communistes présentaient un candidat dans chacune d'elles, les deux députés sortants, Léopold Bissol, Aimé Césaire et le militant Thèlus Léro.

Léopold Bissol était un militant reconnu par ses camarades de la Fédération communiste et par ses pairs des syndicats pour son opiniâtreté et sa force de travail.

Aimé Césaire, peu connu du monde politique martiniquais, avait milité dans les associations culturelles étudiantes à Paris et avait contribué à la diffusion de la culture noire en participant au journal *L'Étudiant Noir*. Les deux députés sortants, prenant à cœur la mission confiée, s'étaient joints au groupe communiste à l'Assemblée constituante.

Thèlus Léro, militant actif qui en 1946 assumait des responsabilités nouvelles au sein du comité fédéral, accepta de défendre les idées communistes dans la troisième circonscription lors des élections législatives de novembre 1946 mais ne fut pas élu.

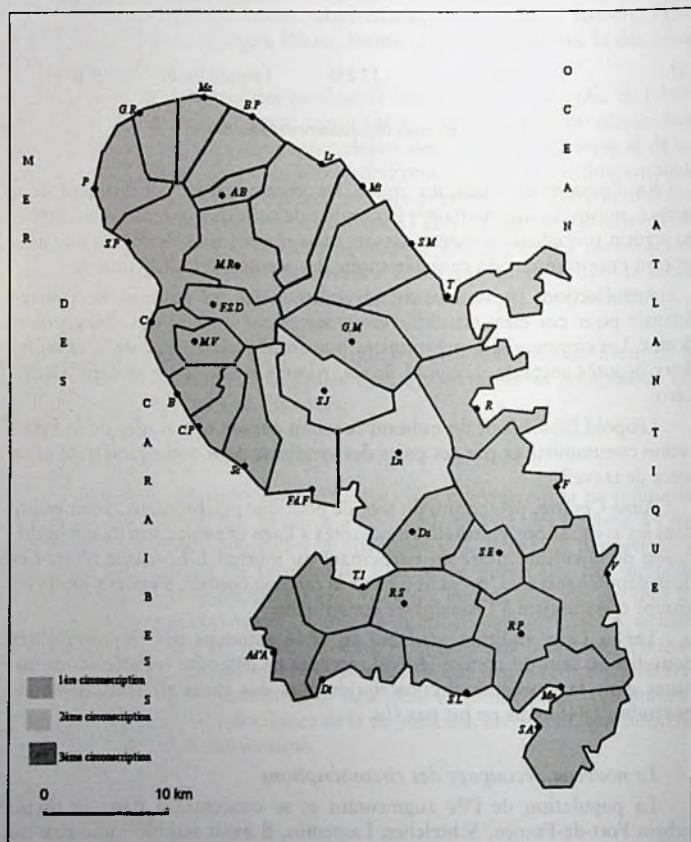
Le nouveau découpage des circonscriptions

La population de l'île augmentant et se concentrant dans le noëud urbain Fort-de-France, Schoëcher, Lamentin, il avait semblé judicieux au législateur de retenir la création d'une troisième circonscription pour mieux orienter les appuis à attribuer, en effet les besoins d'un Nord Atlantique tourné vers l'agriculture et les grandes plantations de banane n'étaient pas

382 Arch. dép. Martinique, collections des monographies B1A_F62/1946, élections de juin 1946.

les mêmes qu'un Centre plus urbain et tertiaire et un Sud flirtant avec le développement touristique

Figure 5 : Circonscriptions électorales à partir de 1946³⁸³



Carte réalisée à partir des textes et instructions relatifs aux élections législatives de 1946.

383 Arch. dép. Martinique, collections des monographies Bib_F62/1946, élections législatives de 1946.

Tableau 30 : Élections législatives de novembre 1946³⁸⁴
Martinique

Inscrits	119 467			
Votants	55 441			
Exprimés	55 007			
Appartenance politique	Communistes	Socialistes	MRP	Rassemblement gaulliste
Nombre de voix	34 659	12 669	4 275	3 186
En % des exprimés	63 %	23,03 %	7,77 %	5,79 %

Source : Archives départementales Martinique

Les deux députés sortants présentés par la Fédération communiste furent réélus et le socialiste Emmanuel Hermance-Véry devint le troisième parlementaire devant siéger à l'Assemblée Nationale, les communistes (2) et les socialistes (1) s'étaient ainsi partagé les trois sièges de députés de la Martinique.

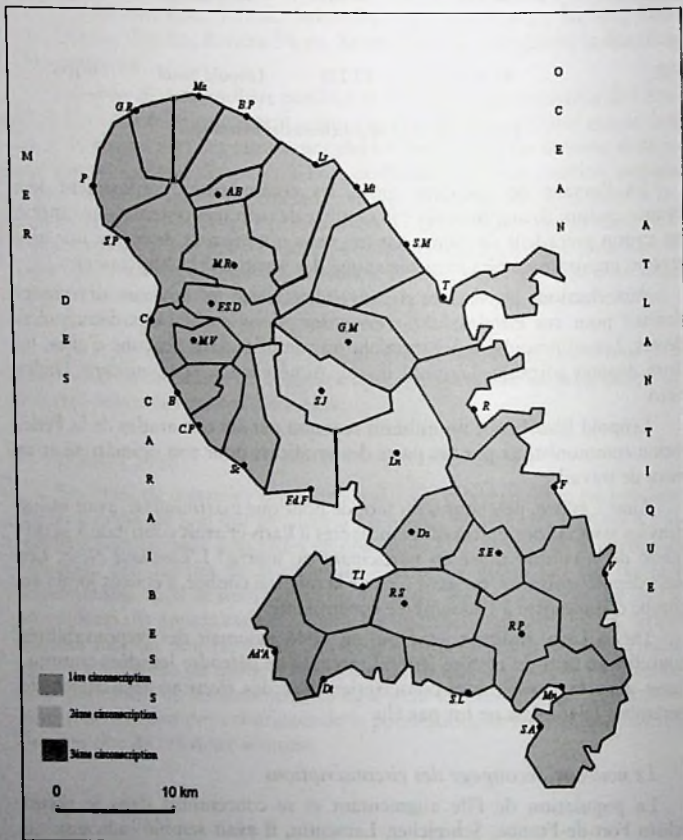
Les élections législatives de 1951

Lors de ces élections législatives, les communistes avaient présenté un vaste programme largement inspiré des résolutions de la conférence fédérale de mars 1951. Au premier plan : la lutte pour l'égalité des droits et le développement économique, les maladresses dans l'application de la loi de départementalisation l'ayant fortement vidé de ses véritables objectifs économiques et sociaux ; au second plan, s'inscrivant dans le grand courant communiste de l'époque, la recherche de la paix, la lutte contre le colonialisme et le racisme. Ensuite faisant siens les préoccupations et les combats des travailleurs, le Parti communiste inscrivit toutes les revendications immédiates ouvrières dans ce projet, la parité des salaires entre hommes et femmes, l'alignement des prestations sociales sur les taux en vigueur en métropole, l'uniformisation de la situation entre fonctionnaires d'origine martiniquaise et fonctionnaires métropolitains mutés dans l'île, la réduction des taux de fret pour l'exportation de la banane, la résolution de la question de la zone des 50 pas géométriques, la mise en œuvre d'un plan d'équipement pour une meilleure couverture hospitalière et scolaire, la lutte contre

384 Arch. Dép. Martinique 1951, collections des monographies, Bib_F62/1951, résultats des élections législatives de 1951.

les mêmes qu'un Centre plus urbain et tertiaire et un Sud flirtant avec le développement touristique

Figure 5 : Circonscriptions électorales à partir de 1946³⁸³



Carte réalisée à partir des textes et instructions relatifs aux élections législatives de 1946.

383 Arch. dép. Martinique, collections des monographies Bib_F62/1946, élections législatives de 1946.

Tableau 30 : Élections législatives de novembre 1946³⁸⁴
Martinique

Inscrits	119 467			
Votants	55 441			
Exprimés	55 007			
Appartenance politique	Communistes	Socialistes	MRP	Rassemblement gaulliste
Nombre de voix	34 659	12 669	4 275	3 186
En % des exprimés	63 %	23,03 %	7,77 %	5,79 %

Source : Archives départementales Martinique

Les deux députés sortants présentés par la Fédération communiste furent réélus et le socialiste Emmanuel Hermance-Véry devint le troisième parlementaire devant siéger à l'Assemblée Nationale, les communistes (2) et les socialistes (1) s'étaient ainsi partagé les trois sièges de députés de la Martinique.

Les élections législatives de 1951

Lors de ces élections législatives, les communistes avaient présenté un vaste programme largement inspiré des résolutions de la conférence fédérale de mars 1951. Au premier plan : la lutte pour l'égalité des droits et le développement économique, les maladresses dans l'application de la loi de départementalisation l'ayant fortement vidé de ses véritables objectifs économiques et sociaux ; au second plan, s'inscrivant dans le grand courant communiste de l'époque, la recherche de la paix, la lutte contre le colonialisme et le racisme. Ensuite faisant siens les préoccupations et les combats des travailleurs, le Parti communiste inscrivit toutes les revendications immédiates ouvrières dans ce projet, la parité des salaires entre hommes et femmes, l'alignement des prestations sociales sur les taux en vigueur en métropole, l'uniformisation de la situation entre fonctionnaires d'origine martiniquaise et fonctionnaires métropolitains mutés dans l'île, la réduction des taux de fret pour l'exportation de la banane, la résolution de la question de la zone des 50 pas géométriques, la mise en œuvre d'un plan d'équipement pour une meilleure couverture hospitalière et scolaire, la lutte contre

384 Arch. Dép. Martinique 1951, collections des monographies, Bib_F62/1951, résultats des élections législatives de 1951.

le chômage par l'industrialisation et les grands travaux ainsi que le maintien de la cession à bas prix de terrains aux travailleurs sur les grosses propriétés.

Tableau 31 : Résultats des élections législatives du 17 juin 1951 pour la Martinique³⁸⁵

Inscrits		Exprimés + blancs	
107 432		65 626	
Liste communiste	Union républicaine	RPF	MRP
41 431	10 945	6 978	5 459

Source : Archives départementales Martinique

Le Parti communiste, en présentant le retard économique et social de la Martinique comme l'échec d'une politique timorée et hésitante du gouvernement depuis le départ des ministres communistes, su cristalliser les déceptions des travailleurs tout en leur démontrant que seuls leurs candidats pouvaient porter leurs espoirs. Les deux députés communistes sortants, Léopold Bissol et Aimé Césaire furent réélus avec panache, ils avaient su tout au long de leurs précédents mandats maintenir les ardeurs combattantes des militants et sympathisants confortant ainsi la position de leur Parti et l'on put lire dans *Justice* :

« Communiste 41 000 voix, Véry 11 000, RPF 7 000, MRP 5 000.

Le parti communiste a remporté dimanche 17 juin une très grande victoire aux législatives. Il a gagné 7 000 voix par rapport aux élections générales, et avec 62 pour cent des suffrages, il arrive en tête de tous les partis, il est donc le premier parti à la Martinique³⁸⁶. »

Le troisième député élu fut le socialiste Emmanuel Hermence-Véry et la Martinique eut la même représentation parlementaire que précédemment.

Les élections législatives de 1956

Les élections législatives de janvier 1956 furent un autre moment fort et particulier pour les communistes martiniquais car, après des années de lutte il n'était pas question de se laisser atteindre par un quelconque essouff-

385 Arch. Dép. Martinique 1951, collections des monographies, BIB_F62/1951, résultats des élections législatives de 1951.

386 *Justice*, « Résultats des élections », 21 juin 1951, p. 1.

flement, ni de se montrer trop détaché et de tenir pour acquis définitivement les résultats électoraux précédents. Il était impératif de rester à l'avant-garde sur la scène politique, de continuer à mobiliser les militants et sympathisants, d'entretenir la flamme revendicatrice pour toujours inspirer et guider les travailleurs. Les communistes se jetèrent donc dans cette bataille avec la même pugnacité qu'ils avaient manifestée pour les précédentes échéances et réussirent à maintenir leur représentation, en obtenant 46 875 suffrages exprimés pour 76 618 votants. La réélection des deux députés communistes, Léopold Bissol et Aimé Césaire fut assurée.

Tableau 32 : Résultats des élections législatives³⁸⁷
2 janvier 1956

Circonscriptions	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Inscrits	36 912	44 966	37 090
Votants	26 940	27 575	22 103
Exprimés	26 132	26 982	21 639
Parti communiste	19 737	14 015	13 123
Socialiste (SFIO)	3 040	10 727	7 994
Républicains sociaux (RPF)	2 983	2 123	458
Rassemblement des démocrates Antillais (RDA)	81	43	23
Alliance démocrate Chrétienne (ACD)	291	74	41

Source : Archives départementales Martinique

Les résultats étaient certes très positifs, ils confortaient ainsi les communistes dans leurs choix, légitimant en quelque sorte leur attachement auprès des travailleurs et leur permettant de justifier une certaine intransigeance à l'égard des autres partis, car pendant toute la pré-campagne ils avaient rejeté accords et ententes électorales, suivant les positions du PCF qui se méfiait de l'organisation d'un Front républicain où l'on pourrait trouver des anciens membres du RPF, du MRP à côté des socialistes.

Mais les résultats, s'ils étaient concluants pour les communistes, étaient aussi le reflet de certains renouvellements de la vie électorale martiniquaise depuis le début de la décennie cinquante, car malgré la présence incontestée

387 Arch. dép. Martinique, collections des monographies BIB_F62/1956, élections législatives de 1956.

des communistes il est important de signaler la réapparition lente mais affirmée des forces socialistes.

Tableau 33 : Résultats totaux des législatives de 1951 et 1956 pour le Parti communiste et la SFIO à la Martinique

Années	1951		1956	
	Nombre total de voix obtenues	En % des suffrages exprimés	Nombre total de voix obtenues	En % des suffrages exprimés
Parti communiste	41 431	62,8	46 875	62,7
Socialiste et Union républicaine	11 062	16,6	21 017	28,11

Source : Archives départementales Martinique

Les communistes maintenaient leur avance en nombre de voix entre les élections législatives de 1951 et celles de 1956 et également en pourcentage des exprimés alors que les socialistes gagnaient du terrain puisqu'ils augmentaient de manière très significative leur nombre total de voix et progressaient indubitablement concernant le pourcentage face aux suffrages exprimés.

L'autre observation de ce climat électoral est la fragilisation continue des forces de droite qui pour endiguer les dégâts mirent en place des alliances électorales tout en cherchant une assise locale en créant des groupes dont les dénominations avaient une consonance antillaise.

De la désaffection au début de l'oubli à travers les échéances électorales de 1957 à 1972

À la fin des années cinquante, plus précisément en novembre 1956, un événement politique majeur atteint l'appareil communiste à la Martinique, entraînant dans sa suite toute une série de revers qui le fragilisèrent.

Le 24 octobre 1956 le député-maire communiste Aimé Césaire adressa à Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, une longue et mémorable missive de démission, plus connue sous le nom de « Lettre à Maurice Thorez »³⁸⁸.

388 Lettre à Maurice Thorez en annexe. Toutes les citations des pages 211 à 212 d'Aimé Césaire sont extraites de sa lettre du 24 octobre 1956.

Dans cette lettre il listait les profondes divergences qui l'opposaient au Parti communiste français. De l'examen de cette lettre, nous retenons trois grands points de désaccords avec les communistes français, tout d'abord leur traitement des « révélations de Khrouchtchev sur Staline », ensuite leur position générale sur le colonialisme français et européen et enfin leur regard sur la situation des Antilles françaises.

Pour commencer, il soulignait le parti pris du PCF, qui selon lui n'avait pas osé aller jusqu'à la condamnation publique et forte des agissements de Staline révélés par Kroutchev, parce que selon Aimé Césaire, le bureau du PCF, lui aussi, avait dans son fonctionnement quotidien des positions anti-démocratiques, en cachant certaines vérités aux militants. Roger Martelli, lors de son intervention durant les journées d'étude du 29 et 30 novembre 2006 sur le PCF, nous apprend que :

« *L'Humanité* publie les 19 et 20 mars 1956, des reportages de son propre correspondant à Moscou qui confirment que les communistes soviétiques discutent d'un second rapport Khrouchtchev, consacré aux mérites et aux erreurs du camarade Staline. Ainsi le 19 mars, *L'Humanité* atteste-t-elle de l'existence du rapport secret, alors que le 13 mars, Thorez n'en a rien dit devant le bureau politique³⁸⁹. »

Aimé Césaire n'hésita pas à avancer et utiliser l'expression « stalinisme français », dénonçant l'opacité des décisions prises par le comité national du parti et surtout l'obstination du bureau national, au congrès³⁹⁰ du Havre, à passer sous silence tous les méfaits de Staline et de son équipe et à ne pas profiter de la fin du secret pour une éventuelle refondation du Parti :

« On attendait du Parti communiste français une autocritique probe ; une désolidarisation d'avec le crime qui le disculpait ; pas un reniement, mais un nouveau et solennel départ ; quelque chose comme le Parti communiste fondé une seconde fois... Au lieu qu'au Havre, nous n'avons vu qu'entêtement dans l'erreur ; persévérance dans le mensonge ; absurde prétention de ne s'être jamais trompé sur la vraie nature des rapports entre le pouvoir de l'État et la classe ouvrière dans trop de démocraties populaires. »

Nous savons aussi qu'un litige dont les causes étaient très éloignées des révélations sur les méthodes de Staline opposait les parlementaires communistes originaires de l'Outre-mer et la direction du PCF. Ces parlementaires arguant de l'éloignement de leur circonscription et de leur famille qui leur occasionnait d'importantes dépenses avaient, à maintes reprises, sollicité des dirigeants du parti une baisse de la part de leur rétribution parlementaire qu'ils devaient reverser au Parti. Les réponses avaient paru hésitantes et maladroitement argumentées aux députés de la Martinique et avaient suscité quelques vives réactions de la part du député Léopold Bissol qui

389 Arch. dép. Seine-Saint-Denis, Le Parti communiste français et l'année 1956. Roger MARTELLI, Actes des journées d'étude des 29 et 30 novembre 2006, p. 34.

390 XIV^e congrès du PCF en juillet 1956 au Havre.

avait menacé de se retirer du groupe³⁹¹, mais le différend avait paru être réglé puisque les députés Léopold Bissol et Aimé Césaire faisaient partie de la délégation de communistes martiniquais présente au XIV^e congrès du PCF en juillet 1956 dans la ville du Havre.

L'autre grief mis en avant par le député Césaire était le caractère aliénant de l'anticolonialisme défendu par le PCF :

« Le Parti communiste français pense ses devoirs envers les peuples coloniaux en termes de magistère à exercer, et que l'anticolonialisme même des communistes français porte encore les stigmates de ce colonialisme qu'il combat. »

Et aussi parce que la stratégie de libération du PCF n'était pas tournée vers des voies particulières et propres au développement et à l'épanouissement de chaque peuple colonial mais orienté dans un plan global lié à l'avènement international du communisme et à l'arrivée des communistes français au pouvoir en France.

« Le Parti communiste français ... n'a jamais pensé à nous qu'en fonction d'une stratégie mondiale au demeurant déroutante. »

Enfin, le député Césaire reprochait au PCF d'avoir en quelque sorte contribué à isoler la Martinique de ses sœurs de la Caraïbe et de la mère-source Afrique en ne proposant qu'une alternative française et européenne, de n'avoir cherché à impulser aucun rapprochement avec cet environnement proche au destin similaire mais à l'engagement moins docile :

« ... que le communisme a achevé de l'isoler dans le bassin caraïbe ; qu'il a achevé de le plonger dans une manière de ghetto insulaire ; qu'il a achevé de le couper des autres pays antillais dont l'expérience pourrait lui être à la fois instructive et fructueuse, ... : que le communisme enfin, a achevé de nous couper de l'Afrique Noire dont l'évolution se dessine désormais à contre-sens de la nôtre. »

La solution ne pouvait être qu'un regard, qu'une organisation résolument martiniquais sur les problèmes martiniquais pour un véritable développement de l'île, que de nouvelles perspectives pouvaient s'offrir aux Martiniquais et qu'elles n'étaient pas forcément liées au communisme :

« Nous voulons que nos sociétés s'élèvent à un degré supérieur de développement, mais d'elles-mêmes, par croissance interne, par nécessité intérieure, par progrès organique, sans que rien d'extérieur vienne gauchir cette croissance, ou l'altérer ou la compromettre. »

« En bref, nous considérons désormais comme notre devoir de conjuguer nos efforts à ceux de tous les hommes épris de justice et de vérité pour bâtir des organisations susceptibles d'aider de manière probe et efficace les peuples noirs dans leur lutte pour aujourd'hui et pour demain. »

Et précisant que l'appel à toutes les forces de progrès chez les peuples noirs était nécessaire, il précisait qu'il était enfin temps que chacun prenne

391 Armand NICOLAS. Entretien du 29 janvier 2013.

sa part dans le vaste chantier du développement guidé par un désir de justice, de dignité et s'appuyant sur cette longue présentation il terminait sa lettre par une logique démission du Parti communiste français.

LES ANNÉES 1957 ET 1958

La démission du député-maire Aimé Césaire fut lourde de conséquences, c'était tout d'abord l'absence d'une voix parlementaire pour les communistes locaux. Le député siégeant avec le groupe communiste à l'assemblée avait défendu avec virulence un grand nombre de dossiers tant sur les problèmes spécifiques et les mesures à prendre pour les nouveaux départements d'Outre-mer que sur la politique coloniale de la France. Ce départ signifiait aussi la perte d'un modèle de réussite que les communistes avaient exhibé avec fierté pendant de longues années, de 1945 à 1956, dans les colonnes de leur journal en reprenant les discours prononcés à l'Assemblée nationale, lors des meetings à Fort-de-France, allant jusqu'à publier des extraits d'œuvres littéraires d'Aimé Césaire avec la méthode pour dépasser l'hermétisme de son écriture.

Les liens brisés entre Aimé Césaire et les communistes vont obliger les deux parties à clarifier leur position politique. Devançant les griefs exprimés par Aimé Césaire sur la nécessité de parler d'une voix martiniquaise pour les Martiniquais et ne pas attendre de solution venant d'outre-Atlantique, les communistes locaux avaient avancé la possibilité de transformer la Fédération communiste de la Martinique en un Parti communiste autonome et de créer un Front martiniquais unissant toutes les forces anticolonialistes pour examiner les questions de développement, d'identité nationale, de responsabilité politique dès 1955.

Aimé Césaire, se détachant des communistes, rejeta aussi leur concours dans l'administration de Fort-de-France et provoqua ainsi la dissolution du conseil municipal du chef-lieu en décembre 1956 ; de nouvelles élections municipales furent programmées pour février 1957. À ces élections les communistes s'efforcèrent d'ouvrir le débat, de ne pas focaliser toute leur attention sur le « départ de Césaire », de diriger leur regard sur une situation internationale tout de même très tendue, avec les guerres coloniales, les tensions au Moyen Orient, l'antisoviétisme persistant. Mais les habitants de Fort-de-France, électeurs, observateurs et militants politiques savaient que la bataille se déroulait entre Aimé Césaire et les communistes, les militants des différentes sections et cellules communistes du chef-lieu l'avaient appréhendé rapidement puisque bientôt deux groupes se formèrent d'un côté les « césairistes » et de l'autre les communistes. Du conseil municipal dissous, dix-neuf conseillers sur trente-six vont rejoindre les rangs du nouveau rassemblement proposé par Aimé Césaire.

Aux élections municipales inévitables de 1957 à Fort-de-France, quatre listes étaient présentées aux électeurs : une liste de Rassemblement

progressiste menée par Aimé Césaire comprenant des militants communistes dissidents ou démissionnés de la Fédération communiste, des démocrates centristes et des amis personnels du député-maire décidés à le soutenir, une liste RPF menée par le Dr Camille Petit qui se recommandait de De Gaulle, une liste de Front républicain et socialiste menée par le Dr Lodéon proche de la SFIO et la liste d'Union démocratique et ouvrière menée par Georges Gratiant, ancien premier adjoint de Fort-de-France pour la Fédération communiste.

Tableau 34 : Résultats des élections municipales du 10 février 1957
à Fort-de-France³⁹²

Rubriques	Liste Césaire	Liste RPF	Liste Front républicain et socialiste	Liste Union démocratique et ouvrière
Nombre de voix obtenues	17 186	1 508	863	842
Nombre de sièges obtenus	34	3	0	0

Source : *Justice* février 1957

Les résultats furent sans appel, la liste menée par Aimé Césaire rafla pratiquement tous les sièges du nouveau conseil municipal, laissant loin derrière les autres listes : les électeurs du chef-lieu avaient plébiscité le maire de leur ville et prenant position dans la querelle qui opposait les communistes et le député-maire s'étaient rangés derrière ce dernier. Nous avons déjà souligné que les communistes eux-mêmes avaient entretenu une certaine ferveur autour d'Aimé Césaire demandant à la population de l'accueillir dignement et chaleureusement à chacun de ses retours et de ne pas hésiter à manifester une grande fierté, ce qui permet de mieux comprendre le choix des habitants du chef-lieu.

Les résultats à ces élections amorcèrent la disparition des élus communistes et socialistes de la vie municipale de Fort-de-France laissant face à face pour les décennies à venir les forces représentées par le Parti progressiste d'Aimé Césaire et les forces de droite du RPF puis de l'UNR à partir de 1958 qui, à chaque échéance électorale, perdaient la bataille devant

392 *Justice*, « Résultats des élections municipales du 10 février à Fort de France », 21 février 1957, p. 2.

les progressistes. Aimé Césaire organisa à Fort-de-France, du vendredi 22 au dimanche 24 mars 1958 le congrès constitutif du Parti progressiste martiniquais (PPM)³⁹³ pour élaborer un programme politique, mettre en place une organisation structurelle, élire un comité et un bureau directeur pour conduire ce nouveau parti.

Les communistes quittaient une ville très importante, d'où étaient parties de nombreuses batailles, des organisations décisives ; de nombreux militants du chef-lieu délaissèrent alors certaines sections et cellules pour se retrouver dans les structures que les progressistes mirent en place à partir de mars 1958 et Fort-de-France cessa alors d'être une ville communiste pour devenir une ville progressiste et ce jusqu'à ce jour.

Les autres échéances électorales de 1958 furent cruciales car elles portaient un éclairage tant sur le mouvement communiste que sur la nouvelle donne progressiste.

Ainsi, les élections cantonales d'avril 1958 eurent valeur de test puisqu'elles permirent aux deux formations d'évaluer leur assise au sein du même groupe qu'ils prétendaient défendre. Sur les dix-huit sièges du Conseil général à renouveler les communistes proposèrent dix candidats tandis que les progressistes en présentaient douze ainsi qu'un à l'élection partielle du canton du Macouba.

Tableau 35 : Résultats des élections cantonales³⁹⁴
20 avril 1958 (en gras les chiffres obtenus par les candidats élus)

Rubriques	Répartition des voix						
	Inscrits	Votants	Exprimés	PCM	PPM	SFIO	Autres
Cantons							
Ajoupa-Bouillon	717	498	492	83	-	409	-
Anses-d'Arlets	1 376	678	678	-	-	678	-
Basse-Pointe	1 868	1 430	1 386	932	454	-	-
Carbet	1 640	905	903	128	-	775	-
Case-Pilote	1 459	1 173	1 066	-	397	254	415
Diamant	1 192	615	611	-	-	-	611
F-de-F 3 ^e	10 377	4 725	4 655	344	4 525	-	-
F-de-F 4 ^e	7 937	3 660	3 406	172	4 134	-	-
Fonds-St-Denis	813	666	662	-	273	380	9

393 Édouard DE LÉPINE, *Questions sur l'histoire Antillaise*, Fort-de-France, Éditions Désormeaux, 1978, p. 225-227.

394 *Justice*, « Résultats des élections cantonales du 20 avril à la Martinique, 27 avril 1958, p. 2.

	Inscrits	Votants	Exprimés	PCM	PPM	SFIO	Autres
François	5 551	2 424	2 280	414	-	1 450	-
Gros-Morne	5 528	2 963	2 858	-	2 414	444	-
Lamentin	5 510	4 209	3 618	2 550	750	302	-
Marin	2 793	1 845	1 837	385	-	1 278	-
Morne-Rouge	1 933	1 251	1 211	997	214	-	-
Saint-Esprit	4 077	2 702	2 664	1 592	1 072	-	-
Saint-Joseph	3 176	1 459	1 453	-	-	-	1 433
Sainte-Anne	1 236	737	734	-	734	-	-
Sainte-Luce	1 511	858	847	184	135	528	-
ÉLECTION PARTIELLE							
Macouba	859	650	639	296	16	-	329

Source : *Justice* avril 1958

Les candidats communistes sortants retrouvaient leur siège de conseiller général dans les cantons ruraux du Morne-Rouge, Basse-Pointe et Saint-Esprit et réaffirmaient leur position au Lamentin qui était déjà le deuxième pôle urbain et commercial de la Martinique tout en confirmant leur effacement dans le chef-lieu. Obtenant quatre sièges de conseillers généraux, les progressistes faisaient leur entrée au Conseil général, venant par-là augmenter, aux côtés des socialistes et des communistes, la représentation des partis de gauche au sein de l'assemblée départementale.

Les progressistes avec ces élections avaient tenté une sortie hors des murs de Fort-de-France sur les cantons où les communistes étaient implantés tentant la même opération que dans la capitale, s'efforçant de faire rayonner leur parti sur toute l'île et voulant aussi profiter de « l'aura » Césaire et du retournement de certains élus et sympathisants communistes notamment dans les communes de Macouba, Sainte-Marie et Prêcheur. Cette tentative des progressistes ne connut qu'un très faible succès car sur les treize candidatures proposées dans les bourgs, deux aboutirent, dans les cantons du Gros-Morne et de Sainte-Anne. Seule la position dans le chef-lieu sera confortée avec la prise de deux postes, devançant de loin les communistes, dans les 3^e et 4^e cantons de Fort-de-France.

Puis vinrent les élections législatives de novembre 1958. Sur les trois députés sortants, deux avaient longuement siégé dans les rangs communistes puisqu'ils avaient été élus en tant que tels, mais d'un côté Aimé Césaire avait quitté le Parti communiste et de l'autre Léopold Bissol ne se représentait pas pour des raisons de santé, donc tout était à refaire pour les communistes martiniquais. Un candidat fut alors proposé par les communistes dans chacune des trois circonscriptions et les progressistes firent de même, au centre Georges Gratiant pour les communistes face à

Aimé Césaire pour les progressistes, au nord Victor Lamon face à Aristide Maugée et au sud Georges Fitte-Duval face à Victor Sablé.

Tableau 36 : Résultats des élections législatives 23 novembre 1958

1^{er} tour³⁹⁵

– Circonscription Centre –			
Inscrits		50 096	
Votants		22 257	
Exprimés		21 464	
Candidats	Parti	Nombre voix	En % votants
CÉSAIRE élu	PPM	17 226	77,4 %
GRATIANT	PCM	3 000	13,5 %
BARDOL	Socialiste	1 238	5,5 %
– Circonscription Nord –			
Inscrits		42 875	
Votants		21 676	
exprimés		21 252	
Candidats	Parti	Nombre voix	En % votants
VÉRY	Socialiste	8 745	40,34 %
LAMON	PCM	4 413	20,35 %
MAUGÉE	PPM	5 157	23,79 %
PETIT	UNR	2 943	13,57 %
– Circonscription Sud –			
Inscrits		39 671	
Votants		15 277	
Exprimés		14 313	
Candidats	Parti	Nombre voix	En % votants
SABLÉ	Rad+PPM	5 531	36,20 %
DUVAL	Socialiste	4 854	31,77 %
FITTE-DUVAL	PCM	3 928	25,71 %

Source : Archives départementales Martinique

395 Arch. dép. Martinique, Préfecture secrétariat général bureau des élections, collections des monographies, Bib_F62/1958, élections législatives de 1958.

Au premier tour, les progressistes rééditèrent leur performance des municipales en faisant élire Aimé Césaire dans la circonscription du centre, dès le 23 novembre ne laissant aucune opportunité à leurs adversaires. Cette circonscription englobait le chef-lieu Fort-de-France où le Parti progressiste venait de s'installer en maître incontesté. Les résultats des urnes de la circonscription centre confirmaient l'éviction des communistes de Fort-de-France alors que le candidat présenté, Georges Gratiant, avait été le premier adjoint d'Aimé Césaire pendant onze ans et avait administré la ville pendant les longues absences et déplacements du député-maire.

En revanche, dans les deux autres circonscriptions du sud et du nord, les candidats communistes et progressistes se maintenaient pour le second tour mais faute d'alliance ils ne gagnaient aucun de ces deux sièges de députés et ainsi les militants purent lire dans *Justice* :

« Au lendemain du 1er tour, le Bureau politique de notre Parti s'est réuni pour analyser la situation. Il s'est prononcé pour le maintien de nos candidats dans le Nord et dans le Sud démentant ainsi tous les mensonges. Dans les circonstances actuelles, aucun désistement n'est possible en faveur d'aucun candidat en présence. Nous n'apporterons nos voix à personne. Nous multiplierons nos efforts pour battre de la situation catastrophique des travailleurs de notre pays³⁹⁶. »

Tableau 37 : Résultats des élections législatives³⁹⁷
30 novembre 1958 - 2^e tour

- Circonscription Nord -			
Inscrits		42 032	
Votants		23 261	
Abstentions		18 771	
Exprimés		22 651	
Candidats	Parti	Nombre voix	En % votants
VÉRY élu	Socialiste	10 673	45,88 %
MAUGÉE	PPM	7 411	31,86 %
LAMON	PCM	4 567	19,63 %
- Circonscription Sud -			
Inscrits		39 581	
Votants		20 110	
Abstentions		19 471	
Exprimés		19 510	

396 *Justice*, « 11 341 voix : première réponse à ceux qui avaient déjà enterré le Parti communiste Martiniquais », 27 novembre 1958, p. 1.

397 Arch. Dép. Martinique, Préfecture secrétariat général bureau des élections, collections des monographies, BB_F62/1958, élections législatives de 1958.

Candidats	Parti	Nombre voix	En % votants
SABLÉ élu	Radical	8 978	44,64 %
DUVAL	Socialiste	6 327	31,46 %
FITTE-DUVAL	PCM	4 293	21,34 %

Source : Archives départementales Martinique

À ces élections législatives, l'abstention fut relativement forte tant au premier tour qu'au second ainsi que de coutume, mais aussi fortement accentuée par des élections à répétitions depuis 1957.

En dépit du soutien d'élus de certaines municipalités, des communes de Sainte-Marie, du Gros-Morne et du Prêcheur dans la circonscription Nord, de la commune de Sainte-Anne dans la circonscription Sud, le Parti progressiste piétina et n'arriva pas à s'implanter véritablement dans le reste de l'île, en dehors du chef-lieu, lors de ces élections. Le candidat victorieux du sud, Victor Sablé, soutenu par les progressistes au premier tour s'était retourné, au second tour, vers des élus et sympathisants UNR voulant contrer progressistes et communistes.

Contrairement aux élections législatives triomphales de l'après-guerre et du début des années cinquante, le Parti communiste martiniquais ne comptait plus aucun député pour lui permettre de représenter les ouvriers de la Martinique. En totalisant, au second tour, huit mille huit cent soixante voix d'un côté et sept mille quatre cent onze voix de l'autre, les communistes et les progressistes ramaient au coude à coude, mais ne voulant pas le faire ensemble alors qu'ils naviguaient dans la même direction, ils laissèrent passer ainsi de nombreuses occasions de victoire et de représentation.

À PARTIR DES ANNÉES SOIXANTE

À l'assemblée départementale

Les élections cantonales de 1961 à 1970 confirmeront cette image de l'assise politique communiste et progressiste, le PPM se recentrant frileusement sur le chef-lieu tandis que le PCM reculant sur Fort-de-France, préférant se garder pour les autres cantons de l'île. Ainsi en 1961, le PCM ne présentait qu'un candidat dans les deux cantons à renouveler dans le chef-lieu, Georges Gratiant dans le deuxième canton ; et six autres candidats pour les quinze postes de conseillers généraux.

Tableau 38 : élections cantonales du 4 juin 1961³⁹⁸

Rubriques	Répartition des voix							
	Inscrits	Votants	Exprimés	PCM	PPM	SFIO	UNR	Ind/Rad
Cantons								
Ducos	2 724	1 702	1 665	345	-	1 320	-	-
F-d-F 1	7 026	1 184	1 147	-	323	101	415	297
F-d-F 2 ^c	10 294	3 258	3 108	751	2 107	-	251	-
Grand-Rivière	664	453	450	-	-	-	384	-
Lorrain	5 754	2 089	2 070	298	-	1 771	-	-
Macouba	958	690	676	288	-	34	-	352
Marigot	1 883	1 101	1 083	-	-	257	-	826
Morne-Vert	903	656	656	-	-	-	656	-
Prêcheur	1 089	640	636	-	-	-	-	636
Rivière-Pilote	5 273	2 523	2 473	-	-	1 804	-	669
Rivière-Salée	3 462	2 387	2 362	-	-	-	-	2 362
Robert	5 717	2 558	2 464	1 053	-	1 337	74	-
Sainte-Marie	8 791	5 379	5 253	116	-	3 200	-	220
Saint-Pierre	2 869	1 491	1 491	-	-	1 491	-	-
Schœlcher	2 745	1 048	1 044	-	-	814	228	-
Trinité	4 159	2 279	2 262	620	-	1 642	-	-
Trois-Ilets	1 736	1 141	1 135	-	-	-	434	652
Vauclin	3 729	2 143	2 115	-	-	180	-	1 935

Source : *Justice* juin 1961

Le PCM fut le grand perdant de ces cantonales, car il dut renoncer à son dernier bastion dans le chef-lieu. Le conseiller général sortant Georges Gratiant fut battu au deuxième tour par Camille Darsières un des dirigeants du PPM, dans le deuxième canton. Pourtant le cœur de ce canton était formé par le très populaire quartier de Sainte Thérèse où se trouvait une section communiste dynamique et des militants chevronnés et très actifs sur le terrain. De plus, le conseiller communiste sortant, Victor Lamon, ne fut pas, lui non plus, réélu à Trinité et malgré une belle performance dans le canton du Robert, aux deux tours, le candidat communiste n'arriva pas à gagner ce siège. À ces élections le PCM n'obtint aucun poste de conseiller général. Dans les cantons où étaient présents des candidats du PCM le total des voix recueillis en 1961 fut de 3 471, ce total représentait 19,83 % des suffrages exprimés dans ces cantons et le PCM récoltait zéro élu, alors que le renou-

398 *Justice*, « Élections cantonales du 4 juin 1961 », 8 juin 1961, p. 2.

vement précédé de ces mêmes cantons en 1955 avait permis l'élection de cinq conseillers généraux communistes ainsi que nous l'avons montré dans le tableau des résultats des cantonales de 1955.

S'agissant du PPM, le 1^{er} canton lui échappait, ce canton du centre-ville devint l'îlot de résistance au PPM, en effet des candidats UNR se succéderont dans ce 1^{er} canton qui échappait aux progressistes, les empêchant alors de faire une totale main mise sur Fort-de-France.

Les résultats des élections suivantes vont encore creuser le déficit des communistes et ne modifieront pas la physionomie politique de l'assemblée départementale qui resta pendant ces années soixante avec une majorité socialiste sourde aux propositions politiques, notamment le projet d'autonomie – présentées par les communistes qui seront bientôt rejoint par les progressistes sur ce plan. Majorité socialiste qui progressivement céda la place aux forces de la droite assimilationniste aux débuts des années soixante-dix. Dans la rupture entre Aimé Césaire et les communistes, des hommes politiques, nostalgiques de la grande époque radicale, virent l'occasion de reprendre pied sur la scène politique, ils tentèrent une alliance avec les progressistes, certains comme Victor Sablé aux législatives de 1958, s'appuyèrent sur ces forces progressistes pour se faire élire. Très vite ils retournèrent vers les partis de la droite gaulliste qui s'affirmaient de plus en plus après les élections législatives de 1958 et les présidentielles de 1962. Sans complaisance, Édouard De Lépine nous présente la première vague d'adhérents du PPM :

« En mars 1958, à côté de quelques anti-colonialistes sincères, il y a surtout au PPM un rassemblement hétéroclite d'assimilationnistes indécorables, d'anti-communistes notoires qui n'ont rien à voir de près ou de loin avec la Lettre à Maurice Thorez, de carriéristes qui rêvent de se faire une place à l'ombre de Césaire, de revanchards qui ont mal digéré leurs défaites et leurs humiliations des grandes années du Parti communiste. » Il cite les noms de ces quelques opportunistes « l'un Marie-Anne, sénateur de la Martinique par la grâce de Césaire, l'autre Emile Maurice, colistier de Césaire aux élections législatives de 1958, Jean-Baptiste Edmond inventeur de la nouvelle catégorie politique de "Gaullo-socialiste", sans parler de Victor Sablé élu député du Sud avec l'appui de Césaire³⁹⁹. »

Selon Édouard De Lépine, ces anciens de la droite radicale s'appuyant sur le mouvement gaulliste qui se structurait en France tentaient de développer l'idée d'une « promotion de l'homme antillais par le Gaullisme », en défendant le statut départemental qui permettait d'affirmer la citoyenneté française et en rejetant toute idée de nationalisme antillais. L'un des plus ardents pratiquants de ce « gaullo-socialisme » fut Victor Sablé qui eut une carrière politique particulièrement ambiguë, manœuvrant de parti en parti pour terminer en ardent défenseur de la mission humanitaire de l'assimila-

399 Édouard DE LÉPINE, *Questions sur...*, *op.cit.*, p. 225-226.

tion aux Antilles. William F. S. Miles donne une image assez précise des divers flottements de l'homme avec ces quelques mots :

« Radical socialiste à ses débuts, il est affilié au Parti communiste dans les années 40. Le ppm sollicite son soutien dans les années 50 et il devient député en 1958, se joint aux gaullistes dans les années 60 et on le retrouve membre de l'UDF giscardien dans les années 70⁴⁰⁰. »

Dans les communes

Les différentes municipales de 1959, 1965 et 1971 ne donnèrent pas la possibilité au PCM d'inverser de façon significative ses insuccès électoraux, alors que les résultats en voix restaient honorables, ils ne se traduisaient pas cependant en accroissement d'élus.

En 1959, les communistes ne présentèrent de liste que dans neuf communes sur les trente-quatre que comptait l'île et le nombre de voix obtenu fut de neuf mille six cent quatorze. Les communistes se retrouvaient à la direction effective de quatre communes – Basse-Pointe, Lamentin, Morne-Rouge, Saint-Esprit et avaient noué des alliances avec la

majorité dans deux autres – Marigot et Diamant, il est loin le temps où ils pouvaient se féliciter d'être à la tête de huit municipalités ainsi que nous l'avons présenté sur le tableau des résultats des municipales de 1951.

En 1965, le PCM réagit en présentant des listes dans treize communes et augmenta le nombre de ses suffrages dans dix d'entre elles, mais ne put se refaire à Fort-de-France où l'érosion des voix continua. Les communistes avaient recherché une alliance dans le chef-lieu avec le PPM et le PSU, mais cette tentative échoua et le PCM accusa non pas Aimé Césaire de cet échec mais les autres dirigeants progressistes c'est-à-dire Pierre Alikier, Camille Darsières et Henri Fida.

Tableau 39 : Résultats des élections municipales⁴⁰¹
14 mars 1965, communes avec liste communiste

En gras les municipalités acquises dès le premier tour par les groupes politiques.

Communes	Inscrits	Exprimés	PCM	PPM	SFIO	UNR	D/Droite
Ajoupa-Bouillon	767	627	154	-	311	162	-
Basse-Pointe	2 221	1 702	820	-	-	-	882
Ducos	3 343	2 360	250	-	1 442	-	668
Fort-de-France	-	-	929	14 349	-	-	-
François	6 898	4 224	1 532	-	2 692	-	-

400 William F. S. MILES, *De la politique en Martinique*, op. cit., p. 93.

401 Justice, « Résultats des élections », 18 mars 1965, p. 2.

Communes	Inscrits	Exprimés	PCM	PPM	SFIO	UNR	D/Droite
Lamentin	7 594	5 457	3 520	-	-	-	1 935
Lorrain	7 868	3 407	709	-	2 698	-	-
Macouba	898	736	386	-	350	-	-
Morne-Rouge	2 449	1 473	1 473	-	-	-	-
Rivière-Salée	3 740	2 902	267	-	-	2 635	-
Robert	6 120	4 013	1 273	-	1 038	1 702	-
Saint-Esprit	4 193	3 350	1 838	-	1 506	-	-
Sainte-Marie	-	-	-	Élections annulées		-	-
Trinité	4 709	3 008	515	-	2 493	-	-

Source : *Justice*

À l'issue du premier tour, les communistes retrouvèrent trois municipalités où ils étaient implantés depuis 1945, Lamentin, Morne-Rouge et Saint-Esprit, et reconquirent celle de Macouba. En outre ils n'étaient plus présents au conseil municipal de la commune du Marigot car en 1961, Michel Renard, maire de cette commune, avait été exclu du groupe communiste et sur la liste présentée dans cette commune en 1965 ne figurait plus aucun militant ou sympathisant communiste. En effet, le comité central du PCM avait adressé en janvier 1961, une lettre⁴⁰² à Michel Renard pour lui notifier son exclusion du groupe communiste au Conseil général de la Martinique et du PCM.

Par contre les partis « gaullistes » firent une réelle percée, bousculant des édiles de la SFIO, messagers socialistes depuis bien longtemps. À la clôture de cette période d'élections municipales, les partis de droite, incluant de nouveaux gaullistes, des radicaux d'hier ne contrôlaient pas moins de dix-huit municipalités, les socialistes en dirigeaient dix, les communistes étaient à la tête de quatre conseils municipaux et le PPM de deux.

Certains changements d'orientation politique de quelques dirigeants municipaux conduisant la bataille électorale dans plusieurs communes suffirent à amorcer ce nouveau paysage politique. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné le maire et conseiller général de la commune du Marigot fut exclu du groupe communiste mais il ne tarda pas à rejoindre les rangs de l'UNR, ce que fit également le maire de la commune du Prêcheur qui après un passage chez les progressistes regagna lui aussi l'UNR. Les communes des Anses-d'Arlet et du Robert perdirent leurs dirigeants socialistes au profit de l'UNR, tandis que le maire de la commune de Saint-Joseph après avoir clamé

402 *Justice*, « Lettre du Comité central du PCM à Michel RENARD », 19 janvier 1961, p. 2. Lettre en annexe.

son indépendance vis-à-vis des partis, tenta une percée vers les progressistes mais finalement rejoignit lui aussi ce groupement politique.

Les élections de mars 1971, dernier rendez-vous électoral municipal pour la période étudiée ne modifia guère les responsabilités communales pour le PCM. Préparant cette échéance électorale, les militants communistes mirent en avant deux données qui leur semblaient fondamentales ; la nécessité de l'alliance entre les forces anticolonialistes et la promotion de la notion de l'autonomie et c'est fortement motivés par ces idées qu'ils cherchèrent à s'allier à d'autres forces politiques défendant les mêmes principes.

Tableau 40 : Résultats des élections municipales⁴⁰³ 14 mars 1971

(En gras les municipalités acquises dès le premier tour par les groupes politiques)
Communes où le PCM présentait une liste ou était présent sur une liste d'union.

Communes	Inscrits	Exprimés	PCM	PPM	SFIO	UDR	Droite	D/Gauche
Ajoupa-Bouillon	833	662	-	-	316	-	-	346
Anses d'Arlets	1 814	851	-	-	-	851	-	-
Basse-Pointe	2 113	1 965	882	-	-	1 083	-	-
Belle-Fontaine	927	713	-	-	-	484	229	-
Carbet	2 379	1 098	-	-	95	1 003	-	-
Case-Pilote	560	555	-	-	-	531	24	-
Diamant	1 379	870	-	-	-	-	870	-
Duco	3 675	2 409	100	-	1 185	-	1 124	-
Fonds-Saint-Denis	940	585	-	-	-	432	153	-
Fort-de-France	43 185	30 531	859	21 349	-	7 596	-	-
François	7 369	4 725	1 147	-	1 332	2 248	-	-
Grand-Rivière	726	611	-	-	162	449	-	-
Gros-Morne	6 449	3 447	-	-	429	-	3 008	-
Lamentin	7 947	4 322	4 322	-	-	-	-	-
Lorrain	6 953	3 488	996	-	439	1 732	271	-
Macouba	1 015	845	492	-	351	-	-	-
Marigot	2 119	1 661	-	-	-	1 043	618	-
Marin	4 559	2 019	-	-	-	-	2 019	-
Morne-Rouge	2 814	1 799	1 799	-	-	-	-	-
Morne-Vert	1 177	867	-	-	-	471	396	-
Prêcheur	1 079	900	-	-	-	900	-	-
Rivière-Pilote	5 946	3 725	69	-	-	1 769	-	2 102
Robert	6 686	4 744	-	-	-	2 656	-	1 887

403 *Justice*, « Les élections municipales à la Martinique », 18 mars 1971, p. 3.

Communes	Inscrits	Exprimés	PCM	PPM	SFIO	UDR	Droite	D/Gauche
Saint-Esprit	4 193	3 350	1 838	-	1 506	-	-	-
Saint-Joseph	4 244	3 085	-	-	-	3 085	-	-
Saint-Pierre	3 277	1 879	-	-	1 318	561	-	-
Sainte-Anne	1 679	1 224	124	-	-	713	369	-
Sainte-Luce	2 408	1 608	-	-	1 214	452	-	-
Sainte-Marie	10 451	6 681	-	-	2 961	3 720	-	-
Schœlcher	5 665	3 407	984	-	-	1 791	-	-
Trinité	4 709	3 008	72	-	1 970	1 342	-	-
Trois-Îlets	2 098	1 502	-	-	-	641	861	-
Vauclin	4 567	2 683	-	-	-	1 057	1 626	-

Source : *Justice*

Dès le premier tour, le PCM se repositionnait sur les quatre municipalités qu'il avait investies depuis bien longtemps et avec une confortable avance en voix. Au second tour, les alliances préconisées ne produisirent de résultats significatifs que dans une commune, celle du François où des militants communistes⁴⁰⁴ figuraient en bonne place sur la liste d'union Démocratique à côté de démocrates et d'anticolonialistes. Les autres tentatives d'union se soldèrent par un soutien électoral de la part des communistes et la promesse des nouveaux élus se réclamant de la gauche de participer à la grande rencontre unitaire qui se préparait.

Ces élections modifiaient la carte électorale des municipalités car l'on se retrouvait alors à la fin du deuxième tour avec quinze communes sous le contrôle de l'UDR, ensuite six communes dirigées par des conseils municipaux se présentant aussi comme des forces de la droite gaulliste, puis six municipalités socialistes, quatre communistes et une progressiste. Le paysage avait changé depuis 1961, les socialistes s'étaient effondrés car ils passaient de dix directions de communes à cinq, les progressistes bien que victorieux avec panache à Fort-de-France se cantonnaient sur le chef-lieu et les communistes ne marquaient aucune progression puisque les alliances n'avaient été efficaces que dans une commune sur les six investies. Remarquons que l'espace politique municipal s'enrichissait d'une nouvelle donnée, l'arrivée à la tête de deux municipalités de forces d'extrême gauche⁴⁰⁵.

404 Albert Platon, membre du comité central du PCM, secrétaire de la section communiste du François en apportant son soutien et celui du PCM, élu sur la liste d'union Démocratique de la commune du François fut désigné premier adjoint au maire en 1971.

405 Il s'agit de la commune de Rivière Pilote où la liste des Patriotes menée par Alfred Marie Jeanne, président du MIM - Mouvement Indépendantiste Martiniquais - triompha aux municipales de 1971. La commune d'AJoupa Bouillon vit la victoire d'un des dirigeants du GRS - Groupe révolution socialiste - en la personne d'Edouard Jean Elie à ces mêmes élections municipales.

En examinant le nombre de voix obtenues par les forces de gauches PCM, PPM, socialistes, extrême gauche, nous nous rendons compte qu'elles détenaient un capital de voix important pouvant leur permettre de se faire entendre efficacement auprès des gouvernants, mais malgré les propositions communistes concernant le travail à mettre en œuvre pour un possible changement de statut, tous ces groupes politiques n'avaient pas intégrés dans leurs pratiques et dans leurs représentations l'indispensable mutualisation de leurs forces, le cheminement vers une gouvernance autonomiste conjointe de l'île et ils étaient loin de partager une même vision du changement.

À l'Assemblée nationale

Depuis les élections législatives de 1958, il n'y avait plus de députés communistes martiniquais, car aucun des candidats présentés par le PCM n'avait pu obtenir le nombre de voix nécessaire pour être élu. Aux législatives de 1962, trois candidatures furent proposées, une pour chacune des circonscriptions. Victor Lamon pour la circonscription du nord, il y était connu car il avait déjà été candidat dans cette circonscription et avait été conseiller général de la commune de Trinité se trouvant dans cette zone. Au centre, Walter Guitteaud fut le candidat communiste, il avait été de nombreuses fois candidat à différentes élections dans le chef-lieu. Dans la circonscription sud, ce fut Georges Gratiant, maire de la commune du Lamentin qui porta le flambeau communiste.

Tableau 41 : Résultats des élections législatives⁴⁰⁶
18 novembre 1962 – 1^{er} tour

Circonscriptions	Partis	Noms	Nombre des candidats de voix obtenu
SUD	PCM	Georges GRATIANT	4224
	PSU	Hector SAINT-PRIX	293
	Indépendant	Dr CELMA	1 641
	Socialiste	Jean MARAN	2 683
	Radical	Victor SABLÉ	3 651
	S/E	Henri VERNEUIL	741

406 Arch. dép. Martinique, Préfecture secrétariat général bureau des élections - collections des monographies, 4°H10902/1962, élections législatives de 1962.

Circonscriptions	Partis	Noms	Nombre des candidats de voix obtenu
NORD			
CENTRE	PCM	Victor LAMON	3 256
	PPM	Aristide MAUGÉE	2 990
	Gaulliste		
	Progressiste	Albert JOYAU	1 849
	Socialiste	Emmanuel VÉRY	13 278
	PCM	Walter GUITTEAUD	3 033
	PPM	Aimé CÉSAIRE	10 680

Source : Archives départementales Martinique

Georges Gratiant candidat du PCM passait en tête le premier tour dans la circonscription Sud, mais la multiplicité des candidatures avait empêché à l'une ou l'autre d'entre elles de se démarquer véritablement, tandis que dans la circonscription Centre, le ballottage était confirmé entre Aimé Césaire du PPM et Walter Guitteaud du PCM à cause d'une très forte abstention.

Tableau 42 : Résultats des élections législatives
18 novembre 1962 - 1^{er} tour Centre

Circonscription	Inscrits	Votants	Exprimés	A. CÉSAIRE	W. GUITTEAUD
CENTRE	50 547	17 942	13 713	10 680	3 033

Sur les cinquante mille cinq cent quarante-sept électeurs appelés à voter seuls dix-sept mille neuf cent quarante-deux se rendirent aux urnes, c'étaient pratiquement deux électeurs sur trois qui n'avaient pas daigné se déplacer et le taux d'abstention avoisinait soixante-quatre pour cent dans la circonscription Centre au premier tour de ces élections.

Dans la circonscription Sud, les communistes vont tenter de faire l'union autour de Georges Gratiant, le présentant comme le « candidat de l'Union des démocrates », ils appelèrent les électeurs à se tourner vers le défenseur de la classe ouvrière et de la paysannerie martiniquaise tout en exhortant les socialistes à se désister en faveur du communiste mais aucune véritable alliance ne fut réalisée. Le Bureau politique s'exprima et fit ses propositions dans le communiqué suivant :

« Le bureau Politique du Parti communiste martiniquais examinant les résultats du 1er tour des élections législatives a constaté

Dans la circonscription du Sud, les suffrages des travailleurs et démocrates ont assuré au candidat du Parti Communiste une importante majorité sur

tous ses adversaires – le désignant comme le candidat unique des forces ouvrières et anticolonialistes.

En conséquence, le Bureau politique a décidé :

- 1°) Dans la circonscription du centre la candidature du candidat du Part est retirée.
- 2°) Dans la circonscription du Sud, le Parti appelle toutes les forces ouvrières, républicaines, laïques et anticolonialistes à assurer le triomphe du candidat du Parti communiste, Georges GRATIANT⁴⁰⁷.

Mais en dépit de cet appel et nonobstant un ballottage favorable, le candidat communiste ne fut pas élu au deuxième tour et le PCM ne put reconquérir la fonction de député du Sud un temps occupée par le communiste Léopold Bissol. D'autres essais furent tentés par la suite mais les communistes martiniquais avaient disparu de l'assemblée nationale dès 1958.

Les différents résultats électoraux que nous venons d'examiner tout au long de ce chapitre permettent d'avancer que l'effacement progressif des militants communistes de la scène politique s'amorça dès les années soixante avec le recul du nombre d'élus municipaux et cantonaux et la perte des postes de député.

Notons que les candidats retenus étaient le plus souvent désignés par le comité central, ceux qui s'auto désignaient et donc n'avaient pas l'aval du parti, ne recevaient aucune aide, aucun soutien, certains étaient même exclus, car seule la discipline était admise. Mais ne fallait-il pas donner la préférence à des candidats moins marqués politiquement, moins communistes, à des militants moins chevronnés mais de proximité ? Alors que le PCM se réjouissait d'être le premier parti de la Martinique, faisant état du nombre de militants et de sympathisants sans cesse croissant, on retrouvait toujours les mêmes membres du comité central retenus pour être candidats dans des communes où ils ne résidaient pas en continu. Ainsi en 1965 *Justice* affichait ce gros titre en première page :

« Nette progression des partisans de l'Autonomie
Échec de l'offensive unr

Notre parti gagne 4 000 voix par rapport à 1959 »⁴⁰⁸.

Les exemples sont nombreux de candidats imposés ou parachutés, citons quelques cas :

- Sévère Cerland conduisant la liste communiste dans les communes du Lorrain et du Macouba aux municipales de mars 1965.
- Pierre Zobda-Quitman élu municipal, adjoint au maire du Lamentin menant la liste communiste dans la commune de Rivière-Salée en 1965, et dans la commune de Ducos en 1971.

407 *Justice*, « Communiqué du bureau politique », 22 novembre 1962. p. 2.

408 *Justice*, « Aux élections municipales », 18 mars 1965, p. 1.

- André Constant aux municipales de 1971 conduisant la liste communiste dans la commune de Sainte-Anne où il n'était que résident secondaire.
- Victor Lamon plusieurs fois candidat dans le Nord.
- Philibert Duféal candidat à Ajoupa-Bouillon bien que résidant dans le chef-lieu.
- Armand Nicolas habitant Fort-de-France candidat aux municipales dans la commune du Saint-Esprit.

S'agissait-il alors d'un manque de confiance dans la conviction communiste chez certains évoluant à une certaine distance du centre décisionnel, ou était-il nécessaire de donner une légitimité électorale à quelques dirigeants non élus ? Présenter très souvent les mêmes candidats pouvait être le signe d'une certaine frilosité politique alors que cautionner des militants de proximité pouvait traduire un désir d'ouverture et de réel rapprochement. Depuis la première assise communiste à la Martinique, ce fut toujours au Bureau politique à Fort-de-France qu'étaient choisis les candidats aux élections, les sections et cellules se contentant d'entériner les décisions. Ces candidats étaient quelquefois peu connus de la population de la commune qu'ils cherchaient à représenter, les dirigeants locaux eurent fort à faire pour les faire connaître et apprécier. Dans ce sens, l'obsession de la discipline, la mainmise centralisatrice du Bureau fédéral puis du Comité central du PCM reproduisaient l'image d'autorité et de respect de la discipline que véhiculaient tous les partis communistes.

Différentes autres tentatives d'explications ont été déjà faites par ailleurs pour tenter de comprendre la lente érosion du PCM. Les derniers militants communistes ont toujours plus ou moins pointé le PPM pour éclairer sur leur disparition du chef-lieu en insistant sur l'indécision des dirigeants progressistes à choisir une alliance constructive et un véritable positionnement pour l'autonomie populaire. La montée des partis d'extrême gauche n'est pas non plus étrangère à l'affaiblissement du Parti communiste, puisque ces nouvelles forces recrutaient dans le même bassin anticolonialiste.

Conclusion

Pour nous permettre de mieux éclairer sur cette longue marche des militants communistes, il nous a semblé pertinent de présenter en conclusion un récapitulatif des grandes phases qui caractériseraient leur implication dans la vie politique martiniquaise.

LA CRÉATION

Décembre 1918 / 1921

Création du groupe communiste Jean Jaurès
Création du journal *Justice*
Rattachement à la section française de
l'internationale communiste

L'ÉMERGENCE

1921 / 1938

Long cheminement vers l'affirmation
Moments forts : assassinat André Alier
Regroupement Jean Jaurès / Front commun
1^{er} élu - L. Bissol conseiller général

LE BAILLONNEMENT

1938 / 1944

Censure et interdiction d'être décidé par
l'Amiral Robert représentant du gouver-
nement de Vichy.

LA RECONNAISSANCE

1945 / 1956

Appui et soutien des travailleurs.
Marche triomphale puis apothéose.
Nombreuses responsabilités municipales,
cantonales et législatives.

LE DÉCLIN

1957 /

Perte progressive d'audience.
Renouveau en 1971
rassemblement autonomiste
Parti très discret, maintien de *Justice*

Si l'émergence fut lente, elle s'avéra fructueuse et enrichissante, elle leur permit d'affermir leur militantisme, leurs idées, de se démarquer des autres, de se positionner en tant que défenseurs des plus démunis des travailleurs. Ce fut en parcourant les campagnes et les bourgs dès 1922 pour se faire connaître, en organisant les syndicats ouvriers, en s'opposant fermement au pouvoir colonial, en témoignant de toutes les malversations politiques et économiques, en dénonçant la fraude électorale même chez ceux qui

auraient pu être des alliés qu'ils tissèrent patiemment un réseau de sympathisants dans lequel ils purent puiser et qui favorisa leur émergence.

À la reprise des activités politiques, sociales, syndicales de 1944, une onde de contestation commença à agiter un grand nombre de travailleurs. Les communistes furent de toutes les batailles ouvrières, de toutes les grèves ; le grand combat pour l'égalité des droits avec les travailleurs de la métropole et pour la fin du statut colonial fut lancé par les militants communistes. Les travailleurs martiniquais démunis, à la merci des patrons pour la reprise des activités industrielles et agricoles prêtèrent alors une oreille attentive aux revendications des communistes qui rejoignaient les leurs. Dans les cellules, dans les syndicats ouvriers, sur les habitations sucrières et bananières, les travailleurs marchaient derrière les communistes. Dès qu'un problème se posait, ils se tournaient vers les communistes, quelquefois en cachette des patrons d'usine, des géreurs d'habitation. Il faut dire que les hommes qui avant la guerre les entraînaient n'étaient plus aussi présents, politiciens désormais compromis ou vieillissants. Les communistes de l'après-guerre étaient jeunes, pleins d'ardeur, auréolés de leur statut d'intellectuels au service du peuple.

Mais progressivement, les autres partis se remettaient sur les rails, se réorganisaient et venaient ainsi concurrencer les communistes sur leur propre terrain. La SFIO renouait efficacement avec les succès électoraux, en se réimplantant dans certaines petites localités. Les partis de droite, UNR, UDR se réclamaient tous du gaullisme tablant sur l'admiration populaire pour le général, qui était toujours apparu aux yeux de nombreux anciens colonisés comme un sauveur. Les nombreux « dissidents », jeunes hommes partis des anciennes colonies pour se battre aux côtés des forces françaises libres, affirmèrent avoir quitté leur île pour sauver la mère-patrie à l'appel du général De Gaulle.

Tant que les communistes militèrent pour l'égalité de statut avec les départements de la métropole, tant qu'ils revendiquèrent l'assimilation de traitement pour les travailleurs martiniquais avec la population métropolitaine, les autres partis politiques n'avaient pratiquement pas de proposition plus attractive à proposer. Beaucoup de batailles majeures furent gagnées avec les communistes, surtout dans le domaine social, les aides et le soutien aux familles, aux vieux travailleurs, aux personnes handicapées, l'égalité de traitement pour tous les fonctionnaires, l'application des conventions collectives du travail, la création des caisses de chômage, une certaine moralisation de la vie politique par le respect des pouvoirs du Conseil général et bien d'autres avantages furent réclamés et acquis grâce au combat des communistes. Présents dans la revendication politique mais aussi sur le terrain syndical, dans la rue, dans les entreprises aux côtés des travailleurs.

Mais alors ? Pourquoi ce déclin à partir de la fin des années cinquante, comment l'expliquer ? Les travailleurs n'avaient-ils aucune reconnaissance

ou bien n'espéraient-ils plus rien, ou encore les nouvelles requêtes proposées par les communistes ne les motivaient-elles pas ?

C'est surtout l'apparition d'une forte classe moyenne qui apporta une nouvelle vision de la chose politique et contestataire, les revendications apparurent comme des récriminations de confort. Cette nouvelle classe moyenne était composée de fonctionnaires, de jeunes gens tournés vers les professions libérales formés hors du territoire martiniquais, qui bien que bercés pendant leurs études par le vent de la contestation, une fois revenus au pays, reentraient dans le rang au contraire de leurs aînés. La réussite en politique n'était plus qu'une étape à gravir dans l'échelle sociale et il était plus judicieux de s'allier à ceux qui pouvaient permettre le succès, les mouvements de grève étaient sévèrement condamnés et rejetés, les syndicalistes apparaissaient comme des perturbateurs, les propositions communistes relevaient alors de l'utopie ou du manque de patriotisme.

La nouvelle stratégie des communistes, c'est à dire la revendication de l'autonomie se retourna contre eux. Très vite les autres partis s'engouffrèrent dans le vide de l'assimilation et ceux qui auparavant n'avaient rien à proposer firent du maintien de la départementalisation et de la recherche d'un rattachement plus étroit avec la métropole leur fonds de commerce, c'était le thème qu'ils avaient défendu depuis toujours. La revendication de l'autonomie populaire se retourna contre les communistes qui furent accusés de séparatisme, de rejet de la France ; la menace du largage communiste et la perte des acquis sociaux et économiques devinrent les thèmes favoris des opposants aux communistes. Ceux-ci durent déployer toute leur énergie à expliquer pendant de longues années que l'autonomie ne s'apparentait pas une rupture totale avec la France au lieu de consacrer leurs efforts à faire comprendre aux Martiniquais quels aspects positifs ils pourraient tirer de ce concept.

La tâche militante qui s'ouvrait alors à partir de 1960, s'avéra ardue pour les communistes car la nouvelle revendication d'autonomie nécessitait un parti fort en élus et en audience pour se faire entendre des gouvernants, pour servir de propulseur aux autres partis plus tièdement acquis à la cause autonomiste et l'on peut se demander si le PCM a eu les moyens, en hommes, en énergie, pour construire de nouvelles stratégies de repositionnement.

Bien qu'encore présent à la Martinique et ceci jusqu'à aujourd'hui, le PCM n'a pas toujours pu se faire entendre et comprendre malgré une volonté affirmée d'être. Les communistes, certes ont constamment pris position sur tous les faits, les problèmes touchant de près ou de loin la société martiniquaise, ont pu participer à quelques grands événements, ont eu à collaborer à l'édification de la Région Martinique mais ne forment plus un grand parti, les actuels militants étant âgés et surtout peu nombreux.

Terminons par ces mots de Jean-Claude William : « Le Parti communiste martiniquais aujourd'hui très affaibli – c'est une litote – se définit toujours comme un parti nationaliste⁴⁰⁹. »

PARTIE II

PRATIQUES

ET

STRATÉGIES MILITANTES

409 Jean Claude WILLIAM, « Du brouillage. Droite et gauche en Martinique », *Pouvoirs dans la Caraïbe*, (En ligne 06 mai 2011), p. 4, <http://plc.revues.org/173>.

Chapitre 1

Les actions courantes de militantisme

Examiner les pratiques et les stratégies militantes des communistes c'est chercher à mettre au jour des procédés mis en place par ces hommes pour affirmer leurs convictions et tenter d'en convaincre leurs compatriotes.

Tout au long de cette partie, nous nous efforcerons de répertorier les modes d'expression, les diverses expériences, les usages et actions entrepris par les militants communistes qui tout en pratiquant une doctrine internationaliste cherchaient à faire surgir une identité et une conscience de classe d'un groupe dans une petite communauté.

Les militants communistes n'ont jamais tu leurs convictions, ils les ont au contraire toujours portées vers les autres et exposées, ils ne pouvaient être communistes et ne pas agir, entendons par agir : « militer », exprimer ses idées, défendre ses moyens d'expression, suivre et respecter les directives. Le militant investit alors toute son énergie non dans la réussite sociale mais dans l'action politique, car seules l'action, la propagande, la discipline peuvent permettre d'aboutir.

Dès la création du Groupe Jean Jaurès en décembre 1918, les objectifs furent précisés, mentionnant « l'étude et l'action, la propagande, l'écriture de brochures et autres articles, les causeries », pour être les supports de l'existence et de l'engagement des communistes. Les nouveaux militants qui se voulaient des hommes fidèles à la doctrine socialiste et n'acceptant aucune compromission avec les patrons, décidèrent de :

« ...répondre à ce besoin de défense des intérêts matériels et moraux du peuple, de militer pour l'union du peuple par l'organisation économique des travailleurs, de travailler à l'émancipation politique et morale du plus grand nombre par le progrès des lumières dans la masse, pour l'installation de toutes les œuvres indispensables d'assistance sociale ; pour l'association la plus complète de notre classe ouvrière à la grande association générale du Travail humain... »⁴¹⁰.

C'est ainsi que le groupe partit dans cette grande bataille de l'organisation des travailleurs à la Martinique, faisant corps avec les idéaux prônés et défendus par le Parti communiste français et ceci dès le début de l'année 1922. Ils s'engouffrèrent dans cette mission du militantisme qu'ils brandi-

410 *Justice*, « Premier mai », 1^{er} mai 1920.

ront tel un apostolat durant toute leur existence active, utilisant leurs moyens, leur connaissance et leur vision du monde du travail et surtout les particularités sociales, économiques et culturelles du pays.

La préparation au militantisme

Être un « bon » militant c'est non seulement être convaincu d'une doctrine et chercher à l'appliquer et l'insuffler aux autres, c'est aussi se donner à cette doctrine, en faire son credo, donc cela nécessite une préparation, des étapes à franchir.

Avant d'être un militant, il était nécessaire de passer par une première démarche, celle qui consistait à entrer dans la famille communiste, à ouvrir une première porte, à adhérer au mouvement, à se reconnaître dans les idées prônées et défendues.

On ne devenait pas militant une fois le premier pas franchi pour entrer dans le groupe communiste. Il fallait adhérer, c'est à dire payer sa cotisation pour avoir sa carte du Parti, être reconnu comme faisant corps avec les autres camarades. Toutefois on n'était pas adhérent de manière définitive c'était un rituel à renouveler chaque année.

LE RECRUTEMENT DES ADHÉRENTS

L'adhérent est celui qui approuve et se reconnaît dans un projet, qui décide d'aller à la rencontre de ceux qui le portent tandis que le militant cherche à participer à l'élaboration, à l'avancée de ce projet ; il ne se contente pas seulement d'approuver.

Dans les statuts du « Parti communiste, section française de l'internationale communiste », approuvés et appliqués dès 1921 par le Groupe « Jean Jaurès » il était dit :

« Art. 3. – Les adhérents acceptent les principes, les statuts, la tactique et la discipline du parti.

Art. 4. – Ils (les membres) doivent être porteurs de la carte du parti et acquittent leur cotisation au profit du parti par l'entremise de la section de la commune où ils ont leur résidence ou leur domicile.

Nul ne peut être porteur de plus d'une carte du parti :

Les adhésions sont reçues par la section. En cas de contestation la Fédération décide. »

Il s'agissait alors d'encadrer adhérents et membres, ce sont ceux-là qui sont mentionnés dans ces premiers statuts, adoptés au congrès constitutif du parti tenu au début de l'année 1921 à Paris. Annie Kriegel laisse entrevoir la distance qui sépare le militant de l'adhérent car selon elle « le

nombre moyen de soirées consacrées chaque semaine à l'activité militante constituerait sans doute un critère valable autorisant à distinguer entre le militant actif et le simple adhérent ; celui-ci pourrait être défini par sa participation à deux cérémonies majeures : la "reprise des cartes" en janvier et la fête de *L'Humanité* en septembre »⁴¹². Dans la région communiste de la Martinique, les adhérents avaient la possibilité de participer à de nombreuses fêtes très symboliques, commémorations en l'honneur de Schœlcher, de Jaurès, de l'abolition de l'esclavage et bien plus tard la fête de *Justice*.

Ce qui était demandé à tout adhérent, c'était l'adoption des principes communistes, c'était l'obéissance, la discipline rigoureuse et le respect des décisions des instances fédérales. Pour justifier sa reconnaissance comme membre du parti il devait payer sa cotisation chaque année et renouveler ainsi son adhésion. Ce geste était important car il permettait de comptabiliser le nombre réel de véritables intéressés mais surtout de situer le Parti sur l'échiquier politique national, un grand nombre d'hommes politiques ont été proches des communistes, simples sympathisants, mais non adhérents car n'ayant pas toujours ou jamais eu de carte du Parti. Ce fut le cas de Michel Renard, maire et conseiller général de la commune du Marigot, qui, au moment de son renvoi n'était plus inscrit à la section, faute de n'avoir pas repris de carte. Le nombre d'adhérents donnait également une image de la vitalité et du travail de propagande des fédérations. Celles-ci rappelaient sans cesse la nécessité de reprendre les cartes et de payer sa cotisation car ce nombre déterminait leur représentativité auprès du Comité national. Les sections et cellules s'appuyaient sur leurs adhérents pour être fixées sur le nombre de délégués aux différents congrès :

« Le nombre des délégués devra être conforme au barème qui leur (aux secrétaires de section) a été communiqué et calculé d'après le nombre des adhérents en règle avec les trésoriers de section, selon les directives du Comité Central publiées au n° 42 de France-Nouvelle⁴¹³. »

« Un des objectifs fixés par notre conférence fédérale est d'atteindre le chiffre de 4 000 adhérents au 31 mars 1949. Tous les membres du Parti doivent profiter de la reprise des cartes 1949 pour faire un recrutement massif. Nous rappelons aux secrétaires de cellule que la reprise des cartes doit se faire dans une atmosphère de solennité et de fêtes. Les adhérents, les sympathisants et leur famille seront réunis fraternellement dans une réception qui sera soigneusement organisée à cet effet.

Doublez nos effectifs, tel est le mot d'ordre que chacun doit faire entrer dans les faits⁴¹⁴. »

412 Annie KRIEGL, *Les communistes français, 1920-1970*, Paris, Éditions du Seuil, 1985, p. 169.

413 *Justice*, « Conférence fédérale du 15 décembre », 19 décembre 1946, p. 2.

414 *Justice*, « Profitons de la reprise des cartes 1949 pour recruter en masse », 6 janvier 1949, p. 2.

Il ne fut pas facile de comptabiliser le nombre d'adhérents de la fédération de la Martinique et du PCM, faire le compte de ceux qui recevaient la carte du Parti après avoir payé leur cotisation chaque année ne fut pas chose aisée, car nous avons finalement retrouvé peu d'informations complètes sur le chiffre réel du nombre de membres. Pour vérifier l'assise du groupe ces données s'avèrent pourtant capitales, et nous retenons cette affirmation d'Annie Kriegel :

« Pourtant la science politique ne saurait élucider ni la question du pouvoir à l'intérieur des partis, ni celle de leur rôle dans les mécanismes de la décision politique sans s'interroger sur l'étendue du "membership"⁴¹⁵. »

En dépit de l'insistance des dirigeants qui demandaient aux cadres d'avoir un argumentaire très offensif pour recruter de nouveaux adhérents, ils n'ont pas toujours communiqué clairement sur les effectifs, donnant toujours des données approximatives, Annie Kriegel estime que la question des effectifs a été l'un des « secrets de parti » des communistes. Nous appuyant sur quelques données recueillies à la fois dans les comptes rendus des conférences et congrès, dans les rapports de renseignements, nous pouvons établir une évolution relative du nombre d'adhérents entre 1949 et 1968. Les services de renseignements se focalisaient sur les cellules, elles nous livrent les noms et nombres de cellules par communes sans toutefois mentionner le nombre d'adhérents pour toutes, il importait surtout au pouvoir de connaître les noyaux communistes pour tenter de les circonscrire.

Les délégués aux conférences et congrès étaient mandatés par les adhérents, pour parler et décider en leurs noms, ce nombre de délégués découlait d'un barème national ; à la Martinique certaines années on comptait un délégué pour 12 adhérents, d'autres un délégué pour 10, nous avons retenu cette dernière proportion.

Tableau 43 : Nombre d'adhérents de 1949 à 1968

Années	Nombre d'adhérents	Observations	Sources
1949	5 551	Rapport manuscrit de Gaston DONNAT	Archives nationales
1950	5 030	Rapport manuscrit de Gaston DONNAT en visite à la Martinique	Archives nationales
1955	3 600	Conférence fédérale de 1955 300 délégués	Archives du journal <i>Justice</i>

415 Annie KRIEDEL op. cit., *ibid.*, p. 59.

1957	1 350	Congrès constitutif du PCM 135 délégués	Archives du journal <i>Justice</i>
1960	1 500	Rapport des services de renseignements	Archives nationales
1968	1 720	4 ^e congrès du PCM 172 délégués	Archives du journal <i>Justice</i>

Après la guerre, dans les années fastes de l'influence communiste à la Martinique, où ils raslèrent les deux sièges de députés, s'installèrent dans huit communes, les adhérents étaient nombreux, leur nombre dépassait même les prévisions du bureau fédéral parce que « l'un des objectifs fixés par la conférence fédérale était d'atteindre le chiffre de 4 000 adhérents au 31 mars 1949 ». Ces chiffres témoignent de l'enthousiasme, de la confiance des travailleurs car même démunis et sans beaucoup de ressources, ils n'hésitaient pas à s'affilier pour participer à l'aventure communiste. Notons une baisse importante des effectifs en 1957, ce qui pourrait s'expliquer par la perte des cellules et des adhérents de Fort-de-France, suite à la démission d'Aimé Césaire du Parti communiste. Dans le courant des années 1960 les chiffres repartirent lentement à la hausse, ce qui pouvait être la conséquence de la restructuration en parti autonome, de la mise en place d'une organisation de la jeunesse (UJCM), d'une propagande plus combative, d'un nouveau mot d'ordre, tout laissait croire à un redémarrage de l'influence communiste.

La réunion de reprise des cartes n'était pas un simple épisode où il fallait demander à l'adhérent s'il réembarquait pour un nouveau voyage d'une année, un véritable cérémonial était mis en place pour recruter de nouveaux membres, un protocole établi et le comité se faisait un devoir de le rappeler en fin et début de chaque année. Cette reprise se faisait autour d'une fête organisée par la cellule communiste du quartier⁴¹⁶ dans une vaste salle, avec des invités venus du comité fédéral, des élus communistes, autour des adhérents endimanchés entourés de leurs familles et voisins, toute la population était d'ailleurs sollicitée.

« Une réunion de remise de cartes, ne l'oublions pas, doit se tenir dans une atmosphère de fête et de joie... »

Les secrétaires de cellules aidés des dirigeants de section doivent inviter par convocation individuelle, tous les membres de la cellule avec, en plus, leurs parents et aussi des sympathisants, à participer et à assister à la remise solennelle des cartes qui se doit se terminer par un vin d'honneur⁴¹⁷. »

416 Le quartier est l'équivalent d'un hameau ou d'un lieu-dit, il se situe à l'orée du centre bourg ou en pleine campagne où s'étaient installés les premiers libres et ensuite les esclaves libérés.

417 *Justice*, « La vie du Parti », 3 mars 1955, p. 2.

Il fallait casser l'image austère qui était donnée des militants communistes seulement tournés vers leur travail de propagande, montrer que leur objectif premier était la recherche du bien-être et qu'ils savaient travailler dans la joie et la bonne humeur car ainsi que le dit Marc Lazar « des années durant, le Parti communiste a promis d'améliorer le quotidien des hommes et, bien plus encore, de leur apporter le bonheur terrestre »⁴¹⁸.

C'était un moment festif, gai sur fond de musique traditionnelle, très souvent une des rares fêtes communes non familiales dans le quartier, dont le but était d'intensifier le rayonnement de la Fédération communiste.

« La deuxième tâche essentielle pour l'immédiat est la reprise des cartes 1953. Une mauvaise organisation de la remise des cartes se traduit toujours par une baisse des effectifs du Parti, tandis qu'une bonne organisation de la reprise des cartes est toujours suivie d'une augmentation du nombre des adhérents au Parti⁴¹⁹. »

Lors des consultations électorales, des manifestations de soutien, les communistes pouvaient toujours compter sur l'apport d'un certain nombre de sympathisants, mais ces derniers n'étaient pas toujours présents. D'où la nécessité d'une bonne reprise de cartes et la pression exercée sur les responsables de sections pour en faire un geste fort chaque début d'année et recruter de nouveaux adeptes.

« ...la masse des travailleurs et des petites gens forme ce qu'on peut appeler le trésor du Parti. Trésor inépuisable de dévouement, d'énergie, d'éléments intelligents qui sont susceptibles de faire de bons cadres »⁴²⁰.

« La Cellule d'entreprise de la Municipalité de Fort-de-France, procéda le 15 janvier à sa traditionnelle remise des cartes ... Pas moins de cinquante militants et d'assez nombreux invités étaient présents.

Très belle remise des cartes où 5 adhésions nouvelles portèrent notre effectif à 53⁴²¹. »

L'importance de la remise des cartes n'a jamais cessé d'être soulignée :

« Nombreux sont ceux qui nous suivent, qui sont prêts à agir et qui demeurent encore en dehors du parti.

La campagne pour la reprise des cartes 1955 doit permettre à tous ceux-là de rejoindre les rangs du parti qu'ils considèrent déjà comme leur parti.

L'Assemblée générale de cellule devra revêtir comme chaque année un caractère de fête. Chaque communiste a pour tâche d'inviter à cette assem-

418 Marc LAZAR, *Le communisme, une passion française*, Paris, Éditions Perrin, 2002, rééd 2005, p. 175.

419 *Justice*, « Deux tâches politiques essentielles – La préparation de la Conférence Fédérale – La reprise des cartes 1953 », jeudi 8 janvier 1953, p. 1.

420 *Justice*, « Pour un Parti de masse ouvrons toutes larges les portes », 4 février 1954, p. 1.

421 *Justice*, « La vie du Parti », 21 janvier 1954, p. 2.

blée les sympathisants qui ont pris part aux luttes menées par le parti au cours de ces derniers temps⁴²². »

Examinons les commentaires à propos de la remise des cartes dans quelques cellules en 1955⁴²³,

- au Morne-Rouge : « Les remises de cartes sont terminées au Morne Rouge où nous avons fait 30 nouveaux adhérents. »
- à Fort-de-France : « Les cellules Joliot Curie, Jeanne Labourbe, Marcel Monnerot ont effectué leur distribution de cartes. 8 adhésions nouvelles ont été enregistrées à Joliot Curie. »
- à l'Ajoupa-Bouillon : « Il y avait deux cellules dans cette petite commune. L'une d'elle a été reconstituée. Elle a retrouvé ses anciens membres et de nouveaux adhérents sont venus. »
- à Grand-Rivière : « Un grand nombre d'adhésions a été fait. La remise des cartes a eu lieu, le 16 sous la présidence du camarade Bissol, député de la Martinique. »
- au Gros-Morne : « La cellule de Deux Terres a été visitée. De nouveaux membres se sont inscrits. »

Et en 1956, les observations sur les conditions des remises de cartes se poursuivirent, l'entrée dans la famille communiste ne devait pas rester anodine, elle devait être une étape initiatique dans la construction sociale et politique du nouvel adhérent et c'est pour cela que son caractère à la fois solennel et joyeux était souligné :

« ... le comité Eugénie Cotton des femmes françaises (Terres-Sainville) a procédé à la remise des cartes 1956.

En plus des anciennes, de nouvelles adhérentes ont reçu solennellement leurs cartes »⁴²⁴.

« La section du Morne Rouge vient de terminer dans l'enthousiasme la remise des cartes aux membres du Parti. De nombreuses adhésions nouvelles ont été enregistrées et l'effectif de la section a considérablement augmenté »⁴²⁵.

Dans les moments d'ébranlement de la Fédération communiste, la remise des cartes était cruciale, car elle déterminait la position du groupe communiste face aux aléas qu'il devait surmonter, ainsi la remise des cartes 1957 fut particulièrement réglementée et suivie par les instances fédérales

422 *Justice*, « La reprise des cartes 1955, une occasion pour élever le niveau idéologique », Étienne VANIN, 3 février 1955, p. 2.

423 *Justice*, « La vie du Parti, où en est la remise des Cartes », 17 mars 1955, p. 2. (Les cinq citations présentées sur la remise des cartes dans les communes).

424 *Justice*, « Le Comité Eugénie Cotton a procédé à sa remise de cartes 1956 », 26 février 1956, p. 3.

425 *Justice*, « La vie du Parti », 21 juin 1956, p. 3.

car après la démission d'Aimé Césaire, il était nécessaire de se serrer les coudes et de faire taire toute autre velléité de départ.

En 1957 la reprise en main des sections du chef-lieu, après le perturbant échec aux élections municipales et le rejet des conseillers municipaux communistes par progressistes, représentait une épreuve test pour les communistes. Cette reprise des sections passait par leur réorganisation, le rassemblement des militants éparpillés ainsi que l'appel à d'autres forces, et c'est pourquoi cette remise des cartes fut fougueusement élaborée.

« Le Comité fédéral de la Fédération communiste de la Martinique a fixé comme l'une des tâches principales l'accélération de la remise des cartes 1957...

Un large appel devra être fait aux sympathisants qui par la tenue de ces réunions, par les exposés qui seront faits sur le rôle et la nécessité du Parti, comprendront qu'ils ont intérêt à rejoindre les rangs des communistes, militants d'avant-garde de la classe ouvrière »⁴²⁶.

Cette année-là, le comité fédéral renouvela les procédures de remise des cartes, encourageant les directions de sections et de cellules à se rapprocher des sympathisants et anciens membres pour répondre au froid provoqué par la perte de la municipalité du chef-lieu.

« À tous ceux qui disent Liquidation, capitulation, répondons Organisation, Action.

Voilà pourquoi dans toutes les Communes, les militants, les responsables se fixeront pour tâche immédiate d'organiser la remise des cartes 1957.

Ce sera l'occasion d'aller dans tous les quartiers, de discuter avec nos adhérents et sympathisants, de mieux connaître l'état d'esprit et les revendications des masses. Le comité doit se réunir immédiatement et établir son plan de travail...

Nous devons réviser nos méthodes de travail souvent trop bureaucratiques, abandonner la circulaire pour le contact direct, humain avec les militants⁴²⁷. »

Dans toutes les communes où les communistes étaient implantés, le mouvement se poursuivait avec les mêmes objectifs, dissiper les malentendus, rassurer les militants et attirer de nouveaux partisans.

« Le dimanche 24 mars, la cellule de Durivaille organisait à l'occasion de sa remise de cartes 1957, une conférence d'information...

Dix nouvelles cartes ont été remises. Les militants de la cellule se sont engagés à travailler pour dissiper la confusion qui favorise les seuls exploités des travailleurs et à faire de nouvelles adhésions afin de renforcer leur cellule⁴²⁸. »

426 *Justice*, « La remise des cartes 1957, une tâche essentielle pour les Communistes », Étienne VANIN, 14 mars 1957, p. 3.

427 *Justice*, « Pour une bonne remise des cartes 1957 », 28 mars 1957, p. 2.

428 *Justice*, « La vie du parti à Ducos » 4 avril 1957, p. 2.

« La remise des cartes 1957 a commencé dans plusieurs sections de notre fédération Communiste. Déjà nous enregistrons des résultats intéressants. C'est Basse-Pointe qui est à l'avant-garde. À Hauteur-Bourdon, 40 cartes ont été distribuées au cours d'une réunion enthousiaste. Il est même question de la création de 2 nouvelles cellules.

Au Morne-Rouge, à Ducos, à Fort-de-France, à Saint-Pierre et au Saint-Esprit, certaines cellules ont recruté de nouveaux adhérents qui viennent rejoindre les militants de notre Parti restés fermes devant l'assaut anticommuniste⁴²⁹. »

« Le dimanche 31 mars a eu lieu la remise de cartes de la cellule Paul Camphin (commune du Morne-Rouge)...

La remise des cartes s'effectua dans un réel enthousiasme, 45 cartes remises, 5 adhésions nouvelles.

Au vin d'honneur, on trinqua au chant de l'Internationale⁴³⁰. »

La remise de cartes de 1958 fut symbolique car elle marquait le passage de la Fédération communiste au parti autonome, la carte 1958 était la première au nom du Parti communiste martiniquais. Les cérémonies de remise furent l'occasion de répéter les principes auxquels les communistes restaient attachés, de présenter le nouveau projet de « Statut pour la Martinique », de montrer l'unité de la famille communiste :

« Il faut rattraper le retard et terminer notre remise de cartes le mercredi 30 avril. La première carte du Parti communiste martiniquais !

La remise des cartes doit être une petite fête à laquelle les Communistes inviteront les membres leur famille et les sympathisants. Elle doit être une manifestation de l'amitié qui unit les membres du Parti⁴³¹. »

Les cellules qui réussissaient leur démarche de remise de cartes en recrutant étaient régulièrement félicitées et leur exemplarité était publiquement reconnue. Les expressions et les qualificatifs élogieux ne manquaient pas « Belle remise de cartes, réunion chaleureuse, la remise a commencé avec beaucoup d'enthousiasme »

Tout au long de la décennie soixante, la volonté de recrutement se manifesta avec la même ardeur, car les membres du Comité central ne cessaient d'exhorter les militants des sections et cellules à mobiliser tous ceux qui autour d'eux exprimaient de l'intérêt pour leur cause :

« La campagne pour populariser les travaux du 3^e congrès doit aller de pair avec le travail des cellules pour la remise des cartes 1964. Dans la grande bataille contre le colonialisme, il faut remettre les cartes du Parti tout de suite aux communistes. Il faut aussi et surtout penser à un grand nombre de nouvelles adhésions qui peuvent être faites. À la fin de l'année 1963 nous avons recruté plus de 400 adhérents nouveaux, constitué 29 cellules

429 *Justice*, « La vie du Parti. La remise des cartes. », 14 avril 1957, p. 2.

430 *Justice*, « Belle remise de cartes au Morne Rouge », 11 avril 1957, p. 2.

431 *Justice*, « Enfin ! Nos cartes », Walter GUITTEAUD, 13 février 1958, p. 1.

nouvelles et crée une section. Trop nombreuses sont encore les communes où le parti n'a pas d'organisation⁴³². »

La nécessité de se rapprocher des travailleurs pour renforcer le Parti, pour discuter et répondre aux questions qu'ils se posaient, était une des priorités du PCM, définie dans son III^e congrès et repris dans une résolution du Comité central en 1965. Le III^e congrès du PCM prévu initialement les 26, 27 et 28 juillet s'était finalement tenu les 27, 28 et 29 décembre 1963 dans la commune du Morne-Rouge.

« La remise de cartes du parti a commencé avec beaucoup d'enthousiasme, au Lamentin, quartier Chambord le 9 janvier, 20 travailleurs renouvellent leur confiance au Parti.

Dimanche 10 janvier, au quartier Deux Terres commune du Gros Morne 23 travailleurs dont une majorité de femmes adhèrent à la cellule Camille Sylvestre .

À Rivière Pilote au bourg, 12 cartes ont déjà été remises le dimanche 10 janvier⁴³³. »

De nombreuses crises secouaient régulièrement la société martiniquaise ainsi les semaines d'action et de mobilisation à chaque ouverture de récolte de la canne à sucre au mois de février, pour la revalorisation des salaires agricoles et l'amélioration des conditions de travail.

Les émeutes urbaines à Fort-de-France en décembre 1959, qui durant trois jours firent craindre le pire pour le chef-lieu. La grève des ouvriers agricoles en mars 1961 suivie d'une répression sanglante dans le bourg de la commune du Lamentin en réponse à la mobilisation des travailleurs. Les services des renseignements firent état d'une longue période de grève entre 1962 et 1963 :

« Mars 1961 grève des dockers, fin du conflit en avril 61

Avril 1961 grève des ouvriers du bâtiment affiliés à la CGT

Mai 1961 grève employés sédentaires de la Compagnie générale transatlantique

Mai 1961 grève des employés du bâtiment

Septembre 1961 reprise de la grève des ouvriers du bâtiment

Mai 1962 semaine de revendication à la Transat

Juillet 1962 appel à la grève pour la revalorisation des allocations familiales⁴³⁴. »

La conclusion sur toute cette période d'agitation sociale présentée par le préfet Raphaël Petit mettait en cause le PCM et ses alliés de la CGT :

432 *Justice*, « En avant pour une bonne remise des cartes 1964 », 9 janvier 1964, p. 1.

433 *Justice*, « Bon départ de la remise des cartes 1965 », 14 janvier 1965, p. 2.

434 Arch. nat. Fontainebleau, Dossiers des services de renseignements, 19940 1 80 Art 205, Conflits sociaux, Revendications sociales / grèves Martinique 1961/1962.

« Toutes ces grèves ont été déclenchées par des syndicats ouvriers de la CGT martiniquaise dont les dirigeants appartiennent presque tous au parti communiste martiniquais et affirment qu'il ne peut y avoir de véritable justice sociale au sein des structures politiques et économiques actuelles de la Martinique ; structure qui revêtent à leurs yeux, un caractère d'exploitation colonialiste³⁵. »

Mais les heurts entre la population et les autorités ne s'arrêtèrent pas, elles se manifestèrent par l'arrestation des jeunes de l'OJAM en février et mars 1963 et leur transfert dans une maison d'arrêt en France métropolitaine au mois de mai. Ensuite ce fut l'affaire des « tricots » en juin 1963, manifestation antiraciste de jeunes lycéens et étudiants martiniquais, en réponse à l'attitude de jeunes métropolitains qui leur reprochaient de porter les mêmes tricots qu'eux. En 1965 il y eut les émeutes du 20 octobre à Sainte-Thérèse durant la campagne électorale suivies de l'arrestation de 37 jeunes du quartier pour « briser toute tentative de révolte ».

C'étaient des flambées de violence traduisant un réel malaise social et économique, des sursauts de protestation face à des injustices criantes, mais rien de durable et d'ancré dans la revendication exigeante et profonde. Les autorités préfectorales accusaient régulièrement le PCM d'être à l'initiative des flambées de violence qui secouaient l'île :

« L'approche de la campagne sucrière, la décision du gouvernement de faire appliquer par son représentant légal le Préfet, l'ordonnance du 15/10/1960, l'approche de l'anniversaire des échauffourées de Décembre, sont des motifs pour le pcm d'essayer de créer des mouvements de grève dans différents secteurs et de tenter vraisemblablement aussi à monter quelques manifestations spectaculaires commémoratives des incidents de 1959³⁶. »

Tandis que les communistes dénonçaient la démobilisation politique orchestrée par le pouvoir central et relayée par les partis gaullistes locaux favorables au maintien de la départementalisation, signalaient les fausses améliorations masquant la nécessité de la lutte populaire. Face à la gravité de la situation et à l'ampleur du travail leur restant à accomplir, le renforcement du PCM était présenté comme « l'arme principale des masses populaires » pour combattre crises économique et sociale ainsi que répression.

Au PCF les bases de recrutement se situaient dans le milieu ouvrier des entreprises industrielles d'où le nombre important de cellules d'entreprise et d'adhérents ouvriers, le recrutement dans les milieux paysans était plus difficile. Souignons que ce recrutement ouvrier s'appuyait également sur une

435 Arch. nat. Fontainebleau, rapport du préfet Raphaël Petit au ministre de l'Outre-mer 19940 1 81, Art. 89 Correspondance, 1962.

436 Arch. nat. Fontainebleau, Services des renseignements de la Martinique, 19940 1 80, Art. 198 Rapport mensuel, avril 1961.

nouvelles et crée une section. Trop nombreuses sont encore les communes où le parti n'a pas d'organisation⁴³². »

La nécessité de se rapprocher des travailleurs pour renforcer le Parti, pour discuter et répondre aux questions qu'ils se posaient, était une des priorités du PCM, définie dans son III^e congrès et repris dans une résolution du Comité central en 1965. Le III^e congrès du PCM prévu initialement les 26, 27 et 28 juillet s'était finalement tenu les 27, 28 et 29 décembre 1963 dans la commune du Morne-Rouge.

« La remise de cartes du parti a commencé avec beaucoup d'enthousiasme, au Lamentin, quartier Chambord le 9 janvier, 20 travailleurs renouvellent leur confiance au Parti.

Dimanche 10 janvier, au quartier Deux Terres commune du Gros Morne 23 travailleurs dont une majorité de femmes adhèrent à la cellule Camille Sylvestre .

À Rivière Pilote au bourg, 12 cartes ont déjà été remises le dimanche 10 janvier⁴³³. »

De nombreuses crises secouaient régulièrement la société martiniquaise ainsi les semaines d'action et de mobilisation à chaque ouverture de récolte de la canne à sucre au mois de février, pour la revalorisation des salaires agricoles et l'amélioration des conditions de travail.

Les émeutes urbaines à Fort-de-France en décembre 1959, qui durant trois jours firent craindre le pire pour le chef-lieu. La grève des ouvriers agricoles en mars 1961 suivie d'une répression sanglante dans le bourg de la commune du Lamentin en réponse à la mobilisation des travailleurs. Les services des renseignements firent état d'une longue période de grève entre 1962 et 1963 :

« Mars 1961 grève des dockers, fin du conflit en avril 61

Avril 1961 grève des ouvriers du bâtiment affiliés à la CGT

Mai 1961 grève employés sédentaires de la Compagnie générale transatlantique

Mai 1961 grève des employés du bâtiment

Septembre 1961 reprise de la grève des ouvriers du bâtiment

Mai 1962 semaine de revendication à la Transat

Juillet 1962 appel à la grève pour la revalorisation des allocations familiales⁴³⁴. »

La conclusion sur toute cette période d'agitation sociale présentée par le préfet Raphaël Petit mettait en cause le PCM et ses alliés de la CGT :

432 *Justice*, « En avant pour une bonne remise des cartes 1964 », 9 janvier 1964, p. 1.

433 *Justice*, « Bon départ de la remise des cartes 1965 », 14 janvier 1965, p. 2.

434 Arch. nat. Fontainebleau, Dossiers des services de renseignements, 19940 1 80 Art 205, Conflits sociaux, Revendications sociales / grèves Martinique 1961/1962.

« Toutes ces grèves ont été déclenchées par des syndicats ouvriers de la CGT martiniquaise dont les dirigeants appartiennent presque tous au parti communiste martiniquais et affirment qu'il ne peut y avoir de véritable justice sociale au sein des structures politiques et économiques actuelles de la Martinique ; structure qui revêtent à leurs yeux, un caractère d'exploitation colonialiste⁴³⁵. »

Mais les heurts entre la population et les autorités ne s'arrêtèrent pas, elles se manifestèrent par l'arrestation des jeunes de l'OJAM en février et mars 1963 et leur transfert dans une maison d'arrêt en France métropolitaine au mois de mai. Ensuite ce fut l'affaire des « tricots » en juin 1963, manifestation antiraciste de jeunes lycéens et étudiants martiniquais, en réponse à l'attitude de jeunes métropolitains qui leur reprochaient de porter les mêmes tricots qu'eux. En 1965 il y eut les émeutes du 20 octobre à Sainte-Thérèse durant la campagne électorale suivies de l'arrestation de 37 jeunes du quartier pour « briser toute tentative de révolte ».

C'étaient des flambées de violence traduisant un réel malaise social et économique, des sursauts de protestation face à des injustices criantes, mais rien de durable et d'ancré dans la revendication exigeante et profonde. Les autorités préfectorales accusaient régulièrement le PCM d'être à l'initiative des flambées de violence qui secouaient l'île :

« L'approche de la campagne sucrière, la décision du gouvernement de faire appliquer par son représentant légal le Préfet, l'ordonnance du 15/10/1960, l'approche de l'anniversaire des échauffourées de Décembre, sont des motifs pour le pcm d'essayer de créer des mouvements de grève dans différents secteurs et de tenter vraisemblablement aussi à monter quelques manifestations spectaculaires commémoratives des incidents de 1959⁴³⁶. »

Tandis que les communistes dénonçaient la démobilisation politique orchestrée par le pouvoir central et relayée par les partis gaullistes locaux favorables au maintien de la départementalisation, signalaient les fausses améliorations masquant la nécessité de la lutte populaire. Face à la gravité de la situation et à l'ampleur du travail leur restant à accomplir, le renforcement du PCM était présent comme « l'arme principale des masses populaires » pour combattre crises économique et sociale ainsi que répression.

Au PCF les bases de recrutement se situaient dans le milieu ouvrier des entreprises industrielles d'où le nombre important de cellules d'entreprise et d'adhérents ouvriers, le recrutement dans les milieux paysans était plus difficile. Soulignons que ce recrutement ouvrier s'appuyait également sur une

435 Arch. nat. Fontainebleau, rapport du préfet Raphaël Petit au ministre de l'Outre-mer 19940 1 81, Art. 89 Correspondance, 1962.

436 Arch. nat. Fontainebleau, Services des renseignements de la Martinique, 19940 1 80, Art. 198 Rapport mensuel, avril 1961.

assise syndicale forte notamment celle de la CGT. Étudiant les adhésions de la Fédération de la Loire-Atlantique Jean Paul Molinari constate :

« Qu'en 1963 plus de la moitié des communistes sont des ouvriers d'industries de la Basse-Loire. En dehors de quelques isolés, ouvriers agricoles de la Vallée de l'Erdre, et de l'implant Castelbriantais, le pcf ne dispose d'aucune base parmi les ouvriers ruraux... 51 des 54 cellules d'entreprises de la fédération se trouvent en Basse-Loire et 32 de ces 51 cellules sont des cellules de métallos travaillant dans 13 établissements, ajoutant que « les militants communistes militent tous dans le syndicat cgt de l'usine, et ils y occupent de nombreux postes de responsabilité⁴³⁷. »

Les bassins de recrutement à la Martinique se situaient au niveau des quartiers. Les cellules suivaient la configuration sociale de la zone, deux ou trois membres issus de la classe moyenne, se désignant comme les intellectuels du secteur, instituteurs ou autres petits fonctionnaires, s'occupaient de l'encadrement et les autres membres ouvriers agricoles permanents ou saisonniers, petits artisans, marchands formaient la troupe des adhérents.

L'autre bassin de recrutement fut la cellule familiale : souvent lorsqu'un membre influent de la famille investit d'une certaine autorité plaïdait en faveur des communistes, il emportait l'adhésion du groupe familial. Cet appui pouvait se manifester seulement par le soutien au moment des élections, ou dans l'organisation des manifestations, sans être membre du Parti. Yvette Guitteaud-Mauvois co-fondatrice de l'Union des femmes en témoignait :

« Je pense que l'influence de mes frères aînés a joué sur moi. Le premier, Walter Guitteaud était membre du Parti communiste et l'un des pères du syndicalisme en Martinique⁴³⁸. »

Son militantisme naissant s'affirma davantage au contact de Georges Mauvois son époux. C'était le cas pour de nombreuses compagnes de militants, retenons cette déclaration de Marie-Michelle Lamou concernant son soutien à son époux, Victor Lamou :

« J'étais restée à ses côtés et je l'accompagnais dans tous les meetings. Il fallait l'aider, l'encourager pour l'instauration de la sécurité sociale et d'autres prestations sociales. Cela dit, je n'ai jamais pris ma carte au Parti communiste. C'est comme ça.⁴³⁹ »

Mais les membres de la famille pouvaient aller beaucoup plus loin, adhérer et former un noyau familial au sein de la cellule. Les services de renseignements faisaient mention de la création d'une cellule au quartier Nord-

437 Jean Paul MOLINARI, *Les ouvriers communistes, Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, Thonon-les-Bains, PALBARON, 1991, p. 227.

438 Louvinia VALAT et Adams KWATEH, *France-Antilles Martinique*, « Grand Témoin Yvette Guitteaud-Mauvois », 2 mars 2011.

439 Rudy RABATHALY et Adams KWATEH, *France-Antilles spécial grands témoins*. « Grand Témoin Marie-Michelle LAMOU », mai 2010, p. 14.

Plage dans la commune de Macouba en février 1965 dans laquelle se retrouvaient les trois principales familles du quartier :

« Le 11 février 1965, le pcm a procédé à la création d'une cellule au quartier "Nord-Plage" à Macouba, chez M. Noteuil Yvon. Ont adhéré au parti pour son programme, les personnes dont les noms suivent :

- MM NOTEUIL Yvon, Secrétaire et sa femme,
NOTEUIL Marchand
- Melle NOTEUIL Fernande
- M. CHANTEUR Célestin "Roger"
- Vve WILTORD, née YALA
- Mme LAUTONE Fernand, née Pisrène Eliena
- Melle NAU Marie-Claude
- MM CHOFFIN Albert et sa femme
VILET Georges et sa femme
WILTORD Roger et sa femme
Wiltord Antoine
VALÉRIUS Clément
- Melle LAUTONE Agnès
- M. ALMON Achille
VALÉRIUS Achille
ROCHAMBEAU Henri⁴⁴⁰. »

La commune de Macouba est l'une des moins étendues de la Martinique et Nord-Plage un petit quartier coincé entre la mer et une haute falaise, donc à la lecture des noms des adhérents de cette cellule, nous nous rendons compte que cette création était à la fois une affaire du quartier et de familles.

Entre 1966 et 1970, les reprises de cartes du parti furent satisfaisantes car les cellules enregistraient régulièrement de nouvelles adhésions tout en essayant de contenir les anciennes. En 1968, la campagne de remise de cartes fut lancée au Lamentin dès le vendredi 5 janvier et se poursuivit avec célérité dans les autres sections :

au Lorrain où : « Dimanche soir (12 janvier), la cellule du quartier Morne Capot a procédé à sa remise de cartes.

Quarante-sept cartes furent remises, ... sur les 47 adhérents, il faut compter 19 femmes. Plus de la moitié de la cellule est composée de camarades âgés de 25 ans⁴⁴¹. »

440 Arch. nat. Fontainebleau, Rapports mensuels des renseignements généraux, 19940 1 80, Art. 198, PCM, février 1965.

441 *Justice*, « Vie du Parti », 16 janvier 1968, p. 3.

Le IV^e congrès du PCM qui s'était tenu au Morne-Rouge avait avancé l'impérieuse obligation de recruter de nouveaux membres, de faire rayonner le parti dans toutes les communes de l'île :

« Pour aller vers l'application des décisions et résolutions du 4^e congrès, il faut rapidement que chaque section et cellule isolée mène à bon terme la remise des cartes aux anciens camarades, fasse de nouvelles adhésions par centaines, afin que notre chiffre d'adhérents soit nettement supérieur à celui de ces dernières années.

Il faut que nos sections et cellules contrôlent semaine après semaine les cartes effectivement remises et ne se bornent pas seulement à compter des adhésions nouvelles. Il faut à la fois gagner de nouveaux adhérents et garder ceux qui sont déjà au parti⁴⁴². »

Le renforcement du Parti qui n'avait jamais cessé d'être une priorité devint pratiquement un souci permanent pour les membres du Comité central, car ils remarquaient que la consolidation et le rayonnement du Parti en dehors des manifestations n'était pas assez forts. Les remises de cartes n'étaient pas organisées en début d'année ainsi que demandé, certaines se faisant juste la veille des conférences ou du congrès. En 1969, les dirigeants des sections et cellules s'efforcèrent alors d'accélérer la remise des cartes :

au début février : « À Fort-de-France. Actuellement 4 cellules ont effectué leurs remises de cartes. Elles totalisent 39 adhésions nouvelles, 29 hommes, 10 femmes. Ce sont tous et toutes des ouvriers, des employés du commerce, des ménagères. La moyenne d'âge s'établit autour de 30 ans.

Dans la situation actuelle, ces 39 adhésions sont la preuve des possibilités que le Parti a de se développer au lendemain du IV^e congrès. Elles doivent marquer le début du renforcement de notre Parti... tout en se rappelant que le recrutement est une tâche permanente de toute cellule et de tout communiste où qu'il soit⁴⁴³. »

à la mi-février : « Au François. Après le IV^e congrès, les militants de la section du François sont pleins d'ardeur et résolus à corriger les faiblesses d'organisation.

Ainsi à Morne Pitault, il y avait plus de 75 travailleurs présents et les camarades n'avaient pas porté assez de cartes du parti. Ils ne s'attendaient pas à un tel flot. On compte déjà 25 adhésions nouvelles. La cellule compte 12 femmes et ce n'est pas fini⁴⁴⁴. »

Et dans les sections les plus dynamiques où l'on trouvait des élus mobilisés, toujours présentes sur le terrain, de réelles avancées furent réalisées puisque pour cette année 1969 « 10 nouvelles adhésions furent enregistrées au Saint-Esprit », « 16 après la réorganisation de la section de Rivière-Pilote », « 28 dans les différentes cellules du Morne Rouge » cette section du Morne-Rouge fut félicitée pour son travail et son contact permanent

442 *Justice*, « Achever les remises de cartes Recruter des centaines de militants..., Créer de nouvelles cellules », Philibert DUFÉAL, 28 janvier 1969, p. 1.

443 *Justice*, « La remise des cartes est bien engagée », 6 février 1969, p. 3.

444 *Justice*, « Vie du Parti », 13 février 1969, p. 2.

maintenu avec la population par le porte-à-porte, par des comptes rendus de mandat et un journal de section qui paraissait chaque mois. Cette section était pilotée par un élu communiste, le conseiller général du canton qui avait monté une cellule d'entreprise parmi les employés municipaux :

« Une nouvelle cellule communiste a été constituée au Morne-Rouge; elle porte le nom de "cellule d'entreprise". Elle est composée de tous les employés et ouvriers communaux à l'exception de l'employé d'état civil, Mme Ratin. Le secrétaire est M. Charles-Alfred Georges secrétaire de mairie, Conseiller Général, secrétaire-adjoint : Melle Concy Marie commis de mairie⁴⁴⁵. »

Mais il n'en était pas de même pour toutes les sections car les tâches étaient nombreuses et les communistes se retrouvaient à communiquer et rassembler sur plusieurs fronts. Et au début de la décennie soixante-dix, ils devaient faire accepter leur nouveau mot d'ordre « d'autonomie populaire » et son contenu, travailler à la constitution d'un Front Martiniquais anticolonialiste non révolutionnaire, et en dépit du travail incessant de propagande entrepris par le Comité central et les différentes sections pour élargir l'influence du Parti en 1971, l'activité communiste était présente seulement dans les sections maintenues dans les localités suivantes:

- pour le nord de l'île : Basse-Pointe, Gros-Morne, Lorrain, Macouba, Morne-Rouge, Prêcheur, Sainte-Marie et Trinité.
- pour le sud de l'île : Ducos, François, Marin, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Saint-Esprit, Sainte-Anne et Vauclin.
- pour le centre de l'île : Fort-de-France, Lamentin et Schœlcher.

Si pour être reconnu sur l'échiquier politique, pour être force électorale le Parti avait besoin d'un nombre important d'adhérents, en revanche pour avancer résolument et sans faillir vers les objectifs fixés, pour les communistes il était nécessaire de s'appuyer sur une armée de militants décidés et engagés.

Les premières activités du militant

Pour les communistes martiniquais il ne s'agissait pas d'être un simple adhérent, il fallait tendre à plus, chercher à être un maillon agissant et tout véritable militant se devait d'avoir quelque chose à proposer aux autres, il ne devait pas se contenter d'être un suiveur mais être un protagoniste.

Les militants vont être d'abord appelés à donner leur temps et leur force de conviction au service de leur parti et du journal de propagande du Parti à la Martinique *Justice*.

445 Arch. nat. Fontainebleau, Rapports mensuels des renseignements généraux, 19940 1 80, Art. 198, PCM, novembre 1964.

LA PARTICIPATION À LA VIE DU PARTI : PROPAGANDE ET ORGANISATION

Le véritable militant communiste était le membre qui restait à l'écoute des différentes directives de son parti, cherchait à les appliquer et à les défendre en toutes circonstances, obligé de faire preuve d'obéissance vis-à-vis d'instructions, d'idées, qu'il se devait impérativement de partager.

De la création du comité Jean Jaurès à la fin de 1938

La première action essentielle pour le militant était de payer sa carte de membre et de la renouveler chaque année ainsi que nous l'avons examiné précédemment, ce geste équivalait à un acte de foi dans la doctrine communiste car il symbolisait une appartenance réclamée, voulue et non cachée. À l'apparition de l'activité communiste en Martinique, les militants furent peu nombreux, car le groupe communiste était devancé par d'autres groupes politiques plus anciens et mieux implantés comme le parti socialiste SFIO et le parti radical. Très vite, les communistes comprirent qu'il ne suffisait pas de se proclamer « défenseur des travailleurs », « avant-garde du prolétariat » pour voir ces derniers accourir et se ranger derrière eux. Il y avait des décennies de mainmise des grands planteurs sur les ouvriers d'habitation et d'usine d'un côté et de l'autre des années de propagande socialiste, ce qui ne laissait qu'une faible part de l'espace politique aux communistes. Ils comprirent qu'il était nécessaire de contrer ces partis déjà assis et ayant bonne audience sur la scène politique s'ils voulaient se faire une juste place dans le monde ouvrier. Les quelques tentatives, soldées par des échecs assez fâcheux mais non décourageants aux élections municipales et cantonales durant cette période, nous ont montré la faible renommée que les nouveaux venus avaient sur le terrain parmi la masse des travailleurs.

Dans ce schéma où militants et adhérents étaient fort peu nombreux, nous comprenons aisément que l'activité militante, essentiellement celle de propagande, fut d'abord l'affaire des membres fondateurs et des militants de la direction du Groupe Jean Jaurès. Ils menèrent le combat sur deux fronts, d'abord dans les réunions du comité à Fort-de-France et ensuite dans les tournées vers les bourgs et les campagnes, car ils se définissaient comme un groupe d'étude et d'action.

Le comité s'était d'abord retrouvé pour des lectures et commentaires d'ouvrages dans le but de parfaire son éducation communiste et celle des autres militants, ces débats avaient lieu dans la salle des charbonniers au quartier Terres Sainville ; les charbonniers et les soutiers, groupe de travailleurs très nombreux œuvrant sur le port de Fort-de-France au transport du charbon dans les cales des bateaux à quai, avaient un local qu'ils mettaient à la disposition de plusieurs associations et mouvements dont le comité Jean Jaurès. Tant que le groupe n'était pas encore organisé en section régionale du Parti communiste, entre fin 1918 et le début de l'année 1921, les membres se retrouvaient pour des causeries, des commentaires de

brochures, de journaux comme le *Paria* auquel était abonné Jules Monnerot, des lectures d'ouvrages socialistes puis communistes, de *L'Humanité*. En septembre 1924, une lettre de Jules Monnerot adressée au directeur du *Paria* fut interceptée par les services de surveillance de l'activité bolchévique en France et dans les colonies, cette lettre était une demande d'abonnement et d'expédition du journal à la Martinique :

« Citoyen Directeur du Journal *Le Paria*

Veillez trouver ci-joint six francs en mandat, partie pour abonnement au nom ci-dessus à votre journal "Le Paria" à compter du prochain numéro. Salut fraternel. Jules Monnerot⁴⁴⁶. »

Quelques années plus tard, en 1931, dans une note sur la propagande communiste dans les colonies, les services des renseignements signalaient que l'aide du Parti communiste aux Antilles se traduisait par l'envoi de différents journaux :

« Le Parti communiste et la CGTU ne manquent pas de soutenir l'action de leurs agents de propagande aux Antilles par l'expédition d'un abondant matériel qui comporte notamment les journaux *l'Humanité*, *la Vie Ouvrière*, *le Cri du Marin*. Ces organes sont, le plus souvent, acheminés vers les colonies par le "Club des Marins" de Bordeaux ou le "Cercle Franklin" au Havre⁴⁴⁷. »

Ces premiers militants étaient déjà introduits dans l'action revendicative par leur présence dans différents autres mouvements et organisations, le cercle des Travailleurs Manuels et Intellectuels, le Comité Schœlcher, la Bourse du Travail, divers syndicats naissants qu'ils avaient contribué à former et qu'ils animaient. Commença alors un militantisme de cercle, plutôt intimiste, ouvert à des militants déjà avertis et convaincus.

Une fois structuré en groupe communiste, les créateurs demandèrent aux militants de participer aux réunions hebdomadaires pour prendre part aux différentes directives relatives à l'organisation de la nouvelle section de la Martinique. Au début ils se réunissaient une fois par semaine, le jeudi à dix-huit heures, chez l'un d'entre eux mais le plus souvent dans le galet⁴⁴⁸ surplombant l'atelier d'orfèvrerie de Joseph Del, le délégué des premières heures étant Jules Monnerot.

C'était ce même groupe de militants qui parcourant les campagnes et les bourgs se mobilisaient pour informer les ouvriers des champs, des usines, les petits artisans et planteurs, pour les interpellier et leur faire connaître « droit du travail », « législation sociale », et autres réglementa-

446 ANOM, SLOTFOM XIII, Interceptions postales, lettre de Jules Monnerot au directeur du *Paria*, 22 septembre 1924.

447 ANOM, SLOTFOM XIII, Travaux d'ensemble sur l'agitation antifranaïaise, rapport sur la Propagande communiste aux colonies, 27 mars 1931, p. 10.

448 Le siège du Groupe Jean Jaurès fut pendant longtemps situé au 50, rue de la République à Fort-de-France, au 1^{er} étage, chez Joseph Del.

tions nécessaires à l'amélioration de la vie des travailleurs. Ces déplacements et ces contacts étaient utiles pour la diffusion des idées politiques du groupe communiste ainsi que pour une meilleure connaissance des militants décidés à œuvrer à côté et pour les travailleurs martiniquais.

Peu d'activités politiques étaient réservées aux travailleurs adhérents à la section, ceux qui étaient censés constituer, à la fois, la voûte et la base du nouveau système communiste qui cherchait à s'implanter. Cependant, les militants étaient expressément invités à se rendre très nombreux dans les différentes manifestations organisées par la section communiste en lien avec d'autres organisations se positionnant sur le front de la défense des travailleurs.

Il était impératif de participer aux défilés du premier mai pour montrer l'engagement et la détermination du groupe ; ces manifestations étaient d'une très grande importance pour les communistes qui en faisait un point fort de leur action politique et lors des différentes prises de parole ils en profitaient pour appeler les travailleurs à les rejoindre dans leur combat :

« Les camarades syndiqués du Groupe Jean Jaurès n'ont pas laissé passer cette date sans une réunion élargie et c'est pourquoi ils avaient renvoyé leur séance du jeudi dernier au lendemain 1^{er} Mai, et par voie d'affiche, invité les ouvriers au siège de la Corporation des charbonniers, dans les Terres Sainville⁴⁴⁹. »

Etre présent également aux conférences publiques proposées sur des thèmes chers aux communistes comme le refus de la guerre, la défense du suffrage universel, l'Union Soviétique. Dans le tableau suivant, quelques dates de réunions de 1935, année de la création du Front populaire et de la recherche de l'unité avec le groupe Front commun :

Tableau 44 : Réunions du groupe communiste en 1935

Dates	Sujets des débats
17 janvier	Le faux idéalisme imposé par la classe dirigeante à la Martinique
24 janvier	Les antagonismes de classe à la Martinique depuis 1900
28 février	Le socialisme utopique
21 mars	L'ancien régime en Russie
13 juin	Le matérialisme utopique dans le manifeste communiste
20 juin	Ce qu'il faut penser de la participation ministérielle de Frossart
25 octobre	Contre la Guerre

Sources : Journal *Justice* 1935

449 *Justice*, « Premier Mai », 4 mai 1933, p. 2.

Assister aux causeries sur Schoelcher, Jean Jaurès, participer aux commémorations marquant l'importance de tel ou tel autre doctrinaire pris comme référent,

« Le 31 juillet de cette année (1931) est le 17^e anniversaire de la fin tragique de Jean Jaurès, cette date sera commémorée par le groupe Jean Jaurès, le vendredi 31 juillet prochain au siège de la corporation des charbonniers à six heures du soir par des camarades du groupe et des syndicats⁴⁵⁰. »

Mais aussi dénoncer inlassablement les abus comme le fit André Alier en 1934, lorsqu'il dévoila les malversations de l'usinier Eugène Aubéry, le scandaleux procès perdu par le Conseil général qui refusa d'aller en appel ; dénonciation qui cousta la vie au militant. Plus tard, en 1937, ce fut Victor Portel qui dévoila le morcellement et la location de parcelles par le propriétaire Marsan aux travailleurs à des prix exorbitants dans une rubrique à épisodes intitulée « Les vautours des faubourgs » :

« Fort-de-France est ceinturée par cinq ou six grandes propriétés morcelées ou en voie de morcellement, que leurs propriétaires louent mensuellement, très cher en petites parcelles à des ouvriers qui ne peuvent acheter un terrain.

Qu'on en juge : Les Marsan ont acheté Morne Pichevin pour le prix de 400 000 francs environ. Donc cette propriété fut immédiatement morcelée en plus de mille lots. Et bénéficiant des circonstances telles que (1) l'exode des habitants des communes et des campagnes vers la ville, (2) du refoulement des malheureux qui ont été chassés de Terres-Sainville, MM Marsan ne tardèrent pas à louer tous leurs lots d'abord de 10 à 12 francs puis de 15 à 20 et ainsi de suite, si bien qu'aujourd'hui, on ne trouve presque pas de lots pour moins de 30 francs et beaucoup d'autres sont loués jusqu'à 180 francs par mois⁴⁵¹. »

La mobilisation des militants entre 1944 et 1956 : la propagande

Les années 1944 à 1956 furent celles où les théories communistes affichèrent leur visibilité et aussi la période où les premiers succès, résultats des combats menés par les militants élus ou non, mettaient la Fédération sur le devant de la scène politique

Les travailleurs manuels et intellectuels étaient de plus en plus nombreux à se retourner vers les communistes pour les soutenir dans leurs revendications et n'hésitaient pas à aller vers la Fédération. Beaucoup s'engagèrent alors dans un militantisme offensif se faisant les défenseurs et les propagandistes des théories communistes. À cette époque l'idée que seuls les communistes pouvaient aider à sortir de l'impasse du malaise social et économique était ancrée dans l'inconscient populaire.

450 *Justice*, « Anniversaire Jean Jaurès », 27 juillet 1931, p. 1.

451 *Justice*, « Les vautours des faubourgs », 23 avril 1937, p. 1.

S'appuyant sur cette volonté et ce désir d'œuvrer pour la communauté, les différentes conférences fédérales déterminaient régulièrement les tâches qui incombaient distinctement à chaque catégorie de militants, car le Comité fédéral décidait des combats importants à mener : l'assimilation sociale, la concordance politique, la communication syndicale.

Les militants, hommes et femmes, s'impliquèrent alors davantage, participèrent avec plus de véhémence à la vie du Parti, à tous les niveaux, dans toutes les structures où les communistes étaient présents mais aussi dans la rue. Les militants devaient être de tous les combats, affirmer leur présence dans la cité, dans les entreprises ; ainsi le Comité fédéral rappelait ces paroles de Léon Mauvais prononcées en février 1949 dans une réunion du Comité central du PCF :

« Nous devons rendre plus actif chaque organisme et chaque adhérent du Parti, élever l'esprit de responsabilité, faire en sorte que chacun soit un combattant et non un spectateur⁴⁵². »

Aussi les militants et militants communistes se montraient et allaient au-devant des autres travailleurs pour diffuser leurs idées et les rallier à la cause communiste. Quelles activités étaient demandées aux militants ?

- Participer à tous les combats des travailleurs, être en toutes circonstances aux premiers rangs des mouvements des masses populaires pour apporter un soutien aux travailleurs en lutte.

- Être à l'écoute des revendications des travailleurs côtoyés pour faire remonter les revendications, être un élément mobilisateur et fédérateur. Lors de la grève des ouvriers d'usine entre décembre 1948 et janvier 1949, voilà ce que préconisait le comité fédéral aux militants :

« Mobiliser tous les travailleurs, les unir, les grouper sans distinction de couleur politique pour faire échec au plan de misère des colonialistes, dénoncer les traîtres ... qui essaient d'endormir la classe ouvrière, lui inoculer la résignation et la passivité, apporter une aide matérielle aux métallos en grève en activant la souscription. Voilà les tâches immédiates que le Parti assigne à ses militants qui doivent aujourd'hui être plus que jamais à la pointe du combat et à la tête des masses laborieuses⁴⁵³. »

- Faire vivre le Parti en assistant aux conférences, meetings, comptes rendus, manifestations, fêtes, campagnes électorales pour montrer son implication dans le développement de la structure et élargir son aura.

- Être force de proposition en s'exprimant au cours des réunions et autres débats pour dire sa compréhension et montrer son accord avec les décisions adoptées par le Parti et la Fédération.

452 *Justice*, « La vie du Parti », 19 mai 1949, p. 2.

453 *Justice*, « Au début de leur 4^e semaine de grève les ouvriers d'usine sont plus unis et plus résolus que jamais ... », 6 janvier 1949, p. 1.

- Exercer sa vigilance pour dénoncer tous les procédés jugés contraires aux intérêts des travailleurs, se positionner en tant que relais des Comités pour expliquer la politique du Parti avec fermeté et efficacité
- Aider financièrement en payant sa cotisation et en participant aux collectes et souscriptions.

Ayant ainsi leur carnet de route, les militants se mobilisaient en masse entraînant à leur suite un grand nombre de travailleurs convaincus de la justesse de la position des communistes mais aussi persuadés de leur soutien et de leur efficacité dans le combat pour la reconnaissance politique, le mieux-être social et culturel demandés à la métropole. La mobilisation attendue des militants n'était pas différente de celle préconisée par le PCF pour tous les militants de France métropolitaine ou des territoires d'outre-mer. Stéphane Courtois et Marc Lazar nous présentant les activités du groupe actif des militants des années cinquante, nous constatons que c'étaient les mêmes qui étaient effectuées à la Martinique :

« Il existe un groupe actif composé de militants, des adhérents de ses multiples associations de masse. Ceux qui en font partie sont nourris de la lecture des journaux officiellement communistes ou proches. Ils vivent au rythme du tempo habituel du pcf ... les traditionnels cortèges du 1^{er} mai, et ses moments exceptionnels de mobilisation selon les urgences du moment⁴⁵⁴. »

André Constant étudiant en optométrie à Paris et employé dans plusieurs entreprises d'optique de 1950 à 1956, adhéra au Parti communiste en 1950 à son arrivée en France, militant dans le treizième arrondissement de la capitale il donne un aperçu de ses activités militantes :

« C'était la période de la guerre de Corée, le pcf menait la lutte contre la guerre de Corée, je militais à l'association des étudiants martiniquais, j'étais aussi membre du comité de liaison des associations anticolonialistes. Je me souviens qu'il y avait eu l'arrivée du général Ridgway⁴⁵⁵, j'étais allé à la réunion, on était contre sa venue en France, on devait coller des affiches et marquer sur les murs « Paix en Corée », « Non à la Guerre, on s'est fait arrêter par la police et j'ai passé la nuit en cellule⁴⁵⁶. »

En effet, le 28 mai 1952, le « Mouvement pour la Paix » dirigé par les communistes avait appelé à une manifestation à Paris contre la venue du Général américain Matthew Ridgway en France. Les manifestants, militants et sympathisants communistes se heurtèrent aux forces de l'ordre et ces émeutes firent de nombreuses victimes dont un mort dans les rangs des

454 Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995, rééd 2000 p. 294-295.

455 Matthew Ridgway, général américain commandant des troupes de l'ONU pendant la guerre de Corée.

456 André CONSTANT. Entretien du 3 février 2009.

manifestants et de nombreux blessés. Jacques Duclos, secrétaire général du PCF en l'absence de Maurice Thorez et d'autres militants furent arrêtés⁴⁵⁷.

La mobilisation des militants après 1956 : l'organisation

Les événements internationaux de l'année 1956 ne touchèrent pas exclusivement la Fédération communiste de la Martinique, elle ne fut pas la seule à affronter les conséquences des révélations du rapport secret et le départ d'un membre influent de son organisation. La houle toucha également la hiérarchie du PCF, des intellectuels qui gravitaient à l'intérieur et autour du Parti se retirèrent devant le silence des dirigeants face à des agissements qu'ils jugeaient inacceptables. À leur avis, les dirigeants communistes français devaient absolument examiner de près les méthodes de répressions stalinienne et en tirer toutes les leçons. Michel Dreyfus dans sa communication au cours des journées consacrées au Parti communiste français et l'année 1956 constate que :

« L'onde de choc des événements des pays de l'Est touche bientôt des compagnons de route du PCF, plus prestigieux encore. Député communiste de la Martinique, Aimé Césaire annonce sa démission ; Sartre, Vercors, Yves Montand, Simone Signoret, Gérard et Anna Philippe quittent le Mouvement de la paix ou l'association France-URSS, suivis peu après par d'autres intellectuels communistes tels Roger Vaillant, Claude Roy, Jacques-Francis Rolland, Claude Morgan... »

Ces départs se font dans un contexte nouveau et difficile pour le pcf ; mais ils traduisent également une incapacité de sa part à prendre en compte les changements politiques internationaux ainsi que certaines mutations de la société française⁴⁵⁸. »

La réaction du PCF pour contenir ce mouvement de dissidence des intellectuels français fut sans grande ampleur face aux problèmes soulevés, le secrétaire général proposa quelques mesures au 14^e congrès, en juillet au Havre ; une « direction plus collective du Parti » par un autre regard sur le rôle dominant du secrétaire général avec plus de pouvoir et plus de membres au bureau politique, ainsi que d'autres méthodes de discussion, et un « rajeunissement des cadres ». Mais ces mesures n'étaient pas celles attendues, car il n'y avait pas de véritable remise en cause du Parti, de son fonctionnement, pas d'autres directions politiques envisagées, pas de regard critique sur les agissements du PCUS, elles ne parvinrent pas à satisfaire ceux

457 Arch. dép. Seine-Saint-Denis, Monographie : Les réunions du comité central du Parti communiste français 1921-1977, Tome 2 : 1944-1953, Fiche 47, réunion du comité central, 18 juin 1952, p. 121.

458 Michel DREYFUS, Actes des journées d'étude organisées par les archives départementales de la Seine-Saint-Denis, « L'année 1956 : une borne de périodisation opérationnelle pour la recherche ? », 29/30 novembre 2006, p. 224 / 226.

qui attendaient des décisions d'envergure de la part du PCF. Selon Mathilde Régnard-Nassar :

« Il est incontestable que le 20^e congrès du pcus a fortement bouleversé Thorez, le bureau politique et le pcf tout entier. Pourtant la remise en cause a peu duré. Il y a eu des changements en apparence, en surface mais de manière éparse. Dans la pratique, la direction du pcf fonctionne toujours de la même manière, Thorez a toujours la même autorité, le secrétariat et le bureau politique restent les deux organes indispensables au bon fonctionnement du processus décisionnel dans le Parti⁴⁵⁹. »

Les différents épisodes de cette année 1956 amenèrent les communistes locaux à élaborer, eux aussi, une autre représentation de leur mouvement et de nouvelles démarches militantes. Ils comprirent alors qu'il leur était nécessaire de renforcer leur organisation et de s'affirmer véritablement dans la sphère anticolonialiste de l'île. Cette nouvelle stratégie politique s'appuya sur trois décisions d'importance, la transformation de la Fédération en parti autonome, la communication autour du mot d'ordre d'autonomie et la création du front de gauche anticolonialiste.

Il fut alors demandé aux militants de resserrer les rangs autour du noyau dirigeant, d'apporter leur soutien pour trouver de nouveaux moyens d'action et découvrir les formules justes pour mobiliser les travailleurs qui ne se tournaient plus systématiquement vers les militants communistes. Donnant l'exemple et assurant le comité Fédéral de son soutien, Mathurin Gottin écrivait depuis Paris :

« Au moment où le parti subit le plus sérieux assaut qu'il ait jamais eu à supporter à la Martinique, il n'est pas trop de tous ses militants, pour le défendre.

Je tiens à assurer dans ces circonstances, le comité fédéral et le prolétariat martiniquais, de toute ma solidarité et de mon dévouement... »⁴⁶⁰.

Les militants ne cessèrent alors d'affirmer leur fidélité et leur détermination et les sections n'hésitèrent pas à proclamer leur attachement et leur désir de poursuivre la lutte « à la tête et au profit des travailleurs », le recrutement de l'année 1958 fut dénommé promotion de « la fidélité »

Devant l'ébranlement de la structure, le départ des uns et des autres, le recul dans le chef-lieu, l'organisation du nouveau Parti devint alors une nécessité absolue pour les communistes qui firent dès lors, de cette démarche organisationnelle le centre de leur militantisme.

459 Mathilde RÉGNAUD-NASSAR, Actes des Journées d'étude organisées par les archives départementales de la Seine-Saint-Denis, « Thorez, le bureau politique et le 20^e congrès du PCUS : quoi de neuf à la direction du PCF ? » 29/30 novembre 2006, p. 135/139.

460 *Justice*, « Militants et organisations du Parti contre Césaire, Lettre du camarade Gottin du 21-12-1956 », 3 janvier 1957, p. 1.

« Voilà pourquoi, quels que soient nos sentiments personnels devant la désaffection momentanée des masses de Fort-de-France, les communistes ont comme devoir impérieux de travailler avec plus de courage que jamais au sein de toutes les organisations de masses... »⁴⁶¹.

Le renforcement du parti entraîna une distribution précise des tâches de chacun s'accompagnant d'une certaine centralisation, l'essentiel de l'organisation étant dévolue aux membres du nouveau comité central. L'effort devait permettre de recruter, de ramener au Parti les travailleurs ; les pertes subies ne s'étaient pas seulement opérées au niveau de quelques intellectuels qui avaient rejoint le député Aimé Césaire, elles concernaient un grand nombre de militants de base des sections du chef-lieu, contrairement au PCF. Toujours selon Michel Dreyfus, concernant le PCF :

« Ces départs s'opèrent pour l'essentiel, on l'a vu, dans les milieux des intellectuels. L'examen du Parti le montre : 1956 n'a pas eu de conséquences dans d'autres secteurs ; ni les militants de "l'appareil", ni ceux qui sont en charge des nombreuses municipalités alors dirigées par le PCF, ni les syndicalistes de la cgt et encore moins les adhérents du "parti profond" ne font défection⁴⁶². »

La restructuration avait aussi pour but de rendre plus visible le Parti et de concrétiser les appels aux organisations démocratiques et anticolonialistes. Cet effort se retrouva dans l'implication de plus en plus grande des dirigeants du Parti qui firent moins appel aux militants de la base, les sections et cellules furent régulièrement sollicitées au moment des élections, lors des événements ponctuels mais beaucoup moins dans le nouvel aménagement permanent du groupe lorsqu'il se transforma en parti autonome en 1957. Puis constatant que les sections dans les bourgs et à la campagne avaient été négligées afin de renforcer et améliorer leur organisation générale le bureau fédéral proposa dès 1958 de :

- découvrir de nouveaux cadres et faire appel à leur sens de la responsabilité pour qu'ils s'impliquent effectivement dans la gestion du Parti,
- intéresser tous les militants au travail d'organisation car l'éloignement des militants de la base avait peut-être favorisé le départ de certains sympathisants,
- rechercher et multiplier les lieux de réunion pour ne pas être à la merci du bon vouloir des maires dans certaines communes et toujours rester disponible pour écouter et parler aux travailleurs,
- demander aux cadres de rendre compte des tâches à accomplir,

461 *Justice*, « Communistes au travail ! », Walter GUILTEAUD, 28 février 1957, p. 2.

462 Michel DREYFUS, Actes des journées d'étude organisées par les archives départementales de la Seine-Saint-Denis, « L'année 1956... », *ibid.*, p. 228.

- s'enquérir des préoccupations immédiates des travailleurs dans les quartiers (électrification, gestion de l'eau, revendications salariales, vie chère...) tout en travaillant sur les thèmes généraux valables pour tous et définis par le Parti (autonomie, lutte anticolonialiste, reconnaissance culturelle...),
- inviter tous les militants à s'exprimer pour s'interroger sur la politique du Parti et chercher à la faire connaître. Préparant la XII^e conférence fédérale de 1957, Camille Sylvestre avait repris cette injonction de Maurice Thorez : « Il n'y a pas de mannequins dans le Parti. Que les bouches s'ouvrent ! »

La préoccupation de l'organisation du PCM resta dès lors une constante, les cadres dirigeants dans leurs successives analyses des carences du Parti et des revers électoraux invoquaient régulièrement le manque de rigueur dans l'application des directives. Dans un long article paru dans *Justice* au début de l'année 1963, le récent secrétaire général du PCM dégageait le rôle décisif de l'organisation dans les termes suivants :

« Nous devons porter nos efforts sur le renforcement de l'organisation du Parti. En effet, à l'heure actuelle les faiblesses d'organisation, que l'on décèle ici ou là, constituent un frein sérieux au développement du Parti et à la lutte des masses. Il ne suffit pas d'avoir une ligne politique juste il faut surtout l'appliquer. Pour cela l'organisation joue un rôle décisif. Or, trop souvent nos décisions même les meilleures, restent lettre morte. Il faut donc généraliser dans le Parti un nouveau style de travail. Certains militants et responsables ne savent pas comment aborder la mise en application de la ligne politique, improvisent ou manquent de hardiesse dans l'initiative, agissant de manière désordonnée.

... Les responsables et militants doivent se guider en toutes circonstances sur les décisions du Congrès (...), sur les Résolutions du Comité central, ils doivent être attentifs aux éditoriaux et articles de *Justice* qui soulignent les tâches immédiates liées au déroulement des événements »⁴⁶³.

Dans la pensée des militants communistes une meilleure mobilisation du Parti devait être la passerelle vers l'organisation et l'unité des travailleurs, et listant les tâches qui s'imposaient aux forces démocratiques et anticolonialistes dont le PCM était l'avant-garde selon les dirigeants communistes martiniquais, le secrétaire général Armand Nicolas écrivait en 1970 :

« Améliorer l'organisation corporative et politique du prolétariat, activer ses luttes pour ses intérêts économiques et politiques ;
 Amener à la lutte commune avec lui les autres couches du peuple victimes également de l'oppression coloniale ;
 Gagner les masses travailleuses aux idéaux du socialisme⁴⁶⁴. »

463 *Justice*, « 1963, L'année du renforcement du Parti », Armand NICOLAS, 24 janvier 1963, p. 2.

464 *Justice*, « Après les élections, poursuivons la lutte sur tous les plans pour les intérêts des travailleurs et du peuple », Armand NICOLAS, 19 mars 1970, p. 1.

Les activités des militants se faisaient selon les plans de travail élaborés par les comités des sections, eux-mêmes assujettis aux directives du comité central, le militant n'était pas libre d'élaborer lui-même toute sa stratégie, il devait se reporter aux différentes résolutions adoptées au cours des conférences fédérales ou conférence du Parti, et son action était régulièrement contrôlée et soumise à des limites. Les militants ne rejetaient pas l'action, ils étaient tous convaincus qu'il était nécessaire d'être présent sur le terrain. Ainsi les mots de l'un des dirigeants de la section de Schœlcher étaient régulièrement repris :

« Chacun doit être convaincu que le pire danger, le plus grand risque, la plus grave erreur, ce serait de ne rien faire, de rester dans l'attentisme⁴⁶⁵. »

Mais le travail militant devait s'engouffrer dans un cadre bien défini selon un canevas précis conçu par les dirigeants fédéraux. La première des limites se tenait dans l'acceptation et l'observance des directives décidées au cours de ces réunions fédérales, la discipline qui permettait de se tenir dans le canal des décisions communistes était une notion importante avec laquelle la direction fédérale se voulait intransigeante. L'autre limite de l'action militante se trouvait dans la nécessaire critique et autocritique des différentes pratiques, remise en cause pédagogique des dirigeants et des autres militants qui se devait d'être formatrice, permettant ainsi à ces derniers de progresser et de se surpasser. À la conférence fédérale des 3 et 4 mars 1951 dans son rapport d'organisation le secrétaire fédéral déclarait :

« ... le contrôle est nécessaire pour vérifier si les paroles du militant sont en rapport avec ses actes car le militant ne sera pas jugé seulement sur ses déclarations et ses promesses, mais selon ses actes, ses actions. ... Le rapporteur invite tous les militants et surtout les dirigeants à tous les échelons à pratiquer une autocritique constructive, celle qui consiste à fouiller et approfondir les questions, à découvrir la racine des erreurs, des fautes, des insuffisances, des faiblesses, ce qui permettra d'y apporter sans tarder les corrections nécessaires⁴⁶⁶. »

Les militants les plus efficaces étaient régulièrement cités et acclamés tandis que ceux qui faisaient fi des décisions du comité fédéral ou qui restaient dans l'immobilisme étaient sévèrement secoués et jugés.

LA PARTICIPATION À LA VIE DU PARTI : ACTION ET INFORMATION

Tant dans leur vision égalitaire du monde en général que dans leur conception du développement de la Martinique, les communistes avaient clairement posé la nécessité d'un nouvel ordre politique, social et économique, permettant d'atteindre le niveau de croissance utile aux besoins des

465 *Justice*, « 19 mai », Jean BARBE, p. 2.

466 *Justice*, « Le rapport d'organisation », Ephraïm MARIE-JOSEPH, p. 2.

travailleurs. Dans cette perspective ils se présentaient comme force de protestation de l'ordre établi, de dénonciation des différentes positions gouvernementales (sauf quand les communistes furent appelés au gouvernement au début de la quatrième République) qui se détournait du bien-être et des exigences de vie des travailleurs.

Donc la place du militant actif se situait au milieu des travailleurs pour participer aux divers rassemblements et manifestations populaires contribuant ainsi à la crédibilité du Parti dans son statut de défenseur des masses travailleuses, il était du devoir du militant communiste d'accompagner, d'être en tête des événements pour témoigner pleinement de son rôle de guide de la classe ouvrière et pour cela tous les militants se devaient d'être présents dans les manifestations de défense et d'aide aux travailleurs en lutte.

Accompagner...

Durant plusieurs décennies, les militants s'étaient obligés à être aux côtés des travailleurs dans les situations périlleuses et souvent compromettantes même si quelquefois ils n'avaient pas pu les anticiper.

En 1923, du côté de l'usine de Bassignac, usine sucrerie et distillerie située sur la commune de Trinité, des événements tragiques touchèrent les travailleurs en grève. À la mi-janvier, la récolte commença sur la base des salaires de l'année précédente, mais faute d'un accord sur la question de la revalorisation, coupeurs, amarreuses, petites bandes, travailleurs casés arrêtaient le travail sur toutes les habitations sucrières de la région sauf sur celle du Galion et la grève se déclenchait dans la semaine du 29 janvier 1923, plusieurs usines tournèrent au ralenti notamment celles sises à Bassignac et dans les communes de Sainte-Marie, du Lorrain. Après l'échec des quelques tentatives d'entretiens entre grévistes et dirigeants d'usines, le ton se durcit entre les parties, des « pièces de cannes flambent ». Le 8 février de très nombreux grévistes se rendant à Bassignac pour faire à nouveau cesser le travail, se heurtaient aux gendarmes qui s'y trouvaient, dans l'affrontement plusieurs grévistes furent touchés, dont deux tués et trois autres blessés. Les gouverneurs faisaient appel aux gendarmes pour maintenir le calme sur les habitations. À l'approche du début de la récolte, moment difficile sur les habitations, les gendarmes leur faisaient des régulièrement rapports sur les exigences des ouvriers des champs et d'usine, sur leurs capacités de protestation et d'organisation, sur les éventuels meneurs, sur les salaires versés aux travailleurs et les réactions des propriétaires.

Des délégués des deux parties furent désignés pour tenter de trouver un accord, et c'est sous le patronage de Lagrosillière et des socialistes, très présents dans cette région agricole du Nord de l'île, que les événements se dénouèrent.

Quelle fut l'action des militants communistes ? Le Groupe communiste Jean Jaurès assura dans *Justice* une importante diffusion de la tuerie, relatant les événements et assurant les grévistes de leur soutien en proposant une aide judiciaire en cas d'éventuelles poursuites. Le message suivant fut envoyé, depuis Fort-de-France, aux travailleurs en grève le 9 février :

« Expédiez par poste tous détails utiles. Assurez travailleurs inquiétés assistance judiciaire. Groupe très ému de situation⁴⁶⁷. »

Les militants communistes, Monnerot, Bissol, Del firent alors de larges appels aux travailleurs, leur expliquant la légitimité de leur action et surtout la nécessité de s'unir et de désigner des délégués⁴⁶⁸. Toutes les campagnes sucrières ne se déroulaient pas sur fond de travailleurs tués même si c'étaient des moments difficiles. Voici un extrait d'un rapport de gendarmerie au début de la récolte de 1925 concernant le centre agricole de Sainte-Marie :

« J'ai l'honneur de rendre compte que la récolte sucrière a commencé le lundi 19 janvier 1925 sur toutes les habitations sucrières formant le centre de Ste Marie. Les ouvriers se sont présentés en nombre suffisant et dans certaines habitations, on n'a pu les accepter tous. Les ouvriers habituels conservent les mêmes salaires qui varient entre 4frs 50 et 7 francs par jour selon leur emploi. La population est très calme, les géreurs ainsi que M. Despointes, directeur de l'usine de Ste Marie, se sont déclarés satisfaits de la tenue du personnel et aucun incident n'est à prévoir⁴⁶⁹. »

Ces rapports de gendarmerie concernaient également l'état des usines et des distilleries, la durée de la campagne sucrière, la main d'œuvre insuffisante ou trop abondante, les salaires réclamés, les prévisions de production.

Autre grand moment d'agitation ouvrière en 1935. En effet en février 1935, devant la perspective d'une baisse de salaire demandée par les usiniers pour difficultés financières et la désastreuse conjoncture économique mondiale conséquence de la crise mondiale, les ouvriers agricoles entamèrent un vaste mouvement de protestation qui toucha plusieurs centres agricoles. Le 11 février, l'arrestation de l'ouvrier Irénée Suréna déclencha la colère des travailleurs. Près d'un millier de grévistes marchèrent sur Fort-de-France, s'arrêtant devant la prison et le palais du Gouverneur, réclamant du pain, le maintien des salaires et la libération de l'ouvrier emprisonné. Ce fut la médiation du maire radical Victor Sévère, qui permit de trouver un accord, les ouvriers obtinrent ainsi la garantie de la préservation de leur emploi et de leur salaire. Par contre pour le gouverneur Alphassa ce fut l'at-

467 *Justice*, « Anniversaire et Massacre », 17 février 1923, p. 1.

468 *Justice*, « Aux travailleurs de la Martinique - Circulaire », 17 février 1923, p. 1.

469 Arch. dép. Martinique, fonds du secrétariat général, 1M9203/E, mise en marche des usines, rapports de gendarmerie, janvier 1925.

titude des gendarmes qui évita tout dérapage et il loua leur conduite dans son rapport au ministre des Colonies :

« Les gendarmes s'acquittent très consciencieusement de leur tâche et constituent l'élément principal sur lequel on peut compter pour le maintien de l'ordre. La conduite de la gendarmerie a été exemplaire lors des journées du 8 au 20 février 1935. Grâce au sang-froid des officiers, des gradés et gendarmes des incidents très graves ont pu être évités. Malheureusement l'effectif restreint du détachement ne permet pas à la gendarmerie de suffire à la tâche écrasante de maintenir l'ordre sur tout le territoire de la Martinique⁴⁷⁰. »

Lors de cette action, dite « marche de la faim » les militants communistes ne se trouvaient pas aux premières loges, mais ils en profitèrent pour retourner sur les habitations, dans les centres sucriers pour montrer encore aux travailleurs l'urgence de l'union et la nécessité d'œuvrer au sein des syndicats ouvriers. Le mercredi premier mai 1935 les dirigeants des groupes « Jean Jaurès » et « Front commun » devant les militants réaffirmaient leurs objectifs en ces termes :

« Tous nos camarades ont parlé de la grève du 11 février et ont tiré des différentes phases de ce mouvement ouvrier -...- les leçons de solidarité et de nécessité d'organisation que comporte cet événement... »⁴⁷¹.

Dans un de ses rapports sur les journées de février 1935, le gouverneur notait que

« dans *Justice* du 20 février les militants communistes avaient adressé un télégramme à l'Humanité sur les événements mettant en cause les autorités. Tandis que dans le n° 28 du journal un article intitulé « La Manifestation » appelait les travailleurs agricoles à se syndiquer et diriger leurs syndicats, à se défendre contre les usiniers et les incitait à réclamer des salaires leur assurant un minimum de bien-être⁴⁷². »

Pour Édouard De Lépine, la crise de février 1935 a « contribué à modifier le comportement non seulement des ouvriers agricoles mais de l'ensemble des travailleurs dans les conflits du travail », cette crise en leur permettant de comprendre qu'ils possédaient une certaine force face aux patrons marqua une étape importante dans le processus de construction du mouvement ouvrier à la Martinique. Il estime d'autre part que c'est dans ce début de mobilisation consciente que le Groupe Jean Jaurès a puisé le second souffle qui lui a permis de passer de l'état de groupuscule intervenant de l'extérieur de la lutte des classes à celui de parti implanté dans la classe, du rôle de commentateur à celui d'organisateur des luttes »⁴⁷³.

470 Arch. dép. Martinique, fons du secrétariat général, 1M 843 Conflits du travail, rapport du gouverneur, février 1935.

471 *Justice*, « Premier Mai » 2 mai 1935, p. 1.

472 Cité par Gouverneur Alphassa, Arch. dép. Martinique, fons du secrétariat général, 1M 843 Conflits du travail, rapport du gouverneur, février 1935.

473 Édouard DE LÉPINE, *Les cahiers du Patrimoine, Révoltes et luttes sociales en Martinique*, « La crise de Février 1935 à la Martinique : un bilan provisoire », novembre 2009, p. 84-86.

Mais c'est à partir de 1945 que les militants communistes se lancèrent avec détermination dans des actions retentissantes pour soutenir et apporter leur aide aux travailleurs ; ils se plaçaient désormais sans hésitation dans le courant de la lutte des masses, que la bataille soit spontanée ou préparée.

Ainsi en 1945 lors des grandes grèves survenues sur plusieurs exploitations du centre de l'île, notamment dans les communes du Lamentin, Robert et François et aussi dans le nord à Trinité, Basse-Pointe et Macouba, les militants communistes furent accusés par le gouverneur de pousser les travailleurs à des exigences de salaires inconsidérées et ne pouvant être satisfaites. L'article de *Justice* dénonçant la politique du gouverneur de la Martinique totalement différente de celle du gouverneur de la Guadeloupe fut intégralement censuré et le gouverneur dans un long câblogramme expliquait sa décision au ministre des Colonies :

« Mouvements grèves signalés par mon 324/CAB du 11 mars ont pas pris extension - m'a suffi réquisitionner deux sections du bataillon Antilles pendant quelques heures pour obtenir résultat intimidation recherché contre bande débaucheurs armés gourdins et coutelas - Mais dirigeants organisations politiques Fort-de-France notamment communistes admettent pas règlement conflit sans majoration supplémentaire importante salaires et cherchent au contraire à le rallumer - Hier journal communiste *Justice* a voulu publier grand article extrêmement violent qu'ai censuré en entier - Cet article établit parallèle entre politique gouverneur Bertaut qui maintient hauts salaires et ma propre position conforme aux instructions⁴⁷⁴. »

Un des premiers combats qu'ils menèrent à découvert pour et à côtés des travailleurs fut celui opposant les ouvriers agricoles de l'usine Lajus dans la commune du Carbet au propriétaire Jacques Bally et au préfet Pierre Trouillé en février 1948.

À l'ouverture de la récolte en février 1948, les coupeurs de cannes de l'habitation Lajus, qui depuis janvier n'étaient payés que partiellement, réclamaient au 1^{er} mars une amélioration de leurs conditions de travail par application des nouvelles dispositions, prises un an auparavant pour la coupe de la canne, dans les champs encombrés d'herbes hautes. Mais le refus de prévoir ni aménagement ni diminution du travail par l'usinier, entraîna l'arrêt immédiat du travail de tous les ouvriers agricoles de l'habitation, ceux des champs ainsi que ceux de la distillerie. Le dirigeant Jacques Bally fit appel au préfet Pierre Trouillé qui mobilisa les gendarmes de Saint-Pierre. Le 4 mars, revenant de l'habitation où ils avaient perçu le complément de leur salaire, les grévistes furent pris à partie par les gendarmes, il s'ensuivit un affrontement assez brutal qui se solda par la mort

474 Arch. dép. Martinique, fonds secrétariat général, 10M9898, conflits du travail, télégramme du gouverneur, grèves de 1945 et censure *Justice*.

de trois grévistes, André et Henry Jacques, Mathurin Dallin, et deux autres furent blessés grièvement.

Pendant plusieurs semaines, les militants, dans *Justice* ne cessèrent de harceler le préfet à propos de ces événements, ce dernier fut obligé de faire diffuser une allocution radio pour s'expliquer et justifier l'envoi des gendarmes alors que d'autres groupes politiques observaient un silence prudent ou tentaient une position se voulant impartiale.

Les communistes multiplièrent les dénonciations par des articles incendiaires, dont voici quelques titres :

« Monsieur Trouillé, agent du fascisme usinier a fait assassiner des ouvriers au Carbet ! Trois morts, plusieurs blessés graves. – Trouillé Allez-vous-en !
- Au Carbet, la gendarmerie a porté plainte, mais n'est pas dessaisie de l'enquête, pourquoi ? – Monsieur Trouille a peur de la vérité ! – Six mois de prison n'effacent pas les taches de sang⁴⁷⁵. »

Aimé Césaire proposa en 15 avril 1948, un poème en hommage aux grévistes tués et particulièrement pour André Jacques, le leader syndicaliste.

André Jacques
mort au milieu des crachats de feu
André Jacques
couché mort et la terre est plus sèche
que les yeux d'un préfet
... »⁴⁷⁶.

L'affaire du Carbet restera sur la première page de *Justice* du 11 mars au 26 avril le plus souvent sous le titre « Le crime du Carbet », les communistes n'hésitèrent pas à incriminer non seulement le préfet et le propriétaire Jacques Bally dans la mort des ouvriers agricoles mais aussi le parti socialiste qu'ils qualifiaient de complice et dans un de leur article ils notaient :

« Sous la direction d'un Symphor et d'un Blanchard, coutumiers de toutes les volte-face, les reniements et les trahisons, la fédération socialiste de la Martinique est arrivée au stade de l'indignité. Son organe officiel *La Voix socialiste* qui est en même temps celui de M. Trouillé, après un silence prudent et prolongé sur les tragiques événements du Carbet, a entamé à la date du 18 mars la campagne de justification du Préfet. Le rédacteur anonyme ... oublie de préciser que le féodal Bally se trouvait en contravention avec la sentence arbitrale parue au journal officiel du 17 avril 1947 fixant la périodicité des travaux agricoles. Il oublie de préciser que les pièces de canne n'ayant pas reçu le nombre de sarclages réglementaires, les ouvriers auraient fourni pour le prix fixé un travail supplémentaire ... »⁴⁷⁷.

475 Titres d'articles parus dans *Justice* entre fin mars et mi-avril 1948.

476 Aimé CÉSaire, *Les Cahiers du Patrimoine*, Révoltes et luttes sociales en Martinique, « Pour un gréviste assassiné », novembre 2009, p. 101.

477 *Justice*, « Le Parti socialiste complice du crime du Carbet », 25 mars 1948, p. 1.

Toujours dans cette même année 1948, les communistes partageaient à la bataille aux côtés des travailleurs mobilisés dans les événements qu'historiens et journalistes ont dénommée « L'affaire des seize de Basse Pointe »⁴⁷⁸.

En septembre 1948, après plusieurs semaines de grève des ouvriers agricoles des habitations du Nord Atlantique, précisément celles situées sur la commune de Basse Pointe, et d'affrontements réguliers entre grévistes, gendarmes et responsables d'habitation, l'administrateur blanc créole, Guy de Fabrique fut retrouvé assassiné dans un champ de sa plantation du Leyritz. De nombreux ouvriers furent arrêtés (23), mais finalement seize d'entre eux furent emprisonnés, transférés à Bordeaux où après leur jugement ils furent acquittés par la cour d'assises en 1951.

Les communistes de la localité et les dirigeants de la Fédération apportèrent avec ardeur leur aide aux ouvriers en lutte ainsi qu'à ceux qui avaient été inculpés ; de nombreuses cellules étaient implantées dans cette région de l'île qui comptait également des élus communistes et ceux-ci soutinrent les familles qui se retrouvaient désemparées et sans ressources à la suite de l'arrestation des seize ouvriers. Mais le plus important appui des communistes fut la grande part prise par un des dirigeants de la Fédération, l'avocat Georges Gratiant, dans la défense des « seize de Basse Pointe ». Entre le début de l'affaire en septembre 1948, jusqu'à son épilogue en octobre 1951 (date de retour de Georges Gratiant à la Martinique), les militants communistes ne cessèrent de s'informer des avancées de l'affaire et d'en faire part aux Martiniquais dans des articles paraissant dans *Justice*, mais aussi dans des conférences, des exposés sur les conditions de la détention et les résultats de l'enquête. Dans un des numéros de *Justice* du mois d'octobre 1951, le témoignage de l'action de Georges Gratiant était relaté dans les termes suivants :

« L'un des brillants défenseurs des "16", notre camarade Georges GRATIANT, est arrivé à Fort de France le mercredi 24 octobre vers 15 heures par le bananier "Ragnild Broevig". Accueil magnifique des seize présents au débarquement ainsi que toute la population⁴⁷⁹. »

Durant toutes les années de 1950, les militants communistes participèrent à toutes les luttes des travailleurs sans oublier les ouvriers agricoles mobilisés au début de chaque récolte, des combats les moins visibles aux plus prestigieux.

Notamment, en février 1950 aux côtés des blanchisseuses de la Marine :

478 L'Affaire de seize de Basse-Pointe, ainsi que le rôle prépondérant de Georges Gratiant dans la défense des accusés est largement relaté et vulgarisé dans un film de Camille Mauduech, paru en 2009 et présenté par les Films du Marigot.

479 *Justice*, « Georges GRATIANT parmi nous », 25 octobre 1951, p. 2.

« Leur métier qui existe depuis que Fort-de-France existe comme port maritime s'est transmis de mère en fille. Dès qu'un bateau entre au port ces dévouées travailleuses montent à bord et s'occupent de la lessive de tout l'équipage à sa grande satisfaction⁴⁸⁰. »

Ils assistèrent les blanchisseuses dans leur mouvement contre les laveries et buanderies Lahoussaye, Roy Camille, Alexandre, Titina. Ces entreprises ayant raflé tout le marché du nettoyage des bateaux interdisaient aux blanchisseuses l'accès aux bateaux alors que depuis très longtemps elles s'occupaient du nettoyage du linge de bord même dans les moments les plus difficiles.

À ce propos l'une d'elle rapporta :

« Du temps de la fièvre jaune tous les navires étaient consignés et seules, les lessiveuses, qui ne craignaient pas de continuer leur métier devenu à ce moment-là périlleux, étaient autorisées à monter à bord⁴⁸¹. »

La Fédération communiste les aida à se faire entendre, les accompagnant dans leurs démarches, leur permettant d'insérer lettre et motion de protestation dans les colonnes du journal.

Aux côtés des fonctionnaires lorsque ces derniers déclenchèrent une grève générale unitaire mémorable à partir du 15 mai 1953. « Tous unis, fonctionnaires, ouvriers dans la grande grève pour la défense de nos conditions de vie, de notre dignité, pour l'Égalité des droits⁴⁸². »

Pendant cette grève des fonctionnaires, la vie administrative et scolaire fut pratiquement paralysée pendant 56 jours, les fonctionnaires demandant que soient appliquées à tous les dispositions du décret du 8 juin 1951, ce fut l'occasion pour les communistes de mettre en avant l'intérêt de la lutte de masse et cette évidence fut montrée dans un virulent article d'Aimé Césaire où il tirait les leçons de cette grève :

« Enfin aux sceptiques, aux pessimistes, aux lâches la grève aura appris une dernière chose, la plus précieuses de toutes, c'est le secret de notre force, c'est que seule la lutte paie, qu'elle ne peut pas ne pas payer si elle est menée dans la solidarité et l'unité cela il faut le dire bien haut... Elle (la grève) a eu le mérite de dire un holà retentissant au gouvernement français engagé sur la voie de l'oppression. ... mais le gouvernement sait au moins une chose, c'est que le peuple martiniquais est vaillant, qu'il se dressera de nouveau plus uni et plus résolu que jamais, si les promesses solennellement faites ne sont pas tenues... »⁴⁸³.

480 *Justice*, « Les blanchisseuses de la marine dans la misère », 16 février 1950, p. 2.

481 *Justice*, « Les blanchisseuses de la marine dans la misère », 16 février 1950, p. 2.

482 *Justice*, « Unis, les fonctionnaires déclenchent le grève générale à partir du 15 mai », 14 mai 1953, p. 1.

483 *Justice*, « Les leçons d'une grève », Aimé CÉSAIRE, 30 juillet 1953, p. 2.

Aux côtés du personnel de l'éclairage, dans une grève de près de 25 jours au mois de juillet 1953, luttant pour l'application du statut national de l'électricité au personnel de la Société de Production de l'Electricité en Martinique, revendiquant l'application intégrale de la loi du 19 mars 1946 qui prévoyait un rapide rattrapage et une certaine parité entre travailleurs de la métropole et ceux de l'outre-mer. Après avoir exposé pendant toute la durée de la grève l'essentiel des revendications du personnel de l'électricité et fortement reproché au préfet sa décision de « faire fonctionner l'usine électrique par les marins du Delage », décision qualifiée de « torpille préfectorale », les communistes remarquaient que :

« Loin de se pencher avec sollicitude et bienveillance sur les justes et modestes revendications qui n'ont pour but que d'établir l'égalité entre employés martiniquais et employés français rattachés à l'électricité de France, la direction et l'administration tantôt se dérobent tantôt refusent et raidissent leur position. Ce ne peut être pour autre chose que de tenter de mater les employés, comme c'est pour semer la méfiance et le découragement à l'égard et parmi les organisations syndicales et aussi de faire croire aux travailleurs que toute lutte est devenue illusoire... »⁴⁸⁴.

Les autorités préfectorales ne prenaient pas toujours la véritable mesure de la mobilisation des travailleurs, bien souvent elles sous-estimaient leur force de résistance ou quelquefois ignoraient leurs revendications, ne pensant à intervenir que lorsque la situation était véritablement nouée. Dans son rapport mensuel d'information du mois de janvier 1953 concernant la campagne de la CGT pour l'unité d'action le préfet Christian Laigret précisait au ministre de l'Intérieur que :

« La CGT a déployé depuis longtemps une activité certaine afin de réaliser une union avec les autres centrales syndicales et engager ainsi une action générale, surtout dans le cercle des travailleurs agricoles.

Mais ses tentatives ont toujours échoué tant en raison du peu de maturité syndicale des travailleurs que de l'impuissance des dirigeants à faire observer un mot d'ordre général. Au mieux – et uniquement dans l'agriculture – elle a réussi à faire éclore des mouvements dans des centres bien déterminés mais n'a jamais pu les étendre à toute l'île⁴⁸⁵. »

Se rappelant tout de même la ténacité des fonctionnaires lors de leur grève en 1951, il mentionnait que seuls ces derniers étaient organisés et que toute manifestation de leur part recevrait le soutien total de la CGT :

« Le seul domaine où elle peut considérer avoir réalisé une unité d'action est celui de la fonction publique. En effet, par une activité intense et avec le soutien du Parti communiste – dont bien des membres influents sont

484 *Justice*, « Après 25 jours de lutte le personnel de l'éclairage électrique reprend le travail », août 1953, p. 2.

485 Arch. nat. Fontainebleau, rapport des préfets au ministre de l'Intérieur, 199400 1 80 Art. 204, affaires politiques, rapport mensuel de janvier 1953, la CGT.

fonctionnaires – elle a pu imposer aux postes de direction de cet organisme des hommes à elle, qui délaissant habilement toute question politique, ont su habilement maintenir une cohésion au sein du Cartel parmi les agents d'opinions politiques diverses⁴⁸⁶. »

En 1954, toujours aux côtés des ouvriers agricoles et des ouvriers des sucreries et distilleries, mobilisés autour des syndicats pour obtenir la signature d'une convention collective qui supprimerait la pression au début de chaque récolte en fixant les conditions de travail et l'évolution des salaires et une véritable consultation de la commission paritaire. Les militants communistes accompagnèrent les ouvriers en grève dès le début de leur mobilisation en décembre 1953 jusqu'en avril 1954 à la date de la signature d'un accord sur la base d'un décret du gouvernement en date du 20 mars 1954 fixant le salaire minimum garanti pour les nouveaux départements d'outre-mer (sauf la Réunion). Au cours de sa réunion du 10 février 1954 le bureau fédéral dans une résolution dont voici quelques extraits, précisait :

« Le bureau fédéral a procédé à l'examen approfondi de la situation.

Il salue le magnifique mouvement des coupeurs de canne en lutte pour des salaires en rapport avec le coût de la vie. Il assure les grévistes de la totale solidarité de la Fédération communiste de la Martinique...

Le bureau fédéral appelle les municipalités communistes, les militants et les élus du parti à se mettre résolument aux côtés des ouvriers agricoles, surtout où la lutte est engagée, pour arracher au plus tôt les justes revendications de la classe ouvrière⁴⁸⁷. »

À nouveau sur le front en 1956 avec la mobilisation des ouvriers agricoles commencée dès fin janvier à Basse-Pointe pour s'étendre aux habitations du Nord Caraïbe et se terminer en mai. Les communistes vont relayer dans les colonnes de *Justice* la demande des ouvriers qui réclamaient la réunion de la commission paritaire pour statuer sur les salaires. Les sections communistes et socialistes du Carbet, de Saint-Pierre soutenaient avec obstination les grévistes en proposant des actions communes pour aider les ouvriers, en listant les problèmes qui les touchaient sur les habitations et proposant leur accompagnement à la délégation ouvrière devant se rendre à l'Inspection du travail. La protestation communiste surtout s'éleva contre la condamnation de 6 grévistes pour faits de grève et dans le journal du 7 juin 1956, les lecteurs purent lire ceci :

« Le tribunal correctionnel a jugé le 6 juin des travailleurs de Basse-Pointe arrêtés le 28 mars et les jours suivants pour faits de grève.

486 Arch. nat Fontainebleau, Rapport des préfets au Ministre de l'Intérieur, 199400 1 80 Art 204, affaires politiques, rapport mensuel de janvier 1953, la CGT.

487 *Justice*, « Résolution du Bureau Fédéral sur la grève des Ouvriers Agricoles », 18 février 1954, p. 1.

On aurait pu penser que le tribunal tiendrait compte de l'évolution du conflit des ouvriers agricoles et acquitterait les inculpés.

La grève a pris fin le 6 Mai. Les patrons ont accepté de discuter de la convention collective. L'augmentation des salaires est intervenue. Toutes choses montrant que les ouvriers avaient raison de lutter... »⁴⁸⁸.

Nous les retrouvons très présents dans le mouvement populaire urbain de décembre 1959 à Fort-de-France. Le 20 décembre 1959, place de la Savane, au centre-ville un automobiliste métropolitain renverse le scooter d'un noir martiniquais, il s'ensuivit alors une très vive altercation entre les deux hommes. Un métropolitain installé dans un bar, face à la rixe, appela les CRS qui se retrouvèrent face à une foule de jeunes badauds venus observer l'incident. Les CRS désireux de disperser rapidement la foule s'en prirent aux jeunes et l'incident tourna à l'émeute entre policiers métropolitains et habitants des quartiers populaires proches du centre-ville et dura tout de même trois jours. L'émeute se déroulait pendant les fêtes de Noël, alors que le préfet venait de quitter l'île, et les autorités présentes maîtrisèrent difficilement la situation. Le premier jour ce fut une foule hostile de plusieurs centaines de jeunes qui affrontèrent les CRS et le calme ne fut rétabli qu'à une heure du matin. Le second jour, les émeutiers restèrent regroupés dans les quartiers populaires de l'est de Fort-de-France, mais les affrontements continuèrent et se soldèrent par la mort de trois jeunes gens chez les manifestants ; Edmond Éloi dit Rosile Éloi 20 ans et Christian Marajo 15 ans le lundi 21, Julien Betzi 19 ans le mardi 22. Le troisième jour, malgré quelques provocations devant la gendarmerie, la situation se stabilisa. Le Secrétaire Général de la préfecture, quelque peu affolé par l'ampleur des événements, dans une longue intervention radiophonique demanda l'aide des autorités morales de la ville et décida d'un couvre-feu urbain à partir de vingt heures. L'appel des personnalités, évêque, président du Conseil général, conseiller général du canton et premier adjoint au maire, invitant la jeunesse au calme apaisa progressivement la population.

Cette émeute urbaine qui prit de cours les autorités, aurait dû être l'occasion d'une nouvelle réflexion politique, économique et sociale pour la Martinique, ne se traduisit que par quelques mesures de portée assez répressive, ce fut le remplacement des CRS par des forces de gendarmerie et de police, le rappel du vice-recteur Alain Plénel⁴⁸⁹ qui s'était montré trop critique vis-à-vis du gouvernement, un nouveau plan de l'ordre avec le renforcement de la surveillance des partis de gauche et des étudiants antillais de retour de métropole, la mise en place d'une nouvelle politique d'émigration

488 *Justice*, « Nouvelle condamnation de grévistes », jeudi 7 juin 1956, p. 2.

489 Au cours d'une allocution officielle au Morne-Rouge, Alain PLÉNEL, vice-recteur de la Martinique désigna ces trois jours d'émeute comme "Les Trois Glorieuses de Décembre 59", il sera alors rappelé à Paris par sa hiérarchie.

pour résorber le chômage des jeunes et une proposition de formation par le service militaire adapté. Cette politique plutôt timorée et n'offrant aucune perspective de développement n'exprimait que les craintes des autorités devant la progression des forces de gauches, communistes et nouveaux groupes de jeunes gauchistes, surtout face à la proposition d'un nouveau statut par les communistes entériné lors du congrès constitutif du PCM en 1957 « L'Autonomie pour permettre aux Martiniquais de gérer eux-mêmes leurs affaires ».

Pour l'historien Laurent Jalabert il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, cette émeute urbaine n'avait été vraisemblablement :

« ... qu'une pulsion conjoncturelle. La Martinique ne veut pas à cette époque de la décolonisation. En effet, la classe politique antillaise refuse les tentations indépendantistes, malgré la déclaration du Conseil général. Dominée par Aimé Césaire, alors favorable à une politique d'autonomie dans un cadre souverain français, celle-ci ne dispose pas de leader charismatique susceptible de faire verser l'île vers une évolution de type africain »⁴⁹⁰.

Les communistes martiniquais ne firent pas la même lecture des événements de décembre 1959, il s'agissait pour eux des prémices d'une prise de conscience des jeunes face à la situation désastreuse dans laquelle se trouvait l'île et d'une tentative spontanée de solution en refusant l'autorité et les décisions prises pour eux par d'autres à plus de sept mille kilomètres. Ils furent aussi surpris que les autorités et les autres groupes politiques par la soudaineté et la violence de l'émeute ainsi que par la détermination des jeunes qui avaient pu se regrouper rapidement autour de thèmes qui les interpellaient mais rapidement ils décidèrent d'accompagner le mouvement et furent pratiquement les premiers politiques à être présents.

Le jeudi 24 après trois jours d'affrontements, le Conseil général se réunissait en session extraordinaire et une motion présentée par le groupe communiste fut adoptée à l'unanimité des 33 élus présents. À la suite de ces événements, le Parti communiste tint un grand meeting devant une foule nombreuse mais sous le regard inquiet des forces de police et suspicieux des renseignements généraux qui estimaient que « la motion de décembre 1959 a permis au Parti communiste de prendre un avantage considérable aux yeux de la classe ouvrière »⁴⁹¹. Ce rassemblement eut lieu au Morne-Pichevin, quartier populaire du chef-lieu d'où les jeunes manifestants étaient partis. Au cours de cette réunion les communistes dénoncèrent "la

490 Laurent JALABERT, « Les mouvements sociaux en Martinique dans les années 1960 et la réaction des pouvoirs publics », Revue en ligne, Études caribéennes, [Online], 17, Décembre 2010, p.6-7.

491 Arch. nat. Fontainebleau, Ministère de l'Outre-mer, Renseignements généraux, 19940 1 80, Art. 208, rapport mensuel, novembre 1960.

passivité" de la municipalité progressiste et des autres groupes politiques. Ces émeutes de décembre 1959 qualifiées de « simples échauffourées » par les renseignements généraux concrétisèrent le différend entre communistes et césairistes ; les communistes, accusés de reprendre le mouvement à leur profit, réussirent cependant à faire accepter à l'ensemble des conseillers généraux le principe suivant qui sera le point final de la motion⁴⁹² signée et adressée au gouvernement :

« Que des conversations soient entamées immédiatement entre les représentants qualifiés des Martiniquais et le Gouvernement pour modifier le Statut de la Martinique en vue d'obtenir une plus grande participation à la gestion des affaires martiniquaises⁴⁹³. »

Les communistes restaient persuadés que le mal développement de l'île, la précarité sociale, le chômage grandissant des jeunes étaient la cause du malaise et du mal-être et qu'un changement de cap significatif dans la gouvernance de la Martinique pourrait y remédier, ils tenaient à le faire savoir et avaient saisi cette occasion.

Au début des années 1960, les faits à nouveau se répétèrent, en effet dès la fin de janvier 1961, les ouvriers agricoles s'étaient rencontrés pour discuter des salaires et de leur convention collective, mais devant l'échec des discussions lors des diverses réunions de la commission paritaire ils décidaient de passer à l'action le 27 février et commençaient une vaste opération de mobilisation. Pour les autorités, cette mobilisation était instrumentalisée par la CGT et le Parti communiste et déniaient toute volonté aux travailleurs, elles faisaient la lecture suivante de leur mobilisation :

« La grève des coupeurs de canne s'est progressivement développée sous l'impulsion de la CGT depuis fin Février ; leurs revendications : porter le salaire minimum agricole de 114 à 186 francs, la cgt est décidée à poursuivre l'action subversive menée par le Parti communiste tendant à désorganiser la vie économique du pays... les ouvriers cèdent à la pression des dirigeants syndicaux⁴⁹⁴. »

Ce mouvement de grève prit tout de suite une grande ampleur, les ouvriers d'usine se joignant à leurs camarades des champs, presque toutes les habitations du centre, du nord et quelques-unes du sud étaient concernées, parallèlement les dockers et manutentionnaires du port de Fort-de-France entamaient eux aussi une grève. Sur certaines habitations, après

492 Motion des élus du Conseil général, du 24 décembre 1959 en annexe

493 Arch. dép. Martinique, délibérations du Conseil général de La Martinique. Série 124 9 W, Art. 62, motion votée à l'unanimité, en session extraordinaire le 24 décembre 1959, à l'occasion de graves événements qui se sont déroulés depuis le 20 décembre à Fort-de-France.

494 Arch. nat. Fontainebleau, Ministère de l'Outre-Mer, Rapports du préfet au ministre d'État chargé des DOM sur les événements du Lamentin, 1994 180 Art. 287, Développement de la grève 18 mars 1961.

l'accord du préfet, les géreurs firent appel aux gendarmes, des ouvriers furent arrêtés puis relâchés ; à la mi-mars, les autorités et les responsables politiques notaient un durcissement de la situation dans un contexte économique et social difficile :

« La Martinique connaît actuellement le plus puissant mouvement de grève depuis la dernière grève des Ouvriers agricoles en 1956. En effet, les travailleurs agricoles de plusieurs grands centres de l'île entrent dans leur 4^e semaine de grève. L'arrêt du travail est presque total. Comme d'habitude, la préfecture a mis ses forces de répression au service des békés contre les ouvriers, mardi dernier une cinquantaine de gendarmes et gardes mobiles appuyés par trois automitrailleuses encerclaient une centaine de travailleurs à l'entrée du quartier Manzo et procédaient à l'arrestation de 40 d'entre eux⁴⁹⁵. »

Les militants communistes accompagnaient les ouvriers dans leur mouvement de protestation, tenant des réunions publiques sur les habitations devant des dizaines d'ouvriers, voulant faire le lien entre les grévistes et les inciter à maintenir leur pression pour faire aboutir leurs revendications. Mais l'arrestation de deux ouvriers agricoles originaires du Lamentin et accusés de brutalité, provoqua un grand émoi chez les travailleurs de cette localité et ils décidèrent d'investir le bourg de la commune arrivant nombreux de toutes les habitations environnantes :

« Au Lamentin, mercredi les gendarmes ont arrêté deux ouvriers agricoles, BURNET Lubin et MAJESTE Robert. Plusieurs centaines de travailleurs manifestent devant la gendarmerie et imposent leur libération⁴⁹⁶. »

Le mouvement se renforça et les événements se précipitèrent le 24 mars, les travailleurs étaient remontés et exaspérés car aucune entente n'était intervenue entre les parties concernées par le conflit et les grévistes se retrouvèrent dans le centre bourg du Lamentin face aux forces de l'ordre alertées. En effet toutes les forces de gendarmerie mobile avaient été disposées au Lamentin où les travailleurs étaient rassemblés suite à l'arrestation de deux des leurs. Dans son rapport au ministre des territoires d'outre-mer relatant les événements de ce jour, le préfet notait en effet :

« Dès le 24 mars à 17h30, les forces de Gendarmerie du département avaient été consignées. Les cinq pelotons de la gendarmerie d'Outre-mer étaient en alerte permanente et en service depuis six heures. Le commandant Militaire de la Martinique était informé de la situation à 18h30, avec demande de consigne des troupes placées sous ses ordres.

À 22 heures, toutes les forces de Gendarmerie mobile étaient utilisées soit au Lamentin, soit pour bloquer les issues de cette ville et je ne disposais, pour maintenir l'ordre à Fort-de-France que de la Sûreté nationale... »⁴⁹⁷.

495 *Justice*, « 4^e semaine de grève. La Préfecture met la gendarmerie à la disposition des patrons. Les travailleurs décidés à aller jusqu'au bout », 23 mars 1961, p. 1.

496 *Justice*, « Dernière minute », 23 mars 1961, p. 2.

497 Arch. Nat. Fontainebleau section outre-mer 19940 1 80, Art. 206, Rapport du préfet sur les émeutes de mars 1961 au Lamentin.

Dans la soirée, désireux de protéger de la foule en colère le responsable de l'usine du Larenty, Roger Aubéry blanc créole se trouvant dans le bourg du Lamentin et accusé de provocation, les gendarmes tiraient sur la foule, On compta à la suite des coups de feu, 3 morts, Suzanne Marie-Calixte 24 ans, couturière ; Alexandre Laurencine 21 ans, Edouard Valide, 26 ans tous deux ouvriers agricoles et environ 21 blessés.

Immédiatement les communistes lancèrent toute une série de protestation, très vives visant les « décisions maladroites du préfet et sa mauvaise gestion du conflit », la « situation économique déplorable » de la Martinique et « l'indifférence des autorités gouvernementales », ils parlaient de tuerie raciste au Lamentin contre des travailleurs regroupés pour réclamer augmentation de salaire et amélioration des conditions de travail ; reprenant le déroulement des événements ils encourageaient les travailleurs à rester mobilisés pour que leurs problèmes soient reconnus et leurs demandes satisfaites.

Leur volonté fut alors d'assister les travailleurs arrêtés, soutenir les familles des travailleurs tués et, lors de leurs obsèques, Georges Gratiant maire communiste du Lamentin, prononça un long discours poème intitulé *Sur trois tombes*⁴⁹⁸, dans lequel il exprimait toute l'indignation et la douleur des travailleurs martiniquais. Alors le PCM par voie de meeting, articles, tracts⁴⁹⁹, résolution du bureau politique et autres motions se leva pour porter la protestation générale des Martiniquais face à ces événements, et en profita pour expliquer que la solution immédiate était sociale, revalorisation des salaires, application des mêmes minima sociaux qu'en France hexagonale, mais que le véritable aboutissement devait être politique et se trouvait dans la prise en main du destin économique et politique de la Martinique par les Martiniquais eux-mêmes. Les communistes en profitèrent pour multiplier les réunions publiques d'information et de propagande où des motions⁵⁰⁰ de protestation furent signées par les sympathisants présents et le préfet dans son rapport au ministre de l'Outre-mer sur les événements signalait des réunions communistes à répétition qui regroupaient une assistance assez nombreuse :

26 Mars 1961 :	Morne-Rouge	100 personnes
	Basse-Pointe	200 personnes environ

498 Georges GRATIANT, *Sur trois tombes*- Discours-poème Mars 1961, 2^e réédition, OMCI/BML, Lamentin, Mars 1991.

499 Arch. nat. Fontainebleau dossier de renseignements sur les événements du Lamentin 19940 1 80 Art. 287, Tract du PCM sur les événements du 24 mars 1961 au Lamentin, envoyé au ministre de l'Outre-mer par le préfet Jean Parsi, en annexe.

500 Arch. nat. Fontainebleau dossier de renseignements sur les événements du Lamentin 19940 1 80 Art. 287 Motion du PCM sur les événements du 24 mars 1961 au Lamentin, signée à Fort-de-France, en annexe.

27 Mars 1961 :	Morne Pichevin	200 personnes dont 50 enfants et 10 policiers en civil
	Saint-Esprit	50 personnes
28 mars 1961 :	Macouba	50 personnes
	Trinité	80 personnes
	Sainte-Marie	Réunion privée d'une vingtaine de personnes ⁵⁰¹ .

Quelques lignes de la résolution du bureau politique du PCM votée au cours de sa réunion du 7 avril 1961 :

« Le Parti communiste martiniquais constate que la classe ouvrière dans sa lutte pour ses revendications quotidiennes prend de plus en plus conscience que la cause principale de son effroyable misère est le régime colonial. Il enregistre les progrès de l'idée de l'autonomie dans les masses populaires qui se rendent compte mieux chaque jour qu'il n'y aura pas de solutions aux problèmes martiniquais tant que nous n'aurons pas la direction effective de notre pays dans une union avec la France excluant tout rapport colonialiste⁵⁰². »

Toujours mobilisés après les événements du 24 mars, les ouvriers agricoles et d'usine obtenaient difficilement 8 % d'augmentation de salaires en plus de la revalorisation du SMIG, et le gouvernement votait également une hausse des allocations familiales :

« Après six semaines d'une lutte courageuse, qui fera date dans l'histoire du mouvement ouvrier martiniquais, les ouvriers agricoles ont imposé au patronat rapace une augmentation de salaire de 8 % qui s'ajoute aux 5 % du smig obtenus en janvier.... Les ouvriers d'usine obtiennent également 8 %... Il est bien entendu que cette augmentation de 8 % s'applique à tous les degrés de la hiérarchie des salaires... »

Par ailleurs, selon certaines informations, les allocations familiales seraient augmentées de 6 %⁵⁰³. »

Mais aucune réelle proposition n'était faite concernant le malaise et les difficultés sociales des travailleurs, l'effondrement de l'économie sucrière, les interrogations politiques d'une large partie de la population, l'État se contenta de quelques mesures sociales et sur proposition du préfet décida d'étouffer la propagande communiste en s'en prenant aux dirigeants communistes et à leur journal *Justice* ; selon Laurent Jalabert :

501 Arch. nat. Fontainebleau, section outre-mer. Rapport du préfet sur les événements du Lamentin au ministre d'État chargé des DOM, 19940 1 80 Art. 287, événements du Lamentin.

502 *Justice*, « Résolution du Bureau politique du Parti communiste martiniquais » 13 avril 1961, p. 2.

503 *Justice*, « Après de dures luttes les ouvriers agricoles et d'usine arrachent 8% d'augmentation des salaires », 20 avril 1961, p. 1.

« Chaque fois qu'une grève prend de l'ampleur, l'État joue sur le volet de la concession de plus d'aides sociales, jouant un rôle de médiateur face aux bourgeoisies locales. Il recherche les équilibres, au coup par coup⁵⁰⁴. »

Les communistes constataient également cette position du gouvernement qui se contentait d'avancer quelques améliorations ; désireux avant tout de ramener le calme dans l'île, le préfet proposait notamment une augmentation des allocations familiales.

« Deux conflits : les dockers du port et les coupeurs de canne à la campagne, deux actions distinctes menées par le parti communiste qui créent un climat tendu. 80 % d'ouvriers en grève sur 11 usines, 8 ont cessé toute activité insuffisamment approvisionnées en canne. La région sud est non touchée mais on constate des incendies de champs de canne dus à l'inter-vention de bandes masquées dans la région du Lamentin et aussi la coupure d'un câble téléphonique au Vert-Pré.

Solutions possibles : augmentation des salaires de 3 à 5 % contre la libération de 3 tranches de rhum, l'annonce de l'établissement d'une convention collective dans la canne, le relèvement des allocations familiales⁵⁰⁵. »

Mais ces nouvelles dispositions étaient loin de satisfaire les travailleurs car elles ne comblaient pas l'écart social avec la France métropolitaine et l'égalité était toujours loin d'être réalisée ; voici ce que notait l'un des membres du bureau du PCM au début de l'année 1962 :

« Ainsi le gouvernement embouche sa trompette et annonce triomphalement :

Augmentation de 6 % du salaire minimum et 30 % en moyenne des allocations familiales qui seront désormais versées à la mère.

Doublement des sommes consacrées au Fonds d'Action Sanitaire et sociale. La période imposée pour l'ouverture des droits à la Sécurité sociale est ramenée de 50 à 30 jours dans les 6 mois.

Telles sont les mesures sociales qui intéressent au premier chef les travailleurs et apportent une maigre satisfaction à leurs revendications.

Notons que pour porter les allocations familiales au niveau de ceux de la France (dont on prétend que nous sommes partie intégrante), ce n'est pas de 30 % qu'il faudrait les réévaluer mais de 60 %. Les chômeurs ne toucheront rien. Cette augmentation sera dégressive, c'est-à-dire qu'elle diminuera avec le nombre d'enfants et se fera au désavantage des familles les plus nombreuses... »⁵⁰⁶.

Pour mieux se préparer aux mouvements du monde agricole qui ne cessaient de se répéter et dont ils se faisaient régulièrement les échos, pour

504 Laurent JALABERT, « Les mouvements sociaux en Martinique dans les années 1960 et la réaction des pouvoirs publics », revue en ligne, *Études caribéennes*, [Online], 17, décembre 2010, p. 10.

505 Arch. nat. Fontainebleau, ministère de l'Outre-mer, rapports du préfet au ministre d'État chargé des DOM sur les événements du Lamentin, 19940 1 80 Art. 287, Situation sociale dans le département 24 mars 1961.

506 *Justice*, « L'opération poudre aux yeux », Armand NICOLAS, 11 janvier 1962, p. 1.

ne pas être pris au dépourvu mais surtout pour accompagner efficacement les ouvriers agricoles dans leurs diverses actions de revendication, les communistes martiniquais décidèrent d'initier des « Journées d'études paysannes », dès février 1963, afin de :

- « 1° Connaître les multiples conflits qui opposent les paysans martiniquais aux békés, à travers tout le pays.
- 2° Décortiquer aux yeux des paysans le mécanisme de leur spoliation par les békés.
- 3° Offrir aux paysans et au prolétariat agricole un programme clair et cohérent de réforme agraire⁵⁰⁷. »

Les communistes offrirent également leur appui aux jeunes de l'OJAM⁵⁰⁸, lors de leur arrestation au début de l'année 1963 (de février à avril), de leur transfert en France métropolitaine au mois de mai et de leur jugement pour « complot contre l'État ». N'oublions pas que parmi les inculpés figuraient des jeunes membres de l'UJCM, et les communistes se sentaient particulièrement concernés par leur sort, après l'arrestation de Joseph Kokko René-Corail :

« Le complot colonialiste contre l'avant-garde de la jeunesse et contre notre Parti continue à faire des victimes.

Vendredi dernier les gendarmes arrêtaient aux Trois-Ilets où il travaillait notre camarade Joseph René-Corail, artiste décorateur, dirigeant de la Jeunesse Communiste et de la section communiste du Saint Esprit.

Pourquoi ? Que lui est-il reproché de manière précise ? Rien. La seule réponse des colonialistes : il est du complot⁵⁰⁹. »

Ce soutien se traduit par de nombreux articles sur le déroulement des événements, l'analyse des décisions prises par les autorités judiciaires et politiques, des réunions privées et publiques d'information à la population, des meetings contre la « répression ». D'autant que sur l'affiche intitulée « Manifeste de la jeunesse de la Martinique », placardée par les jeunes de l'OJAM, dans de nombreuses communes de l'île et qui résumait leurs idées publiées dans le Manifeste « Contre le Colonialisme. Pour la libération de la Martinique », il y en avait une qui se rapprochait du projet prôné par les communistes pour la Martinique : « Le droit des Martiniquais de diriger leurs propres affaires ». Les militants communistes furent presque les seuls à soutenir les jeunes inculpés, mobilisant leurs forces en Martinique pour dénoncer le manque de fondement réel du « complot contre l'État » et l'arbitraire des arrestations et aussi faisant appel aux communistes français pour les relayer en France métropolitaine. Le Conseil général dans sa

507 *Justice*, « Journées d'études paysannes », février 1963.

508 Organisation de la jeunesse anticolonialiste martiniquaise. Exposé des événements, Partie I, chapitre 3, section 3, paragraphe 2 « Les jeunes communistes ».

509 *Justice*, « Le 12^e, Joseph René-Corail, dirigeant de la Jeunesse communiste, jeté en prison. L'indignation grandit dans le pays », 11 avril 1963, p. 1.

réunion du 28 mars 1963 exprimait sa vision du complot dans une motion dont voici quelques extraits :

« Dénonce le complot découvert par la gendarmerie et la police dans lequel sont impliqués de jeunes Martiniquais dans le but de s'emparer du pouvoir par la violence pour proclamer l'indépendance

Précise qu'il s'agit d'un groupe d'étudiants domiciliés en Métropole voulant créer une entité politique distincte, s'affirmant séparatistes prêts à la sécession, décidés à créer une nation martiniquaise pour substituer à l'autorité française une nation qui ne serait qu'un relais stratégique de lutte pour la domination mondiale du communisme⁵¹⁰. »

Notons que la presse française métropolitaine s'interrogeait sur le sort de ces jeunes, étudiants pour la plupart ; en Martinique les journaux furent assez discrets. Le Conseil général qui s'était fortement ému lors de l'émeute urbaine de décembre 1959 à Fort-de-France ne bougea pas sauf pour durcir les conditions d'attribution des prêts d'honneur pour les étudiants qui désiraient partir se former. Dans la session ordinaire du mois de juillet 1963 les conseillers généraux discutant d'un nouveau règlement relatif à l'aide aux étudiants, mirent en place une nouvelle commission d'attribution :

« Après l'invention du complot, la suppression arbitraire des bourses, les perquisitions au foyer des étudiants, les poursuites judiciaires contre certains, il fallait essayer de faire le barrage au départ, en confectionnant dans une hâte fébrile une commission dénommée Commission d'Aide aux Étudiants et qui serait compétente comme le prévoit l'art. 3 du règlement pour l'attribution et le retrait de cette aide⁵¹¹. »

Les communistes martiniquais se relayaient pour informer régulièrement la population du sort des accusés, pendant les différents procès et jusqu'au retour des derniers libérés en mai 1964 en Martinique, par de nombreux articles, des meetings dont certains furent interdits par la préfecture. Enfin, pour démontrer que les Martiniquais avaient le droit de s'exprimer sur un changement de statut, ils retournèrent contre le gouvernement le développement du substitut Charbonnier s'exprimant pour l'accusation :

« Les inculpés se sont mis en tort ? Où commence ce tort ? Certainement pas dans le fait d'avoir souhaité l'indépendance de la Martinique, car l'opinion est libre et cela a été suffisamment proclamé ici même, je pense. Ils étaient donc fondés à dire que la Martinique devait être indépendante. La cour de cassation sur ce point a été formelle à propos d'une autre affaire relative à la Guadeloupe et à la Guyane, dans un arrêt rendu le 1^{er} juillet 1959. Elle a dit clairement que la manifestation d'opinion ne tombe pas sous le coup de la loi⁵¹². »

510 Arch. dép. Martinique, Délibérations du Conseil général de Martinique, série 1249 w Art. 4 n° 43, session du 28 mars 1963, motion du Conseil général.

511 *Justice*, « Au Conseil général. Nouvelle machine de guerre contre les Étudiants », 15 août 1963, p. 1.

512 Cité dans *Justice*, « Après le procès des 18. Le droit des Martiniquais de choisir un nouveau statut », 3 janvier 1964, p. 1.

Et reprenant à leur profit le raisonnement et l'éclairage fait sur la constitution par les défenseurs, ils légitimèrent le droit pour les Martiniquais de discuter et de demander le statut de l'autonomie pour leur pays en proposant ce commentaire des premiers attendus du jugement du premier procès :

« L'argumentation irréfutable de Me Matarasso, qui se fonde sur l'article 72 de la Constitution et le référendum de De Gaulle concernant l'Algérie basé sur le même article 72, avait établi la légalité de l'action politique pour l'autonomie. Les magistrats n'ont pu la réfuter et le verdict reconnaît que la revendication d'un changement de statut est licite⁵¹³. »

Les années soixante furent particulièrement mouvementées. La population de Fort-de-France, singulièrement les jeunes lycéens et étudiants très politisés, ayant en mémoire les événements de décembre 1959, l'arrestation et le transfert assez surprenant des jeunes arrêtés début 1962 pour complot, restaient pointilleux sur tout ce qui pouvait avoir un caractère discriminatoire à leurs yeux. Un certain nombre de jeunes du lycée Schœlcher de Fort-de-France avaient organisé un syndicat de lycéens dans leur établissement ; les étudiants de l'institut de droit, Henri Vizios, étaient mobilisés au sein de l'Association des étudiants martiniquais.

Au mois de juin 1963, des incidents éclatèrent entre lycéens d'origine métropolitaine et lycéens d'origine martiniquaise au sujet du port d'un tricot (tee-shirt), et cela devint « l'affaire des tricots ». Dans l'après-midi du mercredi 12 juin, des lycéens métropolitains reprochèrent à des lycéens martiniquais d'avoir acheté et s'être affiché avec un tricot qu'ils avaient retenu les premiers ; après force provocations et insultes, les deux groupes en vinrent aux mains, il fallut l'intervention de la police et du préfet pour faire cesser la bagarre et quelques-uns furent arrêtés.

De petits groupes de jeunes lycéens, étudiants et travailleurs se rassemblèrent dans tout le centre-ville et ce jusque tard dans la soirée, puis ils organisèrent un défilé spontané de protestation, passant du côté de la préfecture aux cris de « Liberté chez nous ! À bas le racisme ! Libérez les jeunes ! », Ce fut encore un nouvel affrontement avec les forces de gendarmerie, les vitrines de certains commerces furent brisées et quelques voitures endommagées. Trois manifestants, Guy Bizet, manœuvre 18 ans, Emile Claude dit Timothée, laveur de voiture 35 ans et Guy Holo, lycéen 18 ans, furent arrêtés et emprisonnés. Les autorités, voulant calmer la population et ramener une certaine sérénité dans le chef-lieu cherchèrent d'abord à minimiser ces événements les présentant comme un banal affrontement entre « potaches » pour s'approprier le port d'un tricot.

513 *Justice*, « Après le procès des 18. Le droit des Martiniquais de choisir un nouveau statut », 3 janvier 1964, p. 1.

Mais dès le lendemain, dans l'édition du 13 juin de *Justice* les militants communistes présentaient « l'affaire des tricots » comme la manifestation de :

« LA JEUNESSE MARTINQUAISE, lycéens, jeunes soldats, jeunes travailleurs FERMEMENT RÉSOLUS À SE BATTRE pour que les racistes ne fassent pas la loi à la Martinique⁵¹⁴. »

Dans la défense et l'accompagnement des manifestants et devant les multiples tracasseries policières et judiciaires dont ils firent l'objet, les communistes bien qu'admettant n'être qu'assistants des scènes de rébellion des jeunes, inclurent cette action dans le vaste mouvement de protestation qui traversait la société martiniquaise de ces années et les motivations de ces manifestations rejoignirent les leurs qui, pour eux, ne visaient que le bien-être général de la population.

Les occasions où la voix des communistes se fit entendre se multiplièrent au cours de cette période agitée sur le plan social et instable économiquement. Cette présence et cet engagement communistes accompagnaient la parole des travailleurs quelle que soit l'expression choisie, la manifestation de rue, le meeting de protestation ou la grève; l'accompagnement communiste se voulant la résonnance de toutes les protestations allant dans le sens de l'opposition aux autorités en place et de « la défense des libertés et de la lutte contre le colonialisme ». Le début de l'année 1965 fut marqué par de nombreux mouvements de grève qui perturbèrent fortement la vie économique de l'île, mais qui témoignaient de la détermination des travailleurs ; le préfet en fit la liste à l'attention du secrétaire d'État :

« La fin de la grève des ouvriers du bâtiment et des travaux publics survenue le 29 avril dernier marque sans doute l'aboutissement d'une longue période d'agitation sociale. Ouverte depuis le 25 janvier dernier par la grève des agents de la fonction publique, celle-ci couvre au total plus de cent jours⁵¹⁵. »

Tableau 45 : Période d'agitation sociale au début de 1965

Groupe de travailleurs intéressé	Période
Grève générale des fonctionnaires	25 et 28 janvier
Grève des dockers	25 janvier au 19 février
Grève des coupeurs de canne	22 février au 2 mars
Grève des ouvriers du bâtiment	6 au 29 avril
Grève des salariés du secteur privé	27 et 28 avril

514 *Justice*, « Les Racistes ne feront pas la loi à la Martinique... », 13 juin 1963, p. 1.

515 Arch. nat. Fontainebleau, Outre-mer, rapport du préfet au secrétaire d'État, 19940 1 80, Art. 205 conflits sociaux, mai 1965.

Grève des ouvriers du bâtiment et
des travaux publics

29 avril

Source : Archives nationales

Nous avons déjà signalé la persistance des mouvements des ouvriers agricoles à l'ouverture de la récolte quand, au début de chaque année il fallait renégocier les salaires des coupeurs et des amarreuses et la régularité de l'appui inconditionnel communiste.

Notons également le soutien communiste à tous « les travailleurs victimes de procédures injustes, inquiétés par les autorités et luttant pour l'application de leurs droits », qu'il s'agisse des gens de maison, des travailleurs du port, du commerce, des petits fonctionnaires municipaux ou autres, des hospitaliers, des transporteurs, des employés de l'hôtellerie, le Parti communiste martiniquais ne cessait de :

« ... Saluer la puissante manifestation de combativité des travailleurs et leur volonté d'unité pour faire aboutir leurs légitimes revendications.

Appelle tous les travailleurs et en particulier les communistes à redoubler d'efforts pour renforcer encore cette unité en vue des luttes à venir contre l'exploitation patronale et contre la politique réactionnaire et colonialiste du gouvernement.

Apporte son soutien à la grève des chauffeurs de la TUMA et des ouvriers du bâtiment et élève une vigoureuse protestation contre les manœuvres d'intimidation et les mesures policières de la Préfecture... »⁵¹⁶

L'attitude des « autorités colonialistes » était fermement condamnée : ainsi, au début de l'année 1966, suite à des émeutes dans le quartier de Sainte-Thérèse à Fort-de-France au moment de « l'Affaire Marny »⁵¹⁷ en fin 1965, les communistes réagirent à l'arrestation de nombreux jeunes qui n'étaient que des badauds trop curieux, en révélant ce qui leur semblait être le véritable motif de leur incarcération :

516 *Justice*, « Déclaration du Bureau politique du PCM », 18 février 1971, p. 1.

517 Pierre-Just Marny, jeune délinquant sortant de prison le 2 septembre 1965 se rendit chez ses anciens complices pour réclamer sa part de butin. Mais il fut reçu avec hostilité, furieux il tua trois personnes et en blessa trois autres avant de s'enfuir. Il fut arrêté quatre jours plus tard, mais il parvint à s'échapper après trois semaines de détention, neuf jours de cavale et Marny fut de nouveau arrêté. Au sein de la population, certains prirent le parti de Marny, d'autres le condamnèrent, son arrestation entraîna une véritable émeute populaire faisant un mort et une quarantaine de blessés. Marny fut transféré en France en octobre 1965 pour y être jugé, il fut condamné à la prison à perpétuité. En mai 2008, il obtint son transfert à la prison de Ducos en Martinique où il se donna la mort le 7 août 2011. France-Antilles hors-série, la Martinique du XX^e siècle, janvier 2000, p. 14.

« ... Sur les jeunes martiniquais s'abat une vague de répression qui fait penser à la campagne d'intimidation lors de l'affaire de l'o.jam... Mais on voit pourquoi les colonialistes agissent de la sorte. Ils n'ont pas réussi à terroriser la jeunesse avec la répression de l'o.jam. Ils entreprennent une nouvelle opération d'intimidation... Là encore, le but est clair : briser toute volonté de lutte chez les jeunes martiniquais »⁵¹⁸.

N'oublions pas l'assistance aux lycéens, étudiants et enseignants lors de leurs manifestations de protestation, régulièrement tenues au moment de la venue en Martinique de hauts personnages politiques ou des membres du gouvernement, en leur prêtant les colonnes du journal *Justice* ou en défilant à leurs côtés.

Au mois de mai 1971, pendant le séjour aux Antilles de Pierre Messmer, alors ministre de l'Outre-mer, de graves événements se déroulèrent durant la visite du ministre à Fort-de-France, du 14 au 16 mai. Plusieurs organisations politiques dont le PCM avaient appelé la population à participer à des manifestations pour l'autonomie le jeudi 13 mai dans la matinée. Les défilés terminés, de nombreux jeunes et autres manifestants étaient attroupés dans le centre-ville ; pour les disperser les gardes-mobiles lancèrent grenades, gaz lacrymogènes et des affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants durèrent toute la soirée et une partie de la nuit. L'un des jeunes, le lycéen Gérard Nouvet, touché par une grenade dans l'après-midi du 13 mai, décéda au petit matin du vendredi 14 mai. Tout de suite les organisations de lycéens, d'étudiants, le Parti progressiste martiniquais, le Parti communiste martiniquais et l'Union de la jeunesse communiste se mobilisèrent dans un vaste mouvement de protestation pour dénoncer la brutalité de la répression sans aucune mesure avec l'attitude des jeunes contestataires. Trente-cinq années plus tard, le frère cadet de Gérard Nouvet, Fernand témoignait avec émotion de l'incompréhension de sa famille face à cet assassinat :

« Glissons sur le 1^{er} mai ovationné par les travailleurs. Arrêtons-nous sur le jour moins légendaire, moins connu et d'une certaine façon moins important du 13 mai. Pour beaucoup il est sans substance. Pour d'autres un crève-cœur. Il prend sa source par une matinée troublée de l'année 1971. C'était le jour de malheur dans une année sans lumière. Un temps de mise en croix dans un cimetière communal⁵¹⁹. »

Des meetings furent organisés dans l'immédiat à Fort-de-France et par la suite dans différentes communes de l'île, pour permettre à la population d'être informée de la réalité des faits où il lui fut aussi proposé d'exprimer sa protestation, son indignation, son refus de la répression brutale, son rejet du « statut départemental rénové » proposé par le ministre. De nombreux

518 *Justice*, « Vague de répression policière. 37 jeunes arrêtés... », 6 janvier 1966, p. 1.

519 Fernand NOUVET, cité par *Justice*, Témoignage sur l'assassinat de Gérard Nouvet, 25 mai 2006, p. 5.

tracts furent distribués dénonçant le caractère colonial des rapports entre la Martinique et la France et soulignant la justesse de la revendication de l'autonomie qui avait l'adhésion des masses et était capable de réaliser un développement économique et social dans les meilleures conditions. Reprenant le film des événements le PCM soulignait :

« Le Parti communiste martiniquais et l'Union de la jeunesse communiste par tracts appelèrent la population à exprimer sa protestation à un meeting, Place Abbé Grégoire.

Notre Parti appelle à la Protestation.

Dans la soirée du vendredi, les lycéens tinrent un meeting dans la cour de la Mairie. Puis ce fut le meeting de notre Parti.

La vaste place Abbé Grégoire était pleine d'un public qui ne ménagea pas ses applaudissements aux orateurs de notre Parti.

Puis le secrétaire général du Parti, A. NICOLAS dénonça la brutale répression colonialiste et montra le caractère réactionnaire du statut départemental rénové que le gouvernement veut nous imposer⁵²⁰. »

Au cours de cette visite, le ministre s'exprimant devant les conseillers généraux sur une éventuelle évolution institutionnelle se montra fermé à toute velléité de transformation en employant les expressions suivantes :

« L'isolement n'est jamais splendide même pour les plus grands.

Mieux vaut pour la Martinique le bien-être au sein de la République que l'administration autonome de sa misère⁵²¹. »

Et rappelant une phrase du général De Gaulle il ajouta : « Sans la France la Perle des Antilles ne serait plus qu'un point tout seul perdu quelque part dans l'Océan. »

Et commentant la mort du jeune Gérard Nouvet au cours d'un entretien avec la presse, il conclut : « Ces incidents ne prouvent rien. Sinon la volonté de violence de ceux qui les organisent et y participent. »

La protestation communiste se tenait sur plusieurs échelons intervenant pour des événements internationaux, nationaux ou locaux

Pour les communistes martiniquais, leur militantisme s'inscrivait nécessairement dans l'accompagnement de la population, dans l'accomplissement des revendications immédiates car beaucoup de travailleurs se heurtaient à de grandes difficultés pour s'occuper de leurs familles éduquer et instruire leurs enfants, dans l'aide à la jeunesse pour sortir de l'état du chômage. Donc se retrouver impliqués aux côtés des travailleurs entraînait naturellement dans leurs parcours militant.

520 *Justice*, « Le film des événements », 20 mai 1971, p. 2.

521 Pierre MESSMER, cité par *France-Antilles Martinique*, n° collector, 50 ans d'actualité à travers les unes, p. 28-29.

La préoccupation majeure des communistes concernait l'application intégrale des lois sociales pour les travailleurs des nouveaux départements des Antilles et au cours d'une grande réunion, au début de l'année 1946 alors que la loi d'assimilation venait d'être adoptée, les militants amenèrent la population présente à signer la résolution suivante :

« Les citoyennes et citoyens de Fort-de-France réunis le 18 Mars 1946, Place Volny, saluent d'enthousiasme l'Assimilation de la Martinique aux Départements français ;

Emettent le vœu que l'Assemblée nationale constituante accorde dans le plus bref délai au nouveau département, la nationalisation du Crédit et des Compagnies d'assurances, la Nationalisation de son Industrie-Clé - l'Industrie sucrière - la Nationalisation de l'électricité, les Assurances sociales, les Comités d'entreprise, les retraites ouvrières et paysannes, la retraite aux vieux travailleurs⁵²³. »

La recherche de l'égalité sociale fut l'une des premières composantes majeures des propositions communistes pour la Martinique et revint avec régularité dans le champ de leur combat politique. Tous les moments forts, tous les événements étaient exploités ; ainsi profitant de la reconnaissance de la nation sur le rôle des femmes durant la guerre et le régime de Vichy, ainsi que de l'ordonnance de 1944, qui les consacrait en tant qu'électriciennes et leur attribuait des possibilités d'éligibilité, les communistes ayant encouragé la création de « l'Union des femmes de la Martinique », proposèrent un cycle de conférences et de réunions, entre 1944 et 1945, sur « Le rôle des femmes dans la société », « Le rôle des femmes dans le Parti », « Le point de vue du Parti sur l'émancipation des femmes et sur l'égalité Hommes/Femmes », « La femme et l'esprit nouveau », « Femmes de mon pays, sachez désormais vos droits et vos devoirs ». Ces conférences étaient impulsées par les cellules de Fort-de-France et permettaient très souvent aux militantes du Parti de se faire entendre car les annonces faites à la population précisaient « orateurs féminins ».

Mais la réalité martiniquaise intéressait au plus haut point, tous les problèmes cruciaux du quotidien étaient examinés et les communistes organisaient nombre de réunions, meetings et conférences pour informer la population et la faire réagir : « Les difficultés de logement », « Les salaires journaliers des femmes », « Les problèmes de ravitaillement », « Contre la hausse du pain », « La loi d'Assimilation », « L'assistance à la famille », « Information contre l'expulsion des habitants sur la zone des 50 pas géométriques ». Pendant toute la durée de construction de l'aérodrome du Lamentin, actuellement aéroport Aimé Césaire Martinique, les communistes s'élevèrent contre son utilisation par les forces américaines, par des pétitions, des défilés au cours desquels les participants étaient invités à prendre la parole pour exprimer leur désaccord.

523 *Justice*, « Résolution », 20 mars 1946, p. 1.

Des manifestations étaient proposées pour populariser et faire connaître les concepts communistes : « Pour développer la lutte contre le colonialisme et pour l'autonomie », « Pour la défense des libertés », « Dénoncer la politique raciale et colonialiste à la Martinique ».

Des rassemblements étaient organisés pour dénoncer tous les « coups bas » portés par les autorités, par exemple contre « Le plan Némoto » considéré comme une émigration cachée, pour masquer l'échec de la politique gouvernementale en direction de la jeunesse.

Les difficultés d'unité des travailleurs étaient constamment reprises dans des réunions sur : « La disparité et l'unité des masses laborieuses en Martinique », « La liberté syndicale », « Nécessité pour les travailleurs de s'unir dans des syndicats puissants et dans les rangs du Parti communiste »⁵²⁴.

Les grandes interrogations populaires étaient aussi l'occasion de regrouper les travailleurs : « L'instruction populaire », « Considérations générales sur le développement économique de la Martinique », « Considération sur l'industrie du sucre à la Martinique », « La jeunesse martiniquaise ».

De grandes manifestations de protestation avaient régulièrement lieu contre certains événements mondiaux, les communistes martiniquais suivant en cela les décisions du PCF quand ils militaient au sein de la Fédération de Martinique puis suivant la ligne internationale qu'ils avaient définie en devenant un parti autonome.

Une des interrogations des communistes concernait le maintien de la paix dans le monde ; le désir d'une paix durable et la dénonciation de la guerre étaient l'une des idées fortes du PCF. Pour Marc Lazar en donnant à la recherche de la paix et au refus de la guerre par les populations une signification politique, les communistes mettaient en place un argument de mobilisation et de recrutement :

« En un siècle marqué par les guerres, le PCF joue, à la fois de leur rejet viscéral, de l'aspiration à la paix, d'un désir de quiétude général, notamment à la suite des deux conflits mondiaux et de la charge de violence qu'elles libèrent, de la radicalisation des esprits qu'elles provoquent, des comportements extrémistes qu'elles génèrent. À l'instar des autres partis communistes, il ne se contente pas d'épouser ces sentiments et ces attitudes : il cherche à leur donner une signification idéologique et politique afin de les transformer en levain pour l'action⁵²⁵. »

Le Parti demandait aux Fédérations, aux sections et aux cellules de se mobiliser autour de ce thème, de travailler par tous les moyens à sa

524 Thèmes et titres de conférences ou débats.

525 Marc LAZAR, *Le communisme, une passion française...*, op. cit., p. 176.

diffusion ; en 1956 le bureau politique du PCF s'élevant contre la guerre d'Algérie demandait aux communistes une mobilisation générale :

« Le Bureau politique appelle les communistes, l'ensemble des travailleurs et des démocrates, à redoubler d'efforts, dans les entreprises, dans les quartiers des villes, dans les villages, afin que la volonté populaire s'affirme avec toujours plus de force. C'est ainsi que seront imposées les négociations qui permettront d'arrêter la guerre et de régler tous les problèmes se trouvant posés entre la France et l'Algérie, dans l'intérêt commun des deux pays et des deux peuples⁵²⁶. »

Le thème de la paix revint avec régularité et fut l'une des constantes de la lutte communiste à la Martinique ; surtout pendant toute la durée de la guerre froide et des tensions entre les puissances des « blocs de l'Est et de l'Ouest ». Des marches, des conférences sur le thème de « la Paix et contre la Guerre » furent proposées soit par les communistes eux-mêmes ou par des associations qui leur étaient très proches. En 1949 la Fédération poussa à la création d'un Comité pour la Paix et encouragea les militants à y participer. À travers les intitulés des différentes allocutions et prises de position pour la paix, les militants communistes affirmaient sans cesse leur refus de la guerre ; relevons quelques titres des feuilles distribuées en amont des cortèges montrant la permanence de cette protestation :

« Contre la guerre », « Grand débat sur la Paix », « Contre la guerre, pour la paix », « La lutte pour la Paix, Prendre conscience des dangers de la guerre », « Menaces de guerre dans le monde, lutte pour la paix des peuples », « Exposés sur la Paix », « Les difficultés des travailleurs et les menaces de guerre, le réarmement allemand », etc. »⁵²⁷.

Notons que ce rejet de la guerre était non seulement la conséquence de la ligne « pacifiste » des communistes mais était aussi alimenté par leur hantise d'une agression contre l'Union Soviétique, agression qu'ils dénonçaient régulièrement :

« Dimanche 3 avril, les responsables de notre fédération, membres du comité fédéral, des bureaux de section et de cellules, maires et conseillers généraux, ont affirmé leur accord sans réserve avec les déclarations de Maurice Thorez, condamnant la guerre d'agression que des gouvernants asservis préparent contre l'Union soviétique ...

Ils ont approuvé l'initiative du bureau fédéral de faire appel, en accord avec les organisations démocratiques, à tous les organismes constitués pour créer un Front commun de lutte pour la Paix⁵²⁸. »

526 Cahiers communistes, <http://vivelepcf.fr/>, Déclaration du Bureau politique du Parti communiste français, 27 avril 1956.

527 Nous n'avons pas relevé tous les titres de 1945 à 1970, car ce sont souvent les mêmes qui revenaient d'une année à l'autre.

528 *Justice*, « Notre Parti au service de la Paix », 7 avril 1949 p. 2.

Les appels à manifestation des communistes se faisaient à propos des événements extérieurs très divers, sur les liens de la France avec son empire colonial, sur la progression du communisme dans le monde. Le PCM donnait des conférences ou animait des débats sur les thèmes de : « Décolonisation », « Les problèmes politiques en Afrique du Nord depuis 1939 », « Panorama du monde de demain », « Commentaires sur la conférence des Caraïbes », « Le problème de Suez ».

Chapitre 2

Les manifestations du militantisme dans les structures communistes

Dans les bureaux et comités du Parti

L'activité communiste ne se déroulait pas uniquement dans la rue, même si les manifestations et autres défilés leur donnaient une grande part de visibilité, en leur permettant ainsi de démontrer leur capacité à rassembler, mobiliser et revendiquer. Une quotité importante de l'action militante se faisait en amont, au sein même des différentes structures du Parti et ce travail était piloté par les dirigeants qui se trouvaient être les moteurs des différentes activités du Parti.

Les regards extérieurs, notamment ceux des autorités préfectorales de la Martinique, ont toujours évalué les communistes comme des modèles d'organisation ; la Fédération et ensuite le PCM se présentaient comme un groupe politique structuré, baignant dans une rigueur qui impliquait une juste répartition des tâches. Le rapport des services de renseignements de l'année 1952 soulignait que :

« La Fédération communiste de la Martinique est sans conteste le groupement local le plus important, le mieux organisé et le plus actif. Les cadres sont toujours bien constitués et les dirigeants sont constants dans leurs entreprises⁵²⁹. »

Cette caractéristique exemplaire a toujours été mise en avant et maintes fois reprise par les responsables officiels, qui regrettaient que les autres groupements politiques locaux sur lesquels ils auraient pu s'appuyer pour contrer les communistes soient en état léthargique permanent et « ne se réveillent et ne font montre d'activité qu'à la veille des consultations électorales. »

Les communistes se sont toujours organisés selon une distribution pyramidale des responsabilités et activités et les différentes dispositions étaient orchestrées depuis le sommet de la pyramide.

529 Arch. nat Fontainebleau, Outre-mer, dossier de renseignements et de synthèse, 19940 1 80, Art. 209, Fédération communiste de la Martinique, 1952.

Dès la création du Groupe Jean Jaurès, ainsi que nous l'avons noté en première partie, ceux qui avaient quitté la Fédération socialiste se constituèrent d'abord en noyau fédéral socialiste voulant discuter directement avec les instances dirigeantes du Parti socialiste. Recherchaient-ils une forme mieux organisée que celle proposée par la Fédération socialiste de la Martinique ? En l'absence du député Lagrosillière souvent retenu dans la Métropole par ses obligations parlementaires, les lieutenants socialistes s'organisaient à leur guise. Se rendant à une réunion organisée par « Front commun » lors de la mise en place du pacte « Anti-usinier », les militants du Groupe Jean Jaurès reprenaient cette analyse du comportement socialiste :

« Le groupe Front commun dans son invite a tout d'abord exprimé son écœurement profond en face de l'ancien groupement qui a laissé la SFIO à cause du chef et des lieutenants qui ont fait du Socialisme à la Martinique une marchandise au profit de l'Usine⁵³⁰. »

En adhérant, au début de l'année 1921, à la décision de la majorité du Parti (SFIC), le Groupe Jean Jaurès optait pour l'organisation proposée par le nouveau Parti communiste français : une Fédération composée de sections et cellules dirigée par un comité et bureau fédéral. Le premier secrétaire de ce début de Fédération fut Joseph Del, le secrétaire adjoint Léopold Bissol, et Jules Monnerot devint le directeur politique de l'organe de presse *Justice* qu'il avait contribué à mettre en place avec le soutien des camarades du groupe. Pendant de longues années encore, les communistes ne cessèrent de dénoncer l'attitude des socialistes qu'ils qualifiaient « d'électoraliste », ainsi que leur inorganisation, et reprenant un écrit d'un socialiste, Maurice Des Étages, paru dans la *Flamme*, ils justifiaient ainsi leur critique :

« Des militants, de vrais socialistes claquent les portes de la SFIO parce qu'elle ne représente plus maintenant qu'une coopérative de distributions de mandats électifs et de sinécures pour les petits copains de Jules Moch, parce qu'elle ne représente plus qu'une entreprise de conservation sociale⁵³¹. »

L'objectif principal de ce défi politique, qui nécessitait une indispensable organisation pour cette jeune structure et ses dirigeants pouvait se résumer en trois points;

- asseoir la fédération et les communistes dans le paysage politique martiniquais,
- se faire reconnaître par tous les travailleurs,
- éclairer sur cette nouvelle vision du socialisme qui pouvait être la solution pour le réveil social, économique et politique ;

530 *Justice*, « Front populaire anti-usinier », 21 mars 1936, p. 2.

531 Maurice DES ÉTAGES. Cité par *Justice*, « Revue de presse », 20 janvier 1949, p. 2.

C'était une tâche assez difficile car l'espace d'opposition dans lequel voulait se placer la nouvelle entité communiste était déjà largement occupée par les socialistes et à un degré moindre par les radicaux. Les uns et les autres comptaient de nombreux élus et une influence incontestable. Des décennies plus tard, les objectifs n'avaient pas changé, ils s'étaient affirmés et s'étaient exposés avec une communication plus accessible à tous.

En 1923, la nouvelle organisation se mettait en place avec quelques lenteurs car elle n'avait qu'une section établie à Fort-de-France avec des cellules dans les quartiers populaires de Sainte-Thérèse, Terres-Sainville, Morne-Pichevin et des sympathisants épars dans toute l'île. La section du chef-lieu proposait à ces derniers désireux d'adhérer de plus près aux thèses communistes et de pratiquer ce fonctionnement de les rejoindre :

« Les camarades communistes des communes qui ne peuvent encore former de groupe local peuvent, en attendant, s'inscrire au groupe central Jean Jaurès au chef-lieu⁵³². »

Le rayonnement de la Fédération dépendait pour une grande part du dynamisme des membres du premier comité et de leur force de conviction ; ces militants dirigeants s'investissaient pour faire avancer le groupe communiste. Pendant le long parcours des militants communistes, de la création du groupe à sa décision d'opter pour l'internationale communiste, et à sa transformation en parti autonome, les membres des différents comités et bureaux ne se sont jamais ménagés et ont toujours porté leur Fédération et leur parti à bout de bras.

ÊTRE MILITANT-DIRIGEANT DANS L'ORGANISATION CENTRALE

Les missions du comité et du bureau fédéral local étaient définies par le comité central selon le schéma organisationnel du Parti communiste français élaboré lors de ses différents congrès de ce parti. Mais ce qu'il y avait de fondamental pour les communistes martiniquais, ils s'étaient fixés des luttes et des revendications immédiates ; requêtes qui ne rejoignaient pas totalement les préoccupations des communistes français. Les communistes martiniquais cherchaient à rassembler et organiser les travailleurs d'abord dans la grande perspective de l'égalité, égalité sociale, égalité éducative, égalité professionnelle ceci dès l'apparition structurée du mouvement communiste jusqu'aux débuts des années 1950 et ensuite ce fut la lutte pour la reconnaissance de l'identité martiniquaise vers le milieu des années 1950. Ce désir d'égalité et d'identité fut compris et soutenu par les communistes français qui reconnaissaient les disparités existant entre les populations des colonies et celle de la métropole mais aussi les spécificités de la société mar-

532 *Justice*, « Le groupe », 11 mars 1923, p. 1.

tiniquaise, aussi le Comité central laissait-il une grande liberté décisionnelle au comité et au bureau de la Fédération de la Martinique pour mettre en place une stratégie efficace destinée à promouvoir cette parité tant voulue par les populations des anciennes colonies. Et c'est pour cela que le PCF soutint le PCM dans sa recherche de l'affirmation de la personnalité et de la nation martiniquaises.

C'est ainsi que les dirigeants communistes martiniquais tout en ayant un regard sur la direction politique retenue par le Parti pouvaient librement régler l'organisation de leur Fédération puis de leur mouvement, en impulsant leur propre propagande, en répartissant les tâches en fonction des particularités du lieu historique, géographique qu'est la Martinique et selon les prédispositions culturelles et le vécu social des militants martiniquais.

C'est à partir de 1936, au moment de la création du Front populaire anti-usinier qu'une véritable démarche de mise en place d'une formation politique structurée et encadrée suivant les directives du comité central du PCF fut effectuée, les militants se donnant le temps de la réflexion, de la formation et de la réorganisation :

« Nous avons dû suspendre notre activité Nous avons été entièrement absorbés par l'organisation des cellules du Parti, l'organisation de notre propagande et la réorganisation du journal, tout est encore à faire. Les militants doivent être éduqués, les cadres doivent être créés. Nous nous sommes donné pour tâche avec nos frères de France et du monde entier, la défense des travailleurs et l'organisation du prolétariat en vue de son émancipation, nous avons un immense retard, il faut travailler ferme et sans défaillance⁵³³. »

Les dirigeants du bureau et du comité

Les membres dirigeants reprenant les principes élémentaires du Parti communiste précisaient :

« Le parti est organisé conformément aux principes du centralisme démocratique, c'est-à-dire qu'il a un statut unique, une discipline unique, un organisme dirigeant unique représenté par le congrès, et dans l'intervalle des congrès par le Comité central.

Pour la fédération, la conférence fédérale et, dans l'intervalle des conférences fédérales, le Comité fédéral⁵³⁴. »

Les militants formant les comités et bureaux se chargeaient de tout le travail de structuration du groupe, ils élaboraient les différents projets, définissaient les contenus et les modes d'application des plans de propagande, des conférences et débats, des interventions publiques et de l'assistance aux

533 *Justice*, « Réorganisation », 11 juin 1936, p. 1.

534 *Justice*, « La discussion est ouverte. L'exclusion de Sainte-Croix, 22 juin 1950, p. 1.

travailleurs. Ils disposaient d'une plus grande liberté d'action que les dirigeants fédéraux de France métropolitaine installés sous l'œil vigilant du comité central du PCF.

Paul Boulland nous précise que ces cadres devaient jouer « un rôle essentiel dans la répercussion des décisions et de la ligne politique par les organismes et les militants de base. Les cadres se consacraient surtout à un effort constant pour exposer, expliquer ou éventuellement défendre et réaffirmer la ligne et les analyses du parti. Ainsi, en même temps qu'ils signalaient les sujets d'interrogation ou les divergences de la base, les rapports présentent le travail pédagogique des cadres pour les résorber »⁵³⁵.

Mais à aucun moment comme leurs camarades de Martinique, ils n'avaient à définir de plan politique. Les dirigeants y étaient de véritable chefs d'orchestre pour l'organisation, la réalisation des conférences régionales puis fédérales qui se tenaient au début de chaque année, ils rédigeaient à l'issue de ces grands rendez-vous de militants, la feuille de route spécifique à la Martinique pour l'année suivante : « Les délégués venus des divers points de l'île où notre parti a déjà pris racine, réunis en conférence régionale, vont donc à leur tour, le 16 janvier, dresser pour toute la région le plan de travail du Parti »⁵³⁶.

Ils rappelaient régulièrement à leurs camarades l'importance de ces conclusions prises en conférences (tant qu'il s'agissait de la fédération) ou aux congrès du PCM, reprises dans les rapports et applicables en toutes circonstances pendant l'année, auxquelles il fallait se référer pour la propagande, l'organisation, l'éducation et le recrutement. Les conférences étaient minutieusement préparées car elles se trouvaient être les piliers de la structure communiste et invariablement les objectifs de ces grand-messes étaient reprises lors de leurs préparations :

« Elle a pour but, comme il a été déjà indiqué ici même, de passer au feu de la critique et de l'autocritique toute l'activité du Parti, de ses organisations, de ses membres et de ses dirigeants pendant la période écoulée depuis la dernière conférence fédérale.

La conférence fédérale tirera les enseignements de notre activité passée et fixera de nouveaux objectifs politiques à la fédération et à ses militants »⁵³⁷.

Les dirigeants se retrouvaient également dans les réunions ordinaires du comité et du bureau, les responsabilités définies lors des conférences

535 Paul BOULLAND, *Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne 1944-1974*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, mars 2011, p. 507 et 520.

536 *Justice*, « La conférence régionale du Parti, 16 janvier 1938 », 15 janvier 1938, p. 2.

537 *Justice*, « La préparation de la Conférence fédérale, la reprise des cartes 1953 », 8 janvier 1953, p. 1.

fédérales ou des congrès, ne cessèrent de se préciser et d'augmenter, suivant en cela l'audience progressive des communistes, ainsi dès 1946 :

« La Conférence fédérale des 19 et 20 janvier derniers a porté de 15 à 20 le nombre de délégués au Comité fédéral, ... le développement du Parti et l'importance des tâches nouvelles. Le Comité a ainsi réparti ses responsables... »⁵³⁸.

De nombreux domaines étaient couverts ; l'organisation, les cadres, les élus et l'éducation, les masses et les jeunes, les paysans et l'agriculture, l'administration et la rédaction de *Justice*, la diffusion du matériel, la trésorerie, le secrétariat politique et administratif. Au cours des réunions du comité fédéral, élargi certaines fois aux secrétaires des sections, les responsables examinaient l'actualité politique, la situation sociale des travailleurs, commentaient et dénonçaient les positions du Conseil général à majorité socialiste puis à partir des années 1970 gaulliste, scrutaient le travail des municipalités non communistes, s'élevaient contre l'autorité préfectorale, relevaient « les abus » des dirigeants économiques. Les cadres tenaient un rôle multiple et complexe, ils se présentaient d'abord comme les animateurs du mouvement, ceux qui prenaient les décisions et appelaient les militants au respect les points retenus, ceux qui élaboraient les programmes électoraux et de propagande, ceux qui allaient à la rencontre des militants de base dans les sections et cellules sur le terrain pour les visiter, les encourager, les former et les informer.

C'est ainsi que Berthe Vigné témoignait du rôle du bureau fédéral et du comité :

« J'étais membre du comité central et j'allais aux réunions du bureau et c'est au bureau où l'on prenait les décisions, où on montait un plan de travail, c'est le bureau central qui le faisait et présentait ce plan au comité, si j'avais quelque chose à dire je demandais des explications, on prenait note, je revenais dans ma cellule et je soumettais ce plan aux camarades, qui disaient ce qu'ils pensaient et moi je transmettais au bureau⁵³⁹. »

Ils apparaissaient comme la voix du Parti, celle qui dévoile et rend publique ses conclusions, qui rappelle ses principes, indique la direction à suivre et enseigne les objectifs à atteindre. Ils endossaient les fonctions d'orateurs mettant leur éloquence à l'épreuve lors des nombreux meetings de protestation, conférences d'information, discours électoraux. C'était avec une forte conviction qu'ils haranguaient les foules, développant des idées d'égalité entre tous les Martiniquais et laissant entrevoir aux travailleurs des horizons jusque-là inimaginables tant la société martiniquaise était hiérarchisée avec des couches sociales disposées en strates imperméables où chacun avait son destin tout tracé. Les orateurs et oratrices du Parti, debout sur les tables des marchés dans les bourgs, perchés sur des tré-

538 *Justice*, « Comité Fédéral 1946 », 9 février 1946, p. 2.

539 Mme Berthe VIGNÉ. Entretien du 15 novembre 2009.

reaux improvisés au coin des rues, juchés sur des bancs dans les préaux et les cours des écoles, se donnaient avec passion et développaient sans relâche les thèses du Parti avec une verve qui faisait l'admiration des foules et provoquait la crainte des autorités. Tous les membres des divers comités furent des orateurs enthousiastes et remarquables, s'élevant tour à tour contre tous les travers politiques et sociaux empêchant la réalisation du bien-être des travailleurs ; ce furent d'abord le maintien du statut colonial, les décisions arbitraires des gouverneurs, les compromissions politiques de la SFIO, les fraudes électorales puis, vinrent l'inégalité sociale, les abus d'autorité des préfets, l'oligarchie béké, les méfaits du statut départemental, la mainmise des partis gaullistes au Conseil général, la bataille pour l'autonomie, nouveau projet de société.

Ces conférenciers trouvaient le ton juste, les paroles appropriées pour communiquer leurs idées, sillonnaient les bourgs et les campagnes et comme nous le dit Philibert Duféal, jeune orateur des premières heures après la guerre, allant dans les mornes, les campagnes et les bourgs pour expliquer et défendre les candidatures de Léopold Bissol et d'Aimé Césaire aux élections législatives de 1945 :

« Nous partions deux ou trois dès le matin pour nous rendre dans les communes, nous passions de conférence en conférence. Après le travail, chaque soir nous partions dans toutes les communes de Martinique dans cinq voitures, dans chacune des voitures il y avait 3 à 4 personnes avec le chauffeur⁵⁴⁰. »

Les dirigeants étaient les censeurs devant non seulement encadrer les militants mais aussi les secouer, ces responsables forts du rôle conféré par les règlements du Parti ne devaient tolérer aucun écart, les militants-exécutants se devaient d'obéir, ils avaient le droit de refuser mais alors l'accès au groupe pouvait leur être fermé, ils pouvaient se faire exclure.

Des exclusions retentissantes se voulant exemplaires furent prononcées, notons celle en juin 1950 de Lambert Sainte-Croix, secrétaire général de l'Union départementale des syndicats de la Martinique, maire de la commune de Macouba, élu conseiller général communiste en octobre 1949 dans le canton de Macouba. Ainsi à la suite de plusieurs entretiens et réunions les dirigeants décidèrent de l'écartier :

« L'exclusion de Lambert Sainte-Croix décidée à l'unanimité par le Comité fédéral a reçu un très bon accueil auprès des militants et des organisations⁵⁴¹. »

Les dirigeants du bureau avaient le devoir de vigilance et les compétences pour prendre toutes décisions tandis que les militants de base

540 Philibert DUFÉAL. Entretien du 6 mars 2009.

541 *Justice*, « La discussion est ouverte. L'exclusion de Sainte-Croix. », 22 juin 1950, p. 1.

devaient se plier à la discipline et observer les principes en vigueur, ainsi il fut noté concernant certains :

« C'est pourquoi après une étude minutieuse des faits et une enquête approfondie, le comité fédéral a été amené à prendre de graves sanctions contre certains dirigeants dont l'activité désagrégratrice, anti-parti a été lumineusement démontrée. ...

Le comité fédéral unanime a décidé les sanctions suivantes conformément à l'article 83 des statuts

- Exclusion définitive de François RUSTAL
- Destitution de toutes les fonctions pour Félix DORIVAL
- Destitution de toutes les fonctions pour Maurice SERBIN

Par ailleurs, Dorival et Serbin doivent faire devant le Parti et dans le meilleur délai une autocritique franche et loyale⁵⁴². »

L'exclusion du parti était une pratique courante chez les communistes comme dans d'autres partis mais chez eux ces renvois étaient entourés d'un protocole spécifique ; convocation du militant fautif par le comité fédéral ou central, et devant les membres du comité le mis en cause devait expliquer son attitude, ses actions, ensuite la sentence était prononcée, exclusion temporaire ou définitive, et publiée dans le journal du parti. Il s'agissait pour les communistes de ne pas se laisser dépasser par des militants trop indisciplinés, trop empressés à agir de leur propre chef et il était indispensable de faire respecter la ligne définie par les instances dirigeantes. Il était impératif pour le parti de montrer son unité, de parler de la même voix et d'avoir le regard tourné vers les mêmes objectifs, un besoin d'uniformisation que Paul Boulland dans son étude met en avant en précisant que :

« Au-delà de la protection physique, la préservation de l'institution s'appuyait sur le principe de l'homogénéisation du corps militant, et donc la mise à l'écart de tous les individus susceptibles de perturber le fonctionnement et l'activité du parti ou de porter préjudice à son image. La vigilance était le moyen de repérer ces éléments perturbateurs, ou potentiellement perturbateurs, de les contraindre à rejoindre la norme et à défaut de les maintenir à la marge ou hors du parti⁵⁴³. »

Les causes d'exclusion étaient multiples et pas toujours clairement définies parce que les comportements répréhensibles restaient à l'appréciation subjective du comité et nombreuses pouvaient être les attitudes définies comme nuisibles à l'activité et au fonctionnement du parti. Cela pouvait être dans des observations critiques tenues à propos des décisions des dirigeants, dans des fréquentations avec les ennemis de la classe ouvrière jugées suspectes, dans le non-respect des « valeurs et de la morale communistes », dans des conduites considérées indignes. Les militants communistes martiniquais exclus de la fédération ou du PCM l'ont surtout été pour la non-

542 *Justice*, « Importantes décisions du Comité fédéral », 24 juin 1954, p. 2.

543 Paul BOULLAND, *Acteurs et pratiques... op. cit.*, p. 208.

application de la ligne politique, pour des activités allant contre les décisions du comité et des tentatives de fonctionnement autonome pouvant briser les principes d'unité politique et nuire à l'homogénéité du parti.

Le contrôle de l'exécution des tâches se faisait par le droit d'imposer critique et autocritique, ce droit était conféré aux dirigeants par les statuts du Parti et dans le rapport d'organisation du secrétaire à la conférence fédérale de mars 1951 nous lisons :

« Le rapport invite tous les militants et surtout les dirigeants à tous les échelons à pratiquer une autocritique constructive, celle qui consiste à fouiller et approfondir les questions, à découvrir la racine des erreurs, des fautes, des insuffisances, des faiblesses, ce qui permettra d'y apporter sans tarder les corrections nécessaires⁵⁴⁴. »

Les membres du bureau demandaient aux cadres du comité central ou des sections une « honnête » autocritique pour corriger leurs erreurs, redresser les objectifs et repartir avec efficacité vers le travail d'organisation et de propagande. Pour cela prenant appui sur les innombrables séances d'autocritique imposées par le comité central du PCF quelquefois à des membres influents, ils n'hésitaient pas à interpeller tous les militants pour leur demander de s'interroger sur leurs pratiques. C'est ainsi que les militants martiniquais reproduisirent dans les colonnes de *Justice* les divergences entre la direction du PCF et deux membres du comité central ; Charles Tillon et André Marty. Les deux hommes étaient accusés « d'activités fractionnelles » et de « déviationnisme ». André Marty, au cours d'une séance spéciale du comité le 4 septembre 1952, avouait avoir commis des fautes mais niait avoir fait du travail fractionnel, se disant solidaire de tout le travail du parti mais les deux dirigeants furent exclus du Parti en 1952. Dans son rapport Léon Mauvais reprochait à André Marty de :

« Ne pas avoir fait son autocritique et de conforter Charles Tillon dans sa situation d'opposant »,

De plus, il l'accusait de

« saboter son travail, de mal préparer ses réunions, d'avoir des notes mal rédigées et des méthodes inadmissibles en précisant qu'il ne s'agissait pas d'une machination contre les deux hommes mais de l'intérêt du PCF⁵⁴⁵. »

Personne ne pouvait y échapper car il s'agissait de la crédibilité des dirigeants et du respect des différents protocoles mis en place par les instances

544 *Justice*, « La discussion du rapport de MARIE-JOSEPH. Le rapport d'organisation. », 22 mars 1951, p. 2.

545 Arch. dép. Seine-Saint-Denis, Monographie, Les réunions du Comité central du Parti communiste français, tome 2, 1944-1953, fiche n° 48, réunion du 3-4 septembre 1952.

gouvernantes du Parti, le bureau se devait de montrer les manquements de tous. Le secrétaire fédéral remarquait que :

« Les membres du Comité fédéral, à l'annonce d'une manifestation dans la rue, voient immédiatement les CRS. et les matraques, et se tiennent prudemment à l'écart en dépit de leur verbiage révolutionnaire et de leurs phrases ronflantes⁵⁴⁶. »

Les décisions importantes passaient invariablement par les dirigeants ce qui était réglementaire et somme toute normal dans une organisation aussi structurée mais les militants hormis quelques explications à exposer face aux membres du bureau devaient accepter critiques et décisions.

Une autre des fonctions principales des dirigeants était de nommer les candidats aux élections, ainsi dès mai 1934, le groupe communiste ne présentant pas de candidats aux élections, décida tout de même de porter son soutien au docteur Linval aux élections dans le canton du Lorrain, alors que ce dernier n'était que colistier sur une liste d'union de gauche :

« Notre camarade et ami, le Dr Linval avait, avec notre assentiment, constitué "le Front commun" dans le canton lors des élections d'octobre dernier »

Ici nous parlons d'assentiment, mais le groupe se structurant c'est l'aval voire l'adoubement du bureau qui était requis et donné, ce n'était pas le militant qui se présentait aux élections, il était autorisé à s'y présenter par le Parti. Il ne s'agissait pas de s'autoproclamer candidat et de mettre les autres membres du parti devant le fait accompli, comme cela se faisait souvent et se fait encore dans nombre de partis politiques. Il fallait une libre et démocratique désignation des divers candidats par les membres du bureau et du comité. Aux quelques audacieux qui voulurent se démarquer et penser qu'ils étaient des candidats réclamés donc légitimes pour telle ou telle autre élection, les règlements leur furent rapidement réexposés, des rappels à l'ordre appliqués, voire des sanctions leur furent infligées. Il était clairement stipulé par les statuts du Parti que les candidats têtes de liste aux municipales, les candidats aux cantonales devaient être désignés par les organisations de base ou dirigeantes et les listes de candidats élaborées en commun. Dans l'entretien que nous avons eu avec Edouard De Lépine, celui-ci nous précise qu'il a été expulsé du Parti communiste martiniquais parce qu'il avait osé passer outre la décision du Comité central et se présenter aux élections municipales dans la commune du Robert sans l'accord des dirigeants, il l'avait fait précise-t-il, à la demande des camarades militants du Robert :

« Quand les élections sont arrivées en 1971, pour ne pas avoir à faire ces élections et la campagne je me suis retrouvé à l'hôpital, mais les camarades du Robert m'ont demandé de me présenter, la direction du Parti a envoyé

⁵⁴⁶ Justice, « La vie du Parti », 19 mai 1949, p. 2.

Albert Platon, qui était un ami, faire une réunion pour dire que je ne pouvais pas être candidat, cette réunion s'est mal passée, mes camarades sont venus me retrouver à l'hôpital après la réunion, ont bousculé tout le monde, sont entrés dans ma chambre et ils m'ont alors appris comment cela s'était passé. Ils me dirent que les camarades de la section avaient décidé de maintenir ma candidature, je ne pouvais vraiment pas refuser ou alors passer pour un traître, je devais dire pourquoi le Parti refusait ma candidature donc je fis la campagne, et j'ai expliqué que le Parti communiste ne me soutenait pas parce que j'étais pour l'indépendance. Évidemment la droite a exploité cela à fond, donc nous avons perdu la bataille avec très peu de voix et le Parti m'a accusé de toutes sortes de choses⁵⁴⁷. »

Prendre les contacts avec les autres partis était une autre fonction incontournable, car il était indispensable de se faire reconnaître et cette tâche était réalisée avec conviction par les dirigeants. Ils s'obligeaient à établir les alliances pour des actions communes, pas seulement des alliances électorales mais des alliances pour agir et proposer des solutions aux problèmes touchant les travailleurs, les difficultés liées à la vie quotidienne, le manque d'organisation syndicale, la formation professionnelle, le chômage.

Ainsi en février 1938 à l'exemple de ce qui s'était fait dans la France métropolitaine avec le Front populaire, le secrétaire régional de l'époque, Lambert Sainte-Croix bien longtemps avant son exclusion, avec d'autres membres du bureau régional prenait déjà contact avec la fédération socialiste SFIO pour réaliser l'unité pour des actions communes et dans un message en date du 11 février il leur proposa :

« Nous inspirant des heureuses conséquences de l'unité d'action entre socialistes et communistes notamment dans le département de la Seine, nous vous proposons la formation d'un comité d'entente qui établirait notre plan d'action commune comme le prévoit le pacte signé par nos deux partis le 27 juillet 1934. Notre bureau régional a donné mandat aux camarades Monnerot, Sainte-Croix, Bernadé de représenter notre parti⁵⁴⁸. »

Les dirigeants devaient endosser également le rôle de formateurs. Une de leur mission tout aussi importante que celle d'assurer la propagande était de former les militants de la base, toute la masse des militants composant la structure du mouvement communiste et justifiant de son assise dans le pays, il était nécessaire de leur expliquer ce qu'était le communisme et leur montrer que leurs aspirations et les objectifs du Parti se rejoignaient. Les dirigeants se faisaient un devoir de trouver des fonds pour importer ou faire imprimer des ouvrages, constituer une réserve de lecture ou mieux une banque d'écrits communistes à proposer à l'étude. En 1964, le comité central annonçait la création de la bibliothèque du Parti pour que les brochures

547 Édouard DE LÉPINE. Entretien du 27 décembre 2008.

548 *Justice*, « Vive l'Unité d'action ! », 19 février 1938, p. 2.

commandées ou offertes restent à la disposition de tous et soient plus facilement consultées :

« La direction du Parti envisage d'ouvrir prochainement à son siège une Bibliothèque de prêt qui pour une somme modique permettra aux militants et aux sympathisants d'avoir accès à la littérature progressiste mondiale⁵⁴⁹. »

ÊTRE MILITANT-DIRIGEANT DES CELLULES ET SECTIONS

Les comités et bureaux des sections et cellules avaient des missions précises, il leur appartenait d'animer les organisations communistes de quartier, représenter le mouvement auprès des autres groupes politiques de la commune, poser un regard critique sur la gestion de la municipalité en place, plus largement présenter des solutions pour adoucir la vie de tous les habitants et surtout assurer la propagande au niveau local. Mais dans les faits, ils n'étaient que des messagers entre le sommet de la pyramide et la base, car ils ne faisaient que relayer les propositions et décisions du comité central, en dehors des recommandations qu'ils proposaient pouvant améliorer le quotidien immédiat, ils ne s'exprimaient guère hors des limites fixées par le comité central. Tout en leur reconnaissant la légitimité de la proximité, les membres du comité central, dont beaucoup étaient originaires du chef-lieu, étaient omniprésents et donnaient l'impression de décider de tout, ils avalisaient ou arrêtaient le choix des candidats, certains d'entre eux étaient désignés par le comité central en tant que candidats aux élections dans les communes où il y avait parfois des cellules avec dirigeants et membres militants actifs. Ainsi en avril 1955, Victor Lamon membre du comité fédéral, est élu conseiller général de Trinité alors qu'il existait trois cellules avec des militants dynamiques, au centre bourg et aux quartiers La Tracée et Tartane. Léopold Bissol, membre du comité fédéral et député de la Martinique, est élu conseiller général dans le canton du Vauclin en 1955 au second tour. Armand Nicolas, secrétaire général du PCM et habitant Fort-de-France à cette époque, est élu conseiller municipal puis adjoint au maire au Saint-Esprit sur la liste communiste conduite par Georges Fitte-Duval aux municipales de 1971. Les dirigeants passant outre la présence des responsables de quartiers présidaient les grandes réunions, les manifestations des cellules de quartiers, prenaient contact avec les municipalités renforçant en cela la distance entre habitants de Fort-de-France et habitants des bourgs et campagnes. Notons que les membres du comité central lorsqu'ils étaient dirigeants de sections ou de cellules, l'étaient dans les organisations du chef-lieu ou des communes importantes. Les membres dirigeants du bureau cen-

549 *Justice*, « Bientôt une Bibliothèque du Parti », 26 novembre 1969, p. 4.

tral ne cessaient de mettre en avant l'importance de l'organisation et de la structuration du mouvement communiste et répétaient qu'il était nécessaire d'apprendre à ceux des sections à mieux diriger, à mieux s'organiser, à mieux connaître la doctrine et mieux s'exprimer. Cet encadrement très contrôlé pouvait s'apparenter au désir de ne pas laisser la direction du Parti à des néophytes. Mais cette position ne brisait-elle pas la spontanéité et la proximité nécessaires pour entraîner les foules, ne renforçait-elle pas l'emprise intellectuelle de dirigeants venus du chef-lieu sur un parti ouvrier, ne confortait-elle pas l'idée de dirigeants donneurs de leçons empêtrés dans le rôle du grand frère devant toujours donner la main ?

Au sein du syndicat

Si l'activité syndicale et l'activité politique des militants communistes furent étroitement liées, leur combat syndical commença bien avant leur appartenance au mouvement communiste. Au début du vingtième siècle, des sociétés amicales, des coopératives, des groupements de défense naissaient assez nombreux et étaient animés pour beaucoup par des membres de l'Union des ouvriers manuels et intellectuels, union où les premiers communistes feront aussi leur formation de militant.

Dès 1920, les appels à la syndicalisation ne cessèrent de se répéter et les compagnons de Jules Monnerot mettaient les ouvriers d'usine et des champs en garde contre l'inorganisation et leur demandaient de ne pas rester isolés face aux usiniers :

« Ouvriers d'usine, la faim vous guette, les heures supplémentaires ont été refusées aux équipes de nuit. Pour résister à la rapacité patronale, qui nullement n'est acculée, et nous vous le prouverons, relevez votre syndicat. Tous, au Syndicat⁵⁵⁰ !! »

Les syndicats ouvriers restaient l'affaire de quelques-uns, la majorité des ouvriers par méconnaissance du monde syndical, par peur de ne pas être embauchés au moment de la récolte de la canne, par souci de préserver un petit lopin de terre octroyé par un grand propriétaire restait éloignée de l'action syndicale. Nonobstant les ouvriers agricoles ne se sont pas toujours appuyés sur les syndicats pour organiser leur protestation. En février 2000, à l'occasion du centième anniversaire de la grève de 1900 et de la fusillade du François, Jacques Adélaïde-Merlande précisait que les ouvriers s'étaient mis en grève spontanément sans le recours des syndicats et il datait de ce grand moment les véritables débuts du mouvement ouvrier à la Martinique. Carole Joly, proposant au site académique d'histoire géographie de la Martinique un compte rendu de la conférence donnée par Jacques Adélaïde-

550 *Justice*, « Ouvriers d'Usine, Ouvriers des Champs, Garde à vous !! », Jo SAINT-PRIX, mars 1921.

Merlande pour cet anniversaire reprend la chronologie et les caractéristiques des événements développés par le conférencier.

« Le 6 février 1900 le gouverneur Gabrié envoie un télégramme au ministre des Colonies pour dire qu'il y a une grève à Sainte-Marie, Marigot, Lorrain depuis le 5 février. Les ouvriers agricoles revendiquent 2 francs pour 300 pieds de canne coupés, ils parcourent les habitations et vont dans les usines, la revendication est salariale. Le 6 février c'est l'extension sur la côte Est, le travail cesse à Trinité, Lorrain, Bassignac puis dans la plaine du Lamentin. Le 7 la grève continue et le mouvement gagne des habitations au Robert. Le 8 février extension de la grève dans le Nord à Basse-Pointe et Macouba, c'est la grève marchante, il n'y a pas d'organisation à proprement parler. Les grévistes du Robert se dirigent vers l'usine du Galion à Trinité et celle du François et c'est aux abords de cette usine que des coups de feu furent tirés par les soldats de la troupe sur les grévistes, faisant 9 morts chez les ouvriers agricoles⁵⁵¹. »

Camille Darsières analysant les contributions de Joseph Lagrosillière et des socialistes français à la diffusion des événements du François de février 1900 présente plusieurs interventions qui font état du caractère instinctif des regroupements des travailleurs et ne mentionnent pas d'encadrement syndical :

« Dépêche de l'agence Havas reprise par *La Petite République* : Une dépêche de Fort-de-France annonce que depuis lundi, une foule d'environ 1 200 personnes empêche la récolte de canne à sucre. Le mouvement s'étendant, des troupes ont été envoyées dans toutes les directions. Un poste d'infanterie, composé de 25 hommes, a été attaqué. Il a fait feu sur les assaillants, dont neuf ont été tués et quatorze blessés. Deux plantations ont été incendiées⁵⁵². »

Les organisations syndicales existaient et étaient connues des travailleurs mais elles ne parvenaient pas à les rallier suffisamment nombreux pour constituer une force solide pouvant être un porte-parole incontournable. Les responsables syndicaux s'en affligeaient, ainsi Richard Sophrone militant socialiste puis communiste, toujours espérant le réveil ouvrier écrivait dans *Justice* :

« Les syndicats des ouvriers tant appréciés, tant renommés ont presque fait faillite ici, à la Martinique. Nous sommes une poignée d'hommes qui ont conservé en nous l'esprit syndicaliste... Nous sommes quelques voix humaines ici à la Martinique qui déploient tous leurs efforts pour sauver le syndicat du naufrage en mer capitaliste. Par notre esprit d'union, de concorde et de solidarité nous le sauverons, malgré tout, envers tout, notre espoir est serein, nous pouvons créer confiance... Les syndicats se développeront, la Bourse du Travail se reconstituera, chacun y mettra du sien⁵⁵³. »

551 Jacques ADÉLAÏDE-MERLANDE, *La grève de février 1900 et la Fusillade du François*, conférence à l'Atrium de Fort-de-France, février 2000, citée par Carole JOLY, <http://www-peda.ac-martinique.fr/histgeo/fev1900>.

552 Camille DARSIERES, Joseph Lagrosillière. *Socialiste colonial. Les années pures, 1872-1919*. Tome I. Fort-de-France, Éditions Désormeaux, 1995.

553 *Justice*, « Le Réveil Ouvrier », Richard SOPHRONE, 25 mars 1922.

Les appels aux travailleurs devinrent de plus en plus nombreux, les communistes allèrent jusqu'à imprimer une feuille distincte de leur journal, « Appel aux Travailleurs de la Martinique », pour sensibiliser les travailleurs sur l'urgente nécessité de la syndicalisation ; une des premières feuilles fut distribuée à l'occasion de la campagne pour les cantonales du 25 juin 1922, où il n'y avait pas de candidats communistes. Il était impératif de remettre en marche l'organisation des travailleurs et de faire démarrer la syndicalisation pour rassembler les travailleurs dispersés. Les militants retraçaient les objectifs des syndicats en rappelant la situation des ouvriers et tous les combats à mener avec l'appui des forces syndicales ; le travail des enfants dans les champs, l'inexistence des fonds de chômage, la non application des lois sur les accidents du travail, ainsi que l'absence d'aides pour les vieux ouvriers et cultivateurs alors que les retraites ouvrières et paysannes étaient instituées depuis longtemps en France. Ils rappelaient aux ouvriers qu'ils ne pouvaient pas s'appuyer sur les représentants élus qui avaient montré leurs limites, intéressés seulement par des « compétitions politiciennes bourgeoises » et que seule « la force populaire pourrait exercer une pression utile derrière les pétitions et les mises en demeure ».

Une des tâches premières fut de relancer la Bourse du Travail et ce fut Léopold Bissol qui s'en chargea, les premiers communistes furent tous sans exception des militants du syndicalisme. Inlassablement il allait au-devant des travailleurs pour leur démontrer que seules l'organisation et ensuite l'union des salariés dans les syndicats pouvaient permettre d'obtenir des résultats durables, car pour lui il fallait que « tôt ou tard la Martinique ouvrière soit syndiquée puisque là est le seul salut de ceux qui peinent, qui travaillent et produisent ».

Ainsi au début des années 1920, les militants communistes contribuèrent à la renaissance de la Bourse du Travail. Au début du XX^e siècle cette organisation n'était qu'un bureau de placement des ouvriers, mais de plus en plus de sections syndicales furent créées et y adhérèrent et elle devint ainsi le lieu de rencontre, de discussion des ouvriers syndiqués. Cécile Celma nous montre la place d'une telle installation et des militants communistes dans la structuration du mouvement ouvrier dans le premier tiers du XX^e siècle.

« La multiplicité des syndicats les amène à se fédérer en une Bourse du Travail. Ils s'affilient à la Bourse du Travail à Saint-Pierre et à la Bourse du Travail à Pointe-à-Pitre, cette dernière est créée le 17 février 1902. C'est l'atmosphère de crise qui se développe dans la période et l'exploitation de plus en plus importante qu'ils subissent qui amènent les travailleurs à prendre en main l'activité syndicale. Ils sont aussi exhortés en ce sens par les militants socialistes en Guadeloupe, mais surtout par les militants du groupe Jean Jaurès à la Martinique, un Del, un Bissol⁵⁵⁴. »

554 Cécile CELMA, *L'Historial Antillais*, « Le Mouvement ouvrier aux Antilles de la première guerre mondiale à 1939 », Fort-de-France, Éditions Dajani, 1981, tome V, p. 188.

En 1931 dans un nouvel « Appel aux Travailleurs », le Groupe Jean Jaurès, par la plume d'André Alikér proposait aux salariés de se réunir et de s'organiser pour faire montre de sa force :

« Faisons l'union

Ouvriers et cultivateurs, salariés et tous les exploités, vos syndicats peuvent être autrement opérants que vos bulletins de vote.

La considération de la force syndicale fera fléchir la résistance à l'augmentation des salaires... La force syndicale manifestée hâtera l'ouverture de chantiers annoncée.

Syndiquez-vous en un mot, pour agir par votre masse même et par votre délégation dans les conseils de ce pays qui sont trop la chose des profiteurs.

Tous aux syndicats et à l'organisation syndicale pour le nettoyage qui s'impose⁵⁵⁵. »

Mais pour qu'elle soit efficace, la lutte des travailleurs devait à la fois s'inscrire dans les syndicats et dans le Parti communiste, les militants établissaient ainsi clairement la liaison entre le Parti et les syndicats ouvriers, la convergence des combats devant mener obligatoirement à travailler dans les deux organisations.

Mettre en place une véritable organisation syndicale structurée et efficace était chose difficile et les artisans de la Bourse du Travail s'en rendaient bien compte, les travailleurs ne répondaient pas toujours aux différentes sollicitations des responsables syndicaux, le manque d'empressement aux différentes manifestations ouvrières dont le défilé du premier mai était remarqué et commenté, leur désintérêt pour les élections des prud'hommes paraissait incompréhensible. Mais Léopold Bissol, André Alikér, Joseph Del et les autres restaient convaincus que « les ouvriers de Fort-de-France finiraient par comprendre que ce sont eux qui doivent former l'élite du syndicalisme pour rayonner ensuite sur l'île entière ».

La Bourse du Travail devait servir à aider les syndicats à s'organiser mais au début des années 1930, la priorité fut donnée à l'organisation de l'Union départementale des syndicats au détriment de cette structure qui peinait à rassembler les travailleurs.

Les différents appels aux travailleurs ne restèrent pas vains car vers la fin de l'année 1936, précisément en septembre, bénéficiant de l'allant du Front populaire tant en France qu'en Martinique se dessina une organisation ouvrière avec d'abord la création de plusieurs syndicats. Entre 1929 et 1938, ce furent trente-et-un comités syndicaux qui déclarèrent l'organisme qu'ils dirigeaient aux autorités gouvernementales, ces syndicats étaient ou totalement nouveau ou étaient la réorganisation d'une structure en sommeil et concernaient de nombreux secteurs d'activité : « batellerie, boulangerie, bâtiment, charpentiers, chauffeurs automobiles, dockers, électriciens,

555 *Justice*, le Groupe Jean Jaurès, « Aux travailleurs de la Martinique », 29 janvier 1931.

employés de commerce, employés de la CGT, marins navigateurs, ouvriers agricoles, ouvriers-maçons, ouvriers métallurgistes... »⁵⁵⁶.

Ce renouveau syndical touchait surtout les travailleurs de Fort-de-France et des communes proches du Lamentin et de Schœlcher, qui n'hésitèrent pas à adhérer, mais la masse des ouvriers agricoles et des ouvriers d'usines demeurant dans les bourgs éloignés, parquée dans les plantations, les sucreries et distilleries n'était que très peu touché. Pour les dirigeants communistes, il incombait aux administrateurs de chercher à installer cette nouvelle ferveur syndicale dans tous les secteurs, à former impérativement le syndicat des ouvriers agricoles pour aider les travailleurs à poser les problèmes de salaire et de conditions de travail qui revenaient au début de chaque récolte, d'en assurer la pérennité en « élevant non seulement le niveau matériel mais aussi moral des ouvriers, améliorer leur niveau technique et leur inculquer les éléments importants de la discipline syndicale ».

Pour atteindre ces objectifs, l'Union des syndicats de la Martinique ouvrit, en cours du soir, un Centre d'éducation ouvrière à partir du 19 juillet 1937, dont les buts étaient de permettre aux travailleurs, ouvriers et employés syndiqués, d'avoir pour un très grand nombre les premiers éléments de l'instruction, de développer pour d'autres leur culture générale et de parfaire pour tous leur éducation syndicale. Les professeurs et autres collaborateurs qui assuraient les cours au Centre d'éducation ouvrière, étaient en grande partie les militants communistes de la « Région communiste de la Martinique ». Ainsi du Groupe Jean Jaurès, Jules Monnerot, chef de file des communistes était chargé des cours d'instruction économique, Bilbao, un autre militant du groupe assurait les cours de français et le Dr Linval, compagnon de Monnerot commençait toute une série de conférences sur le corps humain. Du groupe Front commun, Georges Gratiant formait à l'éducation syndicale et à la législation ouvrière, Gabriel Henry enseignait l'anglais et Thélus Léro donnait des cours techniques et de mathématiques pratiques, deux autres instituteurs d'appartenance socialiste complétaient la liste des formateurs. Plusieurs degrés d'étude furent proposés pour toucher le maximum de travailleurs-élèves, le premier degré pour ceux qui étaient totalement analphabètes, n'avaient pas fréquenté l'école et ne savaient ni lire, ni écrire, le deuxième degré concernait ceux qui étaient illettrés et ceux qui étaient allés jusqu'au certificat d'études primaire étaient regroupés dans le troisième degré.

Mais c'est après la guerre, à la reprise des activités politiques et syndicales, que les militants s'activèrent dans l'action syndicale, chacun dans les syndicats correspondant à leur activité professionnelle mais surtout au sein

556 Arch. dép. Martinique, fonds du secrétariat général, 1M856/D, syndicats ouvriers de 1929 à 1938. Liste complète en annexe.

de l'Union départementale des syndicats relevant de la CGT. En février 1946, l'UDS organisait parallèlement aux différents cours du centre d'éducation ouvrière une école pour les cadres syndicaux, les militants communistes du comité central en étaient à la fois les formateurs et les élèves. L'un des promoteurs de cette école des cadres syndicaux fut Gabriel Henry, membre du comité fédéral et du bureau chargé des masses et ensuite secrétaire fédéral. En 1950 au sortir de la guerre il remit sur pied cette école syndicale dont il fut l'un des fondateurs et responsables.

[Gabriel HENRY est né le 14 avril 1909 au Lorrain (Martinique), La famille Henry quitta le Lorrain en 1913 pour s'établir au quartier du Calvaire à Fort-de-France. Gabriel Henry fit ses études d'anglais à Toulouse où il obtint en 1932, une licence d'enseignement. Rentré à la Martinique, il fut engagé en tant que répétiteur au lycée Schœlcher, ensuite en 1935 il fut nommé professeur d'anglais auxiliaire puis titulaire.

En 1934, bouleversé par l'assassinat d'André Alikier, il se rapprocha des communistes en s'inscrivant au groupe « Front commun ». Il fut tour à tour animateur de quartier, orateur, conseiller municipal, membre du comité et du bureau fédéral, secrétaire fédéral en 1946, journaliste et directeur politique de Justice d'avril à octobre 1947.

Il fonda en 1937 le Centre d'éducation ouvrière, école syndicale pour militants et cadres syndicaux où il enseignait l'anglais aux travailleurs dockers, chauffeurs de taxi et autres.

Gabriel Henry s'intéressait aussi à l'histoire de la Martinique, il mit à jour des journaux, des dépêches et commentaires sur les événements de 1848 à la Martinique au moment de l'abolition de l'esclavage

N'étant pas partisan de l'autonomie ni de la création du PCM, il s'éloigna du communisme martiniquais en émigrant en 1958 avec toute sa famille à Toulon où il enseigna l'anglais pendant de longues années. Il tenta un retour définitif en Martinique à la fin des années 1990 et s'installa dans la commune du Vauclin, mais en 2008 il repartit pour Toulon rejoindre ses enfants, et c'est en France qu'il s'éteignit le 23 février 2012 à l'âge de 103 ans.]

Après la guerre la fédération communiste de la Martinique mena une grande offensive pour investir l'UD-CGT suivant en cela les directives du Parti communiste français qui imposait aux dirigeants de tout faire pour que les travailleurs s'engagent également dans les syndicats. C'étaient les conférences fédérales, organisations représentatives du Parti à la Martinique qui donnaient mission aux membres de militer activement dans les syndicats, qui demandaient régulièrement aux administrateurs syndicaux de maintenir

l'UD et de s'orienter vers des « actions de masses pour faire aboutir les revendications ouvrières ». Il était clairement établi que le rôle dirigeant du Parti s'exerçait également au niveau des syndicats, que les dirigeants syndicaux n'avaient pas la liberté de choisir la direction dans laquelle ils voulaient se battre, ils devaient accepter les directives du Parti même si les combats proposés ne relevaient pas de la défense immédiate des intérêts « moraux et matériels » de leurs adhérents. Les administrateurs syndicaux qui dérogeaient à la règle se voyaient placés sous le feu de la critique et certains étaient immédiatement exclus du Parti, comme nous l'avons vu pour Lambert Sainte-Croix. Tout était fait pour que leur mandat syndical ne soit pas renouvelé.

Les membres du comité central de la Fédération ne se privaient pas de critique à l'encontre des dirigeants syndicaux communistes et ces derniers étaient régulièrement sommés d'appliquer les directives de travail définies en haut lieu. La ligne générale d'action des militants communistes dirigeants syndicaux, telle que définie par les instances fédérales pouvait se résumer dans l'étude attentive de toutes les revendications des travailleurs y compris les plus minimales, il s'agissait pour les dirigeants syndicaux d'aider les travailleurs à populariser, à clarifier leurs demandes, être présents sur tous les fronts.

À partir des années 1950 le grand combat des dirigeants communistes relayés par les responsables syndicaux fut la lutte pour la Sécurité Sociale dans le cadre de la revendication pour l'égalité avec les citoyens français de la métropole. De nombreux militants communistes s'illustrèrent dans cette bataille, citons quelques-uns d'entre eux, Philibert Duféal secrétaire des ouvriers du bâtiment, Walter Guitteaud et Victor Lamon tour à tour secrétaires de l'Union départementale des syndicats CGT, Albert Platon du syndicat des métallurgistes, Renoult Valbon secrétaire général de la Fédération des ouvriers agricoles et Berthe dite Fifi Vigné, ouvrière agricole de Basse-Pointe membre de la commission exécutive de l'Union départementale des syndicats CGT. Ils seront tous à un moment ou à un autre d'actifs combattants de la CGT au sein du conseil d'administration de la Caisse générale de sécurité sociale. Dans les listes de candidats-administrateurs présentés par l'UD-CGT pour la Sécurité sociale les militants communistes, ayant des responsabilités ou non au comité fédéral, étaient toujours les plus nombreux. Ce ne fut pas une tâche militante facile de faire comprendre la nécessité de la sécurité sociale, il y avait de nombreuses réticences de la part des patrons usiniers ou planteurs et les travailleurs menacés de perdre leur place restaient très hésitants. Ainsi Mme Berthe Vigné, nous parle de cette période de lutte pour l'application de la sécurité sociale.

« Nous avons mené un grand combat pour la sécurité sociale dans la banane, c'était dur – ah c'était très dur – les ouvriers étaient sceptiques, ils disaient que les békés étaient trop durs, que les békés n'accepteraient pas qu'on prenne de l'argent sur eux, jamais cette affaire de sécurité sociale ne verrait le jour, mais nous avons réussi quand même.

Nous sommes allés partout, au Marigot, au Prêcheur, à l'Ajoupa Bouillon, pour faire comprendre aux camarades qu'il fallait laisser prendre une part sur leur salaire, en ce temps-là je travaillais à Chalvet, je me suis battue contre les coupeurs de cannes pour leur faire comprendre que c'était nécessaire, que moi-même j'étais comme eux, que j'avais compris que c'était une bonne chose, je leur faisais comprendre que si les patrons n'étaient pas d'accord, si les békés leur disaient de refuser, alors, que les békés et les patrons n'étaient pas de leur côté, il fallait réfléchir et se demander pourquoi. Les intérêts des ouvriers et des békés n'étaient pas la même chose et si le patron, les békés, M. Pernock, M. Marcel Baudouin disent de ne pas faire, au contraire il faut le faire, alors il fallait parler un langage pour faire comprendre aux camarades ce que nous disions.

Nous faisons des conférences je parlais juste avant M. Cerland car c'était lui le "grand grec"⁵⁵⁷, l'intellectuel, je lui laissais les belles paroles il leur expliquait, mais moi je parlais le même langage que les ouvriers agricoles, pour faire comprendre plus vite aux camarades⁵⁵⁸. »

L'application des lois sociales fut interminable et cette lenteur provoqua à plusieurs reprises le mécontentement des élus communistes et socialistes, de nombreuses luttes syndicales et politiques furent nécessaires pour que les différentes lois sociales soient appliquées. Selon Walter Guitteaud :

« À la suite de l'UD-CGT, la jeune CGT poursuit donc le combat pour l'égalité des droits entre travailleurs français et travailleurs martiniquais. Cela prend plusieurs aspects, dont l'un des plus importants fut le combat pour l'application de la sécurité sociale. Il faut dire que lorsque les militants de la CGT parlaient de la sécurité sociale, on ne les croyait pas. On ne croyait pas que c'était possible d'appliquer cette loi. Il a fallu des combats énormes pour imposer la sécurité sociale en Martinique. Les vieux travailleurs de l'époque étaient pour beaucoup réduits à la mendicité dès lors qu'il n'avait pas un parent pour s'occuper d'eux. On pensait que ce n'était pas possible de leur procurer un revenu⁵⁵⁹. »

Quelques dates relatives à l'application des lois sociales à la Martinique :

- 1948 : début de l'installation de la sécurité sociale,
- mars 1948 extension à l'Outre-mer de l'allocation aux vieux travailleurs,
- 1949 : versement des premières retraites,
- 1^{er} janvier 1952 application du régime de prévention et de réparation des accidents de travail (loi du 2 août 1949),

557 Grand grec : Aux Antilles, expression familière utilisée pour désigner quelqu'un qui savait très bien parler, écrire la langue française, connaissait la littérature française, avait fait des études et avait une situation sociale et professionnelle enviable.

558 Mme Berthe VIGNÉ. Entretien du 4 novembre 2009.

559 Walter GUITTEAUD, *Les cahiers de la CGT*, « Historique de la CGTM », 1988, www.cgt-martinique.fr.

- janvier 1954 : augmentation des allocations familiales de 4,50 francs par enfant,
- février 1954 : application intégrale de la sécurité sociale,
- avril 1955 : congés payés pour les travailleurs agricoles.

La question de la « dépolitisation » des syndicats se posa à maintes reprises surtout dans les moments de fortes tensions où l'UD-CGT affichait une inébranlable fermeté derrière les travailleurs. Aux dires des militants communistes, c'était une sorte d'injonction de leurs adversaires, un de leurs arguments avant d'accepter une quelconque négociation. « Dépolitisez les syndicats ! » demeurait le leitmotiv lancé par les anticommunistes, les patrons et par tous leurs adversaires constitués et occasionnels. L'indépendance syndicale était reconnue et voulue par tous mais les communistes avaient une vision particulière de cette indépendance, car si le syndicat devait être « habitable » par tous les adhérents qui pouvaient y faire entendre leur voix quel que soit le parti politique auquel ils appartenaient, le syndicat pouvait-il s'empêcher de jouer un rôle politique ? Ils restaient persuadés que ce rôle politique s'imposait au syndicat car en organisant la lutte des travailleurs, l'organisation était obligée de se positionner face aux décisions patronales ou gouvernementales et de ce fait avait une attitude politique. Et citant Lénine « C'est souvent la police elle-même qui commence à donner à la lutte économique un caractère politique », les communistes avançaient qu'en surveillant, en matraquant ou en tirant sur manifestants et grévistes, la police rappelait qu'elle se tenait au service d'un État qui menait une politique contraire aux intérêts des syndiqués. Donc dépolitiser les syndicats reviendrait à les condamner à une lutte sans perspective ni efficacité et que seule la recherche de la syndicalisation du plus grand nombre pouvait amener de réels changements pour les travailleurs. Les dirigeants syndicaux devaient s'atteler à cette tâche dans une perspective générale de front syndical unitaire pour être plus forts dans leurs revendications :

« Les dirigeants syndicaux ne s'improvisent pas. Ils se forgent dans la lutte des classes, au cours du combat incessant qui oppose les ouvriers et les patrons. L'unité du mouvement syndical est actuellement une question vitale pour les travailleurs martiniquais. Les militants communistes travaillent avec constance à cette unité⁵⁶⁰. »

L'engagement syndical des ouvriers se faisait aux moments des journées revendicatives mais souvent il ne durait pas, car si les travailleurs pouvaient s'élever, quelquefois violemment, contre une injustice visible et immédiatement perçue, dans leur quotidien, ils hésitaient face au pouvoir économique à pratiquer ouvertement leur appartenance syndicale. La mobi-

560 *Justice*, « Dépolitiser les syndicats », avril 1958.

lisation syndicale des travailleurs sur le long terme se révélait assez irrégulière et les dirigeants syndicaux devaient parfois se battre pour ramener aux organisations les adhérents d'une année à l'autre, mais cette configuration de l'engagement syndical n'était pas propre aux syndicats martiniquais. Joël Michel dans un article sur le militantisme syndical montre la solitude des dirigeants syndicaux, car l'engagement social des ouvriers est surtout dans l'action et les vrais militants syndicaux sont ceux qui restent quand l'enthousiasme s'estompe :

« Militer est avant tout une routine, en dehors des grands moments d'action et plus tard de négociation. Le vrai militant est moins celui qui conduit les grèves que celui qui reste dans l'organisation entre les flambées sociales qui soulèvent des millions de travailleurs. D'une façon générale le militantisme social est à l'opposé de la révolte : il est patience, résistance à l'usure pendant les périodes sans perspectives... »⁵⁶¹.

Relancer et maintenir les cours d'éducation populaire de l'UD-CGT et ensuite de la CGTM fut aussi une des missions des dirigeants syndicaux d'appartenance communiste. Il était nécessaire de faire comprendre au militant ouvrier qu'il devait acquérir des connaissances pour mieux se défendre et se protéger et c'est Victor Lamon suivant la lignée des premiers dirigeants syndicaux qui reprit le flambeau des cours d'éducation populaire. Il ne s'agissait plus de donner seulement les bases de l'écriture, de la lecture comme cela se faisait déjà aux cours du soir à Fort-de-France. Il était aussi important d'apporter aux ouvriers des notions particulières sur le monde du travail et sur l'économie. Quelques thèmes abordés dans les cours d'éducation de l'UD-CGTM entre 1962 et 1966 nous montrent les orientations choisies, notons qu'à cette période également les formateurs étaient tous membres du comité central du PCM, la séance inaugurale en janvier 1962 fut présidée par Victor Lamon et René Ménil et les cours se déroulaient, à la maison des syndicats de Fort-de-France, le soir à partir de 18h30 à raison d'un cours par semaine le jeudi :

Tableau 46 : Cours d'éducation de l'UD-CGTM

Thèmes des cours proposés	Formateurs
Le développement du capitalisme à la Martinique	Georges MAUVOIS
Histoire de la Martinique :	Armand NICOLAS
Le problème de la population à la Martinique	Edouard DE LÉPINE

561 Joël MICHEL, *Le syndicalisme : Un horizon sans grandeur ? Vingtième siècle*. Revue d'histoire, n° 60, Les engagements du XX^e siècle, (octobre-décembre, 1998), p. 29.

Salaires, prix et profits :	Victor LAMON
La vie martiniquaise dans les contes et la poésie	René MÉNIL
Le problème de la surpopulation à la Martinique	Edouard DE LÉPINE
L'époque de l'esclavage à la Martinique	Armand NICOLAS
La lutte nationale du peuple algérien	Edouard DE LÉPINE
Évolution du mouvement syndical à la Martinique	Victor LAMON
La réforme agraire : L'exemple cubain	Me Hervé FLORENT
Syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme réformiste	Walter GUTTEAUD
La mentalité coloniale	Thélus LÉRO
L'exploitation coloniale au XVIII ^e siècle Armand NICOLAS	
<i>Les Damnés de la Terre</i> Ouvrage de Frantz Fanon	Raoul BERNABÉ

Sources : *Justice*

Ces cours, ouverts à tous syndiqués ou non, dispensaient des connaissances générales mais faisaient un arrêt important sur l'étude de la Martinique, son histoire, sa culture, sa démographie, ses perspectives, sans oublier la région caribéenne, des notions qui n'étaient pas abordées dans l'enseignement traditionnel de la formation initiale ni dans la formation du soir pour adultes. Ils proposaient également une autre manière d'aborder les matières enseignées, c'étaient beaucoup plus des conférences que des cours, suivies de discussion et la communication s'établissait tout naturellement entre formés et formateurs. Mais si les syndiqués se retrouvaient assez nombreux, ils venaient quasiment tous des quartiers de Fort-de-France et de ses environs immédiats et un grand nombre d'ouvriers ne pouvait bénéficier de ces leçons.

« Les cours jusqu'ici sont suivis par une soixantaine d'ouvriers et de fonctionnaires. À la fin des cours, écoutés avec attention et intérêts, les travailleurs présents posent des questions, ils s'informent. Qu'ils soient syndiqués ou non, jeunes ou vieux, ouvriers ou intellectuels tous ont quelque chose à apprendre et tous seront cordialement reçus⁵⁶². »

562 *Justice*, « Le cours d'éducation populaire », 14 février 1963, p. 2.

Après la création de la CGTM résultat de la transformation de l'UD-CGT en Confédération générale du travail de la Martinique en début juin 1963, les cours d'éducation populaire se transformèrent en cours de formation syndicale en direction des secrétaires des syndicats affiliés à la centrale martiniquaise. Si les dirigeants de la centrale sortaient toujours des rangs du PCM, il n'en était pas de même pour ceux des syndicats associés qui se multipliaient dans tous les secteurs, dans toutes les entreprises. Les secrétaires de ces nouvelles sections syndicales venaient d'horizons divers et n'avaient pas toujours de liens forts avec les communistes, ni leur culture militante et se distanciaient de leurs pratiques. Nous pouvons alors nous demander si l'expansion du syndicalisme tant recherchée par les dirigeants communistes ne leur avait pas fait perdre progressivement l'autorité et le contrôle sur une structure qu'ils avaient organisée et popularisée. Si de nombreux communistes furent présents dans la lutte syndicale, nous pouvons retenir le nom de Victor Lamon qui mêla étroitement combat politique et combat syndical pendant tout son parcours militant.

[Félix Victor LAMON est né le 9 juin 1905 au Marin (Martinique). Il fut pendant 22 ans employé de commerce aux établissements Berté à Fort-de-France se partageant entre l'activité politique au sein du groupe communiste et le travail syndical. En 1936, Victor Lamon adhéra au groupe communiste Front commun et participait à la structuration de l'UD-CGT, il devint membre dirigeant de la Fédération communiste de la Martinique en 1946 intégrant le comité fédéral où il fut désigné responsable des syndicats et à partir de 1957 ce fut le grand épisode du PCM. Élu 3^e adjoint sur la liste communiste aux municipales de 1945 à Fort-de-France, élu conseiller général communiste en mars 1949 dans le 3^e canton de Fort-de-France, réélu en 1951. Ensuite élu conseiller général de Trinité, il perdit ce siège en 1961 Il termina sa carrière politique comme conseiller général du canton de Basse-Pointe. En quittant les établissements Berté il devint un militant syndical permanent. Il participa à la création de la CGTM Confédération générale des travailleurs martiniquais en 1963. Le nom de Victor Lamon reste étroitement associé à la conquête de la Sécurité Sociale, car il fut à la fois le promoteur et l'acteur de la construction du système social à la Martinique. Il décéda le 4 janvier 1988 à Fort-de-France.]

La participation des militants à la vie du journal : l'expression et la diffusion

Nous consacrons un chapitre aux activités militantes des communistes résultant de leur long cheminement avec leur journal car les différentes activités autour de cette publication montrent en partie ce qu'ont été les communistes pendant cette longue période. La création elle-même a été un moment fort, puisque quelques individus sont parvenus à créer et publier une feuille d'un état d'esprit totalement nouveau. C'était exaltant certes

mais là n'est pas le plus étonnant, beaucoup de journaux virent le jour au début du XX^e siècle, le plus difficile fut d'arriver à les faire traverser le temps et les communistes ont gagné ce pari.

LA CRÉATION DU JOURNAL

Ensuite la représentation du militant communiste est indissociable du journal *Justice*, chaque fois que l'on apercevait un militant communiste on le voyait son journal à la main, *Justice* a été le camarade, le messager qui ouvrait les portes, qui pouvait s'introduire là où le militant n'était pas accepté, beaucoup de non communistes lisaient *Justice*, reconnaissant son rôle critique face aux autorités établies. Même ceux qui avaient quitté le parti ou qui ne militaient plus le recherchaient, le gardaient et le faisaient lire ; citons cette déclaration d'une ancienne militante :

« En 1967, je n'étais plus militante, mais j'allais quelque fois aux réunions, de toute façon je mourrai communiste, personne ne me fera quitter mon parti, maintenant je ne fais plus rien, mais je lis encore mon *Justice* car l'esprit communiste est là... »⁵⁶³.

Soulignons l'utilisation du possessif employé devant *Justice*, qui souligne tous les liens qui se sont tissés entre les communistes et leur journal, des liens d'affectivité, d'attachement et de protection.

Revenons aux conditions de la création du journal. Après la formation du Groupe Jean Jaurès suite à la rupture avec les socialistes, Jules Monnerot qui proposait aux socialistes un grand nombre d'articles et de commentaires sur l'actualité politique dans la « *Démocratie coloniale* » va se voir fermer les colonnes de ce journal. Pour les dissidents, il apparaissait dès lors nécessaire de créer un nouvel organe d'expression, organe dans lequel ils pourraient donner leur nouvelle représentation de la lutte en faveur des travailleurs et leur vision du monde. Ainsi *Justice* paraît au début du XX^e siècle, période de grandes luttes ouvrières, pour permettre aux nouveaux communistes de s'exprimer sur les problèmes sociaux, économiques qui touchent la population laborieuse de la Martinique. Bien qu'au début ils ne se désignent pas communistes mais considèrent qu'ils sont les seuls vrais socialistes, – les Lagrosillieristes ayant failli en s'alliant avec les usiniers et en jouant la partition de la fraude électorale-, leur regard sur les moyens et les méthodes de lutte s'éloigne de celui des socialistes. Le mouvement syndical en est alors à ses balbutiements dans la colonie de la Martinique et ce nouveau journal se donne comme devoir de faire connaître les luttes ouvrières, d'appeler à l'organisation syndicale et de relayer les tentatives et propositions de solutions à la misère sociale, culturelle et éducative.

Le premier numéro paru le samedi 8 mai 1920 présentait une dizaine d'articles sur deux pages d'une grande feuille de 31,5 x 50 centimètres. Sur la une, la position marxiste du groupe était clairement affichée, de même que l'orientation assimilationniste qui serait donnée à son combat. Dans le bandeau on pouvait lire « Prolétaires de tous les pays, Unissez-vous ! », la manchette présentait le nom choisi « *Justice* », le sous-titre « *Organe des Intérêts du Peuple* », le lieu et la fréquence de parution « *Fort-de-France les mercredi et samedi* », le prix « *10 centimes le numéro* » et complétant tout cela, dans les oreilles, le nom du directeur politique « *Jules Monnerot* », ainsi que deux extraits d'arrêtés de l'assemblée représentative sanctionnés par le gouverneur général en décembre 1793, précisant que :

« La Martinique est un département, ces colonies font partie intégrante du territoire de la République et sont soumises à la même loi constitutionnelle. Les lois rendues, soit dans la partie de l'administration civile, militaire, soit dans l'ordre judiciaire pour les départements continentaux sont applicables dans les colonies. »

Un article du numéro 17 de cette année 1920, reprenant le discours du premier mai de la rédaction de *Justice* proposait un long plaidoyer sur les raisons d'être du journal, sur le rôle que les militants y joueraient à l'écoute des besoins du peuple tout en lui proposant moyens de lutte et solutions à ses problèmes, c'était « la voix » des travailleurs qui se ferait enfin entendre par l'intermédiaire de ces militants et de leur nouveau journal :

« Plus que jamais, à l'heure où nous sommes, il faut une voix au peuple dont les nombreux milliers de voix électorales ne sont que décision amère. Il faut un organe à la conscience du peuple déjà émancipé par l'esprit, à la démocratie consciente d'elle-même, au prolétariat capable d'organisation. *Justice* répond à ce besoin de défense des intérêts matériels et moraux du peuple, milite pour l'assimilation la plus complète de la Martinique aux départements de la Métropole, pour l'union du peuple par l'organisation économique des travailleurs, pour l'émancipation politique et morale, pour l'installation de toutes les œuvres d'assistance sociale... »⁵⁶⁴.

C'est leur journal qui fournira sans discontinuité aux communistes un lieu d'expression pour leur propagande, visible et ouvert à tous, *Justice* traversant les décennies permit au groupe communiste de se structurer en maintenant un lien temporel. En outre il leur offrait une tribune pour se faire connaître, pour prendre contact avec les travailleurs dans le chef-lieu d'abord et ensuite au-delà, pour dire leur organisation et interroger les uns et les autres, pour dénoncer, pour proposer, pour exister dans l'espace public et politique.

⁵⁶⁴ *Justice*, « Premier Mai », 3 juillet 1920, p. 2.

Écrire pour *Justice* était un acte militant et nous pensons qu'il l'est encore pour les communistes qui sont actuellement au PCM. Si le journal qui connut comme tous les journaux plusieurs moments difficiles, a pu continuer à paraître, c'est parce que la volonté militante des membres du Groupe Jean Jaurès, de la Fédération communiste et enfin du PCM donnait la matière intellectuelle pour les articles et financière par les souscriptions et les revenus de la vente pour le faire perdurer. Les moments difficiles tel l'arrêt en 1935 entre le 6 juin et le 17 octobre, furent des périodes mises à profit pour se réorganiser.

Aujourd'hui *Justice* est un magazine hebdomadaire d'information communiste de vingt pages (format 29,5 x 21 cm) qui milite pour « la responsabilité et le développement "véritable" ». Il s'appuie sur une petite équipe de rédacteurs, une société d'édition « Les Éditions *Justice* », sur un site internet <http://www.journal-justice-martinique.com> et sur une association les « Amis de *Justice* ».

QUI S'EXPRIMAIT DANS *JUSTICE* ?

À l'exemple de tous les journaux, il y avait un comité de rédaction et un dirigeant désigné directeur politique du journal, mais n'oublions pas qu'il était question d'un journal d'opinion politique donc le secrétaire général du Parti assumait la responsabilité du contenu et le choix des sujets des articles. Le secrétaire général politique signait régulièrement l'éditorial, les membres du comité central, chacun dans son domaine, étaient appelés à s'exprimer, il ne manquait jamais de matériau pour faire sortir un numéro. Si les premiers articles se sont intéressés aux grandes causes ouvrières nationales, très vite les militants se sont tournés vers les problèmes qui détérioraient le climat social et économique de leur localité. Ensuite, il a fallu faire appel à tous les militants, leur demander d'agir « en renseignant et en soutenant », en s'exprimant sur leur vécu par le témoignage de leur quotidien, en dévoilant les difficultés de leurs compagnons de travail. Une des tâches des secrétaires de cellules consistait à informer sur leurs quartiers, sur la politique communale, sur les besoins des travailleurs qu'ils côtoyaient, en un mot il leur était demandé d'être les échos de la misère sociale régnant dans les campagnes et dans les bourgs de toutes les communes. Pour cela en décembre 1951, le bureau fédéral, suivant les directives du Comité central du PCF, adoptait un certain nombre de mesures concernant l'expression de la masse dans la presse communiste et notamment sollicitait les militants pour :

« Procurer à *Justice* un réseau de correspondants qui fourniront au journal en dehors des informations intéressant les faits divers (naissances, mariage, décès, accidents, sports) de courts articles montrant la misère des travailleurs, leur lutte, les perspectives.

Il importe aux sections et aux cellules, aux chantiers, aux usines, aux entreprises de désigner au moins un correspondant.

Signaler les noms à la Direction fédérale afin de convoquer une réunion de tous les correspondants pour leur expliquer leur rôle⁵⁶⁵. »

COMMENT SE VENDAIT *JUSTICE* ?

Mais c'était sur la diffusion du journal que les efforts militants se portaient, car faire lire le journal par de nombreux Martiniquais se révélait être une nécessité pour sa propre survie, mais aussi un impératif pour aider à atteindre les objectifs du groupe communiste, quel pouvait être l'avenir d'un parti s'il ne parvenait pas à aller à la rencontre de ceux qu'il désirait servir ?

La diffusion passa premièrement par les dépositaires qui furent de plus en plus nombreux, d'abord dans le chef-lieu et ensuite dans les communes, les noms et adresses de ces dépositaires, qui étaient eux-mêmes des militants communistes, paraissaient régulièrement sur le journal, ces vendeurs faisaient à la fois acte militant et démarche professionnelle. En 1920, la liste des premiers dépositaires fut communiquée dès le 8 juin, un mois après la sortie du premier numéro, des militants de Fort-de-France se proposaient pour la vente, et le centre fut quadrillé par un petit réseau de distributeurs :

« Rue Victor Hugo, chez Mme Russon et Melle Millienne.

Rue Amiral de Gueydon, chez Melle Moulouguet, M. Moulouguet, Mme Léopold.

Rue Perrinon, chez Mme Détournel.

Rue François Arago, chez Mme Agnès Edouard.

Angles des rues François Arago et Blénac, chez Mme Pierre-Charles⁵⁶⁶. »

Les responsables de la rédaction du journal incitaient les dépositaires à la vente en leur demandant de ne pas hésiter à proposer *Justice* à tout travailleur quel que soit sa « croyance » et cherchant d'autres points de vente en commune, ils trouvèrent des militants décidés à s'engager dans la diffusion :

« Au Lamentin, chez M. Edgard Delaunay.

Au Robert, chez Jean Grandalle.

À Trinité, chez Melle Daméllias Damas.

À Sainte Marie, chez M. Duguet.

Au Lorrain, chez M. Georges Pharose⁵⁶⁷. »

Ensuite pour accentuer la diffusion du journal, la rédaction se tourna vers tous les adhérents et l'un des premiers actes demandés pour intégrer le groupe et passer au statut de militant communiste était de s'impliquer dans

565 *Justice*, « Défendre Justice. Tache numéro un des communistes », 6 décembre 1951 p. 1.

566 *Justice*, « On trouve le journal Justice », 8 juin 1920, p. 2.

567 *Justice*, « Lisez JUSTICE. Dans les communes », 22 mars 1937, p. 2.

la vente de *Justice*. On retrouvait des vendeurs sur les trottoirs des bourgs, au sortir de la messe, des concerts, à côté des boutiques (épiceries) des campagnes, en fin de journée après le travail, le samedi et le dimanche, en somme il y avait toujours des militants, leurs journaux sous le bras, qui poussaient les passants à l'achat.

Imposer la vente du journal au militant revenait à lui faire accomplir son devoir de propagande, en cherchant à distribuer au maximum pour toucher le plus grand nombre de travailleurs. La diffusion à grande échelle devait permettre de faire rentrer des fonds pour faire vivre le journal, payer l'impression, les divers frais et les multiples amendes que recevait assez régulièrement la direction.

Quelquefois les fonds générés par la vente de *Justice* tardaient à être remis et de nombreux rappels étaient effectués en direction des cellules pour qu'elles s'activent car les fonds récoltés étaient les poumons du journal :

« Des sommes considérables ne sont pas rentrées. La négligence à adresser rapidement les fonds au journal engage la responsabilité de tout le Parti, en premier lieu celles des sections et des cellules. Il ne faut pas perdre de vue que la question du journal est un problème politique qui doit retenir toute notre attention⁵⁶⁸. »

Et il en était ainsi à chaque début d'année au moment de la remise des cartes, des rappels pressants vers les militants et dépositaires pour la restitution des fonds collectés, les difficultés, les dettes du journal étaient exposées pour convier les militants à respecter leurs engagements. Un autre acte militant en lien avec le journal était la participation et l'appel aux relations pour soutenir les différentes souscriptions lancées pour faire face aux dépenses mais surtout au manque à gagner après chaque interdiction de parution ou de vente du journal. Lors d'une nouvelle saisie en septembre 1949, le bureau fédéral décidait d'entreprendre une nouvelle souscription en faveur de *Justice* :

« Afin de remédier au préjudice financier causé par la saisie, le bureau fédéral a décidé de lancer une grande souscription de soutien et d'organiser prochainement une grande fête de *Justice*⁵⁶⁹. »

Après la création du PCM, les communistes désirant communiquer sur leur nouveau mot d'ordre de « l'autonomie » vont utiliser sans retenue leur organe de presse souvent mis à l'index par les autorités et retiré de la vente ; pour contourner les difficiles conséquences financières une souscription permanente pour le journal fut ouverte.

« Nous ne lançons pas une nouvelle souscription. Nous relançons la souscription permanente ouverte pour "*Justice*". »

568 *Justice*, « Appel aux dépositaires et vendeurs », 25 octobre 1951, p. 2.

569 *Justice*, « Après la saisie de *Justice*, tout mettre en œuvre pour impulser la grande souscription de soutien... », 22 septembre 1955, p. 1.

C'est que plus que jamais, la situation du journal est difficile à l'heure où précisément, plus que jamais, notre journal doit vivre pour mener la campagne de l'autonomie et défendre les aspirations des Martiniquais. "Justice" est le fer de lance de l'autonomie⁵⁷⁰. »

Des plans de sauvegarde étaient proposés aux militants pour mieux souscrire, susciter un élan de solidarité et avoir l'aide de la population. Chaque section devait se fixer des objectifs financiers à atteindre selon l'importance du lieu de distribution du journal, désigner un responsable de collecte, faire circuler plusieurs listes, chercher à contacter tous les travailleurs et surtout verser régulièrement les produits de la souscription et de la vente.

Dans les rapports des services de renseignements sur les communistes, nous retrouvons l'écho des appels pressants des dirigeants aux militants pour les aider à redresser la situation financière du journal. Ces documents font état non seulement des difficultés que rencontrait le journal mais aussi de toute la logistique nécessaire à la survie du journal. Dans le rapport mensuel du mois d'octobre 1959, les agents des renseignements soulignaient la grande préoccupation de Camille Sylvestre, secrétaire politique, qui dans une circulaire adressée aux membres du parti précisait que :

« Malgré les difficultés *Justice* n'a pas cessé son tirage. Le journal du Parti communiste et de la classe ouvrière n'a pas le droit de ne pas paraître. Mais il faut beaucoup d'argent pour assurer sa sortie, régulièrement, chaque semaine. Pour le publier il faut acheter le papier dont le prix a triplé en un an, trouver chaque samedi le salaire des ouvriers typographes et, de temps en temps, il faut renouveler le matériel d'imprimerie hors d'usage ou démodé. Par exemple, il saute aux yeux que nos caractères usés méritent d'être remplacés de toute urgence. Oui. Mais cela coûtera un million, non compris transport et douane⁵⁷¹. »

Il était régulièrement demandé aux militants de se tourner vers les amis, les sympathisants, de ne pas se contenter de vendre à la criée, de placer des abonnements et de rechercher des dépositaires pour vendre plus et gagner de nouveaux lecteurs. Ceux qui le désiraient étaient activement encouragés pour l'organisation de manifestations de soutien tels des bals, des fêtes pour lever des fonds ; en outre des conférences, des journées d'études étaient proposés pour faire mieux reconnaître l'importance du journal et lui donner sa juste place dans le combat pour l'autonomie. Il n'était pas rare de trouver dans les colonnes du journal des articles appelant les militants à le soutenir, à lui apporter l'appui nécessaire pour lui permettre de continuer à se battre pour les travailleurs.

Pour étendre la diffusion du journal et atteindre ces nombreux lecteurs, potentiels adhérents ou électeurs communistes, plusieurs stratégies furent

⁵⁷⁰ *Justice*, « Pour que vive Justice », 20 juin 1961, page 1.

⁵⁷¹ Arch. nat. Fontainebleau, Renseignement 1959, 19940 1 80, Art. 146, note sur le Parti communiste martiniquais, octobre 1959.

exploitées. Il fut d'abord question de le passer, après lecture, à un autre travailleur, n'ayant peut-être pas les moyens de se le procurer, ainsi en 1949, dans un entrefilet le comité fédéral proposait aux militants :

« Amis lecteurs, ne jetez pas *Justice*, passez-le à un camarade. Vous contribuerez ainsi à faire connaître la vérité, à démasquer les traîtres, à rapprocher l'heure de la formation d'un gouvernement démocratique⁵⁷². »

Pour inciter les militants à s'impliquer davantage et devenir des diffuseurs performants, de petites compétitions étaient ouvertes entre eux, c'était à qui vendrait le plus grand nombre de journaux, les noms des plus performants étaient notés dans le journal, ils étaient félicités et récompensés au cours des réunions. En 1949, le Comité fédéral lançait un concours du « Meilleur diffuseur » :

« Un concours du meilleur diffuseur de "*Justice*" est organisé à compter du mois d'Avril. Chaque mois nous publierons dans le journal, la commune dont la vente par numéro est la meilleure. Un abonnement gratuit sera offert au meilleur diffuseur de cette commune.

Nous signalons que viennent déjà en tête : Saint-Esprit et Marin.

Allons au travail et rapidement. N'est-ce pas Morne Rouge ? N'est-ce pas Lamentin ?

Qu'en pensez-vous Sainte Anne ? Et vous Marigot⁵⁷³ ? »

Pour aller plus loin et encourager les militants diffuseurs du journal, il fut créé à l'occasion du cinquantième anniversaire de *Justice*, en 1970, une distinction, « Le tableau d'honneur des meilleurs diffuseurs », cette récompense était un diplôme remis lors de la fête de *Justice* au mois de juillet

« À l'occasion du 50^e anniversaire de *Justice* des diplômes d'honneur ont été remis aux meilleurs diffuseurs de *Justice* à ceux qui depuis de longues années se dévouent chaque semaine pour leur journal et reversent régulièrement leurs recettes⁵⁷⁴. »

Nous parlant du travail du militant, Armand Nicolas nous explique les différentes formes de diffusion du journal, notamment la vente de masse :

« Ce travail était multiforme, il y avait d'abord le journal à vendre. On demandait qui veut vendre, combien d'exemplaires, quels jours ou bien on pouvait décider de faire une vente générale avec tous les membres de la cellule, nous appelions cela la vente de masse du journal, c'était fréquent cela pouvait concerner les militants d'une cellule de quartier ou encore de toutes les cellules de la commune c'est-à-dire de la section. Il y avait aussi des ventes de masse globale sur tout le territoire de la Martinique on parlait en caravane. Nous savions que dans les débuts du mouvement

572 *Justice*, « Ne jetez pas *Justice* », 24 mars 1949, p. 1.

573 *Justice*, « Concours du meilleur diffuseur », 14 avril 1949, p. 2.

574 *Justice*, « Le tableau d'honneur des meilleurs diffuseurs de *Justice* », 16 juillet 1970, p. 2.

communiste à la Martinique alors qu'il n'y avait qu'une poignée de militants à cette époque-là, ces militants chaque dimanche partaient à la campagne depuis Fort-de-France en voiture, quelques-uns avaient une voiture, comme le Docteur Linval, ou bien ils louaient une voiture, déjà à cette époque ils faisaient ce qui deviendra la vente de masse, ils étaient peu nombreux, ils ne pouvaient pas toujours aller dans toute la Martinique. Après la guerre au moment où le Parti devint un parti de masse, étant donné que nous avions des militants dans presque toutes les communes, nous avions la vente de masse un peu partout, c'était non seulement la vente du journal sur l'ensemble du territoire, c'était aussi la vente du journal par le maximum de militants, bien évidemment il y avait des militants qui avaient l'habitude de vendre le journal ce n'était pas une obligation mais une recommandation qui était faite aux militants de chercher à placer le journal.

Et il y en avait qui le prenaient et le faisaient mais il y en avait aussi qui ne le prenaient pas, ils avaient un petit peu peur d'être repérés, cela on le comprenait très bien, on laissait à chacun la liberté de choisir ce qu'il voulait faire, c'était des militants prudents, on le comprenait ils avaient une famille on le tolérait parfaitement, mais ces militants-là faisaient un autre travail, toujours au service du parti, qui pouvait les exposer moins⁵⁷⁵. »

Simple adhérents, militants de base, dirigeants, tous les volontaires, à quelque niveau que ce soit, participaient à la diffusion du journal, c'était l'activité militante la plus démocratique, se faisant sans distinction hiérarchique, sans préalable intellectuel. À côté de l'activité des militants dans les cellules, des causeries et autres réunions, des différentes actions de masse, le journal tenait son rôle « d'agitateur, d'éducateur et d'organisateur de l'action des masses conscientes ».

« Ainsi *Justice* fait connaître le Parti, la politique du parti, donne notre point de vue, en même temps il aide le Parti, contribue à son développement⁵⁷⁶. »

575 Armand NICOLAS. Entretien du 5 mars 2010.

576 *Justice*, « La diffusion de *Justice* : Une affaire du Parti », André CONSTANT, 23 octobre 1969, p. 2.

Chapitre 3

Les autres lieux d'expression du militantisme communiste

Dans les collectivités locales

LES MUNICIPALITÉS COMMUNISTES

Les militants choisis et cautionnés par le comité fédéral puis central pour être candidats aux élections sont des communistes avertis qui connaissent les objectifs immédiats et lointains du mouvement, pourtant ils ne sont pas laissés seuls face aux responsabilités qu'ils briguent et qui les attendent. Tout au long de la campagne électorale, les candidats de proximité restaient en discussion étroite avec les habitants sur leurs problèmes particuliers, mais ils étaient soutenus par des camarades plus éclairés qui prenaient la parole lors des conférences pour des exposés plus généraux.

L'accompagnement des militants élus ne s'arrêtait pas à leur élection, la fonction du « maire qui est du Parti » se déroulait dans un cadre précis voulu par ce parti. Pour aider ces nouveaux maires du Parti, un guide de l' élu municipal fut élaboré en décembre 1945 et remis à tous les maires et conseillers municipaux communistes ; il faut remarquer que les élus communistes manquaient d'expérience : il n'y avait jamais eu de municipalités communistes ni d'opposants communistes dans les précédents conseils municipaux d'avant-guerre.

Le guide fournissait aux élus municipaux les clefs nécessaires pour bien assumer leur rôle administratif pour une gestion efficace de la commune dont il dirigeait désormais le destin. Il préconisait une bonne connaissance des capacités financières par l'étude des budgets primitif et supplémentaire ainsi que du compte administratif, recommandait une lecture personnelle, critique et journalière du courrier pour s'assurer de toutes les démarches entamées, conseillait de ne pas se laisser déborder par le secrétaire de mairie qui, quelles que fussent ses capacités, n'était pas l' élu et de se faire assister par un secrétaire particulier qui devait être un militant du parti, enfin il encourageait les élus à jouer un véritable rôle d'animateur auprès du personnel communal qui se devait d'être au service de la population entière.

Ensuite dans ce guide⁵⁷⁷, les dirigeants communistes exhortaient les élus à dégager du temps, malgré les impératifs professionnels et personnels, pour

577 *Justice*, « Le guide de l' élu municipal. Taches immédiates... », 8 décembre 1945, p. 2, document annexe.

assurer la permanence municipale avec l'aide des adjoints et du secrétaire particulier. L'instauration d'une permanence s'avérait incontournable pour une bonne prise en main de l'appareil municipal ; elle permettait d'établir un contact direct avec la population en proposant, en dehors des rencontres assurées sur le terrain, des échanges au cours desquels on pouvait assister la population dans ses démarches et l'éclairer sur le sens à donner à ses aspirations.

Il était aussi question pour les élus d'établir un plan de réalisations pour la commune, en distinguant celles possibles en régie communale et celles demandant un soutien financier, dans tous les cas des travaux de confort pour assurer le bien-être immédiat de la population (hygiène générale, constructions et réfections des routes et chemins, électrification, conduites d'eau, embellissement des lieux de vie, édification d'écoles et autres infrastructures publiques).

Les élus devaient s'attacher à mettre en place des actions plus en lien avec les visées communistes et faire passer dans la vie communale les indications du Parti, par l'adoption de politiques locales dans les domaines culturel, social et économique, plus ancrées dans le contexte martiniquais et dans les objectifs communistes mais en rupture avec les propositions des municipalités précédentes.

Pendant la période étudiée, plusieurs communes furent dirigées par des conseils municipaux communistes, elles n'étaient pas nombreuses et ne reflétaient pas l'engouement des travailleurs pour les communistes. Peut-être que les habitants des communes restaient attachés aux élites locales qui étaient déjà en place, que les candidats préposés par la fédération puis le PCM ne reflétaient pas une réelle proximité, ou encore que l'image des communistes était associée à celle de causes très générales.

Au moment de la perte de la municipalité de Basse-Pointe en 1965, commune gérée par des équipes municipales communistes depuis 1945, le comité central du PCM comprit bien qu'il fallait renforcer les municipalités, approfondir les liens du Parti et de la municipalité avec les masses de travailleurs. Mais ce même Comité central demandait de lutter contre le « municipalisme » qui liquidait le travail politique du Parti, en le limitant à l'activité municipale. Dans cette perspective la direction du parti devait aider les municipalités et faire jouer à la section son rôle de contrôle et de coopération.

Examinons plusieurs communes marquées durablement par la présence communiste : Fort-de-France, Basse-Pointe et Macouba, Lamentin, Morne-Rouge et enfin Saint-Esprit.

Fort-de-France

Fort-de-France fut dirigée par une équipe communiste de mars 1945 à février 1957 ; sur les 6 adjoints⁵⁷⁸ du bureau municipal mis en place lors du premier conseil municipal après les élections du 27 mai 1945, un seul n'était pas membre de la Fédération communiste seulement sympathisant, le 2^e adjoint supplémentaire, Pierre Alier.

Aimé CÉSAIRE	maire
Georges GRATIANT	1 ^{er} adjoint
Léopold BISSOL	2 ^e adjoint
Victor LAMON	3 ^e adjoint
Henri BAYARDIN	1 ^{er} adjoint supplémentaire
Pierre ALIKER	2 ^e adjoint supplémentaire
Thèlus LÉRO	3 ^e adjoint supplémentaire.

Le premier impératif de ce nouveau conseil municipal qui n'avait aucune expérience de la gestion communale mais qui était composé majoritairement de militants communistes décidés et convaincus de leur mission, fut de régler les problèmes cruciaux de ravitaillement et de répartition équitable qui se posaient à la population, comme l'ont fait toutes les municipalités face aux difficultés d'après-guerre. Désireux d'expliquer aux habitants de Fort-de-France les mesures qui pouvaient paraître arbitraires, le député-maire Aimé Césaire adressa à la population la lettre suivante qui fut lue en avant-première au conseil municipal du jeudi 28 juin 1945 :

« Peuple de Fort-de-France

Je fais appel à votre bon sens et à votre patriotisme.

Une situation économique que nous n'avons pas faite, des conditions générales que nous ne pouvons que subir, l'existence de manœuvres criminelles qui vont jusqu'au sabotage m'obligent à chercher dans la vigueur des décisions des moyens d'amélioration immédiate de la situation présente.

Ces moyens sont au nombre de deux : la discipline et la justice.

Nous veillerons à l'application de l'une comme de l'autre.

Il ne dépend pas de nous que nous connaissions l'abondance d'avant-guerre. Mais il dépend de vous que le peu qu'il y a profite à la généralité des citoyens et non à quelques privilégiés. Ce résultat ne pourra être atteint que si nous consentons à nous organiser et à nous vaincre. C'est là tout ce que je vous demande aujourd'hui.

Aucun malentendu ne doit naître à ce sujet.

L'ordre que je préconise n'est pas l'ordre pour l'ordre, c'est l'ordre pour le mieux-être du plus grand nombre et de la collectivité.

578 Arch. mun. Fort-de-France, Cahier des délibérations du conseil municipal, mois de juin 1945.

L'ordre que je réclame n'est pas une limitation de vos libertés. C'est au contraire le respect d'un certain nombre de conditions sans quoi la liberté ne peut profiter qu'à ceux qui complotent contre votre bonheur.

L'ordre que je vous demande de respecter et de faire respecter c'est cet ordre révolutionnaire qui substituant le règne de la loi au règne du favoritisme, mettra à la raison l'insolence jusqu'ici impuni des ennemis du peuple⁵⁷⁹. »

Dans cette lettre à la population de Fort-de-France Aimé Césaire montrait son désir de mettre fin aux privilèges dont profitaient certains « proches » de l'ancien pouvoir, il mettait en cause ceux qui accaparaient les denrées alimentaires et les fournitures au détriment de la majorité des citoyens. Dans son allocution il faisait appel au civisme, à l'ordre et à la discipline mais en prenant bien soin de se démarquer de l'ordre préconisée par ses prédécesseurs du temps de l'amiral Robert en précisant qu'il ne s'agissait aucunement d'une restriction des libertés mais du respect des protocoles établis pour la distribution du ravitaillement d'après-guerre. Il s'agissait de faire barrage aux profiteurs en se mettant du côté de la loi et en appliquant « l'ordre révolutionnaire ». Il montrait qu'un renouveau politique était en train de se produire.

À leur arrivée à la tête du chef-lieu, les élus communistes trouvèrent une ville à dynamiser, à assainir et qui souffrait d'un cruel manque de logements salubres pour les plus pauvres ; dès les premiers conseils municipaux les projets furent nombreux dans tous les domaines mais certains marquèrent cette période où les communistes dirigèrent la ville.

À Fort-de-France les communistes firent d'abord de très grands efforts sur l'assainissement et l'hygiène, car malgré les réalisations opérées durant la première moitié du xx^e siècle, le chef-lieu restait dans un état sanitaire inquiétant avec un réseau d'eau vétuste et insuffisant, un manque d'égouts et un service de propreté inadapté.

En effet l'assainissement a toujours été l'une des préoccupations des différentes municipalités qui ont administré le chef-lieu durant tout le xx^e siècle : la ville construite sur un sol marécageux reçoit les eaux des pluies des mornes qui l'encerclent et les débordements des rivières en crue pendant l'hivernage⁵⁸⁰, son implantation avait nécessité un savant système de drainage qui n'avait pas permis malgré tout un assèchement des sols en profondeur. Micheline Marlin-Godier nous précise que la question de l'eau, qu'il s'agisse de l'évacuation des eaux stagnantes ou de la distribution de l'eau potable, a toujours mobilisé les équipes municipales de Fort-de-France.

579 Arch. mun. Fort-de-France, Cahier des délibérations du conseil municipal, 28 juin 1945.

580 Hivernage : nom donné à la saison des pluies s'étendant de mi-juin à mi-novembre.

« Née dans l'eau des marécages face à la baie ; Fort-Royal/Fort-de-France affronte entre la fin du XVII^e et la fin du XIX^e siècle toutes les problématiques liées à l'eau. Il a fallu : Assécher le sol pour bâtir la ville. Construire des canaux pour se prémunir des inondations. Curer, nettoyer pour évacuer les eaux usées qui stagnent, et provoquent des maladies. Amener une eau potable pour une meilleure alimentation de la population⁵⁸¹. »

Les gestions municipales de Victor Sévère s'attachèrent donc à l'amélioration de l'état sanitaire de la ville, surtout des quartiers populaires après l'épidémie de fièvre jaune⁵⁸² de 1908 provoquée par le manque d'hygiène.

« Pas de distribution normale d'eau potable dans les maisons et dans les rues. La ville est ceinturée à l'ouest par une rivière sans écoulement qui n'est en réalité, qu'un large égout à découvert. Dans certains quartiers, notamment celui des Terres-Sainville, constitué par un fouillis de cases malsaines, plantées au hasard dans un endroit bas et marécageux, il n'y a pas de voies de communication, pas de caniveaux d'écoulement, pas d'éclairage ! Ce sont des foyers pestilentiels⁵⁸³. »

Le grand souci du maire était de faire des Terres-Sainville, quartier marécageux infesté de moustiques, une banlieue ouvrière où il ferait bon vivre ; pour cela la municipalité décida l'achat du terrain qui appartenait à une société anonyme. Le projet consistait à assainir et à municipaliser ce grand espace d'une trentaine d'hectares morcelé en petits lopins loués et envahis de maisonnettes pauvres, et selon Victor Sévère « ce quartier est un dangereux foyer d'infection permanente, constitué aux portes de la ville »⁵⁸⁴.

En 1929, un nouveau plan d'aménagement fut dressé à l'instigation du maire pour préparer à l'extension de la ville en dehors de ses limites car sa progression vers les mornes environnants ne faisait plus aucun doute après l'afflux de population dû aux alertes volcaniques et à un timide début d'exode rural. Et c'est ainsi qu'en 1931 le Conseil général fut autorisé à emprunter 150 millions notamment pour assainir Fort-de-France en y installant des égouts et améliorer la distribution de l'eau, en 1936 un projet d'adduction d'eau vit le jour et la Société des Eaux et Assainissement fut chargée de l'équipement du chef-lieu et en 1946, dans le projet d'équipement départemental pour la Martinique, un plan d'adduction d'eau et d'assainissement fut conçu pour Fort-de-France.

581 Micheline MARLIN-GODIER, *Les Cahiers du Patrimoine L'eau en Martinique*, « La problématique de l'eau dans le cadre de l'espace urbain », n° 25, juillet 2008, p. 23.

582 En juin 1908, la fièvre jaune sévissait en Martinique, le foyer de l'épidémie se trouvait à Fort-de-France.

583 *La Dépêche coloniale illustrée* citée par Simone CONTOUR, *Fort-de-France au début du siècle*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 213.

584 Victor SÉVÈRE, cité par Micheline MARLIN-GODIER, *Fort-de-France 1884-1914*, *op. cit.*, p. 203.

Mais les élus étaient sans cesse alertés par la situation sanitaire des nouveaux quartiers populaires qui se développaient à la périphérie de la ville, quartiers qui, après la guerre, recevaient un nombre croissant de travailleurs partis des campagnes en quête d'un emploi sur le port, dans le bâtiment, dans le commerce. Molière Gustave nous décrit la vie dans le quartier pauvre de Volga-Plage, quartier né au début des années 1950 et construit de toutes pièces par les habitants eux-mêmes :

« Toutes les maisons étaient sur pilotis parce que en fonction des lunes, la marée montait jusqu'ici. En ce temps-là, on n'avait pas les commodités d'aujourd'hui. Il fallait aller chercher l'eau à la tannerie. Comme les toilettes n'existaient pas, on devait charrier les seaux hygiéniques jusqu'à la rivière⁵⁸⁵. »

Entre 1945 et 1949, la commune se chargea de la réalisation d'un système d'égouts avec une subvention de la colonie et ensuite avec un emprunt, l'exploitation du réseau se faisant par la commune⁵⁸⁶. Pour parfaire cette mise en état de propreté du chef-lieu, des travaux d'adduction d'eau furent effectués progressivement dans tous les quartiers, les populaires ainsi que les opulents, et des bornes fontaines furent installées pour les habitants les plus démunis.

L'autre point important sur lequel les élus communistes se sont penchés dès leur arrivée fut la délimitation et l'agrandissement de la ville. Ils autorisèrent la création de nouveaux quartiers sur la zone des cinquante pas géométriques, en lieu et place des nombreux taudis construits par les nouveaux habitants délaissant les zones rurales pour s'installer dans le chef-lieu et aussi remplacer les cabanes délabrées qui longeaient le littoral par des abris convenables pour y mettre des marins pêcheurs. Il s'agissait surtout d'encourager tous les projets d'urbanisme tendant à supprimer ces bidonvilles qui surgissaient par l'édification de nouveaux quartiers⁵⁸⁷. Pour remédier à l'insuffisance de logements hygiéniques et confortables, dès 1945 le conseil municipal vota la création d'une société anonyme par actions pour réaliser l'ensemble des projets d'urbanisme de la ville.

Sur proposition de Thélus Léro, le conseil municipal optait pour la création d'une coopérative de pêche⁵⁸⁸ pour organiser la pêche en haute mer et améliorer le ravitaillement de la ville en poissons, cette coopérative devait regrouper marins pêcheurs, consommateurs et collectivités. Elle devait se

585 *France-Antilles Hors-série, La Martinique du XX^e siècle*, « De la case au béton » Molière GUSTAVE, janvier 2000, p. 21.

586 Arch. mun. Fort-de-France, Cahier des délibérations du Conseil municipal, 28 juin 1945.

587 Arch. mun. Fort-de-France, Cahier des délibérations du Conseil municipal, 06 juillet et 17 août 1945.

588 Arch. mun. Fort-de-France, Cahier des délibérations du Conseil municipal, octobre 1945.

faire en régie municipale et s'occuperait des bateaux de pêche, de l'équipage, de l'achat du matériel et des engins de pêche. Mais ce projet fut long à mettre en place et le résultat final fut loin de ressembler au plan initial. La construction d'un marché aux poissons, pouvant traiter, vendre et conserver trente à quarante tonnes de poissons fut également adoptée à cette occasion, ainsi que l'édification d'une maison du tourisme pour inclure le chef-lieu dans le développement touristique.

Ensuite pour donner aux masses populaires tous les moyens de s'affirmer et d'améliorer leurs conditions de vie, l'accent fut mis sur la culture, l'enseignement et les œuvres post scolaires. Dès octobre 1945, des cours professionnels pour apprentis étaient proposés aux jeunes pour pallier le manque de formation et le peu de place proposé par l'école de formation technique. Des cours d'alphabétisation et de perfectionnement pour adultes étaient proposés le soir et dans les cellules des sections communistes les dirigeants encourageaient les militants à y participer. Dans la volonté des élus de proposer d'autres ouvertures aux jeunes scolarisés, ils votaient en 1946 des fonds pour l'achat de quatre appareils cinématographiques pour les écoles communales, appareils destinés à circuler dans les établissements du centre et des banlieues⁵⁸⁹.

Dans le plan quadriennal d'équipement et de développement économique et social⁵⁹⁰ pour la période 1950 - 1953, dans la longue liste de propositions, il fut inscrit notamment la création d'écoles, de groupes de classes à construire dans différents quartiers, de crèches garderies, de centres médicaux scolaires, d'équipements sportifs et culturels et de marchés. Un musée pouvant recevoir des dons de valeur fut installé dans les locaux de la mairie en attendant un local spécial, et les conseillers décidaient de la création d'un poste d'archiviste.

Les infrastructures ne furent pas oubliées dans ce plan, les travaux urbains retenaient toute l'attention des élus par la construction et la réfection des routes communales et des chemins vicinaux, (reconnaissance, dénomination et classement). Pour illustrer les changements apportés dans les quartiers :

« Il y a un quartier habité depuis des dizaines d'années par une population très nombreuse, et qui n'était accessible qu'aux piétons. C'est l'Ermitage. Les voitures ne pouvaient aller que de l'hôpital civil au cimetière du Traubaud. Quel symbole ! Le médecin refusait d'y voir un malade. Aujourd'hui on entre et sort de l'Ermitage par des rues bitumées, ou revêtues momentanément de pouzzolane dont le tracé rappelle un gigantesque fer à cheval.

J'entraîne le hargneux au Pont de l'hôpital, entrons à l'Ermitage.

589 Arch. mun. Fort-de-France, Cahier des délibérations du Conseil municipal, 30 janvier 1946.

590 Arch. mun. Fort-de-France, Cahier des délibérations du Conseil municipal, 30 décembre 1949.

— Prenons le fer à cheval par la rue Ogé et Chavannes, voulez-vous ? C'est la rue qui monte jusqu'à l'hôpital.

— D'où viennent ces noms qui me sont inconnus ?

Comme tous les Martiniquais, vous savez qui sont Vercingétorix, Danton, Jaurès, mais vous ignorez Delgrès, Ogé, Chavannes, Toussaint Louverture. Souhaitons que nos fils aient un jour entre les mains l'histoire des hommes qui luttèrent pour l'égalité des droits des noirs et mulâtres. Vincent Ogé et Jean Baptiste Chavannes furent des hommes de couleur libres roués vifs par les colons pour avoir en 1791 exigé l'application du décret de la Constitution leur accordant les mêmes droits civiques qu'aux blancs⁵⁹¹. »

La composition du bureau municipal⁵⁹² sorti des élections de 1953 fut presque identique à la précédente mais plus étoffée, et remarquons encore que la quasi-totalité des membres de ce bureau étaient des militants communistes ayant des responsabilités au sein du comité fédéral.

Aimé CÉSAIRE	maire
Georges GRATIANT	1 ^{er} adjoint
Pierre ALIKER	2 ^e adjoint
Etienne VANIN	3 ^e adjoint
JuvénaL LINVAL	4 ^e adjoint
Armand NICOLAS	5 ^e adjoint
Clovis PELAGE (Mme)	1 ^{er} adjointe supplémentaire
Frédéric TOUVILLE	2 ^e adjoint supplémentaire
Georges THÉODORE	3 ^e adjoint supplémentaire

Pendant l'absence du député maire Aimé Césaire, c'était le premier adjoint Georges Gratiant, ainsi que le prévoyait les textes régissant la vie municipale, qui prenait la direction des affaires communales et animait le conseil municipal. Les deux hommes étaient proches car en 1945 Georges Gratiant prit contact avec Aimé Césaire pour le convaincre de rejoindre les rangs du groupe communiste et de porter leurs couleurs aux différentes élections municipales de Fort-de-France, provisoires et définitives, en étant en tête des listes présentées par les communistes ainsi qu'aux législatives. Georges Gratiant était un homme de droit, avocat au barreau de Fort-de-France, et connaissait parfaitement son rôle de maire remplaçant qu'il accomplissait véritablement. Au cours des déplacements d'Aimé Césaire à l'Assemblée nationale, il n'était plus le premier adjoint tenant seulement la barre du quotidien mais le maire sur le front de toutes les décisions. La

591 *Justice*, « Une municipalité au service du peuple », 27 décembre 1951, p. 2.

592 Arch. mun. Fort-de-France, Cahier des délibérations du conseil municipal, 1953.

majorité du conseil municipal était composée de communistes et même si les prises de position du premier adjoint n'étaient pas ouvertement contestées, certains avaient de réelles difficultés à accepter son autorité parce qu'il n'était pas « le maire » ; des dissensions apparurent et éclatèrent au moment de la dissolution du conseil municipal en 1956 après la démission d'Aimé Césaire du Parti communiste. En 1957 aux élections municipales, la liste présentée par la fédération communiste fut battue et les militants communistes furent définitivement écartés de la municipalité de Fort-de-France.

Basse-Pointe et Macouba

Ces deux municipalités éloignées du chef-lieu furent elles aussi des citadelles du communisme ; elles étaient composées d'une population formée en très grande partie d'ouvriers agricoles travaillant sur les habitations de canne à sucre et dans les sucreries et distilleries de la région. Ces travailleurs étaient surtout des saisonniers qui, lorsque le travail se faisait rare, cultivaient leur lopin de terre et vendaient le produit de leur récolte sur les marchés de Saint-Pierre ou de Fort-de-France. Régulièrement, au début de la récolte vers février, les ouvriers agricoles se heurtaient aux grands planteurs ou aux usiniers, pour la revalorisation des salaires horaires et des conditions de travail dans les champs, de nombreux mouvements de grève et de protestation prirent naissance dans cette région. Ce fut en acceptant de s'organiser dans les syndicats que ces travailleurs rencontrèrent les militants communistes avec lesquels ils formèrent un fort noyau revendicatif.

Basse-Pointe

Dès 1945, une équipe formée d'ouvriers agricoles, de petits artisans, petits commerçants, tous acquis à la cause syndicale, adhérents ou sympathisants communistes prit la direction de la commune de Basse-Pointe. Ce groupe était mené par le militant syndical et communiste Albert Crétinoir qui fut le maire de Basse-Pointe de 1945 à 1952. À la mort d'Albert Crétinoir, ce fut Emile Ramin, militant communiste qui prit la direction de la commune jusqu'en 1965, date où les communistes perdaient cette municipalité.

Il y avait fort à faire dans ces communes reculées, quelque peu délaissées par les autorités, mais les deux principales priorités portaient sur l'aide à l'organisation des travailleurs et la mise en place de structures scolaires et éducatives pour les enfants et les jeunes de la localité. Les écoliers sortant des classes élémentaires avaient peu de chance de suivre une école supérieure, de continuer leur formation, d'acquiescer des diplômes pour espérer un avenir meilleur.

À Basse-Pointe en 1945, le seul groupe scolaire avec un cycle élémentaire complet jusqu'à l'examen des bourses se trouvait dans le centre bourg. Il n'y avait pas de cycle secondaire, les parents étaient obligés de mettre

leurs enfants en pension chez des particuliers au Lorrain ou à Saint-Pierre. La nouvelle municipalité communiste mit en place un vaste programme d'équipements et de construction de groupes scolaires avec cycle complet dans les grands quartiers de Basse-Pointe notamment Morne-Balai, Hauteur-Bourdon, des écoles équipées en matériel et avec des cantines scolaires pour recevoir les élèves au moment du déjeuner.

L'autre priorité de la municipalité communiste fut de chercher à sortir la commune de son éloignement avec le chef-lieu en demandant au Conseil général son appui pour une politique de construction de routes pour le désenclavement. Beaucoup d'habitants pour améliorer leur ordinaire se rendaient sur les marchés de Fort-de-France ou de Saint-Pierre pour vendre les produits de leur jardin ou de leur élevage familial et cela n'était pas toujours aisé car la préoccupation pendant la guerre n'avait pas été l'entretien ni l'amélioration du réseau routier.

[Césaire Albert CRÉTINOIR est né le 18 décembre 1905 au Lamentin (Martinique), il fut maçon et ensuite boulanger. En 1945 il s'installa dans le nord de l'île au lieu-dit « 500 pas » dans la commune de Macouba.

Militant communiste il fut candidat aux élections de 1937 dans le canton de Trinité. De 1945 à 1951, il se présenta aux municipales dans les communes de Basse-Pointe et Macouba, en 1945, élu dans les deux communes il choisit celle de Basse-Pointe où il occupa la fonction de maire. En 1945 il fut également élu conseiller général du canton de Basse-Pointe, réélu en octobre 1949 et aussi en juin 1951. Albert Crétinoir avec Louis Blézes, secrétaire de la section communiste de Basse-Pointe, mobilisa les travailleurs dans les sections syndicales agricoles et anima les différentes cellules communistes de la région. Albert Crétinoir entra dans le mouvement syndical à la fin des années vingt, il participa au renouveau de la Bourse du Travail et fut un des membres fondateurs de l'UD-CGT en 1936 dont il devint le secrétaire général en octobre 1950. Il fut dès 1945 le secrétaire général du syndicat des ouvriers agricoles du centre de Basse-Pointe. Autodidacte, Albert Crétinoir connaissait la législation sociale, parlait le langage des travailleurs et avait le don d'entraîner les foules par sa fougue et sa force de conviction.

Après sa mort, un vibrant hommage lui fut rendu par Aimé Césaire dans un poème intitulé « À la mémoire d'un syndicaliste noir » paru dans le recueil *Ferrements* en 1960.

Mort le 17 décembre 1952 à Basse-Pointe Albert Crétinoir fut inhumé au Macouba en décembre 1952, ses restes furent transférés dix ans plus tard, dans sa commune d'adoption de Basse-Pointe.]

Macouba

La commune du Macouba offrait le même visage que sa voisine Basse-Pointe.

Des ouvriers agricoles attachés au travail de la canne à sucre, à la merci des planteurs, des usiniers mais aussi victimes du déclin de la culture de la canne. Une commune un peu perdue et souvent oubliée dans les plantations du Nord-Atlantique, une population dont la vie quotidienne s'avérait difficile, subissant la faiblesse des installations des réseaux électrique et d'eau et obligée de se « débrouiller ». La mission des élus communistes du Macouba était sensiblement la même, organiser les travailleurs et leur donner les « armes » pour se défendre, satisfaire leurs besoins immédiats par une politique d'investissements offensifs dans le domaine des infrastructures, créer des groupes scolaires, désenclaver la commune. Les militants insistaient sur les liens à tisser avec la population pour les amener à réfléchir au sein des cellules à l'avenir de leur région, de leur île. En 1945, aux municipales provisoires ce fut un obscur Alexandre Cakin qui prit la direction de la commune, mais les voix communistes se faisaient entendre dans les cellules qui s'étaient formées dès 1945, les travailleurs se plaignaient notamment des « discriminations qui étaient faites à leurs enfants dans les écoles de Macouba, et le refus d'inscrire certains enfants à l'examen des bourses »⁵⁹³. Cependant la présence communiste s'affirmait et se confirmait car en 1947, Lambert Sainte-Croix, militant communiste et actif syndicaliste, remportait les élections et s'occupait de la gestion municipale.

Lambert Sainte-Croix dirigea la commune du Macouba de 1947 à 1965. Quand il devint maire il était déjà un actif militant syndicaliste car bien avant la guerre il participa à la restructuration de l'UD-CGT et aux différentes discussions de la région communiste avec les socialistes dans l'objectif de la création d'un front de gauche. En 1949, maire du Macouba et secrétaire général de l'UD, il gagnait les élections cantonales d'octobre 1949, mais en juin 1950 il fut exclu de la Fédération communiste, exclusion décidée à l'unanimité ; les dirigeants lui reprochaient le non-respect de la feuille de route donnée pour la restructuration de l'UD et la mobilisation des travailleurs. Il fut largement critiqué pour avoir « sous-estimé la force de la classe ouvrière », ne pas avoir apporté le soutien de l'organisation aux grévistes comme cela lui avait été demandé donc son attitude s'apparentait au « refus d'admettre le rôle dirigeant du parti ».

L'exclusion de Lambert Sainte-Croix contribua à l'isoler politiquement. Il fut réélu maire jusqu'en 1965 et conseiller général en 1961. En 1957 il tenta de se tourner vers le nouveau Parti progressiste martiniquais fondé par Aimé Césaire puis se retrouva à l'UNR avant de perdre son poste de maire en 1965, année où il fut évincé par le communiste Sévère Cerland car les militants communistes les plus actifs avaient continué à se mobiliser à Macouba.

593 *Justice*, « Macouba », Saint-Just 3 août 1946.

[Sévère CERLAND est né le 21 février 1921 à Fort-de-France, instituteur, PEGC, militant communiste, membre du comité de la fédération communiste ensuite du comité central du PCM, Sa vie politique se développa dans la région du nord de la Martinique, à Basse-Pointe et au Macouba. À Basse-Pointe, en 1952, à la mort d'Albert Créteinoir il représenta ce canton au Conseil général jusqu'en 1970. Au Macouba, tête de liste des communistes aux municipales de 1965, il gagna ces élections et devint maire du Macouba jusqu'en 1990, ensuite élu conseiller général du Macouba de 1979 à 1985. Il fut également conseiller régional et représenta le PCM aux législatives de 1958, 1962 et 1968 dans la circonscription du nord.]

Attaché à la défense de l'économie sucrière, se battant pour convaincre les gros planteurs de garder des terres à la culture de la canne, il fut un des membres fondateurs de la SAEM de la sucrerie du Galion.

Il fut souvent inquiété par les autorités pour ses activités syndicales et son soutien aux travailleurs agricoles, en mars 1954 il fut arrêté après une dénonciation, considéré comme le meneur et l'instigateur du mouvement de grève qui touchait le monde agricole du Nord.

Décédé le 1^{er} septembre 2006 au Morne-Rouge Sévère Cerland fut inhumé le 2 septembre 2006 au cimetière de Balata, à Fort-de-France.]

Le Morne-Rouge

Situé sur les contreforts de la Montagne Pelée, le Morne-Rouge n'était en 1945, quand les communistes abordèrent la commune, qu'un bourg rural délaissé et sans attrait. La commune était relativement récente car la localité avait été érigée en commune en 1888 et ne comptait en 1945 que 3 409 habitants.

À leur arrivée à la tête de cette petite commune, l'état des lieux réalisé par les nouveaux élus, en 1945, fut rapidement établi. Deux bâtiments scolaires pouvant abriter 300 élèves dans 12 classes, et pourvus de deux logements pour les instituteurs, quelques édifices publics manquant d'entretien, la mairie, le poste de police, le marché, l'abattoir, la place publique et le monument aux morts. Quelques routes à peine carrossables, le bourg partiellement électrifié, quelques bornes fontaines, un réseau d'eau potable capricieux et parcimonieux avec une trentaine d'abonnés. Le conseil municipal disposait de six employés administratifs dont deux agents de police pour mener à bien toutes les tâches.

Aux municipales de 1945, le parti communiste présenta une liste « Municipalité démocratique de défense des intérêts communaux », menée par Romain Nestoret, qui remporta triomphalement les élections.

Ainsi que nous l'avons noté, le Morne-Rouge n'était qu'une petite commune où dominaient les plantations d'ananas et les jardins vivriers, avec un bourg qui gardait une allure rustique. Il importait à la nouvelle équipe

municipale d'impulser un fort mouvement pour faire sortir la commune de sa ruralité, l'équiper en y apportant des éléments de confort et de modernité tout en préservant les espaces de culture, source d'emplois pour les travailleurs. La responsabilité de la première mise en œuvre d'un plan d'équipement et d'investissement échet d'abord à l'équipe menée par Romain Nestoret élu maire en 1945 et qui dirigea la commune jusqu'en 1947, puis ce fut le maire Eloi Concy qui s'occupa de la gestion municipale de 1947 à 1950.

Mais nous retenons l'implication profonde de deux hommes, deux militants communistes, qui s'attachèrent à mettre en place les structures pour le développement de la commune du Morne-Rouge durant cette période. Ce furent Edgard Nestoret, maire du Morne-Rouge de 1950 à 1983 et Georges Charles-Alfred, conseiller général du canton de 1949 à 1982.

S'armant des diverses recommandations du Parti à propos de la gestion communale, le maire et le conseiller général, tout en assurant le quotidien, se dotèrent d'un projet communal qu'ils s'efforcèrent d'appliquer. Ce fut d'abord l'élaboration d'un vaste programme, se déroulant sur plusieurs années, de constructions et de rénovation d'écoles dans le bourg et les quartiers. Il s'agissait de doter les écoles d'équipements modernes, de cantines scolaires réglementaires et de proposer aux parents une aide pour les fournitures scolaires. Il était urgent d'amener le plus grand nombre d'enfants à fréquenter l'école et surtout les écoles de la commune, les parents ne devaient plus être obligés d'inscrire certains dans les écoles de Saint-Pierre. Lors d'un bilan de gestion en février 1971, le maire remarquait que le nombre d'enfants scolarisés dans la commune était passé de « 300 élèves en 1945 à 2 000 en 1970 ». Ensuite il fallait amener les institutrices et instituteurs à ne plus dédaigner ces écoles éloignées et pour leur faire accepter de bon cœur d'y travailler, la municipalité leur proposait des logements neufs ou rénovés et équipés.

Si l'école était une préoccupation majeure de l'édilité communiste, elle ne fut pas la seule. L'autre difficulté à laquelle se heurtait la population se trouvait dans l'enclavement de certains quartiers surtout en période de pluie. Sur certaines rivières il n'existait pas de pont ou encore des ponts de fortune réalisés par deux tiges de bambous sur lesquelles il fallait faire le funambule pour passer d'une rive à l'autre, chose impossible en cas de crue. La municipalité communiste s'attela donc à désenclaver les quartiers, à ouvrir de nouvelles voies, à empierrier les chemins de terre et faire construire des ouvrages d'art (ponts). Ce fut le travail du conseiller général Georges Charles-Alfred qui fit inclure son canton dans le plan d'équipement économique du Conseil général, plan qui prévoyait pour les infrastructures une enveloppe de 415 000 000 francs pour la tranche 1963⁵⁹⁴. Sortir les

594 Arch. dép. Martinique, Délibérations du conseil général, 1249 W, Art. 4, Plan d'équipement économique et social CG 74.4 décembre 1962-2 janvier 1963.

quartiers de leur isolement consistait à leur fournir de nouveaux moyens de communication en installant des cabines téléphoniques publiques, et leur donner la possibilité d'améliorer leur quotidien en travaillant à l'extension de l'électrification et du réseau d'eau potable.

Dans une zone pauvre en équipements socio-éducatifs, l'achèvement de la construction de la Maison des Jeunes et de la Culture en février 1971 fut salué par tous les acteurs culturels car cette réalisation, lieu de rencontre et d'encadrement, devait permettre de combattre le désœuvrement et l'isolement d'une jeunesse qui se cherchait. L'application rapide et efficace des nouvelles lois sociales et leur généralisation au plus grand nombre passa par la structuration d'un service social. D'autres réalisations peu communes à cette époque sauf dans une ou deux municipalités, comme la création d'une crèche garderie, un service d'enlèvement des ordures ménagères ou la mise en place d'une réserve foncière pour des opérations futures montraient la force de travail de ces dirigeants visionnaires.

Edgard Nestoret et Georges Charles-Alfred furent des communistes discrets, d'efficaces animateurs de cellules, qui surent allier leur rôle d'élus à celui de militant.

Georges Charles-Alfred né en 1912, employé administratif puis secrétaire de mairie, s'inscrit dès 1945 à la Fédération communiste de la Martinique, il devint cette même année conseiller général du Carbet, ensuite il fut élu dans le canton du Morne-Rouge en 1949 ; plusieurs fois réélu par la suite il représenta le Morne-Rouge au Conseil général jusqu'en 1982. Il a été membre du comité fédéral et ensuite membre du comité central du PCM.

Edgard Nestoret, ouvrier charpentier, manifesta son hostilité au régime de l'Amiral Robert et en 1945 s'inscrit à la Fédération communiste de la Martinique. Il fut le secrétaire de la section du Morne-Rouge cumulant les fonctions militantes et électives. Il occupa le poste de conseiller général du canton du Morne-Rouge en 1945, puis élu sur la liste présentée par les communistes aux municipales de 1950, il prit la direction de la commune, réélu il assura la gestion du Morne-Rouge jusqu'en 1983. Il a été membre du comité fédéral et ensuite membre du comité central du PCM. Il reçut dans sa commune du Morne-Rouge, les troisième (1964) et quatrième (1968) congrès du nouveau Parti communiste martiniquais (PCM), ainsi que la Convention des partisans pour l'autonomie des DOM initiée par le PCM en août 1971. Il fut candidat suppléant aux législatives de 1968 dans la circonscription Nord. Communiste convaincu, il intervint dans la reconnaissance internationale du PCM en participant en mai 1961 à un voyage d'études en Chine Populaire et en Union Soviétique.

Saint-Esprit

La commune du Saint-Esprit fut peut-être la plus dynamique des municipalités communistes des années cinquante et soixante, elle se

singularisait par une intense vie militante politique et culturelle, son rayonnement dépassait les limites étroites de la petite commune et les réalisations de la municipalité étaient connues dans des communes plus éloignées du sud de la Martinique.

Les militants communistes répartis dans de nombreuses cellules de quartiers travaillaient de concert avec les élus, leur signalant tous les manquements que ces derniers s'efforçaient de combler. Le cheminement côte à côte des militants et des élus répondait aux différentes directives du Parti, l'élu n'oubliant jamais qu'il travaillait comme le militant à conscientiser les masses laborieuses, la résolution des problèmes du quotidien ne devant pas faire négliger l'organisation des travailleurs.

La municipalité communiste du Saint-Esprit s'attacha à apporter un peu plus d'aisance aux habitants en améliorant le réseau des routes vicinales, en créant parking, trottoirs et caniveaux, en installant des bornes fontaines, en autorisant le captage de sources dans certains quartiers et en étendant l'électrification.

George Fitte-Duval maire de 1947 à 1977, conseiller général communiste de 1958 à 1976, et président de la commission administrative de l'hôpital du Saint-Esprit soutint le vaste projet de modernisation du complexe hospitalier, qui s'agrémenta d'une conciergerie, de salles de PMI, de consultations externes de radiologie et d'un dispensaire.

Mais la municipalité communiste se heurtait à une opposition farouche et persistante qui se traduisait par des scènes de violence au moment des campagnes électorales durant lesquelles les débats étaient passionnés. Les communistes durent affronter un groupe appelé « La Bande Raide » ; une équipe similaire avait déjà semé la terreur dans les campagnes du sud de la Martinique avant la guerre. La bande composée au départ de quelques mauvais garçons désœuvrés se faisaient remarquer par des farces de très mauvais goût, jets des cailloux sur les toits des maisons, sonnerie des cloches de l'église à des heures indues. Peu à peu ils se regroupèrent pour former une troupe organisée et armée se mettant au service du plus offrant, exécutant intimidations, injures, jets de pierres, casses de voitures.

Mais ce sont les volets scolaire et surtout culturel que les communistes du Saint-Esprit se sont efforcés de développer. Dans le domaine scolaire, ce fut la création de plus d'une douzaine de classes dans le bourg et dans les quartiers complétée par la construction d'un plateau d'éducation physique avec un gymnase. Par ailleurs, la caisse des écoles permettait d'offrir aux élèves nécessaires livres, cahiers, crayons. L'implication de la municipalité dans le développement des équipements scolaires était liée à la volonté du maire, Georges Fitte-Duval ardent défenseur de l'école et de son rôle dans la progression sociale. Pour aider les familles des études surveillées, des cours d'adultes, la préparation au concours d'entrée à l'école normale pour être instituteur furent proposés.

La vie culturelle n'était pas négligée, des petits groupes culturels rayonnaient dans les quartiers, telle la société « La Culture », des groupes de théâtre, de danse. Ces groupes organisaient des veillées de lecture, des soirées de danses traditionnelles, accueillait des groupes folkloriques, organisaient des conférences sur des thèmes très divers. Ainsi Solange Fitte-Duval, secrétaire de la cellule Marcel Tembaud :

« En 1947, au Foyer rural de Valatte, un quartier du Saint-Esprit, nous avons monté la pièce de Césaire *Et les chiens se taisaient*, avec M. Fitte-Duval et une ouvrière, comme interprètes, c'était une chose exaltante, même si à cette époque on lançait des pierres sur qui parlait de Césaire⁵⁹⁵. »

Le Lamentin

Le Lamentin, la commune la plus étendue de l'île avec 62,32 kilomètres carrés comprenant plus de trente quartiers, fut administrée par une équipe municipale communiste de 1945 à 1998.

Avec le nord atlantique, cette région du centre blottie dans une plaine alluviale, avec ses grandes superficies consacrées à la culture de la canne à sucre, ses sucreries et distilleries, ses grandes habitations dirigées par des descendants des colons, ses moyennes et petites plantations, était considérée, au milieu du vingtième siècle, comme un terroir du sucre et les ouvriers agricoles et d'industrie, les petits artisans et commerçants y étaient nombreux. Les communistes surent bien avant la guerre partir à la rencontre ce vivier d'ouvriers pour les écouter, leur proposer leur aide et commencer à les organiser à travers les syndicats et les cellules de quartiers. Après la guerre, la reprise des activités politiques fut marquée par la réactivation des organisations communistes et les travailleurs furent de plus en plus nombreux à les fréquenter jusqu'à devenir d'actifs militants. Et ce fut cette force militante qui porta à la direction de la commune, en 1945, la liste communiste menée par Fernand Guilon, qui dirigea la commune jusqu'à sa mort en 1959 ; il en fut également le conseiller général de 1949 à 1958. Homme discret, se déplaçant de Fort-de-France vers le Lamentin tous les jours pour assumer son rôle de maire, Fernand Guilon fut membre du comité fédéral et en 1957 membre du premier comité central du PCM.

Dans l'enthousiasme de la victoire, ce fut le désenclavement des quartiers, l'assainissement du bourg, les constructions et réfections de routes, les constructions individuelles et créations de nouveaux quartiers pour loger tous les travailleurs qui affluaient des campagnes vers les bourgs importants, que l'équipe municipale assura, secondée par une section communiste omniprésente et influente et des syndicalistes décidés et écoutés dans les usines et sur les habitations.

595 Mme Solange FITTE-DUVAL. Entretien du 16 avril 2009.

En 1959, à la mort de Fernand Guilon, les militants du Lamentin firent appel à Georges Gratiant pour mener la municipalité. Après l'échec communiste aux élections municipales de Fort-de-France en 1957 et la perte du deuxième canton, Georges Gratiant se retrouvait sans mandat électif et c'était là l'occasion de le relancer sur la scène politique.

Comme dans nombre de municipalités et pour continuer le travail initié par son prédécesseur, Georges Gratiant se pencha sur l'amélioration des équipements scolaires. La municipalité fit construire un grand nombre d'écoles dans les quartiers pour permettre aux enfants d'être scolarisés dans leur environnement, au plus près de chez leurs parents et ne pas avoir des kilomètres décourageants à faire pour se rendre à l'école. Elle s'attacha à développer les structures et les activités à caractère social et culturel en construisant des crèches dans le bourg et les quartiers, (la première crèche fut construite à Gondeau en 1972), en mettant en place l'accueil des personnes âgées, en proposant un enseignement post scolaire et en installant une bibliothèque en 1979 dont l'extension fut proposée ultérieurement par Georges Gratiant en 1982.

Georges Gratiant en dépit d'une vie menée en grande partie dans le chef-lieu (il y habita dès l'âge de 7 ans) restait très attaché à la terre et était conscient de l'utilisation qu'il fallait en faire. Il défendit avec fermeté les zones foncières, malgré les pressions l'incitant à déclasser les terres agricoles car il refusait de voir mourir les activités sucrières, notamment celles de l'usine du Lareinty.

L'arrivée de Georges Gratiant à la tête de la municipalité du Lamentin fut l'occasion pour les communistes, la section du Lamentin, le comité central et le bureau politique du PCM de reprendre en main cette grande commune, d'en faire un pôle attractif pour permettre aux communistes de rebondir après la perte de Fort-de-France. Georges Gratiant dirigea le Lamentin pendant 30 ans de 1959 à 1989 avec à ses côtés Pierre Zobda-Quitman conseiller général de 1958 à 1970, ensuite ce fut Georges Gratiant qui représenta la commune au Conseil général de 1970 à 1985, les communistes restèrent à la direction de cette municipalité jusqu'en 1998.

L'objectif des communistes était de faire du Lamentin un grand centre urbain, pouvant concurrencer le chef-lieu, accueillir de nombreuses activités industrielles, commerciales, artisanales, culturelles et leur permettre de s'y développer, d'avoir une base leur permettant de rayonner sur la Martinique. La commune du Lamentin avait de véritables atouts pour relever un tel défi, un aéroport, que les communistes avaient combattu au moment de son installation voyant là une base avancée des Américains-, un vaste territoire non enclavé par des mornes contrairement à Fort-de-France, une variété de zones rurales et urbaines. Malgré de nombreuses réalisations en équipements socio-culturels, des projets très offensifs, une attractivité économique sans conteste, une population en progression, le Lamentin ne parvint pas

réellement à bousculer la prépondérance de Fort-de-France, les Martiniquais restant attachés au chef-lieu et les progressistes s'y accrochant.

[Georges GRATIANT est né le 6 janvier 1907 dans la commune du Saint-Esprit (Martinique), répétiteur puis agent d'économat au lycée Schœlcher de Fort-de-France ; militant communiste ; avocat au barreau de Fort-de-France.

Au début des années trente, il fréquenta les membres du Groupe communiste Jean Jaurès mais avec d'autres militants plus jeunes opta pour la création d'un nouveau groupe communiste « Font commun », qui rejoignit le groupe Jean Jaurès pour former en 1935 « La région communiste de la Martinique » qui se transformera en Fédération communiste.

Pendant la période du gouvernement de Vichy il ferma les yeux sur les activités des passeurs vers l'île de Sainte-Lucie qui se retrouvaient au pied du lycée, fit discrètement la liaison entre le général Tourtet et le président du comité de résistance quelques jours avant le soulèvement des soldats à la Martinique.

Directeur du journal *Justice* de novembre 1945 à janvier 1946.

Conseiller municipal communiste de Fort-de-France aux élections provisoires de 1945, réélu en 1947 sur la liste présentée par la Fédération communiste de la Martinique élu 1^{er} adjoint par le conseil municipal de Fort-de-France de 1945 à 1956.

Conseiller général du 2^e canton de Fort-de-France de 1946 à 1961 et président du Conseil général en 1946.

En 1956 il ne suivit pas Césaire au moment de sa rupture avec les communistes et les contacts entre les deux hommes cessèrent pendant quelque temps. Il dirigea la liste communiste contre Césaire aux municipales de 1957 mais les communistes furent éliminés de la vie municipale de Fort-de-France car ils n'obtinrent aucun siège.

Aux cantonales de 1961, battu par le dauphin de Césaire, Camille Darsières, il disparaissait de l'espace politique du chef-lieu.

À la mort de Fernand Guilon, Georges Gratiant devint maire de la commune du Lamentin, qu'il dirigea de 1959 à 1989, conseiller général du Lamentin de 1970 à 1985.

Élu conseiller régional de la Martinique de 1983 à 1990.

Georges Gratiant s'occupa de la défense des membres du Parti, confrontés aux tracasseries judiciaires, ainsi il défendit à maintes reprises Camille Sylvestre, Armand Nicolas, les directeurs de Justice et bien d'autres militants communistes. Il fut son propre défenseur lorsque le ministre des Armées l'accusa d'injures et de propos diffamatoires contre l'armée. Le 21 mars 1961, au cours d'une manifestation des ouvriers agricoles des habitations sucrières du Lamentin dans le centre-ville, trois personnes furent

tuées, Georges Gratiant fit un long discours poème *Sur trois tombes*, dans lequel il traitait les gendarmes d'assassins officiels, et qualifiait la tuerie de « crime politique », le maire fut condamné à 3 mois de prison avec sursis et à une lourde amende.

Il fut le défenseur des travailleurs agricoles accusés en 1948 du meurtre du béké Guy de Fabrique, mémorable procès des « Seize de Basse-Pointe ». Il défendit des membres de l'OJAM, arrêtés en février 1963 et inculpés de « complot contre l'intégrité de l'état » en première instance puis en appel jusqu'à leur libération en avril 1964.

Décédé le 21 juin 1992 au Lamentin.]

LES ÉLUS COMMUNISTES AU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général fut longtemps considéré comme une assemblée d'importance par les communistes car il était la voix et la représentation de l'ensemble de l'île. Cette conviction de l'intérêt majeur de l'assemblée coloniale puis départementale n'a jamais fléchi alors qu'ils estimaient que ses prérogatives étaient « réduites » et que la grande autorité des gouverneurs et ensuite des préfets sur l'assemblée pouvait nuire à la liberté de décision politique de ses membres. Dans les années mil neuf cent vingt et trente, les militants communistes, particulièrement Jules Monnerot et André Alikér, avaient toujours examiné avec attention les débats du Conseil général, les votes et les choix des conseillers, les discours d'ouverture de session des gouverneurs. L'assemblée locale outre son rôle décisionnaire dans certains domaines, trop restreint selon les communistes, devait avoir un rôle transmetteur des choix véritables de la population auprès des autorités gouvernementales nationales, concernant l'assimilation par exemple, « Le choix des citoyens français des Antilles, doit être affirmé par la Représentation locale : Assimilation absolue avec rattachement au Ministère de l'intérieur ».

D'ailleurs en 1933, ce fut en enquêtant sur les indécisions et les différents revirements du Conseil général dans l'affaire qui opposait l'assemblée à l'usinier Eugène Aubéry que André Alikér mit à jour de graves malversations, ce qui lui coutât la vie en janvier 1934. Ses interpellations furent nombreuses car il désirait faire réagir tant le public que les élus, en mai 1933 il interpellait les conseillers :

« Messieurs les Conseillers Généraux, à quel point en est le procès de la colonie contre le châtelain Aubéry, celui qui a fait les frais de l'élection sénatoriale de 1932 ?

Le bruit court que la colonie s'est désistée.

Tout de même pour plus de six millions⁵⁹⁶ ! »

596 *Justice*, « Martinique contre Aubéry. L'œil de Moscou », 4 mai 1933, p. 1.

C'est à partir du 17 octobre 1937, date de l'élection de leur premier conseiller général, Léopold Bissol dans le canton de Fort-de-France, que les communistes entrèrent à l'assemblée et de là précisèrent la mission des élus cantonaux.

Après la guerre, à la reprise de la vie politique une assemblée élue en 1945, avec une majorité de communistes et d'apparentés, s'impliqua dans un travail de reconstruction des structures démocratiques, de l'acheminement du ravitaillement pour la population, de la remise en marche de certaines activités publiques pour permettre à la colonie de se relever et d'assurer le quotidien.

La fédération communiste était consciente de l'intérêt que pouvait présenter le Conseil général, seule assemblée représentative de l'ensemble du territoire à cette époque, se prononçait pour un conseil républicain et anti-colonialiste. Pour les communistes, il s'agissait de diriger l'assemblée de manière effective en bannissant tout lien de dépendance avec le gouvernement local, en n'hésitant pas à contrôler l'administration pour vérifier que les décisions prises ou imposées mettaient la colonie et ensuite le département sur le même plan d'égalité que les régions de la France hexagonale. L'une des fonctions du conseil, en dehors de la gestion des affaires courantes du département, était de faire pression sur le gouvernement, de se battre pour faire aboutir des mesures politiques, économiques, sociales qui limiteraient le chômage et la pauvreté dans l'ensemble de la population et favoriseraient le développement de l'île. Mais ce rôle pour être assumé nécessitait une véritable représentativité des audiences politiques existant en Martinique et surtout une extension des pouvoirs réglementaires des Conseils généraux des nouveaux départements d'outre-mer, par exemple en matière d'application des lois votées par l'Assemblée nationale. Les limites de l'assemblée, même avec une répartition démocratique des élus dans les commissions de travail étaient réelles, elle ne pouvait émettre que des vœux, des avis, ne possédait pas de véritable pouvoir de décision, elle proposait et l'autorité gouvernementale décidait et imposait.

Mais à partir de 1949, les conseillers communistes et apparentés ne furent plus majoritaires au sein de l'assemblée départementale et subirent quelques mises à l'écart. Fidèles au principe de la représentation de tous les partis au bureau et aux commissions ils avaient proposé en 1945 des postes de responsabilités aux élus des autres partis, ce que ne fit pas la nouvelle majorité après les élections cantonales d'octobre 1949.

La mission des conseillers généraux communistes étant de se faire entendre et de faire connaître les propositions du Parti, ils portaient à l'assemblée avec la volonté de défendre les intérêts des couches laborieuses, de soutenir les revendications de tous les travailleurs, de mettre à jour les décisions partiales ; la plus grande vigilance était requise sur la répartition des aides octroyées à la population, il était impératif de veiller à ce qu'elles profitent au plus grand nombre des nécessiteux, il était recommandé d'adopter

parfois un position d'intransigeance pour amener des changements dans les résolutions adverses.

Les élus communistes ont toujours assuré une présence constante à l'assemblée, témoignant d'une grande assurance même lorsqu'ils étaient minoritaires et que leur nombre allait décroissant ; ils expliquaient leurs orientations sur toutes les questions, prenaient part à tous les débats. Déterminés ils ne sont jamais restés indifférents et se sont efforcés de faire comprendre qu'il fallait compter avec eux.

Mais il y eut des domaines sur lesquels leur attention s'était fixée plus particulièrement : la répartition des taxes sur les sucres et le rhum, une politique de logement plus offensive en faveur des plus déshérités, la création du fonds routier pour la réfection des routes nationales et départementales, les crédits d'assistance aux familles, la diversification de l'agriculture avec la politique de soutien à la canne et la protection des végétaux, la création d'établissements scolaires et la formation professionnelle, un CREPS, un nouveau lycée, des collèges généraux et techniques, la nécessité de l'industrialisation et la non-fermeture progressive des usines sucrières, les aides aux communes pour leur permettre de supporter les charges des centres postsecondaires et ménagers, la parité du taux des allocations familiales entre ouvriers et fonctionnaires, la position de la Martinique face au Marché commun, l'implantation de nouvelles structures industrielles, la politique gouvernementale en matière d'emploi et l'immigration des jeunes vers la métropole, ce n'est là qu'un très bref aperçu d'un parcours qui dura quelque quarante années au Conseil général de la Martinique.

Les positions s'affirmaient, se prenaient à l'occasion de discussions souvent âpres sur les questions débattues mais aussi par l'intermédiaire de très nombreuses motions que les élus communistes présentèrent. Beaucoup d'entre elles ne furent pas mises aux voix ou furent rejetées mais quelques-unes secouèrent l'opinion ainsi celle adoptée, en session extraordinaire le 24 décembre 1959, à l'unanimité des élus lors des tragiques événements de ce même mois de décembre 1959, ou encore la motion réclamant l'annulation de l'ordonnance du 15 octobre 1960 votée par 21 voix sur 33 en janvier 1961.

À la fédération et ensuite au comité central du PCM, il était entendu que les conseillers généraux communistes avaient d'une part à se battre contre les décisions de la majorité socialiste puis gaulliste du Conseil général et d'autre part à s'élever contre les pouvoirs des préfets (mutation d'office d'un fonctionnaire, nouvelles compétences en fonctionnement et contrôle des administrations). Il était impérieux de faire taire l'arbitraire préfectoral qui pouvait gêner l'assemblée dans la résolution des vrais besoins de la population.

Les soupçons à l'égard de la majorité étaient grands, les communistes avaient toujours proclamé la connivence entre les élus socialistes et le

groupe des « usiniers », l'allégeance des élus gaullistes envers les autorités et ils posaient un regard soupçonneux et critique sur toutes les propositions faites par les préfets et la majorité, cela ne pouvait aller que contre les intérêts des travailleurs. Pour eux rares étaient les autres élus qui intervenaient en faveur des travailleurs et prenaient des décisions pouvant améliorer leur sort. Mais cette méfiance était réciproque et largement partagée, beaucoup de propositions ou de motions communistes furent rejetées. Quelquefois l'attitude de la majorité du conseil pouvait être troublante : elle avait voté la motion condamnant les violences de décembre 1959 et qui réclamait notamment

« 2°/ La libération immédiate de tous les Martiniquais emprisonnés à l'occasion de ces derniers incidents;

6°/ Des mesures immédiates pour lutter contre le chômage:

a) création, dans les plus bref délais, d'une caisse de secours aux chômeurs alimentés par les fonds d'État,

b) Installation d'industries nouvelles et de chantiers de grands travaux d'équipement, par la création d'un fonds social d'investissement géré par le Conseil général;

7°/ Extension de tous les avantages de la Sécurité sociale et l'application intégrale du régime des prestations et allocations familiales

10°/ Que des conversations soient entamées immédiatement entre les représentants qualifiés des Martiniquais et le Gouvernement pour modifier le Statut de la Martinique en vue d'obtenir une plus grande participation à la gestion des affaires martiniquaises⁵⁹⁷. »

Elle rejeta pourtant par la suite toutes les demandes de débats, les motions, les interrogations qui allaient dans le sens d'une remise en cause du statut départemental. Ainsi à l'approche du procès des jeunes inculpés de violence, pour les événements de décembre 1959, elle rejeta une motion en leur faveur, elle repoussa le débat sur l'échec de l'assimilation en juin 1961 et fit voter en mars 1963 une motion qui entérinait la théorie du complot organisé par les jeunes de l'OJAM. Cette majorité s'accrochait au statut départemental et à l'assimilation qui en découlait et après avoir dénoncé les communistes comme étant à la « solde de Moscou », reprenant des propos officiels, elle leur reprochait de préparer la séparation de la Martinique d'avec la France avec le nouveau statut de « l'autonomie » développé par le PCM. En conclusion d'une motion sur la situation générale de la Martinique en 1961, elle annonçait :

« Le Conseil général ... dénonce toute formule de nouveau statut qui conduirait à détacher la Martinique de la France »⁵⁹⁸.

597 Arch. dép. Martinique, Délibérations du Conseil général, 1249 w Art. 4, Motion à l'occasion des événements du 20 décembre 1959, CG 62. Motion en annexe.

598 Arch. dép. Martinique, Délibérations du Conseil général, 1249 w, Art. 4, Motion sur la situation générale de la Martinique, CG 37, 20-23 juin 1961.

Mais malgré toute cette opposition, tous ces freins, les militants communistes restaient persuadés que le Conseil général pouvait jouer un grand rôle dans le développement de l'île, « dans la lutte pour l'autonomie selon sa composition, ou être un frein à la décolonisation, au progrès, une chambre d'enregistrement des volontés gouvernementales, donc instrument du colonialisme »⁵⁹⁹, et tour à tour les élus communistes et les représentants du groupe, Camille Sylvestre, Georges Gratiand, Georges Fitte-Duval n'ont cessé de l'affirmer.

[Gabriel Georges FITTE-DUVAL est né le 29 juin 1920 à Fort-de-France, il fut instituteur, directeur d'école élémentaire après la guerre dans une zone rurale totalement démunie au quartier de Valatte dans la commune du Saint-Esprit. Dès 1946, il s'engagea aux côtés des communistes devenant membre du comité fédéral et du comité central du PCM. En 1947 à l'âge de 27 ans, il participa aux élections municipales et fut élu maire du Saint-Esprit jusqu'en 1977. Élu ensuite conseiller général de 1949 à 1976 du canton du Saint-Esprit. Toujours présent à l'Assemblée départementale, représentant le groupe communiste il fut suspendu pendant 15 jours en 1950, par les autorités préfectorales, pour avoir écrit une lettre de protestation contre la hausse du prix de la viande. Bien que soutenu par la population de la commune du Saint-Esprit, il fut régulièrement pris à partie par « la Bande Raide », troupe de durs faisant régner la violence dans la région du centre sud de la Martinique dans les années cinquante. Aux côtés de sa sœur, Solange Fitte-Duval et d'autres militants, il anima la section communiste du Saint-Esprit (huit cellules de quartier en 1955). Il porta une attention particulière à la question culturelle et éducative, cherchant à offrir aux habitants des quartiers du Saint-Esprit la possibilité de se retrouver au sein d'un Foyer rural, organisation culturelle et associative qu'il favorisa.

Dans ses ouvrages, articles pédagogiques et poésies à destination des élèves du cycle élémentaire, il voulait donner une idée globale du milieu de vie et se souciait de trouver des textes et des manuels adaptés à l'environnement des jeunes Martiniquais. Pour lui la régionalisation des programmes scolaires était nécessaire pour s'approprier son histoire, son espace et aller vers un développement harmonieux. George Fitte-Duval est décédé le 6 février 2003 au Saint-Esprit.]

La voix des communistes martiniquais au Parlement

C'est à partir de 1945 que les communistes martiniquais se firent entendre au niveau national par la voix de deux députés, l'un dans la pre-

599 *Justice*, « Les élections cantonales du 4 juin », Camille SYLVESTRE, 4 mai 1961.

mière circonscription Aimé Césaire, l'autre dans la deuxième circonscription Léopold Bissol et d'un conseiller de la République Thélus Léro.

LES DÉPUTÉS

Élus dès 1945, les députés Léopold Bissol et Aimé Césaire siégeant aux Assemblées constituantes furent membres de la Commission des territoires d'outre-mer jusqu'en novembre 1946, année de l'élection et de la mise en place de l'Assemblée législative nationale de la IV^e République.

Outre le travail au sein du groupe communiste pour appuyer la proposition de constitution voulue par le PCF, la grande mission des parlementaires communistes fut d'engager la lutte pour la parité entre les anciennes colonies françaises des Antilles et les territoires de la métropole, lutte pour une véritable reconnaissance de l'identité française des populations antillaises.

Les deux députés communistes de la Martinique vont résolument s'engager dans la bataille pour l'égalité totale et cet engagement se concrétisa en janvier 1946 par le dépôt d'une proposition de loi des députés communistes de l'outre-mer appuyés par le groupe communiste de l'Assemblée, « tendant au classement comme départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane française et de la Réunion ». Tous les députés communistes de l'outre-mer prirent part à la discussion qui suivit, mettant en lumière non seulement la grande misère sociale, le grand dénuement des populations antillaises mais aussi l'immense attente de ces populations, cette loi dite « loi d'assimilation » fut adoptée à l'unanimité le 19 mars 1946.

Ensuite aux élections du 18 novembre 1946 pour la première législature, la Fédération communiste présenta une liste et remporta deux des trois sièges à pourvoir, il en fut de même aux scrutins des 17 juin 1951 et 2 janvier 1956 pour les seconde et troisième législatures.

Léopold Bissol, député communiste de 1945 à 1958, siégea dans de nombreuses commissions parlementaires, dès 1946 il intégra la commission des territoires d'outre-mer et celle de la marine marchande et des pêches où il travailla de 1947 à 1955, cette nomination était importante car Léopold Bissol se voulait le défenseur des travailleurs de la mer qui d'après lui étaient délaissés. Il fut aussi membre de la Commission du travail et de la sécurité sociale en 1947, et de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique de 1948 à 1951.

Aimé Césaire, pendant son appartenance au groupe communiste de 1945 à 1956, fut membre de la Commission des affaires étrangères en 1946, de celle des territoires d'outre-mer de 1946 à 1956, de la Commission de l'éducation nationale de 1948 à 1955, de plus il fut désigné, en 1947, par la Commission des territoires d'outre-mer en vue de représenter l'Assemblée

au sein du Comité de gestion du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'Outre-mer.

Pendant ces treize années de mandat, les deux députés firent un travail conséquent en déposant lois et amendements, en participant à de nombreuses discussions questionnant, proposant, s'opposant et aussi approuvant. Les députés de l'Outre-mer s'ingéniaient à faire comprendre, à montrer la situation de la Martinique et par les interpellations, ils s'efforçaient de mettre sur le devant de la scène parlementaire les problèmes de la Martinique et des Martiniquais, car selon Aimé Césaire en introduction d'une interpellation le vendredi 26 mars 1954 « Les questions d'Outre-mer sont éludées, ne sont qu'effleurées au cours de discussions budgétaires forcément allusives, quelques malheureux territoires dont on parle fort peu... ». Par ailleurs à travers les débats sur les départements d'Outre-mer, ces députés souhaitaient également toucher l'opinion publique française, mettre à jour les conditions de vie et de travail dans ces départements.

Le député Aimé Césaire ne déposa pas moins de dix-huit propositions concernant directement l'Outre-mer à l'Assemblée nationale entre 1946 et 1951 et fit de très nombreuses interventions dans les discussions et débats. La parole des élus était fidèlement reproduite dans les colonnes de *Justice*, leur retour était très attendu et ils en profitaient pour rendre compte de leurs mandats, faire des réunions et conférences, animer des débats.

Il s'agissait dès 1947, à la suite du vote de la loi de « départementalisation », de faire appliquer outre-mer certaines dispositions régissant la France métropolitaine, car la lutte pour l'égalité ne s'arrêtait pas à une loi parue au *Journal Officiel*. Il fallait aussi faire face à certaines oppositions visant à freiner l'application des lois dans le domaine social. Les députés martiniquais restaient vigilants contre tout retard d'application et quand les autorités gouvernementales proposèrent de reporter la départementalisation à juillet 1948, le député-maire de Fort-de-France s'en indigna :

« J'y vois la continuation de certaines politiques ministérielles qui voudraient ajourner indéfiniment l'Assimilation ; cette politique j'en suis convaincu, échouera... Nous sommes, nous élus communistes, plus que jamais décidés à ne pas laisser saboter une loi dont nous avons été les initiateurs et dont nous attendons l'amélioration de la condition des classes laborieuses⁶⁰⁰. »

En proposant l'assimilation qu'ils réclamaient complète et non partielle, ils avaient opté pour l'application des lois sociales, pour le salaire minimum vital, pour l'application intégrale de la Sécurité Sociale, pour l'échelle mobile des salaires, pour les conventions collectives, pour l'égalité de traitement avec les fonctionnaires de métropole et savaient compter sur le soutien de tous les communistes pour y parvenir.

600 Aimé CÉSAIRE cité par Kora VERON et Thomas HALE, *Les écrits d'Aimé Césaire 1913-2008*, Paris, Honoré Champion, 2013, volume 1, p. 115.

« Vous constaterez avec moi que la situation à la Martinique est tout aussi grave, tout aussi alarmante que dans les autres territoires de l'Union Française.

Pas d'égoût à Fort-de-France, chef-lieu de la Martinique, pas d'urbanisme, la plus grande partie de la ville est constituée par un vaste bidonville ; partout des taudis innombrables. Les écoles ! Misérables ! L'hôpital ! Délabré ! Partout le spectacle affligeant de l'indigence et de l'abandon, partout l'existence de problèmes résolus depuis un siècle dans la plupart des autres pays du même continent ou du même archipel⁶⁰¹. »

Par leur engagement politique, ils portaient néanmoins les positions du Parti communiste en s'alignant sur les décisions du groupe parlementaire, car députés ils devaient défendre les revendications de tous les travailleurs français où qu'ils se trouvent, militants communistes ils défendaient la paix et les libertés démocratiques, votaient contre le « Pacte Atlantique », proclamaient leur solidarité avec les peuples coloniaux en lutte pour leurs droits à disposer d'eux-mêmes. Mais ils étaient avant tout les voix de leurs régions et dénonçaient tous les abus qui y étaient commis et Aimé Césaire critiquait avec force les décisions des préfets lorsqu'elles allaient en opposition avec la recherche de l'amélioration du sort des travailleurs.

« Monsieur le ministre

Permettez-moi de vous donner cet avertissement. Lorsque, sous couleur d'assimilation et sous prétexte d'uniformisation, vous aurez accumulé dans ces territoires injustice sur injustice, lorsqu'il sera évident qu'à la place d'une véritable assimilation, vous entendez ne leur offrir qu'une caricature, une parodie d'assimilation, alors, vous susciterez dans ces pays une immense rancœur et voici ce qui se produira :

Vous aurez fait naître dans le cœur des Martiniquais, des Réunionnais, des Guadeloupéens, un sentiment nouveau, un sentiment qu'ils ne connaissaient pas et dont vous porterez la responsabilité devant l'histoire, un sentiment dont les conséquences sont imprévisibles : vous aurez fait naître chez ces hommes le sentiment national martiniquais, guadeloupéen ou réunionnais.

Si vous me permettez de m'élever à quelques considérations générales, laissez-moi vous dire qu'en pays colonisé, c'est presque toujours le sentiment de l'injustice qui détermine l'éveil ou le réveil des nationalismes indigènes. C'est là le drame. Quand nous voulons nous assimiler, nous intégrer, vous nous rejetez, vous nous repoussez. Quand les populations coloniales veulent se libérer, vous les mitraillez⁶⁰² ! »

Le député, devant l'Assemblée, dénonçait les méthodes brutales employées par les préfets contre les travailleurs, procédés liés à leur méconnaissance du milieu dans lequel ils étaient amenés à exercer et imprégnés de leur esprit colonisateur. Ainsi en 1949, dans une longue tirade Aimé Césaire

601 Cité par *Justice*, « Intervention de nos élus, Césaire intervient », 9 septembre 1949, p. 2.

602 Aimé CÉSARE, « Discours à l'Assemblée nationale, 11 juillet 1949 », <http://www.assemblee-nationale.fr/>.

proclamait sa foi communiste, son rejet de la colonisation et du racisme et les motivations de son engagement politique :

« Si on me demandait : pourquoi êtes-vous Communiste, je pourrais donner une foule de raisons, toutes également valables.

Je pourrais dire : je suis Communiste, parce que Marx, Engels, Lénine, Staline ont jeté des lumières définitives sur l'histoire, le développement et l'organisation des sociétés humaines.

Je pourrais répondre : je suis Communiste parce que j'aime passionnément la justice, la liberté et la fraternité et que seule une société sans classes pourra assurer le triomphe de ces principes.

Je pourrais encore répondre : je suis communiste parce que je crois en la puissance de l'homme, et en définitive en la victoire de l'homme sur l'antique fatalité.

Mais en vérité à la question : pourquoi êtes-vous Communiste, si j'essayais de chercher en moi-même et de dire la raison qui m'est la plus personnelle, la plus intime et en même temps la plus contraignante, je dirais :

Je suis Communiste parce que je suis Martiniquais.

Je suis Communiste, parce que je sais tout ce que notre pays, tout ce que notre race ont souffert depuis l'origine, parce que je sais la traite, l'odieux esclavage, la torture, le fouet, l'humiliation, l'imbécile préjugé, l'exploitation, la répression, et qu'aucune force au monde ne peut me faire oublier cela⁶⁰³. »

Cette annonce faite à la Martinique fut suivie en juin 1950 par le *Discours sur le Colonialisme* :

« On me parle de progrès, de réalisations, de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au-dessus d'eux-mêmes.

Moi je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées,... de terres confisquées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées⁶⁰⁴. »

Se faisant les porte-voix de la Fédération communiste, des conseillers généraux communistes du département, au cours de la première législature, ils se battirent pour l'amélioration du niveau de vie des travailleurs martiniquais, pour la création des caisses de chômage et caisses d'allocations familiales et le versement des prestations familiales, pour le contrôle du fret à l'exportation de la banane, pour le développement du crédit artisanal et maritime, pour la résolution de la question des 50 pas géométriques en faveur des plus démunis, pour un plan d'équipements en infrastructures hôpitaux, collèges, lycées et routes, pour une industrialisation offensive de la Martinique pouvant remédier au problème du chômage.

603 Aimé CÉSAIRE, cité par *Justice*, « Pourquoi je suis communiste », 13 octobre 1949, p. 1.

604 Aimé CÉSAIRE, *Discours sur le colonialisme*, Paris, *Présence Africaine*, 1955, p. 1313 <http://www.larevuedesressources.org/>. Extraits du discours en annexe.

Entre 1951 et 1956, il fallait chercher à faire avancer la mise en place des assurances sociales, en exigeant enfin l'application de toutes les lois sociales surtout celles en faveur de tous les vieux travailleurs, particulièrement les vieux non-salariés, et des accidentés du travail, des lois sur la maternité et la première enfance sans négliger la défense des artisans, des pêcheurs et des ouvriers agricoles, en sollicitant le gouvernement pour trouver une solution même provisoire pouvant régler le crucial problème de la terre et du logement, accélérer le développement des équipements sociaux et culturels.

Ensuite lors de la troisième législature, les députés en concordance avec les nouvelles idées qui se développaient chez les communistes martiniquais se levèrent pour requérir une plus large participation des Martiniquais à la gestion de leurs propres affaires en restant dans le cadre de l'Union française. Ceci dans certains domaines tels les équipements, l'enseignement, la fiscalité, les travaux publics, le contrôle des services administratifs et la responsabilité du préfet devant une assemblée élue. Pendant cette courte législature, des points qui avaient déjà été soulevés par les députés martiniquais furent à nouveau débattus, la signature des conventions collectives en outre-mer, l'alignement des salaires sur le coût de la vie, la révision du contingentement pour la canne, la réglementation entre fournisseurs et importateurs, la réduction du prix du fret pour la banane, le renforcement de la formation professionnelle, l'organisation du crédit pour les petits artisans et marins pêcheurs, la répartition des 50 pas, une véritable politique de l'habitat et l'indispensable industrialisation.

Léopold Bissol fut un député très actif, il poursuivit sans relâche son questionnement au sujet des travailleurs de la mer ; en décembre 1954 il interpella le ministre de l'Outre-mer au sujet des marins navigateurs qui ne pouvaient avoir accès à certains ports américains :

« Monsieur le ministre, vous avez prévu un crédit de 500 millions pour faire fonctionner à Fort-de-France un cours d'enseignement maritime.

Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais nous voulons aussi vous rappeler, monsieur le ministre, qu'il y a aux Antilles un certain nombre de marins navigateurs qui comptent plusieurs années de navigation et qui sont à peu près oubliés.

Les marins de l'équipage du navire « La Baule », assurant la ligne du Pacifique, ont été avisés quelques heures avant le départ du navire que le droit d'accès dans les ports américains leur était interdit. Cet avis de la direction de la Transatlantique ne comportait aucune raison de cette mesure... »⁶⁰⁵.

605 Léopold BISSOL, cité par *Justice* « Activité de nos élus en faveur des marins navigateurs », décembre 1954, p. 1.

Il se faisait l'écho des doléances des pêcheurs lors du débat sur le budget de la Marine marchande en juin 1956, pour aider ces travailleurs à s'équiper face aux réticences de la Caisse centrale de la France d'Outre-mer :

« Une fois de plus nous attirons l'attention du Gouvernement sur l'impérieuse nécessité de créer des caisses de crédit maritime mutuel dans les départements d'Outre-mer, où nos marins-pêcheurs qui n'ont que de frêles petits canots de pêche, ne peuvent pas s'éloigner des côtes pour pêcher les poissons variés qui abondent dans nos eaux. Il s'ensuit que ces modestes travailleurs de la mer ne peuvent même pas s'acquitter de leur rôle qui a été singulièrement majoré. Avec les avances du crédit maritime, ils pourraient se munir de barques modestes avec un petit moteur approprié qui leur permettraient d'exercer leur métier et de rembourser les avances reçues⁶⁰⁶. »

S'intéressant aux questions de formation de la jeunesse, il s'occupa également des conditions de communication et de passage de certains concours donnant accès aux hauts postes administratifs, l'éloignement des départements d'outre-mer discriminant les candidats originaires de ces régions :

« Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de décider, dès 1955, d'un centre à Fort-de-France pour les épreuves du pré-concours et du concours d'entrée à l'École nationale d'administration. Il resterait bien entendu que les candidats admissibles à l'écrit se rendraient en France pour y subir les épreuves orales⁶⁰⁷. »

Au cours de la troisième législature, qui sera sa dernière mobilisation en tant que député, car malade en 1958 il ne se représenta pas, il déposa onze textes. Se mobilisa pour la formation des maîtres, leur accueil dans un espace dédié et des formateurs compétents mais devant le refus de la Caisse centrale de la France d'outre-mer d'avancer les fonds pour financer la fin des travaux, il se tourna vers le ministre de l'Outre-mer :

« Notre département, soucieux d'assurer une bonne formation pédagogique des maîtres, des instituteurs de notre enseignement primaire a fait de gros efforts financiers... pour faire l'acquisition d'un immeuble dit « Croix Rivail ». Il ne reste maintenant qu'à aménager cet immeuble pour l'installation des professeurs et des élèves.

Nous vous demandons d'intervenir avec toute votre autorité auprès de la Caisse Centrale de la France d'Outre-mer afin d'obtenir les fonds nécessaires à l'installation et à l'aménagement prévus, aménagement qui doit être suivi et surveillé par un directeur d'école Normale qu'il importe de nommer dès maintenant⁶⁰⁸. »

606 Léopold BISSOL, Interpellation du député, examen des dépenses du ministère pour l'exercice 1955, marine marchande, JO n° 113, année 1954, Débats parlementaires, 6 décembre 1954, p. 5905, <http://4e.republique.jo-an.fr>

607 Cités par *Justice*, Léopold BISSOL et Aimé CÉSAIRE, « Activité des élus. Création d'un centre d'examen à Fort-de-France », 20 janvier 1955, p. 2.

608 Léopold BISSOL, cité par *Justice* « L'École normale de Fort de France », 28 juin 1956 p. 2.

Aucune question n'échappa à la vigilance de Léopold Bissol ou d'Aimé Césaire, car ils ne se sentaient pas contraints par leur appartenance politique. Toutes les demandes même celles qui auraient pu s'opposer aux projets des communistes français avaient leur attention, qu'il s'agisse de développement, d'égalité sociale ou de gestion du territoire.

LE CONSEILLER DE LA RÉPUBLIQUE

Le militant communiste élu pour représenter le département de la Martinique au Conseil de la République, fut le conseiller municipal de Fort-de-France Thélus Léro mais il n'assura cette charge que pendant deux années 1947 et 1948.

Thélus LÉRO est né le 22 février 1909 au Lamentin. Après sa scolarité en classe secondaire à la Martinique il poursuit une formation en mathématiques en France ; jeune étudiant il participa à la revue *Légitime Défense* aux côtés de sept amis étudiants dont son jeune frère Etienne Léro, revue poétique engagée qui sera publiée à Paris en juin 1932.

Revenu à la Martinique, il participa à la création du groupe « Front commun », en 1936, le groupe fusionnant avec les premiers communistes de Jean Jaurès, Thélus Léro devint alors membre de la Région communiste de la Martinique.

En 1937, il assura les cours de mathématiques pratiques au centre d'éducation ouvrière mis en place par l'Union des syndicats CGT de la Martinique.

Après la guerre, Thélus Léro devint le premier secrétaire de la Fédération communiste de la Martinique jusqu'en décembre 1946, tout en assumant des tâches à la Rédaction de *Justice*. Il encouragea sa jeune sœur, Jane Léro à fonder « l'Union des femmes de la Martinique ».

Aux élections municipales de mai 1945, Thélus Léro se trouvant sur la liste présentée par la Fédération communiste et conduite par Aimé Césaire, fut élu conseiller municipal de Fort-de-France et devint le troisième adjoint supplémentaire, chargé de la commission de création des coopératives. En novembre 1946, il fut le candidat battu de la Fédération communiste aux élections législatives dans la toute nouvelle troisième circonscription.

Élu en décembre 1946 conseiller de la République, son élection le 28 janvier 1947, il siégea de cette date jusqu'au 30 juillet 1948 au Conseil de la République où il intégra le groupe communiste. Il enseigna les mathématiques à l'école professionnelle de Saint-Ouen pendant son séjour en France.

En 1947 nommé secrétaire du Conseil, il était membre de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs et de la Commission de la marine et des pêches. Thélus Léro fit cinq propositions de résolutions dont la plupart se rapportait à l'outre-mer, intervint dans une douzaine de débats et fut deux fois rapporteur.

La deuxième année, en 1948, il fut à nouveau nommé membre de la commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs et de la commission de la marine et des pêches. Désigné secrétaire du Conseil de la République en janvier 1948 il démissionna en août 1948. Thélus Léro se fit remarquer en faisant trois propositions de lois, une question orale au gouvernement et plus de douze interventions pour défendre un amendement proposé ou pour prendre part à la discussion générale.

Après 1948, n'ayant plus de charge de conseiller de la république, Thélus Léro ne renouvela pas son engagement au Parti communiste mais restera un sympathisant indéfectible aux côtés des communistes martiniquais.

Il reprit l'enseignement des mathématiques au lycée technique de Fort-de-France et s'investit par la suite au Syndicat national de l'enseignement technique, fut secrétaire en 1967 du cartel des fonctionnaires, participa au Comité d'aide aux familles des emprisonnés (les familles des jeunes de l'OJAM emprisonnés en France), devint membre fondateur de l'Association martiniquaise d'aide et de secours populaire, créa et présida le COMASOP, comité martiniquais d'aide et de solidarité populaire. Thélus Léro est décédé le 22 juillet 1996 à Fort-de-France.

Dans les structures associatives et autres cercles

Les militants communistes, bien que centrés sur leur parti, ne sont jamais restés confinés dans leur structure, ils ont toujours cherché à rayonner, en allant vers d'autres communautés politiques, en travaillant avec d'autres groupements, en participant à la création de nombreuses associations, en œuvrant dans divers cercles, fronts, comités et autres collectifs. Cette diversité dans l'engagement philanthropique leur permettait d'entrer en contact avec un grand nombre d'hommes et de femmes qui, convaincus par leur enthousiasme pouvaient éventuellement les rejoindre. C'était l'occasion de montrer leur grande disponibilité pour les autres.

Pour Bernard Pudal, professeur de science politique à l'université de Paris ouest à Nanterre, il est intéressant de reconnaître la variété des parcours des militants communistes car :

« ... Pour comprendre l'action militante il est important de suivre les différentes trajectoires, de faire une analyse des réseaux, d'appréhender la multi-position des militants, car ils sont pris dans des constellations d'associations devant expliquer les mouvements internes, il ne s'agit pas d'étudier seulement ceux qui se présentent, il faut aussi porter son attention sur ceux qui se sont désengagés, sur ceux qui sont partis discrètement, sur ceux qui militent ailleurs car toutes ces attitudes disent ce qu'est une organisation et ce qu'elle attend de ses membres ... »⁶⁰⁹.

609 Bernard PUDAL, *De l'illusion biographique à la biographie sans illusion*. Séminaire « Monographies et portraits de militants », 9 octobre 2013.

Avant même la création officielle du Groupe Jean Jaurès, les militants communistes collaboraient déjà avec diverses corporations, ils étaient déjà mobilisés au sein d'associations ouvrières, comme « l'Union des ouvriers et ouvrières manuels et intellectuels », section de Fort-de-France. Jules Monnerot était président, en 1937, du Comité du rassemblement populaire qui œuvrait pour le Pain, la Paix, la Liberté où il donnait de nombreuses conférences.

Le secteur d'activités que privilégiaient les militants communistes, où ils pouvaient faire un travail similaire à celui attendu dans les cellules et les sections étaient évidemment dans le milieu syndical, d'ailleurs les dirigeants poussaient fortement tous les militants à se rapprocher des syndicats non seulement pour s'y faire représenter mais aussi pour prendre part à la tâche. La présence communiste était importante dans tous les syndicats de travailleurs puisqu'ils avaient contribué à mettre en place de nombreuses sections syndicales dont les plus importantes, celle des ouvriers (électriciens, métallurgistes, maçons, charpentiers, dockers), des employés de commerce, des ouvriers agricoles et à organiser l'UD-CGT et quelques années plus tard la CGTM.

De plus, les militants communistes travaillaient activement dans les syndicats où il n'existait pas de sections CGT. Très nombreux dans la fonction publique les communistes militaient dans les syndicats de fonctionnaires qui représentaient leurs corps de métiers respectifs et très souvent ils se heurtaient à l'autorité et à l'animosité de leur hiérarchie du fait de leur double appartenance politique et syndicale. Ils étaient très présents dans les syndicats d'enseignant. Georges Fitte-Duval fut l'un des membres du secrétariat départemental du Syndicat national des Instituteurs. Très actif il participait à toutes les mobilisations des enseignants se faisant l'interprète de ses collègues de zone rurale travaillant dans des écoles dépourvues de matériel et souvent dédaignées par certains maîtres qui n'avaient qu'une hâte celle de travailler « en ville ». Nous avons déjà signalé la présence de Thélus Léro au secrétariat départemental du Syndicat de l'enseignement technique, on retrouvait des communistes dans les syndicats des travailleurs des PTT, au syndicat des douanes, où le secrétaire général Joseph Dufond sympathisant communiste, fut menacé de se voir changer d'affectation à cause de ses activités syndicales. Retrouvons Mathurin Gottin membre dirigeant du Parti communiste, au Syndicat des contributions directes.

[Euphrasius Mathurin GOTTIN est né le 31 mars 1918 à Fort-de-France. Contrôleur des « débits de la Régie » et ensuite inspecteur des impôts dans plusieurs centres, à Basse-Pointe, à Trinité, chef de service à la direction des Impôts à Fort-de-France. Membre de la Fédération communiste de la Martinique, membre du Comité central et du Bureau politique du PCM, occupant le poste de trésorier du parti, chargé par le bureau de récupérer les fonds récoltés après le lancement des souscriptions et s'occupant de la for-

mation des trésoriers de sections avant le lancement officiel de la remise des cartes. Militant à la section de Trinité puis de Fort-de-France. Il eut également une longue expérience de syndicaliste au Syndicat des contributions directes, activité qui, ajoutée à ses convictions politiques le fit mettre souvent à l'écart par sa hiérarchie. Il est décédé le 28 décembre 1999 à Fort-de-France.]

Dès 1920, les communistes avaient investi les associations culturelles, déjà presque tous les anciens du pensionnat colonial dont un certain nombre de militants communistes se retrouvaient assez régulièrement dans l'association des « Anciens élèves du pensionnat colonial », il faut signaler que cette association avait repris, à Fort-de-France, le flambeau de la vie culturelle qui rayonnait à Saint-Pierre avant la catastrophe de la Montagne Pelée. Les anciens du pensionnat organisaient des concerts, des lectures et commentaires d'ouvrages, des représentations théâtrales. Jules Monnerot y donnait des conférences, animait des causeries. Ensuite des intellectuels marxistes se mobilisèrent pour donner vie à une création culturelle originale et en phase avec la société martiniquaise, citons la brève apparition de la revue de poésie engagée *Légitime défense* en 1932 où nous retrouvons Thé-lus Léro, René Ménil ; la revue littéraire *Tropiques* animée par Aimé et Suzanne Césaire, René Ménil, Lucie Thésée entre 1941 et 1945. Ces intellectuels vont allier la connaissance de leur pays à leurs acquis pour proposer une nouvelle vision de la culture antillaise. Bien plus tard, choisissant l'expression et le militantisme communiste ils furent à l'origine de la création de différentes associations culturelles, de l'organisation de manifestations et de veillées littéraires.

Les militants communistes étaient à l'origine d'associations œuvrant pour une plus complète connaissance de l'histoire de la Martinique et des Antilles. Ainsi pour célébrer la mémoire de Louis Delgrès, et montrer le sens de son combat et de sa mort, Georges Timothée et les jeunes de la cellule du quartier de Tivoli se mobilisèrent pour fonder le « Cercle Commandant Delgrès » ; ce cercle organisait différentes manifestations pour les jeunes en l'honneur de Delgrès. Militant communiste, membre du comité fédéral, Georges Timothée animait des conférences en communes ; inscrit sur la liste communiste présentée aux municipales de Fort-de-France en 1957, il fut directeur de publication de *Justice*, membre du syndicat du livre CGT et secrétaire au bureau politique du PCM.

Nous retrouvons également des militants dans les associations de jeunesse non adhérentes à la fédération communiste, notamment à l'OJAM où nous avons déjà mentionné la présence de Gesner Mencé, Khoko René-Corail, Guy Dufond, nous avons aussi relevé les activités de jeunes communistes dans les Jeunesses schoelchéristes constituées en 1962, dans l'Union de la jeunesse démocratique (UJRF), à l'UEM Union des étudiants martini-

quais. Ainsi l'ouverture des conférences, des congrès de ces associations était assurée par des membres du bureau politique du PCM.

Les associations féminines sont elles aussi concernées. Soutenues par les dirigeants communistes et à l'initiative de Jane Léro, des femmes créèrent l'Union des femmes en 1944. Organisée en différents comités, l'Union des femmes accueillait des militantes de toutes les expressions politiques ; certains comités furent plus dynamiques que d'autres, tels le comité « Eugénie Cotton » des Terres Sainville dont la secrétaire fut Duverlie Hongroie membre du comité fédéral, le comité de Basse-Pointe créé en octobre 1956 qui avait pour secrétaire Berthe Vigné, membre du comité exécutif de l'UD-CGT, membre du comité fédéral, et enfin le comité des femmes du Saint-Esprit où militaient Claudine Ménil, Odette Fitte-Duval. La fête de la journée internationale était l'occasion de parler de la précarité des femmes, de la lutte pour le maintien de l'AMG, pour l'extension des allocations à toutes les familles.

Au sein du comité des femmes pour la paix, elles exprimaient leur crainte de la guerre, le rôle que les femmes pouvaient jouer dans cette lutte. Fernande Ursulet, conseillère municipale communiste de Fort-de-France dès 1945 fut une active trésorière de l'association.

Les communistes furent à l'initiative de nombreux comités de défense et d'aide ou aidèrent à leur création ; notons le comité départemental pour la paix, le comité d'aide aux victimes du 2 octobre 1949, le comité de défense des expulsés de Sainte-Marie de juin 1957, le Front pour la défense des libertés publiques, le CAFE comité d'aide aux familles des emprisonnés pendant l'affaire de l'OJAM, l'Association martiniquaise d'Aide et de Secours populaire, le Syndicat de défense et d'action des 50 pas géométriques. Dans d'autres domaines, comme celui de la laïcité, le concours des militants communistes fut également remarquable, dans les organismes de défense de l'école, d'aide aux parents d'élèves, à la fédération des œuvres laïques, ainsi Emile Cap-Gras militant communiste témoignant de son action au sein de la fédération de parents d'élèves :

« J'ai été aussi militant parent d'élèves de la fédération CORNEC dès que ma fille aînée est rentrée à l'école, j'étais aussi militant laïc car j'étais aussi à la FOL où nous côtoyons toutes sortes d'associations culturelles, il fallait aussi organiser les parents d'élèves et il n'y avait pas beaucoup d'écoles, mais les parents avaient beaucoup de difficultés parce que les classes étaient surchargées, dans une seule journée on pouvait faire entrer une partie des élèves le matin et l'autre partie l'après-midi pour un même niveau, il fallait se battre pour faire construire des écoles, pour faire construire les lycées ainsi que les lycées professionnels, la fédération des parents d'élèves était en principe issue de la fédération des œuvres laïques et nous avions des relations avec la France pour la défense de l'école. Le secrétaire général c'était Hector Saé il y avait d'autres militants, il nous arrivait parfois de faire deux réunions de parents d'élèves le week-end, une le samedi et une le dimanche, j'ai eu l'occasion d'aller avec David Victorin qui était secrétaire général au Morne Gommier à pied parce qu'il n'y avait pas encore de

route ni du côté de Rivière pilote ni du côté du Marin pour voir comment on recevait les enfants des campagnes c'était très appréciable on le faisait par intérêt on sentait qu'on était utile. Nous étions appréciés⁶¹⁰. »

Les communistes ont toujours participé et participent encore aux associations mémorielles. Ils se sont attachés à célébrer deux hommes Jean Jaurès pour son combat en faveur des ouvriers français et Victor Schœlcher pour sa participation active à l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, et ceci bien avant 1920. Ces commémorations s'organisaient autour de défilés, de conférences et débats, d'articles divers à paraître dans le journal communiste aux dates anniversaires des jours de leur naissance. S'agissant de Schœlcher il était impératif de porter une véritable contribution au maintien de sa pensée, de ne pas oublier son rôle dans l'abolition de l'esclavage et surtout de montrer que son idéal de liberté devait se poursuivre. Cette tâche a été laissée au « Cercle Victor Schœlcher », association mémorielle créée en novembre 1944 composée d'hommes et de femmes passionnés de Schœlcher, communistes ou non, qui se donna pour mission la commémoration régulière de « l'abolitionniste », le 21 juillet. Les militants communistes en déléguant cette célébration au Cercle faisaient confiance pour cela à sa fermeté et à son dynamisme pour rappeler à la société martiniquaise le combat humanitaire de Schœlcher et montrer que de son action il était nécessaire de dégager des leçons pour l'avenir.

Mais tout en restant très proche des communistes, le cercle affirmait régulièrement l'indépendance de l'association vis-à-vis du Parti, le très actif président du Cercle, Louis Adrassé, déclarait notamment, en 1956, que « Schœlcher n'appartient ni à un parti ni à un groupe particulier »⁶¹¹.

En 1962 il communiquait au préfet le nom des membres du Comité en fonction, comité au sein duquel se trouvaient encore, comme par le passé, des militants communistes ; président Louis Adrassé répétiteur au lycée technique, communiste ; vice-président Hector Saé instituteur sympathisant communiste ; secrétaire Léonide Marie-Joseph institutrice ; trésorier adjoint Mathurin Gottin contrôleur des contributions indirectes, communiste ; membre Solange Fitte-Duval professeur de cours complémentaire, militante communiste.

Devant les nouvelles positions des communistes concernant l'abolition de l'esclavage à partir de 1956, positions qui ne reniaient pas totalement la place de Schœlcher mais mettaient en avant le rôle décisif des esclaves eux-mêmes dans leur libération. Gabriel Henry et Armand Nicolas, dès le début des années 1950, mirent au jour des documents d'archives qui donnaient

610 Émile CAP-GRAS. Entretien du 9 avril 2009.

611 Cité par *Justice*, Louis ADRASSÉ « À la mémoire de Victor Schœlcher », 26 juillet 1956, p. 1.

une version plus exacte de la libération de 1848. Et plus tard, dans sa brochure sur mai 1948, Marie-Hélène Léotin retient ce déroulement des événements extrait d'une lettre écrite en mai 1948, relatant l'arrestation d'un esclave :

« Monsieur Léo Duchamp, propriétaire d'une sucrerie... a voulu maintenir l'ordre et la discipline chez lui et s'étant attiré des injures et des menaces d'un de ses nègres, il en a demandé l'arrestation. L'atelier s'y opposa,... ils laissent faire et le nègre est emmené en prison. Aussitôt tous ses camarades abandonnent l'habitation, ils se rendent en ville armés de piques et de coutelas, quelques-uns mêmes avec des armes à feu et ils appellent à leur secours leurs voisins. Les nègres et les mulâtres de Saint-Pierre se joignent à eux et une émeute considérable assiège les abords de la geôle⁶¹². »

Les documents d'archives répertoriés sur les événements sont des articles, des lettres, des chroniques rédigés par des hommes plus proches des grands propriétaires que des esclaves mais ils ont tout de même permis une nouvelle lecture plus critique et plus approfondie qui « montre qu'un nouvel ordre était en train de se mettre en place »

Dès lors, les objectifs du cercle s'élargirent, du simple rappel de la pensée et de l'action de Schœlcher en 1848, il s'agissait de donner une direction actuelle à son combat, de l'inscrire « dans le combat révolutionnaire pour la vérité, la justice et la liberté », de donner un nouveau sens à « son combat héroïque et courageux, contre l'oppression, contre l'arbitraire, contre le despotisme, contre le préjugé, contre l'obscurantisme... ». Le président du cercle engagea l'association dans tous les combats pour la défense des libertés, partout où cette liberté était, selon lui, bafouée sur le territoire, contre l'emprisonnement des jeunes de l'OJAM, contre les procès intentés contre de jeunes manifestants, contre les saisies de *Justice*, contre les arrestations des dirigeants du PCM, et dénonçant les incohérences des uns et des autres qui se réclamaient de Schœlcher mais n'hésitaient à adopter des attitudes tyranniques il déclarait :

« La véritable imposture que d'honorer la mémoire d'un homme comme Victor Schœlcher et d'appliquer en même temps une politique exactement contraire à celle qui fut la sienne ou encore ceux qui voudraient en faire aujourd'hui un simple philanthrope en pantoufles, un moraliste à l'eau de rose⁶¹³. »

[Louis ADRESSÉ est né en 1904 à Fort-de-France. D'abord répétiteur suppléant au collège technique industriel de Fort-de-France, il rejoignit en

612 Léo ELISABETH cité par Marie-Hélène LÉOTIN, *La révolution anti esclavagiste de mai 1848 en Martinique*, Fort-de-France, Apal Production, 1991, p. 24.

613 Louis ADRESSÉ, cité par *Justice* « ... la volonté de continuer le combat de Schœlcher », 29 juillet 1965, p. 3.

1934 le lycée technique en tant que répétiteur, et ensuite comme surveillant général intérimaire. En 1966, il est nommé surveillant général titulaire. Louis Adrassé adhéra à la Fédération communiste de la Martinique en 1932, il y restera jusqu'en 1959, militant au sein de la cellule « André Alier » du quartier Sainte-Thérèse. Aux élections cantonales d'octobre 1949, il représenta la fédération communiste au Diamant mais inconnu hors de Fort-de-France, il n'obtint alors que cinq voix. En 1960 il ne renouela pas son adhésion au PCM et adhéra au PPM (Parti progressiste martiniquais), ensuite en 1970 il intégra le GRS (Groupe révolution socialiste) puis le CNCP (Conseil national des comités populaires), partis d'extrême gauche luttant pour l'indépendance de la Martinique.

Il milita dans de nombreux comités, conseils d'administration, syndicats et associations.

De septembre 1945 à décembre 1946 administrateur délégué à l'hôpital civil de Fort-de-France. En 1947 participation à la mise en place de la coopérative « la Boulangerie populaire », vice-président du CA de l'imprimerie populaire, propriété de la fédération communiste. En 1950 secrétaire administratif du comité départemental des partisans de la paix. En 1958 membre actif au comité martiniquais de vigilance et d'action républicaine. En 1964 secrétaire puis président du FDLP (Front de défense des libertés publiques). En 1966 il représentait le SNET (Syndicat national de l'enseignement technique) à la Martinique. Militant actif au comité de sauvegarde du patrimoine martiniquais (ASSAUPAMAR) créé en 1980. Présent au « Comité permanent de la gauche martiniquaise pour le soutien à la candidature de François Mitterrand à la présidence de la République », au Conseil d'administration du lycée technique dont il fut le représentant élu du personnel. Au Cartel des fonctionnaires il fut responsable de la diffusion de la publication *Le journal du Cartel*. Il s'occupa du secrétariat et des archives du centre musical départemental de la Martinique. Il fut membre de la FOL (Fédération des œuvres laïques). À l'heure de la retraite il s'intéressa à la défense des intérêts des retraités et se consacra à des activités mutualistes au sein du club des retraités de la MGEN.

Mal plus que tout Louis Adrassé fut l'âme du Cercle Victor Schœlcher créé en 1944 et dirigé par des communistes. Cette association entretenait le culte de Schœlcher, défendait la laïcité et organisait des manifestations culturelles, des fêtes commémoratives de l'anniversaire du décret d'abolition de 1848 et de la naissance de Victor Schœlcher. Louis Adrassé présida pendant de longues années au destin du « Cercle Victor Schœlcher », de 1959 à 1982 ; inscrit au Cercle en 1957 il en devint le président puis fut réélu à la tête du Cercle jusqu'à la cessation des activités en novembre 1982. Louis Adrassé est décédé en 2000 à Fort-de-France.]

Comment comprendre cette militance plurielle que Bernard Pudal qualifie de « position multicarte des militants communistes ». Étaient-ce des hommes déjà engagés dans d'autres activités qui venaient au communisme ou des militants communistes qui consacraient une partie de leur dynamisme à des activités extérieures au Parti ?

Les militants étaient largement encouragés à « aller respirer l'air du dehors en prenant des tâches dans des organisations de masse », à manifester leur soutien et donner de leur temps pour faire avancer la « cause » des travailleurs même en dehors du Parti. Certains adversaires ont vu là une manœuvre politique née du désir des communistes de noyauter les autres organisations de défense, d'avoir une écoute interne des autres ou encore la volonté des dirigeants communistes de placer des tampons entre eux et les autres partis politiques, niant en cela la propension de certains aux engagements multiples en sachant que :

« Les dispositions à l'engagement ne dépendent pas directement des appartenances mais sont aussi produites à la rencontre entre des dispositions et des positions, situées dans le cours d'une trajectoire sociale et prises dans des configurations déterminant autant d'opportunités ou de contraintes⁶¹⁴. »

Nous pouvons déceler, pourquoi pas, le désir d'hommes et de femmes de se faire reconnaître, d'exprimer des positions personnelles ou de proposer des formes de mobilisation autres que celles préconisées par leur structure d'engagement premier. Mais ne pouvant pas toujours s'exprimer avec force dans un Parti où la parole était dominée et donnée par les membres dirigeants, ces hommes à la trajectoire militante éclatée en étoile, ont voulu chercher ailleurs des opportunités d'expression. Dans ce Parti très hiérarchisé où la discipline, l'obéissance à la décision majoritaire ou dirigeante étaient les règles premières, comment émerger face à des dirigeants imposants ou des secrétaires politiques très idéologisés et dotés de fortes personnalités comme Éphraïm Marie-Joseph ou Camille Sylvestre, ou face à la présence permanente d'un secrétaire comme Armand Nicolas.

Chercher d'autres voies pour montrer ses capacités d'organisation, de mobilisation, fut l'alternative que choisirent consciemment ou non de nombreux militants communistes, que nous retrouvons véhéments et offensifs dans d'autres organisations, ou encore ceux qui, dans une débauche d'activités touchèrent à toutes les formes de militantisme qui s'offraient. Reconnaître la diversité de l'élan militant, c'est affirmer en partie l'identité de ces militants et militantes qui avaient décidé ne pas se soumettre totalement à l'autorité des dirigeants communistes puisqu'une part de leurs activités échappaient au contrôle et au regard des dirigeants. En dehors des

614 Ollivier FILLIEULE et Bernard PUDAL, « 8. Sociologie du militantisme. » Problématisation et déplacement des méthodes d'enquête, in Eric Agrikoliansky *et al.*, *Penser les mouvements sociaux*. La Découverte « Recherches », 2010, p. 163-184.

dirigeants accaparés par leur tâche à la tête des divers comités il y eut peu de trajectoires uniques, le Parti acceptant l'engagement dans certains autres secteurs autres que politique. À ce propos Armand Nicolas, ancien secrétaire politique du PCM, nous précise la position du parti :

« Par contre si on adhérait au parti on ne pouvait adhérer à aucun autre parti ni appartenir à la franc-maçonnerie, parce que la franc-maçonnerie est une société secrète qui a ses règles et le militant communiste ne pouvait pas jouer sur les deux tableaux, donc c'était indiqué dans les statuts qu'il n'adhérait qu'à un seul parti et qu'il n'était pas admis qu'il adhère à la franc-maçonnerie, ce qui n'a pas empêché avant la guerre dans le premier épisode communiste à la Martinique qu'il y ait eu des adhérents qui avaient intégrés la franc-maçonnerie, qui étaient francs-maçons ou sympathisant⁶¹⁵. »

Pour bien appréhender le militantisme communiste à la Martinique, il nous est impératif de lier l'histoire des militants, de tous les militants à l'histoire de leurs divers engagements, car si la mémoire tend à oublier les plus actifs, que dire des obscurs, de ceux qui n'avaient pas la tribune des comités pour s'exprimer, voire qui n'étaient même pas inquiétés par les autorités, qui avaient dû trouver d'autres moyens pour exprimer leur voix communiste, qui avaient fait fi de la centralité du militantisme communiste pour exister. Annie Kriegel dans son ouvrage *Les communistes français, 1920-1970* définit « des degrés d'adhésion » qui justifieraient l'implication plus ou moins forte aux activités du parti et qui laisserait de la marge pour d'autres formes de militantisme.

615 Armand NICOLAS. Entretien du 16 avril 2010.

Chapitre 4

La formation des militants

Il existe différents types d'adhérents car tous ne viennent pas au Parti pour les mêmes raisons et ainsi se définissent des degrés d'adhésion. Annie Kriegel nous propose⁶¹⁶ trois catégories d'adhésion :

- « l'adhésion politique » qui est le choix d'un parti dans sa dimension politique concrète de la vie locale, nationale répondant aux aspirations de l'individu;
- « l'adhésion existentielle », manière plus ample et moins sélective d'être communiste, qui résume une interrogation se concrétisant par un accomplissement logique, rationnel, rarement précoce et longuement muri,
- « l'adhésion idéologique » des étudiants et intellectuels qui voient dans le communisme la possibilité de réaliser leur conception d'un monde d'égalité et de bonheur.

Quelle que soit la porte d'entrée tous doivent tenter d'apporter leur contribution à l'émergence du Parti et à la réalisation de ses objectifs par un militantisme actif, ciblé et efficace.

Il apparaît dès lors nécessaire de conduire ces adhérents à s'interroger sur leurs motivations et de leur permettre ainsi de concrétiser leur engagement au communisme par de multiples petites tâches en fonction des prédispositions de chacun pouvant conduire au militantisme, il est intéressant de les lancer dans l'action car toute activité présente un caractère pédagogique et c'est le temps et l'expérience qui leur serviront alors, en premier lieu, de formation. Mais reprenons cette remarque d'Annie Kriegel concernant les processus de formation :

« Il reste que le parti ne fait pas fond sur les enseignements constitués par les retombées de la vie quotidienne. Il entend parallèlement, par une série d'institutions directement éducatives, procéder de manière systématique à la formation des cadres⁶¹⁷. »

616 Annie KRIEGEL, avec la collaboration de G. BOURGEOIS, *Les communistes français 1920-1970*, Paris, L'univers historique Seuil, 1985 p.169-174.

617 Annie KRIEGEL, *op. cit.*, *ibid.* p. 248.

En dehors de cette formation permanente liée au travail de base des militants, distribution du journal, des tracts, participation aux manifestations, aux souscriptions etc., il s'est avéré indispensable d'instituer un véritable travail de formation pour permettre aux adhérents d'entrer dans le militantisme. Cette formation devait permettre aux militants d'accomplir efficacement leurs tâches, mais aussi réaliser une homogénéité de la pensée car il s'agissait de faire dire et faire faire la même chose à tous et en tous lieux, ce qui renvoie d'une part à un savoir-parler communiste composé d'un vocabulaire, d'expressions spécifiques chez les militants qui utilisent le même langage, emploient le même lexique et d'autre part à un savoir-être communiste autour des mêmes attitudes et quelquefois de la même gestuelle.

Les réunions, conférences et autres débats

Former des adhérents au militantisme, leur permettre d'aller vers l'action, telle était la volonté des dirigeants communistes. Pour cela il était nécessaire de les encadrer, de leur donner des marges et un bagage communiste suffisant car la plupart arrivaient pleins de bonne volonté mais quelquefois démunis de formation car d'après Armand Nicolas l'arrivée au parti se faisait de façon affective :

« Pour la plupart du temps, en Martinique les gens venaient au parti, je dirais, de manière sentimentale, ce n'était pas parce qu'on avait lu Marx, cela ne signifiait pas que l'on avait lu Lénine, c'était une sorte d'élan sentimental vers un parti qui apparaissait à la personne comme une force susceptible de défendre ses intérêts et aussi susceptible de défendre les intérêts de la collectivité, d'atteindre certains objectifs que l'homme se propose pour bien mener sa vie individuelle, sa vie collective, sa vie sociale⁶¹⁸. »

La formation de base comme toute première était initiatique, elle devait permettre à l'adhérent d'entrer véritablement dans la famille et dans la société communiste, elle consacrait son statut et lui donnait les éléments lui permettant de se définir et d'agir comme militant. Cette formation initiale était essentiellement faite d'écoute et de questionnement, elle se réalisait dans les multiples réunions, conférences et débats du parti et de ses organisations de base, toutes les rencontres entre militants qui émaillaient la vie du communiste. Retenons ce qu'en dit un militant :

« Il y avait une formation qui se prenait à l'intérieur, la formation se faisait dans les réunions de la cellule qui devait se réunir régulièrement, le plus souvent possible⁶¹⁹. »

618 Armand NICOLAS. Entretien du 16 avril 2011.

619 Louis LAUZÉ. Entretiens du 7 octobre 2009.

Déjà les premiers communistes conscients qu'il était indispensable d'apporter les bases d'une culture communiste aux adhérents et sympathisants organisaient et animaient des conférences, des lectures d'ouvrages mais il faut se demander si les thèmes de ces débats très théoriques pouvaient toucher un grand nombre de travailleurs hormis quelques intellectuels avertis.

Après la guerre, la situation n'était plus la même, les travailleurs adhéraient nombreux et les réunions qui les regroupaient dans les cellules de quartiers étaient les instants propices pour leur inculquer les bases d'une formation communiste, écoutons à ce propos Armand Nicolas :

« Dans ces réunions il y avait toujours un aspect politique, c'était la formation des militants et leur information, ce n'était pas nécessairement un cours que l'on faisait, mais on examinait toujours la situation politique au moment où l'on faisait la réunion, la situation politique locale martiniquaise, française, internationale et tous ces éléments se retrouvaient en débat et concouraient tant à l'information qu'à la formation.

Les militants étaient formés dans les débats, dans les exposés que l'on faisait, bien souvent les gens posaient les problèmes de leur quartier, des questions très pratiques. La cellule était bien animée car on discutait de beaucoup de choses, mais en dehors de cela il y avait un aspect éducatif car quand on évoquait un problème municipal on ne se contentait pas d'en parler mais l'adhérent était appelé à voir l'aspect politique de la question, c'était aussi un moyen politique de mener le combat contre la municipalité, il y avait l'aspect formation du militant on lui apprenait à voir dans toute chose, dans tout événement, dans tout phénomène de manière approfondie les aspects politiques, cela faisait partie de la formation et cela se faisait à chaque réunion.

Le militant se formait dans le quotidien et dans l'ordinaire de la vie interne de la cellule, la cellule avait pour objectif non pas seulement de se réunir et de discuter et Terminé ! Mais la discussion devait toujours se terminer sur la décision de l'action, on ne venait pas en réunion pour blablater mais on venait pour préparer le travail du Parti en direction de l'extérieur⁶²⁰. »

La formation des militants de base se faisait donc « à travers les réunions de cellule sans que cela soit une activité ciblée, spécifique, on ne disait pas on va faire de la formation, la formation se faisait de manière naturelle, en réalité c'était une éducation profonde parce qu'elle était minutieuse⁶²¹. »

La formation n'intervenait pas seulement au sein des cellules, les militants étaient encouragés à assister aux causeries, conférences faites à leur intention par les dirigeants des comités et bureaux des sections, de la fédération ou du Parti, une participation qui se devait constructive car elle devait amener à s'interroger et à fortifier les convictions communistes.

620 Armand NICOLAS. Entretien du 26 novembre 2009.

621 *Idem*.

Ce fut un moyen fort utilisé à l'époque où les organisations de base, cellules et sections, étaient peu nombreuses, ceci dans les années vingt et trente, mais ces causeries se voulaient d'une grande valeur idéologique, s'adressaient de préférence à des intellectuels d'une classe moyenne émergente dans le chef-lieu et non aux militants de base le plus souvent mal-éduqués et peu cultivés. Les causeries et autres conférences avaient lieu à la Bourse du travail ou dans le local des charbonniers, quartier Terres-Sainville à Fort-de-France, sur des thèmes très variés mais assez élitistes, « Schœlcher vu par Clémenceau », « En Russie, l'ancien régime », « La révolution de 1917 ».

Il faut reconnaître les efforts et l'acharnement des premiers communistes à mettre la connaissance du monde communiste à la portée d'hommes et femmes assoiffés de culture, de lecture dans une île où la mise en lumière de théories ouvriéristes n'étaient pas la priorité. Et les ouvriers étaient incités à rejoindre les structures d'éducation pour adultes afin de parfaire ou de commencer une instruction indispensable pour mieux comprendre le monde et choisir le bon combat, par celui-là même qui s'était formé seul par la lecture d'ouvrages communistes, Léopold Bissol :

« Renseignez-vous, lisez et comparez, allez aux cours d'adultes, ceux d'entre les ouvriers qui le peuvent, vous y êtes invités incessamment.

Vous y acquerez sinon de vastes connaissances, mais le goût, l'amour de la lecture vous pourrez dès lors parcourir les différents journaux où s'étaient les rudes batailles journalières menées par vos camarades de France⁶²². »

Cette possibilité de formation fut maintenue et les causeries éducatives rythmèrent l'installation et la marche des communistes à la Martinique, les cellules en organisaient régulièrement comme en atteste cet entrefilet de *Justice* :

« Les causeries éducatives organisées chaque mercredi par les cellules de Fort-de-France ont obtenu un vif succès, surtout parmi les jeunes. Les deux dernières consacrées à la doctrine communiste et présentées par Bissol et Linval, pionniers du communisme à la Martinique, ont été particulièrement appréciées. Notre camarade Linval doit d'ailleurs présenter d'autres causeries qui nous feront suivre l'évolution des idées communistes, des utopistes à Lénine. Les dates de ces conférences seront communiquées en temps voulu⁶²³. »

Les sujets développés au cours de ces causeries-débats étaient très divers, en fonction de l'orateur. Les conférences s'attachant à améliorer la connaissance de la doctrine communiste étaient donnés par les théoriciens du parti, René Ménil, Georges Mauvois ou des militants chevronnés Juvénal Linval, Philibert Duféal, les autres grands thèmes tournaient autour de

622 Léopold BISSOL, cité par *Justice*, « 1^{er} mai. Intervention de Bissol », 1^{er} mai 1933, p. 2.

623 *Justice*, « Nos causeries éducatives », 4 juillet 1963, p. 2.

l'histoire et la culture de la Martinique avec les historiens Armand Nicolas, Edouard De Lépine quand il était encore au Parti communiste, ou de l'option autonomiste.

D'autres schémas de formation furent expérimentés, ce furent les longues discussions à l'occasion « des journées d'études ». Ces journées d'études étaient en quelque sorte des grands-messes en direction de groupes précis, il s'agissait de réunir des communistes de la même catégorie professionnelle ou occupant les mêmes responsabilités au sein du parti pour répondre à de grandes interrogations et renouer avec les propositions définies lors des conférences. Étaient régulièrement programmées des journées d'études des enseignants communistes, des journées d'études paysannes consacrées aux militants du secteur agricole, des journées d'études de la jeunesse, des journées d'études sur les problèmes soulevés par les femmes, des journées d'études en direction des dirigeants de sections et de cellules.

Les journées d'étude opéraient à la fois tout un travail de formation et de mise en place de plans de travail, c'étaient de longues séances destinées à inventorier les problèmes rencontrés par le groupe, à mobiliser et conforter dans les solutions pressenties par le Parti. Elles s'organisaient autour d'un exposé général mis en place par le bureau politique et ensuite les discussions s'engageaient et des décisions d'actions étaient prises. Ces assemblées éducatives visaient à conforter un savoir-faire militant pour une meilleure prise en main des positions défendues par les communistes, pour combattre les faiblesses et les insuffisances d'activités des militants dirigeants.

La formation dans les écoles du Parti

« Investir dans la formation, c'est conjuguer au présent mais aussi au futur le souci des hommes et le souci des résultats⁶²⁴. »

Philippe BLOCH

L'exigence de la formation idéologique et politique dans un environnement structuré et codifié ne s'était pas posée aux premiers militants et cadres dirigeants du Groupe communiste Jean Jaurès. Peu nombreux, issus de la mouvance socialiste d'où l'actualité politique les avait sortis, ils avaient une idée très théorique du communisme, alimentée par la lecture de nombreux ouvrages marxistes, et par leur admiration pour Jean Jaurès et pour la Commune de Paris.

Il fallut attendre les années trente pour que se posât la question de la désignation de militants absolument résolus et connaissant la doctrine communiste pour assurer l'encadrement des nouveaux adhérents et tenir la direction des organisations qui commençaient à se multiplier çà et là dans

624 Philippe BLOCH, *Service compris*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1986, p. 1.

les communes. De nombreux militants qui avaient côtoyé les communistes et autres révolutionnaires français, avaient acquis une certaine pratique à mener des groupes, à organiser des réunions, à écrire articles, motions, tracts et autres durant leur vie étudiante en France. Donc pour les premiers communistes et ceux qui les rejoignirent quelques années plus tard, la demande d'une formation élaborée ne fut pas une exigence, les cadres qui se renouvelaient peu se contentant d'une formation permanente confirmée par l'action sur le terrain.

En 1944, à la reprise des activités politiques, il n'y eut pas, comme ce fut le cas au PCF, de conflits entre anciens militants issus de la Résistance et jeunes militants dynamiques recrutés dans le milieu ouvrier et prêts à « dévorer du capital », les quelques dissidents partis combattre avec la France libre et qui rentrèrent à la Martinique, – ils furent hélas peu nombreux –, n'étaient pas parés de l'auréole de résistants et étaient plutôt de tendance gaulliste, donc les cadres se recrutèrent parmi quelques syndicalistes et intellectuels qui s'étaient résolument ralliés au Parti communiste avant ou tout de suite après la guerre.

Les cadres étaient alors choisis pour leurs aptitudes, leurs connaissances théoriques déjà acquises, leur volonté de marcher avec les travailleurs, après une certaine période d'observation et de travail personnel aux côtés d'autres dirigeants expérimentés ; mais en décembre 1949, le secrétaire politique fédéral, rappelant que les bolcheviks organisaient des écoles pour militants afin de les former et de les initier au marxisme, proposait aux autres membres du comité fédéral une formation moins informelle et plus organisée :

« Pour la (la classe ouvrière) guider il s'agit d'éduquer, de former les meilleurs de ses fils qui s'en montrent dignes non pas par leurs bavardages mais par leurs actions. Cours de masses, écoles élémentaires, cercles d'études, écoles fédérales, sans interruption doivent donner aux différents échelons le minimum de connaissance marxiste-léniniste pour la conduite pratique de la lutte.

Des cours simples, clairs, dégagés de tout dogmatisme, doivent être compréhensibles aux ouvriers auxquels ils s'adressent. Les cours trop théoriques peuvent être supprimés. Apprendre, s'instruire pour éduquer, former d'autres cadres fermes voilà aujourd'hui une tâche urgente.

Des cadres pénétrés de la puissance et de la force de la classe ouvrière, décidés à se battre pour des salaires décents, la terre, l'égalité des droits avec les Français, la Paix.

Des cadres décidés à entraîner dans l'Action et à réaliser dans l'Action, l'Unité syndicale et politique de la classe ouvrière, l'Union de toutes les forces démocratiques martiniquaises voilà ce que le pays attend de notre Parti⁶²⁵. »

625 *Justice*, « Pour un parti d'action ... éduquons nos cadres ouvriers », Ephraïm MARIE-JOSEPH, secrétaire politique de la Fédération de la Martinique, 17 décembre 1949, p. 1.

Cours de masses, écoles élémentaires, cercles d'études, écoles fédérales, quel réseau d'école fut mis en place par la fédération de la Martinique et ensuite par le PCM pour assurer la formation des militants ? Alors que les fédérations françaises proposaient une formation sur trois niveaux ; les écoles élémentaires organisées au niveau des sections, les écoles fédérales au niveau des fédérations et enfin les écoles centrales, la fédération de la Martinique et le PCM proposaient deux niveaux différents, l'école de section qui se trouvait être le niveau de base pour les dirigeants des cellules et l'école des cadres pour former ceux qui avaient des responsabilités aux comités et bureau fédéral puis central.

L'école de section ou les écoles d'intersections étaient ouvertes aux cadres des cellules et sections et aux militants les plus actifs pouvant être appelés à exercer des fonctions de cadres locaux. Les militants communistes reconnaissaient l'importance des cadres de cellules, leur connaissance de la population du quartier appelaient ces derniers à jouer un rôle de premier plan pour impulser et organiser toute l'activité de la cellule, ils formaient le premier noyau communiste en contact avec les travailleurs, il était donc nécessaire qu'ils soient éduqués et avertis pour entraîner au travail l'ensemble de la cellule du quartier. Les dirigeants de sections établissaient des listes de militants prêts à suivre les cours dispensés et s'occupaient des dispositions pratiques, locaux, moyens de transport. Les séances de travail s'étaient sur quelques semaines, et les militants étaient divisés en deux groupes travaillant sur plusieurs centres répartis sur toute l'île.

L'école de cadres s'adressait à ceux qui étaient appelés à prendre de plus lourdes responsabilités, à parler plus souvent, à débattre, à agir, c'était vraiment l'école de formation des dirigeants. Cette école des cadres ne préparait pas de nombreux dirigeants, il s'agissait de militants sélectionnés pour suivre la formation, cela relevait quelquefois d'une organisation complexe car ces hommes et ces femmes travaillaient, or la formation à l'école des cadres s'étalait sur toute une semaine et il fallait tenir compte des disponibilités des uns et des autres. Les séances se déroulaient dans les locaux mis à disposition par les municipalités communistes autour d'un programme de sept jours, ponctué de cours, de travaux pratiques pour apprendre aux cadres à prendre la parole en public, à débattre, à discuter, à porter le message. En 1963, l'école des cadres qui s'était tenue du 18 au 27 juillet au Morne-Rouge avait réuni pendant ces neuf jours, dix-neuf militants dont quatorze hommes et cinq femmes, les dirigeants notaient également la forte participation de jeunes car sept responsables de la jeunesse communiste y avaient participé.

Dans les écoles, les militants étaient initiés, sous la forme de travaux pratiques, à la rédaction de tracts, d'articles pour *Justice* ou des journaux de cellule, de textes de pétition ou de revendications, à la préparation de rapports. La pédagogie se concentrait sur l'assimilation et la restitution en articulant lectures, conférences, débats ou travaux d'écriture. Ces exercices

reproduisaient très directement des situations correspondant au travail politique des cadres c'est-à-dire la préparation de rapports ou de discussion dans les réunions politiques, l'animation des conférences de section ou fédérales, et validaient également la capacité à transmettre avec justesse et fidélité le message politique du Parti.

De l'éducation à la formation des cadres, quels pouvaient être les enjeux et les contenus des cours proposée aux militants de la Martinique ? Comme le souligne Nathalie Ethuin :

« Ce cursus scolaire était un passage quasi obligé pour accéder aux responsabilités quel que soit l'échelon dans l'appareil partisan ; il avait explicitement une vocation d'ascension dans les hiérarchies⁶²⁶. »

Les écoles de formation des militants ne devaient pas se transformer en tribune de discussions où l'on remettait en cause la doctrine mais des lieux pour mieux connaître cette doctrine. À tous les échelons, la formation dispensée par le Parti mettait avant tout l'accent sur l'acquisition de connaissances et de savoir-faire directement utiles à l'exercice des responsabilités militantes et cette affirmation d'Annie Kriegel nous permet de comprendre quels types d'écoles les dirigeants communistes souhaitaient :

« Les instructions qui ont présidé à leur organisation sont formelles ; il ne s'agit en aucune façon de créer des centres de réflexion et de recherches doctrinales.

Écoles de cadres politiques et non centres de développement théoriques, elles doivent former des professionnels... »⁶²⁷.

Les thèses du IV^e congrès du PCM de décembre 1968 soulignaient le besoin de donner aux militants, cadres ou autres, une éducation politique plus qu'élémentaire leur permettant de mieux comprendre et appliquer la ligne officielle du Parti, car ce serait l'éducation politique, nécessité vitale, qui déterminerait leur niveau idéologique ainsi que leur capacité à s'orienter dans la lutte.

Mais conscients que la lutte des communistes martiniquais ne pouvait pas être celle des communistes français car leurs problèmes ainsi que l'actualité politique, sociale et économique différaient, les dirigeants proposèrent des cours en adéquation avec la réalité martiniquaise en soulignant que :

« Les brochures utilisées en France par nos camarades métropolitains ne répondent pas à notre situation locale de pays colonial. Il nous faut donc rédiger des cours spéciaux dont le thème central sera : la Martinique, pays colonial, et la lutte pour l'égalité des droits. Le comité fédéral est précisément convoqué pour étudier, discuter et arrêter le premier cours qui devra servir à la fois à notre école élémentaire et à l'étude individuelle. La question à débattre c'est : "La Martinique, pays colonial"⁶²⁸. »

626 Nathalie ÉTHUIN, *Formation des militants et identité communiste*, dossier-web de la fondation Gabriel Péri, juillet 2006.

627 Annie KRIEDEL, *Les communistes français 1920-1970*, op. cit., p. 251-252.

628 Justice, « Travail d'éducation », 12 août 1954, p. 2.

Ainsi la fédération mettait en place toute une série de cours, axant alors sa politique d'éducation et de formation sur les réalités martiniquaises ainsi que sur son organisation et ses objectifs sans rejeter quelques grands axes nationaux comme la défense des démocraties populaires de l'Europe de l'Est et de l'Union Soviétique et tout en maintenant sa collaboration avec le PCF.

À partir de 1959, le PCM proposait trois séries de cours⁶²⁹, le premier traitant du Parti et de la Martinique. Le deuxième cours traitait du « Front Martiniquais anticolonialiste », avec une analyse du colonialisme en milieu martiniquais, le programme du « Front anticolonialiste », les forces de ce front et la position du PCM.

Le troisième cours, plus centré sur l'éducation des cadres, présenté lors d'une formation en juillet 1963 et intitulé « Le Parti », se proposait d'examiner l'histoire et l'action du Parti pour montrer comment ces dernières permettent d'éclairer sur les principes d'organisation et de définir les moyens qui guident le choix des cadres. C'était un cours en quatre parties qui se déclinait selon le plan suivant :

- Le parti communiste, parti de la classe ouvrière et du peuple martiniquais.
- Le parti communiste, parti de type nouveau.
- Les principes d'organisation.
- Les tâches essentielles du Parti et le problème des cadres.

En donnant aux cadres l'opportunité d'approfondir l'idéologie politique de leur Parti et d'acquérir les mêmes pratiques militantes, les écoles et les stages de formation avaient explicitement permis de former des communistes au même moule et ainsi travailler à une unification du collectif. Ces écoles ont été les vecteurs de la construction d'un savoir communiste partagé, donnant un sens et une cohérence à l'engagement de ces nombreux militants.

Une des conséquences des activités de formation a été de favoriser la cohabitation de militants de générations, de genres et de types d'adhésions différents, car pour les dirigeants il était important de faire confiance aux femmes et aux jeunes sans écarter les anciens cadres qui avaient l'expérience du militantisme communiste. Notamment dans l'élaboration du troisième cours de formation « Le Parti », dans le chapitre consacré au recrutement des cadres, « comment choisir les responsables », le comité central du PCM, reprenait cette phrase de Maurice Thorez :

« Nous devons tendre à fusionner les jeunes et les vieux cadres pour le plus grand bien du Parti et du pays⁶³⁰. »

629 Arch. nat. Fontainebleau, rapport mensuel des services de renseignements, 19940 1 80, Art. 209, note sur le PCM novembre 1959.

630 Arch. nat. Fontainebleau, rapport mensuel des services de renseignements, 19940 1 80, Art. 209, note sur le PCM, 3^e cours, 196-1972.

À terme, les communistes présentaient à l'extérieur l'image d'un groupe formant un seul bloc parlant le même langage et utilisant les mêmes codes, et nous pouvons avancer l'idée de l'existence d'une identité et d'une culture communiste à la Martinique dans les années cinquante et soixante.

Les formations à l'extérieur

La formation et l'éducation chez les communistes sont aussi passées dans le fil des contacts tissés avec l'extérieur, avec tous ces « frères » côtoyés pendant toutes ces années, à commencer avec les « camarades » du PCF et ceux de la Guadeloupe. Les possibilités de perfectionnement à l'occasion de ces rencontres avec d'autres militants d'horizons divers furent des moments d'échanges tant sur les stratégies adoptées que sur les pratiques militantes. Les communistes de la Fédération de la Martinique étaient régulièrement invités aux grandes manifestations du PCF, les parlementaires antillais du groupe communiste accompagnés des secrétaires fédéraux se rendaient aux différents congrès où ils représentaient leurs fédérations respectives. Au 14^e congrès du PCF en 1956, une forte délégation représentait les départements d'Outre-mer : pour la Martinique Camille Sylvestre secrétaire fédéral qui fit une intervention remarquée, Aimé Césaire et Léopold Bissol membres du bureau fédéral et députés, Georges Fitte-Duval membre du bureau fédéral, maire et conseiller général communiste, les représentants de la Guadeloupe étaient dirigés par le député Ibéné et ceux de la Réunion par Bruny Payet. Les travaux auxquels participaient activement les délégués antillais et réunionnais pouvaient leur permettre d'éprouver les positions du PCF sur divers sujets, de présenter les problèmes qui balayaient les sociétés d'outre-mer, d'exposer leurs représentations de la société socialiste à venir.

Soutenant l'émergence de partis communistes autonomes dans les départements d'outre-mer, le PCF proposa, à partir de 1959, aux directions des nouveaux partis créés dans ces régions de venir compléter leur formation dans ses écoles centrales destinées à la formation des cadres politiques compétents et efficaces. Le PCM fut donc invité à envoyer un ou plusieurs élèves aux écoles centrales permanentes d'un ou quatre mois, écoles où les militants auraient l'opportunité de travailler sur l'économie politique qui représentait le volume horaire le plus important des cours, complétés par des lectures des textes de grands économistes, ainsi que le souligne Nathalie Éthuin :

« Faire une école centrale signifiait travailler plus de dix heures par jour pour comprendre les propositions du Parti, les assimiler mais surtout s'imprégner de la théorie marxiste, pour au final penser la perspective du socialisme⁶³¹. »

631 Nathalie ÉTHUIN, *op. cit.*, p. 255.

La proposition d'aide du PCF alla plus loin, elle ne se limita pas à la seule invitation à suivre les cours d'une école centrale en France, elle se compléta par une proposition d'assistance pour la création d'une école centrale, ainsi que la collaboration dans l'élaboration d'un programme et de cours, qui se concrétisa dans la présence sur place d'un militant qualifié du PCF.

Les voyages des militants politiques et syndicaux à l'étranger s'inscrivaient également dans le processus de formation de ces militants. Entre la fin de l'année 1960 et le courant 1961, les dirigeants communistes martiniquais ne firent pas moins de 5 déplacements entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. Il faut noter une farouche volonté d'aller à la rencontre de ces autres militants et de ce monde communiste, car ces tournées demandaient une organisation et des frais conséquents, c'était un gros effort pour un Parti qui rayonnait seulement à l'échelle d'une petite île et pour ces militants, même s'il s'agissait pour certains voyages, d'invitations où une partie des frais étaient pris en charge par ceux qui recevaient.

En novembre 1960, Camille Sylvestre, secrétaire politique général et Victor Lamon membre du bureau politique du PCM participèrent à Moscou à la Conférence des 81 partis communistes du monde pour le 22^e congrès du Parti communiste de l'URSS. Ce furent cinq semaines de conférences et de visites de villes, d'usines, de kolkhozes, de magasins, de musées, de l'exposition permanente des réalisations, de nombreux entretiens qualifiés de « fructueux » par les Martiniquais avec les responsables syndicaux et les dirigeants de la jeunesse communiste. Ce furent aussi des spectacles et manifestations non seulement en Union Soviétique mais aussi en Tchécoslovaquie, sans oublier le passage obligé par la France. Interrogé sur ce qui l'avait le plus frappé, le secrétaire général Camille Sylvestre fit remarquer :

« Ce qui frappe le plus c'est cette extraordinaire activité, l'immense travail d'édification, ces incroyables acquisitions des soviétiques dans les domaines industriel, agricole, scientifique, culturel et du bâtiment. Notre délégation fut également impressionnée par la grande cordialité, l'amour de la paix des soviétiques, de même que leur haine du colonialisme et du racisme⁶³². »

Ensuite en mars 1961, ce fut au tour d'André Constant membre du comité central, secrétaire de la section de Fort-de-France de faire un séjour en Europe de l'Ouest où il représenta le PCM au congrès du PC de Grande Bretagne. Quelques mois plus tard, en mai 1961 Louis Blézes et Philibert Duféal partirent en mission à Prague (Tchécoslovaquie), invités par le Conseil central des syndicats de Tchécoslovaquie pour assister au congrès de ce conseil central. Toujours au cours de cette même année, en avril mai 1961, Albert Platon, Georges Mauvois membres du bureau politique, Edgard Nestoret, maire communiste du Morne-Rouge firent un long

632 Justice, « Entretiens avec Camille Sylvestre », 5 janvier 1961, p. 1.

voyage d'étude en Chine sur invitation du Comité central du Parti communiste chinois. Arrivés le 30 avril, ils visitèrent plusieurs grandes villes participèrent à plusieurs manifestations et quittèrent la Chine à la fin du mois de mai, puis rentrèrent à la Martinique après une semaine en Union Soviétique. Enfin en mai 1961 André Constant séjourna de nouveau en Europe de l'Ouest représentant le PCM au 16^e congrès du PCF ; il acheva son voyage par un déplacement en Union Soviétique.

Les années suivantes les dirigeants communistes ne manquèrent pas de se rendre à l'étranger, nous retrouvons Camille Sylvestre, en avril 1962, à Moscou, invité par le rédacteur de *La Pravda*, pour assister aux cérémonies d'anniversaire de l'organe de presse du PCUS et aussi aux manifestations du 1^{er} mai. Après un meeting au Palais des Congrès où les invités purent écouter un discours de Khrouchtchev, le 2 mai les délégations furent reçues au Kremlin par le secrétaire général du PCUS, et le journal *Justice*, reprit, à ce sujet, le commentaire de *L'Humanité* paru dans son numéro du 7 mai :

« Dans une atmosphère joyeuse et amicale M. Khrouchtchev s'est entretenu longuement avec les directeurs des journaux socialistes, des pays d'Amérique, de l'Afrique et d'Europe occidentale, en particulier avec nos camarades E. Fajon, Henri Alleg, Larbi Bouali, Ali Yata, Camille Sylvestre et Ibéné, ainsi qu'avec les représentants du Mali, des États-Unis⁶³³. »

En août 1962, Philibert Duféal membre du Comité central, Georges Timothée, directeur de *Justice* assistèrent en Union Soviétique au Congrès des peuples noirs. Philibert Duféal prolongea son séjour de neuf mois pour y suivre des cours organisés par le Parti communiste de l'US.

Dans le courant de l'année 1964, six dirigeants communistes martiniquais se rendirent à Moscou entre les mois de juillet et de septembre, Armand Nicolas secrétaire général du PCM entre le 25 juillet et le 11 septembre, Georges Fitte-Duval membre du PCM, du 25 juillet au 2 septembre où il visita de grandes villes Moscou, Yalta, Leningrad et il représenta le PCM à la veillée funèbre de Palmiro Togliatti le secrétaire général du PC italien, il termina son séjour par une visite de Prague. Albert Berger, René Brambant et Guy Dufond, membres du comité central, entre août et septembre, Édouard De Lépine, secrétaire général des Jeunesses communistes en septembre. Tous pour prendre contact avec diverses organisations, assister à des manifestations et formations.

Les Martiniquais ne se rendaient pas seulement en Europe. Ils entretenaient des relations avec les partis communistes des Amériques du Sud et Centrale, et c'est ainsi qu'en mai 1962, Georges Mauvois se rendit à Cuba, invité par « Les Organisations Révolutionnaires intégrées » pour assister aux cérémonies du 1^{er} mai. Édouard De Lépine se rendit à Cuba, au nom des jeunes communistes, pour assister à des manifestations organisées

633 *Justice*, « Sylvestre s'entretient avec Khrouchtchev », 12 mai 1962, p. 1.

par le Parti communiste cubain. Et c'est ainsi que Dolor Banidol, membre du bureau politique du PCM, à son retour de Santiago du Chili où il avait représenté son parti au congrès du PC chilien périt dans la catastrophe aérienne du 3 janvier 1969.

[Dolor BANIDOL est né le 21 novembre 1922 au François. Ouvrier à l'usine du François, il participa au lendemain de la guerre à l'affirmation du mouvement ouvrier dans cette région en organisant les travailleurs au sein de l'UD-CGT. Ses activités syndicales rendent les usiniers méfiants et il est licencié avec deux autres militants communistes Albert Platon et Emmanuel Paquet. Il décida de s'installer comme petit planteur de banane sur une parcelle familiale et poursuivit son action syndicale au niveau des petits planteurs. Il devint membre du conseil d'administration de la SICA du François, puis président de la SICA du Lareinty.

Secrétaire de la section communiste du François de 1949 à sa mort, membre dirigeant de la fédération communiste. Au IV^e congrès, il fut élu membre du bureau politique du PCM. Son parcours au sein du parti lui permit d'acquérir des compétences d'orateur, de gestionnaire et de développer des qualités de communication et d'animateur de section. Dolor Banidol est décédé le 3 décembre 1969 dans la catastrophe aérienne de Caracas.]

Les communistes martiniquais utilisaient toutes les opportunités de voyage, congés administratifs, séjours divers (santé, regroupement familial, stages professionnels) en France pour prendre contact avec des militants français, pour se rendre dans les manifestations de l'immigration antillaise afin de mesurer l'évolution des idées communistes dans les associations et autres structures et de s'imprégner de l'atmosphère du mouvement anticolonialiste en France.

La formation par les écrits communistes-littérature, presse

Les ouvrages doctrinaux sont aussi des canaux de diffusion des propositions prônées par le Parti et donc des vecteurs de formation, et c'est dans cette visée que des débats furent régulièrement organisés ainsi que nous l'avons décrit, autour d'ouvrages spécialisés mais les dirigeants encourageaient très fortement la lecture personnelle d'ouvrages qui concouraient à la connaissance de la doctrine, et c'est ainsi que débuta la formation des premiers militants. Que seraient des communistes qui n'auraient pas parcouru les ouvrages de base du marxisme, les textes de référence de Marx et de Lénine, qui n'auraient pas feuilleté les ouvrages de grands penseurs ayant travaillé sur la doctrine, qui n'auraient pas lu les écrits des dirigeants communistes français ?

Dès les années 1920, Jules Monnerot poussait à la lecture et à l'étude des œuvres de Marx tels *Le Capital*, *Le Manifeste du Parti Communiste*; de Lénine, en particulier, *Les Thèses d'Avril*, *L'État et la Révolution*, *L'impérialisme*, stade suprême du capitalisme, *La maladie infantile du communisme* (le gauchisme) et le comité du Groupe Jean Jaurès reprenait dans le bandeau de *Justice* du 21 juin 1922 ce bref extrait de Marx cité dans l'*Adresse inaugurale* de « l'Association internationale des travailleurs » :

« Il est un élément de succès que ce parti possède : il a le nombre, mais le nombre ne pèse dans la balance que s'il est uni par l'association et guidé par le savoir ».

Quelques années plus tard, d'autres écrits vinrent compléter ces propositions, *L'histoire de la Révolution Russe de Staline*, des *Précis du communisme*, *Le manuel d'économie politique* édités par l'académie des sciences de l'URSS

Mais dans le contexte d'illettrisme et de sous-développement culturel dans lequel baignait la grande majorité de la population martiniquaise dans la première moitié du vingtième siècle, la lecture-loisir était le souci d'intellectuels issus d'une classe moyenne ayant fait quelques études et pouvant interroger à divers degrés les ouvrages lus. Au-delà des ouvrages-sources, il convenait de proposer aux militants des lectures plus adaptées à leur niveau, à leurs préoccupations immédiates et à leur environnement.

Les différentes leçons éditées pour les besoins des écoles du PCF étaient proposées à l'achat aux militants désireux de parfaire leur formation. En 1938 la fédération de la Martinique se chargeait de la revente de six brochures des leçons de l'école élémentaire du Parti : Apprendre à mieux connaître le Parti communiste, sa politique, ses principes, son histoire, et pour parfaire ces études, la lecture des journaux et magazines de culture communiste étaient vivement recommandés : *La Gazette*, *l'Humanité*, *Action hebdomadaire de l'Indépendance française* et *France-URSS* hebdomadaire de liaison entre les communistes français et soviétiques

Tous ces titres étaient commandés par les instances dirigeantes et mis à la disposition des militants souhaitant enrichir leurs connaissances marxistes ou achetés directement par ceux qui avaient les moyens et le désir de se constituer un fond de lecture et de réflexion sur les questions de doctrine.

S'agissait-il de se référer à des textes, de plaquer une doctrine à une région, ou de se demander pourquoi cette doctrine pouvait être appliquée à cette région précise qu'était la Martinique ? Pour cela il fallait connaître l'histoire particulière de cette région, détacher cette histoire du grand ensemble dans lequel on voulait la faire absorber et trouver des pistes qui montraient que la voie communiste pouvait être la bonne.

C'est ainsi que des brochures furent éditées à la Martinique par le groupe communiste, que Jules Monnerot en sus des articles à paraître dans

Justice, se plongea dans la parution de *La Revue de la Martinique* de août 1926 à décembre 1934. Cette publication dont le sous-titre précisait qu'elle s'agençait autour de Notes historiques et d'une Chronique locale reproduisait des analyses de Jules Monnerot à propos d'affaires et de procès célèbres où l'autorité coloniale avait fait preuve de partialité contre des opposants ; l'Affaire Bissette, l'Affaires Des Étages, l'Affaire Lota, Le procès de la Grande Anse du Lorrain, l'Affaire Alier. La revue présentait des pages non encore répertoriées de l'histoire de la Martinique pour lesquelles l'auteur livrait ses observations. Le pacte du 31 mars 1913 qui scella l'union des radicaux de Victor Sévère, maire de Fort-de-France avec le groupement Usinier contre l'Entente républicaine menée par Amedée Knight et Joseph Lagrosillière socialiste. L'insurrection du sud en 1870, insurrection déclenchée par un verdict de classe, provoquant la condamnation de l'ouvrier Léopold Lubin le 19 août 1870, peine excessive au vu des circonstances. Et bien d'autres sujets, tout au long des huit années de parution, à propos de la situation des gens de couleur libres aux Antilles françaises pendant l'esclavage, des mémoires de l'abbé Grégoire traitant de la noblesse de la peau ou du préjugé de couleur, de l'histoire des habitations sucreries mais aussi sur la réalité sociale, économique et politique de l'époque.

Le comité central du PCM, dans le souci d'intensifier l'effort d'éducation dans les cellules, dans les écoles de section et école centrale et de proposer de nouveaux moyens de formation, décida de publier une revue qui devait aider à élever la formation idéologique de l'ensemble des cadres-militants. Cette revue *Action*, revue théorique et politique, la nouvelle arme du PCM, proposait de nombreuses rubriques, des textes de réflexion des membres du comité central dans leurs domaines de recherche, Armand Nicolas, Georges Mauvois, René Ménil, Edouard Delépine. Elle donnait un aperçu de l'actualité de la Martinique, de la zone Caraïbe et de l'Amérique centrale et du sud, présentait des critiques d'œuvres littéraires et des documents originaux. Tout un ensemble pour la compréhension de la situation politique, une analyse se voulant objective des problèmes qui concernaient la Martinique. N'ayant pas accès à la radio car très souvent les préfets s'opposaient aux émissions dans lesquels les dirigeants communistes devaient intervenir, le PCM vit dans sa revue le moyen de proposer des analyses faites dans un esprit de recherche scientifique. L'objet de la revue était simple et explicitement dit, il était question de manière globale de faire découvrir une application du marxisme dans le cas concret du développement de la Martinique. Mais cette application ne pouvait se réaliser sans préalables et *Action* devait aider les militants communistes à mener à bien ce travail préparatoire. D'abord il était urgent de faire face à la pression adverse, de rétablir des vérités en expliquant aux travailleurs qu'il n'y avait pas de manifestation de générosité gratuite de la patrie dans les acquis sociaux mais des retombées de luttes de revendications, ensuite de dégager des solutions adaptées à la réalité martiniquaise et pour les Martiniquais dans une réponse marxiste

aux questions posées, enfin de poser sur la Martinique, son histoire, sa société, les remous politiques qui la bouleversaient, son mal-développement un regard autrement construit.

Les auteurs et commentateurs de la revue firent un immense travail de documentation et de recherches statistiques leur permettant de proposer des textes à la portée de tous, prouvant que des solutions autres que celles appliquées par les autorités étaient possibles. Entre 1963 et 1970, dix-sept numéros d'*Action* furent publiés et abordèrent des thèmes divers et dans des orientations très larges, notons quelques titres relevés dans les numéros un à dix-sept :

- Le Parti, la décolonisation et le changement de statut de la Martinique :

Le rôle de la classe ouvrière martiniquaise et de son Parti communiste dans la lutte de libération. Quelques écueils de la lutte anticolonialiste. L'évolution du PPM depuis sa création. Peuple et classes dans la lutte de libération. L'unité des forces anticolonialistes. La Martinique et l'Autonomie. La lutte pour l'Autonomie. Les thèses de Fanon : le rôle de la violence dans la lutte de libération nationale. Les thèses de Fanon : le rôle des classes après l'indépendance.

- L'histoire de la Martinique et du mouvement ouvrier, la réalité martiniquaise :

Historique des luttes revendicatrices à la Martinique. 1943 à la Martinique. Les élections à la Martinique. L'UNR à la Martinique. Le 5^e plan et l'industrialisation de la Martinique. Les fonctionnaires martiniquais. La crise de l'économie sucrière martiniquaise. Notes sur le développement historique du marxisme à la Martinique. Problèmes d'émigration

- Les problèmes culturels et éducatifs à la Martinique :

La Négritude. La poésie noire. L'évolution de la poésie ou les voies de l'authenticité. Pour une culture Antillaise. Étude de *Les nègres servent d'exemple* de Salvat Etchart. Le romanesque et le réalisme dans *La tragédie du roi Christophe* d'Aimé Césaire. L'enseignement à la Martinique. Pour un enseignement martiniquais et démocratique. Le IV^e siècle d'Edouard Glissant. Le style dans le roman antillais. Le manifeste *Légitime Défense* de 1932. La Révolution socialiste d'octobre 1917. Nations en URSS, 50 ans après Octobre.

- Le regard sur le monde extérieur :

Le Venezuela. L'avenir de la démocratie dans les États de l'UAM. (Union africaine et malgache). La dictature Duvaliériste et le peuple haïtien. La lutte de la Guyane Britannique pour l'indépendance. La conférence du Caire. La conférence des partis communistes d'Amérique latine. L'agression américaine contre la République dominicaine : aspects et leçons. La Conférence tricontinentale de la Havane.

Les militants organisaient également des soirées politiques ou littéraires autour de la revue, les « Soirées de la revue *Action* », un nouveau sujet ou un texte déjà paru était développé par un intervenant, cadre ou sympathisant communiste et ensuite mis en débat. René Ménil fut le directeur de publication de la revue.

[Eugène Imbert René MÉNIL est né le 15 février 1907 au Gros-Morne. Professeur de philosophie, essayiste et écrivain il fit ses études supérieures à Paris au Lycée Louis le Grand et obtint sa licence de philosophie à la Sorbonne en 1930 ; il se pencha aussi vers la sociologie, la psychologie et l'histoire. Avec quelques amis étudiants, il participa en 1932 à la publication à Paris de la revue *Légitime défense*, revue qui fut interdite et qui ne sortit qu'un seul numéro. L'article de René Ménil intitulé « Généralités sur l'écrivain de couleur antillais » traitait des phénomènes d'acculturation et condamnait l'attitude et les choix culturels de certains intellectuels martiniquais de cette époque. À Paris jusqu'en 1935 il fréquenta les milieux surréalistes de la capitale et commença à militer avec les communistes. À son retour en Martinique il participa à l'aventure du groupe communiste « Front commun », s'installa à Fort-de-France, après avoir exercé la fonction de répétiteur au lycée Schœlcher de 1935 à 1937, il y fut nommé professeur de philosophie et il y exerça son professorat de 1937 à 1972.

De 1941 à 1945 il dirigea avec Suzanne et Aimé Césaire la revue *Tropiques*. De 1948 à 1949 membre du comité fédéral, il fut nommé responsable de *Justice*. Aux élections cantonales d'octobre 1951, il accepta d'être le candidat de la Fédération communiste au Gros-Morne. En décembre 1956 il condamna la démission de Césaire du PCF qu'il qualifia « d'erreur politique ». Partisan de la création d'un Parti communiste autonome en 1957, il rejoignit le bureau politique du PCM, rappelant que la solution socialiste était la réponse aux problèmes engendrés par le colonialisme et le racisme tout en soulignant qu'il était nécessaire de penser la politique martiniquaise en Martiniquais.

René Ménil convaincu de la justesse des thèses marxistes fut désigné par le bureau politique directeur de publication de la revue théorique et politique du PCM *Action*, tâche qu'il assuma de 1963 à 1981.

René Ménil définissait l'homme antillais en fonction de traditions, de mœurs, de coutumes assurant que la culture enrichie par le folklore populaire « décolonisé » était le reflet de la conscience du peuple et de son aspiration à s'élever. Il est décédé le 29 août 2004 à Sainte-Luce.]

Conclusion

Les communistes martiniquais n'ont pas eu une vie militante différente des autres militants communistes quel que soit le lieu de leur militance. À travers un court documentaire sur la cellule du deuxième arrondissement de Paris des Quartiers Vivienne-Gaillon, réalisé par l'un de ses membres Raymond Bossot en 1956 et désormais consultable aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis; nous constatons que les temps forts du militantisme sont les mêmes que ceux que nous avons répertoriés dans les cellules à la Martinique. Réunion des adhérents et des dirigeants, remise de cartes sous l'autorité d'un membre du comité fédéral, vente de l'organe de presse du Parti et du journal de la cellule, distribution de tracts et collage d'affiches, participation aux campagnes électorales, aux meetings, aux conférences et à la fête du journal et du Parti.

À la Martinique comme ailleurs, c'est par leur formation que les militants purent mettre en valeur leur travail sur le terrain pour des résultats concrets. En s'appuyant sur la formation, les communistes ont permis à tous ces femmes et ces hommes de faire et de vivre la vie du Parti.

Dans les instances dirigeantes il y avait très souvent un nombre important de gens instruits, d'intellectuels ayant déjà fait un cheminement militant à travers diverses organisations de jeunesse, mais il y avait aussi, tant à la direction que dans la masse des militants, un nombre important de gens qui n'avaient pas de formation intellectuelle très poussée et c'est le Parti qui a assuré non seulement leur formation politique mais aussi leur formation humaine, leur permettant d'aborder certains aspects de la vie pour lesquelles ils n'étaient pas préparés. Tous ces militants ont adhéré à cette formation avec enthousiasme car ils savaient que cette connaissance leur était nécessaire pour vivre pleinement leur choix politique et leur permettre un militantisme efficace.

Et c'est aussi par cette formation que le Parti a uniformisé les militants car même si l'origine sociale et le niveau d'instruction déterminaient les formes de militantisme, tous les militants étaient des communistes luttant pour le même idéal et ils s'efforçaient de gommer dans leurs pratiques les préjugés intellectuels pour présenter un front militant homogène.

L'évolution du Parti communiste a conditionné les formes du militantisme, qui est passé d'un militantisme de petit groupe à un militantisme de masse. Le militantisme dépendait de l'importance du groupe, de l'époque, du lieu rural ou urbain et aussi du moment car il y a des périodes de grands mouvements politiques où le militant doit agir.

PARTIE III

LES COMMUNISTES MARTINIQUAIS ET LES AUTRES

Chapitre 1

Les militants communistes sous le regard des autorités

Quelle perception les autorités nationales et locales avaient-elles des communistes ? Comment les autorités ont-elles réagi face à ces nouveaux venus dans l'espace politique faisant fi du cadre national et militant ouvertement pour un ordre international ?

Quand la France se lance avec effort dans l'aventure coloniale au XVI^e siècle, les autres puissances, notamment l'Espagne et le Portugal sont loin en tête de la course de l'expansion. Elle se jette dans le jeu pour ne pas se laisser distancer et se retrouver sur l'échiquier de la colonisation comme ses rivales européennes. G. Gabriel Marion souligne que :

« Quelle que soit la période envisagée, les colonies françaises se sont constituées par le plus grand des hasards, sous la pression d'un empirisme diplomatique davantage que d'un système idéologique ou de besoins économiques particuliers. Le manque de plan d'ensemble et les attermoissements de l'administration centrale en rendront la gestion difficile, voire incohérente ou chaotique⁶³⁴. »

Alors qu'au départ la colonisation des Antilles s'était faite sans but économique précis, – trouver peut-être des épices, pourquoi pas des métaux précieux –, elle va se trouver un objectif vers le milieu du XVII^e : la production de sucre à expédier dans la métropole pour participer à l'enrichissement du royaume.

« Jusque vers les années 1727-1730, la préoccupation première de l'état monarchique consistera à placer les îles d'Amérique en position exclusive à l'égard de la métropole en même temps qu'à subordonner le mouvement de leur mise en valeur aux intérêts du royaume de France⁶³⁵. »

Faire des Antilles des îles à sucre pour le marché européen deviendra à postériori l'objectif de la colonisation française dans cette région et une des raisons majeures de la traite des noirs et de l'esclavage.

Même après l'Abolition de l'esclavage en 1848 et même devant le lent déclin de l'économie sucrière, la « vocation à sucre » des Antilles subsista

634 G. Gabriel MARION, « L'Outre-mer français : de la décolonisation à la reconnaissance », *Pouvoirs* 2005/2, n° 113, p. 23.

635 Alain-Philippe BLÉRALD, *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Éditions Karthala 1986, p. 14.

encore pendant très longtemps, car ni les autorités nationales ou locales, ni les décideurs économiques ou politiques ne furent capables de définir ou d'imposer un autre schéma de développement basé sur une économie diversifiée qui ne soit pas tournée exclusivement vers l'exportation. Les résultats de la production sucrière à la fin du XIX^e siècle : 1848 : 33 000 tonnes de sucre, 1851 : 12 000 tonnes, 1880 : 19 000 tonnes, 1890 : 23 000 tonnes montrent la baisse lente mais certaine de la production de sucre depuis l'abolition de l'esclavage.

Aucun plan de redressement n'était clairement proposé pour un autre destin de ces premières colonies et de leurs populations alors que ce qui avait motivé leur exploitation se désagrégeait lentement, rien pour combattre l'impression de dessaisissement et de désintérêt des autorités centrales sauf quelques mesures prises çà et là par les gouverneurs locaux.

« Sur les problèmes d'Outre-mer, il y a très peu d'hommes au courant et bien informés, ou on n'en perçoit pas l'importance, c'est l'affaire de quelques spécialistes, et, ce qui est plus grave encore, de spécialistes locaux ; les initiatives sont prises très souvent par les résidents, proconsuls, gouverneurs qui sont en place, et ils prennent de très grandes libertés vis-à-vis des gouvernements divisés⁶³⁶. »

Les exploitants d'habitations et d'usines cherchèrent dans la concentration foncière et industrielle une solution à une crise économique et sociale qui s'amorçait ; ce fut alors l'apparition des grandes usines centrales grâce à d'habiles combinaisons de capitaux. Alors qu'en 1850 on dénombrait 400 petites sucreries d'habitation, en 1934 on ne comptait plus que 14 usines anciennes et cinq grandes usines centrales.

Les usines centrales remplaçaient au XIX^e siècle les sucreries d'habitation, elles devinrent le cœur de l'industrie sucrière indépendamment de l'habitation-plantation. Les anciens sucriers se transformaient en planteurs de cannes liés par contrat à l'usine qui étaient le centre de manipulation des cannes. Après 1848 il y avait encore quelques « sucrottes » sur les habitations mais les usines centrales se multiplièrent. Ce fut la ruine pour les habitations trop éloignées de ces usines qui finirent par concentrer tout le travail industriel ainsi que les terres pour s'assurer des tonnages importants de cannes à manipuler

Les communistes martiniquais face aux autorités gouvernementales

C'est dans un contexte de déséquilibre économique, de dépendance commerciale, de rarefaction du travail usinier et agricole et d'agitation sociale que les premiers communistes tentèrent d'investir l'espace politique,

636 Jacques CHAPSAL et Alain LANCELOT, *La vie politique en France depuis 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1966 réédité en 1975, p. 132.

des hommes peut-être pas nouveaux car ils militaient déjà dans d'autres organisations qui vont faire une autre lecture des difficultés et proposer des solutions nouvelles.

Les premières décennies du XX^e siècle furent émaillées de conflits liés aux salaires et à l'embauche des ouvriers agricoles, citons la grève de février 1900 et la fusillade du François, la grève de février 1923 et la fusillade de Bassignac (commune de Trinité), la crise de février 1935 dans le monde rural.

Jules Monnerot au cours d'une réunion dans la région de Trinité/Gros-Morne s'adressant aux ouvriers et cultivateurs rappelait quelques événements qui avaient bouleversé la société martiniquaise :

« À mon tour j'ai rappelé quelques faits aux anciens de la région : la grève de 1882, au début de février, qui avait duré 24 heures à Trinité, 36 heures à Sainte Marie où un géreur (habitation Lasalle) avait blessé, à coups de revolver, deux ouvriers parmi ceux qui réclamaient une augmentation de salaire... Rappelés aussi, au point de vue général, les mouvements grévistes de 1900, de 1905, de 1916 (Marin), de 1923 (dans cette région même qui fut si largement tachée) »⁶³⁷.

Les différents dépêches et rapports de gendarmerie transmis aux gouverneurs mentionnaient souvent des troubles autour des usines, ainsi en février 1925 l'adjudant de police notait :

« Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de Monsieur le Commissaire de police que ce jour à 9h ½ du matin une grève s'est soulevée à l'usine du Vauclin par quelques travailleurs... Ce mouvement de grève ayant immédiatement occasionné une cessation partielle de travail, et quelques machines étant abandonnées et arrêtées, les contremaîtres de l'établissement se sont dépêchés à faire remplacer les grévistes pour la continuation de la fabrication⁶³⁸. »

C'était en grande partie la non revalorisation annuelle des taux de salaire ainsi que le mode de rémunération des travailleurs de la canne qui furent au centre de ces grands affrontements du début du XX^e siècle.

« Les ouvriers agricoles étaient payés à la journée selon des critères variables d'une exploitation à l'autre. Il y eut la rémunération à la tâche (c'est la quantité de travail susceptible d'être fourni dans la journée), les coupeurs étaient payés en fonction de la quantité de canne coupée par jour, les amarreuses en fonction du nombre de paquets de cannes liés, les "cabrouettiers" qui transportaient du champ au wagon, les sarcleurs qui s'occupaient du nettoyage du champ; la tâche concernait une grande majorité de travailleur. C'était une forme de travail au rendement, la tendance était à l'augmentation de la tâche donc à l'allongement de la journée de travail et à l'accélération de la cadence de la coupe; il existait des pratiques

637 ANOM, Affaires politiques, coupure de presse, FM 1AFFPOL / 777, « La troisième : Aux ouvriers & cultivateurs de la Martinique », 25 août 1934, p. 1.

638 Arch. dép. Martinique. Fonds du secrétariat général, rapport de gendarmerie, 1M9203/E, mise en marche des usines, janvier-mars 1925.

arbitraires comme la demi-journée (retenir le salaire d'une journée pour une demi-journée d'absence), le piquant (retenir une journée de salaire pour toute malfaçon)⁶³⁹. »

LES GOUVERNEURS ET LES PREMIERS COMMUNISTES

Ce fut dans ce climat d'instabilité sociale et d'interrogations qu'arrivèrent les propositions des premiers communistes, où, mêlant organisation syndicale ouvrière et propositions politiques et s'adressant aux travailleurs, aux patrons-usiniers et aux gouvernants, ils clamaient leur vision d'une nouvelle société pour la Martinique :

« Nous voulons une société déjà débarrassée des erreurs et préjugés, du jour où la terre puisse occuper et nourrir convenablement tous ses enfants, où la surproduction corresponde logiquement à la complète et parfaite alimentation. Nous souhaitons, oui, qu'ils se réalisent, le plus tôt possible, les pronostics de l'an deux mille, dans une société où la machine ne soit plus injustement la propriété d'un ou plusieurs individus mais bien un avoir collectif... »⁶⁴⁰.

« Avoir collectif », les mots sont lâchés ! L'expression qui saisit d'effroi tant les grands propriétaires terriens et usiniers que les différents gouverneurs. Dès lors les représentants de l'État ne cessèrent de mettre en garde contre le danger « bolchevik » et, dans les nombreux rapports sur la situation de l'île qu'ils faisaient parvenir à leur autorité de tutelle, ils rappelaient la présence et les activités de ceux qui constituaient pour eux une menace.

Dès 1924 le gouverneur Henri Richard vit la nécessité d'avertir le ministère de l'existence des communistes, « il existe, toutefois, à la Martinique, un groupe communiste Jean Jaurès » et de leur organe de presse, « La Martinique possède un journal bolchévisant, la *Justice* ». Aux dires des gouverneurs qui se succédèrent, il était vital de préserver la colonie contre le virus communiste qui pouvait être diffusé tant par le Groupe Jean Jaurès que par les « néo-scholéristes ». Dans des rapports⁶⁴¹ basés sur les informations recueillies par les services de renseignements et la gendarmerie, ils notaient que l'agitation communiste se manifestait tantôt à l'occasion des consultations électorales tantôt au moment de la récolte par le soutien aux ouvriers travaillant dans les plantations de canne à sucre. Ils présentaient les communistes comme des « agitateurs formés à l'école des dirigeants du parti » et notifiaient que leur action se particularisait dans la lutte qu'ils menaient contre les industriels et les sociétés exploitantes de l'île. Ils n'ou-

639 Alain-Philippe BLÉRALD, *op. cit.*, p. 119.

640 Léopold BISSOL, cité par *Justice*, « Au meeting de Jaurès », août 1921, p. 1.

641 ANOM - 13SLOTFOM/2 - Série XIII Travaux d'ensemble sur l'agitation anti-française et bolchévique, dossier 3, notes sur la propagande communiste dans les colonies, rapport de M. le Directeur Oudin mars 1931.

blaient pas d'informer sur la présence des militants communistes dans les organes syndicaux, à la Bourse du Travail, en précisant que toutes les actions de propagande étaient soutenues par le PCF et la CGT qui expédiaient matériel et journaux l'*Humanité*, la *Vie Ouvrière*, le *Cri du Marin* sans oublier le soutien financier.

Outre les informations et communiqués au ministère, les gouverneurs agèrent sur le terrain : afin de contrôler les agitateurs du mouvement communiste, ils tentaient de surveiller ou même d'interdire certaines réunions qu'ils jugeaient menaçantes pour la tranquillité de l'île. Reprenant quelques extraits du discours d'ouverture de la session extraordinaire du conseil général du 4 février 1925, dans un article de *Justice* :

« J'ai donné des avertissements sérieux aux agitateurs, j'ai fait cesser l'agitation, les manifestations ont pris fin ; et tant que je serai à la Martinique, elles ne recommenceront pas. Je suis disposé à sévir sérieusement contre les agitateurs⁶⁴². »

Le gouverneur montrait sa détermination à éradiquer l'agitation, dans ses rapports les mots caractérisant le climat de trouble créé par les animateurs des manifestations étaient précis, ainsi que ceux de la répression qu'il envisageait.

Les délégués de la Bourse du Travail fustigèrent par l'intermédiaire du journal l'attitude du gouverneur Richard qui cristallisait contre lui le mécontentement :

« M. Richard voudrait faire croire au Département qu'il a mis fin aux troubles de nature à porter atteinte à la sécurité du pays. Or, l'agitation à laquelle il fait allusion, qu'est-ce donc, un meeting organisé par la Bourse du travail et le groupe communiste « Jean Jaurès » en vue de protester contre son projet de cession d'un service public, le Bassin de Radoub, à la compagnie générale transatlantique et la suppression de l'Inspection du Travail et la non application de la loi sur les accidents du travail. Les orateurs du meeting qu'il appelle « des agitateurs » n'ont fait qu'user d'un droit légal, constitutionnel, le droit de réunion⁶⁴³. »

Le gouverneur cherchait surtout à connaître les soutiens, à savoir d'où venaient l'argent et les articles, à identifier les dirigeants, en ordonnant des perquisitions au siège de *Justice* ou des interrogations du responsable du journal, d'autant que les lois de 12 décembre 1893 et du 28 juillet 1894 devenaient applicables à la Martinique par un décret paru au journal officiel de France le 25 mars 1926⁶⁴⁴. Ces lois, dites « lois scélérates » qui modifiaient la législation sur la presse et le droit de réunion restreignaient la liberté d'expression et renforçaient l'autorité du gouverneur en la matière :

642 Cité par *Justice*, gouverneur Richard, « Enfin ! », 7 mars

643 *Idem*.

644 *Justice*, « Les lois scélérates à la Martinique », 26 mai

« Elles abrogent les garanties conférées à la presse en ce qu'elles permettent la saisie et l'arrestation préventive ; elles violent une des règles de notre droit public en ce qu'elles défont des délits d'opinion à la justice correctionnelle ; elles violent les principes du droit pénal en ce qu'elles permettent de déclarer complices et associés d'un crime des individus qui n'y ont pas directement et matériellement participé ; elles blessent l'humanité en ce qu'elles peuvent punir des travaux forcés une amitié ou une confiance, et de la rélegation un article de journal⁶⁴⁵. »

Selon ces gouverneurs, le danger bolchévique bien que latent était réel et venait d'un noyau révolutionnaire d'inspiration communiste avec des personnalités marquantes dont les noms étaient cités dans leurs différentes missives⁶⁴⁶ tels les Linval, Monnerot, Del, Bissol, Charlery qui manifestaient une tendance « plus révolutionnaire et anti colonialiste que spécifiquement communiste. »

QUELLES PROPOSITIONS POUR ENDIGUER L'APPARITION DU COMMUNISME NAISSANT À LA MARTINIQUE ?

Pour pallier le désordre électoral qui semble-t-il était propice à alimenter « le flot menaçant d'un communisme, voire même d'un bolchévisme à peine déguisé », sur la foi du rapporteur Leconte, le gouverneur proposa un plan de moralisation des opérations électorales en douze mesures⁶⁴⁷. Des mesures caractérisées par leur aspect antidémocratique et infantilisant : révision des listes électorales, pas plus de quatre listes de candidats aux municipales, quatre candidats aux cantonales, réduction de moitié des effectifs des conseils municipaux, interdiction des abords de la mairie à ceux qui ne résidaient pas dans la commune, en cas de démission ou de dissolution totale d'un conseil une commission municipale nommée pour une durée laissée à l'appréciation du gouverneur, présidence des opérations électorales par le maire assisté de deux gendarmes, carte électorale revêtue d'une photographie ou de l'empreinte digitale du titulaire, ces propositions ne furent pas adoptées hormis la première qui préconisait des listes électorales sincères et permit d'entamer une révision des listes.

Les tentatives d'organisation des communistes n'étaient qu'embryonnaires et ils étaient peu nombreux, c'est pourquoi les gouverneurs, tout en

645 Cité par *Ligne de partage*, Léon BLUM, Les lois scélérates 1893-1894, atelier « histoire et patrimoine », <http://www.eclectique.net/histoires>.

646 ANOM – FM 1AFFPOL / 777 – Série ordre public, incidents divers, affaires politiques, lettre n° 442 du 18 juillet 1934, lettre n° 482 du 30 juin 1934, Cabinet du gouverneur correspondance départ.

647 ANOM – FM 1AFFPOL / 3201 – Séries des affaires politiques, mission Leconte inspecteur général des colonies, mesures à prendre pour assurer la sécurité des opérations électorales à la Martinique, aux Antilles, à la Guyane (1923-1924).

maintenant une vigilante observation, tentaient de rassurer leurs tutelles car selon leur analyse :

« Les citoyens noirs des vieilles colonies sont demeurés attachés au système d'assimilation qui a fait d'eux des électeurs au même titre que les blancs ; ils considèrent leur pays comme un département intégré dans le système politique français et non comme un territoire appelé à s'en séparer pour constituer le domaine indépendant où s'épanouirait une nationalité nouvelle. Les Antillais, en particulier, ne craindraient rien tant qu'un affranchissement subit de leurs îles qui, en nous chassant, les laisserait seuls, face à face avec les États-Unis⁶⁴⁸. »

Donc pour eux, méfiance et surveillance !

Leur regard se posait particulièrement sur ceux qui constituaient le noyau des agitateurs, sur les prises de position de Jules Monnerot, sur les divers déplacements de Joseph Del, sur la correspondance des militants communistes expédiée depuis Fort-de-France vers la métropole au *Paria*, à l'UIC et à d'autres organisations communistes et révolutionnaires. Cette correspondance fut systématiquement ouverte et lue par les services de renseignements du gouverneur et copie envoyée au ministère des colonies, des mises en garde s'ensuivaient.

Les responsables du Groupe Jean Jaurès deviennent dès lors les cibles d'une politique de vigilante surveillance, Jules Monnerot le premier, subissant des attaques des usiniers, de ses anciens amis socialistes et des autorisés. De l'avis de ses camarades communistes, les adversaires tentaient d'isoler Monnerot, de l'éloigner du monde de l'éducation en cherchant à le sortir du Lycée Schœlcher, de peur qu'il n'endoctrine ses jeunes élèves. Ainsi en mars 1925, alors qu'il était à la cour d'appel de Fort-de-France et en disponibilité de l'instruction publique tout en assurant un service minimum d'enseignement, les autorités du lycée, sous la pression du gouverneur Richard, lui proposèrent soit le retour au lycée soit la renonciation complète et définitive à son poste. Les gouverneurs n'hésitaient pas exercer les pouvoirs dont ils disposaient et leurs volontés passaient par les différentes autorités en place. Le Conseil général avec une majorité de planteurs ou une majorité socialiste, ne se plaçait pas en contre-pouvoir, ce qui permettait aux communistes d'affirmer que :

« Le Conseil général était un conseil privé, consulté pour la forme par le gouverneur qui passe outre à ses avis⁶⁴⁹. »

Les magistrats, eux aussi, étaient impliqués dans le mouvement de contrôle des « agitateurs », les procès contre les ouvriers grévistes constituaient de grands moments de dénonciation de l'action de quelques

648 ANOM – 13SLOTFOM/2- Série XIII Travaux d'ensemble, 27 mars 1931, la propagande communiste dans les colonies.

649 *Justice*, « 2^e lettre à un Antillais de Paris », 19 décembre 1932, p. 1.

meneurs, par exemple au procès de l'ouvrier agricole Bray en mars 1935 arrêté à Saint-Pierre pour entrave à la liberté du travail, ou encore, en avril 1937, au procès de l'ouvrier agricole Népert arrêté le 25 février pour faits de grève à Sainte-Marie. Et parodiant l'envolée du magistrat instructeur, les communistes écrivaient :

« Par-delà la tête de Népert, ce fut un véritable réquisitoire contre les agitateurs, les perturbateurs, les meneurs criminels qui de nuit viennent troubler la tranquillité de nos campagnes donnant des conseils de violence aux travailleurs naïfs et crédules qui ne les voient jamais au moment de l'action et qui ne sont jamais assis à leurs côtés au banc de la correctionnelle⁶⁵⁰. »

La surveillance, les mises en garde, les perquisitions concernèrent toute la famille Monnerot :

« Il est à noter qu'à côté de leur père, les fils Monnerot se font auprès de leurs camarades de jeunesse – masculins et féminins – les propagandistes de la doctrine qui leur est chère. Cette action fait tache d'huile⁶⁵¹. »

La surveillance s'exerçait tant sur le territoire métropolitain qu'à la Martinique :

« Mercredi 18 courant à 15h30, cinq gendarmes à cheval se présentaient à Saint-Pierre au domicile de notre ami Monnerot pour procéder à une perquisition dans les locaux occupés par son fils Marcel... Ils occupèrent ostensiblement toutes les issues, perquisitionnèrent longuement, emportèrent toutes les lettres et tous les dossiers de notre jeune ami...

Notre ami Jules Monnerot dut accompagner les gendarmes à Fort-de-France pour qu'ils se livrent à une nouvelle perquisition qui ne donna absolument rien.

Notre jeune camarade est en effet inculpé « d'usurpation de fonctions et de violation de domicile⁶⁵². »

Mais souvent les craintes policières et celles des autorités se révélaient sans fondement et n'étaient qu'appréhension envers des hommes et des idées qui bouleversaient leurs croyances, leurs préjugés et leur quiétude :

« ... Marcel Monnerot avait fait l'objet d'une manœuvre policière à la suite d'une plainte portée contre un jeune mulâtre. Un câble vient rassurer les parents et amis de Marcel Monnerot qui est définitivement hors de cause. La manœuvre policière tentée contre notre jeune camarade, militant communiste actif et sincère a échoué⁶⁵³. »

Sur le territoire métropolitain, des militants d'origine martiniquaise impliqués dans des organisations de défense des coloniaux et entretenant des liens avec le groupe communiste de la Martinique faisaient l'objet d'une surveillance systématique par les services de renseignements. Des dossiers

650 *Justice*, « La magistrature des colons », 16 avril 1937, p. 1.

651 ANOM – FM LAFFPOL / 777 – Série ordre public, incidents divers, affaires politiques, lettre n° 442 du 18 juillet 1934.

652 *Justice*, « Mise en scène », 21 août 1937, p. 1.

653 *Justice*, « Une bonne nouvelle », 30 octobre 1937, p. 1.

individuels les concernant signalaient leurs faits et gestes ainsi que leurs opinions politiques. Entre 1924 et 1938, pas moins d'une trentaine de travailleurs martiniquais furent régulièrement surveillés par le service de contrôle et d'assistance des indigènes des colonies françaises. Ce service disposant d'agents infiltrés et de correspondants dans les différents milieux collaborait avec le ministère de l'Intérieur et les services de police. Quelques notes de l'agent chargé de la surveillance d'une dizaine de Martiniquais⁶⁵⁴ :

« Almaby Marcel : né le 2 mai 1889, employé, ingénieur diplômé, engagé pendant la guerre, caporal, manifeste de la sympathie pour l'actuel gouvernement.

Barriau Pierre : né le 6 avril 1899 au Gros-Morne, manœuvre à l'usine Citroën, a de la sympathie pour les communistes.

Constant-Desportes Georges : célibataire, pas d'emploi, entretient d'étroites relations avec des compatriotes qui l'entraînent dans l'Union inter coloniale, achète régulièrement *le Paria*.

Cosroux Bengo : né en 1882, musicien de jazz, estimé par les communistes.

Daul Louis : né en 1900, ébéniste, membre de l'Union inter coloniale, de la 14^e section de la fédération communiste de la Seine, abonné au *Paria*, achète *L'Humanité*.

Nicodi Edward : né le 25 janvier 1901, menuisier, gagne bien sa vie, a des opinions politiques très avancées, membre de l'Union inter coloniale, du Parti Communiste 6^e section de la fédération de la Seine, du syndicat des charpentiers, abonné au *Paria*, fidèle lecteur de *L'Humanité*.

Paul Louis : 30 ans en 1924, représentant de commerce, habite Paris 13^e, adhère à l'Union inter coloniale.

Pideri Modeste Edmond : né le 19 juin 1896, secrétaire général des étudiants nègres, de la Ligue de défense de la race Nègre, étudiant à la faculté de médecine depuis octobre 1926, ancien instituteur. En mars 1929 à la réunion mensuelle de la section de la Seine de la Ligue de défense de la race nègre, il propose la création d'un groupe d'étudiants noirs affilié à la Ligue pour diffuser dans les milieux étudiants le programme de la Ligue. Edmond Pidéri appuie la proposition par l'idée de lancer dans les colonies une souscription pour un siège social et un hôtel pour les étudiants nègres en France. Sa proposition est adoptée à l'unanimité et il est nommé secrétaire. En Avril 1929, à la réunion du bureau de la Ligue, Pidéri rédige les textes des lettres faisant appel aux étudiants et aux instituteurs des colonies.

Saline Isidore : né le 4 avril 1899, demande en juillet 1931 un passeport pour l'Italie, en novembre 1935 il est recherché pour escroquerie, il reçoit des lettres et quelques journaux de la Martinique.

Tarpeau François Xavier : né en 1909, comptable ou figurant dans un théâtre, vit avec son oncle Damas, ont des opinions politiques très avancées. Le 15 mai 1930 à la réunion du comité d'action de la Ligue de défense de la race Nègre deux nouveaux membres sont amenés par Tarpeau. Le

654 ANOM, 15SLOTFOM/ 280 à 305. « Personnes surveillées vivants en France / dossiers individuels. Africains et Antillais – cartons 280 à 305 – notes de l'agent Désiré.

20 mai 1930 à l'assemblée générale Tarpeau membre de la Ligue est nommé vice-président. Militant modéré il affiche depuis cette nomination des opinions nettement communistes. »

Les militants communistes réaffirmèrent le cadre de leur combat, précisant qu'à la Martinique leur lutte n'était pas celle des races mais bien celle des classes malgré ce que pouvaient prétendre les autorités :

« Pour comprendre le caractère que prend ici l'offensive anti-communiste, il faut savoir que l'on veut combattre la propagande communiste en ravalant notre politique au niveau d'une querelle que chercherait à la bourgeoisie blanche des bourgeois de couleur envieux⁶⁵⁵. »

À partir de 1936, la présence du Front populaire au gouvernement, son expérience du pouvoir et la pression syndicale vont permettre d'engager de nouvelles relations avec les représentants de travailleurs. Bien que peu développée et ne concernant au départ que les syndicats de la fonction publique, cette nouvelle politique syndicale permet d'entamer une nouvelle approche dans les rapports syndicats / État mais qui sera stoppée par la guerre et la période du gouvernement de Vichy.

Pour attester de cette nouvelle position gouvernementale, une lettre du ministre des colonies aux différents gouverneurs, concernant l'exercice du droit syndical dans les territoires coloniaux.

« Paris, le 22 février 1937⁶⁵⁶,

Le ministre des Colonies

À

Messieurs les gouverneurs généraux et gouverneurs des colonies,
les commissaires de la République au Togo et au Cameroun,
l'Administrateur des Iles Saint-Pierre & Miquelon

Le gouvernement, dès son arrivée au pouvoir, a affirmé sa volonté de collaborer étroitement avec les groupements et syndicats de Fonctionnaires en vue d'une meilleure gestion des affaires publiques.

J'appelle votre attention, non seulement sur la nécessité de laisser s'exercer librement le droit syndical des différentes catégories de personnel en service outre-mer, mais aussi et surtout sur l'intérêt qui s'attache à ce que vous mettiez en contact avec les organisations syndicales existantes afin d'entretenir avec elles des rapports réguliers et confiants sur toutes les questions qui peuvent se rapporter soit à l'administration, soit à l'intérêt général des territoires que vous avez la charge de diriger, (problèmes politiques, humains, économiques), soit encore aux conditions particulières du travail concernant l'amélioration de la situation morale et matérielle des intéressés.

655 *Justice*, « Lutte des classes », 30 octobre 1936, p. 1.

656 Cité par *Justice*, ministre Marius MOUTET, « Circulaire ministérielle. Exercice du droit syndical. », 16 avril 1937, p. 2.

Vous voudrez bien vous inspirer de l'esprit de ces directives et veiller à ce qu'elles soient strictement et sincèrement observées par le personnel placé sous votre autorité.

Je vous serais obligé de m'accuser réception de la présente circulaire.

Signé : Marius MOUTET. »

Après la guerre, ce furent la pénurie alimentaire, les difficultés d'acheminement des produits de première nécessité depuis la France vers la Martinique, la lassitude de la population qui s'était épuisée à chercher et trouver des solutions de remplacement pour contourner les insuffisances des importations qui marquèrent la deuxième moitié de la décennie de 1940 et qui décidèrent en grande partie des attitudes des travailleurs et de certaines positions des politiques.

Dès 1944 les communistes relançaient leur organe de presse, reprenaient la mobilisation syndicale et politique des travailleurs, s'armaient pour les combats qui s'annonçaient, programmaient conférences et discours, préparaient les futures campagnes électorales dans une intense frénésie politique alors que d'autres groupes politiques se faisaient très peu entendre ou peinaient à se réorganiser.

Jusqu'en 1948, les services de l'état n'exercèrent qu'une surveillance prudente sur les groupes politiques qui se reconstituaient progressivement. L'État était encore représenté jusqu'en août 1947 par un gouverneur malgré l'adoption de la loi érigeant les « vieilles colonies » en département français. Le premier préfet Pierre Trouillé n'arriva à la Martinique que le samedi 23 août 1947. Les communistes eux, avaient toute confiance dans ce nouveau représentant de la République et dans un tract que les services préfectoraux communiquèrent au ministère de l'Intérieur, la fédération lançait un appel pour inviter les Martiniquais à venir accueillir nombreux le premier préfet. Présentée comme un événement symbolique marquant la fin de la colonisation, cette arrivée fut saluée comme une nouvelle étape dans la gouvernance de la Martinique, étape pleine de promesses pour l'île.

Les militants communistes interpellèrent donc la population dans des termes très républicains :

« C'est la fin de la dictature coloniale faisant place au régime démocratique de la République française.

Travailleurs de tous les partis et de toutes les religions, c'est pour vous un impérieux devoir d'accueillir vous-même le nouveau Préfet au moment où il foulera le sol du chef-lieu. Vous rendrez ainsi un hommage simple et sincère à celui qui désormais représentera ici le gouvernement de la République⁶⁵⁷. »

657 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer, 19940 1 80 Art. 204, 1947, Cabinet du préfet, Rapport des préfets au ministre de l'Intérieur, Tract de la Fédération communiste de la Martinique août 1947.

ENTRE SURVEILLANCE ET RÉPRESSION

Mais bien vite, plusieurs événements firent sortir tant le préfet que les communistes dans ces positions prudentes. Les communistes tant sur le plan national que sur le plan local entrèrent dans l'opposition dès le moment où il n'y eut plus de ministres communistes au gouvernement ; ils n'avaient plus à mesurer leurs paroles et pouvaient se livrer ouvertement à la critique des lenteurs gouvernementales et des décisions du Conseil général. De graves événements durant l'année 1948 libèrent les hostilités : une manifestation des républicains à Fort-de-France le 8 février au cours de laquelle les forces de police intervinrent contre les manifestants, la fusillade du Carbet se soldant par la mort de trois ouvriers agricoles et le conflit de Basse-Pointe en juillet 1948 entamant le début de l'affaire des « 16 de Basse-Pointe ». Les communistes incriminaient largement les prises de décisions du préfet Trouillé dans les dérapages des gendarmes au Carbet et menaient une forte campagne de presse contre lui. De son côté le préfet fit constater à son ministre de tutelle leurs positions dangereuses :

« Des éléments extrémistes qui recherchent constamment des incidents graves de nature à rendre difficile la position de l'administration préfectorale »⁶⁵⁸ et alla jusqu'à interdire des meetings et manifestations de commémoration du centenaire de l'abolition de l'esclavage prévus par les militants communistes :

« J'ai été saisi par la municipalité de Fort-de-France, d'une déclaration préalable à un meeting sur la voie publique le 27 avril à 18h.

La municipalité s'est substituée à la Fédération départementale du parti communiste qui avait annoncé cette manifestation.

Malgré le caractère d'unanimité pour la journée commémorative du centenaire de l'abolition de l'esclavage, j'ai interdit ce meeting et, pour le 27 avril sur tout le territoire du département toute manifestation non prévue par le Comité actif d'organisation du centenaire...

Je crois savoir qu'une tentative de réunion aura lieu malgré l'interdiction⁶⁵⁹. »

Après le départ du préfet Pierre Trouillé, à la fin de l'année 1950, la surveillance se poursuivit et dans les rapports mensuels envoyés depuis la préfecture de la Martinique au ministre de l'Intérieur, nous ressentons la préoccupation des représentants de l'État vis-à-vis du groupe communiste.

Le préfet Christian Laigret convaincu de la nécessité d'une surveillance rapprochée des militants communistes présents, en 1952, à son autorité de tutelle, un rapport de quarante-neuf pages sur la fédération communiste de la Martinique dans lequel il soulignait que :

658 Arch. nat. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 204, 1948, préfet de Martinique Traduction télégramme chiffré n° 88-89 du 26 avril 1948.

659 *Idem.*

« La fédération communiste de la Martinique est, sans conteste, le groupement local le plus important, le mieux organisé et le plus actif. Les cadres sont toujours bien constitués et les dirigeants sont constants dans leurs entreprises... Les militants du PCF relâchent rarement leurs efforts de propagande. Leur activité se manifeste par des compte-rendu de mandat, des conférences littéraires, économiques et sociales, des protestations de toutes sortes qui sont autant d'objets de réunions politiques⁶⁶⁰. »

et les comparant aux autres groupes politiques de l'île

« En effet, tandis que les autres groupements politiques locaux, en sommeil, ne se réveillent et ne font montre d'activité qu'à la veille des consultations électorales⁶⁶¹. »

Ce rapport, réalisé à partir des indiscretions des services de renseignements, assez documenté sur le parcours du Groupe communiste depuis 1918, présente dans une première partie les objectifs du Groupe Jean Jaurès à sa naissance, son évolution avant et après la guerre, ses prises de position politiques, sans oublier l'engagement des premiers militants, leurs attitudes pendant la période « pétainiste », pour terminer sur le dynamisme de la Fédération communiste et son importance dans le paysage politique, la motivation des dirigeants et des élus, l'implantation dans la population grâce à son soutien aux syndicats, à son organisation et à son organe de presse *Justice*.

Dans une seconde partie plus dense le document insiste sur l'organisation communiste à la Martinique en dévoilant les structures communistes dans les communes où le Parti était implanté. Les informations ne sont pas toujours complètes. un premier chapitre examine les sections et cellules donnant les noms des secrétaires et le nombre de membres, les quartiers d'implantation, un second chapitre précise les noms de tous les élus communistes de la période (deux députés, dix conseillers généraux, huit maires, 192 conseillers municipaux répartis dans 15 communes), il est suivi d'une fiche sur 25 personnalités communistes, détaillant leur identité, leurs parcours professionnel et politique, leurs mandats électoraux et divers autres renseignements généraux.

Dans la conclusion le préfet donne sa vision des caractéristiques du communisme à la Martinique :

« Tandis qu'en Métropole le militant communiste est un individu féru d'une doctrine marxiste-léniniste dont il se fait l'ardent défenseur, le militant de la Martinique, sans conviction bien définie ni maturité politique, suit ce mouvement sans en connaître la doctrine et uniquement parce qu'il flatte ses aspirations tant au point de vue racial que sur le plan des revendications ouvrières⁶⁶². »

660 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 204 – Direction du personnel et des affaires politiques – Bureau des Affaires politiques. Rapports politiques. La fédération communiste de la Martinique, 1952, p. 4.

661 *Idem*.

662 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 204 – Direction du personnel et des affaires politiques – Bureau des Affaires politiques. Rapports politiques. « La fédération communiste de la Martinique, 1952 ».

Le préfet oubliait le nombre important d'intellectuels connaisseurs des thèses marxistes-léninistes. Ils avaient fait leurs premières armes dans des organisations communistes de la région parisienne et avaient ensuite investi le comité fédéral de la Martinique. Dans son analyse, il précisait que « la tendance au communisme s'est surtout manifestée au sein de la classe ouvrière », mais quoi de plus normal puisque c'était l'essence même du combat communiste que de gagner les ouvriers à la cause. Il termine en soulignant « l'activité inlassable des dirigeants communistes à côté des autres partis endormis et comme décapités, on assistait en 1945 à une sorte de déségrégation du Parti socialiste, les autres partis inorganisés et inactifs laissant le champ libre à la propagande intensive des leaders communistes », en n'oubliant pas de préciser que les propagandistes communistes n'ont jamais hésité à accuser de tous les problèmes « le gouvernement, ses représentants, les chefs de services métropolitains », à exploiter la position des « dix familles de gros propriétaires fonciers » dans leurs réticences à améliorer les conditions de travail des ouvriers agricoles, à développer des sentiments « racistes anti-blancs ».

Nous pouvons affirmer après analyse que ce document très subjectif a pesé fortement et pendant longtemps sur la représentation que les autorités avaient du groupe communiste. Il a assurément servi de tremplin à une politique de répression des attitudes, des formes, des comportements, il n'a pas permis que les autorités examinent le fond des propositions communistes. En présentant les militants communistes comme des « anti-blancs », et leurs projets comme de simples moyens de « l'amélioration d'un standard de vie » et en faisant une question de « discrimination raciale » et non de lutte de classes, ce rapport préfectoral reléguait le combat politique dans une simple « recherche d'égalité des droits avec le peuple de France » et non dans la recherche d'une nouvelle société plus conforme à l'histoire, à la culture et à l'environnement martiniquais.

Dans les rapports mensuels du préfet aux autorités sur la situation politique, rapports rédigés depuis le bureau des affaires politiques du cabinet du préfet, il fut ensuite très souvent question de la fédération et des militants communistes. Dans le rapport 403-421 du 29 décembre 1950, il s'agissait d'informer sur la présence et la mission d'Elie Mignot, conseiller de l'Union française, membre du comité central du PCF, à la Martinique :

« Montrer l'intérêt qu'attache le Parti communiste à posséder une base fortement organisée dans nos territoires de l'hémisphère américain »⁶⁶³ tout en soulignant l'ouverture d'une école de cadres en direction des jeunes militants.

663 Arch. nat. Fontainebleau, Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 204, direction de la SN, rapport du préfet de la Martinique n° 403/421. 29 décembre 1950

Le représentant de l'État relatait les divers incidents et manifestations et sa capacité à les gérer ce qui était un élément déterminant de ses compétences à diriger. Et c'est ainsi que dans le rapport 402-281 du 18 juillet 1952 il expose des incidents provoqués, d'après lui, par les militants communistes, le 14 juillet pendant une course cycliste :

« Il est donc certain que profitant d'un incident qui, en lui-même, n'avait aucune gravité les dirigeants du parti communiste ont poussé, d'abord les militaires, ensuite leurs troupes dans une action de force qui est bien dans la ligne des nouvelles consignes de durcissement »⁶⁶⁴, et ayant pris toute la mesure de la gravité des positions des communistes, il prouvait ainsi à sa hiérarchie qu'il avait su réagir en conséquence :

« Quoiqu'il en soit, leur tentative a échoué car, si l'échauffourée a été violente, elle a été fort heureusement de courte durée, grâce à mon intervention immédiate qui a ramené le calme dans les esprits⁶⁶⁵. »

Tout au long de cette décennie cinquante, la surveillance se maintint, les activités de la fédération étaient toujours passées à la loupe des services de renseignements, le changement d'orientation politique et le choix de proposer à la population d'aller vers l'autonomie ainsi que la transformation de la fédération en Parti politique autonome ne passèrent pas inaperçus, et les services de renseignements le firent aussitôt savoir :

« Les 21 et 22 janvier 1957, le Parti communiste, section Martinique, se transformait, à l'occasion de la XI^e conférence du Parti, tenue au Lamentin, en Parti communiste martiniquais.

Depuis cette transformation, le PCM est resté en liaison étroite avec le PCF. Son activité s'est bornée à la préparation des diverses élections qui se sont succédé ou à des prises de positions contre le Gouvernement. Tous les articles parus dans *Justice* ont revêtu un caractère de virulence particulière contre la haute administration, la guerre d'Algérie, CÉSAIRE Aimé considéré par eux comme l'ennemi n° 1 du département et enfin contre tout ce qui n'est point communiste⁶⁶⁶. »

Ce sont les événements tragiques de décembre 1959 et la situation sociale très agitée commençant vers mars 1960 et se poursuivant durant l'année 1961 qui vont amener les autorités à durcir leur attitude et entrer dans une phase de répression plus radicale visant à atteindre les dirigeants communistes qu'ils rendaient responsables de toute l'agitation qui bouleversait le département.

664 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 204, rapport du préfet de la Martinique n° 402/281. 18 juillet 1952.

665 *Idem.*

666 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 204, rapports politiques 1959, Note A/s du Parti communiste martiniquais n° 2346/RG.

« En effet, après la transformation du Parti en Parti communiste Martiniquais, après les événements de Décembre, après le congrès de juillet du MORNE-ROUGE, il est loisible de constater que le PCM reste à l'avant-garde de toute action devant apporter une transformation dans la structure du département.

La motion de Décembre 1959 lui a permis de prendre un avantage considérable aux yeux de la classe ouvrière⁶⁶⁷. »

Dès lors la surveillance se resserre et les services de renseignements infiltrent réunions, conférences, manifestations, les saisies de *Justice* se multiplient, les accusations, arrestations et inculpations des dirigeants considérés comme les plus avertis deviennent courantes.

L'agitation sociale qui commençait avec les grèves de février mars dans le secteur des travailleurs agricoles touchait progressivement de nombreux autres secteurs d'activités. Dans son approche des événements le préfet Jean Parsi, en poste de 1959 à 1961, y vit une manifestation des communistes et de la CGT :

« La grève s'est progressivement développée sous l'impulsion de la cgt depuis fin février ; leurs revendications : porter le salaire minimum agricole de 114 à 186 francs, la cgt est décidée à poursuivre, c'est aussi l'action subversive menée par le Parti communiste tendant à désorganiser la vie économique du pays... les ouvriers cèdent à la pression des dirigeants syndicaux »

« Deux conflits : dockers du port, coupeurs de canne à la campagne, deux actions distinctes menées par le parti communiste créent un climat tendu. 80 % d'ouvriers en grève, sur 11 usines 8 ont cessé toute activité car insuffisamment approvisionnées en canne. Région sud non touchée ; incendies de champs de canne, intervention de bandes masquées dans région du Lamentin, coupure de câble téléphonique au Vert-Pré⁶⁶⁸. »

Et c'est dans ce climat tendu que se produisirent au Lamentin, le 24 mars 1961 de graves événements que le préfet maîtrisa de façon maladroite en prenant la décision de faire intervenir les gardes mobiles contre les travailleurs. Dans les différents rapports qu'il adressait au ministère, il ne se privait pas de rejeter la responsabilité de la tragédie sur les dirigeants communistes qui, selon lui, avaient nourri le climat d'agitation par leur appel à l'autonomie, à la grève. Dans son résumé des manifestations sa première conclusion mit en cause les militants communistes :

« J'ajoute que ce pénible incident (qui se terminait tout de même par la mort de trois jeunes gens) est la conséquence de l'agitation menée par le PCM ; à partir de 20h M. GRATIANT se refusant à toute action légitime, pro-

667 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 204, rapports politiques 1960, Note A/s du Parti communiste martiniquais (organisation, implantation, activité), n° 489/RG, 15 novembre 1960.

668 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 287, Événements du Lamentin, rapports du préfet sur les événements au ministre d'État chargé des DOM, n° 975/ 24 mars 1961, Situation sociale dans le département.

fitant de l'occasion pour créer un incident exploitable par son parti. L'attitude de la police et de la gendarmerie sont restées conformes à la loi et exemplaires... »⁶⁶⁹.

Le préfet reconnaissait que « L'affaire du Lamentin s'inscrit dans l'histoire de la Martinique faite d'incidents sanglants », mais il laissait la paternité de ces incidents aux seuls agissements du PCM et à aucun moment ne remit en cause les divers blocages des usiniers et des grands planteurs dans les négociations salariales avec les ouvriers agricoles. Alors que le mouvement paralysait toute la communauté agricole et touchait d'autres secteurs où les communistes et la CGT était à peine présents, il insista et présenta les faits comme des difficultés :

« ...localisées nées suite à la campagne forcenée entreprise comme d'habitude par le parti communiste pour exploiter à des fins politiques et séparatistes le mécontentement d'une population rurale dont la misère est grande »⁶⁷⁰.

Le préfet constatait que malgré la sévère réaction des forces de l'ordre, trois morts et de nombreux blessés, il n'y avait pas de prolongement significatif dans le reste de l'opinion publique sauf bien sûr :

« Les protestations des communistes qui sont une minorité, qui ont eu des paroles vives, se font entendre car ce sont des excitateurs professionnels auxquels on attribue la responsabilité des morts au Lamentin. »

Il se félicitait en relevant que les événements avaient permis de démontrer que « des éléments sains » existaient dans le département et n'étaient pas décidés à « collaborer avec les actions révolutionnaires ». Il nota « l'attitude positive de ceux qui redoutent les effets intenses de la propagande des communistes qui a pu se développer sans opposition valable », il faisait allusion aux sénateurs Paul Symphor et Georges Marie-Anne qui dans plusieurs réunions publiques demandèrent aux ouvriers de reprendre le travail. Le préfet faisait état des mesures prises et à prendre, « des nombreux efforts fournis ces dernières années pour isoler les communistes du reste de la masse ont porté leurs fruits » et proposait des mesures plus radicales. En effet des poursuites, au nom de l'état par le ministre des Armées Pierre Messmer « pour injures à l'armée », furent engagées contre *Justice* et son responsable Camille Sylvestre, dès le début de l'année 1961, il lui était reproché d'avoir reproduit, en fin décembre 1960, des articles de journaux français dénonçant les massacres d'Alger et d'Oran. Ensuite toujours à la même période, *Justice* fut maintes fois saisi et Camille Sylvestre, Armand Nicolas ainsi que Dolor Banidol furent interrogés à plusieurs reprises, car ils étaient accusés « d'atteinte à l'intégrité du territoire national », ils

669 Arch. nat. de Fontainebleau, CAC 9400180 Art. 287, Événements du Lamentin, rapports du préfet sur les événements au ministre d'État chargé des DOM, n° 984/ 27 mars 1961, Incidents du Lamentin.

670 Extrait du même document d'archive précédemment cité en note 517.

avaient appelé les Martiniquais, au cours de diverses réunions et conférences publiques, à réclamer l'autonomie pour leur département.

Ces différentes manœuvres du préfet Jean Parsi, qui avait déjà eu à ramener le calme après les événements de décembre 1959, entraient dans un projet visant à isoler puis briser l'opposition communiste car il reconnaissait que c'était la seule voix à s'élever contre la politique gouvernementale ou contre l'inertie des grands patrons. À son avis :

« c'est la patiente action menée à force de contacts répétés auprès des éléments valables dans le but de prémunir contre les excitations provoquées par les perturbateurs qui a permis un certain apaisement depuis décembre 1959 »⁶⁷¹.

Mais il était nécessaire « de dépolitiser la grève, d'aider l'action préfectorale sinon les forces du mal reprendront le dessus », il alla jusqu'à proposer un « relèvement du taux des allocations familiales » pour que les ouvriers n'utilisent pas systématiquement la grève en cas de bas salaire et donc ne se tournent pas vers les syndicats et les communistes pour les aider à résoudre leurs problèmes.

La prise de position d'Aimé Césaire en faveur de l'autonomie lui parut être une manœuvre opportuniste car pour lui, cette annonce avait fait :

«... l'effet d'une bombe, le leader progressiste paraît animé d'une ambition politique effrénée, il semble vouloir défendre son avenir, il a cru l'heure venue de faire tomber le masque »⁶⁷².

Le préfet reprit donc sa campagne contre le journal *Justice* qui fut encore saisi de nombreuses fois, même avant sa parution, les policiers se rendant à l'imprimerie pour saisir le journal encore sous presse. Les dirigeants communistes furent inquiétés, tous leurs faits, gestes, écrits et paroles examinés et interprétés le plus souvent comme des atteintes à l'intégrité de l'État. En avril 1961, Renoult Valbon, membre du comité central du PCM et premier adjoint au maire du Lamentin fut suspendu de ses fonctions municipales par le préfet pour un mois et une seconde fois par le ministre Robert Lecourt pour trois mois⁶⁷³ pour avoir utilisé une voiture de la municipalité pour se rendre à un meeting syndical pendant la grève de mars. Les dirigeants Camille Sylvestre et Armand Nicolas considérés comme le noyau dur du PCM, n'étaient pas oubliés.

Dans le contexte de la campagne pour les élections cantonales de juin 1961, les autorités ne voulant pas que le Conseil général, avec une majorité communiste devienne une tribune pour l'autonomie, renforcèrent la représ-

671 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 287, Événements du Lamentin, Rapports du préfet sur les événements au ministre d'État chargé des DOM, n° 1004/ 1^{er} avril 1961, Conclusions et enseignements sur les événements.

672 Extrait du même document d'archive précédemment cité en note 519.

673 *Justice*, « Sanctions ministérielle contre R. Valbon » 18 mars 1961, p. 1.

sion. Les deux dirigeants communistes furent lourdement condamnés pour leur action politique, dans un premier jugement, pour chacun un million et demi de francs d'amende, un an de prison avec sursis et la déchéance à vie de leurs droits civiques et politiques et Dolor Banidol acquitté⁶⁷⁴ ; le jugement en appel ne fut pas plus clément. Après la fusillade du Lamentin, de nouvelles poursuites furent lancées contre Camille Sylvestre, convoqué devant les juges en juin 1961 pour les articles publiés, les tracts, les réunions et autres meetings organisés par le PCM pour dénoncer l'attitude du préfet et chercher à mobiliser les travailleurs.

Le nouveau préfet, Michel Grollemund, en poste de 1961 à 1963, continuant la politique de sanction de son prédécesseur, lança des poursuites contre Georges Gratiant, maire communiste du Lamentin, lui reprochant des « injures contre l'armée » contenues dans son discours d'hommage aux trois victimes du Lamentin. La brochure éditée à partir de ce discours « Sur trois tombes »⁶⁷⁵, des tracts critiquant la politique d'émigration et le plan Nemo⁶⁷⁶ furent eux aussi détruits et plusieurs numéros de *Justice* saisis, des autorisations pour des réunions de jeunes communistes furent annulées.

« Que l'apaisement revienne et la croisade peut être entreprise contre les partisans de l'autonomie, il faut balayer toute tentative de sécession, raffermir les liens, prendre les dispositions pour maintenir l'ordre public ; je mets en garde le gouvernement contre l'excès d'imagination, je lui demande de n'accepter comme vraies que les informations venant de mon canal. Le calme doit être revenu dans les campagnes pour entreprendre une action vigoureuse contre les communistes et leurs alliés⁶⁷⁷. »

La politique de représailles et de contention des activités communistes se concrétisa par la décision du préfet de muter d'office en France métropolitaine trois dirigeants communistes qui exerçaient dans la fonction publique :

« Le samedi 12 août 1961, nos camarades Armand Nicolas, professeur au lycée Schœlcher, Georges Mauvois inspecteur principal adjoint à la direction des PTT et Walter Guitteaud inspecteur des PTT à la recette principale des postes de Fort-de-France ont été convoqués au cabinet du préfet.

Celui-ci leur a notifié un arrêté du 2 août 1961 les mutant d'office en France et leur enjoignant d'être à leurs nouveaux postes le 1^{er} septembre pour Guitteaud et Mauvois, le 15 septembre pour Nicolas⁶⁷⁸. »

674 *Justice*, « Après le procès. La riposte populaire doit briser l'offensive colonialiste », 22 juin 1961, p. 1.

675 *Justice*, « Le préfet ordonne la saisie de la brochure *Sur trois tombes*, 14 décembre 1961, p. 1.

676 *Justice*, « Contre le plan Nemo », 14 décembre 1961, p. 2.

677 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 287, Événements du Lamentin, Rapports du préfet sur les événements au ministre d'État chargé des DOM, n° 1004/ 1^{er} avril 1961, Conclusions et enseignements sur les événements.

678 *Justice*, « Le gouvernement exilé en France A. Nicolas, G. Mauvois et W. Guitteaud », 17 août 1961, p. 1.

La sanction n'avait aucun caractère disciplinaire car elle n'avait rien à voir avec les professions de ces fonctionnaires qui occupaient des fonctions importantes au sein de leur administration respective, elle avait un caractère éminemment politique. Il fallait frapper ceux qui étaient les plus attachés à l'autonomie et qui défendaient cette thèse avec plus de virulence. Guy Dufond reçut une notification de mutation quelques semaines plus tard, le 13 octobre 1961.

Après avoir attaqué le secrétaire politique du PCM, Camille Sylvestre dans de nombreux procès, bousculé Georges Gratiant dans l'affaire de la fusillade du Lamentin, discrédité Victor Lamon au conseil d'administration de la Caisse de sécurité sociale, les autorités s'en prenaient à trois autres dirigeants et cela leur était d'autant plus facile qu'il s'agissait de fonctionnaires et qu'elles pouvaient agir directement sur leurs hiérarchies.

Les procès contre les dirigeants communistes abondèrent, entre 1962 et 1964, le secrétaire général du PCM, Armand Nicolas, le responsable de *Justice*, Georges Timothée, des dirigeants de l'UJCM Edouard De Lépine, Guy Dufond, Lucien Cidalise-Montaise furent arrêtés et jugés pas moins de cinq fois sur cette période, le journal *Justice* fut encore saisi à de nombreuses reprises, Jacques Duclos dans une question au gouvernement en octobre 1964 précisait que « depuis le début de 1960, l'hebdomadaire du Parti communiste martiniquais *Justice*, a été saisi quinze fois »⁶⁷⁹. C'était encore la revendication de l'autonomie qui effrayait les autorités préfectorales alors que l'agitation qui bouleversait périodiquement la société martiniquaise était plus sociale que politique, mais devant l'organisation des communistes et surtout leur présence constante dans tous les combats ouvriers, aux côtés des étudiants et lycéens, les préfets redoutaient que les communistes n'utilisent les besoins et les demandes des travailleurs au profit de leurs exigences politiques.

Les services de renseignements persuadaient les préfets qui le notaient dans leurs rapports au ministère que l'autonomie réclamée n'était qu'une étape vers l'indépendance et qu'au PCM trois tendances s'affrontaient :

« Certains élus comme Fitte-Duval considèrent que l'autonomie, considérée par tous comme le premier pas vers une proche indépendance, fait peur à la grande masse des électeurs, le mot « autonomie » ne devrait plus apparaître aussi souvent, surtout dans les articles de *Justice* si l'on désire laisser aux candidats communistes toutes leurs chances. »

Pour les informateurs ceux-là craignent pour le renouvellement de leurs mandats électoraux car une opposition à la gestion communiste dans les municipalités se mettait en train.

679 Jacques DUCLOS, sénateur, question orale sans débat au ministre de la Justice. « Procès intenté contre la presse communiste à la Martinique » pour « délits de presse », 7 octobre 1964. Il s'agissait du procès contre les journaux *Justice* et le *Cri des jeunes*, organes du Parti communiste martiniquais et de l'union des jeunes communistes.

Ils prétendaient qu'il existait une frange plus décidée, inflexible sur la revendication de l'autonomie :

« Les durs comme Mauvois et Nicolas, considèrent qu'il faut axer toute la propagande sur l'autonomie et ils croient sincèrement qu'elle est la seule solution à tous les problèmes martiniquais. »

Et ils classaient tous les autres dans un troisième groupe parmi lesquels on retrouvait :

« Les anciens, traités de petits bourgeois considèrent qu'il faut constater l'attachement des masses au général De Gaulle et à la France, il faut donc composer avec cet état d'esprit... »⁶⁸⁰.

La reprise de l'agitation sociale dans le premier semestre de l'année 1965 se concrétisa par de nombreuses grèves qui se succédèrent sans transition aucune, un mouvement social à peine terminé qu'un autre prenait la relève. Commencés en janvier dans le bâtiment, les arrêts de travail se poursuivirent chez les dockers, les coupeurs de canne, les fonctionnaires, les salariés du privé. Pour les autorités, toutes ces manifestations étaient des grèves à objectif politique « car elles étaient essentiellement déclenchées par la CGT dont les dirigeants étaient tous membres du comité central du PCM », elles déniaient toute velléité de revendication, de décision aux travailleurs qui se contenteraient de leur sort s'ils n'étaient manipulés par les responsables communistes-cégétistes. Ils pointaient « le refus obstiné de discuter de ces responsables, leurs demandes exagérées d'augmentations de salaires » dans le seul but d'immobiliser l'économie. Les rapporteurs se félicitaient de l'échec de l'exploitation politique des grèves, le climat social inquiétant n'ayant jamais provoqué de véritable agitation politique, et n'ayant pas, selon leurs dires, perturbé la vie économique de l'île.

Ils expliquaient ce revers par :

- « la rigidité du plan communiste », les responsables syndicaux ayant lancé certains ordres de grève trop hâtivement, selon eux, déstabilisaient les travailleurs au lieu de les mobiliser,
- « le manque de dialogue réel entre dirigeants syndicaux et ouvriers de base », les conclusions de grève (dockers et bâtiment) s'étaient produites contre les avis des dirigeants qui évaluaient mal la capacité de résistance des militants,
- « la mauvaise appréciation de l'attitude des dirigeants patronaux et de l'administration » car les agitateurs syndicaux étaient persuadés, disaient-ils, que les patrons et l'Administration ne recherchaient qu'un profit colonial, alors que la bonne volonté patronale était évidente et encouragée par l'extension du SMIG à la Martinique.

680 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 DRG Martinique 23/11/64 206/RG, Parti communiste martiniquais, (citations p. 404 et 405).

Les autorités préfectorales étaient alors persuadées d'avoir créé un nouveau climat de discussion des salaires, des conditions de travail et dans leur analyse de la situation elles restaient persuadées que les dirigeants syndicaux « obnubilés par leurs réflexions politiques » n'avaient pas assimilé les nouvelles données sociales.

À la fin de la décennie 1960, des années 1967 à 1968, dégagée de l'agitation sociale qui semblait apaisée, l'attention des autorités va se porter sur l'évolution de la situation politique et économique. Les partis non communistes furent encouragés à se réorganiser, Léon Valère tenta de faire vivre l'UDM, Edmond Valcin se lança dans la création d'une fédération de l'UDT en Martinique, les socialistes se regroupèrent au sein d'une fédération socialiste remaniée affiliée à la SFIO en 1966 et bien qu'ayant perdu une grande partie de leur électorat ils contrôlaient les communes de Lorrain, Saint-Pierre, Sainte-Luce et Trinité ; les groupes de droite et du centre droit ainsi que les socialistes étaient finalement à la tête de trente communes sur trente-quatre, car les communistes n'en dirigeaient plus que quatre.

Deux orientations politiques majeures se dessinaient dans le département, le pôle des partisans de l'autonomie avec le PCM et plus timidement le PPM et le pôle des partisans indéfectibles de la départementalisation avec une très large majorité d'élus dans les municipalités et au Conseil général.

Alors pourquoi cette constante méfiance des autorités vis-à-vis des communistes et du projet d'autonomie ?

Quelques réflexions peuvent être avancées à ce sujet, notons d'abord que ces préfets avaient été nourris par la propagande anti communiste qui avait envahi l'Europe occidentale depuis les années cinquante, ils étaient conditionnés par la peur qui découlait de la guerre froide et ils commençaient leur mission dans cet état d'esprit particulier, Marc Lazar nous indique que :

« ...l'existence d'un complot communiste et international est régulièrement dénoncée, en particulier par Jules Moch, devenu la cible préférée des communistes⁶⁸¹. »

Ensuite nous remarquons que l'activité incessante des communistes, partisans du changement de statut tenait les autorités en éveil. En 1967, le PCM enclenchait une nouvelle phase dans la diffusion de l'idée d'autonomie. À l'initiative de Marcel Manville les communistes projetèrent pour la fin septembre un congrès du peuple martiniquais pour l'autonomie avec toutes les formations et organisations de la gauche anticolonialiste. Le projet se structurait autour d'un comité préparatoire qui, faisant le constat de la dégradation de l'économie et du chômage croissant, réitéra la solution de

681 Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995, 2000, p. 282.

l'autonomie en s'appuyant sur l'article 72 de la constitution. Ce projet de congrès reçut le soutien des milieux antillais parisiens et des communistes guadeloupéens et guyanais ainsi que l'accord du PPM et suscita la création de deux cellules qui furent chargées de sa préparation logistique. Les services de renseignements notaient régulièrement la passivité des socialistes et de l'UNR, qui sollicités à ce propos par le préfet Jean Deliau, en poste de 1967 à 1969, ne proposèrent que « l'interdiction du congrès ».

L'animation autour du projet d'autonomie se poursuivait sous le regard inquisiteur des services de renseignements qui découvraient qu'en mai 1968, le comité central du PCM avait diffusé à toutes ses sections un document sur l'orientation politique du Parti, sorte de plateforme de discussion pour les réunions des cellules autour de l'objectif de l'autonomie. Le texte dénoncé présentait le nouveau statut dans ses grandes lignes mais insistait sur la nécessité de repérer l'ennemi qui n'était autre que le pouvoir colonial et la grande bourgeoisie, demandait aux travailleurs de tirer profit de toutes les circonstances et d'être prêts à réaliser certains compromis c'est-à-dire l'unité d'action avec les autres partisans de l'autonomie, pour définir un programme commun et œuvrer à la mise en place d'une organisation de « Front autonomiste ». La vitalité des communistes était observée à travers la mise en place d'une réorganisation dans le chef-lieu avec une conférence constitutive pour la reprise des sections Centre et Est de Fort-de-France en avril 1969, et la création de deux nouvelles cellules à Rivière-Pilote à la même période. Le travail de réflexion des communistes sur l'autonomie se paracheva par la Convention du Morne-Rouge, grand-messe de célébration et de déclaration pour l'autonomie. pas moins de quinze organisations y participaient, trois pour la Guadeloupe, une pour la Guyane, six pour la Réunion et cinq pour la Martinique, les autorités ne purent empêcher sa tenue mais n'hésitèrent pas à y envoyer des observateurs des services de renseignements.

Dès 1968, les autorités avaient jeté un nouveau regard sur les « agitateurs à surveiller » et ciblaient une nouvelle clientèle d'opposants au statut de la départementalisation dans les groupes de jeunes étudiants et lycéens proches du PCM, qui se tenaient volontiers aux côtés des communistes dans les grandes manifestations lors des grèves, des visites de ministres. L'attention des autorités se tourna vers ces nouveaux protestataires en voyant en eux de nouveaux perturbateurs façonnés par les communistes, si bien qu'en janvier 1969 lors de la visite en Martinique de M. Inchauspé, secrétaire d'État chargé des DOM et TOM, le préfet ne craignait pas :

« ...les militants autonomistes qui ne se joindront pas aux manifestations de sympathie, car il ne semble pas que leur opposition doive aller au-delà de la simple abstention » mais « les incidents regrettables qui pourraient être le fait de jeunes gens membres de l'UJCM ou de la tendance la plus dure du PPM, et plus particulièrement d'étudiants appartenant à ces formations. Ce sont eux, qui ces jours derniers, ont peint sur les murs de la ville différents slogans favorables au régime cubain. Ce sont eux qui également

entretiennent avec les groupes extrémistes de Guadeloupe des contacts fréquents »⁶⁸².

Les autorités notaient à partir des années 1970 un recul de l'influence du PCM dans le département, repli dû au départ de nombreux militants, aux divers problèmes matériels et à quelques échecs électoraux, législatives de 1967 et 1968, référendum de 1969. Dans les causes de la perte d'audience, ils incluent une certaine distanciation du groupe des jeunes qui adoptent leur propre mode de fonctionnement, des jeunes partisans « d'actions plus dures, plus rapidement décisives ». Des jeunes qualifiés « d'éléments prochiinois », regroupés au sein du CAL « Comité d'action lycéen », du M10 « Mouvement du 10 janvier » et se retrouvant pour des journées de manifestations, des meetings contre la répression du 26 février en Guadeloupe, la faillite de l'enseignement aux Antilles, pour la solidarité avec le Viêt-Nam, pour débattre sur le thème de l'autonomie et de l'indépendance. Les informateurs repéraient auprès de ces nouveaux manifestants la présence de dirigeants communistes de l'UJCM, et notèrent leurs tentatives pour lier revendications étudiantes et ouvrières. Mais à leur avis l'obtention du statut d'autonomie et le rejet de la voie insurrectionnelle par le PCM étaient un « objectif peu séduisant pour ces jeunes qui ont découvert peuple et nation martiniquaises, recherchent l'indépendance par la violence » car plus décidés et prêts au contact.

Au début de l'année 1971, alors que de nombreux mouvements de grèves agitaient le département dès le mois de février, les organisations d'étudiants et de lycéens programmèrent de grandes manifestations de rues pour la venue en Martinique de Pierre Mesmer, ministre des DOM-TOM, qui devait avoir lieu au mois de mai. La visite du ministre fixée du jeudi 13 au vendredi 14 mai fut ponctuée par de multiples incidents et dans l'après-midi du jeudi 13 mai deux jeunes lycéens furent blessés à Fort-de-France, par une grenade lancée depuis un camion transportant des gardes mobiles. L'un des lycéens, Gérard Nouvet, décéda des suites de ses blessures dans la nuit. Cet événement tragique déclencha une vague d'indignation tant chez les jeunes qui envahirent les rues du chef-lieu affrontant les gardes mobiles que par les militants autonomistes qui multiplièrent discours et tracts de protestation. Le ministre dut terminer sa visite en hélicoptère. Cette période d'agitation urbaine permit aux autorités de confirmer leur analyse, à savoir que le PCM ne représentait plus l'extrême gauche, il était dépassé par de petits groupes de jeunes, « En fait, le parti communiste n'est plus à la Martinique le représentant de l'extrémisme de gauche, dépassé sur cette aile par des groupuscules sans importance⁶⁸³. »

682 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 199, rapport du préfet Jean DELIAU, n°3/RG État d'esprit de la population et attitudes des formations politiques à la veille de la visite de M. le Secrétaire d'État aux DOM.

683 Même référence que note 687.

Certaines organisations de jeunes, qui regroupaient de très nombreux anciens étudiants passés par les associations et les syndicats étudiants pendant leurs études en France, s'accommodaient mal du schéma du PCM, à savoir exclusion de la lutte armée, revendication de l'autonomie et non de l'indépendance, augmentation de la présence électorale, développement des revendications sociales. Ils reprochaient aux communistes d'avoir cantonné la contestation politique au stade verbal et de s'obstiner à glaner des postes d'élus.

LES SCHEMAS DE CONTRÔLE DE L'OPPOSITION

Désireux de contrer l'opposition et tout de même conscient que le statut départemental n'avait pas permis de gommer les inégalités sociales et n'avait pas impulsé un réel développement économique, le gouvernement proposa aux DOM plusieurs mesures censées apporter des solutions aux maux qui traversaient les sociétés Outre-mer dans le cadre « d'une départementalisation rénovée ».

D'abord, pour tenter de canaliser l'ardeur des jeunes et combattre le chômage, il leur fut proposé dès 1962 un plan de formation par le SMA, service militaire adapté pour les non diplômés. Ce plan mis en œuvre par le général Nemo comportait toute une série de mesures destinées à apaiser les esprits et à occuper une jeunesse désœuvrée après les émeutes urbaines de décembre 1959. Il promettait une formation civique et professionnelle, l'apprentissage de la rigueur, des responsabilités par la vie en collectivité et l'égalité ; dans un rapport d'information au Sénat sur le dispositif, le sénateur François Trufy cite le général Girard qui expliquait en 2003 dans « L'ancre d'Or » Bazeilles n° 335 de juillet-août, les raisons de la création du SMA :

« À l'origine, se trouve la prise de conscience du gouvernement devant la tension croissante aux Antilles, marquée par de graves émeutes à Fort de France en décembre 1959 et ressentie lors de la visite du général De Gaulle au printemps 1960. Le Premier ministre, M. Debré, fit adapter le statut départemental et voter des fonds d'intervention plus importants. Le ministre des armées, Pierre Messmer, chargea le général Nemo, commandant supérieur, d'élaborer un plan mettant à profit l'institution du service militaire pour mieux intégrer les jeunes dans la Nation, participer au développement économique avec, comme corollaire, un rééquilibrage démographique⁶⁸⁴. »

Donc le 1^{er} décembre 1961 fut créé le régiment mixte Antilles-Guyane, qui commença sa mission dès le début de l'année 1962 et ce régiment composé de jeunes Antillo-Guyanais, grâce à la mise en place d'un important matériel lourd se lança dans la réalisation de grands travaux, constructions

684 Cité par F. TRUCY n° 290 Sénat. Annexe au procès-verbal de la séance du 16 avril 2008. Rapport d'information de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur le service militaire adapté et le dispositif deuxième chance, p. 16.

et réfections de routes, de ponts, réparations d'écoles et bâtiments publics. Dès 1965 ce plan fut appliqué également à la Réunion.

Le plan fut âprement critiqué et dénoncé par les militants communistes et progressistes convaincus qu'il ne pouvait résoudre les problèmes de formation, de chômage auquel se heurtait la jeunesse. Ils estimaient aussi que, confiée à des militaires, cette charge évoquait fâcheusement certaines de leurs missions d'expansion et d'exploitation aux colonies.

« Le plan Némé est un expédient dérisoire conçu, selon les ordres du gouvernement, par un militaire borné pour escamoter la solution imposée par l'époque actuelle. Il ira rejoindre dans la poubelle de l'histoire le plan Villaret-Joyeuse⁶⁸⁵, l'obscurantisme et le Code Noir⁶⁸⁶. On ne triche pas avec les peuples⁶⁸⁷. »

Mais les autres élus locaux de l'UNR à la Fédération socialiste adhérèrent au nouveau Service militaire adapté encourageant les jeunes à l'adopter.

Ensuite en 1963, le gouvernement décidait de créer le "Bureau pour les migrations intéressant les départements d'Outre-mer" (BUMIDOM). L'objectif était d'inciter les jeunes Guadeloupéens, Martiniquais et Réunionnais à partir pour la métropole afin d'y trouver un travail et de résorber une démographie « galopante » dans les départements d'outre-mer, mais les militants autonomistes virent là un moyen de désarticuler une organisation protestataire naissante chez les jeunes domiens après les évènements qui avaient agité la région du Lamentin au cours du premier semestre de l'année 1961. Monique Milia Marie-Luce dans un article traitant de la politique migratoire dans la deuxième moitié du XX^e siècle nous interpelle à ce sujet :

« Le IV^e Plan pour la première fois encourage l'émigration des Antillais et des Réunionnais vers la France hexagonale. Les arguments présentés au CGP relèvent des domaines démographique et économique. Pourtant, il nous semble qu'il existe un lien entre l'organisation de l'émigration des domiens vers la France hexagonale et la période de tensions politiques et sociales du début des années 1960 dans les DOM. Face aux mouvements autonomistes et indépendantistes, le gouvernement français n'a-t-il pas tenté de contrôler ces territoires par le biais d'un dispositif migratoire encadré par le BUMIDOM et l'Armée ? Dans notre optique d'établir une histoire de

685 L'amiral VILLARET-JOYEUSE fut nommé capitaine général de la Martinique en avril 1802 date à laquelle l'île redevint française. Il fut chargé de la réorganisation de la colonie. Entretien de bonnes relations avec les colons, il s'ingénia à revenir à l'état antérieur à 1789, menant une politique hostile aux affranchis, donnant aux colons de larges prérogatives. Pour beaucoup d'historiens antillais, il incarne le renforcement de l'esclavage. Il quitta la Martinique après avoir capitulé face à une puissante attaque de l'armée anglaise de janvier à février 1809.

686 Le Code noir est un édit de mars 1685 promulgué par Louis XIV, texte de 60 articles régissant le statut des esclaves dans les Colonies françaises. Voir Jean-François NIORT, Code Noir, Dalloz (Tiré à part), 2012.

687 *Justice*, « Le plan Némé : un plan colonialiste », 4 janvier 1962, p. 2.

l'émigration organisée avec ses différentes étapes, il nous paraît indispensable de ne pas oublier ces événements⁶⁸⁸. »

Enfin pour prolonger l'encadrement de cette tumultueuse jeunesse, le gouvernement va mettre en place le Centre universitaire des Antilles Guyane (CUAG) en juillet 1970, centre universitaire doté du même statut qu'une université de plein exercice car il était habilité à délivrer les diplômes sanctionnant les deux premières années d'études littéraires, le DUEL. C'était un établissement public jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Bien que l'enseignement supérieur existât aux Antilles-Guyane dès la fin du XIX^e siècle sous la forme d'un Institut de droit et de sciences économiques (l'Institut Henri Vizioz) et d'un Centre d'enseignement supérieur scientifique en Martinique et également d'un Centre d'enseignement supérieur littéraire en Guadeloupe, il s'agissait de fixer plus fermement les jeunes lycéens et étudiants antillais dans leurs départements d'origine, d'éviter un contact trop précoce avec les milieux gauchisants des grandes villes françaises et de la région parisienne.

Les buts des gouvernants furent-ils alors atteints ? En « isolant » les étudiants antillais, étaient-ils parvenus à les « désintéresser du monde et de leur monde ? Écoutons ce que nous en dit l'historien Jean-Pierre Sainton de son passage au CUAG :

« On n'échappe ni à son temps, ni aux choix de conscience qu'il nous impose. Un maître, Maurice Agulhon, le rappela dans un témoignage émouvant et vrai, en retraçant, à propos de sa propre expérience de jeune homme, les motivations premières, intellectuelles et humaines, qui firent les jeunes étudiants de sa génération adhérer au communisme... »

Celle des jeunes étudiants Antillais en histoire à laquelle j'appartiens fut celle des années mil neuf cent soixante-dix. Ni la situation internationale alors, ni celle prévalant en Guadeloupe et en Martinique, n'incitait à se cantonner en de prudentes réserves, mais poussait plutôt aux engagements politiques, idéologiques, intellectuels. Saïgon allait tomber dans quelques mois. En Guadeloupe, six ans à peine s'étaient écoulés depuis mai 1967, et la nouvelle des mitraillés de Chalvet, en février 1974, nous parvint de Martinique, au sortir d'un cours d'histoire médiévale. Ces causes d'ici et d'ailleurs, nous les embrassâmes toutes ensemble, sincèrement, sans mesure et distinction de genre. Les études d'histoire étaient une source d'inspiration, un élément de la formation intellectuelle, pour changer le monde. Nous ne concevions pas d'autre but à nos études que l'horizon idéaliste⁶⁸⁹. »

Manifestement, la situation sociale sembla se calmer car le dernier affrontement tragique et sanglant de la fin du vingtième siècle eut lieu en février 1974, une nouvelle manifestation sur les plantations de bananes au

688 Monique MILIA MARIE-LUCE, « Histoire d'une politique d'émigration organisée pour les départements d'outre-mer », Pouvoirs dans la Caraïbe [En ligne], Spécial I 1997, mis en ligne le 16 mars 2011, consulté le 27 décembre 2013. URL : <http://plc.revues.org/739> ; DOI : 10.4000/plc.739 p. 12.

689 Jean-Pierre SAINTON, Les cultures politiques aux Antilles françaises (XIX^e-XX^e siècles) ; Construction historique, trajectoires, problématiques, Mémoire de synthèse. HDR, Pointe-à-Pitre, UAG, avril 2010, p. 4.

Lorrain causa deux morts. Les conflits sociaux restaient, tout de même très présents mais moins nombreux, moins longs et de moindre d'amplitude. Les divers plans de relance de l'économie sucrière et les facilités financières accordées aux usiniers, qui furent souvent détournées de leur affectation première, ne purent aider ni à la relance des activités agricoles traditionnelles ni à l'industrialisation. Dans son Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique, Alain-Philippe Blérald note qu'à partir de 1963 :

« Malgré le concours de l'état, c'est l'effondrement de la production sucrière, malgré le plan de maintien de la canne, on parle alors de détournement de fonds publics par les békés, les différentes aides et subventions ont financé le désengagement des capitaux privés et favorisé leur recyclage dans la production bananière, l'import-export, la grande distribution, les placements immobiliers, le tourisme, les békés ont replanté en bananier des terres remodelées dans le cadre du plan de relance de la canne à sucre⁶⁹⁰. »

Si l'agitation sociale se faisait moins entendre ce n'était pas parce que la situation économique et sociale était plus florissante dans les années 1970 que dans les années 1950, elle était autre. La population active avait fortement changé, la régression des activités sucrières avait eu pour conséquence une nette diminution des travailleurs agricoles qui s'étaient réfugiés dans les petites entreprises du bâtiment et des travaux publics. Le secteur tertiaire s'était développé, marqué par un nombre croissant de petits fonctionnaires et d'employés du commerce et divers services. La société martiniquaise subissait une mutation, car de société rurale elle se transformait en une société de plus en plus urbanisée, les anciens ouvriers agricoles quittant leur campagne vide d'embauche pour se réfugier dans les bourgs proches du chef-lieu ou dans les quartiers déshérités qui fleurissaient à la périphérie de ce chef-lieu. Cette période marquait la prédominance, au détriment des zones rurales, des gros bourgs et d'un centre-ventre hypertrophié, le centre de l'île devenant une ville.

Les autorités développèrent, en ces années 1970, des pratiques politiques qui muselèrent les velléités de révolte des travailleurs ; ce fut la politique d'intégration sociale par une généralisation en outre-mer des dispositifs sociaux déjà appliqués en France. Le développement des emplois publics permit l'apparition d'une classe moyenne dotée d'un certain pouvoir d'achat et apporta un semblant de quiétude dans le pays. Dès lors, les forces de contestation eurent de plus en plus de mal à mobiliser une population qui voyait ses besoins immédiats satisfaits par les pouvoirs publics. Nous en voulons pour preuve cette affirmation de Laurent Jalabert :

« Les années 1960-70 sont celles de la mise en œuvre d'une politique qui donne la priorité à l'augmentation croissante de l'aide économique et

690 Alain-Philippe BLÉRALD, *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Karthala, 1986, p. 205.

sociale par le biais des transferts financiers. Le pouvoir, après avoir canalisé par une répression mesurée les mouvements les plus durs, se contente de gérer au coup par coup les risques de dégradation sociale (grèves), qui sont les seuls susceptibles de créer de l'agitation politique⁶⁹¹. »

Les communistes martiniquais et la question religieuse

Il n'est pas de sauveur suprême
Ni Dieu, ni César, ni tribun
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes
Décrétons le salut commun,
Pour que le voleur rende gorge,
Pour tirer l'esprit du cachot
Soufflons nous-mêmes notre forge,
Battons le fer quand il est chaud⁶⁹².

Les communistes disent qu'ils n'attendaient et n'attendent rien d'aucune divinité, ils voudraient que les hommes et les femmes, les travailleurs, construisent eux-mêmes leur royaume de bien-être sur terre en se battant pour effacer les inégalités et en réclamant leur part des profits réalisés grâce à leur force de travail. La plupart des communistes sont athées, ils pensent que la mort est le néant et que c'est sur terre que doit se faire la recherche du bonheur et non dans un au-delà hypothétique. Ils se sont servis de l'expression plus qu'exploitée de Marx « La religion est l'opium du peuple » pour montrer que la religion a été le support de toutes les inégalités sociales, et a permis de justifier des attitudes inqualifiables comme la colonisation porteuse de la civilisation ou l'esclavage niant la qualité d'hommes aux enchaînés. Le « Acceptez vos souffrances sur terre et vous aurez droit au royaume des cieux » des chrétiens, c'est ce que rejettent les communistes, car cette idée inclut la fatalité de la condition de misère, l'acceptation des inégalités et le refus de troubler l'ordre établi demandé par la religion et surtout parce qu'elle laisse le peuple dans l'illusion que sa condition n'est pas si terrible, en lui vantant les bienfaits de la souffrance terrestre source de rédemption.

QUELS ÉTAIENT LES LIENS ENTRE LA POPULATION ET LA RELIGION À LA MARTINIQUE ?

Au début du xx^e siècle, le rôle joué par l'Église catholique pendant la colonisation n'était plus dans les souvenirs. Les pères catholiques proprié-

691 Laurent JALABERT, « Les mouvements sociaux en Martinique dans les années 1960 et la réaction des pouvoirs publics », *Études caribéennes* [Online], 17 | Décembre 2010, January 2012, connection on 13 June 2013.

URL : <http://études.caribéennes.revues.org>, p. 11.

692 L'Internationale, 2^e strophe, cité par *Justice*, juin 1922.

taires d'esclaves, leurs chroniques vantant les bienfaits de la colonisation et la nécessité de l'esclavage, disparus ! Oubliés ! Cependant L'histoire religieuse de La Martinique au XVII^e du père David Bernard nous fournit quelques précisions sur les esclaves possédés par les religieux entre les XVII^e et XVIII^e siècles :

« En 1650, les Jésuites avaient 31 esclaves, 45 nègres et 32 petits nègres. En 1703, on évalue leur nombre à 200, et à 130 nègres travaillant en 1717, ce qui doit correspondre à un chiffre équivalent. Les Dominicains passent de 20 en 1667 à 60 nègres de travail en 1689, 90 au total en 1701, pour atteindre 88 travailleurs en 1742⁶⁹³. »

Les religieux possédaient des esclaves et des terres qu'ils cultivaient afin de recueillir des fonds pour faire face aux dépenses de leurs missions, à leurs propres besoins, à l'entretien de leurs chapelles, mais leurs préoccupations premières étaient l'évangélisation des païens « amérindiens et noirs ».

« Après 1665, les jésuites consacrent leur ministère, à la Martinique, principalement aux Noirs, n'hésitant pas à mettre à leur service leurs plus brillants missionnaires. Ils célèbrent des messes spéciales pour eux avec une instruction adaptée à leur niveau. Ils les visitent dans leurs cases, tenant un catalogue sur lequel tous les noms sont inscrits avec en regard de chacun une note sur leur degré de formation et de vie chrétienne. Ils se rendent aussi dans les champs où s'effectue le travail, à leur arrivée, celui-ci est interrompu pour leur laisser le temps de prendre contact avec leurs ouailles. Ils étaient vénérés des esclaves comme leurs pères et leurs défenseurs naturels⁶⁹⁴. »

Les religieux ne se sont jamais opposés à l'esclavage, même s'ils demandaient aux colons propriétaires de se conduire avec plus d'humanité, d'aimer et de nourrir convenablement leurs esclaves et à ces derniers d'être respectueux envers leurs maîtres, en somme « d'être de bons maîtres et de bons esclaves ». Selon le père David :

« L'enseignement chrétien a mis l'accent sur la sanctification personnelle, sans se poser la question d'une réforme des institutions sociales considérée comme hors de portée et relevant des pouvoirs publics⁶⁹⁵. »

Après l'abolition de l'esclavage en 1848, les catholiques avaient su se montrer indispensables, baptisant, mariant à tour de bras toutes ces nouvelles âmes qui ne l'étaient pas encore. De plus l'assimilation et l'égalité que recherchaient déjà à cette époque les libres de couleur et les nouveaux citoyens passaient aussi par l'appartenance à la religion catholique qui devait parachever leur nouvelle condition de Français.

693 Bernard DAVID, « L'histoire religieuse de La Martinique au XVII^e siècle » in *Annales de la Société d'Histoire de la Martinique*, CD-ROM, n° 27, 1991.

694 Bernard DAVID, *op. cit.*, *ibid.*

695 Bernard DAVID *op. cit.*, *ibid.*

COMMUNISME ET RELIGION EN MARTINIQUE : DE L'OPPOSITION À L'ACCEPTATION

Ainsi à leur arrivée sur la scène publique, les communistes sont face à un pays où l'héritage religieux est particulièrement prégnant et c'est pour-quoi, tactiquement, pour ne pas heurter ces sentiments religieux, la lutte contre la religion ne s'est jamais trouvée au centre de leur militantisme.

Armand Nicolas nous précise que la direction de la Fédération et du PCM, bien que profondément athée, ne s'était jamais opposée aux pratiques religieuses des militants :

« L'Internationale chante bien ni Dieu, ni César, mais l'élément religieux n'entraîna pas en ligne de compte, la plupart des gens qui entraient chez nous, c'étaient des gens qui avaient des croyances religieuses, catholiques ou protestantes, beaucoup de catholiques participaient volontiers et cela ne les gênait pas et ils n'y voyaient pas de contradiction. On n'a jamais dit à qui que ce soit « si tu entres au parti il faut que tu sois athée », lorsque quelqu'un devenait adhérent on lui donnait sa carte du parti, on lui disait comment cela fonctionnait donc le facteur religieux n'a jamais été un obstacle chez nous pour accueillir un adhérent. Lorsque que l'on étudiait l'histoire de la Martinique nous disions que l'église catholique avait adhéré à l'esclavage, il fallait que nous le disions, mais nous ne leur disions pas si vous voulez rester au parti il faut renoncer à votre religion, on ne l'a jamais fait, nous n'avons jamais effectué de pression sur les adhérents dans ce domaine-là⁶⁹⁶. »

Des points de ressemblance entre la religion et le communisme existaient, tous deux s'appuyaient d'une part sur une doctrine et d'autre part revendiquait le rôle de guide des plus « misérables ». Pour Daniel Mothé :

« Le rôle de la doctrine dans l'univers militant serait le même que celui de la religion dans la société, elle aurait pour tâche de tranquilliser, d'apaiser les consciences et de fournir une espérance⁶⁹⁷. »

Mais, recrutant au sein des mêmes couches populaires, les curés et les communistes ne pouvaient que s'opposer malgré le désir de ces derniers de ne pas entraver les croyances et les pratiques de leurs adhérents.

La concurrence entre l'église catholique et les communistes était réelle et très vive. Les curés appelaient les travailleurs à observer scrupuleusement les pratiques religieuses, ils leur proposaient un cadre de vie plein d'interdits avec à la clef le bonheur éternel, les exhortant à ne pas se rebeller et à rejeter toute violence. Ils proposaient depuis longtemps un encadrement des très jeunes aux moins jeunes par le biais de diverses associations (scoutisme, enfants de Marie, chorales, confréries, etc.). Ne pouvant plus intervenir directement dans la vie politique l'église se maintenait ainsi dans la sphère

696 Armand NICOLAS. Entretiens des 26 octobre et 6 novembre 2009.

697 Daniel MOTHÉ, *Le métier de militant*, Paris, Éditions du Seuil, 1973, p. 143.

publique par ces structures. Elle voyait d'un mauvais œil les communistes venir à leur tour, sur leur terrain de chasse, proposer encadrement, actions aux populations avec à la sortie amélioration de leur quotidien, bien-être et bonheur !

Et les divergences restaient nombreuses : les chrétiens s'opposaient aux communistes sur la question de la lutte des classes, ils prétendaient que les inégalités sociales devaient se résoudre volontairement, par l'engagement et le renoncement auxquels ils exhortaient leurs fidèles, tandis que les communistes poursuivaient une lutte contre l'exploitation des travailleurs et reprochaient aux religieux d'être aussi les serviteurs du capitalisme. Pour les militants communistes, ce n'était pas la religion chrétienne ou les chrétiens qui posaient problème mais l'Église qui s'était toujours opposée à l'esprit de la révolution et qui refusait aux travailleurs le souhait de revendiquer un monde meilleur sur terre. Écoutons les précisions d'Armand Nicolas :

« Pour certains d'entre eux cela se traduisait par une idée de l'Église, l'Église primitive des débuts et ils voyaient peut-être en Jésus-Christ une sorte de leader, leader populaire attaché à la cause des malheureux, des pauvres, ce qui est partiellement vrai et ces gens-là avaient l'impression qu'en étant communistes ils n'étaient pas en dehors de leur religion. Et puis c'était le parti qui était susceptible de répondre à leurs aspirations et le Parti n'a jamais mis d'obstacles dans ce domaine.

Et à l'intérieur du parti, il n'y avait pas de débats fréquents ni poussés sur la question religieuse, c'était comme cela chez nous peut-être que dans d'autres partis c'était plus rigoureux. Mais d'une manière générale ceci était respecté, les croyances religieuses quelles qu'elles soient n'étaient pas un obstacle⁶⁹⁸. »

Par ailleurs, les prêtres étaient invités à s'appuyer sur les doctrines sociales de l'Église catholique introduites par l'encyclique « *Rerum Novarum* »⁶⁹⁹ publiée en mai 1891 par le pape Léon XIII.

Dans l'encyclique, le Pape, tout en condamnant la situation misérable dans laquelle se trouvait la masse des travailleurs, rejetait fermement le socialisme vu comme une théorie visant à l'abolition violente de la propriété privée car selon l'Église le socialisme développait la haine contre les possédants. Pour améliorer le sort des plus pauvres, l'Église proposait l'union du travail et du capital et un syndicalisme chrétien non violent, tout en rappelant que la priorité des chrétiens se trouvait dans la recherche de la vie éternelle et elle les appelait à accepter les différences, les inégalités et la souffrance. Le journal *La Paix* répandait ces doctrines à l'intention des catholiques martiniquais et en 1920 à l'arrivée de *Justice* :

698 Armand NICOLAS. Entretiens des 26 octobre et 6 novembre 2009.

699 *Rerum novarum* – (De la révolution), ensemble de textes instituant au sein de l'Église catholique des idées sociales et une nouvelle perception du travail.

« Pour résoudre la question sociale, deux programmes sont en présence celui de la cgt exposé dernièrement à Lyon par ses dirigeants et celui de l'École sociale catholique s'inspirant des directions pontificales et, en particulier de l'Encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers. Le premier préconise la lutte des classes tandis que le second poursuit de construire leur union⁷⁰⁰. »

Le journal déclencha alors une longue croisade contre le communisme à la Martinique, s'inspirant du combat mené contre le bolchevisme par Monseigneur Baudrillart⁷⁰¹ qui avait lancé :

« D'un côté la lutte des classes, socialiste, bolchéviste. De l'autre, le courant chrétien de l'union des classes, qui seul peut sauver le monde⁷⁰². »

L'opposition était ouverte entre les deux groupes, qui ne cessaient de s'attaquer l'un l'autre à travers leur organe de presse, défendant leur conception sociale :

« *Justice* constate la révolution qui monte, les forces de réaction se cherchent et se rejoignent. La Paix applaudit cette nouvelle union sacrée qui est aussi nécessaire pour endiguer le bolchévisme et gagner la paix que l'ancienne [union] pour repousser les Boches et gagner la guerre⁷⁰³. »

Quelques années plus tard en 1933, les autorités catholiques à la Martinique présentaient les valeurs prônées dans l'encyclique de Pie XI dans le chapitre sur la « Question sociale et ouvrière ». Dans ce texte Pie XI exposait à nouveau les grands principes de l'église dans le domaine social, condamnant l'injuste condition d'une multitude immense de prolétaires n'ayant comme richesse que leur force de travail, ainsi que les profonds abus de l'économie mondiale et l'incapacité des dirigeants politiques à régler les problèmes sociétaux et économiques tout en précisant que :

« ...toute conciliation doctrinale est impossible : nul ne peut prétendre être à la fois catholique et socialiste⁷⁰⁴. »

Ces idées s'inscrivaient toujours dans le rejet du socialisme et du communisme qui ne pouvaient s'accommoder des doctrines de l'Église et les autorités religieuses refusaient formellement toute idée de collaboration.

700 Arch départ Martinique, *Paix (La)* PER 143/1920, « Deux programmes. L'union ou la lutte des classes. », 22 mai 1920, p. 1.

701 Mgr BAUDRILLART (Albert), recteur de l'institut catholique de Paris établissement d'enseignement supérieur, académicien en 1918, évêque de Paris en 1921, archevêque en 1928 puis cardinal en 1935, mena un long combat contre le communisme, il s'illustra dans une opposition acharnée contre les forces de gauche composant le Front populaire.

702 Cité par *La Paix*, Mgr BAUDRILLART, Arch départ Martinique, *Paix (La)* PER 143/1920, 22 mai 1920, p. 1 (bandeau).

703 Cité par *La Paix*, Arch. départ. Martinique, *Paix (La)* PER 143/1920, 29 mai 1920, p. 1 (bandeau).

704 Cité par *La Paix*, Bibliothèque Schœlcher Fort-de-France, MI 14 bis, « Un document mémorable. L'Église et la Question Ouvrière », 19 septembre 1933, p. 3.

Interrogé à propos de son ouvrage, *L'Église catholique et le communisme en Europe (1917-1989)*. De Lénine à Jean-Paul II⁷⁰⁵, Philippe Chenaux précise que :

« La politique de la "main tendue" est la politique d'ouverture du Parti communiste français à l'égard des catholiques. On se souvient du fameux appel de Maurice Thorez, le secrétaire général du parti, à la veille des élections de 1936. Cette offre de collaboration reçut des réponses diverses, mais le Vatican de Pie XI y opposa une fin de non-recevoir dans l'encyclique *Divini Redemptoris* (1937) qui définit le communisme comme une idéologie "intrinsèquement perverse"⁷⁰⁶. »

Mais si les militants communistes respectaient les croyances des adhérents, ils se méfiaient fortement des religieux, leur reprochant leurs sermons vilipendant la doctrine communiste et les révolutionnaires :

« Ils ont été entendre le sermon du Vicaire contre les communistes, contre les révolutionnaires, appelant les travailleurs à venir à l'Église se reconforter des durs labeurs... Seule la religion, la foi, la croyance en des jours meilleurs après la mort peuvent sauver l'humanité. Sans commentaires⁷⁰⁷. »

Après la guerre, Mgr Henri Varin de la Brunelière, évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France, qui avait clairement pris le parti des émissaires du maréchal Pétain pendant la guerre, dans une lettre circulaire de deux pages, demandait aux paroissiens de rejeter la doctrine communiste sous peine de ne pas être admis à recevoir les sacrements et d'être privés de sépulture religieuse, il précisait que :

« L'Église, en outre, rappelle qu'il est interdit à ses fils de soutenir les partis communistes, qui sont des partis athées et reçoivent leurs directives d'hommes foncièrement antireligieux et persécuteurs de l'Église. Or soutiennent les partis communistes, ceux qui s'y inscrivent, ceux qui collaborent à leurs journaux et écrits, ceux qui lisent ou propagent cette presse antichrétienne. Tous ces actes sont illicites ; leurs auteurs, lorsqu'ils agissent consciemment et librement commettent des fautes graves et se rendent indignes de recevoir les sacrements⁷⁰⁸. »

L'évêque ordonna que la lettre circulaire soit lue dans toutes les églises et chapelles et ceci à toutes les messes, le dimanche suivant sa réception dans les paroisses. Mais les avertissements de l'évêque ne touchèrent guère les paroissiens car aux élections cantonales du 2 octobre 1949, ils renouve-

705 Philippe CHENAUX, *L'Église catholique et le communisme en Europe (1917-1989)*. De Lénine à Jean-Paul II, Éditions du Cerf.

706 Propos recueillis par Anita S. Bourdin le 9 décembre 2009. ZENIT.org.

707 *Justice*, « Syndicat Professionnel des Ouvriers Agricoles », 21 mai 1937, p. 2.

708 Arch. dép. Martinique : Association diocésaine de la Martinique 1674-1968, 26 J. Episcopat de Monseigneur Henri VARIN DE LA BRUNELIÈRE, (1941-1972), 26 J/26. Document n° 26 ; Lettre circulaire portant à la connaissance des fidèles le récent décret du Saint Siège, relatif à ceux qui professent ou soutiennent la doctrine matérialiste communiste, 18 septembre 1949.

lèrent leur confiance aux communistes puisqu'il y eut 10 élus pour le groupe communiste. L'évêque ne faisait que suivre les recommandations de ses supérieurs qui regardaient avec inquiétude la montée du communisme en Europe de l'Est et de l'Ouest ; notons ce nouveau commentaire de Philippe Chenaux :

« À l'Ouest la montée en puissance des partis communistes lors des premières consultations électorales d'après-guerre en France et en Italie laisse craindre le pire, à l'Est l'arrivée au pouvoir des communistes marque le début d'une politique d'intimidations et de persécutions. En 1949, un décret du Saint-Office interdira toute forme de collaboration avec le communisme sous peine d'excommunication⁷⁰⁹. »

Le journal *Justice* était classé parmi les persécuteurs de l'Église car sa lecture faisait courir de graves dangers aux âmes fragiles des dames et des jeunes filles :

« Mauvais journaux et revues malsaines pénètrent dans nos campagnes comme dans nos bourgs, à peu près partout de nombreuses femmes et jeunes filles pratiquantes lisent des revues aussi malsaines qu'imbéciles, les horoscopes ont aussi grand succès, enfin ; il est probable que *Justice*, le journal des pires adversaires et calomniateurs de l'Église, a encore ses lectrices parmi nos chrétiennes. Ces désordres qui font courir aux âmes de graves dangers doivent cesser, ...Que les membres de nos groupements s'interdisent l'achat et la lecture de ces diverses publications⁷¹⁰. »

Justice qui se voulait un journal d'information, d'opinion et de réflexion sur la vie politique, sociale et économique de la Martinique était mis par les autorités religieuses, au même rang que les revues « *Intimité*, *Confidences*, *Nous Deux* », ou que les horoscopes !

En outre, les militants communistes soupçonnaient les curés d'être à la solde des usiniers et des grands propriétaires « békés » auxquels ils tremblaient de déplaire, les défendant, les choyant en les installant dans les premiers rangs de l'église sous leurs regards bienveillants pendant l'office. Il nous faut préciser que les religieux catholiques étaient des notables reçus par les usiniers qui leur accordaient certaines faveurs et qui faisaient montre de grande générosité envers l'Église. Les communistes estimaient que les curés se servaient de la religion comme d'un paravent pour la défense de l'Usine, ils n'étaient que les relais des patrons auprès des masses travailleuses et pour cela ils devaient être dénoncés publiquement.

Les différentes Églises reconnaissaient le chômage et la misère dont étaient victimes les plus démunis et dénonçaient le contraste existant entre l'indigence de l'immense majorité des travailleurs et l'opulence et l'accumu-

709 Propos recueillis par Anita S. Bourdin le 9 décembre 2009. zenit.org.

710 Arch. dép. Martinique : Association diocésaine de la Martinique 1674-1968, 26 J. Episcopat de Monseigneur Henri VARIN DE LA BRUNELIERE, (1941-1972), 26 J/26. Document n° 40. Communiqué de Mgr l'Évêque au sujet des Lectures et de la Presse. 1958 n° 4.

lation du pouvoir économique dans la main d'un petit nombre, mais sans faire le lien avec les usiniers et les grands propriétaires du sucre et du rhum, sans remettre en cause leur responsabilité dans les conditions de travail et de vie des ouvriers agricoles et autres travailleurs. Dans leurs homélies et autres sermons, les prêtres invitaient vivement les fidèles à ne pas s'apitoyer sur leur sort, à ne pas entendre les appels des syndicats et partis politiques et à se réfugier dans la prière, dans les associations et ligues catholiques. Lors des différentes grèves et protestations qui se déroulaient inmanquablement au début de chaque récolte de la canne, les autorités religieuses se tenaient aux côtés des usiniers pour une reprise immédiate du travail aux conditions patronales, ils montraient la reprise du travail comme une œuvre d'absolution dans une volonté d'apaisement devant ramener calme et ordre. Ainsi en 1954, devant les réticences et la frilosité de la commission paritaire à statuer sur le projet de convention collective présentée par les syndicats ouvriers agricoles, un grand mouvement de grève affectait durablement le monde rural et les curés exhortaient les travailleurs à reprendre le chemin des champs, *Justice* cite quelques phrases du père Triclot encourageant de sa chaire les travailleurs à regagner les exploitations :

« La charité ne consiste pas seulement à donner de l'argent à son prochain ; elle consiste à tirer d'embarras son prochain. Les patrons sont dans l'embarras, ils sont handicapés ; votre devoir est de les tirer d'embarras en coupant la canne pour eux. Dieu vous rendra cela⁷¹¹. »

Régulièrement, surtout au moment des échéances électorales, les catholiques étaient appelés à se méfier des communistes, à rejeter leurs sollicitations, mais les travailleurs savaient concilier leur foi religieuse et leur activités politiques au sein des cellules communistes et les dirigeants du parti s'en accommodaient. Au cours de nos entretiens Armand Nicolas nous l'a confirmé :

« Le militant était parfois confronté à des situations rocambolesques, il allait à la messe le dimanche, la direction du parti était majoritairement athée, mais quand le parti organisait des manifestations il fallait tenir compte de cela, du militant qui allait à la messe, qui ne manquait pas sa messe. Donc il nous fallait organiser les choses mais après la messe, donc nous étions obligés de tenir compte de ce facteur, nous n'aurions jamais pu faire autrement, faire une grande assemblée avant la messe ou bien un jour de fête religieuse comme l'Assomption par exemple ou les autres grandes fêtes catholiques, on ne le faisait pas car sinon on savait qu'on allait au fiasco donc l'élément religieux n'a pas été un frein⁷¹². »

Pour qui connaissait les positions des communistes européens sur la religion, la pratique assidue des rituels religieux par les militants communistes martiniquais et l'acceptation de ces pratiques par les dirigeants étaient étonnante. Dans le rapport de 1952, les autorités notent que :

711 Cité par *Justice*, « Jusqu'où ira l'indécence du père TRICLOT », 4 mars 1954, p. 2.

712 Armand NICOLAS. Entretiens des 26 octobre et 6 novembre 2009.

« D'autre part, compte tenu de la profondeur des sentiments religieux de la majorité des habitants de l'île, les leaders communistes ont toujours su s'abstenir d'attaquer la religion catholique et ses ministres du culte, sauf dans certains cas personnels, notamment celui du R.P Triclot qui fut violemment attaqué par l'organe du parti communiste « Justice ». On assiste ainsi à ce résultat, qui peut paraître paradoxal, de voir l'électeur voter communiste en sortant de la messe⁷¹³. »

Si l'installation des communistes dans l'île et ensuite leur émergence provoquèrent de vives réactions dans le clergé catholique jusqu'à la fin des années 1950, ce rejet du socialisme et du communisme s'estompa par la suite et l'Église admit et mit en pratique ce qui était déjà annoncé dans les directives pontificales, à savoir que chaque catholique :

« ... peut et doit militer dans le parti de son choix (à la seule condition que ce parti respecte les principes chrétiens) et militer en même temps dans l'organisation catholique qui défendra auprès de l'opinion publique et du pouvoir, le trésor commun de la doctrine chrétienne »⁷¹⁴.

Les dirigeants communistes n'ayant jamais cherché à soustraire les militants des pratiques proposées par les Églises en place, l'action de ces Églises n'ayant pas été entravée par le militantisme des croyants, l'opposition et la méfiance entre catholiques et communistes retomba, chacune des parties se cantonnant dans les missions qu'elle s'était imposée. Mentionnons aussi que l'âpreté des articles paraissant dans *La Paix* s'était considérablement atténuée au fil du temps. En 1964 le journal cessa de paraître, laissant la place à d'autres feuilles, *Aujourd'hui Dimanche*, *Église en Martinique*, plus tournées vers les nouvelles religieuses que vers la polémique politique et aussi à d'autres modes d'expression exploitées par les autorités religieuses en Martinique. Retenons cette conclusion de Philippe Chenaux :

« Avec l'élection d'Angelo Roncalli (Jean XXIII) quelque chose change dans l'attitude de l'Église à l'égard du communisme. Il n'est plus question d'anathèmes et de condamnations, mais de dialogue et de paix. La mise en œuvre de ce qu'on appelle l'Ostpolitik du Vatican s'inscrit dans le droit fil de ces efforts pour promouvoir la paix et la détente⁷¹⁵. »

713 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 204 – Direction du personnel et des affaires politiques – Bureau des Affaires politiques. Rapports politiques. « La fédération communiste de la Martinique, 1952 ».

714 Cité par *La Paix* Bibliothèque Schœlcher, Fort-de-France, Mt 14 bis, « Les Catholiques et la Politique. (2^e article) », 20 décembre 1933, p. 1.

715 Propos recueillis par Anita S. Bourdin le 9 décembre 2009. zenit.org.

Sous le regard du PCF

Les communistes martiniquais ont toujours montré leur attachement à la famille du communisme français et ont toujours revendiqué une certaine appartenance au PCF. Le groupe « Jean Jaurès » en se désolidarisant des socialistes de la SFIO et en ralliant l'option du Parti communiste français en 1920, choisissait de se tourner vers un parti nouveau, pas encore présent sur la scène électorale et n'ayant pas de véritable représentativité politique mais qui lui renvoyait sa propre image, celle d'un parti en construction se tournant vers d'autres alternatives. Le groupe chercha par tous les moyens à se rapprocher du PCF, à faire corps avec ce parti qui exprimait comme lui une grande idée, celle de la défense de la classe ouvrière sans compromissions avec d'autres groupements politiques ; d'ailleurs *Justice*, fraîchement créé, était pour eux avant tout « l'organe des intérêts du Peuple » en 1920, « l'organe du parti des travailleurs » en 1922. C'est ainsi que les premiers communistes martiniquais vont multiplier les contacts pour se faire connaître et reconnaître par les communistes français.

Quels étaient les regards des communistes français de la première moitié du XX^e siècle sur la colonisation et leurs positions sur l'émancipation des peuples colonisés ?

LES COMMUNISTES FRANÇAIS ET LA QUESTION COLONIALE

Henri Grimal admet que dès 1914, les socialistes français s'étaient peu à peu opposés à la colonisation mais en nous précisant :

« ...encore ne s'agissait-il alors que d'expansion et non d'émancipation », il ajoute « Jaurès n'a cependant pas poussé son analyse jusqu'au bout : il ne lui a pas semblé que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes avait un point d'application dans les territoires d'outre-mer »⁷¹⁶.

Dans le grand mouvement d'émancipation du prolétariat proposé par les marxistes, la libération devait se produire d'abord dans les pays industrialisés où les masses ouvrières plus nombreuses et mieux organisées seraient à l'avant-garde de la révolution et elles guideraient le reste de la population sur la voie du changement.

Henri Grimal nous fait remarquer que dans ce vaste mouvement de libération, les marxistes :

« ...n'ont pas prévu l'intervention des peuples colonisés, car à l'époque de Marx le grand essor colonial de type impérialiste n'avait pas encore commencé et la colonisation conservait encore son caractère mercantiliste »⁷¹⁷.

716 Henri GRIMAL, *La Décolonisation 1919-1963*, Paris Armand Colin, 3^e édition, p. 33.

717 Henri GRIMAL, *op. cit.*, p. 34.

Mais quelques décennies plus tard, une guerre mondiale et la révolution russe de 1917 vont introduire des notions nouvelles dans les théories marxistes, – citons le droit effectif des nations à disposer d'elles-mêmes, l'abolition de l'inégalité nationale, les condamnations des annexions et de l'impérialisme – et permettre aux communistes d'affirmer leur refus du colonialisme. La colonisation n'avait pas toujours fait l'unanimité dans l'opinion française mais après la première guerre mondiale, les marxistes eurent le courage de la dénoncer vivement.

Par ailleurs, les directives de l'internationale communiste concernant les colonies s'imposaient au Parti communiste français puisque la France possédait un vaste empire colonial s'étendant sur plusieurs continents dont les habitants autochtones assujettis ne bénéficiaient pas des mêmes droits et privilèges que les citoyens français venus de la métropole et installés. Le PCF pour adhérer à l'Internationale communiste avait dû accepter les fameuses 21 conditions, dont la huitième exigeait le soutien à tout mouvement d'émancipation même s'il venait de l'alliance entre des partis populaires et des partis bourgeois :

« Tout Parti appartenant à la III^e Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les prouesses de "ses" impérialistes aux colonies, de soutenir, non en paroles mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies, d'exiger l'expulsion des colonies des impérialistes de la métropole, de nourrir au cœur des travailleurs du pays des sentiments véritablement fraternels vis-à-vis de la population laborieuse des colonies et des nationalités opprimées et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute oppression des peuples coloniaux⁷¹⁸. »

Dès le début de l'année 1921, au mois de mars, faisant suite à l'adhésion à l'Internationale communiste, Georges Sarotte proposait au comité directeur du Parti communiste la formation d'un Comité d'études coloniales fonctionnant comme une commission technique :

« ...pour préparer à Paris les matériaux devant servir à la propagande coloniale du Parti et contribuer à l'élaboration d'une doctrine et d'une méthode d'action efficace. Quelque chose de nouveau dans l'histoire du socialisme en France, avec la possibilité de former des groupements communistes dans les vieilles colonies »⁷¹⁹.

La lutte contre la colonisation devenant alors un élément important dans la progression du communisme, le PCF au congrès national de Marseille en décembre 1921, adoptait la création du « Comité d'études coloniales », organisation spéciale relevant directement du comité directeur, ce comité devait être un organe consultatif composé de militants recrutés

718 Cité par Henri GRIMAL, *La décolonisation 1919-1963*, Paris, Armand Colin, 1965, 3^e édition document 9, La lutte anticoloniale élément de la lutte anti-impérialiste. Huitième condition de la III^e Internationale, p. 99.

719 *Justice*, « La question coloniale et notre Parti », 11 mars 1921, p. 1.

parmi des membres du Parti connaissant les colonies pour y avoir vécu ; il devait réunir de la documentation en matière coloniale, fournir des conclusions pouvant permettre de prendre des décisions appropriées en matière de doctrine, de propagande et de tactique et aussi élaborer des exposés sur la situation des différentes colonies.

Le PCF se singularisait des autres partis de gauche puisqu'il était le seul à ce moment à prôner ouvertement l'émancipation des colonies mais il reconnaissait que la tâche ne serait pas facile car premièrement disait-il :

« Il n'existe pas dans le Parti communiste de tradition bien assise en matière d'action coloniale. La IIème Internationale avait à peu près complètement négligé de susciter aux colonies un mouvement d'opposition contre le capitalisme se contentant d'émettre en cette matière des déclarations d'un réformisme ambigu et platonique. Tout est donc à organiser aujourd'hui par le Parti communiste », ensuite les communistes notaient que :

« Ce qui fait la complexité et la délicatesse de cette œuvre, c'est aussi la diversité même de catégories de colonies constituant le domaine colonial français. Il en résulte que les moyens d'action ne sont pas uniformes et devront varier avec chaque grand groupe de colonies. On peut répertorier cinq catégories, Afrique du Nord, Afrique occidentale et équatoriale, Indochine, Madagascar, Vieilles colonies » et ils ajoutaient :

« Une autre difficulté résulte de l'inaptitude à peu près générale des indigènes à s'émanciper eux-mêmes. Ils n'ont pas de passé révolutionnaire ; dans beaucoup de colonies, ils sont habitués à la servitude et ne conçoivent pas encore la possibilité de s'en délivrer. Notre effort en vue de leur émancipation et en vue de leur amener à seconder par la même notre action révolutionnaire ne sera pas sérieusement soutenu par eux, tout au moins au début, dans ces pays où l'arbitraire administratif ne connaît pas de limite⁷²⁰. »

Les communistes français reconnaissaient les difficultés de la lutte anti-coloniale, lutte à laquelle ils ne s'étaient pas du tout préparés. Ils ne savaient comment former les éventuels révolutionnaires coloniaux. Ils concevaient également que l'empire colonial n'était pas un tout uniforme et qu'il faudrait des actions différentes dans les modes et dans les temps selon les territoires.

Ils montraient aussi leur méconnaissance du monde colonial. Comme la grande majorité des Européens de cette époque, ils avaient une vision très réductrice de l'histoire et des cultures allochtones, preuve que toutes les raisons invoquées pour justifier la colonisation étaient bien ancrées dans les consciences car le troisième point de la résolution laissait penser que les peuples coloniaux n'avaient pas d'histoire. Cette conception du monde colonial évoquait des populations incapables de prendre en main leur deve-

720 Cité par Justice, « Au dernier congrès national. Résolution sur le Communisme et les Colonies », 19 mars 1922, p. 2.

nir, vouées à un statut inférieur si les révolutionnaires métropolitains ne les accompagnaient pour s'en sortir, parce qu'ils n'avaient pas soi-disant de passé révolutionnaire.

Le Comité d'études coloniales devait être composé aussi bien de coloniaux que de militants français, il faut se demander s'il y avait un nombre suffisant de coloniaux pour qu'ils se fassent entendre ou encore si ces coloniaux connaissaient eux-mêmes l'histoire de leurs pays, car la résolution faisait fi des révoltes d'esclaves, du marronnage, de toutes les rebellions coloniales passives ou actives, ne citons que la révolte de Saint-Domingue qui permit l'émergence de la première République Noire d'Haïti.

Et ajoutons cette citation de Trostky lors du 1^{er} congrès de l'Internationale Communiste en mars 1919 qui montre que l'émancipation des colonies était la volonté des habitants de ces territoires:

« ...jamais auparavant le problème de l'esclavage colonial n'avait été posé avec autant d'acuité qu'il l'est aujourd'hui. C'est pourquoi il y a eu une suite d'insurrections ouvertes dans toutes les colonies... À Madagascar, en Annam, et autres pays, les troupes de la République bourgeoise eurent plus d'une révolte d'esclaves coloniaux à réprimer pendant la guerre »⁷²¹.

Le Comité d'études coloniales fut donc chargé de rechercher, de proposer des mesures permettant de mettre en place une propagande active en attendant un projet complet et détaillé d'action coloniale et aussi de prendre contact avec les groupements communistes et révolutionnaires existant dans les colonies. Les membres du Groupe Jean Jaurès sollicités dans ce sens, en mars 1922, par un secrétaire du comité, Grandfils qui demandait la participation « des camarades du Parti susceptibles de s'intéresser à ces questions et résidant tant dans la métropole qu'aux colonies d'apporter leur concours et leur collaboration au Comité d'études coloniales », répondirent immédiatement de manière favorable, voyant là la possibilité de structurer leur groupe en fédération communiste française et trouver un appui national à leur proposition d'assimilation. Bien que les relations entre les communistes martiniquais et le PCF se soient établies dès le début de l'année 1921, que des communications se soient faites déjà par l'intermédiaire des groupements coloniaux communistes de la métropole, par des contacts avec le journal *Le Paria*, avec les ligues et autres comités de défense des coloniaux, organisations collaborant ou émanant directement du PCF, la sollicitation du Comité d'études coloniales légitimait les aspirations des Martiniquais et lui donnait une visibilité nationale.

Édouard De Lépine estime que la transformation du Groupe Jean Jaurès en noyau fédéral communiste n'avait rien à voir avec la III^e Internationale :

721 Cité par Henri GRIMAL, *La Décolonisation 1919-1963*, Paris Armand Colin, 3^e édition, document n° 7, p. 96.

« Lier la scission du groupe avec les socialistes à la III^e Internationale, cela n'a rien à voir. Les débats qui font rage en France sur la III^e Internationale, sur la création de la III^e Internationale après la II^e Internationale existent, ici très peu de discussions, les débats dans le groupe socialiste n'existent pas, cela va venir longtemps après peut-être à partir de 1923. La création du groupe communiste n'a rien à voir avec tous les débats sur la troisième internationale, sur la lutte des classes ni sur les luttes coloniales⁷²². »

Mais il faut comprendre que les aspirations des communistes martiniquais s'éloignaient de la lutte anticoloniale programmée par le PCF, les positions du Groupe Jean Jaurès étaient aussi claires que celles du Parti communiste français, les uns se battaient pour l'assimilation totale de la Martinique à l'ensemble français, les autres ne voulaient que l'émancipation des colonies hors de la domination française. Malgré la politique de « la sourde oreille » mise en place par les autorités françaises face aux demandes répétées au sujet de l'assimilation, les communistes martiniquais campaient sur leurs positions et proclamaient vouloir « à tout prix » d'une politique assimilationniste.

Les militants antillais, dans leur désir de faire de leur groupe une véritable entité communiste définie par les critères du Parti communiste français multipliaient les efforts d'organisation et de formation en appliquant les méthodes apprises ou côtoyées lors de leur passage étudiant, ouvrier ou militaire en France. Dans un rapport officiel de 1931, examinant la propagande communiste aux Antilles, il est noté que :

« Aux Antilles, l'agitation communiste se manifeste périodiquement à l'occasion des consultations électorales. Le parti n'a pas réussi, jusqu'ici, à créer des organismes homogènes calqués sur ceux de la Métropole, mais il possède à la Guadeloupe et à la Martinique des agitateurs qui ont été formés à l'école des dirigeants du parti. Ceux-ci en raison de la situation particulière des indigènes devant la loi, s'emploient à développer à la colonie les mots d'ordre et les directives que le parti donne à ses organismes de la Métropole⁷²³. »

Mais le parti communiste français accordera deux dispenses aux Martiniquais, d'abord il leur permettra de se constituer en « Région communiste de la Martinique » adossée au Parti communiste français et non en parti car ainsi que nous le précise Édouard De Lépine :

« Lorsque les communistes de Martinique veulent considérer qu'ils sont membres du Parti communiste français, le parti est réticent. Pour être communiste dans les colonies, il faut créer un parti communiste indépendant de celui de la métropole, un parti qui lutte pour l'indépendance du territoire national, c'est Monnerot qui leur répond en précisant qu'ils veulent rester français, ils veulent l'assimilation⁷²⁴. »

722 Édouard DE LÉPINE. Entretien du 27 septembre 2007.

723 ANOM - 13SLOTFOM/2- Série XIII Travaux d'ensemble, 27 mars 1931, la propagande communiste dans les colonies, p. 9-10.

724 Édouard DE LÉPINE. Entretien du 27 septembre 2007.

Ensuite il les soutiendra dans leurs aspirations assimilationnistes qui induisaient tout de même un renforcement des liens et du contrôle de la métropole. Il existait des fédérations communistes hors métropole, notamment celles d'Algérie, mais leur travail de mobilisation et de propagande était tourné d'abord vers l'éducation politique des autochtones et ensuite l'émancipation nationale. Selon Jacob Moneta cité par Vincent Doumerc,

« ...en Afrique du Nord comme en d'autres pays coloniaux, le mouvement communiste... n'était rien d'autre qu'un prolongement du PCF dans ces pays. Il était organisé par des Français qui vivaient sur place et le nombre des membres autochtones était peu important »⁷²⁵.

Mais ce n'était pas le cas concernant le groupe communiste de la Martinique qui était composé de natifs rassemblés autour d'un projet assimilationniste élaboré par leur groupe. Projet qui incluait la lutte contre les Blancs créoles détenteurs des pouvoirs économique, politique et hostiles à la République, la revendication de la laïcité, de l'instruction et la recherche d'une plus large citoyenneté. Alain-Philippe Blérald place le long engagement pour l'assimilation dans une vaste bataille pour la citoyenneté sous-tendue par la lutte pour le droit à l'instruction pour la population de couleur :

« ...dans le but d'en finir avec l'instruction comme un privilège aristocratique ... pour imposer l'enseignement gratuit et obligatoire à l'image de la métropole » et néanmoins « retirer aux institutions confessionnelles aristocratiques les leviers de l'École pour les transférer à celui qui sera mieux à même de garantir son caractère public : l'État laïc républicain »⁷²⁶.

Le combat pour la citoyenneté républicaine s'insérait dans le champ de la promotion « de l'égalité civique et l'intégration complète dans le système législatif métropolitain. »

Les liens entre cette section singulière ou région et la direction du parti, assez ténus au départ, tenaient de l'évidente particularité du groupe, de la lenteur de l'acheminement de la correspondance, de la disposition du groupe qui n'avait pas vraiment une structure du même type que les organisations de métropole avec des militants ayant des responsabilités précisées et de sa propagande plus tournée vers l'action syndicale que politique. Les militants martiniquais fonctionnaient de façon très autonome mais recevaient tout de même quelques directives et des demandes sur le modèle suivant :

725 Vincent DOUMERC. *Le Parti communiste et la colonisation au début des années 30*, commentaire de l'image « Soutenez l'indépendance des colonies ». 1643-1945, l'Histoire par l'image. <http://www.histoire-image.org/>.

726 Cité par Fred CONSTANT et Justin DANIEL, *1946-1996 Cinquante ans de départementalisation Outre-Mer*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 197.

« Nous demandons aux secrétaires des fédérations de nous adresser le plus tôt possible des monographies départementales qui pourraient être établies sur le plan suivant :

Milieu économique, caractère de la population industrielle ou agricole, nombre de sections et d'adhérents, organisation syndicale, possibilités de recrutement pour le Parti et fluctuation de ce recrutement. Chacun saisira l'importance de ce travail, qui doit être accompli le plus tôt possible, de façon à donner, par son ensemble, une vision exacte de notre activité et de notre force.

Ces monographies peuvent comporter 150 à 300 lignes et paraîtront sous la signature des secrétaires de Fédérations⁷²⁷. »

Il leur était proposé un soutien plus concret pour aider dans le travail de propagande, d'organisation des travailleurs dans les syndicats ouvriers.

« Le parti Communiste et la CGTU. ne manquent pas de soutenir l'action de leurs agents de propagande aux Antilles par l'expédition d'un abondant matériel qui comporte notamment les journaux *l'Humanité*, *la Vie ouvrière*, *le Cri du Marin*. En outre, ils leur ont fait parvenir à diverses reprises des sommes variant de 1 000 à 2 000 francs, en vue de soutenir la propagande pour la création d'organisations syndicales groupant les travailleurs de l'Alimentation, de l'Agriculture, des Ports et Docks et les marins pêcheurs⁷²⁸. »

Mais tant dans les vieilles colonies que dans les autres territoires de l'empire colonial français aucune avancée significative n'eut lieu ni dans le domaine de l'assimilation ni sur l'organisation des masses coloniales en vue d'une émancipation future. Le comité directeur décida, en 1924, la suppression du Comité d'études coloniales remplacé par une Commission coloniale divisée en cinq sous-commissions et dirigée par Jacques Doriot. Pour expliquer la faiblesse de la mobilisation dans certains territoires Olivier Sagnat nous livre cette conclusion dans sa thèse de doctorat :

« Dans les années 1920-1924, si le courant assimilationniste l'emporte largement parmi les Antillais et les Africains, c'est pour une bonne part grâce au soutien que lui apporte une partie du monde politique métropolitain.

Il ne faudra pas moins de quatre années au PCF pour mettre sur pied une Commission coloniale digne de ce nom suite à moult crises et réorganisations. Parallèlement à cette Commission coloniale, mais en liaison étroite avec le Parti, les colonisés vont mettre sur pied l'Union Inter coloniale, organisation unique en son genre qui groupera les anticolonialistes radicaux de toutes les colonies françaises. Bien que manquant de cadres et de moyens, ces deux structures joueront un rôle fondamental dans la formation des militants coloniaux et la popularisation de l'idée d'indépendance.

Mais à la Commission coloniale, comme à l'UIC, l'Afrique Noire et les Antilles n'occuperont jamais qu'une place marginale dans les préoccupa-

727 *Justice*, « À la direction du Parti communiste », 2 décembre 1922.

728 CAOM - 13SLOTFOM/2- Série XIII Travaux d'ensemble, 27 mars 1931, la propagande communiste dans les colonies, p. 10.

tions des dirigeants, ce qui ne facilitera guère la conquête des larges masses nègres⁷²⁹. »

L'ACCUEIL DES COMMUNISTES MARTINQUAIS AU SEIN DU PCF

Le groupe communiste martiniquais va donc s'atteler à communiquer, à nouer des contacts avec la Commission coloniale, le secrétariat, le comité directeur du Parti pour marcher dans les traces de ce parti afin d'être connu, reconnu et montrer sa véritable expression communiste. Ainsi aux élections municipales de 1935, malgré l'obsession de la fraude, les communistes martiniquais tentèrent d'organiser un front des forces de gauche à l'exemple de l'entente réalisée dans la métropole, en octobre *Justice* titrait dans son bandeau « Formons le Front populaire », et en janvier 1938 les militants martiniquais tinrent leur première conférence régionale.

Mais c'est après la guerre qu'une véritable organisation des communistes martiniquais va consacrer l'organisation du groupe en fédération du Parti communiste français à la Martinique. La constitution de la fédération communiste de la Martinique va s'organiser selon l'ossature pyramidale définie par le Parti communiste composée de comité et bureau fédéral, sections et cellules, des responsables impliqués dans des secteurs prédéfinis, avec une conférence fédérale annuelle et *Justice* est désigné bihebdomadaire du Parti communiste. Les relations de la nouvelle fédération s'engagèrent avec la section de politique extérieure, (la POLEX), ayant remplacé après la guerre la section coloniale ou commission coloniale du PCF en charge des relations avec les communistes de l'outre-mer jusqu'en 1939.

Dès 1945, les communistes des vieilles colonies montrent alors leur engagement, leur détermination en se battant pour faire élire des parlementaires communistes venant augmenter les rangs du groupe communiste à l'assemblée nationale. À la Martinique deux députés élus dès 1945 furent les communistes Léopold Bissol (1945 / 1958) et Aimé Césaire (1945 / 1956), à la Réunion furent également élus des communistes en 1946, Raymond Vergès et Léon Lepervanche (1946 / 1956), ensuite Paul Vergès et Raymond Mondon (1956 / 1958), à la Guadeloupe les communistes Rosan Girard (1946 / 1958) et Gerty Archimède (1946 / 1951). Le PCF comprit alors qu'il faudrait compter sur tous les militants communistes qu'ils soient de l'outre-mer ou de la métropole.

Dès lors, le Parti communiste français apporta un soutien plus pragmatique aux communistes des vieilles colonies, pas seulement aux Martiniquais, les encourageant à organiser leur fédération et à investir les syndicats ouvriers.

729 Olivier SAGNA, Des pionniers méconnus de l'indépendance : africains, antillais et luttes anticolonialistes dans la France de l'entre-deux guerres (1919-1939), Thèse, Université Paris VII, novembre 1986, p. 253.

Son appui se manifesta tout de suite dans l'aide apportée, au Parlement, pour soutenir et convaincre sur la revendication d'assimilation, pour l'égalité des droits avec les Français et les départements de la France métropolitaine en mars 1946 à la demande des députés communistes de la Martinique et de la Réunion.

Les communistes martiniquais mirent en avant l'action du groupe communiste et des apparentés qui fut de leur avis déterminante pour que cette loi soit votée à l'unanimité. Avec cette nouvelle étape supposée finale, c'était pour un grand nombre, la conclusion d'une intégration des anciens esclaves, devenus citoyens en 1848. Les communistes martiniquais virent enfin leur île sortir du régime des décrets, de l'arbitraire des gouverneurs coloniaux pour être administrée par des préfets sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, mais aucune compétence particulière ne fut attribuée au conseil général malgré les vœux de certains partisans de l'assimilation.

Par la suite, le PCF accompagna la fédération de la Martinique qui bénéficiait d'une relative autonomie de décision, le comité central reconnaissant que les Martiniquais savaient ce qu'ils voulaient pour leur pays, se fiant à leur connaissance des masses martiniquaises, appuyant diversement l'action politique et syndicale des militants.

LE SOUTIEN DU PCF AUX COMMUNISTES MARTINQUAIS

Tout d'abord, le soutien des communistes français passa par une évidente collaboration parlementaire appuyant les interventions des députés communistes antillais dans leurs demandes aux gouvernements, propositions pour calquer le sort des fonctionnaires antillais sur ceux de la métropole par la parité et l'égalité de traitement, pour aligner les taux des prestations familiales et les allocations aux vieux travailleurs sur ceux de la France, pour aider à l'amélioration des équipements éducatifs et des infrastructures. Cette collaboration se manifesta également dans les candidatures des députés et sénateurs avancées lors du renouvellement du bureau et de la composition des commissions parlementaires. Le groupe communiste ne manquait pas de présenter des candidatures de députés originaires de l'outre-mer, ainsi en janvier 1954, le groupe présenta la candidature du député Aimé Césaire, à la présidence de la Commission des Territoires d'Outre-mer de l'Assemblée nationale, ce qui permit ce commentaire des militants martiniquais :

« Le peuple martiniquais est fier de la confiance du Parti communiste français dans l'un des meilleurs de ses fils⁷³⁰. »

Ce fut le groupe communiste qui devint le porte-parole des communistes martiniquais auprès du gouvernement quand à partir de

730 *Justice*, « Aimé Césaire candidat à la présidence de la Commission des Territoires d'Outre-mer de l'Assemblée nationale », 4 février 1954, p. 1.

1958, la Martinique n'eut plus de députés communistes la représentant. Il était indispensable de porter à la connaissance des parlementaires tous les faits qui se passaient à la Martinique selon l'angle communiste. Jacques Duclos dans une question orale « Procès intenté contre la presse communiste à la Martinique » en 1964, interpella le ministre de la Justice au sujet de procès pour divers délits contre *Justice* l'organe du parti communiste martiniquais et le *Cri des Jeunes* journal de l'Union des jeunes communistes. Ces journaux avaient repris un article paru dans un journal de la Guadeloupe à propos d'incidents intervenus à Fort-de-France en 1963. Le sénateur s'insurgeait contre le fait que les dirigeants du PCM soient poursuivis comme complices des délits commis par la rédaction de l'organe de presse.

Il profita de la tribune du Sénat pour communiquer sur certains événements répressifs qui avaient troublé le département de la Martinique :

« Les déclarations que vous venez de faire monsieur le secrétaire d'État et dont je vous remercie, font ressortir que tout ce qui se passe à la Martinique serait parfaitement normal. Je ne saurais m'en satisfaire et je vais expliquer pourquoi. Je serai même amené à donner quelques informations complémentaires à celles qui étaient contenues dans ma question orale sans débat.

Je veux tout d'abord rappeler que le 21 décembre 1959, lors des démonstrations populaires de Fort-de-France, trois manifestants furent tués par les forces de l'ordre et le 24 mars 1961, trois travailleurs agricoles furent tués aussi au Lamentin.

Au surplus, quatre dirigeants du parti communiste martiniquais, parmi lesquels le secrétaire général du parti, Armand Nicolas, ont été révoqués en application de l'ordonnance du 15 octobre 1960. Ces militants avaient été nommés en tant que fonctionnaires dans la métropole et n'ayant pas accepté d'être ainsi expatriés ils ont été frappés de révocation.

En outre des militants honnêtes et courageux, dont Armand Nicolas, ont été privés de leurs droits civiques...

Cette façon d'ignorer volontairement ce qui se passe à la Martinique, où il avait accompagné le chef de l'État, ne donnerait-elle pas à penser que, pour M. le ministre de l'Information, la Martinique ne serait pas la France comme on le prétend en haut lieu, mais tout simplement une colonie⁷³¹ ? »

Le PCF se positionnait également en scrutateur renseigné sur la situation sociale, politique et économique, sur l'histoire et sur la vie culturelle du département, sur les aspirations des militants communistes ; en témoignent de nombreux rapports produits par des membres du comité directeur en mission en Martinique pour leur parti.

En visite en 1966, Elie Mignot rédigea un long rapport à l'intention de la section de politique extérieure. C'est un document en deux grandes parties

731 Jacques DUCLOS, sénateur, question orale sans débat au ministre de la Justice, « Procès intenté contre la presse communiste à la Martinique », 7 octobre 1964.

conservé dans le fonds Jacques Duclos des archives départementales de Seine-Saint-Denis. L'introduction rappelle la fondation du Parti communiste martiniquais, la première partie fait le point sur les circonstances du vote de la loi du 19 mars 1946, rappelant les espoirs soulevés et non comblés, la profondeur de l'aspiration assimilationniste, mais aussi souligne l'exploitation coloniale non résolue et la naissance d'une prise de conscience nationale :

« L'aggravation de l'exploitation et de l'oppression de caractère colonial à partir de la moitié de 1947 et les répercussions dans ces îles du développement du mouvement de libération nationale en particulier d'Afrique Noire pour les Antilles entraînent les éléments les plus avancés à prendre petit à petit conscience du caractère original de leur pays, de son histoire et de ses problèmes. Cette prise de conscience donne naissance à un mouvement de caractère national qui ne cesse de se développer⁷³². »

La seconde partie présente la revendication d'autonomie, nouveau projet de statut pour le développement :

« ...qui doit permettre aux Martiniquais de diriger démocratiquement les affaires de leurs pays dans une union avec la France, basée sur le principe de l'égalité et de la coopération et excluant tout lien colonialiste »⁷³³.

Dans le compte rendu d'un voyage en 1967, d'une délégation du comité central du PCF en Martinique, le rapport d'Elie Mignot posait la réflexion dans un premier temps sur la situation économique difficile de l'île. Cette appréciation se basait sur la répartition foncière de la Martinique et précisait que 5 % des propriétaires fonciers occupaient 59.260 ha de terre (74 %) alors que 95 % de petits et moyens propriétaires ne possédaient que 20.790 ha (26 %), montrant la diminution des surfaces cultivées en canne entre 1963 et 1965, la baisse de la production de sucre ainsi que la réduction du nombre d'usines, de 13 en 1955, à 11 en 1961 puis 6 en 1965. Ensuite il examinait les relations entre les partis politiques et les résultats aux élections, et pour terminer proposait quelques recommandations qui pourraient aider le PCM et faire comprendre les insuccès aux élections :

« Lors des élections législatives de mars le candidat unique des trois partis a été Césaire dirigeant du PPM, aux cantonales le candidat unique du 1^{er} tour dans les 2 cantons de Fort-de-France étaient deux PPM. Cette tactique du front unique ne me semble pas juste.

En effet, dans chaque grande bataille électorale, les accords d'unité conclus aboutissent à l'effacement du Parti, devant le PPM. Cette pratique aboutit concrètement à abandonner les travailleurs de Fort-de-France y compris les communistes à l'influence de Césaire et de son parti le PPM⁷³⁴. »

En janvier 1971 préparant le déplacement de Jacques Duclos aux Antilles, le comité central du PCF reprit dans un rapport de cinq pages des

732 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : Notes et documentations d'Elie Mignot, 293 J/6 la situation des DOM, 10 février 1966.

733 Extrait du même document d'archive précédemment cité en note 738.

734 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : DOM/TOM 317 J/15 Rapport d'Elie Mignot sur la situation dans les DOM à la Pol. Ext. 6 octobre 1967.

données sur la Martinique, publiées dans Action n° 16, en vue du IV^e congrès du PCM. Ce document proposait aux membres du comité des éléments pour une réelle connaissance de la Martinique, car partant de la formation du peuplement en Martinique et Guadeloupe il notait que les deux départements étaient parvenus à constituer chacun une "collectivité originale" qui présentait les caractéristiques d'une nation en formation. En quelques mots le document dressait un panorama qui se voulait exhaustif du brassage des peuples qui avaient contribué à donner à la population antillaise ses particularités. Faisant état des populations indiennes des Caraïbes chassées vers d'autres îles, de l'arrivée de la population européenne demeurée peu importante, de la déportation vers les îles antillaises de captifs achetés sur la côte méridionale de l'Afrique, des premières luttes, de l'abolition de l'esclavage, des nouveaux engagés, le document avançait que « ces siècles d'esclavage et de colonisation ont permis le fondement de la société à la Martinique et à la Guadeloupe ». Ensuite constatant la quasi disparition de la production sucrière, la non-industrialisation, les différentes crises sociales, le chômage et ses tentatives de solutions par l'émigration, les quelques projets de développement par le tourisme, le document établissait la faillite économique de la départementalisation. Enfin l'autonomie réclamée par les communistes antillais et qualifiée de solution réaliste et démocratique est présentée comme le :

«...moyen de mettre un terme à la domination coloniale donnant aux antillais le droit et le pouvoir de gérer leurs propres affaires et de déterminer leur avenir dans la liberté et la démocratie, avec comme condition première l'institution d'une assemblée législative élue au suffrage universel et d'un exécutif responsable »⁷³⁵.

La section de politique extérieure du PCF observait et notait les principaux événements⁷³⁶ ayant lieu en Martinique, les différentes grèves, la répression qui pouvait frapper les militants, la démission de Césaire qui avait ébranlé le mouvement communiste à Fort-de-France, les affaires dans lesquels se retrouvaient les communistes martiniquais, les remous des élections, les procès contre les militants communistes.

Le PCF se faisait le défenseur des thèses des communistes martiniquais, c'est ainsi qu'il accompagna la décision de rejet de la départementalisation en 1949 et adhéra à la revendication de l'autonomie. Lorsqu'en novembre 1955, les communistes martiniquais avancèrent l'idée d'une plus large

735 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : Martinique, Guadeloupe, Réunion, 1946-1971, 293 J/6, Notes sur la Martinique 14 janvier 1971.

736 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : Dossiers section de politique extérieure relatives aux DOM TOM. Classement non définitif (en octobre 2010), boîtes et dossiers à sangle numérotées de 1 à 9. Classeur 1 : Martinique démission d'Aimé CÉSAIRE, classeur 4 : Répression en Martinique.

participation des Martiniquais à la gestion de leurs propres affaires, l'approbation du parti français fut acquise et justifiée :

« Actuellement de larges couches de la population sont gagnées à l'idée de l'autonomie et ces dernières années dans toutes les luttes politiques locales, c'est essentiellement par rapport à ce mot d'ordre que chacun se détermine. Il ne faut pas cependant perdre de vue qu'actuellement encore de très larges couches de la population sont encore sur les positions de l'assimilation⁷³⁷. »

Maurice Thorez réaffirmait cette position et en présentait les heureuses conséquences pour le combat des communistes en France :

« Tous les travailleurs de France doivent comprendre la portée de la lutte révolutionnaire et insurrectionnelle des peuples coloniaux. Les combats révolutionnaires en Indochine..., sont des coups directs portés à l'impérialisme français diminuant d'autant ses possibilités d'oppression et d'agression.

Assailli de toutes parts, ayant à faire face au mouvement révolutionnaire dans les colonies, l'impérialisme français peut moins facilement réprimer les grèves et l'action des masses en France et briser la résistance du prolétariat aux diminutions de salaires⁷³⁸. »

L'assistance du Comité directeur du Parti était ainsi obtenue et fut formulée, à nouveau, par ces mots dans le rapport de 1966 sur les départements d'Outre-mer :

« ... le pcf renouvelle son soutien aux Partis, organisations et personnalités qui à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Réunion, luttent pour un statut permettant aux peuples de gérer eux-mêmes leurs propres affaires. C'est la seule politique conforme aux intérêts des populations de ces pays, comme aux véritables intérêts de la France »⁷³⁹.

Une contribution logistique et matérielle était allouée pour permettre la propagande et la mobilisation des travailleurs. Pour l'année 1961 le PCF mit à la disposition du PCM :

« 1 appareil projection cinématographique 16mm, 1 ronéo Gestetner 260, 1 machine à écrire de bureau, 4 porte-voix à fixer, 4 porte-voix portatifs, 4 amplificateurs, 8 hauts parleurs, 4 micros, 1 magnétophone, 10 membranes et pièces réparation hauts parleurs, 10 000 exemplaires de la brochure du statut, 1 affiche pour *Justice*⁷⁴⁰. »

Outre la commande d'équipement, les communistes martiniquais étaient demandeurs de livres, de brochures, de documents didactiques pour

737 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : Martinique, Guadeloupe, Réunion, Notes sur les Antilles 1946-1971, 293 J/6, Note sur les DOM, 1970.

738 Cité par Henri GRIMAL, *La décolonisation 1919-1939*, Paris, 1965, 3^e édition, document 9, p. 100.

739 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : Martinique, Guadeloupe, Réunion, Notes sur les Antilles 1946-1971, 293 J/6, Note sur les Dom, 1970.

740 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : DOM-TOM 1959-1967, 283 J/79, aide au parti communiste martiniquais, entretiens entre les délégations du PCF et du PCM, décembre 1960.

assurer la formation des militants et cette année la participation à la formation se concrétisa par l'envoi de :

« Trois brochures pour cours en 2 000 exemplaires, 300 exemplaires d'ouvrages théoriques - Manifeste du Parti communiste - Principes du léninisme - Pour être un bon communiste, 1 300 brochures de la conférence du PC à Moscou, des clichés du 43^e anniversaire de la révolution d'octobre. Le PCF aidera à la tenue d'une école centrale et collaborera à l'élaboration du programme et des cours, assurera la présence sur place d'un militant qualifié du PCF et fera parvenir au PCM de la documentation. Le PCM pourra envoyer un ou plusieurs élèves aux écoles centrales permanentes d'1 ou 4 mois du PCF⁷⁴¹. »

Le soutien des communistes français résidait aussi dans la participation à une meilleure visibilité des Martiniquais sur le plan national par la parution d'articles dans les journaux et revues du PCF car au cours des entretiens pour discuter de l'aide pour l'année 1960, il fut dit que « Le PCM adressera au PCF études et documents qui pourront être publiés dans les revues du PCF ».

Les militants martiniquais avaient eu l'opportunité de rencontrer les membres du Comité directeur dans le cadre de la fédération, mais de nouveaux rapports durent s'établir quand les Martiniquais se constituèrent en parti autonome. Face à une délégation de communistes antillais en France, en juin 1959 à l'occasion du XV^e congrès, le PCF proposa aux nouveaux partis de l'Outre-mer des rapports à bâtir sur un autre plan, il s'agissait maintenant de :

« ... les aider à se maintenir et se développer dans un esprit de fraternité et de solidarité. Entre les PCM, PCG, PCR et PCF, assurer une coordination effective de leur action dans la poursuite de leur combat, développer la solidarité, faciliter l'échange d'expériences et créer un organisme confédéral pour assurer la coordination d'action et développer l'organisation et la solidarité »⁷⁴².

Et en 1960, les divers entretiens et rencontres donnèrent lieu à une sorte de contrat entre le PCF représenté par Raymond Guyot et Elie Mignor et le PCM représenté par Camille Sylvestre secrétaire général, Victor Lamou et André Constant membres du comité directeur, qui prévoyait :

- « 1) D'établir un plan pour populariser en France les problèmes des DOM, en plus des informations dans *L'Humanité* et *France Nouvelle*, une collaboration périodique à *Démocratie Nouvelle* et des études dans les *Cahiers du Communisme*. Faire connaître les travaux des prochains congrès de ces partis dans la presse et les revues du PCF.
- 2) S'il se tient à la Martinique une assemblée ou un congrès rassemblant de larges masses pour débattre des problèmes présents et à venir, à condi-

741 Extrait du même document d'archive cité en note 580.

742 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : DOM-TOM 1959-1967, 283 J/79, Déclarations commune des partis communistes 1959, notes sur réunion des représentants PCF, PCM. Projet de déclaration, juin 1959.

tion d'en être informé le PCF peut envisager une campagne de soutien, envoyer une délégation large et représentative, examiner comment la presse française et internationale pourraient y être représentée.

3) Réfléchir à comment faire connaître plus largement dans ces trois pays ce qui se passe en France⁷⁴³. »

Les contacts se poursuivirent, voyage d'études, participation aux congrès, stand de *Justice* à la fête de l'*Humanité*, correspondances entre les deux partis, une délégation du PCM accompagnée de Luc Bourgeois et d'Elie Mignot du PCF put en septembre 1966 aller à la rencontre de militants antillais en région parisienne :

« ...à Ivry, Bobigny et Montreuil, la discussion porta sur le travail des municipalités communistes, ensuite visite de cellules, discussion avec la direction fédérale de la Somme, de la Seine Nord Est et participation à la fête de *L'Humanité* »⁷⁴⁴.

L'appui se matérialisa par la présence et l'accompagnement de délégations aux Antilles pour présider et diriger les travaux des conférences fédérales jusqu'en 1957, ensuite pour représenter le comité central du PCF aux congrès du PCM.

S'agissant de la fédération, les envoyés du comité central faisaient l'état des lieux, inspectant, examinant, interrogeant et visitant les diverses organisations qui composaient la fédération et établissaient un compte rendu de voyage destiné aux membres du comité directeur et de la section de politique extérieure. Ils passaient en revue le secrétariat fédéral, évaluant le travail du secrétaire général fédéral et des autres secrétaires, leurs aptitudes à la mobilisation et au travail d'équipe. Ensuite ils étudiaient la réalité de l'organisation et de la vie des sections, la concordance entre les objectifs politiques de la fédération, du parti et l'activité des élus dans les municipalités communistes, sans oublier d'examiner l'action des dirigeants de l'UD-CGT.

En 1947, ce fut Alain Signor, élu membre du Comité Central du PCF lors du congrès de 1945, responsable des Cahiers du Communisme, député en 1946, réélu en novembre 1946 ainsi qu'en juin 1951 qui se rendit aux Antilles. Il accompagna les dirigeants de la fédération de la Martinique en les formant à des méthodes de gestion qu'il avait éprouvées dans sa fédération du Finistère.

743 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : DOM-TOM 1959-1967, 283 J/79, Déclarations commune des partis communistes 1959, notes sur réunion des représentants PCF, PCM. Note au secrétariat, février 1960.

744 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : Dossiers de la section de politique extérieure relatives aux DOM-TOM. Classement non définitif (en octobre 2010), boîtes et dossiers à sangle numérotées de 1 à 9. Dossiers à sangle n° 6. Documentation parlementaire sur les DOM-TOM 1961/1971, boîte n° 7, chemise PCF / PCM. Délégation d'étude du PCM en France, septembre 1966.

En 1948, le comité central dépêcha Jean Paul Comiti, conseiller communiste de l'Union française (de 1947 à 1955), conseiller municipal de Nice (de 1947 à 1949), à la Martinique pour présider la conférence fédérale des 25 et 26 septembre. Dans un discours prononcé dans la cour de l'hôtel de ville de Fort-de-France en compagnie de Thélus Léro, il reconnut avoir été « favorablement impressionné par la grande sympathie des masses à l'égard des communistes »⁷⁴⁵.

En 1949, Louis Odru fut le délégué du comité central pour aider la fédération dans la préparation de sa conférence et affirmer ses positions anticolonialistes. Ancien secrétaire fédéral des Alpes Maritimes, conseiller de l'Union française il déclara lors d'un meeting à Fort-de-France : « Par sa lutte contre le colonialisme et contre la guerre le peuple martiniquais forge les armes de sa libération »⁷⁴⁶.

En 1950, Gaston Donnat, syndicaliste, communiste ayant milité en Algérie et au Cameroun, conseiller de l'Union française, était à la Martinique au nom du comité central. Dans son rapport, il souligna les faiblesses de la fédération, montrant l'inorganisation des dirigeants et leur manque de contrôle sur les élus et il nota dans son rapport :

« Le niveau idéologique de la plupart des camarades est extrêmement bas, leurs capacités d'organisation sont très faibles et il n'existe aucun travail collectif. Les questions personnelles dominent les discussions à presque tous les échelons du Parti. La direction n'est pas liée aux masses et la plupart des communistes qui occupent un poste de direction ou de responsable ne militent pas dans les organisations de masse. Dans l'ensemble de l'île le Parti, actuellement ne progresse pas et régresse même en bien des endroits (cartes prises en 1949 : 5 551, cartes prises en 1950 : 3 031)⁷⁴⁷. »

En 1951, Elie Mignot, militant et dirigeant communiste en Algérie de 1934 à 1938, permanent de la section coloniale du PCF, conseiller de l'Union française de 1947 à 1958, était présent en Martinique pour la conférence fédérale des 3 et 4 mars, il exprima l'adhésion du PCF à une voie spécifique pour la Martinique en déclarant :

« J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt vos travaux qui mirent en évidence les particularités propres à votre pays et montrent la solution des problèmes qui se posent actuellement devant les travailleurs de votre pays. Non, messieurs, les colonies ne peuvent être régies par les lois, ni même par les principes qui font le bonheur de notre pays. Dans votre combat pour l'égalité des droits, la démocratie et la paix, vous pouvez être assurés de la solidarité sans réserve de la classe ouvrière française et du Parti communiste... »⁷⁴⁸.

745 *Justice*, « Ayons confiance dans les masses, nous dit notre camarade Léro », 9 septembre 1948, p. 1.

746 *Justice*, « Meeting de Fort-de-France », 1^{er} septembre 1949, p. 2.

747 Arch. nat. Fontainebleau, notes manuscrites de Gaston DONNAT récupérées par les services de renseignements, p. 1.

748 Élie MIGNOT, cité par *Justice*, Déclaration : « Dans votre combat vous pouvez être assurés du soutien du peuple français ». 29 mars 1951, p. 1.

En 1953, ce fut à nouveau Louis Odru, conseiller de l'Union française qui, au nom du comité central, dirigea les travaux de la conférence fédérale des 7 et 8 février et prononça le discours de clôture.

En 1955, Monique Lafon, militante communiste spécialisée dans les questions coloniales, présida les travaux de la XI^e conférence fédérale des 6 et 7 août et clôtura la manifestation.

À la tribune des différentes conférences, les délégués énonçaient des généralités évidentes et connues sur les positions anti colonialistes du PCF et valorisaient le travail accompli par les militants martiniquais mais dans la réalité du rapport à produire pour le comité central, les impressions sur la fédération étaient quelquefois plus nuancées, reprenons cette conclusion du délégué du parti en 1950 :

« La force de la fédération est basée sur la sympathie des masses : mais ni les masses, ni le Parti lui-même ne sont organisés. À mon avis, il s'agit plutôt d'un mouvement que d'un Parti⁷⁴⁹. »

À partir de 1957, les interventions des représentants du PCF furent placées non sur le plan de la subordination mais sur celui de la coopération entre partis.

En 1957, ce fut Marcel Servin, secrétaire des jeunesses communistes en Haute Saône, chef de cabinet de Maurice Thorez membre du comité central du PCF, responsable de la commission des cadres mais écarté en 1961, député de Haute Saône de 1946 à 1951, qui accompagna la transformation de la fédération en Parti communiste martiniquais. Retenons quelques extraits de son discours de clôture au congrès constitutif du PCM :

« Vous savez que le bureau politique du Parti a eu de longues et fraternelles discussions avec votre délégation composée des camarades Sylvestre et Bissol. Vous savez qu'un accord total a été réalisé et je dois dire, qu'aucune difficulté n'a été faite, quant à la mutation et aux formes d'organisation des communistes de Martinique. L'extension considérable des pouvoirs du Conseil général, les pouvoirs donnés à son bureau pour la mise en application des décisions au détriment de la tutelle préfectorale, pourraient effectivement permettre de faire un pas important dans la gestion des affaires de la Martinique par le peuple martiniquais lui-même. Telle est la perspective ouverte par les communistes au peuple de votre pays. Dans cette lutte, vous avez et aurez à vos côtés la classe ouvrière de la France et son Parti communiste⁷⁵⁰. »

Aux congrès « nationaux » suivants, préparés par le PCM, étaient non seulement invités le PCF, mais aussi d'autres partis communistes notamment d'Amérique centrale qui y déléguaient des représentants ou adressaient des

749 Arch. nat. Fontainebleau, notes manuscrites de Gaston Donnat récupérées par les services de renseignements, p. 3.

750 Marcel SERVIN, cité par *Justice*, « L'intervention de Marcel Servin », 26 septembre 1957, p. 3.

messages de sympathie. Dès lors les conclusions et résolutions finales revenaient au comité central du PCM, ainsi au II^e congrès de juillet 1960, au III^e congrès de décembre 1963 et IV^e congrès de décembre 1968, tenus au Morne-Rouge, c'est le secrétaire du Parti qui dans son rapport final réaffirma la volonté des militants communistes de travailler pour l'application de l'autonomie à la Martinique.

Désormais des militants du PCF se rendaient aux Antilles pour des voyages amicaux ou électoraux. François Billoux membre du comité central, du bureau politique et du secrétariat du PCF, député des Bouches du Rhône, conseiller municipal de Marseille, fit une série de conférences dans de nombreuses communes de la Martinique en mars et avril 1958 pour démontrer la force du communisme et les raisons d'espérer dans le succès futur. En mars 1958, deux membres importants du PCF visitèrent les militants communistes martiniquais, Gaston Viens, membre du comité central, secrétaire général des jeunesses agricoles, maire d'Orly, président du conseil général du Val de Marne et Georges Valbon, maire de Bobigny, président du conseil général de Seine-Saint-Denis. En 1967, Elie Mignot, revint à La Martinique pour quelques interventions dans certaines sections. En décembre 1968, Jean Marc Rieu, militant communiste de Gironde, secrétaire régional des jeunesses communistes, membre du comité central, député de la Gironde assista au IV^e congrès du PCM. Ces visites étaient très attendues et très denses en activités car elles concrétisaient le lien existant entre les deux partis et donnaient l'occasion de proposer stages de formation, conférences et entretiens, et c'est ainsi que Léon Feix membre du comité et du bureau central décéda lors de son séjour à la Martinique en 1974.

Tous les communistes français qui furent délégués par le PCF étaient des membres influents soit du comité central, soit du bureau politique, exerçant des responsabilités électorales et qui partageaient avec les militants de l'outre-mer une véritable connaissance du monde colonial.

Les communistes français réaffirmèrent leur position à Champigny en décembre 1966 :

« Enfin, la France démocratique doit reconnaître, comme à tous les peuples le droit à l'autodétermination des peuples de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie etc. et satisfaire leur légitime revendication d'un statut d'autonomie leur permettant de gérer librement leurs propres affaires⁷⁵¹. »

751 Arch. dép. Seine-Saint-Denis : Martinique, Guadeloupe, Réunion, 1946-1971, 293 J/6. Notes sur la Martinique 14 janvier 1971.

Chapitre 2 :

Les militants communistes face aux Martiniquais

Entre complicité, indifférence et désaveu

L'opposition politique au pouvoir en place était menée, dans les deux premières décennies du XX^e siècle, par les socialistes qui s'appuyaient sur un chef très écouté et rompu à la politique en la personne du député-maire Joseph Lagrosillière. La SFIO disposait alors de militants dévoués n'hésitant pas à faire les gros bras lors des élections, d'élus éprouvés, d'un organe de presse *La Démocratie coloniale*, d'une écoute certaine et d'un large crédit au sein de la population. Le parti des socialistes, que les gouverneurs dénommaient le « Parti néo-schœlchériste », était regardé comme un parti populaire, celui de la population noire parce qu'il avait favorisé l'émergence politique d'une large fraction de la bourgeoisie de couleur face aux békés descendants des colons blancs qui avaient investi le domaine politique après l'économique. En 1923, dans un rapport proposant des mesures pour mettre fin à l'agitation électorale et à ses ravages qui divisaient la colonie de la Martinique, agitation qu'il comparait à une situation « analogue à celle, par exemple, que créa jadis, en France, l'affaire DREYFUS », le gouverneur de l'époque, Henri Richard présentait les néo-schœlchéristes comme un groupement sans projet politique, préoccupés seulement de glaner des postes électoraux et de mettre la main sur le budget de la colonie. Et pour appuyer son argumentaire il précisait :

« Deux partis sont en présence. Le premier dit « néo-schœlchériste » obéit aveuglément à M. Lagrosillière. Il est puissamment organisé, très discipliné... Le but poursuivi par le parti néo-schœlchériste est simple : conquérir de haute lutte, tous les mandats électoraux, toutes les assemblées élues de la Colonie. Par les municipalités on tient, en effet, non seulement les bureaux de vote en cas d'élections législatives et cantonales, mais aussi la quasi-totalité des délégués sénatoriaux. Par le Conseil général, on tient la caisse de la colonie, ce qui est loin d'être indifférent lorsqu'il s'agit d'un budget de près de 30 millions et d'un fonds de réserve de plusieurs millions⁷⁵². »

752 ANOM - FM 1AFFPOL / 3201 Séries des affaires politiques, mission Leconte inspecteur général des colonies, mesures à prendre pour assurer la sécurité des opérations électorales à la Martinique, aux Antilles, à la Guyane (1923-1924).

L'ANCRAGE POPULAIRE DES COMMUNISTES

Sur quelles déclarations se basait le gouverneur pour arriver à établir ces conclusions qu'il fit parvenir à son autorité de tutelle ? Quelles étaient les parts d'affairisme et de véritable dévouement politique dans le schéma tactique de Joseph. Lagrosillière et des socialistes ? Il n'empêche que dans les campagnes et dans les bourgs, on citait et on chantait « Lagro »⁷⁵³, le présentant comme un défenseur dans la lignée de Schœlcher. S'exprimant sur les origines de son militantisme, Mme Berthe Vigné, évoque pour nous la présence de Lagrosillière dans les campagnes du Nord de la Martinique :

« J'avais déjà cela dans le sang peut-être depuis que j'étais petite ; j'entendais ma grand-mère dire "Lagro! Lagro! Yo pa ka voté pou Lagro, cé Lagro ki fai yo ba nou an ti sou", [Lagro! Lagro ! On ne vote pas pour Lagro, c'est grâce à Lagro que nous avons eu un peu d'argent] peut-être que j'avais déjà l'instinct d'une militante⁷⁵⁴. »

Parlons également de cet air populaire remontant aux années trente et repris jusqu'à aujourd'hui par des « tambouyés » dans le « bélé »⁷⁵⁵ martiniquais ou par d'autres artistes musiciens :

« Manman, lagro, mi lagro, papa, lagro mi lagro, ti sè, lagro mi lagro. Lagro ka vini aidé lé maléré... [Maman, Lagro!, voilà Lagro, papa, Lagro!, voilà Lagro, petite sœur, Lagro!, voilà Lagro. Lagro vient aider les pauvres]... »⁷⁵⁶.

Quelques-uns de ses partisans osèrent se démarquer du dirigeant socialiste mais peu nombreux furent ceux qui les suivirent, c'est à croire que les dires des autorités n'avaient pas véritablement touché la population, et que les reproches du Groupe Jean Jaurès, concernant l'entente entre les socialistes et les usiniers, étaient restés dans un cercle assez restreint. Édouard De Lépine rejette la thèse présentée par nombre d'observateurs de la vie politique martiniquaise de cette période, qui placent la lutte des classes (les nègres démunis et exploités contre les békés usiniers et planteurs) au centre de la rupture entre Joseph Lagrosillière et Jules Monnerot, pour lui il ne s'agirait que d'une banale question de candidature aux élections et il affirme :

« Il n'y a que des hypothèses, un article de *La Démocratie coloniale*, journal de Lagrosillière, dit que la vraie raison, c'est que Monnerot n'avait pas été désigné comme le candidat au Sénat d'une part, ni comme candidat dans une éventuelle troisième circonscription qui n'a même pas existé il y

753 Lagro : diminutif populaire donné à Joseph Lagrosillière.

754 Berthe VIGNÉ. Entretien du 15 novembre 2009.

755 Tambouyés, musiciens joueurs du tambour traditionnel. Bélé, musique traditionnelle héritée de l'esclavage.

756 Paroles en créoles et traduction française avec l'aide du musicologue Sully CALLY, entretien du 1^{er} février 2014.

757 Édouard DE LÉPINE. Entretien du 27 septembre 2008.

en avait deux, on lui avait préféré Bougenot qui était un blanc. Donc cela lui a paru scandaleux⁷⁵⁷. »

Mais malgré le peu d'audience qu'ils eurent lors de cette scission qui leur permit de créer leur propre groupe socialiste puis de rallier le communisme naissant, ces militants reçurent un accueil timide mais tout de même chaleureux. Les citations suivantes résument l'accueil global qui fut fait au groupe quand il décida de se faire connaître par son journal :

« À M. Monnerot, Vous devez avoir reçu déjà ma souscription... Vingt-cinq francs ! C'est-à-dire un huitième environ de ma solde mensuelle c'est-à-dire un petit sacrifice. Mais que ne doit-on sacrifier à une grande idée ! » ou encore « Cher Maître, Je souscris immédiatement à votre œuvre, tant par sympathie pour l'ancien professeur que par joie de voir naître ici un organe sincèrement démocratique, placé dans des mains expertes, dévouées et honnêtes »⁷⁵⁸.

Ces encouragements étaient adressés en priorité à Jules Monnerot et au travail effectué dans *Justice*, mais nous avons établi que les premiers communistes se projetaient grandement dans le journal et laissaient au fondateur beaucoup d'espace pour parler en leur nom. Si les efforts des premiers militants communistes eurent peu d'effet sur le volume réel d'adhérents à leur groupement, ils se concrétisèrent dans l'importante écoute qu'ils obtinrent au niveau syndical car dans leur rapport les autorités notèrent que :

« Leur action se particularise néanmoins dans la lutte qu'ils mènent contre les industriels et les sociétés exploitantes. Concurrément, ils soutiennent l'activité de la CGTU. auprès des ouvriers et des paysans en préconisant la création de syndicats ; des bourses du Travail soumises à l'influence de la CGTU fonctionnent à Pointe-à-Pitre et à Fort-de-France⁷⁵⁹. »

Le cheminement de l'influence des communistes dans la population se mit lentement en place mais progressa incontestablement augmentant leur « capital d'empathie » ; dans les conférences et autres meetings les sympathisants étaient de plus en plus nombreux, les travailleurs fréquentaient les cours d'éducation ouvrière, s'informant et se mobilisant autour du groupe et des organisations syndicales. Les militants se firent mieux entendre et furent plus écoutés car parlant le même langage d'unité et de front que les communistes français, ensuite ils sortirent de leur isolement sur l'échiquier politique en nouant des alliances avec d'autres forces populaires, s'expliquant sur leur doctrine, présentant la lutte des classes et les avantages que pourraient en tirer tous les travailleurs. La bataille pour l'égalité sociale et pour une complète citoyenneté française placée au cœur du projet d'assimilation rapprocha des militants communistes une grande partie de la population martiniquaise, les ouvriers, les artisans, les petits commerçants, les

758 *Justice*, « L'accueil », 10 mai 1920, p. 1.

759 ANOM - 13SLOTFOM/2 - Série XIII Travaux d'ensemble, 27 mars 1931, la propagande communiste dans les colonies, p. 10.

fonctionnaires d'origine martiniquaise, les professions libérales de la classe moyenne, enfin une large part de la population espérant sortir des difficultés et s'assurer des jours meilleurs. Pour contrer la classe dirigeante contrôlée par un petit groupe de possédants et gagner le cœur du plus grand nombre, ils présentèrent le projet d'assimilation comme la seule possibilité qui rapprocherait de la France au lieu d'en éloigner, mettant ce combat dans la suite de celui mené par Schoelcher, démontrant que l'assimilation serait la concrétisation de la démarche républicaine initiée en 1848.

À la fin de l'année 1944, la situation de pénurie alimentaire, de difficile reprise économique et de déséquilibre social dans laquelle se retrouva l'île au sortir de la guerre fut l'un des éléments qui favorisa et amplifia la parole communiste et lui permit de se développer dans les masses populaires.

Écoutons à nouveau Mme Berthe Vigné qui était femme de ménage chez des blancs créoles, nous relater son premier contact avec les communistes en 1945, au moment des campagnes électorales pour l'assemblée constituante :

« Je travaillais à Fort-de-France, à la rue Lamartine chez M. Robert Plissonneau au n° 4, un béké, alors Césaire était venu à la Martinique et il avait fait un discours au Sélect Tango, alors le matin j'étais sur le balcon au premier et je faisais le travail de Madame et j'entends :

– *"Césaire, mi ti boug, i vreyé an lè moun an fransé !, é moun bat lanmen, moun bat lanmen !"*. [Césaire, quel brave jeune homme, il a utilisé un français étonnant et la foule a applaudi, applaudi !]

Ce n'est pas possible, *"sé pa Césaire yo té lè di, sé Sévère ki mè, tout moun, machann koko, moun la vwari ka palé di jen boug la !"*. [Ils ne voulaient pas dire Césaire mais Sévère parce c'est ce dernier le maire, tout le monde, les marchandes de noix de coco, les employés du service de voirie, parlent de ce jeune homme !]

Le lendemain, j'entends Monsieur dire:

– "Ah les nègres ne sont pas gentils, tout ça de choses que M. Sévère a fait pour eux, pour la ville de Fort-de-France, ils ont entendu ce petit nègre-là, qui sort je ne sais d'où, et ils disent qu'ils ne veulent plus de M. Sévère.

Et là, je me dis, voilà que je donne au béké à manger, tout ce qu'il veut je dois lui donner, Berthe un peu de ceci, Berthe un petit morceau de piment, *"sa pé ké bel ba mwen"* [cela risque de devenir difficile pour moi] et je mis cette idée dans ma tête, me disant si Césaire vient, je ne connaissais pas encore les communistes, mais selon les paroles, c'est quelqu'un qui vient tirer les malheureux de la misère et c'est pour cela que le béké est fâché. Automatiquement depuis ce temps-là, j'étais communiste⁷⁶⁰.

La population se laissa séduire par la verve et l'enthousiasme des militants communistes et les liens se resserraient autour de la nouvelle fédération qui organisait, formait, recrutait. Deux groupes se rapprochèrent et firent presque immédiatement corps avec les thèses défendues par les com-

munistes ce furent les ouvriers d'usine et les ouvriers agricoles surtout ceux des campagnes du nord-Atlantique, ils étaient très présents dans toutes les manifestations et permettaient de montrer la force montante des communistes ; en 1949 selon un rapport du préfet Pierre Trouillé :

« Après un défilé dans les rues de Fort-de-France, auquel participaient environ 1 500 personnes, un meeting a été tenu, au cours duquel ont été développés les mots d'ordre du Parti communiste et de la CGT : hostilité au plan Marshall et au Pacte de l'atlantique. Ont pris en particulier la parole, M. Sainte-Croix, secrétaire général de l'Union départementale des syndicats, et M. Marie-Joseph conseiller municipal de Fort-de-France. Le service d'ordre que j'avais prévu à cette occasion n'a pas eu à intervenir⁷⁶¹. »

Cette population rurale dont les activités étaient saisonnières et sous-payées répondit à l'appel de la mobilisation communiste pas seulement par sentimentalité ou parce qu'elle était subjuguée par l'éloquence des intellectuels du Parti mais parce que les réalités économiques et sociales de l'époque étaient réellement dramatiques, les difficultés de ravitaillement avaient longtemps perduré, on notait également une sourde augmentation des prix des denrées alimentaires. En 1954, écrivant au ministre de l'Intérieur, le préfet Christian Laigret joignit à sa lettre la traduction d'un article rédigé par Hal Hendrix, paru en Républicaine Dominicaine et au Venezuela consacré aux progrès du communisme en Martinique par l'agence de presse américaine EPS qui disait :

« La Martinique est un pays idéal pour l'expansion du communisme. Elle est très pauvre. Elle souffre de chômage chronique dans le temps mort entre deux récoltes sucrières. Ceci signifie des estomacs vides. Le sucre est l'unique produit de l'île et la propriété est entre les mains d'un petit nombre.

On calcule que toute la richesse de l'île est contrôlée par quelque 2 000 personnes, beaucoup d'entre elles étant des propriétaires qui sont absents de l'île⁷⁶². »

L'appui de la population se manifestait, non seulement par l'apport de voix lors des élections ainsi que nous l'avons déjà étudié mais aussi par un modeste soutien financier par le biais des souscriptions. Pour l'année 1947 qui fut une année électorale dense, des sommes importantes furent rentrées : en janvier 7 730⁷⁶³ francs pour les sections de Fort-de-France et les listes remises aux militants du Marigot, en octobre un total de 46 465 francs fut encaissé par les cellules de Fort-de-France, par les parlementaires, par les

761 Arch. nat. Fontainebleau, section outre-mer, Correspondance et télégrammes, 19940 1 80 départ et arrivée 1947 - 1975 Art. 91 - 143, préfet de la Martinique au ministre de l'Intérieur, 4, mai 1949.

762 Arch. nat. Fontainebleau, ministère de l'Outre-mer, rapports politiques, Préfecture de la Martinique, 19940 1 80 Art. 204, rapport des préfets au Ministre de l'Intérieur, 26 mai 1954.

763 Les sommes sont en anciens francs.

militants au cours de la conférence fédérale et dans certains quartiers populaires du chef-lieu. Ces sommes, qui étaient versées par les militants à l'intérieur des cellules, mais aussi par de simples sympathisants, étaient utilisées pour les dépenses liées aux élections, pour soutenir les travailleurs lors des grèves et pour aider à la gestion globale de la fédération. En janvier 1949, ce ne fut pas moins de soixante et un collecteurs de fonds dont une quinzaine de femmes, qui firent rentrer dès le début de l'année la somme de 69 981 francs dans les caisses de la fédération ; quelquefois sur les listes les collecteurs faisaient mention de souscripteurs anonymes, sympathisants voulant offrir leur soutien financier mais ne désirant pas que leur nom apparaisse par souci de ne pas se faire étiqueter comme communiste. Mais progressivement les communications sur les souscriptions paraissant dans le journal devinrent rares, il faut se demander si par prudence les communistes ne voulaient pas révéler l'état et une partie de l'origine de leurs recettes, ou encore parce que ces souscriptions rapportaient des sommes peu importantes et qu'il n'était pas indiqué de laisser transparaître une quelconque indifférence de la population envers le Parti.

La décennie 1960 fut une période d'intense mobilisation syndicale et sociale pour les militants communistes, notamment au cours des grèves de 1961 et de 1965 et des actions de répression qui suivirent. En 1960, le PCM était présenté par les renseignements généraux comme le seul parti capable de mobiliser la population pour une action pouvant amener un changement dans le statut du département ; donc il convenait de le contenir et de le museler :

« En effet après la transformation en Parti communiste martiniquais, après les événements de décembre, après le congrès de juillet du Morne-Rouge, il est loisible de constater que le PCM reste à l'avant-garde de toute action devant apporter une transformation dans la structure du département⁷⁶⁴. »

Il s'ensuivit un véritable bras de fer entre les autorités préfectorales et le PCM, les premiers effectuant de nombreuses saisies du journal et arrestations de dirigeants, utilisant toutes les possibilités de répression qu'offraient les dispositions gouvernementales comme l'application de l'ordonnance de 1960, les seconds multipliant les actions qui montraient la permanence de la présence des communistes dans l'espace politique et leur volonté de vulgariser le mot d'ordre d'autonomie.

Mais malgré la popularité acquise par leur soutien aux travailleurs en lutte, malgré le travail parlementaire réalisé entre 1945 et 1958 pour l'égalité sociale, malgré une intense propagande et une aura sans conteste auprès des masses, les communistes ne parvenaient plus à augmenter leur audience.

764 Arch. nat. Fontainebleau, ministère de l'Outre-mer, rapport des renseignements généraux, 19940 1 80 Art 209. Partis politiques, PCM (organisation, implantation, activité), 15 décembre 1960.

En témoignent ces chiffres et commentaires que le préfet Jean Deliau note dans son rapport au secrétaire d'État chargé des départements et territoires d'Outre-mer en décembre 1968 :

« Le PCM n'a jamais retrouvé l'audience qui fut la sienne immédiatement après la guerre et jusqu'à l'apparition du PPM, les résultats des différentes consultations électorales le démontrent.

La conjoncture actuelle ne paraît pas favorable à un redressement spectaculaire de la formation marxiste orthodoxe⁷⁶⁵. »

Tableau 47 : Élections législatives

	1956	1958	1962	1967	1968
Inscrits	121 668	133 155	140 135	146 311	148 016
PC	46 915	11 338	10 510	17 651	13 342
%	38 %	8 %	7 %	12 %	8 %

Sources : Archives nationales

L'arrivée sur la scène politique du PPM n'eut de véritables conséquences fâcheuses pour le PCM que sur la population militante et les sympathisants du chef-lieu, Fort-de-France restant à jamais acquise au député-maire Aimé Césaire et à sa formation politique progressiste. Ce furent les nouvelles organisations des éléments se réclamant du gaullisme et de la majorité gouvernementale qui attirèrent à elles un grand nombre de Martiniquais. Ces nouveaux partis politiques ; l'UNR ou Union pour la nouvelle République fondée en octobre 1958 et destinée à soutenir l'action du général De Gaulle, l'UDR ou Union des démocrates pour la cinquième République, nom adopté en 1967 par les gaullistes avant de se transformer en 1968 en Union pour la défense de la République, l'UDT rassemblant les gaullistes de gauche et enfin l'UDM, entreprirent une vaste opération de communication sur les possibles d'une nouvelle départementalisation, ce qui réussit à leur ramener de très nombreux partisans. Premièrement, ils jouèrent de l'admiration des Martiniquais pour le général De Gaulle, le présentant en défenseur des libertés et des avantages acquis, en messager d'un meilleur avenir. Sur l'attachement des Martiniquais au général De Gaulle voilà ce que dit Édouard De Lépine :

« Dans la Martinique de ces années de la honte, contrairement à ce qu'a pu affirmer la propagande de l'Amiral Robert pour les Martiniquais les plus conscients, le général De Gaulle a représenté beaucoup plus que

765 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère DOM-TOM, 19940 1 81, Art. 45-71, Correspondance du préfet de la Martinique, correspondance au départ 1968-1974, 27 décembre 1968.

l'espoir d'en finir avec les privations, le rationnement et la misère. Il a symbolisé le refus de la défaite et de l'humiliation, le rejet de toute compromission, la volonté de poursuivre le combat malgré les moyens dérisoires dont il disposait au départ et le peu de chances que lui donnaient les calculs de probabilité. Pour celui qui part en dissidence, le général est celui qui a spontanément dit non à la défaite, sans même avoir eu à y réfléchir. C'est plus tard, à la réflexion et à la libération que De Gaulle devient le prophète et le héros, celui qui, dans le dénuement et l'isolement le plus complet, sans troupe, sans argent, sans allié, croit assez en la France pour relever le défi, contre un adversaire qui a écrasé l'armée française en moins de six semaines. Rien ne plaît davantage à l'âme martiniquaise que ce type de conductiere qui joue gros sans souci de s'économiser⁷⁶⁶. »

Deuxièmement les partis gaullistes cherchèrent dans la volonté des Martiniquais de rester dans l'ensemble français des armes pour montrer la proposition autonomiste comme une étape vers l'indépendance et donc la rupture des liens avec la France. Les Martiniquais n'ont jamais eu de doute sur leur appartenance à la nation française, les dissidents qui ont rejoint les rangs des Forces françaises libres sont partis pour défendre la Mère-Patrie menacée, affichant ainsi leur citoyenneté et leur ancrage dans la République française. Dans son ouvrage consacré aux dissidents des Antilles, Lucien Abénon souligne la diversité des causes qui ont poussé ces jeunes Guadeloupéens et Martiniquais à se lancer dans l'aventure de la dissidence mais il retient leur patriotisme ; conséquence d'un sentiment de gratitude et de reconnaissance à l'égard de la métropole et leur désir de participer une nouvelle fois à l'impôt du sang :

« À partir de 1848 tout change. Tout change car quels qu'aient pu être les efforts des esclaves pour se libérer, ils ne l'ont pu qu'avec l'aide de la France. C'est le gouvernement français de la République qui a imposé aux colons l'abolition de l'esclavage. C'est la France, c'est la République qui ont fait des anciens esclaves de nouveaux citoyens. C'est de France que proviennent la lumière, la vie, la culture. Dès lors un nouveau patriotisme naît aux Antilles : basé sur l'action de la métropole qui a apporté la liberté⁷⁶⁷. »

Alors que les communistes constataient les limites de l'assimilation, processus qui avait failli car n'ayant pas permis de réel développement économique et qui obligeait la population à revendiquer régulièrement sa part de reconnaissance et d'égalité sociale, les forces gaullistes vont s'accrocher au statut départemental et vont en faire le centre et la force de toutes leurs interventions auprès des Martiniquais. Jean-Claude William nous livre un aperçu des positions des partis politiques au début des années 1960 :

766 Édouard DE LÉPINE, « De Gaulle, le 18 juin 1940 et les Martiniquais », 21 juin 2010, www.Politiques-publiques.net/.

767 Lucien ABÉNON, Henry E. JOSEPH, *Les dissidents des Antilles dans Forces françaises libres combattantes 1940-1945*, Fort-de-France, Désormeaux, 1999, p. 30.

« Convaincue que les Martiniquais ont été abusés, la gauche va se constituer en organisations proprement martiniquaises et revendiquer un nouveau statut. Ici intervient le brouillage. Désormais, la position par rapport au statut va déterminer l'appartenance à la gauche ou à la droite. Est réputé de droite, le partisan du statu quo, est tenu pour un homme de gauche le champion d'un changement de statut. Plus précisément, l'homme de droite est « assimilationniste », l'homme de gauche, "nationaliste"⁷⁶⁸. »

C'est Victor Sablé élu député de 1958 à 1986 dans la 3^e circonscription de la Martinique, (d'abord radical-socialiste il rejoindra l'UDF en 1977), qui deviendra l'un des porte-parole les plus écoutés de la droite martiniquaise à l'Assemblée nationale. Partisan du statut départemental il fut un adversaire de toute idée d'autonomie. Défendant le statut départemental, Victor Sablé écrivait :

« C'est enfin ce statut qui a pu nous permettre de porter notre jeunesse au plus haut niveau culturel, grâce au prestige d'une langue mondialement parlée et admirée, aux facilités d'accès aux grandes écoles, aux contacts de civilisation et aux carrières ouvertes sur un large éventail de possibilités... C'est la langue française qui nous a élevés des bas-fonds de l'obscurantisme aux lumières de la culture universelle... Les Antilles ne veulent pas suivre le sort du tiers monde, dont elles encouragent le combat contre toutes les formes d'impérialisme, mais elles veulent rester avec la France à l'heure de l'occident⁷⁶⁹. »

Malgré de nombreuses déclarations et manifestations, divers développements pour entraîner la population martiniquaise dans le mouvement vers l'autonomie, les réticences restaient fortes, les partis de droite attisant la peur de la perte des avantages sociaux durement acquis, les militants communistes démontraient sans cesse leur implication dans l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs :

« C'est ainsi que voici 50 ans est née l'organisation communiste à la Martinique... Et depuis 50 ans, la fédération Communiste d'abord, et le Parti communiste martiniquais qui l'a relayé ont incessamment marqué la vie politique de ce pays... Il n'est pas de progrès, si modeste, soient-ils, qui aient été obtenus par les travailleurs martiniquais, si ce n'est grâce à leur lutte ou appuyée par notre Parti⁷⁷⁰. »

Il s'agissait aussi de faire comprendre aux Martiniquais que la revendication d'autonomie ouvrait la voie à une meilleure compréhension de la personnalité complexe de l'Antillais par une plus grande maîtrise de son

768 Jean Claude WILLIAM, « Du brouillage. Droite et gauche en Martinique », Pouvoirs dans la Caraïbe [En ligne], 15 | 2007, mis en ligne le 06 mai 2011, consulté le 04 février 2014. URL : <http://plc.revues.org/173> ; DOI : 10.4000/plc.173.

769 Victor SABLÉ, *Les Antilles sans complexes, une expérience de décolonisation*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1972.

770 *Justice*, « 50^e anniversaire du PCM », 17 juin 1970, p. 1.

histoire, de sa culture, de son environnement et de son devenir. Il était urgent de signifier que la revendication d'autonomie était un tout, qu'elle n'englobait pas seulement un volet politique et économique, mais qu'elle développait également des aspects sociaux, culturels, éducatifs et c'est en cela qu'ils multiplièrent commémorations, conférences, congrès, notes et articles sur ces derniers aspects comme en témoignent les rapports des services de renseignements généraux :

« Centième anniversaire de Lénine, centième anniversaire de l'insurrection du Sud, cinquantième anniversaire de *Justice*, trente-sixième anniversaire de la mort d'André ALIKER, cent vingt-deuxième anniversaire de la révolte anti-esclavagiste à la Martinique, bien d'autres anniversaires encore, le PCM a beaucoup commémoré tout au long de 1970⁷⁷¹. »

Un des moments importants de cette année devait être la semaine de la pensée martiniquaise dont le fil conducteur était « La prise de conscience du peuple en tant que nation », mais « cette manifestation, due à l'initiative de M. Glissant qui en a été l'animateur, a réuni une moyenne quotidienne de vingt à trente personnes représentant l'élite intellectuelle progressiste et communiste. »

Une autre manifestation d'envergure dans cette nouvelle perspective fut le colloque sur l'émigration des 18, 19 et 20 juillet 1970, cet important rassemblement, sur le thème du dépeuplement des Antilles, n'eut pas l'écho souhaité, en dépit du travail acharné entrepris bien avant son déroulement par son initiateur Me Marcel Manville :

« Ce colloque qui a rassemblé à Fort-de-France les représentants de nombreuses organisations de gauche martiniquaises, guadeloupéennes, guyanaises et métropolitaines, invités à se prononcer sur la pratique systématique du dépeuplement des Antilles, s'est déroulé dans le plus grand calme, à peu près ignoré de la population du département. Placé sous la présidence de M. Aimé CÉSAIRE... ce congrès de l'émigration n'a jamais rassemblé plus de 450 personnes. Ce colloque, autant qu'on puisse juger des Antilles, n'a pas eu plus d'écho dans l'opinion française en général qu'il n'en a eu dans celle du département⁷⁷². »

Pourtant l'émigration de jeunes Martiniquais vers la France orchestrée par le BUMIDOM a été considérée dès sa création en 1963, par les hommes politiques des partis de gauche, comme une muselière de la revendication, une mise au pas de la jeunesse et les protestations furent nombreuses tant chez les communistes que chez les progressistes. L'État français fut alors

771 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère DOM-TOM, 19940 1 080 Art 193-248. Renseignements généraux, rapport mensuel de 1970.

772 *Idem*.

accusé de vider les départements d'outre-mer de ses forces vives et de les remplacer par des fonctionnaires métropolitains et l'expression « génocide par substitution » fut alors employée par Aimé Césaire et Camille Darsières. Des années après la suppression du BUMIDOM, une rétrospective sur le sujet présenté par France 2 proposait le résumé suivant sur l'émigration des Antillais vers la France.

« Le Bumidom (bureau des migrations des départements d'Outre-mer) a été créé en 1963 par Michel Debré à la suite d'un voyage officiel à La Réunion en 1959 avec le général de Gaulle. Il a procédé au déplacement de milliers de personnes vers Paris et la province française, un déplacement sans retour qui selon Aimé Césaire s'apparente à une déportation, les conditions d'accueil des migrants n'étant pas celles qui leur avaient été présentées lors de leur départ... »⁷⁷³.

S'inquiétant d'une nouvelle proposition d'émigration-formation proposée en 2013 par l'ANT (Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'Outre-mer), qui a remplacé en 1982 le BUMIDOM, Daniel Marie-Sainte du MIM (Mouvement indépendantiste martiniquais) s'exclama :

« Il est inscrit dans l'histoire qu'au lendemain des émeutes de décembre 1959 en Martinique, le gouvernement français de l'époque, dirigé par le tandem De Gaulle-Debré, a conçu un plan dit « Plan Némé » visant à encadrer la jeunesse martiniquaise, classée trop turbulente. Mais aussi, il s'agissait de la pousser à émigrer vers la France, car jugée trop nombreuse.

C'est ainsi qu'ont été créés le SMA (Service Militaire Adapté) en 1961 et le BUMIDOM (Bureau des Migrations des Départements d'Outre-Mer) en 1963.

Le BUMIDOM a sévi de 1962 à 1982, vidant notre Pays de plusieurs milliers de ses forces vives, vite remplacées par des immigrants venant de France.

Notre poète national avait même qualifié cette opération de « génocide par substitution »⁷⁷⁴. »

LA LENTE DÉFECTION DES MARTINQUAIS

Mais le PCM ne fit pas seulement face au détachement progressif de la population, il se retrouva confronté au désaveu d'un grand nombre de sympathisants. Ainsi il avait fallu d'abord se garder à droite et contrer les arguments de largage de la droite assimilationniste mais aussi ceux de la Fédération socialiste remaniée, affiliée à la SFIO et attachée au statut départemental. C'est au congrès du Lorrain, le 4 septembre 1966, que les socialistes martiniquais décidaient de réorganiser leur groupement pour remplacer l'ancienne fédération de la Martinique affaiblie et qui naviguait

773 Jackie BASTIDE, *BUMIDOM, Des français venus d'Outre-mer*, film documentaire, magazine Infrarouge France 2, 17 novembre 2011, article dans newstele.com

774 Daniel MARIE-SAINTE « Daniel Marie-Sainte dénonce un nouveau BUMIDOM », 15 juin 2013, politiques publiques.com/martinique.

entre forces de gauche et gaullistes. À ce congrès les socialistes choisirent de condamner toute idée d'autonomie et de créer une fédération classique intégrée à la SFIO pour montrer leur attachement à la France.

Mais les communistes durent également se garder à gauche car des militants se levèrent et certains partirent avec fracas pour rejoindre les rangs d'autres partis de gauche, le PPM, la FSM, ou pour fonder leur propre mouvement.

Les mouvements lycéens et étudiants qui avaient accompagné les communistes ou qui avaient accepté leur soutien se détachèrent du PCM car leur vision de la lutte anticolonialiste n'était plus la même. Alors que les communistes rejetaient la lutte armée, revendiquaient l'autonomie et s'appuyaient sur la force de la représentation électorale pour négocier avec les autorités françaises, les mouvements portés par les étudiants et les jeunes opposants étaient plus proches de la recherche armée ou négociée de l'indépendance. Les étudiants de l'AGEM qui soutenait le PCM depuis les grandes villes universitaires de la France métropolitaine par l'envoi d'articles, par la participation aux souscriptions n'adhèrent pas tous, de retour en Martinique, aux thèses du PCM. Certains ne vont plus continuer leur militantisme politique d'opposition car évoluant à nouveau dans leur île natale, ils n'étaient plus en butte au racisme, au rejet et ils s'inséraient parfaitement dans cette classe moyenne qui devint le moteur économique, social et politique de la Martinique à partir des années soixante-dix. D'autres encore, radicalisant leurs positions, considéraient qu'une véritable gestion des affaires martiniquaises ne pouvait se faire que par l'indépendance nationale et que l'autonomie réclamée par les communistes était désormais obsolète et ne participait pas à une incontestable décolonisation de la Martinique. Au cours d'entretiens avec le comité central du PCM, les 25 et 28 juillet 1969, les étudiants dirigeants de l'AGEM clarifiaient leurs positions :

« Au cours d'une large discussion de sérieuses divergences sont apparues quant à la stratégie et à la tactique. L'AGEM a, sur la base d'une critique de l'orientation actuelle du PCM, explicité son mot d'ordre « d'indépendance nationale » adopté à son récent congrès⁷⁷⁵. »

Toutes ces raisons et des départs retentissants, largement relayés dans la presse, comme ceux d'Édouard De Lépine, de Guy Dufond et de Marcel Manville, vont creuser les rangs des communistes, éloigner un certain nombre de sympathisants et leur faire perdre du crédit au sein de la population.

Les manifestations ne rassemblaient plus autant de travailleurs que dans les précédentes années, les sympathisants désertaient les conférences et autres organisations. Lors de la fermeture de l'usine sucrière située sur la commune du Marin, fermeture qui touchait directement et indirectement

775 *Justice*, entretien PCM-AGEM, 31 juillet 1969, p. 2.

près de 3 000 personnes, un meeting et un défilé de protestation furent programmés à Fort-de-France. Les dirigeants communistes et la CGT Martinique durent constater l'indifférence générale car il était de plus en plus difficile de mobiliser les travailleurs :

« En fait, annoncée par voie de presse et par tracts cette manifestation n'a réuni qu'une quarantaine de personnes... À l'issue du meeting, le défilé envisagé a été décommandé faute de participants... »⁷⁷⁶.

En 1972, ce fut la création du GRS, (Groupe révolution socialiste), qui se voulait un parti martiniquais, rattaché à la IV^e Internationale qui porta un rude coup à l'organisation communiste. Le groupe fut fondé par Édouard De Lépine ancien membre du comité central du PCM et secrétaire des jeunes communistes, Édouard Jean-Elie, Vincent Placol, Philippe Pierre-Charles et Gilbert Pago. Édouard De Lépine commentant son départ du PCM et la création du GRS :

« Moi j'ai laissé le Parti communiste et le Parti communiste m'a laissé en 1971 parce que je me suis présenté aux élections municipales du Robert sans son investiture et en expliquant clairement mes divergences, ce que j'avais déjà fait au quatrième congrès. Moi j'étais pour l'indépendance, à cette époque j'étais un indépendantiste, je n'avais pas la prétention d'être un marxiste-léniniste mais j'étais pour l'indépendance, l'autonomie c'était de la "couillonnade" »

C'est moi qui ai créé le GRS avec quelques jeunes communistes, mais cela n'a pas été simple, car c'était au moment de la crise de la Tchécoslovaquie... Gilbert Pago, Pierrot Philippi, Doré, ils ont compris très vite et le 1^{er} janvier 1969, ils ont fait une grosse campagne de graphes dans la ville de Fort-de-France, ils ont rougi tous les murs, pour le 10^e anniversaire de la révolution cubaine... ».

Donc j'ai quitté le parti et j'ai formé le GRS avec des camarades qui venaient du mai 68 français, ils étaient en France au moment de mai 1968, Philippe Pierre Charles, (il n'y en avait pas beaucoup d'ailleurs, même les autres jeunes types étaient à la jeunesse communiste), Vincent Placol⁷⁷⁷. »

À partir de 1970 les formations d'extrême gauche ont été de plus en plus nombreuses, elles se sont toujours voulues résolument non départementalistes. Ensuite ce fut la création du mouvement « La parole au peuple » en 1973 qui devint en 1978 le MIM (Mouvement indépendantiste martiniquais), ce parti va occuper une place importante sur la scène politique puisque comptant de nombreux adhérents et militants (les patriotes) ainsi que des élus (députés, maire, conseillers municipaux, généraux et régionaux). Après le GRS d'autres groupes firent progressivement leur apparition, citons Combat ouvrier, le CNCP (Conseil national des comités populaires), le PALIMA (Parti pour la libération de la Martinique) qui dans leur

776 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère DOM-TOM. 19940 1 080 Art 91- 145. Correspondance et télégrammes départ et arrivée 1947-1975, note d'information du 6 octobre 1969.

777 Édouard DE LÉPINE. Entretien du 27 septembre 2008.

idéologie exprimaient des aspirations indépendantistes et condamnaient l'État français toujours colonialiste mais en dehors du MIM ces partis ne sont que des groupuscules.. En mai 1984 le PKLS, *Pati Kominis pou l'indépendans ek sosyalizm* (Parti communiste pour l'indépendance et le socialisme) fit son apparition entraînant dans son sillage d'anciens communistes dont l'avocat Marcel Manville.

[Marcel MANVILLE est né le 22 juillet 1922 à Trinité. Il passa sa petite enfance entre le centre bourg et la campagne de Trinité, fréquenta l'école communale puis le lycée colonial. En 1941, il partit en dissidence, s'embarquant sur un navire américain pour rejoindre les Forces françaises libres en compagnie d'un ami d'enfance, Frantz Fanon. Il participa à la bataille d'Alsace de l'hiver 1944.

Après la guerre, il regagna la Martinique pour repartir en décembre 1945 et entreprendre des études qui le mèneront à la profession d'avocat en 1947, conciliant son métier et son militantisme il défendit de tous ceux qui luttèrent contre le racisme et le colonialisme. En 1949 il collabora à la création du MRAP, Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix. Il fut l'un des défenseurs des « 16 de Basse-Pointe » lors du procès de Bordeaux, fit partie, dès 1954 et pendant 7 ans, d'un collectif d'avocats recrutés par le PCF pour la défense de certains membres du FLN et d'autres patriotes algériens, prit la défense en 1961 du journal Justice et des dirigeants du PCM.

Militant communiste, il s'investit dans l'organisation et la défense de la communauté antillo-guyanaise de la capitale puis étendit son action à d'autres villes de France, il soutint les organisations de jeunes étudiants et ouvriers originaires des Antilles et de la Guyane, organisa débats et conférences sur l'émigration antillaise, sur la décolonisation et prit parti pour l'autonomie. Il fit de nombreux voyages vers la Martinique et s'impliqua dans les actions des militants communistes martiniquais ; en janvier 1957 dans une longue lettre adressée au secrétaire fédéral il condamna la démission d'Aimé Césaire, il encouragea la formation d'un Parti communiste martiniquais autonome et la recherche d'un front commun anticolonialiste.

En 1977, il décida de quitter sa famille, sa vie parisienne pour s'installer à la Martinique et travailler à son émancipation au sein du bureau politique du PCM, mais pour Marcel Manville l'autonomie réclamée par les communistes n'était plus la solution à rechercher, sa position sur le devenir de son pays se radicalisa et il prôna alors l'indépendance. Il quitta le PCM et monta, en 1984, avec d'autres jeunes communistes, Dany Emmanuel, Gérard De Gaudin de Viremont, le PKLS. Dénonçant la colonisation et ses méfaits, il organisa au barreau de Fort-de-France le procès de Christophe Colomb, il fut l'un des précurseurs de la dénonciation de l'esclavage en tant que « crime contre l'humanité ».

Désireux de tirer Frantz Fanon de l'oubli, il organisa, en 1982, le Mémorial International Frantz Fanon et ensuite créa le cercle Frantz Fanon. Marcel Manville meurt au combat en décembre 1998 au palais de Justice à Paris.]

Dans le quotidien familial et professionnel

Dans tous les témoignages que nous avons pu réunir, soit directement en interrogeant d'anciens militants, soit indirectement en écoutant parler de ceux qui n'étaient plus présents, nous n'avons eu aucune mention claire de militants ayant eu à choisir entre sa famille et ses activités communistes. Nous ne disons pas qu'il n'y en pas eu car nous nous doutons que dans certaines familles, cette vie qui rognait sur une part du temps et des revenus à consacrer à la compagne ou au compagnon ainsi qu'aux enfants ne devait pas être toujours bien tolérée. Il y a eu certainement des heurts, des déchirements, des incompréhensions mais en parler relevait du domaine de l'intime et du secret familial.

DANS LE CERCLE FAMILIAL

Solange Fitte-Duval nous a livré sa pensée sur les possibles embarras que pouvaient susciter le militantisme au niveau de la famille :

« Oui, le militantisme est une source de souci, de problèmes familiaux ou étrangers à la famille il ne faut pas mentir ; lorsqu'il y a un événement familial et une conférence du Parti on doit s'excuser auprès de la famille parce que l'on ne peut pas venir on doit aller dans la conférence de la cellule. C'est sur son temps libre que l'on milite, de toute façon le militantisme gêne, c'est pour cela qu'il y a des gens qui cessent de militer, moi j'ai toujours sacrifié le plaisir au devoir, faire son devoir est essentiel, on ne peut pas en parler si on ne l'a pas vécu, si on s'est tu⁷⁷⁸. »

Mais beaucoup d'autres, vécurent leur militantisme dans une harmonieuse complicité avec leurs conjoints(es) et leurs enfants.

Berthe Vigné militante communiste et syndicaliste évoque aussi le soutien qu'elle avait reçu de sa famille :

« Non, mon mari était d'accord, il faut que les deux soient d'accord, et il n'y avait pas de nuages quand je faisais de la politique

J'arrivais à faire tout cela (militer et travailler) avec mon mari, ma plus grande fille, ma grand-mère l'avait gardée et l'autre petite, elle, était chez ma belle-mère, mon mari étant son seul fils, elle avait voulu garder sa petite fille, donc j'étais seule avec mon mari qui travaillait à l'usine, c'était la solidarité quand il avait fini de travailler il venait m'aider à couper la canne et à préparer mes réunions... »⁷⁷⁹.

778 Mme Solange FITTE-DUVAL. Entretien du 16 avril 2009.

779 Mme Berthe VIGNÉ. Entretien du 15 novembre 2009.

Émile Cap-Gras, militant communiste et syndicaliste.

« Eh bien moi je n'ai pas eu de grandes difficultés car je m'organisais de telle manière que cela me gêne le moins possible, par exemple j'ai sept enfants et je m'occupais d'eux pour l'école, ce qu'ils faisaient ; moi j'avais, à un certain moment, fait l'école buissonnière et cela m'a servi pour mes enfants, je suivais les enfants jusqu'à la sixième et je disais qu'à partir de la sixième ils devaient se débrouiller seuls... Cela n'a pas influé sur mon comportement, il faut dire que chez moi mon épouse a accepté mon militantisme⁷⁸⁰. »

[Émile CAP-GRAS est né le 7 juin 1926 au Robert. Fils unique, il passa son enfance et son adolescence dans la campagne du Robert. À 13 ans il se présenta au certificat d'études et l'obtint, entra au cours complémentaire où il suivit le cours supérieur mais, à la déclaration de la guerre, ce fut la suppression des cours complémentaires et tous les jeunes furent obligés de chercher un travail, il avait alors 14 ans.

D'abord apprenti chaudronnier à l'usine-sucrierie du Robert. Il travailla ensuite à la distillerie Clément pendant six mois puis ce fut le service militaire Il se tourna vers les PTT où il débuta sa carrière en 1949 en tant qu'agent technique auxiliaire. Il suivit les cours d'adultes des Terres-Sainville pour reprendre ses études de la sixième à la troisième et se présenta au brevet élémentaire. Il se dirigea ensuite vers le collège technique pour préparer et présenter des concours. Il passa avec succès le concours d'agent technique de première classe, puis le concours externe de conducteur des travaux. Il termina sa carrière en 1990 chef de district avec le niveau d'inspecteur.

Deux hommes, deux exemples le menèrent au militantisme communiste, d'abord son père qui vota communiste au Robert en 1936 et lisait la presse communiste qui arrivait lentement à la Martinique. L'autre figure qui marqua Emile Cap-Gras fut celle du Dr Édouard Pidéry, secrétaire de la section communiste du Robert, cet homme devint son mentor dès son adhésion au Parti communiste en 1946.

À son entrée aux PTT, au contact de camarades communistes il intégra la cellule d'entreprise où les militants s'occupaient des revendications du personnel et par cet intermédiaire essayaient de faire passer la politique du Parti. Il ne commença à militer véritablement qu'à partir de 1965 quand avec Édouard De Lépine, le Parti les missionna pour aller à la conquête de la municipalité du Robert. En 1968, il rejoignit le comité central du PCM, en 1983 il est élu au conseil municipal du Robert où il assure la fonction de 1^{er} adjoint. De 1992 à 1998, il fut le président du Conseil régional de la Martinique. Son élection fut stratégiquement élaborée pour permettre à la

gauche d'obtenir la présidence du conseil. Contesté par les élus de droite qui cherchèrent à le faire démissionner, peu soutenu par certains élus de la gauche modérée, il travailla au redressement financier de la région.

Il fut également militant à la Fédération des parents d'élèves, militant laïque de la FOL côtoyant de nombreuses associations culturelles.

Décédé le 13 août 2014 à Fort-de-France; Emile Gras est inhumé dans sa commune natale du Robert.]

Les membres de la famille affirment avoir toujours apporté leur soutien au militant impliqué dans l'action communiste ainsi Marie-Michelle Joachim Lamon, épouse de Victor Lamon, interrogée sur sa vie familiale.

« Non, je suis resté à ses côtés et je l'accompagnais dans tous les meetings. Mais surtout, je n'avais jamais été tentée en aucune façon de l'éloigner de ses engagements politiques ou syndicaux. Je n'avais pas cette prétention... car la cause qu'il défendait était noble.

Il fallait l'encourager dans sa lutte pour l'instauration de la sécurité sociale et d'autres prestations sociales.

Cela dit, je n'ai jamais pris ma carte au Parti communiste. C'est comme ça. J'ai suivi un homme d'une grande envergure intellectuelle et morale⁷⁸¹. »

Dans le monde du travail

Concernant la vie professionnelle, les avis furent moins indulgents : pour certains, les moins nombreux, l'activité militante ne fut pas une entrave, pour d'autres elle constitua un véritable frein à leur carrière, empêchant l'avancement, le poste, la rémunération auquel ils avaient droit. Écoutons ce témoignage assez nuancé d'Émile Cap-Gras sur une partie de son parcours dans l'administration des Postes :

« ...il faut dire que lorsque l'on milite il faut être sérieux dans son travail, j'ai eu quelques petites difficultés mais cela venait des chefs, mais lorsqu'on est régulier on est plutôt respecté, il ne faut pas faire ce que l'on ne doit pas faire, il faut faire ce qui est juste, d'ailleurs j'ai toujours été bien noté. La seule véritable difficulté que j'ai eue c'est lorsque j'ai été secrétaire du syndicat, mais j'avais presque terminé ma carrière. J'avais droit à une voiture de service j'avais droit également à des heures de décharge de service pour le syndicat et je pouvais y aller avec la voiture de service, mais un jour le chef de centre me demanda de remettre la clé de la voiture mais je ne l'ai pas remise, je suis allé le voir accompagné d'un autre camarade pour lui dire que c'était une persécution à cause de ma position syndicale et je lui ai dit qu'il y avait une note qui disait que j'avais droit à une voiture de service, à ce moment-là il a répondu qu'il ne savait pas et il s'est excusé.

781 *France-Antilles Martinique*, « Grand Témoin, Marie-Michelle LAMON ». Entretien Rudy RABATHALY, Adams KWATEH, mai 2010, p. 14.

Lorsque j'ai postulé au grade d'inspecteur, il y avait plusieurs autres camarades, comme j'étais bien noté j'ai eu le numéro un. Il est vrai que j'ai eu des chefs qui avaient un "bon cerveau" (rires), lorsqu'on avait des polytechniciens comme inspecteurs, c'étaient des gens qui savaient apprécier et juger les autres »⁷⁸².

Il est vrai qu'il y avait de nombreux militants qui exerçaient dans la fonction publique et la garantie de l'emploi liée au statut du fonctionnaire devait les protéger de toute tentative abusive de licenciement de la part de l'État.

Déjà, dès la création du Groupe Jean Jaurès, J. Monnerot avait dû faire face aux tracasseries, à maintes fois, de la direction du lycée Schœlcher qui lui demandait de choisir entre son professorat de philosophie et son congé sans solde, durant lequel il exerçait la profession d'avocat, en 1925 le comité exécutif du Groupe Jean Jaurès signait une motion pour protester contre les abus dont était victime l'un des leurs, J. Monnerot :

« Ces jours derniers, en renouvelant son congé à ce professeur en disponibilité, le chef de service lui signifia que, faute pour lui de renoncer à ce congé il devait renoncer à la chaire. Cet ultimatum fut sans effet sur Me J. Monnerot, avocat à qui on mettait ainsi le marché à la main⁷⁸³. »

En 1949, Victor Lamouche devra choisir entre son emploi et la défense des travailleurs, car la direction des établissements Berté ne tolérant plus son syndicalisme actif au sein de l'entreprise ne trouva que ce moyen pour l'écarter, Victor Lamouche choisit de se consacrer à la défense des travailleurs et approfondit ses activités syndicales au sein de l'UD-CGT Martinique.

Il y eut d'autres situations où des militants communistes étaient refusés à des concours ou des postes de la haute administration à cause de leur conviction et de leurs activités politiques. Prenons ces quelques exemples :

« Nos lecteurs savent comment M. Fortuné a été exclu du concours d'entrée à l'École Normale d'administration qui a eu lieu à Paris le 16 septembre, à cause de son appartenance au Parti communiste.

Le 13 novembre, l'Assemblée nationale, se faisant l'écho de la tempête de protestation que cette éviction illégale avait soulevée dans toute la France, ... discuta les sept interpellations déposées sur ce scandale. Le secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil nia catégoriquement les motifs politiques de l'interdiction, déclarant que les deux communiqués en question émanaient d'un individu sans mandat, mais il ajouta qu'il n'avait pas à faire connaître à l'Assemblée les raisons de sa décision⁷⁸⁴ !!! »

Quelques années plus tard en 1962, ce fut M. Hubert Pierre Lise qui se vit refuser un poste de chef de Cabinet de préfet alors qu'il était inscrit sur la liste d'aptitude. Sa demande d'entrée au concours d'entrée à l'ENA avait

782 Émile CAP-GRAS. Entretien du 9 avril 2009.

783 *Justice*, « Au lycée » 14 mars 1925, p. 1.

784 *Justice*, « Arrivée de notre camarade Fortuné », 14 janvier 1954, p. 1.

déjà reçu, deux ans plus tôt, un avis défavorable et il ne fut pas autorisé à s'inscrire sur la liste des candidats. Le ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer justifiait son refus par son militantisme au sein de l'association des étudiants et son appartenance au PCM dans les termes suivants :

« M. Lise n'est pas inconnu de mes services. En effet, à l'occasion de sa candidature au concours d'entrée à l'École normale d'administration, j'ai été amené à faire procéder à une enquête à son sujet par les soins du préfet de la Martinique.

Il en résulte que M. Lise, qui a été secrétaire de l'Association Générale des Etudiants Martiniquais, section de Bordeaux, pour l'année 1959-1960, et qui est inscrit au Parti communiste martiniquais, n'offre aucune des garanties requises pour occuper un emploi de responsabilité dans l'administration du fait de son attitude anti-nationale. Pour ces raisons, j'ai été amené à donner un avis défavorable à la candidature de M. Lise au concours d'entrée à l'École normale d'administration...

Je vous prie de trouver, ci-joint, en communication, le dossier de l'intéressé, dont je pense que vous estimerez avec moi l'entrée inopportune dans la carrière préfectorale⁷⁸⁵. »

Beaucoup de militants, petits artisans, cordonniers, menuisiers, ébénistes, pêcheurs, épiciers étant leurs propres maîtres n'éprouvaient aucune inquiétude sauf peut-être celle de voir la population désertier leurs petits ateliers, mais tous ceux qui travaillaient dans les sucreries, distilleries, sur les habitations sucrières et plus tard dans les bananeraies tremblaient pour leur emploi et ne souhaitaient pas faire de publicité autour de leur militantisme ni de leur sympathie communiste. Armand Nicolas, toujours à l'écoute des militants, nous expliquait que :

« ...il y avait des camarades qui ne voulaient pas trop apparaître car ils risquaient de perdre leur travail, ça ne loupait pas, à partir du moment que l'on savait que vous étiez communiste on trouvait le moyen de se débarrasser de vous, il y avait beaucoup de fonctionnaires parmi nous ce n'était pas par hasard on se savait protégé on ne pouvait pas vous mettre dehors comme ça... »⁷⁸⁶.

Selon Mme Berthe Vigné, c'est l'union entre les travailleurs et aussi le professionnalisme qui « devaient faire la force » face aux patrons, ces deux valeurs avaient le pouvoir de faire taire toute velléité de controverse et permettre aux ouvriers de se faire respecter, et elle nous précisait que :

« ...dans les champs nous étions tous au syndicat, le patron ne pouvait rien, nous étions forts en ce temps-là, nous avions tous notre carte et le patron le savait, c'est quand on n'est pas fort que les patrons appuient. Nous étions tous au syndicat, ce que le patron voulait c'est qu'on lui donne

785 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer, 19940 1 81. Art 89, correspondance du ministre chargé des DOM-TOM au ministre de l'Intérieur, décembre 1962.

786 Armand NICOLAS. Entretiens des 26 octobre et 6 novembre 2009, des 16 et 26 avril 2010.

sa journée de travail au complet ... à cinq heures je prenais mon coutelas et je partais, je faisais ma tâche qui était de couper dix piles de cannes et de les amarrer »⁷⁸⁷.

Pour Mme Solange Fitte-Duval, l'activité militante, surtout celle s'exerçant dans le cadre du PCM, pouvait faire rater de belles opportunités professionnelles, elle était professeur d'enseignement général de collège mais ne fut jamais nommée chef d'établissement. Elle conclut en nous disant que :

« Du temps où j'étais Solange, je serais arrivée bien plus loin (au niveau professionnel) si je n'avais pas été communiste. Je ne regrette rien, je sais et j'affirme que le fait d'avoir été une militante communiste a été une gêne, ce n'est pas pour empêcher aux gens de militer, au contraire pour moi c'était un aiguillon⁷⁸⁸. »

787 Mme Berthe VIGNÉ. Entretien du 15 novembre 2009.

788 Mme Solange FITTE-DUVAL. Entretien du 16 avril 2009.

Chapitre 3

Les militants dans la cité hier et aujourd'hui

Beaucoup de Martiniquais estimaient que les communistes avaient été peut-être les seuls défenseurs des travailleurs jusqu'au début des années 1970, qu'ils s'étaient véritablement engagés dans un combat où ils n'avaient pas d'intérêt direct, pour lequel ils étaient prêts à mettre leur vie personnelle de côté. Pendant de longues années ils avaient été choyés, considérés comme ceux qui savaient faire preuve d'abnégation, ceux vers qui on se tournait ; aucune décision n'était prise sans consulter le référent communiste du quartier. Leur désir de faire avancer la cause des travailleurs était souligné, ils étaient ceux qui osaient s'élever contre l'autorité du blanc créole et discuter d'égal à égal avec le patron dans une société où on n'avait pas toujours appris à exprimer argumentairement son opposition. Selon Gaëtan Petitot communiste, responsable de la cellule de Californie au Lamentin à partir de 1956, ce fut leur honnêteté qui leur permit d'être si longtemps sollicités :

« À mon avis, il faut tout simplement de l'honnêteté pour bâtir quelque chose de durable et donner aux travailleurs ce qui leur revient en droit⁷⁸⁹. »

Quelles perceptions du militant communiste ?

Aux yeux de leurs concitoyens, les communistes apparaissaient souvent comme des hommes et femmes plutôt austères, seulement préoccupés par la chose politique, toujours discourant des droits des travailleurs, de responsabilité pour les Martiniquais. On les rencontrait aux quatre coins des rues un journal à la main, toujours prêts à remettre en cause la parole patronale et les décisions des autorités mais toujours proches de la population et sensibles à ses difficultés.

DU CÔTÉ DES SYMPATHISANTS

De nombreux Martiniquais, les accompagnant, furent très longtemps convaincus du bien-fondé de leurs positions et s'accommodaient de cette image d'hommes intraitables et incorruptibles, des hommes sur lesquels on

789 *France-Antilles Martinique*, « Grand Témoin », Gaëtan PETITOT, entretien avec V. MAYOULKA et Adams KWATEH, août 2011, p. 22.

pouvait compter. Ils reconnaissaient la curiosité et l'intérêt des communistes pour leurs concitoyens, la réalité de leur volonté de servir et de mieux connaître leur pays qui avaient fortement induit leur militance. Les nombreuses avancées sur l'histoire de la Martinique que nous devons aux militants communistes témoignent naturellement de cet intérêt et confirment cet ancrage dans la Martinique. Ce fut J. Monnerot dans ses chroniques et notes historiques de la vie martiniquaise publiées dans la *Revue de la Martinique*⁷⁹⁰ qui reprit des événements un peu oubliés tels « L'affaire Bissette (n° 7), Le pacte du 31 décembre 1913 (n° 11), L'affaire Lota (n° 12), L'affaire Des Étages (n° 13), La situation aux Antilles à la veille de la Révolution de 1848 (n° 15), L'Insurrection en 1870 (n°17), La querelle des investitures Hurard-Deproge 1885 et Sévère-Delmont 1932 (n° 18), Légitime Défense (n° 19), Le procès de la Grand'Anse du Lorrain (n° 20) ... » et de nombreuses informations sur des personnalités qui ont traversé et fait l'histoire de la Martinique mais négligés alors – l'Abbé Grégoire, Louis Percin, Adolphe Gatine, Henri Audemar... Ce furent d'abord Gabriel Henry et Armand Nicolas, plus tard Edouard De Lépine qui présentèrent aux Martiniquais une nouvelle lecture de l'Abolition de l'esclavage en mettant en avant le rôle des esclaves, et ensuite proposèrent une autre perspective des événements de septembre 1870. Tout ce travail de recherches paya et ce fut ainsi qu'au début du mois de mai 1948, l'UJRF (Union des jeunesses républicaines françaises), à l'occasion du centenaire de l'abolition de l'esclavage reçut l'autorisation du conseil municipal de Fort-de-France présidé par Georges Gratiant, d'apposer un marbre dans une grande salle portant l'inscription:

« Aux Esclaves africains nos ancêtres premiers artisans enchaînés de la prospérité de cette île⁷⁹¹. »

Les militants martiniquais restaient également ouverts sur d'autres horizons, tous les militants que nous avons rencontrés nous ont souligné leur grand intérêt pour la lecture d'ouvrages divers, en priorité communistes mais également d'autres origines. La lecture a conforté le choix politique de certains, ou les a éveillés au communisme, ou encore leur a permis d'avoir une maîtrise intellectuelle qu'ils n'avaient pas pu acquérir à l'école. Cette ouverture sur une culture mondiale était effective même si elle se tournait davantage vers celle des pays communistes ; l'Union Soviétique, Cuba et vers le continent africain.

Ce fut aussi leur propension à se fondre dans la population et à évoluer entre toutes les couches sociales qui les fit accepter, mais surtout leur désir de rester en lien avec toutes les expressions culturelles atténua leur austérité.

790 Bibliothèque Schœlcher Fort-de-France, MI 1928-1933 *Revue de la Martinique*.

791 Arch. mun. Fort-de-France. Registre des délibérations du conseil municipal, année 1948.

Armand Nicolas nous a relatée les après-midi de carnaval à Fort-de-France avec Georges Gratiant où un groupe conséquent de militants travestis participaient aux différents défilés. André Constant organisait de mémorables soirées de Carnaval chez lui les lundis gras où de nombreux invités de tous bords politiques se joignaient aux militants communistes. C'étaient donc des hommes et des femmes qui pensaient également à se divertir par l'organisation de bals, de concerts, de soirées littéraires. Certes ces événements permettaient de faire rentrer quelque argent quelques petits bénéfices, mais ces fêtes étaient aussi l'occasion de se retrouver et de se distraire.

Une des réussites des communistes fut leur « fête fédérale » qui se transforma en « fête de *Justice* ». La fête fédérale était méticuleusement organisée, elle se tenait au mois de février assez souvent le dimanche gras (dimanche précédant immédiatement les manifestations carnavalesques), dans la cour de la mairie de Fort-de-France ou sur une place mise à disposition par la municipalité du chef-lieu. Tous les militants et sympathisants étaient sollicités, une tâche pour chacun, il s'agissait pour tous d'avoir une quelconque participation le jour de la fête et en amont, de visiter les commerçants pour récolter des dons. La fête fédérale alliait amusement et culture par la diversité des stands proposés, presse et littérature, manifestations du folklore, jeux traditionnels des fêtes patronales, alimentation, rafraichissements et se terminait par le traditionnel bal.

« Martiniquais, réservez la journée du 27 février. Vous viendrez à la grande fête organisée par la Fédération Communiste de la Martinique. Son ampleur et son état marqueront dans la vie du parti de la classe ouvrière. Ce sera une vraie fête populaire à laquelle la population martiniquaise trouvera la gaieté, la joie et des amusements variés⁷⁹². »

À partir de 1958, la grande fête de *Justice* prit le relais de la fête fédérale. Elle se déroulait au Lamentin sur deux jours, au début du mois de juillet, cette fête était beaucoup plus la fête du Parti que celle du journal, elle se voulait à la fois festive et éducative. C'était un moment très particulier dans la vie des communistes, l'occasion pour eux de se rassembler mais aussi de montrer l'adhésion des Martiniquais après des temps difficiles (la démission d'Aimé. Césaire, la perte de la municipalité de Fort-de-France, du poste de conseiller général de Georges Gratiant ainsi que la non représentation du PCM à l'Assemblée nationale). Les militants, sympathisants et autres curieux pressés de se distraire arrivaient de toutes parts, de toutes les communes ; les responsables de sections proposaient le voyage en autobus pour ceux qui n'avaient pas les moyens de se déplacer, la foule envahissait la place pour se répandre à travers les divers stands et ce jusqu'au soir, les noctambules terminaient la nuit au grand bal. Cette manifestation était placée

792 *Justice*, « Venez en masse à la grande fête de la Fédération communiste du 27 février », 17 février 1949, p. 1.

dans la perspective du combat communiste, faire adhérer les masses au principe de l'autonomie pour la Martinique :

« Que sera la fête de *Justice* ?

Tout d'abord elle sera une fête comme toutes les fêtes où les gens s'amuse, se détendent, se livrent à la joie des jeux et du spectacle. À cet égard tout sera fait pour que la fête de notre journal soit une grande réussite. La musique, la danse, le folklore, les jeux divers, les concours, la décoration, la cuisine créole vont concourir à créer cette joie que nous voulons voir régner à notre fête.

Mais la fête de Justice sera davantage qu'une quelconque festivité. Ce sera une de ces grandes manifestations des liens qui unissent les travailleurs martiniquais à *Justice*... »⁷⁹³.

C'est ainsi que cette manifestation s'agrémenta d'un élément nouveau, « la vignette », c'était un « bon de soutien », vendue par les militants pour rentrer des fonds et assurer le bon déroulement de la fête, mais aussi un « bon de loterie » permettant d'offrir de nombreux présents, car un tirage était effectué parmi tous les tickets vendus et le résultat paraissait dans *Justice* la semaine suivante. De nouveaux stands agrémentèrent la fête, celui du journal avec la vente de livres et de la revue *Action*, la distribution de brochures, des expositions de photographies, des stands d'artisanat d'art cubain, hongrois et roumain et aussi des prises de parole permanentes des dirigeants entrecoupées par des témoignages bienveillants de militants, de syndiqués, de sympathisants convaincus.

DU CÔTÉ DES ADVERSAIRES

D'autres Martiniquais, -ceux-là étaient les adversaires irréductibles, combattant à la fois les hommes et la doctrine communiste-, les percevaient comme des politiques fermés et dogmatiques, aveuglés par leur doctrine, leur reprochant des discours « infâmants » sur la France, la Mère-Patrie à laquelle les Martiniquais devaient tant, et ne concevaient pas leur filiation avec le PCF et leur admiration pour l'Union Soviétique. Pour convaincre la population ils s'appuyèrent sur l'attachement d'un grand nombre de Martiniquais à la France, leur faisant comprendre que l'autonomie était l'anti-chambre de l'indépendance et pouvait signifier à long terme la séparation avec la métropole et que les acquis sociaux pour lesquels les travailleurs s'étaient tant battus pouvaient disparaître. Prenant comme exemple les États indépendants de la Caraïbe, notamment la République d'Haïti, ils expliquaient que naviguer seuls était synonyme de misère, de dénuement et insistaient sur les possibles aménagements et améliorations de la départementalisation. Les communistes étaient donc assimilés à des séparatistes manquant de reconnaissance, ingrats et insatisfaits du statut dépa

793 *Justice*, « Vive la Fête de Justice », 4 juin 1964, p. 1.

Les occasions fourmillaient de montrer à ces mauvais citoyens, qui ne cessaient de critiquer les autorités mais revendiquaient toujours plus de largesses sociales, qu'ils se trompaient de voie et que leurs propositions ne cadraient pas avec les besoins des Martiniquais. Les militants les plus engagés devaient souvent s'expliquer avec les curés de leur paroisse ; ces derniers s'appuyant sur les directives épiscopales les menaçaient d'excommunication et pouvaient leur refuser certains sacrements. Dans les années cinquante, de nombreux militants communistes se détachèrent de l'Église catholique pour se tourner vers les protestants notamment vers les adventistes pour pouvoir militer sans la pression de la religion.

Justice cite une lettre envoyée à une militante de la commune du François, Rosa Arsène, par le curé de sa paroisse, l'abbé Féval en novembre 1949.

« Je vous avertis que vu vos activités au sein du Parti communiste (secrétaire de cellule, conférencière, collaboratrice, ... etc.) vous avez encouru l'excommunication du Saint-Office⁷⁹⁴. »

Mais les grands moments pour conspuer ces adversaires politiques étaient les élections et leur long cortège de conférences et d'événements en tous genres en amont et en aval des consultations. Fred Constant souligne ici l'importance des élections dans l'implication politique de la population :

« Lieu périodique et rituel de résolution symboliques de tensions socio-économiques, les élections par les manifestations qui les accompagnent offrent à la population locale l'occasion de prendre socialement corps pour revendiquer, par le négoce du bulletin de vote, une protection globale face à un avenir incertain⁷⁹⁵. »

Avant la guerre, dans les années vingt et trente, la société était si enracinée dans des attitudes sociales figées qu'il était de bon ton, pour ceux du même niveau social de fréquenter hypocritement les mêmes cercles, même si l'on était opposé politiquement. On se donnait le droit de s'investir, se dire toutes paroles injurieuses et blessantes pendant ces intenses périodes électorales. Jules Monnerot et Victor Sévère, maire de Fort-de-France fréquentaient tous deux les mêmes salons de la bourgeoisie de couleur de Fort-de-France, participaient aux mêmes causeries littéraires données par l'association des anciens élèves du pensionnat colonial mais se livraient aux échanges acerbes les soirs d'élections. Victor Sablé, député de la Martinique de 1958 à 1986, et petit-fils de Victor Sévère nous offre cette savoureuse passe entre les deux hommes :

« ... excommunie notre camarade Arsène Rosa par un
cembre 1949, p. 2.
... mbeaux ; société et politique à la Martinique, Paris,
... 28.

parce que ces élections étaient marquées, conséquence de la démission de l'équipe d'Aimé Césaire et de la dissolution du conseil municipal. En outre de nombreux militants communistes avaient suivi le député-maire et intégré le groupe des progressistes, les cellules et sections de Fort-de-France, désorganisées, étaient dans l'impossibilité de mener à bien ses élections. De plus la fédération communiste ne bénéficiait plus de l'appui matériel (cours de récréation, salles, porte-voix...) ni de l'assise de la municipalité du chef-lieu pour organiser cette campagne. Les critiques contre Georges Gratiant, tête de liste des communistes, étaient nombreuses alors qu'il avait assumé d'importantes responsabilités de premier adjoint et de maire pendant les absences d'Aimé Césaire. Le comité central de la fédération commentant la retraite aux flambeaux organisée quelques jours après la défaite des communistes déclarait :

« Ce n'était certes pas un vidé (retraite aux flambeaux) comme les autres. On avait du mal à reconnaître la sympathique tradition locale du « *Bo fé a* » où la joie populaire chauffée à blanc monte, éclate et rejaille en mille quolibets moqueurs à l'adresse de l'adversaire battu.

Plusieurs jours avant, de véritables billets d'enterrement⁷⁹⁹ circulaient à Fort-de-France pour annoncer la mort de la fédération communiste. Dans le cortège un véritable cercueil était présenté aux rires de la foule. Des caricatures de militants connus étaient joyeusement exécutées par une incassable faucille.... Cela ressemblait plutôt à une manifestation de haine. On l'a bien senti aux insultes et menaces de mort adressées à Gratiant, aux provocations faites devant notre siège et le domicile de certains camarades⁸⁰⁰. »

Que reste-t-il aujourd'hui des militants d'hier ?

Il n'y a pas de grande ferveur commémorative autour des militants communistes qui ont participé à la construction de la société martiniquaise telle qu'elle est aujourd'hui, il ne s'agit pas de mesurer ou d'évaluer ce qui a été fait mais de reconnaître ce que ceux d'hier ont fait.

LES TRACES DES ANCIENS COMMUNISTES DANS LES RUES DES COMMUNES

On trouve trace des militants d'hier dans les rues de quelques communes mais si l'on interrogeait les Martiniquais sur les raisons de la présence de ces noms sur les façades de leurs maisons, sur le rôle joué par tel personnage qui a donné son nom à une rue, voire une avenue, bien peu sauraient répondre.

⁷⁹⁹ Faire-part pour annoncer un décès et donner des informations sur les jour, heure et lieu de l'inhumation.

⁸⁰⁰ *Justice*, « Le grand vidé Aimé Césaire », 21 février 1957, p. 3.

Les Martiniquais n'ont-ils pas la culture de la commémoration, ou ont-ils l'oubli facile ?

Quelques anciens militants, surtout ceux qui ont eu des fonctions électorales, maire, conseiller général, ont leurs noms accrochés à l'angle des rues des communes qu'ils ont dirigées ou des cantons qu'ils ont représentés. C'est ainsi qu'il existe dans la commune du Morne-Rouge, une avenue Edgard Nestoret ancien maire, et Marcel Bouquety conseiller municipal, à Basse-Pointe une rue Albert Crétinoir et une rue Emile Ramin tous deux anciens maires. Dans une Martinique si attachée à la formation et aux diplômes, si touchée par les grandes envolées littéraires, si impressionnée par la promotion des fils de la classe moyenne, des militants ouvriers ont eu un parcours inattendu et les Martiniquais s'en sont souvenus, citons Léopold Bissol, l'ébéniste devenu député, Albert Crétinoir le maçon autodidacte se faisant élire dans deux communes. Nous retrouvons la présence de ces militants dans plusieurs communes, L Bissol au Lamentin, à Fort-de-France, au Morne-Rouge, Albert Crétinoir est aussi présent au Lamentin sa commune de naissance. C'est évidemment dans les communes dirigées, il y a quelques années, par des maires communistes que l'on retrouve une représentation des militants communistes et particulièrement au Lamentin qui fut administré jusqu'en 1998 par un conseil municipal composé majoritairement par des communistes. Nous y avons repéré une rue Jeanne Léro, la seule militante représentée, des rues Henri Bayardin et Camille Sylvestre, une avenue et un stade Georges Gratiant, une rue et une école Pierre Zobda-Quitman. À Fort-de-France, les militants communistes sont présents, et pas seulement ceux qui ont participé au conseil municipal du chef-lieu jusqu'en 1956 mais aussi ceux qui ont laissé leurs empreintes dans l'histoire sociale de la Martinique. Notons une très longue rue Jules Monnerot dans le quartier des Terres Sainville où s'était installé le groupe communiste, ainsi que des artères aux noms des premiers militants et ceux de la génération d'après-guerre, des rues André Alier, Joseph Del, Auguste Jean Duféal, Georges Gratiant, des avenues Gilbert Gratiant, Dr Juvénal Linval et Victor Lamon ainsi qu'un boulevard Thélus Léro. Quelques militants communistes ont leurs noms inscrits dans des communes qui n'ont pas eu de dirigeants communistes mais où ces militants ont fait forte impression. C'est le cas à Ducos où il existe une rue Raymond Berger, ce dernier fut pendant longtemps le secrétaire de la cellule communiste du bourg, ainsi qu'une rue Joinville Saint-Prix du nom du secrétaire rédacteur de Justice de 1921 à 1923, ce collaborateur de *Justice* est aussi présent dans la commune de Rivière Salée. Victor Lamon est présent dans la commune du Marin, lieu de sa naissance où une grande partie de sa famille réside encore, la commune du Robert a tenu à nommer un de ses boulevards du nom d'un des premiers communistes, Édouard Pidéry et à Trinité on retrouve une rue Marius Manville.

« Une des scènes de la vie politique que toute la ville attendait toujours avec espièglerie était celle qui se déroulait au soir des élections. Monsieur le Maire dans l'allégresse générale, se présentait sur le balcon pour commenter l'événement et remercier le peuple... Pointant alors le doigt vers Monnerot, qui se trouvait juste en face sur son balcon avec ses amis, après quelques railleries sur la centaine de voix obtenues par les suppôts de Marx et Lénine, il s'écriait : « Cet hôtel de ville, sanctuaire de la démocratie martiniquaise, restera, tant que je serai vivant, la citadelle imprenable ... Le lendemain dans le Journal *Justice*, Monnerot se vengeait par la plume en quelques flèches acérées contre « Totor Impérateur » qui se prenait pour Mussolini haranguant les Romains sur le balcon du palais de Venise⁷⁹⁶. »

Les campagnes électorales et les journées de vote étaient l'occasion de véritables luttes entre les divers groupes politiques, on assistait à de belles empoignades verbales et quelquefois physiques. La population si indifférente d'ordinaire à la chose politique était à ces instants-là électrisée, survoltée, et, poussée par les leaders politiques, pouvait se montrer dure et intraitable envers tous ceux qui s'opposaient à elle ou se trouvaient sur le chemin de ses favoris. Présentant la vie politique à Saint-Pierre, à l'aube du XX^e siècle Albanie Burand nous donne un aperçu du comportement du peuple pendant les périodes électorales :

« Il est spontané, charmé par l'éloquence des beaux parleurs qu'il suit parfois aveuglément... Le petit peuple pierrotin après 1848, ne se pose guère de questions sur le programme politique, le parti de son idole ; il lui est sentimentalement attaché. Fanatisé, il est prêt dans les situations difficiles à défendre son chef quel que soit le prix que cela pourrait lui coûter.

Assez calme, il est méconnaissable lors de ses moments d'énervement ou d'emballlement ; il effraie⁷⁹⁷. »

Cette attitude perdue encore aujourd'hui, elle se manifeste surtout quand il s'agit d'élections locales, la population manifeste une splendide indifférence les mois précédant le scrutin et quelques semaines avant l'ouverture officielle de la campagne électorale tout s'emballle et cela ne s'éteint que le lendemain de la proclamation des résultats. Si pendant la campagne, les confédérés se sont heurtés, les partisans se sont affrontés, quelquefois des armes blanches sont sorties, une fois la victoire assurée pour les uns et la défaite constatée pour les autres, ce n'était pas fini. Après les derniers mots du discours de la victoire, la foule manifestait son bonheur par les cris « *nou pran yo ! nou pran yo ! nou pran yo !* [Nous les avons eu ! nous les avons eu ! nous les avons eu !] et cela tard dans la nuit.

Mais la plus pénible des manifestations d'après élections pour les vaincus restait « la retraite aux flambeaux ». Cette manifestation imparable,

796 Victor SABLÉ, *Mémoires d'un foyalais, Des îles d'Amérique aux bords de la Seine, Maisonneuve et Larose, Paris, 1993, p. 46-47.*

797 Albanie BURAND, *La vie politique à Saint-Pierre de la Martinique de 1848 à 1902*, Ibis Rouge Éditions, 2002, p. 58.

grand charivari dansé et chanté, marquait l'affirmation de la joie des vainqueurs mais surtout témoignait de la déconfiture des vaincus et les militants communistes ont vécu cette humiliation de très nombreuses fois. Le lendemain soir des élections, donc de la victoire pour certains, la population prompte à se regrouper s'empressait d'organiser un vaste rassemblement et à la lueur des flambeaux, (l'éclairage public était parcimonieux ou inexistant dans certaines communes), elle traversait les bourgs, parcourant les rues et huait les défaits, elle s'arrêtait sous les fenêtres des partisans vaincus et chantait son rejet, son refus jusqu'à épuisement. Dans son étude sur la vie politique à Saint-Pierre, Albanie Burand nous montre l'importance de la chanson comme moyen d'expression politique ; née à Saint-Pierre, après l'accession à la citoyenneté des gens de couleur, elle leur permettait d'exprimer leur désaveu, leur mécontentement aux hommes politiques.

« La chanson est une arme redoutable ; elle se caractérise par la cruauté de la satire, faite de nuances, d'allusions piquantes ; elle est perfide, sarcastique, canaille en sous-entendus⁷⁹⁸. »

La chanson phare « de la retraite aux flambeaux », a traversé les siècles, et est encore chantée aux lendemains d'élections, elle nous vient de Saint-Pierre à la fin du XIX^e siècle et Sully Cally, artiste musicien engagé dans la sauvegarde des rythmes anciens a bien voulu nous livrer quelques informations à propos de cette chanson :

« *Bo fê a, Lilit, Bo fê a, yo pété loumba Lilit*

Bo fê a, Lilit, bof fê a, yo pété loumba Lilit. »

La traduction en français s'avère délicate, elle donnerait « Embrasse le fer, Lilit, embrasse le fer, on l'a cassé sur le derrière de Lilit », il faut les explications de Sully Cally pour en comprendre le sens :

« Cette chanson voit le jour à Saint-Pierre, bien avant l'éruption de la Montagne Pelée le 5 mai 1902, elle fut chantée après la défaite d'un certain « Lilit » aux élections. Lilit était un gendarme assez populaire, et contre l'avis de ses supérieurs il se présenta aux élections, alors que son statut le lui interdisait. Il fut très largement vaincu. Mais ayant désobéi aux ordres, il devait être dégradé et renvoyé. Alors sur la place publique de Saint-Pierre, la place Bertin, en présence d'une foule nombreuse, ses supérieurs lui retirèrent son épée et avant de la casser la lui donnèrent à embrasser. Tout de suite, la foule scanda *Bo fê a, Lilit, Bo fê a, yo pété loumba Lilit. »*

Et Sully Cally d'ajouter que chacun arrangeait cette chanson à sa convenance, il suffisait de remplacer le nom de Lilit par le nom de l'adversaire vaincu, quand on passait sous sa fenêtre.

Les communistes connurent de nombreux « *Bo fê a* » mais le plus douloureux fut sans doute celui qu'organisèrent les progressistes à leur intention quand ils perdirent la mairie de Fort-de-France aux élections municipales du 10 février 1957. Ce fut une campagne électorale difficile,

798 Albanie BURAND, *op. cit.*, *ibid.*, p. 59.

parce que ces élections étaient inattendues, conséquence de la démission de l'équipe d'Aimé Césaire et de la dissolution du conseil municipal. En outre de nombreux militants communistes avaient suivi le député-maire et intégré le groupe des progressistes, les cellules et sections de Fort-de-France, désorganisées, étaient dans l'incapacité de mener à bien ces élections. De plus la fédération communiste ne bénéficiait plus de l'appui matériel (cours de récréation, salles, porte-voix...) ni de l'assise de la municipalité du chef-lieu pour organiser cette campagne. Les critiques contre Georges Gratiant, tête de liste des communistes, étaient nombreuses alors qu'il avait assumé d'importantes responsabilités de premier adjoint et de maire pendant les absences d'Aimé Césaire. Le comité central de la fédération commentant la retraite aux flambeaux organisée quelques jours après la défaite des communistes déclarait:

« Ce n'était certes pas un vidé (retraite aux flambeaux) comme les autres. On avait du mal à reconnaître la sympathique tradition locale du « *Bo fé a* » où la joie populaire chauffée à blanc monte, éclate et rejaille en mille quolibets moqueurs à l'adresse de l'adversaire battu.

Plusieurs jours avant, de véritables billets d'enterrement⁷⁹⁹ circulaient à Fort-de-France pour annoncer la mort de la fédération communiste. Dans le cortège un véritable cercueil était présenté aux rires de la foule. Des caricatures de militants connus étaient joyeusement exécutées par une incassable faucille.... Cela ressemblait plutôt à une manifestation de haine. On l'a bien senti aux insultes et menaces de mort adressées à Gratiant, aux provocations faites devant notre siège et le domicile de certains camarades⁸⁰⁰. »

Que reste-t-il aujourd'hui des militants d'hier ?

Il n'y a pas de grande ferveur commémorative autour des militants communistes qui ont participé à la construction de la société martiniquaise telle qu'elle est aujourd'hui, il ne s'agit pas de mesurer ou d'évaluer ce qui a été fait mais de reconnaître ce que ceux d'hier ont fait.

LES TRACES DES ANCIENS COMMUNISTES DANS LES RUES DES COMMUNES

On trouve trace des militants d'hier dans les rues de quelques communes mais si l'on interrogeait les Martiniquais sur les raisons de la présence de ces noms sur les façades de leurs maisons, sur le rôle joué par tel personnage qui a donné son nom à une rue, voire une avenue, bien peu sauraient répondre.

799 Faire-part pour annoncer un décès et donner des informations sur les jour, heure et lieu de l'inhumation.

800 *Justice*, « Le grand vidé Aimé Césaire », 21 février 1957, p. 3.

Les Martiniquais n'ont-ils pas la culture de la commémoration, ou ont-ils l'oubli facile ?

Quelques anciens militants, surtout ceux qui ont eu des fonctions électorales, maire, conseiller général, ont leurs noms accrochés à l'angle des rues des communes qu'ils ont dirigées ou des cantons qu'ils ont représentés. C'est ainsi qu'il existe dans la commune du Morne-Rouge, une avenue Edgar Nestoret ancien maire, et Marcel Bouquety conseiller municipal, à Basse-Pointe une rue Albert Crétinoir et une rue Emile Ramin tous deux anciens maires. Dans une Martinique si attachée à la formation et aux diplômes, si touchée par les grandes envolées littéraires, si impressionnée par la promotion des fils de la classe moyenne, des militants ouvriers ont eu un parcours inattendu et les Martiniquais s'en sont souvenus, citons Léopold Bissol, l'ébéniste devenu député, Albert Crétinoir le maçon autodidacte se faisant élire dans deux communes. Nous retrouvons la présence de ces militants dans plusieurs communes, L Bissol au Lamentin, à Fort-de-France, au Morne-Rouge, Albert Crétinoir est aussi présent au Lamentin sa commune de naissance. C'est évidemment dans les communes dirigées, il y a quelques années, par des maires communistes que l'on retrouve une représentation des militants communistes et particulièrement au Lamentin qui fut administré jusqu'en 1998 par un conseil municipal composé majoritairement par des communistes. Nous y avons repéré une rue Jeanne Léro, la seule militante représentée, des rues Henri Bayardin et Camille Sylvestre, une avenue et un stade Georges Gratiant, une rue et une école Pierre Zobda-Quitman. À Fort-de-France, les militants communistes sont présents, et pas seulement ceux qui ont participé au conseil municipal du chef-lieu jusqu'en 1956 mais aussi ceux qui ont laissé leurs empreintes dans l'histoire sociale de la Martinique. Notons une très longue rue Jules Monnerot dans le quartier des Terres Sainville où s'était installé le groupe communiste, ainsi que des artères aux noms des premiers militants et ceux de la génération d'après-guerre, des rues André Alier, Joseph Del, Auguste Jean Duféal, Georges Gratiant, des avenues Gilbert Gratiant, Dr Juvénal Linval et Victor Lamon ainsi qu'un boulevard Thélus Léro. Quelques militants communistes ont leurs noms inscrits dans des communes qui n'ont pas eu de dirigeants communistes mais où ces militants ont fait forte impression. C'est le cas à Ducos où il existe une rue Raymond Berger, ce dernier fut pendant longtemps le secrétaire de la cellule communiste du bourg, ainsi qu'une rue Joinville Saint-Prix du nom du secrétaire rédacteur de Justice de 1921 à 1923, ce collaborateur de Justice est aussi présent dans la commune de Rivière Salée. Victor Lamon est présent dans la commune du Marin, lieu de sa naissance où une grande partie de sa famille réside encore, la commune du Robert a tenu à nommer un de ses boulevards du nom d'un des premiers communistes, Édouard Pidéry et à Trinité on retrouve une rue Marius Manville.

ET POUR RENDRE HOMMAGE

Mais fort heureusement, des Martiniquais insistent pour que la militance des anciens soit reconnue pour ce qu'elle a apporté et parce qu'elle a permis d'avancer. Des journées d'études sont tenues sur René Ménil, philosophe et homme politique, à l'université des Antilles à l'initiative du CRILLASH (Centre de recherches interdisciplinaires en langues, lettres, arts et sciences humaines). Des hommages sont quelques fois rendus aux militants, en août 2013 à George Fitte-Duval pour son action appuyée envers les associations et sa volonté de multiplier les foyers ruraux au Saint-Esprit. En décembre 2013 à Marcel Manville pour son inlassable initiative en faveur de la décolonisation et son opiniâtreté à faire connaître l'œuvre de Frantz Fanon. Armand Nicolas, Georges Mauvois sont souvent interrogés, pour témoigner de leur accompagnement ainsi que des combats menés avec les travailleurs martiniquais.

Mais le plus présent des anciens militants dans la Martinique d'aujourd'hui est André Alikér, ce dernier est présent dans de nombreuses communes, rues, places et avenues, à Ducos, Fort-de-France, au Lamentin, Morne-Rouge et Saint-Esprit. Les Martiniquais se sont petit à petit appropriés son histoire et il est devenu leur symbole de la résistance à la corruption. Soulignons les efforts faits par les militants communistes pour que la mémoire d'André Alikér ne tombe pas dans l'oubli, en effet à chaque anniversaire de sa mort, le 11 janvier, un article rappelant les causes et les circonstances de ce décès est inséré dans *Justice*. Armand Nicolas est l'auteur d'une brochure intitulée *Le combat d'André Alikér*, parue en juin 1974 à Fort-de-France et plusieurs fois rééditée. Après avoir expliqué le scandale contre lequel André Alikér luttait, il démontre que ce scandale prit sa source dans les travers de la colonisation et aussi que la mort du militant communiste, responsable de *Justice*, a jeté les bases d'une mobilisation des travailleurs. Édouard De Lépine fait également la même analyse, il estime que l'assassinat du militant communiste, responsable de *Justice* est l'un des événements déclencheurs ayant conduit de nombreux Martiniquais vers les communistes, écoutons ce qu'il en dit :

« C'est seulement en 1934 après l'assassinat d'Alikér, le 11 janvier 1934, c'est l'événement de l'entre-deux guerres ici il y en a eu d'autres certainement, c'est un événement considérable car cela bouleverse le paysage politique, des gens qui n'avaient rien de communiste sont indignés par cet assassinat et vont se rapprocher du groupe Jean-Jaurès qui se composaient d'une dizaine, d'une douzaine de personnes pas plus⁸⁰¹. »

En mai 1970, le Parti communiste martiniquais avait apposé une plaque commémorative sur les murs de l'ancien siège dans le quartier des

Terres-Sainville à l'occasion du cinquantième anniversaire de *Justice sur* laquelle nous pouvons lire :

« HOMMAGE À ANDRÉ ALIKER GÉRANT ET RÉDACTEUR DE *JUSTICE ASSASSINÉ*.
LE 11 JANVIER 1934 PAR LES HOMMES DE MAIN DE L'USINE. »

Des conférences, des hommages, des visites sur sa tombe, des émissions radios ont lieu et les organisateurs et intervenants ne sont pas seulement des communistes mais aussi des Martiniquais soucieux de l'intérêt historique et politique de l'engagement d'André Alikér

Le conseil d'administration et les élèves d'un lycée de Fort-de-France, en accord avec les autorités académiques et régionales, ont choisi de baptiser leur établissement du nom d'André Alikér et c'est ainsi qu'est né le « Lycée professionnel régional ANDRÉ ALIKER ».

Enfin pour rendre hommage au travail d'investigation d'André Alikér, qui mieux que des journalistes pouvaient le faire ? C'est ainsi que le Club presse Martinique a créé le « Prix André Alikér » pour récompenser la ou le journaliste qui aura su par son travail et son indépendance vis-à-vis des pouvoirs économiques et politiques, faire revivre l'esprit du journaliste assassiné. Ce prix s'adresse aux journalistes confirmés de la presse écrite, parlée et télévisée martiniquaise mais aussi aux journalistes en formation, étudiants et lycéens qui font vivre les journaux de leurs lycées ou de leurs facultés.

Mais c'est le film *ALIKER*, réalisé par Guy Deslauriers, sorti en novembre 2008 à la Martinique, qui réveilla véritablement les Martiniquais, leur offrant un modèle de sincérité, d'abnégation sur lequel ils pouvaient s'appuyer. Certains avaient oublié, un grand nombre ignorait le destin tragique d'André Alikér. Les Martiniquais (re)découvrirent avec cette fiction, inspirée de faits réels, jusqu'où pouvait mener l'obstination d'un homme en quête de vérité, la passion d'un militant accroché à ses idées et purent avec fierté constater qu'il s'agissait d'un des leurs.

L'actuelle Union des femmes de la Martinique ne manque jamais de rendre hommage à la fondatrice de leur association Jane Léro ainsi qu'aux autres militantes qui l'ont accompagnée. Une salle d'accueil et d'écoute pour les femmes en difficultés porte le nom « Espace Jane Léro. »

Suivant la tracée des militants communistes, nous ne pouvons ignorer la permanence de leur journal qui vaille que vaille a traversé le vingtième siècle et est encore présent dans les rares lieux où se vend la presse écrite dans l'île. Il n'y a plus de militants aux coins des rues et des boulevards pour tendre aux passants le journal, mais étonnamment *Justice* vit toujours ; cela étonne bien des observateurs mais permettra aux chercheurs d'interroger sur les causes de sa permanence et sur sa longévité.

Mais finalement, ce qu'il nous faut comprendre c'est que le regard des Martiniquais sur le militant communiste martiniquais suit, bien

évidemment, le mouvement qui a permis que l'évolution de la présence du communisme dans le paysage politique à la Martinique ; entre l'apparition du communisme en 1930 et la guerre, les communistes étaient pratiquement ignorés, ils n'avaient pas les faveurs de l'électorat et leurs engagements n'étaient pas reconnus. La période de 1945 à 1960 signa leur révélation, ce fut la conquête des masses et la marche en avant, intense moment de fusion avec les travailleurs martiniquais avec lesquels ils engagèrent et gagnèrent de grandes batailles sociales. De 1960 à 1975, ce furent de durs temps de luttes, de remise en cause, de doute et de défection, la population ne donna pas sa caution aux nouvelles propositions communistes dans lesquelles elle ne se reconnaissait plus. À partir de 1975, ce fut le début du lent mais inexorable effacement, l'effondrement et la désaffection, les travailleurs sollicités pour de multiples autres projets se trouvèrent alors d'autres messagers.

Chapitre 4

Parcours singuliers de militants

« La vocation communiste s'édifie sur un renoncement
d'autant plus difficile à percevoir
qu'il s'imbrique au bonheur militant⁸⁰². »

Bernard PUDAL.

Aujourd'hui les propositions communistes pour changer le monde sont depuis longtemps abandonnées et à l'heure où crise économique, chômage élevé, guerres fratricides s'étendent sur le monde, aucun ne penserait ou n'oserait proposer pour les résoudre les diverses expériences communistes car elles ne séduisent plus, ayant comme toutes les solutions politiques montrées leurs limites. Et pourtant il y a quelques années des hommes les ont exaltées, se sont sacrifiées pour convaincre de les appliquer, l'enthousiasme pour la foi communiste était présente partout néanmoins dans les sociétés tentant d'émerger du carcan colonial. Ces populations ont suivi ou tenté de suivre le courant du communisme, certes à leur manière, pour se construire et être reconnues, des hommes et des femmes se sont levés pour entraîner leurs compatriotes dans ce vaste mouvement pour en finir avec la domination.

La Martinique, comme nombre de colonies françaises, n'y a pas échappé, le communisme y a trouvé ses propagandistes, qui se sont appropriés la doctrine et se sont attelés à convaincre de son bien-fondé, solution pour sortir des clivages sociaux et raciaux et jouir d'une pleine citoyenneté française. Ces Martiniquais, militants des premières heures, des moments d'euphorie et de doute, ont marqué de leur obstinante conviction le mouvement communiste, ils ont forgé une doctrine particulière composée de leur nature ilienne, de leur culture, de leur identité et de leur rattachement français.

Alors qu'être militant n'est pas une fonction permanente pour la grande majorité, car le militant peut endosser plusieurs postures en fonction de chacune de ses différentes activités, on est militant que lorsque l'on milite

802 Bernard PUDAL, « La beauté de la mort communiste », revue française de science politique, 2002/5 Vol. 52, p. 558.

ensuite on redevient un citoyen comme les autres. Certains militants communistes martiniquais vont faire de leur militantisme le centre de leur vie, véritable pivot autour duquel vont graviter et s'accommoder leurs autres engagements.

En relation avec la société, avec les autorités et vis-à-vis des autres formations et associations, les communistes ont développé des modes d'expressions militantes particulières. Des militants se sont démarqués et ont montré leurs facultés à agir et réagir face à diverses organisations et situations. Il leur a nécessité d'être convaincus d'une idéologie pour y adhérer et accepter ses principes, il leur a fallu être porteurs d'un projet communiste pour la Martinique et convaincre leurs camarades de les suivre pour travailler à l'élaboration d'une société nouvelle, il leur a été demandé d'être des gestionnaires pour faire vivre et avancer leur parti. Daniel Mothé nous précise que devant la multiplicité des tâches qui échoient aux militants trois catégories sont nécessaires « le tribun, le doctrinaire et l'administratif » :

« À ces trois modalités d'intervention correspondent trois types d'intervenants qui donnent des morphologies militantes différentes : le tribun, le doctrinaire et l'administratif »

Mais il poursuit en ajoutant que : « Ces trois types de personnages se rencontrent rarement à l'état pur. Car le militant doit posséder des relations variées et exercer ses activités dans des domaines divers. Le tribun, le doctrinaire et l'administratif représentent donc trois types idéaux du militant ouvrier français⁸⁰³. »

Sans vouloir prétendre que les communistes martiniquais ont été des militants idéaux et qu'ils ont embrassé continûment les trois catégories citées ci-dessus, nous pouvons alléguer que certains d'entre eux ont tenté successivement d'être des messagers d'une doctrine, des dirigeants efficaces, des constructeurs d'une nouvelle organisation sociétale pour la Martinique.

Jules Monnerot, un militant passionné

Aucune réflexion dirigée vers le milieu des communistes martiniquais de quelque époque que ce soit ne peut s'affranchir de la présence persistante de Jules Monnerot dans la mise en place et la marche vers « l'aventure du communisme » à la Martinique.

Né le 6 juillet 1874 à Fort-de-France, mort le 21 septembre 1942 à Fort-de-France ; professeur de philosophie au lycée Schœlcher ; avocat au barreau de Fort-de-France, militant socialiste puis communiste, initiateur du regroupement des syndicats ouvriers ; créateur du Groupe communiste Jean Jaurès ; créateur et responsable du journal *Justice* et de la *Revue de la Martinique*.

803 Daniel MOTHÉ, *Le métier de militant ...*, op. cit., p. 109-110.

Le premier des Monnerot, officier de marine, originaire de la région des Charentes, s'établit à la Martinique à la fin du XVIII^e siècle et y devint planteur. Il s'installa dans la région du centre sud atlantique, où aujourd'hui deux quartiers, lieux présumés de l'habitation de François Jules Monnerot, un située dans la commune du Robert et l'autre dans celle du François ont hérité du nom Monnerot. Les Monnerot, par la suite, furent obligés de se séparer de l'habitation et le père de Jules Monnerot entra dans l'administration, devint un haut fonctionnaire au service de la colonie. Le père épousa une femme de couleur et ils eurent deux fils, Jules et Joseph. La famille s'installa alors à Saint-Pierre où le père occupa le poste de commissaire à l'Immigration puis directeur de l'Intérieur par intérim⁸⁰⁴.

Sous les regards attentifs de ses fils Jules et Joseph, le commissaire à l'immigration Monnerot, prenant le risque de s'aliéner la bourgeoisie de Saint-Pierre, tentait une politique d'immigration soucieuse de ne pas oublier les travailleurs immigrés. C'est dans ce contexte colonial assez hostile, à travers l'attitude audacieuse et les récits de leur père et ses convictions républicaines que les frères Monnerot prirent contact avec le milieu des ouvriers agricoles et des ouvriers d'usines et de distilleries.

Jules Monnerot était encore lycéen quand son père mourut, il termina ses études secondaires en 1892 au lycée de Saint-Pierre et quitta la Martinique pour entreprendre des études supérieures de lettres et de philosophie à la Sorbonne. Ses études se terminèrent par l'obtention de la licence de philosophie en 1897, puis il décrocha un poste de maître répétiteur au lycée Louis le Grand à Paris de 1897 à 1898. Durant cette période passée à Paris, il en profita pour fréquenter les milieux socialistes de la capitale encore imprégnés des frissons de la Commune de Paris. C'est ainsi que, jeune étudiant, il s'engagea dans un militantisme de plus en plus actif tout en s'initiant à l'écriture journalistique.

De retour à la Martinique en 1903, Jules Monnerot s'installa à Fort-de-France où il enseigna la philosophie au lycée Victor Schœlcher, l'établissement avait été transféré de Saint-Pierre à Fort-de-France devant les menaces d'éruption de la Montagne Pelée. Il resta en fonction au lycée de 1903 à 1917, date à laquelle il demanda et obtint une mise en disponibilité pour s'inscrire au barreau de Fort-de-France. Il fut malgré tout fréquemment rappelé, durant de courtes périodes, pour assurer des cours de philosophie et mathématiques au lycée dans les classes préparatoires à la seconde partie du baccalauréat. En 1925, la direction du lycée lui demanda de renoncer soit à l'enseignement de la philosophie soit à son congé, Monnerot choisit de se consacrer à sa carrière de professeur, mais en octobre 1937, il se fit réinscrire au Palais de Fort-de-France⁸⁰⁵. Son métier d'avocat lui permettait

804 Armand NICOLAS, *L'Historial Antillais, Biographies Martinique*, Tome 5, Éditions Dajani, 1981, p. 521-522.

805 *Justice*, « Me Jules Monnerot est rentré au palais » 29 janvier 1920, p. 1.

d'avoir accès à certains dossiers, lui donnant l'occasion d'écrire de nombreux articles très sarcastiques sur la position des gouverneurs, des administrateurs, des usiniers.

Jules Monnerot menait une vie assez bourgeoise dans un appartement situé au centre de Fort-de-France, avec son épouse qui comme lui était enseignante et ses trois fils ; Jules-Marcel, Marcel et Emile à qui il inculqua son idéal socialiste. Il s'impliqua dans des activités multiples dans diverses associations, mais ses origines bourgeoises lui furent régulièrement reprochées par ses contradicteurs qui n'hésitaient pas à s'en servir pour mettre en doute son rapprochement avec les milieux ouvriers ou démunis du chef-lieu. Ainsi dans le *Cri du Peuple* Ertus Beauchamp⁸⁰⁶ notait dans son éditorial du jeudi 15 mars 1934.

« ... Ce qui est choquant, c'est qu'il est prolétaire comme les camarades et qu'il mène une vie bourgeoise dans un cercle restreint d'aristocrates vaniteux qui vivent dans leurs châteaux princiers et qui ne coudoient jamais les ouvriers »⁸⁰⁷.

Observateur patient et critique de la ville et de ses habitants, il en avait développé une profonde connaissance, il était témoin des attitudes des élus car son domicile était situé en face de la mairie de Fort-de-France. Il avait acquis une grande conscience de la chose politique sans avoir jamais exercé de mandat électif. Sa perception vive des quartiers populaires comme les « Terres-Sainville », « la Transat » qu'il arpentaient sans cesse lui avait permis de nouer des contacts avec les travailleurs à qui il ne cessa de montrer les intérêts de l'union syndicale.

« Après le travail asservi, après le travail réglementé, le travail surveillé, le travail isolé, dispersé, fusillé ou crossé ? Honneur à ceux des salariés, déjà groupés, qui appellent bien haut leurs compagnons à l'usage d'un droit fièrement revendiqué. Plaignons les employeurs qui attendent leurs subordonnés au coin du syndicat pour les exécuter au premier prétexte. Heureusement que le mouvement syndical se généralise dans tous les arts, métiers et professions, jusqu'à en être irrésistible. Le peuple du travail, joignant à la justice de sa cause la force de l'organisation aura le dernier mot⁸⁰⁸. »

Nombreux étaient ses amis dans le cercle des artisans, petits commerçants et employés de la ville. Citons quelques camarades de la première heure : Joseph Del horloger bijoutier ; Richard Sophrone ; Démétrius Léopold Bissol ébéniste ; André Alikier employé de commerce ; Albert Tramis orfèvre.

Au milieu de ses années trente, Jules Monnerot, affaibli par la maladie laissa certaines de ses responsabilités à Léopold Bissol, qu'il avait formé, et

806 ERTUS-BEAUCHAMP, administrateur, gérant du journal socialiste *Le Cri du Peuple*.

807 *Le Cri du Peuple*, « Personnage énigmatique » ERTUS-BEAUCHAMP, 15 mars 1934, p. 1

808 J. MONNEROT, « Aux Ouvriers & Cultivateurs de la Martinique », La troisième, supplément à *Justice*, 25 août 1924, Fort-de-France.

l'arrivée de nouveaux militants, jeunes intellectuels communistes, assura la relève. Puis pendant la période de la révolution nationale aux Antilles, la décision de l'amiral Robert de dissoudre le groupe communiste le freina dans son action militante. Les fondateurs du mouvement communiste se rencontraient clandestinement dès 1939, n'ayant pas d'imprimerie, ils firent dactylographier une feuille « Drapeau Rouge » pour remplacer *Justice* qu'ils distribuèrent discrètement⁸⁰⁹.

Jules Monnerot décéda en septembre 1942, anéanti par la mort de son fils cadet Marcel, à la guerre, le 15 juin 1940 à Rembercourt-aux-Pots dans la Meuse. Son fils aîné, Jules-Marcel eut un parcours plutôt surprenant, surréaliste et marxiste il fut l'un des initiateurs de la revue *Légitime défense* en 1932, gaulliste à la libération, quelques années plus tard il fréquenta les milieux nationalistes et se retrouva sur une liste du Front national aux élections européennes, il quitta le FN au début des années 1990, mourut en 1995. Le dernier fils Emile, victime d'un grave accident d'automobile, fut médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Prémontré dans l'Aisne.

À la reprise des activités du groupe communiste en 1944, les militants de Fort-de-France choisissent de désigner plusieurs cellules du chef-lieu, « cellule Jules Monnerot, cellule Marcel Monnerot »⁸¹⁰.

LE FONDATEUR

Présenté par les militants communistes, dans leurs témoignages, leurs écrits, comme le fondateur de leur mouvement, Jules Monnerot est, pour tous, une des figures essentielles de la diffusion et de l'assise du communisme à la Martinique

« Homme d'action, il se voua à la politique, fervent admirateur de Jaurès il va fonder à la Martinique le groupe Jaurès qui va entrer en lice en 1919⁸¹¹. »

À son arrivée en 1903, habité du travail accompli avec les socialistes parisiens, c'est tout naturellement que Monnerot rejoignit les socialistes très présents à la Martinique et qui militaient sous la direction du député Joseph Lagrosillière dont Monnerot deviendra rapidement un proche collaborateur.

Néanmoins le 19 décembre 1919, déçus des propositions⁸¹² de Lagrosillière, pour les prochaines élections sénatoriales du 21 décembre 1919,

809 Armand NICOLAS. Entretien, vendredi 16 avril 2010.

810 Il s'agit des cellules de Terres Sainvile (39, rue Brithmer), de la Place de la Savane et de Texaco.

811 *Justice*, « À l'occasion du 8^e anniversaire de la mort de Jules Monnerot », 19 octobre 1950, p. 2.

812 Afin de gagner les élections, le député avait décidé de ratisser large en regroupant dans le Bloc républicain, des radicaux, des républicains autour du noyau socialiste.

Monnerot, Del, Honoré, décident de quitter l'Entente républicaine. Jules Monnerot, après sa rupture avec Joseph Lagrosillière, rassemblera autour de lui d'autres réfractaires rejetant l'alliance électorale⁸¹³, pour fonder une nouvelle organisation en créant le groupe « Jean Jaurès » et le journal *Justice*.

« Qu'est-ce que le peuple sans organisation ? Rien qu'une foule impuissante. Au nom du Souverain, des mandataires arrêtent son budget des recettes et des dépenses. D'où viennent les mandats ? La foule a voté, le peuple est volé. Le pouvoir vient d'un tas de papier, petits ou grands, procès-verbaux et bulletins qui ne riment à rien. C'est le triomphe du faux. La République serait donc le nom officiel du pouvoir de quelques-uns de juguler le plus grand nombre par tous les moyens...

Reste la presse. Le peuple des travailleurs a partout ses journaux à lui. Il est temps qu'il soit ici autre chose qu'une cohue électorale-si même on peut ainsi dire. Le travail peut et doit grouper tout ce qui vit ou veut vivre activement. [...] Les syndiqués de toutes catégories de métiers, [...] peuvent développer leur groupement et concentrer leurs associations dans une Bourse où se rejoindront tous les prolétaires du Travail manuel et intellectuel. L'Organisation décuple la force du Nombre.

C'est de ce peuple que Justice voudrait être le journal. Dans cette vue, nous ferons fidèlement l'écho du peuple des travailleurs socialistes déjà organisés en Parti politique et en Confédération générale... »⁸¹⁴.

Profitant des fêtes du premier mai 1920 pour présenter leur organe de presse, les socialistes du Groupe Jean Jaurès justifiaient ainsi sa création « *Justice* répond à ce besoin de défense des intérêts du peuple » et ne manquèrent pas de souligner que l'initiative de l'œuvre est due à Jules Monnerot que ses camarades mirent à la tête du journal. Légitimant par ces quelques lignes le titre *Justice* :

« La justice n'est pas pour nous un vain mot. Par notre titre ou devise, expression de notre idéal, c'est son règne – déclaré impossible par les satisfaits et les blasés de la classe profiteuse – qu'appelle le peuple des prolétaires que rapproche leur volonté militante, que réalisera le ferme propos d'organiser la démocratie et de donner au travail émancipé la souveraineté véritable⁸¹⁵. »

L'ADMIRATEUR DE SCHËLCHER ET JAURÈS

Monnerot témoigna de son admiration pour Schœlcher et Jaurès qu'il ne cessait d'associer dans la même lutte pour l'émancipation de la colonie et la fin du « régime d'exception ».

813 Il s'agit du Pacte de Sainte-Marie, concrétisant l'alliance électorale faite par Joseph Lagrosillière avec Fernand Clerc, représentant des usiniers.

814 *Justice*, « À l'œuvre ! », Jules Monnerot, samedi 8 mai 1920, n°1, p. 1.

815 *Justice*, « À l'occasion du 8^e anniversaire de la mort de Monnerot », jeudi 19 octobre 1950, p. 2.

Il entretint le culte de Schœlcher, proposant causeries, articles, commémorations, anniversaires voulant ainsi sauvegarder le souvenir de l'abolitionniste et rappeler son action dans le combat pour la fin de l'esclavage. Parlant de Schœlcher il employa les termes suivants :

« Pourtant ce qui donne à Schœlcher tout son relief dans l'histoire de la République française, du sénateur inamovible que l'Assemblée nationale prenait dans la représentation de la Martinique pour laquelle Schœlcher avait opté, de préférence au département de la Seine, c'est la solidité de ses convictions, c'est la fidélité non pas seulement à l'idéal mais au programme⁸¹⁶. »

Il qualifia l'engagement de Schœlcher « d'heureuse rencontre pour la Martinique, de premier tuteur de notre démocratie » tout en estimant que l'œuvre était encore inachevée et qu'il fallait continuer à édifier le monument dont Schœlcher n'avait fait que jeter les bases. Car pour Jules Monnerot une des conditions du développement – préconisée et voulue par Schœlcher lui-même – était l'assimilation législative, administrative, judiciaire et militaire des colonies à la métropole et il citait :

« Bientôt, on ne pourra plus appeler les colonies des pays d'exception. Faisant d'année en année un nouveau pas vers l'assimilation de leur régime à celui de la métropole, cette assimilation permettrait aujourd'hui de changer leur nom en celui de départements français. »

L'autre figure que Monnerot ne cessa de porter fut celle de Jaurès, dans le nombreux discours, il faisait mention du dirigeant socialiste français le qualifiant de « grand tribun, le plus éloquent, le plus courageux » et s'il commanda d'appeler le nouveau groupe « Jaurès », c'est parce qu'il reconnaissait son combat, s'y associait et le faisait sien. On peut même noter une certaine affectivité car parlant de Jaurès il disait « notre Jaurès ». Il se fit porte drapeau des idées de Jaurès puisque les autres socialistes (Lagrosillieristes), en acceptant de pactiser avec les usiniers, avaient trahi l'idéal du « maître à penser ». Monnerot ne cessait de rappeler les actions, les luttes pour la justice et la vérité des valeurs du partisan du triomphe de la classe ouvrière. Au cours de meetings et de causeries-débats, il retraçait les prises de position de Jaurès en faveur du monde ouvrier, rappelant la dénonciation⁸¹⁷ de la répression subie par les ouvriers agricoles au moment des conflits sanglants à la Martinique, dans la commune du François, au début du XX^e siècle.

LE MILITANT COMMUNISTE

En publiant son acte de foi, Monnerot donnait son adhésion définitive à la politique qu'il considérait « comme un service obligatoire pour qui n'a

¹⁶ Cité par *Justice* J. MONNEROT, « Victor Schœlcher », 21 juillet 1920, n° 20.

¹⁷ Jaurès à la tribune de l'Assemblée nationale fit une virulente intervention pour dénoncer cette répression.

point d'empêchement absolu ». Ses actions militantes touchaient de nombreux domaines, ses champs de batailles variés et inattendus, il s'interrogeait sur toutes les questions qui inquiétaient la société à l'aube du vingtième siècle, critiquant les idées préétablies et sollicitant aussi des interrogations chez les autres.

Dans ses articles, il ne cessait de répéter son espérance dans le socialisme international :

« Le socialisme n'est rien s'il n'est international, besoin profond de notre temps, fonctionnera vraisemblablement dans le sens du progrès pour le plus grand profit de tous. C'est la liberté du genre humain qui est en train de s'affirmer et de s'organiser. En réalité le mouvement qui emporte le monde vers la Conférence internationale est un profond mouvement de masse qui échappe aux gouvernements⁸¹⁸. »

Il répondit, à ceux qui disaient que n'ayant pas un tissu industriel développé la Martinique n'avait pas de prolétariat industriel, que ce prolétariat ne pouvait pas ne pas exister autour des usines centrales relativement nombreuses aux Antilles :

« Il va se trouver encore quelque docte sans doute pour contester le titre de prolétaire aux employés et ouvriers du commerce, de l'industrie ou des Administrations dans ce pays. À défaut d'autre vocable nous ferons entrer dans la catégorie des prolétaires ces sans capital, ces travailleurs qui, en tout cas, neuf fois sur dix, n'ont pour toute propriété que leur force de travail, pour tout bien que la rémunération de leur emploi. »

Sa grande bataille, fut celle de l'assimilation et sa forte conviction sur le sujet se refléta dans le bandeau du premier numéro de *Justice* et des numéros suivants, Monnerot y fait inscrire :

« LA MARTINIQUE est un DÉPARTEMENT (arrêté de l'assemblée représentative, sanctionné le 17 décembre 1793 par le gouverneur général).

Les Colonies font partie intégrante du territoire de la République et sont soumises à la même loi constitutionnelle.

Constitution du 26 octobre 1795 (5 fructidor an III) titre 1^{er} articles 6 et 7.

Les lois rendues, soit dans la partie de l'administration civile, militaire, soit dans l'ordre judiciaire, pour les départementaux continentaux, sont applicables aux colonies. — Loi concernant l'organisation constitutionnelle des colonies du 1^{er} janvier 1798 (12 nivôse an VI), titre 5 article 28. »

Il éprouva son militantisme dans d'autres causes ; la nécessité de la syndicalisation ouvrière et la lutte contre la puissance des patrons de l'usine :

« Que dans tous les centres industriels et agricoles, que dans tous les milieux professionnels les prolétaires et les salariés forment des noyaux de résistance à l'oppression patronale, et capitaliste et bourgeoise, nous sommes et demeurons contre le parti usinier. »

818 *La Démocratie coloniale*, tribune publique, « Les peuples et le droit de réunion », 10 août 1917, p. 1.

En militant de la paix, il œuvra pour la recherche et le maintien de la paix, pour un véritable contrôle des pouvoirs des gouverneurs par une assemblée locale élue régulièrement, il s'opposa à l'Église catholique en dénonçant les positions rétrogrades des journalistes de *La Paix*, il se fit le champion de la défense du suffrage universel par la création d'une ligue de défense du suffrage universel :

« Que le peuple martiniquais se redresse donc et légalement, par une organisation ferme, par une action ordonnée, par une intervention appropriée aux circonstances, qu'il fasse, le moment venu, respecter de tous le droit d'exprimer sa volonté⁸¹⁹. »

Il ne cessa de réclamer pour tous les fonctionnaires exerçant à la Martinique, l'égalité de traitement, de statut avec ceux exerçant en France :

« Les mesures qui concernent les employés civils de l'État devraient être applicables de plein droit à ceux qui sont en service à la Martinique. Nos soldats ont-ils lésiné à verser leur sang pour la France ? L'état français ne doit pas traiter ses serviteurs, ses propres nationaux différemment selon la distance ou selon l'origine⁸²⁰. »

Son énergie fut mise au service de la pratique de son militantisme, il multipliait les conférences, les causeries, les débats sur Jaurès, sur les marxistes, il fut à l'initiative de la création de cercles d'études, participait à l'éducation au marxisme et à la formation des militants, il resta au service du parti en acceptant d'être candidat aux élections municipales et cantonales.

Jules Monnerot fut un journaliste infatigable, il proposait un article dans chaque numéro de *Justice*, entre la création du journal en 1920 et son interdiction de paraître en 1939, quelquefois plusieurs articles dans le même numéro paraissaient sous des plumes différentes car il utilisait plusieurs pseudonymes : René Arot, Le Prolétaire.

Dans la *Revue de la Martinique*, il se fit historien mémorialiste ramenant du passé des pages d'histoire oubliées, chroniqueur dévoilant les mystères du palais de Fort-de-France, il fut aussi poète et amateur de belles lettres.

Anniversaire, brochure écrite par Jules Monnerot le 15 juin 1941 et imprimée en 1943 après la mort de son fils Marcel, *Ballades défendues* en l'an quarante et un et *Propos à bâtons rompus*, petit recueil de poèmes satiriques écrits en 1941 pour contourner l'interdiction faite aux communistes⁸²¹,

819 *Justice*, « Lutte contre la fraude électorale (situation intolérable, démoralisante et dangereuse », J. MONNEROT, 8 mai 1920, n°1, p. 1, 23 mai 1920 n° 5, p. 1.

820 *Justice*, « Doctrines d'Expatriation », J. MONNEROT, 3 juillet 1920, n° 17, p. 1.

821 Cité par Jules MONNEROT, *Ballades défendues en l'an quarante et un Propos à bâtons rompus*, Fort-de-France, 1945, p. 9. *Journal officiel de la Martinique*, samedi 16 août 1941, Arrêté : Art. 1^{er} est promulgué, à la Martinique, le décret du 17 août 1941, étendant aux territoires relevant du secrétaire d'État aux colonies, le décret du 8 juillet 1941, portant interdiction de l'édition, de la diffusion et de la vente des hymnes, chants ou poèmes d'inspiration communiste ou anarchiste.

dédiacé à ses fils Marcel et Emile et leurs épouses et publié à Fort-de-France en 1945, furent les deux derniers écrits de Jules Monnerot.

Aujourd'hui le nom du fondateur est toujours dans le bandeau du journal et le PCM ne manque pas d'associer Jules Monnerot à tous les hommages qu'il s'agisse du journal ou du parti. Dans l'*Historial Antillais*, un article biographique lui est consacré ainsi que quelques lignes dans le dictionnaire biographique le Maitron.

Secrétaire politique, un sacerdoce ?

Trois figures ont laissé leur empreinte dans l'encadrement du communisme à la Martinique, entre 1950 et 1980, trois hommes qui ont porté la doctrine communiste et se sont efforcés de faire de leur fédération et de leur parti une véritable entité communiste telle que définie par les directives du PCF et les instructions marxistes. Éphraïm dit Cosney Marie-Joseph, Camille Sylvestre et Armand Nicolas ont été les secrétaires politiques qui ont porté le communisme à la Martinique, en ont fait un parti reconnu et un interlocuteur inévitable.

Les préfets suivaient avec attention les agissements des militants communistes et ne cessaient de mettre en garde leur hiérarchie contre les activités du parti et l'implication de ses dirigeants :

En 1952 :

« La fédération communiste de la Martinique est, sans conteste le groupement local le plus important, le mieux organisé et le plus actif. Les cadres sont toujours bien constitués et les dirigeants sont constants dans leurs entreprises⁸²². »

En 1960 :

« D'une façon générale, il faut constater que le PCM reste un groupement important en raison de son activité.

...le PCM ne relâche pas ses efforts et poursuit sa propagande, son activité, par des réunions publiques, contacts de porte à porte afin de s'implanter, et tenter de fixer un organisme qui dans les pures traditions de sa doctrine »⁸²³.

Dans sa thèse sur « Les acteurs et pratiques de l'encadrement communiste », Paul Boulland nous précise que le recrutement et la promotion des cadres au PCF se faisait selon trois critères :

« Le premier était l'esprit de Parti, c'est-à-dire le dévouement et la fidélité au Parti... Le second critère était celui de la liaison avec les masses. Il

822 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art 204 - Direction du personnel et des affaires politiques - Bureau des Affaires politiques. Rapports politiques. La fédération communiste de la Martinique, 1952, p. 4.

823 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer, 19940 1 80, Art 193-248. Dossier de renseignements et synthèse, partis politiques, PCM, novembre 1960.

exprimait la volonté de restaurer la capacité d'intervention du parti en valorisant les compétences d'hommes de masse liés à leur milieu local ou professionnel et capables de les mobiliser. Dernière compétence fondamentale, le talent de réalisateur ou capacité de réalisation pratique, s'attachait à l'efficacité des militants dans les tâches qui leur étaient confiées mais aussi à leur capacité à initier des actions militantes répondant avec succès aux objectifs politiques⁸²⁴.

Les trois dirigeants qu'ont été Éphraïm Marie-Joseph, Camille Sylvestre et Armand Nicolas ne sont pas passés au tamis des grilles d'évaluation des cadres du PCF, bien que les deux premiers soient arrivés à l'encadrement alors qu'à la Martinique, les communistes évoluaient au sein d'une fédération dépendant de la section de politique extérieure du PCF. La conférence fédérale désignait les membres du comité fédéral sous le regard bienveillant du représentant du PCF assistant aux travaux et ce comité désignait en son sein les membres du bureau dont le secrétaire fédéral représentant et agissant au nom du Parti dans le département. Donc le secrétaire fédéral avait la double responsabilité d'être à la fois le mandataire de sa fédération et celui du Parti. Le secrétaire était désigné, de façon très simple par les militants du comité au vu du travail déjà accompli, de sa disponibilité, de sa force de conviction et de sa capacité de résistance face aux procédures gouvernementales et aux menées des groupes politiques adverses. Concernant le PCM, les désignations suivaient la même procédure, le comité central était élu lors du congrès du Parti, ce comité se réunissait quelques jours plus tard et désignait les membres du bureau politique et du secrétariat du Parti.

Éphraïm Marie-Joseph, Camille Sylvestre et Armand Nicolas sont apparus sur la scène politique martiniquaise entre 1944 et 1950, ils font partie de la génération des communistes de l'après-guerre.

LE SECRÉTAIRE POLITIQUE DE 1947 À 1951

Éphraïm, dit Cosney MARIE-JOSEPH est né le 21 mars 1920 au Vauclin (Martinique).

Ses parents étaient originaires de la commune du Vauclin où Éphraïm Marie-Joseph a vécu sa petite enfance. Après une scolarité normale dans les écoles communales, Éphraïm Marie-Joseph fréquenta le lycée Schœlcher où il obtint le baccalauréat de philosophie, il fut réserviste de la classe 1940. Après son entrée dans l'administration des contributions directes en tant que contrôleur, il s'installa à Fort-de-France dans le quartier des Terres-Sainville où il eut le loisir de rencontrer des militants communistes, d'assister à leurs conférences et débats.

824 Paul BOULLAND, *Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1944-1974)*, Paris 1, mars 2011. p. 70-71.

C'est en 1947 que Éphraïm Marie-Joseph apparut sur la scène politique, jeune militant communiste il accompagna Alain Signor, délégué du PCF à la réorganisation de la Fédération communiste, lors de sa venue en Martinique. Il se forma ainsi à la direction, développa ses capacités à fédérer les masses et approfondit sa connaissance du Parti. Convaincus par ses dispositions, les militants le choisirent comme secrétaire politique de la fédération communiste de la Martinique, tâche qu'il assuma de 1947 à 1951. Il participa aux élections municipales des 19 et 26 octobre 1947 et fut élu conseiller municipal communiste, puis 2^e adjoint au maire de Fort-de-France.

Mais ses remarques mordantes, ses articles virulents dans *Justice* le désignaient comme le « révolutionnaire communiste à surveiller » et en 1948, à la suite d'une série d'articles sur les événements du Carbet, il fut condamné à 6 mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende pour diffamation. Il fut en outre entendu par une commission rogatoire du parquet de la Seine, pour critique diffamatoire publique envers des ministres, provocation et atteinte à la morale de l'Armée, il fut démissionné d'office en 1949 de toutes ses fonctions au conseil municipal du chef-lieu et il regagna son poste aux Contributions indirectes.

Jeune communiste populaire tant à Fort-de-France que dans les communes, il insistait sur la formation des cadres :

« Apprendre, s'instruire pour éduquer, former d'autres cadres voilà aujourd'hui une tâche urgente. Des cadres pénétrés de la puissance et de la force de la classe ouvrière... des cadres décidés à entraîner dans l'Action et à réaliser dans l'Action... »⁸²⁵.

En décembre 1949, le secrétaire fédéral quittait la Martinique, il était convoqué devant le conseil de discipline de son administration à Paris où un blâme simple lui fut donné. Pendant l'année 1950, bien qu'étant à Paris il assuma ses fonctions de secrétaire en entretenant une intense correspondance avec les militants du comité fédéral, faisant parvenir des articles pour *Justice*. Durant son absence, c'est Camille Sylvestre qui organisait et conduisait le quotidien de la fédération communiste, c'est aussi ce dernier qui, à la conférence fédérale des 3 et 4 mars 1951, donna lecture du rapport d'organisation rédigé par Marie-Joseph.

Ce dernier poursuivit, dès lors, sa vie professionnelle et son militantisme en France métropolitaine dans les organisations de l'immigration antillaise. Il décéda le 10 mars 1994 au Morne-Vert.

825 *Justice*, « Pour un parti d'action à la tête des travailleurs, faisons confiance, éduquons nos cadres ouvriers », Éphraïm MARIE-JOSEPH, 17 décembre 1949.

LE SECRÉTAIRE POLITIQUE DE 1953 À 1962

Camille SYLVESTRE est né le 12 février 1916 à Fort-de-France (Martinique). Il fut économiste à l'hôpital du Lamentin, journaliste, secrétaire fédéral de 1953 à septembre 1957, secrétaire politique général du PCM d'octobre 1957 à décembre 1962.

Bien qu'apparaissant sur la scène politique après la Libération, Camille Sylvestre commence le militantisme communiste dès 1936. En 1944, jeune militant, il adhéra à la cellule de la Savane située dans le centre de Fort-de-France, remarqué pour son dynamisme, il fut intégré au comité fédéral dès 1946 où il rejoignit l'équipe de rédaction de *Justice*. Dès 1948, il gagnait le poste de secrétaire à l'organisation au comité fédéral, il fut réélu à cette fonction en novembre 1949, en 1951 et 1952.

Au service du Parti, il participa à diverses élections où les communistes étaient présents. Il accepta d'être un des représentants du groupe communiste en 1945 aux élections cantonales à Fort-de-France, en 1947 il figurait sur une liste d'union aux élections municipales dans la commune de Gros-Morne, en 1949 aux cantonales de Fort-de-France il est élu dans le 4^e canton, il est nommé membre de la commission du Conseil général chargée du découpage de la Martinique en circonscriptions territoriales cantonales, il fut également membre de la commission des finances mais en 1949 les conseillers généraux communistes étaient écartés du bureau et des commissions. Camille Sylvestre est réélu en 1951 dans le 4^e canton de Fort-de-France, mais il perdit ce poste aux cantonales de 1958. En 1955 et 1961, il se présenta aux cantonales dans la commune de Basse-Pointe mais il ne fut pas élu.

Ses activités militantes furent multiples, orateur, conférencier, rédacteur du journal du Parti, animateur de rencontres avec les militants des cellules et sections et aussi très attaché aux contacts avec les masses et à la formation des militants, Armand Nicolas qui l'a secondé dès 1951 présente une des règles de Camille Sylvestre concernant la vie du Parti :

« Mais pour lui, militer, ce n'était pas seulement agir, vendre son journal, aider les grévistes, prendre la parole dans les meetings ou diriger les réunions. Pour lui, il fallait veiller constamment à mettre en œuvre la ligne politique définie. Donc réfléchir en permanence aux problèmes martiniquais. C'est pourquoi Camille accorda une grande attention à la formation politique des militants⁸²⁶. »

En février 1953, il est élu secrétaire politique général de la fédération communiste à la suite d'Etienne Vanin. Mais il avait assuré la charge du secrétariat fédéral et de *Justice* dès 1950, au départ d'Éphraïm Marie-Joseph. Après la conférence fédérale de 1955, dans la résolution sur l'orientation politique de la fédération, il s'attacha à démontrer les limites

826 *Justice*, « Cinquantenaire de la disparition de Camille Sylvestre. Camille Sylvestre, un grand militant communiste ». Interview de A. NICOLAS, 20 décembre 2012, p. 10.

Dans un rapport des renseignements généraux, en 1952, au chapitre influence : « Très populaire – A de l'ascendance sur la masse ouvrière du pays⁸³¹. »

Camille Sylvestre est décédé à 46 ans le 22 décembre 1962, ses obsèques se sont déroulées le 25 décembre 1962 dans une grande ferveur populaire et militante à Fort-de-France.

LE SECRÉTAIRE POLITIQUE DE 1963 À 1991

Armand Nicolas prendra la suite de Camille Sylvestre à la direction du PCM, en janvier 1963 il devint le deuxième secrétaire politique général du PCM de 1963 à 1991. Du mois d'octobre 1956 à février 1957 il fut adjoint au maire de Fort-de-France, aux élections municipales de mars 1971, il est élu conseiller municipal du Saint-Esprit mais cette élection fut annulée par le tribunal administratif parce que n'étant pas inscrit au rôle des contributions directes de la commune. Il fut vice-président du Conseil régional de la Martinique de 1983 à 1992. Professeur d'histoire géographie au lycée Schœlcher il fut révoqué de l'Éducation nationale en 1961, il sera réintégré en 1974 et affecté au lycée général de Trinité.

En 1949 il présente une recherche universitaire sur *La liquidation de l'esclavage en Martinique après 1848*. Il est l'auteur de nombreuses brochures publiées par le Parti communiste, *L'insurrection du Sud à la Martinique* (septembre 1870), *Le combat d'André Alikier, La révolution antiesclavagiste de mai 1848 à la Martinique, Un demi-siècle de luttes pour la liberté, le progrès, la dignité* (10^e anniversaire du PCM), *Les communistes expliquent l'Autonomie démocratique et populaire*.

En 1996 il publie chez l'Harmattan, les deux premiers tomes d'une *Histoire générale de la Martinique*, puis le troisième en 1998.

Aux Éditions Nécessité, en mars 2013, *Chez les Arawaks de la Martinique au V^e siècle*, photos et commentaires d'objets archéologiques découverts par Armand Nicolas entre 1968 et 1973. Toujours chez ce même éditeur, en DVD, *Le 22 mai retrouvé et Dignité et réhabilitation des insurgés de l'insurrection du sud de la Martinique. Septembre 1870*.

Armand Nicolas est officier des Palmes Académiques et chevalier de l'Ordre national du mérite.

Nous avons eu plusieurs entretiens avec Armand Nicolas, de très longues discussions au cours desquelles il nous a fait revivre le parcours de tous ces militants que nous avons cités dans notre travail de thèse, nous

831 Arch. nat. Fontainebleau. Ministère de l'Outre-mer 19940 1 80 Art. 204 – Direction du personnel et des affaires politiques – Bureau des Affaires politiques. Rapports politiques. La fédération communiste de la Martinique, 1952, p. 23.

l'avons accompagné lors de plusieurs manifestations où il intervenait et ainsi nous avons pu collecter d'importantes informations. Nous choisissons donc non pas de faire un portrait mais de le laisser nous parler de lui, de son parcours à travers six rubriques synthétiques, les origines familiales, les guides, le temps des études, la rencontre avec le marxisme et les débuts militants, le secrétaire politique général du PCM et le combat pour l'autonomie.

Les origines familiales

« Je suis né à Nice le 28 janvier 1925. Je suis originaire d'un milieu social qui correspond à la petite bourgeoisie de couleur martiniquaise qui s'est constituée après l'abolition de l'esclavage. Et si on vient à mes origines martiniquaises, mon ancêtre a été esclave il portait le nom de Nicolas, il a été affranchi à l'âge adulte à vingt ans en 1831 donc avant l'abolition de 1848. Et mon grand-père, le fils de Nicolas, issu de cette petite bourgeoisie très laborieuse est devenu petit propriétaire terrien à Morne-Balai, commune de Basse-Pointe. Il a épousé une femme de cette région et ils ont eu six enfants dont mon père, quatre garçons et deux filles.

Donc mon père est originaire de ce milieu-là, et à partir de 1870 la petite bourgeoisie de couleur va constituer une petite bourgeoisie intellectuelle d'où sortiront des enseignants, des avocats. Mon père a été enseignant, il est parti faire des études à l'école normale supérieure de Saint-Cloud et est devenu professeur d'école normale, son premier poste a été à Nice. Mon père a épousé une Française d'origine corse ; du côté de ma mère j'ai très peu d'informations, je sais que mon grand-père maternel était receveur des postes, c'était aussi le milieu de la petite bourgeoisie. Mon père est mort quand j'avais neuf ans.

Les guides

Comme tous les petits bourgeois de l'époque mon père subvenait aux besoins de la famille et ma mère ne travaillait pas. Je sais que mon père s'intéressait un peu à la politique et par les quelques mots que j'entendais, je savais qu'il fréquentait le milieu radical de l'époque, le parti de Victor Sévère. Mais ce n'était pas un politicien, c'était foncièrement un enseignant, de ceux qui ont remplacé les enseignants venus de France, les enseignants de l'école laïque, gratuite, obligatoire. Ce que j'ai gardé de mon père, c'est cette espèce de sacerdoce de l'enseignement, il partageait son temps entre sa maison, sa famille et l'enseignement. Il enseignait les lettres et l'histoire, il avait beaucoup de livres d'histoire, j'ai toujours été intéressé par l'histoire et je fouillais dans tous ces livres qui me passionnaient. À la mort de mon père, ma mère ne travaillait pas, et comme cela se faisait souvent à l'époque c'est ma tante, celle qui était directrice du pensionnat colonial qui nous a accueilli, j'avais neuf ans, mon frère sept et ma sœur quelques mois. Cela a eu incontestablement une très grande influence sur moi car cela m'a donné très tôt une grande maturité d'esprit. C'est parce que j'avais l'exemple de ces gens qui avaient un grand amour pour les autres, un grand amour pour leur profession, des gens sérieux, travailleurs, incontestablement d'une grande honnêteté, ayant des valeurs morales très fortes et le sens de la justice. L'injustice m'a toujours bouleversé et je crois que cela m'a prédisposé à aller dans le sens où je suis allé. Donc j'ai vécu

dans ce milieu-là et j'en ai subi l'influence incontestablement, le milieu de la petite bourgeoisie politiquement modérée.

Le temps des études

J'ai toujours été très sérieux dans ce que je faisais, j'ai toujours recherché l'excellence, je n'étais pas ambitieux mais un garçon timide et discret. Quand j'arrivai en classe de terminale au lycée Schœlcher, il fallait choisir un métier et ayant vécu dans le milieu enseignant, cela allait de soi, je serai enseignant je me destinais être un professeur de lettres. Cette année-là quelque chose m'a touché, ce fut d'être l'élève de Césaire, je crois que là j'ai subi une influence déterminante, car jusque-là petit-bourgeois modéré ne s'intéressant pas particulièrement à la politique, cela a été quelque chose d'extraordinaire dans ma vie. Ce fut un élément déterminant, parce que Césaire avait une vision du monde qui n'était pas étriquée, c'était une vision humaniste et son enseignement était extraordinaire et cela m'a encore encouragé à aller dans le sens que j'avais choisi, l'enseignement.

À cette époque, en 1941/1942, des bacheliers étaient désignés pour partir faire leurs études en France, j'avais eu une bourse pour faire des études de Lettres à Montpellier dans la partie de la France libre, mais le débarquement de 1942 en Afrique du Nord à tout changé, plus personne n'était envoyé pour faire des études. Les autorités locales décidèrent d'occuper les jeunes boursiers et ainsi on créa à la Martinique une première supérieure, c'était Césaire qui s'occupait de cette classe, le programme était fait par lui et il enseignait pratiquement ce qu'il voulait. Nous avons eu avec lui un enseignement particulier, ce n'était pas un enseignement classique, on faisait de la littérature non seulement française mais latino-américaine, africaine tout ce que l'on n'enseignait pas habituellement. On travaillait sur les écoles littéraires modernes, nous apprenions le surréalisme, le symbolisme, c'était quelque chose de nouveau, c'était un bain littéraire permanent, des conversations permanentes entre Césaire et ses élèves, cela m'a donné encore plus de force intellectuelle. Ainsi un jour de 1943, Césaire me demanda de faire un article pour sa revue *Tropiques*, il me donna alors tout ce qu'il fallait, les livres, la documentation et il me demanda un article sur la traite négrière, j'avais à l'époque 16/17 ans. Cela tout de suite m'a intéressé, mais c'était tout à fait nouveau car l'histoire de la Martinique on n'en parlait pas du tout, mon père était professeur d'histoire mais jamais il ne m'a parlé de l'histoire de la Martinique. Écrire un article historique sur ce sujet-là a été pour moi une révélation car je compris alors que l'histoire de la Martinique et des hommes qui la peuplaient n'étaient pas celle que l'on nous avait racontée.

Très tôt chez nous, nous avons été gaullistes, ma tante écoutait Londres malgré l'interdiction, on avait ce patriotisme français très caractéristique, on était plus français que les Français. Le gaullisme était une manière de résister, de ne pas s'incliner, cela correspondait à des valeurs que nous avons et je crois que cela a eu sur moi une certaine influence peut-être pas pour devenir communiste mais pour avoir l'attitude du résistant.

Quand le commandant Ponton est arrivé à la Martinique en 1944, il sollicita l'aide de Césaire, notamment pour mettre en place un service d'information. Césaire me fit appeler, me demanda si je voulais être journaliste au service d'information, j'ai signé un contrat de rédacteur au service d'information de la Martinique. J'avais pour tâche principale d'écrire des articles d'information à partir des brèves que nous recevions par radio, je l'ai fait

pendant quelques mois et j'étais un spécialiste du front russe et je crois que c'est là que j'ai acquis de la sympathie pour la Russie. À cette époque je ne connaissais pratiquement rien du communisme.

J'ai travaillé six mois au service information, ensuite je suis parti avec un premier groupe de lycéens boursiers en Afrique du Nord au Maroc à Rabat où il y avait des embryons d'universités pour les enfants des colons. J'intégrais une première supérieure de lettres et au terme de cette année je devais passer les certificats de licence de Lettres. À cette époque le Maroc était une des colonies françaises où les Allemands étaient passés et avaient tenté de dresser la population contre les autorités françaises et il y avait souvent de l'agitation. Nous devions y passer notre année universitaire et terminer là nos études mais à la fin de l'année, il nous fut demandé d'intégrer l'armée, les autorités militaires avaient besoin de cadres et nous fûmes tous mobilisés. Ce sont ces diverses expériences qui se sont accumulées pour me former. Le colonialisme, je ne l'ai pas compris d'après ce que j'étais mais d'après ce que j'avais vu au Maroc. Mes camarades et moi discussions de la situation du Maroc et ces échanges ont été pour nous la prise de conscience du colonialisme et tout l'édifice que nous avions avant s'est effondré, c'est-à-dire les idées de la France généreuse libérant les peuples coloniaux.

Lorsque je suis rentré à Paris je me suis inscrit à la Sorbonne pour terminer mes études de lettres et j'ai passé alors ma licence. Je décidai alors de changer de me tourner vers ma passion en m'engageant dans des études d'histoire.

La rencontre avec le marxisme et les débuts militants

Lorsque je quittai le Maroc pour rentrer en France et je me rendis dans la famille de ma mère, des gens modestes mais communistes convaincus, ayant fait la résistance. Je n'avais pas le sentiment d'être différent, pas de comportements ambigus ma tante et mon oncle me parlaient de la résistance, de leurs compagnons de combat, du rôle des communistes, ils s'exprimaient librement. Elle lisait les journaux, *L'Humanité* et d'autres, et toutes mes expériences passées, les leçons de Césaire, le travail au service de l'information, la connaissance de la Russie, mon passage au Maroc, me revinrent, tout était resté dans ma tête. À cette époque je n'avais pas encore lu Marx, mais à ce moment les communistes apparaissaient en Europe et dans le monde comme ceux qui avaient été à l'avant-garde de la lutte contre le fascisme et c'étaient les seuls qui poussaient à la libération des colonies et qui leur apportaient une aide dans ce sens et cela m'interpellaient.

Ces expériences m'avaient transformé et avec des camarades étudiants à Paris, nous avons remis en place l'association des étudiants de la Martinique l'AEM en 1945, qui deviendra plus tard après 1951, l'AGEM. Mes camarades me désignèrent comme président de l'association, et j'ai accepté cette responsabilité, j'ai alors fréquenté tous les milieux étudiants, des milieux assez animés sur le plan politique, avec des étudiants d'origine très diverses venant des colonies et je ne pouvais pas rester à l'écart de ce mouvement, c'était un milieu communiste, très engagé à gauche. Nous avons créé avec les étudiants d'influence communiste une association appelée "l'association des étudiants anticolonialistes", c'était un groupement fortement influencé par le Parti communiste, moi je n'avais pas encore adhéré au parti. L'association des étudiants anticolonialistes publiait un journal, et j'ai été le rédacteur en chef de ce journal. En tant que membre de l'Union internationale des étudiants je suis allé représenter l'association des étu-

dians au congrès qui avait lieu à Prague en 1947, là j'ai vu une jeunesse venue du monde entier, et je dois dire que j'ai été très impressionné et je compris alors que j'avais trouvé ma voie. J'étais entre-temps devenu communiste et mes parents l'ont plus ou moins bien pris d'autant qu'ils avaient reçu la visite de la police qui les avait mis en garde, ma tante et ma mère ont fini par accepter mes opinions et j'ai pu garder des contacts avec ma famille.

En 1947 je suis entré au Parti de manière très simple, j'habitais alors Fontenay-sous-Bois un quartier rural où il y avait une cellule. Un voisin m'a invité à une réunion du Parti communiste, j'y suis allé il y a eu un appel à adhésion et j'ai adhéré. J'avais déjà une pratique militante j'étais déjà préparé. Je ne connaissais pas les gens qui étaient là mais j'ai trouvé tout de suite un état d'esprit, beaucoup d'entre eux avait fait la résistance, c'étaient des cheminots, des ouvriers. J'ai été surpris parce que j'avais une vision un peu sommaire de l'ouvrier, brave type mais pas instruit ; là j'ai vu que la vie n'était pas dans les livres. La vie avait formé ces gens-là pour aborder les problèmes et en discuter, de manière remarquable et en plus j'ai trouvé une très grande fraternité, j'étais le seul d'origine coloniale dans la cellule et j'ai été très bien accueilli. Il y avait des gens qui avaient été déportés qui se trouvaient là et tout cela m'a ébloui, tout cet éventail de gens de toutes origines, des intellectuels, des ouvriers, des paysans, des artisans, c'est là que j'ai appris à militer quand j'étais étudiant.

J'ai milité pendant quatre années avec les étudiants et les travailleurs de la région parisienne, puis j'ai regagné la Martinique en 1951 pour rejoindre mon poste de professeur au lycée Schœlcher. Je me suis rendu au siège de la fédération communiste pour me mettre à la disposition du Parti et je fus affecté au comité de rédaction du journal. J'ai été fort étonné de trouver à la Martinique une fédération qui pratiquait cette vie interne avec des hommes et des femmes, des gens de tous les âges. Et c'est peut-être là que j'ai senti pour la première fois des sentiments de fraternité, d'être le frère de combat de celui-ci, de celui-là, d'être solidaire, c'était un sentiment fort. J'ai été, également, surpris de voir dans la Martinique coloniale des gens, ne sachant pas toujours lire et écrire avec une telle formation politique et humaine, cela m'a frappé et l'on dira ce que l'on veut du Parti communiste, mais cela a été le seul parti qui a formé des ouvriers, qui n'a pas laissé le combat politique être mené que par des gens instruits.

Quand je suis entré au Parti, je n'avais pas de statut privilégié j'ai été un adhérent comme un autre et si j'ai eu des responsabilités c'est parce que les autres ont estimé que je pouvais en avoir, je n'ai jamais rien demandé mais ils ont décidé que Nicolas pouvait faire un bon rédacteur pour le journal. J'avais déjà eu des pratiques journalistiques en France, j'avais été au service de l'information, j'avais été étudiant, j'ai été ensuite enseignant, historien cela me portait davantage vers ce type de militantisme, ce qui fait que très rapidement je suis devenu le rédacteur en chef du journal, avant mon arrivée René Mesnil était le responsable du journal et rédacteur en chef.

Le secrétaire général du PCM

Ce n'est pas par ce qu'on était intellectuel que l'on pouvait avoir des responsabilités, moi j'ai été secrétaire général de 1963 à 1991 ; mais je n'ai rien fait pour, je n'ai jamais ambitionné, c'était très rare de voir les militants dire qu'ils voulaient être ceci ou cela, être conseiller municipal, être élu, il fallait que quelqu'un vous propose en disant ce que vous pouviez

faire et il y avait une discussion. Nous nous proclamions parti ouvrier, donc nous poussions les éléments ouvriers en avant et à mon avis il n'y a pas d'autre parti arrivé à ce stade là en Martinique, de faire des ouvriers, de faire de manuels des hommes politiques de grande valeur.

J'étais alors secrétaire à l'organisation et Camille Sylvestre secrétaire général et à sa mort en décembre 1962, j'ai été désigné pour le remplacer en janvier 1963. Je suis devenu secrétaire général, alors j'ai décidé de devenir militant "professionnel" puisque, en août 1961, j'avais été révoqué de l'Éducation nationale ayant refusé ma mutation d'office à Arles. Dès lors toute ma vie a été consacrée à l'organisation du Parti, je touchais le SMIC d'un ouvrier du bâtiment, des cotisations versées volontairement par les camarades pour me permettre de subvenir à mes besoins. Il n'y avait pas de sommes fixées chacun donnait selon ses moyens, ses possibilités, j'avais été pris en charge par le Parti et j'ai vécu ainsi quatorze ans. Quant Giscard a été élu en 1974, l'amnistie a été prononcée et nous avons eu la possibilité d'être réintégrés. Je suis devenu un militant professionnel par la force des choses et je ne le regrette pas, il y a beaucoup de choses que je n'aurais pas pu faire si j'avais travaillé pendant ce temps-là, mais ce n'était pas simple.

Les militants, surtout les militants responsables, l'essentiel de leur vie se passait entre les occupations professionnelles et la vie politique, le reste était accessoire et marginal. Quand j'enseignais au lycée, je faisais mes 18 heures, tous mes cours et mon boulot de secrétaire général.

Vous menez cette vie de militant parce que vous l'avez voulu, personne ne vous l'a imposé, parce que cela correspond à ce que vous voulez faire de votre vie, c'était ma vie, et c'était ce que je voulais faire, c'est un peu romantique mais j'étais prêt à donner ma vie, je savais qu'en devenant un militant communiste j'allais au-devant de toutes sortes de difficultés y compris des difficultés familiales.

J'étais un intellectuel curieux, j'aimais lire pour emmagasiner le maximum de savoir, en tant que militant, que responsable politique il fallait que je lise des journaux des revues, des bouquins, je m'arrangeais pour lire la nuit, après les réunions je rentrais vers onze heures, minuit. Je lisais jusqu'à deux heures du matin et je me réveillais vers six heures pour le travail, pendant mon temps libre j'étais constamment sur le terrain, je ne me suis pas ennuyé, je n'ai jamais rien fait contraint et forcé. À l'époque où j'étais militant professionnel, cette période m'a laissé plus de temps disponible parce que je n'avais que cela car il n'y avait pas de vie professionnelle. Je me suis passionné d'archéologie, j'avais un chantier et j'allais fouiller et je suis devenu "fan" d'archéologie précolombienne de chez nous.

Nous n'avons jamais eu à mener à la Martinique de combat dans l'action directe, ni dans la violence révolutionnaire, pas d'actes de sabotages. D'autres partis communistes ont eu à le faire ; l'action militante est adaptée au moment, au temps, à l'époque, à l'environnement social et politique, on ne s'est jamais trouvé dans la position de mener l'action violente. J'ai fait quelques jours de clandestinité en 1961, quand le pouvoir a pris la décision de nous exiler par l'ordonnance du 15 octobre 1960, nous avions la crainte qu'il nous mette dans l'avion de force. Nous avions déjà refusé de partir, mais on craignait qu'on nous y oblige c'était un principe de précaution, nous sommes sortis de notre de cachette après une semaine, c'est la seule fois où j'ai eu à entrer dans la clandestinité.

J'ai eu la particularité d'avoir été, avec Camille Sylvestre, le militant le plus frappé par l'appareil judiciaire même avant la révocation. Quand l'action

de démolition a commencé à partir de 1960, on a commencé à nous attaquer à partir du journal, plusieurs procès, des amendes, le journal a été maintes fois condamné et la condamnation tombait sur le directeur du journal. Généralement de très fortes amendes, vraiment pour détruire le journal et nous avons été poursuivi comme cela pendant près de trois à quatre ans avec des saisies ; une année nous avons eu quatorze saisies de *Justice*, en plus de cela il y avait le procès judiciaire, par exemple nous avons été condamné pour des articles à propos de la guerre d'Algérie. Un mois j'ai été condamné à deux reprises, une fois pour "l'affaire des tricots" une manifestation assez mouvementée où je n'avais été que spectateur, une autre fois j'ai été accusé d'avoir écrit un article de caractère raciste, portant atteinte à la société, j'ai été condamné à une lourde amende. En 1960, au retour de Cuba où la révolution venait de triompher, je menais la délégation qui représentait le Parti, j'ai été poursuivi pour atteinte à l'intégrité de l'État à un an de prison avec sursis, à la perte à vie de mes droits civiques et politiques. Ce qui signifiait avec cette condamnation que je ne trouverais jamais de travail ni dans l'administration ni dans le privé.

Le combat pour l'autonomie

Nous nous sommes battus à une époque pour des choses très concrètes, la bataille pour la vie, pour manger, pour avoir la Sécurité Sociale, et sans supprimer la misère, on a donné aux uns et autres une sorte de minimum vital dont les gens se contentent une fois qu'ils ont eu ce minimum, toutes sortes de facilités pour construire, pour faire ceci cela, ils ont cessé de lutter.

Nous avons offert une autre bataille aux gens, mais ils n'étaient pas prêts, mais je crois que c'était difficile de faire autrement, nous sommes passés à la lutte de libération nationale, la lutte anticolonialiste, nous avons avancé l'idée de l'autonomie et nous avons lutté pour. Je ne sais s'ils voyaient dans l'autonomie la fin de tous leurs petits et grands avantages. Progressivement, nous affinions le concept, c'est devenu l'autonomie démocratique et populaire, c'est lorsque nous avons avancé la notion d'identité nationale, que les partis de droite mais aussi les socialistes ont crié au largage. Ils sont partis en bataille pour faire comprendre à la population que l'autonomie que nous réclamions c'était l'indépendance, la fin des avantages sociaux, la misère.

La vie politique à la Martinique n'était pas toujours un long fleuve tranquille, il y avait des moments chauds. Avec ce que j'ai reçu comme caillou j'aurais pu construire une maison (rires), la lutte fraternelle a été plus violente encore qu'avec les autres, cela fait partie de la vie du militant.

La révolution des médias a changé le contact du militant avec les gens, plus de contact, sauf lors des grands rassemblements, avant on faisait davantage de choses avec moins de moyens maintenant il faut beaucoup de moyens que nous n'avons pas. À mon avis il y a une détérioration de la vie politique ; elle change, elle devient un spectacle, voire un cirque, mais j'ai toujours considéré mon militantisme comme un combat politique. »

Écrire pour témoigner !

Les militants communistes n'étaient pas spécialistes de telle ou telle autre activité, même quand le parti s'est retrouvé avec un nombre important de militants. Chacun des militants devait suivre les directives du secrétariat, les activités militantes étaient les mêmes pour tous, vendre le journal, faire circuler les pétitions, assister aux différentes réunions, se mobiliser pendant les campagnes électorales, les rédacteurs se devaient d'approvisionner le journal en articles, les orateurs étaient sollicités sur tout le territoire. Mais, évidemment les militants ne faisaient que ce qu'ils étaient capables de faire, tous n'avaient pas de compétences pour écrire ou prendre la parole. L'action du militant était fonction de son milieu, de ses capacités, de sa volonté de progresser, mais c'était principalement l'origine sociale et la formation intellectuelle qui déterminait la forme du militantisme. Le militant agissait dans la direction où il se sentait le plus à l'aise, il suivait les directives de son Parti mais il luttait aussi avec ses propres armes.

À la rédaction du journal, il y eut beaucoup d'enseignants, militants habitués à rédiger, pouvant mettre au service du Parti leur formation et habitudes professionnelles. Mais il n'y avait pas que des enseignants à savoir manipuler la langue et s'il y eut un militant remarquable utilisateur de la plume, ce fut Georges Mauvois.

Georges Mauvois apparaît dans l'organigramme du PCM, dans le premier comité central issu du congrès constitutif du Parti en septembre 1957, mais il adhéra à la fédération dès 1946, et milita à Paris pendant son séjour professionnel de 1950 à 1956. À son retour en Martinique, il reprit contact avec les militants martiniquais et se mit au service du Parti et intégra la rédaction du journal qu'il alimentait en articles sur divers sujets notamment d'ordre économique. En août 1961, il reçut l'ordre de rejoindre un poste en France métropolitaine, il refusa et il fut rayé des cadres de l'administration des Postes. Pour vivre, il se lança dans l'agriculture et reprit des études de droit et passa le CAPA en 1972, il travailla aux côtés de Georges Gratiand jusqu'en 1975, année où amnistié il put regagner son poste dans l'administration, il s'occupa, à nouveau, du cabinet d'avocat de Georges Gratiand de 1980 à 1983. Mais finalement il termina sa vie professionnelle à la Poste avec le grade de directeur Départemental.

Georges Mauvois s'est essayé avec succès dans l'écriture, une écriture se voulant témoignage des petits et grands travers de la société martiniquaise, il a visité tous les genres, le théâtre, le roman populaire, le roman historique, la biographie, l'essai politique...

Nous reproduisons ici une lettre de Georges Mauvois à Aimé Césaire à la suite de la démission du député maire du Parti communiste, en août 1956 Georges Mauvois rentra à la Martinique plein d'enthousiasme, résolu de se mettre au service de la fédération communiste et de mettre en pratique des

méthodes éprouvées dans sa cellule parisienne et il tint à exprimer son désarroi et sa désapprobation.

• Fort-de-France, le 30 octobre 1956.

Georges Mauvois

1, rue Anatole France, Fort-de-France.

à Aimé Césaire,
Palais-Bourbon, Paris.

Quand je recherche dans ma mémoire les circonstances de mon adhésion au Parti communiste, en 1946, je retrouve que vous y avez été pour quelque chose.

Pour le jeune homme que j'étais alors, flottant entre le prolétariat et la petite bourgeoisie, l'appartenance au Parti d'un intellectuel tel que vous me paraissait une garantie de la valeur de ce Parti. Et ce ne fut pas négligeable dans ma détermination.

Votre démission m'a donné l'occasion de réfléchir sur mes années de vie militante écoulées depuis mes années de début à Fort de France, puis 7 années passées à Paris.

C'est surtout à ces dernières que je pense ici, vous comprendrez pourquoi.

Ça n'est pas une chose simple ni facile que d'être un militant communiste.

Il n'est pas toujours simple ni facile pour les travailleurs d'affronter le patron qui a pouvoir sur le gagne-pain.

Ni simple, ni facile, la discussion autour de la rédaction d'un tract où l'on voudrait faire tenir en une seule page, de quoi détruire tous les mensonges de la radio et de la presse au service des colonialistes au sujet de la guerre d'Algérie par exemple.

Rude est l'effort de chaque jour pour adapter l'action menée aux principes théoriques.

Lourds souvent les soirs de réunion succédant aux soirs de réunion dans une salle enfumée par le tabac et où il fait froid.

Et pas toujours joyeuse la vente, aux quatre coins des quartiers, de *l'Humanité-Dimanche*, par un certain nombre de degrés en dessous de zéro.

Si j'évoque tout cela, ce n'est pas pour vous camper un héros, mais pour tenter de vous expliquer ce que sont ces innombrables petits actes composant le mouvement géant par lequel se forme la conscience politique de la classe ouvrière, mouvement inéluctable autant que le phénomène scientifique de la concentration capitaliste, et à l'égard duquel les impatiences ne servent de rien ; c'est pour tenter de vous dépeindre un peu l'école des communistes.

Ni simple, ni facile, cela, mais combien fortifiant, combien générateur de fraternité entre ceux qui œuvrent.

Il m'est souvent arrivé, réfléchissant aux conditions de travail des députés communistes martiniquais, de craindre qu'ils ne soient handicapés par ces conditions, de craindre les conséquences de cette séparation d'avec le terrain de lutte ; parce que matérialiste, je crois que la conscience est le résultat des conditions matérielles.

Je n'avais, cependant, jamais conçu de crainte quant à votre probité.

Mais alors qu'est-ce, notamment, que cette accusation portée contre le communisme « d'avoir passé autour du cou (de la Martinique) le nœud coulant de l'assimilation », alors que chacun sait qu'en ce qui concerne la loi instituant en 1946 le régime d'assimilation vous fûtes un initiateur, le promoteur le plus fertile en arguments.

Singulière autocritique ! Mis à part le caractère sommaire de votre reniement.

En tout état de cause, voilà que cet « oubli » de votre part, qui fait douloureusement tomber mes illusions à votre sujet, me donne le sentiment que mon témoignage de simple militant vaut bien le vôtre.

Et je veux témoigner sur un point : celui qui a trait au prétendu « refus du Parti communiste français » de renoncer pour sa part et en ce qui le concerne aux méthodes antidémocratiques chères à Staline.

Je me suis posé la question, moi aussi, comme tout militant du Parti communiste français, au lendemain du 20^e congrès du Parti communiste de l'Union Soviétique, de savoir si les défauts dénoncés à ce congrès n'avaient pas imprégnés le parti français.

Et je me suis référé, j'en suis désolé, à ce que je connaissais : la vie, à laquelle je participais, d'organisations du Parti, à différents niveaux.

Or, ce que j'y avais constaté, c'était la discussion, calme ou passionnée, mais franche ; la libre expression de tous les camarades ; la discussion où prévaut l'avis des plus lucides, des plus aptes à déterminer l'action nécessaire et possible en fonction des données, des plus fidèles aux principes, des plus aptes à conformer leurs actes à leurs paroles ; et non pas le dictat de quelque camarade d'un organisme plus élevé. Je n'ai pas pu en déduire le manque de démocratie.

J'atteste par ailleurs que dans les rapports que j'ai eus, en tant que militant xxxxxxxxxxxx postier avec Georges Frischmann, membre titulaire du Bureau politique (donc l'un des 14 pontifes les plus pontifiants, selon votre chevaleresque terminologie), j'ai trouvé en face de moi un camarade attentif, soucieux d'expliquer, sensible aux objections et patient.

Et pour traiter de votre accusation de racisme portée contre les communistes français, j'atteste, en tant qu'homme de couleur que j'ai toujours bénéficié du respect de mes camarades parisiens, que dans les organisations où j'ai milité dans le 15^e puis le 14^e arrondissement et où je me trouvais être généralement le seul homme de couleur, les camarades ont apprécié telle quelle ma collaboration et qu'ils placés, à certains échelons, à des postes de responsable où j'étais appelé à les diriger.

J'arrive aux solutions que vous proposez concernant le problème colonial : pour retenir que votre long discours, qui se veut marxiste à tout prix, ne contient pas une seule fois les mots « lutte des classes » et que si vous parlez de la classe ouvrière, c'est pour en invoquer l'insignifiance dans nos territoires (ce qui est scientifiquement inexact pour le cas des Antilles, pourvues de larges masses d'ouvriers agricoles qui font partie intégrante de la classe ouvrière) et pour proposer quoi ? ... la liquidation des partis marxiste au profit d'une forme d'organisation aussi simple que possible où les marxistes (qui seraient marxistes par vocation divine sans doute, puisqu'il n'existerait pas de parti pour leur formation) joueraient le rôle de levain dans une simple pâte.

Ce révisionnisme est vieux comme le marxisme lui-même, Aimé Césaire. C'est contre lui qu'ont été formées, en particulier, l'Union Soviétique et la nouvelle Chine.

Il y a une voie.

Au cas particulier de notre pays, la Martinique, il y a une voie pour sa marche vers un avenir meilleur, pour une meilleure mise en valeur de toutes ses ressources, une juste répartition de ses revenus c'est, pour l'immédiat la lutte réfléchie pour un statut politique plus libéral ; l'alliance, à cette fin de la classe ouvrière et d'autres couches de la population martiniquaise (pas nécessairement selon un modèle métropolitain), le front unique, à la Martinique, du parti communiste et d'autres formations politiques allant dans le même sens.

C'est cette ligne qui, me semble-t-il, a été adoptée par le Parti à la Martinique.

Et dans cette lutte est nécessaire l'existence d'un Parti communiste le plus grand possible, le plus fortement organisé que possible, le plus apte que possible à s'adapter à la complexité, aux particularités des situations sans rompre avec les principes ; un Parti qui veillera à ce que la lutte commune n'aboutisse pas à permettre ce que vous classez désormais dans « le secondaire », une exploitation plus éhontée encore par les féodaux martiniquais des travailleurs de leurs champs de canne à sucre.

Bien sûr, à comprendre ainsi le marxisme, on n'a point besoin de cracher sur le Parti communiste français. Aussi, le Parti communiste marocain, le Parti communiste tunisien, le Parti communiste algérien, le Parti communiste vietnamien n'ont pas eu besoin de ce genre de geste pour s'adapter aux conditions propres à leurs pays respectifs.

Votre acte frappe le seul parti français qu'un homme de couleur peut frapper sans risque d'être payé de retour, en tant qu'homme de couleur. Il en tire incontestablement un caractère odieux.

Je vous signale, Aimé Césaire, que d'après ce que j'ai pu personnellement constater, *L'Humanité* est le seul quotidien national actuel qui n'a jamais publié des relations de crimes ou d'actes crapuleux sous des titres tels que « Agression sauvage par un Algérien », « Assassinat par un Martiniquais ».

Je vous signale que *L'Humanité*, organe central du Parti communiste français, est le seul quotidien de Paris, qui, déployé entre les mains d'un homme dans le métro, dans la rue, soit le signe certain qu'à s'adresser à cet homme, un nègre malheureux ne court pas le risque d'être maltraité.

Cela correspond à une réalité est imable. (Incompréhensible)

Ce n'est pas le principal, j'en ai conscience ; car le principal, pour ce dont il s'agit, c'est le dynamisme interne des peuples. Et ce que vous dites de l'initiative nécessaire des peuples coloniaux m'a été enseigné par les marxistes, qu'ils soient russes comme Lénine, chinois comme Mao-Tsé-Toung, français comme Maurice Thorez.

Je n'ai jamais compris qu'il faille pour l'exprimer un morceau d'anticommunisme.

Vous me donnez le sentiment qu'une mouche s'en est pris au coche, et s'affole. Et c'est à l'heure où les partis communistes fournissent avec sérieux un immense effort d'adaptation aux nouvelles conditions de la situation.

Il est pénible pour un communiste, engagé sur le rude chemin du combat révolutionnaire, de voir devant lui quitter ce chemin un camarade le précédent, pour tomber, avec des gestes de messie, dans le fameux marais. Pénible, mais c'est tout⁸³². »

Mme Vigné Berthe dite Fifi, une militante communiste atypique

Dans cette ultime sous partie nous donnons à entendre une voix, qui n'a pas eu l'écho qui aurait dû être la sienne, cette voix est celle de Mme Berthe Vigné, ouvrière agricole, militante communiste et dirigeante syndicale.

Ainsi qu'avec tous les autres, nous nous sommes entretenus avec Mme Berthe Vigné, à son domicile du quartier Démarre dans la commune de Basse-Pointe. Nous avons retenu l'expérience de Mme Vigné parce que d'une part elle fut une militante active, les femmes étaient très présentes dans les différentes organisations communistes elles étaient des oratrices très applaudies et d'autre part Berthe Vigné faisait partie du groupe socio-professionnel qui a donné les militants les plus convaincus ; celui des ouvriers agricoles du Nord-Atlantique. Elle a vécu et vit toujours (au moment où nous écrivons) dans cette région de la Martinique où le syndicalisme agricole s'était ancré et d'où partaient les grandes grèves agricoles qui essaieraient ensuite dans le reste de l'île. Militantisme politique et action syndicale étaient étroitement mêlés ; les dirigeants des sections et cellules communistes étaient aussi ceux des groupements syndicaux, les réunions étaient à la fois politiques et syndicales.

Pour nos divers entretiens, nous avons bâti un canevas d'interrogation avec des questions précises, mais cette matrice, face à nos interlocuteurs n'a pas toujours été respectée. Nous ne voulions pas être trop dirigiste parce que ces militants, tous d'un grand âge, avaient quelquefois un peu d'hésitation à faire démarrer leur parole, mais une fois lancés, ils avaient tant de choses à dire que les entretiens se sont prolongés car il était délicat de les arrêter.

BERTHE DITE FIFI VIGNÉ VEUVE LEBIEL

« — Bonjour Mme Vigné, je vais vous interroger sur votre militantisme tant syndical que politique, c'est-à-dire sur votre parcours au sein du Parti communiste et des actions que vous avez pu mener en tant que syndicaliste.

— Voulez-vous vous présenter ?

— Je suis Berthe Vigné, mais à la maison tout le monde m'appelle Fifi, au Parti tous mes camarades me connaissent Vigné par ce que je n'étais

832 Fonds POLEX, 261 J 7, Martinique, démission d'Aimé Césaire, lettre manuscrite de G. MAUVOIS (Côte provisoire, Fonds en cours de traitement en 2012).

pas encore mariée quand j'ai adhéré. Je suis née en 1923, je suis originaire de la commune du Lorrain du quartier Maxime, quand j'ai connu mon mari en 1947 je suis montée ici au quartier Démarre, commune de Basse-Pointe.

— Qu'est-ce qui vous a poussé vers le communisme ?

— Je suis devenue communiste en 1946, J'ai commencé à militer, à la bataille du Gros Vent au Lorrain. Mais avant cela, je travaillais à Fort-de-France où j'étais "placée", à la rue Lamartine chez M. Robert Plissonneau. Césaire était venu à la Martinique il avait fait un discours au Sélect Tango en 1945 pour les élections et cela m'avait remué...

Automatiquement depuis ce temps-là, j'étais communiste d'autant plus que ma grand-mère parlait de l'esclavage, de quelle façon on a tué des gens dans la commune du François pendant la grève de 1900, tu es jeune mais tu entends et tu comprends et comme tu as déjà des dispositions, la moindre parole entre dans ta tête. C'est là que j'ai décidé de retourner au Lorrain chez les ouvriers agricoles.

— Pouvez-vous expliquer ce que c'était, la bataille du Gros Vent⁸³³ ?

— Le camarade Crétinoir venait de poser sa candidature dans la commune du Lorrain et M. Pernock, le maire socialiste, qui n'était pas content vint au Gros Vent avec une rangée de ses adjoints. Le Gros Vent est un petit quartier à la sortie du bourg du Lorrain dans un grand tournant, une petite rivière, un morne avec la statue d'une vierge et un puits d'eau en bas, le camarade Crétinoir avait là son atelier, alors le maire et les autres se sont mis là et ils ont commencé à "massacrer" les gens qui sortaient du Morne Capot, de Maxime, de Rivière Claire et qui allaient voter pour le camarade Crétinoir. Alors à la bataille du Gros Vent j'ai dit:

— "Ce n'est pas possible, parce qu'on ne vote pas pour vous, vous massacrez les gens !"

Avec notre bande du Morne Capot, nous avons fait une solidarité, on ne voulait pas que les gens rentrent seuls chez eux, alors nous les avons raccompagnés chez eux, alors à partir de là je suis devenue une vraie militante.

— Fifi, parlez-nous de votre arrivée à Basse-Pointe ?

— Je suis montée ici, en 1947, en plein de tout ce que je voulais, je suis arrivée j'ai trouvé les communistes, le syndicat, le camarade Blézes défunt, c'est lui qui m'a mis dans tout ce bain, il m'a dit :

— "Fifi je t'ai déjà entendu parler, je ferai de toi une vraie femme! une vraie militante !

833 La bataille de Gros-Vent. Des heurts assez violents se produisirent entre les candidats socialistes et communistes aux élections municipales de 1947 dans ce quartier du Lorrain.

— "Quoi ? Je suis plus bête que mes deux pieds, je ne peux pas être une militante !

— "C'est toi qui parles, tu ne reconnais pas ta valeur, tous les camarades, qui sont là en train de boire leur rhum, l'ont déjà vu.

Ainsi le camarade Blézes m'a guidée, j'allais assister aux réunions du syndicat au Morne-Balai, mon mari qui était du quartier était déjà dans le bain avec le camarade Crétinoir, moi je suis sorti du Lorrain et je connaissais déjà le camarade Crétinoir. Je suis entrée dans le syndicat, j'allais aux réunions où je faisais de petites interventions je donnais mon mot, mon avis disant ce qu'il fallait faire comment il fallait faire, les camarades ont commencé à m'aider et ainsi je suis devenu une véritable militante responsable du syndicat et du Parti.

Mais quand je suis tombée malade en 1967 après les élections, je suis restée très longtemps malade et je le suis encore, je ne suis retournée ni au syndicat ni au Parti et j'ai donné ma démission.

— Et ensuite ?

— Mais là on m'appelait "la dame de fer", "racine", on me donnait tous les noms, j'étais très intéressée. Ensuite le camarade Blézes m'a demandé d'être candidate sur une liste pour les élections municipales, c'était après la mort du camarade Crétinoir qui était le maire de la commune de Basse-Pointe. Il y avait deux conseillères une dame et une autre demoiselle qui était morte et il me proposa de prendre sa place, les deux conseillères étaient de Hauteur Bourdon, il fallait donner au quartier Démarre un représentant. Je n'étais pas originaire de Basse-Pointe mais il m'a fait comprendre que j'étais Martiniquaise et que j'avais mon mot à dire, que je pouvais être conseillère. Et je n'ai pas cessé de militer, sillonnant toute la Martinique de Grand-Rivière (au nord) à Sainte-Anne (au sud), de Sainte-Anne à Grand-Rivière, nous avons monté des syndicats dans presque toutes les communes, nous avons monté un syndicat de marins-pêcheurs à Saint-Pierre, avec le camarade Cerland, avec le groupe de Basse-Pointe, nous travaillions sur les six communes du secteur, Marigot, Lorrain, Basse Pointe, Macouba, Grand-Rivière et Ajoupa-Bouillon.

Ensuite j'ai progressé, j'ai aussi milité à l'Union des Femmes avec Solange Fitte-Duval, Marie-Thérèse Soutarson, Mlle Concis du Morne Rouge. Et après j'ai été nommé membre de la commission exécutive du syndicat avec les camarades Lamon, Blézes, Valbon, deux camarades de Trinité, Herelle du Marigot, de l'Ajoupa-Bouillon, c'étaient les chefs de file, Cabrimol ; dans chaque commune nous avions un secrétaire.

Moi, j'avais ma cellule à Démarre, au début c'était la cellule Georges Gratiant mais cela me gênait de donner le nom d'un camarade qui était encore vivant, j'avais lu un livre parlant de Danielle Casanova une militante, une martyre qui s'était sacrifiée pour la cause des ouvriers en France, alors au cours d'une réunion, nous avons demandé aux camarades s'ils

voulaient changer le nom de la cellule, ils ont accepté par un vote à mains levées le nom Danielle Casanova.

Nous étions nombreux, les syndicalistes, les militants du parti c'étaient les mêmes personnes, tous ceux que l'on retrouvait au Parti on les retrouvait au syndicat. La dame de fer c'est elle qui menait le combat à cette époque elle était jeune, j'avais 30-33 ans, j'ai commencé très tôt en 1951, je crois que j'avais le militantisme dans le sang. J'ai milité partout avec les braves camarades de Basse-Pointe, je n'ai jamais dit non pour faire une conférence que ce soit ici ou ailleurs. Les gens d'ici étaient solidaires on leur demandait de venir ils étaient immédiatement prêts ils ne disaient pas non, et quand il y avait une réunion en semaine et que je n'avais pas d'argent, j'avais un vieux voisin je lui demandai 25 francs, à prêter ou à une autre voisine, car les békés ne payaient qu'en fin de semaine. En raison du parcours que Blézes m'a fait faire, quand M. Cerland est arrivé à Basse-Pointe il a trouvé un élément formé dans la politique et des camarades solidaires, des braves ; nous n'avions peur de rien, on fonçait on ne regardait pas derrière.

Après il y a eu la démission de Cerland au conseil d'administration de la Sécurité sociale et alors j'ai pris sa place et je suis devenu administrateur à la caisse pour que je représente les ouvriers agricoles, lui il était fonctionnaire, sur la première liste il était présent mais sur la deuxième, c'était moi de 1963 jusqu'en 1971.

— Vous avez nommé à plusieurs reprises MM. Créteinoir et Cerland. Pouvez-vous nous parler d'eux ?

— J'ai connu M. Créteinoir, il était maire et conseiller général de Basse-Pointe. Jeune fille je l'ai rencontré quand j'étais "placée" à Vivé. Nous allions danser au bal du quatorze juillet à Basse-Pointe et il s'est étonné que je sorte du Lorrain pour venir jusqu'à Vivé, par la suite je l'ai rencontré plusieurs fois mais je n'ai pas eu l'occasion de discuter avec lui, il faut dire que je n'étais pas encore une grande militante.

M. Cerland et moi avons travaillé ensemble pendant 12 ans. D'abord c'est moi qui lui ai proposé d'être conseiller général, la première fois que je montais sur une table pour faire une conférence, c'était pour Monsieur Cerland. À la mort de M. Créteinoir, Blézes m'interrogea me demandant qui je voyais à Basse-Pointe pour le remplacer, je répondis que la seule personne susceptible de défendre les travailleurs à Basse-Pointe était le camarade Cerland, il s'était déjà présenté contre le maire du Lorrain, il avait bien défendu les ouvriers agricoles et il était le seul capable de s'opposer à Pernock et déjouer ses manigances.

Tout de suite Blézes partit faire le tour de tous les camarades de Démarre et des autres quartiers et il les ramena chez moi me disant que le soir je devrais faire une conférence qui aurait lieu chez moi et je devais être chef de cette manifestation. J'hésitais mais il a su me convaincre. Ce fut ma première conférence quand elle s'est terminée, les camarades avertirent Cer-

land que l'on venait de parler pour lui et que la population de Basse-Pointe l'avait désigné comme candidat.

— Et vos combats avec les ouvriers agricoles ?

— Pour la banane j'étais déjà partie, mais en 1956, nous avons eu la grande grève de Moulins l'Étang, on a même emprisonné le camarade Cerland qui a fait 15 jours de prison parce qu'on a dit que c'était lui le meneur.

Nous avons mené un grand combat pour la sécurité sociale dans la banane en 1963, c'était dur — ah c'était très dur — les ouvriers étaient sceptiques, ils disaient que les békés n'accepteraient pas qu'on prenne de l'argent sur eux, jamais cette affaire de sécurité sociale ne verrait le jour, mais nous avons réussi quand même.

Nous sommes allés partout, dans les communes du Marigot, du Prêcheur, de l'Ajoupa-Bouillon, pour faire comprendre aux camarades qu'il fallait laisser prendre une part sur leur salaire. En ce temps-là, je travaillais à Chalvet, je me suis battue contre les coupeurs de cannes pour leur faire comprendre que c'était nécessaire, que moi-même j'étais comme eux que j'avais compris que c'était une bonne chose. Je leur faisais comprendre que si les patrons n'étaient pas d'accord, il fallait réfléchir et se demander pourquoi. Les intérêts des ouvriers et des békés n'étaient pas les mêmes et si le patron, les békés, M. Pernock, M. Marcel Baudouin disent de ne pas faire, au contraire il fallait le faire, alors il était nécessaire de parler un certain langage pour faire comprendre aux camarades ce que nous disions.

Nous faisons des conférences je parlais juste avant M. Cerland puisse que c'était lui le "grand grec", l'intellectuel, je lui laissais les belles paroles, il leur expliquait, mais moi je parlais le même langage que les ouvriers agricoles pour faire comprendre plus vite.

Dans l'affaire de Chalvet en 1974, les gendarmes ont tiré sur le camarade Cégéli de Sainte-Marie, il a eu la jambe cassée, sur le camarade de Manégly qui fut envoyé en prison et les deux jeunes frères Démonière. Nous étions à Basse-Pointe, nous n'étions pas sur la plantation de Chalvet qui se trouve au Lorrain, ils sont sortis à Eyma et les gendarmes leur ont tiré dessus alors là c'est pratiquement la dernière bataille que j'ai menée, à laquelle j'ai assistée.

— Et avez-vous participé à l'affaire des 16 de Basse-Pointe ?

— Je venais de m'installer à Démarre chez ma belle-mère, ce jour-là nous étions sortis de Saint-Pierre mon mari et moi, nous savions il y avait eu des événements très durs en ce temps-là le travail rapportait peu et nous allions travailler à Saint-Pierre au Prêcheur. En revenant vers Basse-Pointe, par les bois du Morne-Rouge, nous avons rencontré M. Malidor qui nous demanda de rentrer très vite car un fait très grave s'était passé à Basse-Pointe, nous nous sommes alors dépêchés d'arriver à l'Ajoupa-Bouillon où nous avons pris les petits chemins pour arriver à Démarre. À notre arrivée j'entendis quelqu'un appeler ma belle-mère et lui dire :

— "Yo di yo tué misié Guy de Fabrique !" [On dit que l'on a tué M. de Fabrique !]

Dans cette affaire-là, j'ai été convoquée plusieurs fois à la gendarmerie puisse que j'étais conseillère municipale, le camarade Manégly qui était impliqué était aussi conseiller municipal, ils ont cherché à savoir qui il connaissait et c'est ainsi que j'ai été interrogée pendant plusieurs jours. Mais je n'avais rien à me reprocher, je ne pouvais que dire que je connaissais le camarade, que nous étions tous les deux au syndicat mais je ne savais rien de plus.

— Avez-vous eu une formation syndicale, une formation politique ?

— Oui, il y avait des réunions syndicales que l'on faisait pour informer et former les camarades, pour leur dire ce qu'il fallait faire, comment il fallait le faire, ce qu'il ne fallait pas faire, comment s'entendre, on nous donnait des directions pour discuter, ce n'est pas parce qu'on est un militant syndical que l'on devait dire au patron n'importe quoi, il y avait le respect et le travail.

— Y avait-il des cours, des livres ?

— Oui, à chaque fois on nous les donnait des feuillets pour étudier, pour savoir au syndicat comme au Parti.

— Aviez-vous des problèmes à cause de votre militantisme ?

— Au niveau du travail il n'y avait pas de problème, je travaillais la journée dans les champs et le soir les réunions, les préparations. Dans les champs nous étions tous au syndicat, le patron ne pouvait rien, nous étions fort en ce temps-là nous avions tous notre carte et le patron le savait, c'est quand on n'est pas fort que les patrons appuient. Je me levai à quatre heures du matin et à cinq heures je prenais mon coutelas et je partais, je faisais ma tâche⁸³⁴, qui était de couper dix piles de cannes et de les amarrer. Et ensuite je rentrais chez moi, je prenais mon panier et j'allais dans tous les quartiers environnants chercher de la marchandise ; oignon, cristophine, ceci lundi, mardi, mercredi et le jeudi j'allais vendre à Fort-de-France. Le vendredi je retournais dans les champs de canne faire ma tâche, le samedi j'allais vendre à Saint-Pierre oranges, bois d'inde, je revenais avec de la tomate, du pois-

834 La tâche est la quantité de travail susceptible d'être fournie dans la journée, elle détermine la rémunération – La tâche concerne une grande majorité de travailleur, sur les habitations pour les coupeurs c'est la quantité de piles canne coupée par jour: les amarreuses lient les cannes coupées en paquets et ont un nombre minimum de paquets à faire.

Arch dép. Martinique, fonds du secrétariat général, 1M9203/E Rapport de gendarmerie du 20 janvier 1925. « La récolte se fait à la tâche, composée de 20 piles de 25 paquets comprenant chacun 10 bouts de cannes de 1 mètre de long. »

son, un peu de tout que je revendais à nouveau dans le quartier. J'avais en plus une petite boutique (épicerie), je prenais 35 litres de rhum chez Viviers, je portais 25 litres sur la tête, les 10 autres à la main, lorsqu'il n'y en avait pas, j'allais jusqu'au bourg en chercher, j'arrivais à faire tout cela avec mon mari. Quand j'étais jeune au syndicat, au Parti, au travail je ne voyais pas le temps passer.

— À votre époque, qu'est-ce que c'était « être militant » ?

— Pour moi un être une militante c'était travailler pour son Parti, pour son syndicat pour le bénéfice des travailleurs. Par exemple j'étais membre de la commission exécutive et j'allais aux réunions du bureau. C'est au bureau où l'on prenait les décisions, où on montait un plan de travail.

Pour une militante il n'y a pas d'heure pour militer, sauf si tu es malade, on t'appelle car tu as des responsabilités et tu réponds. On faisait une réunion de cellule tous les mois pour faire un compte-rendu du travail de la municipalité, je faisais des convocations et j'avais des camarades qui devaient les distribuer dans chaque coin du quartier et moi je préparais ma réunion qui commençait vers les 18h30.

— Et aujourd'hui que reste-t-il de votre vie de militante ?

— En 1967 je n'étais plus militante car j'avais démissionné, mais j'allais quelquefois aux réunions, de toutes façons je mourrai communiste, personne ne me fera quitter mon parti, maintenant je ne fais plus rien mais l'esprit communiste est là. Mais j'ai gardé quelques amis Guy Dufond, Philibert Duféal, René Corail avec qui je suis allé à Moscou, Marie-Angélique, Hongroie Duverlie Soutarson, Paruta des femmes du comité central.

Mais là, je te dis dès qu'on a dépolitisé le syndicat nous ne nous ne sommes pas retrouvés, "nou ped la rel nou" [nous ne savions plus quoi faire], les camarades quand ils venaient en réunion ne voyaient pas les maires et les autres élus à leurs côtés, le seul contact se faisait avec les militants syndicalistes. La jeunesse ne s'engage plus, il ne reste plus que ceux qui font Justice, il ne reste plus que la tête mais ce sont des personnes âgées, mais dans le temps nous étions présents dans presque toutes les communes. Il y avait le camarade Guilon au Lamentin, Fitte-Duval au Saint-Esprit, Cerland à Basse-Pointe, des camarades à Fort-de-France, au Marigot, au Lorrain, Charles-Alfred et Nestoret au Morne-Rouge, quelques têtes sont encore là mais on a coupé les pieds et le Parti n'a plus eu assez de force pour avancer.

Conclusion

Les militants communistes se sont progressivement tus et effacés car les moyens d'expression du militantisme se sont transformés et les multiples tentatives de "ghettoisations" officielles les ont empêché de rester en contact avec la population.

L'apparition en 1964 d'un quotidien d'information générale « France-Antilles Martinique », rapportant aux lecteurs tous les petits faits, entretenant leur curiosité et les rapprochant en leur donnant des nouvelles de tous même de ceux vivant dans les coins les plus reculés, a porté un rude coup aux organes de presse des partis politiques. La population a du se partager entre de nouveaux moyens de diffusion ; les radios privées, la télévision ont pris la parole et ont étouffé les modes d'expression antérieures. En offrant une multitude de programmes aux Martiniquais, elles les ont désintéressés de la chose politique. Les militants ont du faire des efforts pour s'adapter et lorsqu'ils n'ont pas pu ont abandonné. Certaines activités traditionnelles des militants se sont transformées ou ont disparu et les militants avec. Des temps forts comme les meetings où les militants appelaient la population à se rassembler spontanément et qui étaient l'action normale de contact avec les masses au moment des grands événements politiques ne se tiennent plus. Aujourd'hui les militants doivent gérer des rassemblements publics ciblés où le maître mot de la préparation est la communication. Les militants non formés à ces types de manifestations ont reculé et se sont écartés car ils avaient gardé des formes d'actions dépassées ou qui ont naturellement disparu.

De plus la répression qui s'est obstinée à briser la voix du Parti communiste martiniquais et à museler les dirigeants les plus décidés a contribué à l'isolement et à la disparition des militants communistes. De tous les partis qui militaient pour l'autonomie, pour la reconnaissance de l'identité nationale à la Martinique des années cinquante à soixante-dix, celui qui a été le plus sanctionné a été le Parti Communiste. Les innombrables arrestations, les morts au cours des interventions des gardes mobiles, les révocations, les pertes des droits civiques, les saisies ont largement participé au recul du militantisme communiste car face à ce lourd tribut et à la pression des autorités de nombreux militants ont capitulé.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre travail a été mené en deux phases successives de réflexion. La confrontation de notre méthode avec les méthodes traditionnelles, dans une première phase de développement de notre réflexion, a permis de constater que la méthode traditionnelle, bien que riche en contenu, est souvent limitée par son caractère énonciatif. Elle ne permet pas de saisir la complexité des phénomènes sociaux, mais elle permet de les décrire. Notre méthode, en revanche, vise à saisir la complexité des phénomènes sociaux, mais elle ne permet pas de les décrire. Elle permet de saisir la complexité des phénomènes sociaux, mais elle ne permet pas de les décrire.

Notre travail a été mené en deux phases successives de réflexion. La confrontation de notre méthode avec les méthodes traditionnelles, dans une première phase de développement de notre réflexion, a permis de constater que la méthode traditionnelle, bien que riche en contenu, est souvent limitée par son caractère énonciatif. Elle ne permet pas de saisir la complexité des phénomènes sociaux, mais elle permet de les décrire. Notre méthode, en revanche, vise à saisir la complexité des phénomènes sociaux, mais elle ne permet pas de les décrire.

« Guadeloupe, Martinique...

Différentes des autres îles, elles le sont par les hasards de l'Histoire, celle d'une colonisation à la française, qui a allègrement pratiqué le métissage et décidé l'assimilation politique. Face à tous les paradoxes des Antilles, on a souvent parlé de crise, d'impasse ; et les dernières générations ne se sont privées de les reprendre à leur compte. Mais aujourd'hui se dessinent des espoirs nouveaux : la jeunesse bannit les vieilles lunes et balance les complexes par-dessus bord. Ce qui redonne créativité aux créateurs, confiance aux administrateurs, et lucidité aux politiques⁸³⁵. »

Daniel BASTIEN

Notre rencontre avec un sujet tient souvent de contacts, de discussions qui nous ont consciemment ou inconsciemment troublé, nous ont poussé à nous interroger et nous l'avons précisé dans notre introduction notre curiosité pour le militantisme communiste vient de l'appartenance de notre père au Parti. Mais écrire sur les militants communistes n'avait pas pour but de mettre en avant un quelconque lien, une quelconque complicité avec le militant René Bosphore, mais nous ne doutons pas que notre attachement ait pu quelquefois nous empêcher de prendre de la distance avec certaines affirmations des militants communistes que côtoyaient notre père.

Notre travail visait donc à mettre en évidence le parcours singulier d'un groupe politique, celui de militants communistes martiniquais œuvrant pour l'émancipation puis la décolonisation de leur pays. Il s'agissait pour nous de montrer comment ces militants tout en utilisant la doctrine, les institutions, l'organisation d'un parti sur lequel ils s'appuyaient, avaient mis en place une stratégie particulière reflétant l'esprit de leur région et imprégnée de leur histoire, culture et identité. L'étude de ce groupe militant a fait ressortir des profils singuliers de militants, des attitudes militantes spécifiques, des choix faits à la fois en regard de leur appartenance à une grande famille politique mais aussi en fonction d'un vécu sur un terroir particulier. Ces choix, attitudes, à la fois semblables et différents n'ont pas été mieux payants car les militants communistes martiniquais n'ont pas connu un meilleur sort que d'autres militants communistes d'autres régions et leur équipée politique n'a pas atteint les objectifs revendiqués malgré la surprenante et particulière autonomie politique dont jouit l'île aujourd'hui.

835 Daniel BASTIEN, « Au-delà des Turquoises », *Autrement revue*, hors-série n° 41, octobre 1989, Antilles, Espoirs et déchirement de l'âme créole, p. 9.

Les premiers communistes de la Martinique ont dès leurs débuts manifesté la volonté de faire corps avec la grande famille communiste française, et ceci dès les premières affirmations communistes nées au lendemain de la décision de la création du PCF en décembre 1920. Le choix de mettre en place une structure politique similaire ou plus précisément filiale du Parti communiste français ne relevait pas simplement de motivations structurelles. Ce choix était à mettre en parallèle avec le long cheminement vers la clarification du statut de citoyen ; cheminement qui commença à l'instant où l'état de citoyen remplaça celui d'esclave, nouveau statut qu'il était nécessaire d'étoffer et auquel il fallait donner de l'épaisseur. Citoyen français ! Selon Nelly Schmidt l'Abolition de 1848 n'apporte pas tous les changements espérés car « En 1848, La République octroie des droits civiques à ses anciens esclaves, qui deviennent des "citoyens colonisés". Un étrange statut qui, dans les faits, ne change pas grand-chose à leur quotidien⁸³⁶. »

Ce choix d'intégrer un grand ensemble politique avait les mêmes motivations que les multiples demandes d'assimilation et d'égalité, la reconnaissance et la visibilité dans une très grande famille ! Ce choix était aussi affectif, nous sommes comme vous, parlons comme vous, faisons-tout comme vous, avons la même culture, formation, nous pouvons donc intégrer votre structure. Entrer dans une famille politique mais pas dans un quelconque groupe, dans une organisation en lutte pour la reconnaissance des peuples et de leurs parcours. Ce que demandaient les Martiniquais c'étaient la reconnaissance d'une position politique particulière, non la formation d'une structure qui à terme pouvait les distancier de l'ensemble français car tel était les vœux de l'Internationale en leur proposant de créer leur propre groupement politique. Cette demande était la légitimation du chemin parcouru sinon ensemble mais parallèlement avec les mêmes objectifs, la même organisation. Maintes fois formulée la requête des communistes martiniquais d'intégrer l'ensemble communiste français en tant que fédération fut le premier pas de leur marche vers une égalité et qui allait de pair avec la revendication de l'assimilation auprès des pouvoirs officiels. Le rattachement au Parti communiste le fut par l'adhésion à la décision de la majorité à la fin du Congrès constitutif de Tours de décembre 1920. Bien que présenté avec le titre de fédération, le groupe communiste martiniquais n'en avait pas toutes les caractéristiques, il se présentait davantage comme un groupement d'organisation des travailleurs et de promotion syndicale. Mais tout de même il ne s'agissait pas d'une demande linéaire, il était question de se fondre dans un ensemble mais en y amenant quelques-unes de ses «habitudes de fonctionnement», la toute première génération de communistes était prête à intégrer l'ensemble communiste français mais elle se rendait compte tout de même qu'elle jouissait d'une grande liberté. Le contrôle

836 Nelly SCHMIDT, « La liberté, et après ? », *L'Histoire* n° 353, mai 2010, dossier : L'esclavage aux Antilles, p. 62.

des instances dirigeantes, celui du comité central et du bureau politique était inexistant.

Les réticences des communistes français à accéder aux vœux des Martiniquais furent réelles, car ils allaient à contre-courant des engagements pris par les Français au moment de leur acceptation des vingt-et-une conditions du IIe congrès de l'Internationale communiste, et ne correspondaient pas aux thèses défendues à propos de la colonisation.

Alors que les communistes devaient travailler à aider les organisations coloniales à acquérir suffisamment de maturité politique pour se constituer en groupement revendicatif pouvant être les déclencheurs d'une possible indépendance nationale, les Martiniquais, eux, demandaient un rattachement plus étroit, réclamaient le droit de regard et la tutelle. Embarras visible puisque les dirigeants et les membres de la Commission d'études coloniales puis de la Commission coloniale comprirent qu'il fallait faire une mention particulière pour les peuples des « quatre vieilles colonies françaises. » et définir un traitement pour ces « cas ».

Au départ, même si les militants martiniquais se référaient aux communistes français, les liens entre les deux groupes étaient assez ténus. Il y avait, en cela, de multiples raisons d'abord l'éloignement, les communications étaient lentes et difficiles et les décisions tardaient à arriver et le temps entre leurs connaissance et application relativement court, donc nombre de conclusions proposées par le Parti ne furent ni entendues ni même étudiées. Ensuite la position en marge des militants martiniquais imposait une certaine distanciation, il était difficile d'exiger l'application de décisions à des militants qui s'étaient formés, organisés en parallèle de la structure mère. Et enfin, élément essentiel, parce que les préoccupations quotidiennes n'étaient pas les mêmes, s'agissant de questions générales comme celle de la paix, de l'antimilitarisme, par exemple, les militants martiniquais pouvaient s'en faire les échos. Mais toutes les préoccupations locales des Martiniquais celles concernant l'économie sucrière, les inégalités sociales, le difficile accès aux terres cultivables étaient méconnues des dirigeants du Parti. Cette ignorance des réalités coloniales découlait d'une certaine attitude vis-à-vis des peuples coloniaux, les européens n'avaient pas appris à regarder à l'intérieur des pays colonisés, ils n'entendaient que ce que les récits des exploitants et des administrateurs coloniaux laissaient entrevoir. Et même les combattants de la colonisation avaient une attitude empreinte de condescendance, de paternalisme, d'accord bienveillant et d'indulgente compréhension et cela pouvait étonner de la part de ceux qui se chargeaient de former les militants anticoloniaux.

Les liens entre les militants et le PCF s'approfondissant, la Martinique en 1936 devint l'une des régions communistes du PCF, mais les militants martiniquais continuaient à se parer d'appellations diverses reflétant leurs préoccupations et leurs luttes locales du moment, « Front populaire »,

« Front populaire anti-usinier ». Le désir d'intégration des premiers communistes se déclinait sous de multiples facettes.

Peu après la guerre, les liens lâchement tissés entre les communistes martiniquais et le PCF vont peu à peu se resserrer par la mise en place d'une fédération du Parti communiste à la Martinique. Le Parti ! Ce n'est pas véritablement une création, parlons de préférence d'une réorganisation, car si dans des régions comme la Guadeloupe ou la Réunion où des fédérations communistes prirent naissance entre 1944 pour l'une et 1947 pour l'autre, la fédération communiste de la Martinique fut la transformation logique du groupe communiste d'avant-guerre. Des fédérations où les militants locaux reproduisirent fidèlement les schémas organisationnels métropolitains et s'alignèrent idéologiquement sur le modèle français. L'adoption des contenus idéologiques du communisme recadrés par le PCF fut une position difficile et aventureuse pour les militants martiniquais. Ces derniers affirmaient leur attachement à la France en se reconnaissant à travers un parti national qui dans sa ligne politique ne cachait pas un internationalisme souvent critiqué. Il était difficile pour les communistes français de faire admettre à leurs compatriotes qu'ils pouvaient être à la fois nationaliste et internationaliste puisque le plus grand « tort » qui leur était reproché se trouvait dans leurs liens étroits avec le PCUS et dans leurs besoins de prendre leurs « ordres de Moscou », surtout pendant le long secrétariat de Maurice Thorez. L'engagement fut tout aussi compliqué pour les Martiniquais, car il s'agissait d'être à la fois des internationalistes, des nationalistes français, tout en étant d'ici, de cette île et de cette région.

La fédération de la Martinique comme toutes les organisations communistes périphériques subissait un contrôle codifié par des envoyés du comité central. La propension de l'organisme fédéral à mobiliser les masses, à faire bouger les électeurs retenaient l'attention des délégués de bureau politique du PCF. La fédération jouissait d'une relative autonomie malgré tout, les nominations des secrétaires politiques de la fédération se faisaient à la Martinique par les Martiniquais, et selon un schéma définie par la fédération elle-même. Contrairement aux organisations de la France métropolitaine, elle ne favorisa pas l'émergence à sa tête de militants ouvriers, elle fut dirigée, comme les fédérations de la Guadeloupe et de la Réunion, par des fonctionnaires, des intellectuels, des enseignants (Thélus Léro, Gabriel Henry, Ephraïm Marie-Joseph, Etienne Vanin, Camille Sylvestre). Les dirigeants élus au cours des conférences fédérales étaient issus des élites locales fournies par une classe moyenne montante, éduquée et s'étant appropriée la doctrine communiste.

Les profils des militants communistes martiniquais accusaient certaines divergences avec ceux du PCF ; la pyramide communiste à la Martinique reposait sur une large base de saisonniers, ouvriers agricoles et ouvriers des sucreries (entre ces deux catégories il y avait un incessant va-et-vient car seuls quelques ouvriers étaient pour retenus sur l'année pour la

maintenance et des tâches spécialisées, on pouvait d'une année à l'autre travailler dans les champs ou à l'usine). Le ventre de la pyramide était composé par une multitude de petits artisans, de petits employés du commerce, du port et tout en haut, pour diriger la structure une frange d'intellectuels, de moyens fonctionnaires, instituteurs, professeurs de collège, agents des contributions, des postes -.

La détermination des militants martiniquais à s'impliquer dans l'orientation et les méthodes politiques de leur fédération dénotait une grande liberté décisionnelle face aux instances dirigeantes du Parti. Cette liberté de décision s'affirmait dans les choix arrêtés pour définir la ligne politique de la fédération. Lorsque les militants se battirent en 1946 pour une politique d'intégration afin d'en finir avec les inégalités sociales criantes, pour mobiliser les autorités sur un autre développement économique non axé sur les cultures d'exportation, ils ne s'intégraient pas dans le mouvement de décolonisation dans lequel le PCF voulait se placer en tant que parti anti-impérialiste. Les positions idéologiques des communistes français contre le colonialisme et ses abus n'allaient pas dans le sens d'une intégration amplifiée avec les métropoles coloniales, mais d'une remise en cause de l'autorité coloniale jusqu'à la disparition de cette autorité. En plaçant leur premier grand combat national sur le plan de l'assimilation, les militants antillais et guyanais exprimaient l'idée que pour faire taire le capitalisme outre-mer, néanmoins le capitalisme sucrier des grandes familles dominantes, il était nécessaire d'avoir des armes particulières, notamment l'appui total des lois françaises. Ce fut dans cette optique que la demande assimilationniste des militants de la fédération apparut comme un discours progressiste malgré les réticences affichées de certains dirigeants communistes. Un front uni des parlementaires communistes pour approuver cette étape de l'évolution des quatre vieilles colonies fut aisément trouvé. Les communistes dans leur majorité avaient adhéré à la demande des Antillais dans ce qui se révéla quelques années plus tard n'être finalement qu'un train de réformes sociales devant changer la physionomie du quotidien des populations mais qui tardait à prendre le départ et ne transforma pas en profondeur les sociétés et les économies antillaises. Pour les communistes martiniquais la marche au socialisme pouvait être facilitée par une étroite association avec la classe ouvrière française organisée et dirigée par un PCF puissant, et tout de suite après la guerre un grand nombre de militants crurent aussi que l'assimilation permettrait d'accéder à ce socialisme sinon d'intégrer une France proche du socialisme.

Mais dans les années 1950 ce sont des événements tant extérieurs qu'intérieurs qui vont obliger les communistes à se remettre en question. Ni les remous causés par l'affaire de Hongrie en 1956 et la révélation des crimes de Staline par le rapport secret de Kroutchev, ni la lente et imprécise appréciation de la montée du nationalisme en Algérie et dans les autres colonies françaises n'avaient véritablement déstabilisé les communistes

martiniquais qui gardaient une foi quasi inébranlable dans la ligne politique du Parti.

Ce fut d'abord la première vague de libération des territoires coloniaux qui amena de grandes interrogations et des prises de position radicales sur la décolonisation. Des colonies faisaient la conquête de leur indépendance et la conférence de Bandoeng en 1955 permettait aux jeunes États indépendants de réaffirmer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ensuite au début des années 1960, ce fut l'indépendance de presque toutes les colonies françaises entraînant l'effondrement de l'empire colonial français qui jeta le trouble. Dans le monde, les peuples colonisés aspiraient à se gouverner eux-mêmes et proches de la Martinique, de petits territoires caribéens devenaient autonomes puis indépendants (Barbade, Jamaïque, Trinidad et Tobago) et la révolution cubaine triomphait en 1959.

Enfin les communistes martiniquais constataient l'essoufflement de leur propagande au sein de la population et cela dépit d'une présence constante sur le terrain, leur notoriété électorale stagnait et leurs organisations de proximité devenaient moins performantes. Et malgré une grande confiance dans les décisions du Parti, la nécessité de fonder une autre politique se faisait sentir car les communistes étaient conscients que les réponses sociales et économiques ponctuelles face aux flambées revendicatrices de la population ne pouvaient être satisfaisantes. Dès 1955, les communistes martiniquais s'interrogèrent sur une possible autre voie de développement et en juillet 1956 s'orientaient en faveur de la gestion de la Martinique par les Martiniquais eux-mêmes. Puis ce fut le départ assourdissant d'Aimé Césaire et le risque de délitement d'une fédération communiste qui peinait à s'imposer dans l'ensemble politique martiniquais qui activèrent les décisions.

La création du Parti communiste martiniquais en septembre 1957 et la mise en avant du mot d'ordre d'autonomie démocratique et populaire témoignaient de la volonté des communistes de sortir la Martinique de la départementalisation-assimilation et de rechercher une voie originale de « décolonisation ». À cette date la création et l'organisation du Parti communiste martiniquais ne fut pas une réelle nouveauté d'une part parce que les communistes martiniquais jouissaient déjà d'une grande marge de liberté décisionnelle face au comité central du PCF et d'autre part parce que le nouveau parti s'attacha à respecter l'orthodoxie idéologique communiste. La création du Parti communiste guadeloupéen en mars 1958 et du Parti communiste réunionnais en mai 1959 relevèrent également de cette même démarche, les nouveaux partis communistes créés dans les DOM ne se démarquèrent pas totalement du PCF, puisqu'ils furent constitués physiquement à son image, congrès, comité central, bureau politique, secrétaire politique général, sections et cellules.

Mais il fallait un nouvel engagement pour ne pas se couper des masses populaires et leur proposer d'autres moyens pour satisfaire leurs aspirations

tout en s'attachant à attirer la classe moyenne qui se constituait et qui était un vivier de contestation. L'émergence d'une conscience nationale chez les militants communistes à partir de 1955, conscience nationale qui s'affirmait déjà dans le milieu étudiant contestataire, fut le support pour avancer vers une nouvelle étape de redressement et d'affirmation de la population martiniquaise. Les observations et les interrogations se multiplièrent pour arriver à la constatation que la nation Martinique s'éveillait, que nombre de Martiniquais en étaient de plus en plus conscients et qu'il était nécessaire de permettre à ce concept de s'exprimer. Ainsi les communistes martiniquais se donnèrent le droit de rechercher et de proposer une solution pour affirmer cette nationalité martiniquaise. La voie proposée se devait d'être originale, tenir compte des particularités culturelles, historiques, environnementales martiniquaises et permettre l'exercice de la responsabilité et du droit à la souveraineté. D'emblée les communistes rejetèrent toute solution violente, s'opposant aux propositions des groupements étudiants ils ne s'engageaient pas dans une voie révolutionnaire mais négociée. Il ne s'agissait pas d'appliquer à la Martinique de schéma ni de modèle tout fait qui avaient pu réussir ailleurs, les communistes voulaient s'engager dans une voie nouvelle tenant compte du contexte régional et des conditions économiques, sociales et politiques réelles de leur pays.

Pour les militants martiniquais l'expérience originale de décolonisation et de libération nationale qui correspondait aux intérêts et aux attentes du peuple martiniquais était l'autonomie démocratique et populaire. Une telle revendication ne pouvait aboutir que poussée par un large front pour l'autonomie regroupant toutes les forces anticolonialistes, car l'État de droit républicain donnait l'opportunité de faire ce choix par une analyse et une modification de certains statuts de la constitution.

Mais ce changement statutaire pouvait-il s'arrêter là où n'être qu'une étape vers une décolonisation plus profonde. Les communistes tout en affirmant que l'autonomie n'était qu'une marche sur le long chemin vers une société socialiste qui devait permettre à la Martinique de s'engager dans la voie anti impérialiste et démocratique ouvrant la route au socialisme montraient leur attachement à définir une autonomie plantée dans le cadre du droit français. Car il fallait rassurer les Martiniquais qui ne voulaient d'aucune sorte de séparation avec la France et garder les aides économiques et sociales de la métropole et de l'Europe pour mettre en place ce futur État autonome. Ce fut donc dans cette optique que les communistes réaffirmèrent leur refus de l'indépendance pour la Martinique et qu'ils utilisèrent le cadre constitutionnel français pour donner du poids à leurs nouvelles exigences politiques.

C'était sur un large front anticolonialiste que les communistes martiniquais, guadeloupéens et réunionnais, avaient basé leur marche vers l'autonomie en août 1971 lors de la convention du Morne-Rouge. Bien qu'opérant pour l'autonomie, ce front ne regroupait pas seulement des

partisans convaincus de l'autonomie, si les communistes martiniquais entendaient arrêter à ce stade leur revendication politique il n'en était pas de même pour tous les participants. Certains communistes de la Réunion avaient en ligne de mire l'indépendance de leur région et d'autres participants n'étaient pas de virulents adeptes de l'autonomie ou n'avaient pas l'adhésion totale de l'ensemble de leur groupement.

La politique de front échoua non en tant que telle, mais parce qu'elle n'était qu'un paravent, une enveloppe vide et qu'elle n'avait été utilisée que pour proclamer une ligne politique et non pour une véritable propagande autour de cette ligne politique. Il y avait également une certaine distanciation entre les positions du bureau politique et celle des élus communistes, depuis très longtemps, dans les municipalités. Si les dirigeants communistes étaient persuadés de la nécessaire tactique de front pour travailler à une possible mise en place de l'autonomie à l'échelle départementale, à l'échelle locale des communes il en allait autrement ; car c'est en refusant les alliances locales et en ne propulsant pas à temps de nouvelles générations que les communistes se coupèrent des masses populaires provoquant ainsi la non reconduction d'un certain nombre de mandats électoraux et l'effritement du Parti.

Paradoxalement c'est ce renouvellement doctrinaire des communistes qui les fit, en partie, passer d'un groupe politique écouté et suivi à un groupe désavoué dont il fallait se méfier. Car s'engouffrant dans l'espace de la départementalisation-assimilation laissés désormais vacant et dont ils se firent les plus ardents défenseurs, toute la frange des politiciens de droite et des socialistes de la FSM (fédération du PS) arriva à placer, avec l'appui des autorités, le combat politique à la Martinique sur le plan affectif du maintien des liens avec la Mère-Patrie, de développement seulement possible au sein de la République française et de la perte des acquis sociaux en cas de changement de statut.

Les militants communistes ont été les initiateurs d'une véritable politique d'égalité sociale par leur opiniâtreté à faire appliquer les mêmes lois sur tous les espaces de la République, à chercher des traitements similaires pour tous les travailleurs et à faire reconnaître les citoyens des départements français d'Outre-mer comme n'importe quel citoyen français où qu'ils se trouvent. L'amélioration progressive de la vie quotidienne et des conditions de travail ont fortement émoussé l'ardeur combative des masses populaires et les forces politiques ont eu beaucoup de mal à les mobiliser. La population a encore épisodiquement des sursauts de colère qui se manifestent surtout dans la sphère de la consommation, sursauts vite éteints lorsque les gouvernements étalent sur les revendications un peu plus d'aides sociales par-ci par-là.

Mais la disparition progressive des élus communistes dès le milieu des années soixante-dix et le lent mais inéluctable effacement du PCM ne doit pas faire oublier que les communistes ont suscité des espoirs immenses au

sein de la population martiniquaise. Espoir d'un monde différent prenant en compte chacune de ses composantes essentiellement les plus démunies et les moins bien préparées. Les communistes ont joué leur rôle d'accompagnateur du peuple martiniquais comme n'importe quel autre parti populaire mais avec leurs propres armes puisés dans leur région et dans leur histoire et ne se sont pas contentés d'être une simple succursale du PCF. Même si aujourd'hui ils ne sont plus présents sur l'échiquier politique contrairement aux Partis communistes guadeloupéen et réunionnais qui possèdent encore des élus et une structure toujours en activité, on ne peut nier l'investissement et le rôle majeur joués par les communistes martiniquais dans la socialisation politique de la Martinique.

C'est l'action militante des communistes qui a favorisé la transformation politique de la société martiniquaise, a donné des clefs de réflexion, une culture politique à une grande partie de la population à une époque où l'horizon de l'épanouissement politique était ouvert seulement à une élite.

C'est en grande partie la curiosité des militants communistes pour l'histoire de la Martinique qui a permis à la société postcoloniale martiniquaise de chercher à se forger une identité passant par la réappropriation, la revalorisation du passé et le brassage des populations.

« Double jeu du singulier et de l'assimilé, de l'isolement et du lien. Double injonction de l'héritage : garder, préserver, réaffirmer le passé et le réinterpréter, le critiquer, le déplacer. Pas de nostalgie, pas de glorification de la singularité mais une déconstruction du lieu, une éthique de la mise en cause des certitudes⁸³⁷. »

L'assimilation n'avait permis aucune affirmation identitaire car la religion, la langue, le mode de vie donnés par la colonisation s'étaient définitivement installés et un grand nombre de Martiniquais ne pouvaient même pas imaginer qu'il pouvait en être autrement.

C'est aussi l'action militante des communistes qui en asseyant l'idée de nation martiniquaise a contribué à mettre en place les notions d'identité locale. Si comme la négritude, les aspirations communistes sont la conséquence du refus d'une domination métropolitaine de type colonial et du désenchantement de l'assimilation, le modèle proposé par les militants communistes est plus ancré dans l'antillanité. Ce n'est pas la recherche du « tout Afrique » mais l'affirmation des spécificités nées d'un « melting-pot » de civilisations, la défense de la langue créole – le premier à utiliser le créole non encore codifié fut le militant communiste Gilbert Gratiant dans sa poésie – des traditions populaires par René Ménil, la création d'un courant sculptural par Kokko René-Corail ainsi que les différentes recherches et mises à jour de points fondamentaux de l'histoire de la Martinique.

837 Françoise VERGES, « Les Outre-Mer et la République », *Africultures*, *De la traite négrière à la créolisation du monde : attention histoire en cours* 1 octobre 2011, p. 30.

S'appuyant sur les événements sociaux et politiques qui traversaient la société martiniquaise, les communistes ont favorisé une remise en cause sociétale qui a développé chez une grande partie de la population la volonté de devenir des actants. (Les Martiniquais assurant la gestion des affaires martiniquaises). Il s'agissait de se défaire de l'assimilation qui avait imposée des codes français, recherchés et réclamés par une partie de la population tout de même, pour devenir un peuple-nation responsable de lui-même.

Mais cette responsabilité devait s'exercer sous le regard bienveillant des autorités françaises car le sentiment d'être français est très profondément ancré dans la conscience et l'inconscient martiniquais. Cette dualité -identité martiniquaise, nationalité française,- était au cœur des revendications communistes à la recherche de l'autonomie populaire et démocratique dans le cadre de la République française. La souveraineté aurait-elle été alors française ou martiniquaise, la France aurait-elle acceptée qu'une minorité parle en son nom dans une zone caribéenne surveillée jalousement par les États-Unis ?

À la suite des militants communistes, d'autres groupements s'affirmèrent nationalistes et permirent d'amplifier la mise en avant de l'identité et de la reconnaissance du droit à la différence dans l'ensemble français. Pour nombre de Martiniquais « l'égalité des droits n'est pas incompatible avec le droit à la différence. »

Aujourd'hui, les Martiniquais tout en réclamant à leur Mère-Patrie leur part. d'égalité et de justice sociale proclament leur droit à vivre leurs spécificités culturelles historiques et à afficher leur identité martiniquaise. Paradoxe ?

Face aux difficultés quotidiennes, aux retards structurels, aux déséquilibres sociétaux, à la fragilité économique et à la faible intégration dans l'environnement régional faudrait-il que le développement, les initiatives, la recherche de la créativité, l'appropriation culturelle soient en lien avec la souveraineté nationale ? Dans un contexte politique, économique et social qui n'est plus seulement régional ni même national mais européen voire mondial, pour exister les populations de l'Outre-mer français doivent-elles se séparer d'avec la France ? À la Martinique beaucoup ne se posent même pas la question, d'autres s'interrogent timidement mais personne n'y répond véritablement. Les politiques, hormis quelques groupuscules, n'ont jamais proposé à la population de projet institutionnel où la France serait absente.

Les individus fortement façonné par des siècles de soumission puis d'accompagnement ont du mal à imaginer, à proposer un modèle de société ou de nouvelles perspectives économiques questionnant de nouveaux paradigmes.

Les militants que nous avons retrouvés à la Martinique n'étaient pas des hommes d'exception mais des hommes ordinaires qui n'avaient pas « prémédité » d'être ce qu'ils sont devenus. Il n'y a jamais eu de militants

permanents ni à la fédération ni au PCM sauf Armand Nicolas de 1961 à 1974 période où l'ordonnance d'octobre 1960 lui a été appliquée. Les militants étaient des hommes qui avaient su trouver une certaine disponibilité, grande pour les uns un peu moins pour les autres, pour se mettre au service de leur Parti. Par leur implication, leur volonté de constituer un groupement politique d'importance ils sont devenus des professionnels maniant le discours, élaborant des stratégies, s'opposant aux directives des autorités, combattant les propositions des partis concurrents, organisant la propagande, administrant et aménageant leur organisation. Ce militantisme était indispensable pour aller vers cette nouvelle société recherchée par les militants mais n'y a pourtant pas suffi.

La disparition progressive de l'organisation communiste de la Martinique est liée au manque d'adhésion des masses aux nouveaux défis proposés c'est-à-dire au rejet de la proposition d'autonomie démocratique et populaire et aussi à la réelle difficulté de mettre en place une nouvelle ligne doctrinaire débarrassée des relents soviétiques ou marxistes. Mais ce recul relève également d'autres nombreux motifs liés aux militants eux-mêmes et à l'évolution du militantisme en général. Il faut pointer l'incapacité des militants à renouveler leur vivier d'adhérents et à proposer un autre langage et des pratiques militantes innovantes, ensuite leur lenteur à entrer dans un fonctionnement plus en lien avec les évolutions sociales, leur impuissance à diversifier les modes d'engagement militant. Il n'y a pas eu de mutation communiste vers un nouveau type d'organisation les communistes sont restés figés sur un modèle qui était dépassé et ont fait preuve de rigidité, les quelques militants qui font encore vivre le PCM ne sont que les vestiges de la gloire passée d'un Parti. S'agissant de la baisse d'audience du PCF Bernard Budal dans l'article intitulée « La beauté de la mort communiste »⁸³⁸ met en avant échecs stratégiques et crise de la vocation communiste mais chez les communistes martiniquais ne s'agirait-il pas surtout de la mort du militantisme bénévole laissant la place à d'autres formes d'engagement que l'on n'a pas pu saisir ?

838 Bernard PUDAL, « La beauté de la mort communiste », revue française de science politique, 2002/5 Vol. 52, p. 545-559. DOI : 10.3406/rfsp.2002.403737.